



HAL
open science

Les possessifs réfléchis : approches typologique et empirique

Suzanne Lesage

► **To cite this version:**

Suzanne Lesage. Les possessifs réfléchis : approches typologique et empirique. Linguistique. Université Paris Cité, 2022. Français. NNT : 2022UNIP7169 . tel-04356616v2

HAL Id: tel-04356616

<https://theses.hal.science/tel-04356616v2>

Submitted on 20 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Cité
École doctorale 622 : Sciences du Langage
Laboratoire de Linguistique Formelle (LLF)

Les possessifs réfléchis : approches typologique et empirique

présentée et soutenue publiquement par
Suzanne Lesage

Thèse de doctorat en Sciences du langage

Dirigée par Olivier BONAMI

Présentée et soutenue publiquement le 9 mai 2022

Devant un jury composé de

Denis CREISSELS, Professeur des universités émérite, Lyon 2, rapporteur

Virve-Anneli VIHMAN, Professeure associée, Tartu ülikool, rapportrice

Barbara HEMFORTH, Directrice de Recherche, Université de Paris - CNRS,
présidente du jury

Elsi KAISER, Professeure, University of Southern California, examinatrice

Sarah SCHIMKE, Professeure, Technische Universität Dortmund, examinatrice

Olivier BONAMI, Professeur, Université de Paris - CNRS, directeur de thèse

Résumé

Cette thèse explore les contraintes de liage qui pèsent sur les possessifs réfléchis. Trois grandes problématiques la structurent : l'élaboration d'une définition du possessif réfléchi sur la base d'une exploration typologique, l'établissement du caractère non catégorique et multifactoriel des contraintes qui pèsent sur les possessifs réfléchis et enfin la comparaison entre les possessifs réfléchis et les possessifs emphatiques.

Une partie de la thèse est consacrée à la description de possessifs réfléchis dans une douzaine de langues que j'ai documentés à l'aide de locuteurs natifs ou de spécialistes de la langue. Les contraintes pesant sur ces formes et leur complexité m'ont conduite à redéfinir les formes réfléchies. La définition que je propose est gradiente et paradigmatique: d'une part, elle s'appuie sur une évaluation de la probabilité pour un type de forme de prendre un type d'antécédent; d'autre part elle oppose les formes réfléchies à leur contrepartie. Une particularité de cette définition est d'offrir un outil qui permet de comparer les formes réfléchies et emphatiques et les formes réfléchies entre elles.

Une seconde partie de la thèse est constituée d'une série d'études empiriques. Elle rend compte d'une dizaine d'expériences (de jugement d'acceptabilité, d'élicitation de proformes, de production) portant sur l'estonien, le français, le tchèque et l'anglais, et deux études de corpus, portant sur le français et l'estonien. Ces diverses études mettent en évidence le caractère multifactoriel et non catégorique des contraintes qui pèsent sur les possessifs réfléchis et emphatiques. Elles documentent notamment l'influence des types des constructions, de l'ordre des mots, de l'animéité du possesseur et celle du possédé, et enfin de l'enchâssement, sur l'usage des possessifs. Je m'intéresse également au rôle de l'évitement de l'ambiguïté dans le choix de l'expression du possesseur. Ces études permettent de documenter les formes réfléchies et emphatiques indépendamment l'une de l'autre et deux expériences parallèles permettent une comparaison robuste entre les réfléchis et les emphatiques.

Enfin, les données collectées dans plusieurs expériences réalisées dans le cadre de cette thèse m'amènent à m'interroger sur les contraintes qui pèsent sur le réfléchi et sa contrepartie. J'élabore ainsi une typologie des contraintes qui pèsent sur les couples de proformes reposant sur la catégoricité des contraintes et leur caractère symétrique.

Mots clefs : liage, possessif, réfléchi, emphatique, expérimental, corpus, estonien

Abstract

This thesis explores the nature of binding constraints on reflexive possessives. The work tackles three main issues: the elaboration of a definition of the reflexive possessive on the basis of a typological exploration, the establishment of the non-categorical and multifactorial nature of the constraints on reflexive possessives and finally the comparison between reflexive possessives and emphatic possessives.

The first part of the thesis is devoted to the description of reflexive possessives in a dozen languages on which data has been gathered with the help of native speakers or language specialists. The constraints on these forms and their complexity have led to a new definition of reflexive forms. The definition that I propose is gradient and paradigmatic: it is based on an evaluation of the probability for a type of form to take on a type of antecedent, and it treats reflexive forms as cells in a system of oppositions with other types of forms. This definition provides a framework for comparing the reflexive and emphatic forms, as well as the reflexive forms between them.

The second part of the thesis consists of a series of empirical studies. It reports ten experiments (acceptability judgment, pro-form elicitation, production) about Estonian, French, Czech and English, and two corpus studies, about French and Estonian. These various studies highlight the multifactorial and non-categorical nature of the constraints on reflexive and emphatic possessives. Specifically, they document the influence on possessives of the types of constructions, word order, animacy of the possessor/possessum, and of the embedding. The role of ambiguity avoidance in the possessor's choice of expression is also highlighted. These studies allow the reflexive and emphatic forms to be documented independently of each other and two parallel experiments allow a robust comparison between reflexive and emphatic forms.

Finally, the data collected in several experiments carried out leads to questioning the constraints on the reflexive and its counterpart. I thus elaborate a typology of the constraints on the pairs of pro-forms based on the categoricity of the constraints and their symmetrical nature.

Keywords: binding, possessive, reflexive, emphatic, experimental, corpus, Estonian

Remerciements

Ces trois années et demie de thèse ont été l'occasion de faire un certain nombre de rencontres, fussent-elles virtuelles, qui m'ont beaucoup apporté aussi bien sur le plan scientifique que sur le plan humain.

Je tiens tout d'abord à remercier infiniment Olivier Bonami qui a accepté de me diriger sur un sujet assez inattendu pour lui, ce qui m'a donné l'occasion de répéter inlassablement à ceux qui me demandaient le nom de mon directeur de thèse que, non, je ne faisais pas de la morphologie. Rétrospectivement, je peux affirmer qu'il n'y avait pas de meilleur choix possible. Qui d'autre qu'Olivier aurait pu m'encourager dans mon approche paradigmatique de la théorie du liage ! Travailler avec lui a été un véritable plaisir : un savant mélange de liberté et d'encadrement exigeant.

Je souhaite également remercier Virve-Anneli Vihman et Denis Creissels qui ont accepté d'être respectivement rapportrice et rapporteur et avec qui j'ai pu échanger ponctuellement au cours de mon travail.

Je remercie bien naturellement Sarah Schimke, Elsi Kaiser et Barbara Hemforth d'être examinatrices pour la soutenance.

Je suis très reconnaissante à Renate Pajusalu d'avoir siégé dans mon comité de suivi pendant ces trois années. Ses conseils m'ont été d'une grande aide.

Encore un grand merci à mes relecteurs et relectrices : Gabrielle Aguila-Multner, Antoine Chalvin, Maria Copoț, Yanis Da Cunha, Céline Pozniak Gabriel Thieberge.

Je tiens à remercier Elisa Aru et Yanis Da Cunha qui ont réalisé un stage sous ma direction et avec qui il a été extrêmement agréable de travailler.

Cette thèse a été l'occasion de collaborer avec Barbara Hemforth, Olga Nádvořníková et Rodica Ivan que je remercie infiniment. J'espère que nous aurons l'occasion de continuer à travailler ensemble.

Je remercie également mes informateurs et informatrices : Renate Pajusalu, Elisa Aru, Antoine Chalvin (estonien), Olga Nádvořníková et Jana Strnadová (tchèque), Masoud Mohammadirad (kurmanji), Jean-Pierre Minaudier et Álvaro Díez (basque), Pengye Yang, Yiming Liang, Bingzhi Li et Peijia Su (mandarin), Karl Gadelii (suédois), Lyliane Sznajder (latin), Marc-Antoine Mahieu (inuktitut), François Lo Jacomo (espéranto), Outi Duvallon (finnois), Gabriela Bîlbîie et Beatrice Pahonțu (roumain). Je remercie également Aimée Lahaussais pour ses commentaires et ses conseils sur le questionnaire et Milena Boclé, Mireille Copin, Émile Faure et Jean-Michel Blachier pour leur aide pour les gloses.

Pour leur soutien scientifique, technique et surtout humain, je remercie Maria Copoț, Quentin Dénigot, Céline Pozniak, Gabriel Thiberge et Elodie Winckel. Écrire une thèse n'est jamais facile, mais une pandémie mondiale rend le travail plus difficile encore. Sans votre présence, même à distance, je n'en aurais pas vu le bout !

Je remercie tous les membres du Laboratoire de Linguistique Formelle. Je mesure la chance que j'ai eue de préparer ma thèse dans une équipe de recherche qui favorise vraiment les échanges entre ses membres et dans laquelle les doctorants sont pris en considération. Je regrette simplement que la vie du laboratoire se soit arrêtée subitement en mars 2020. Je remercie en particulier Anne Abeillé, Lisa Brunetti, Heather Burnett, Karen De Clercq, Caterina Donati, Johnathan Ginzburg, Marie-Claude Paris, Claire Saillard, Carla Soares, Jesel Giusy Turco, Jeff Alexandre, Ali Dhibi et Sophie Lempérière. Je remercie également tous.te.s les (ancien.ne.s) doctorants et doctorantes que je n'ai pas encore remercié.e.s, en particulier Juliette Millet, Angélique Jaber, Rachel Albar, Dorotea Bevivino, Cécile Larralde, Marie Legentil, Saida Loucif, Justine Mertz, Zhanglin Xie, Zulipiye Yusupujang, Léo Zaradzki, Vincent Segonne et Patty Garet.

Je remercie également Achille Falaise, Doriane Gras, Loïc Liégeois et Alexandre Roulois pour leur disponibilité et leur aide tout au long de ma thèse et Triinu Tamm, Pille-Riin Aja et Merit Kuldkepp pour la relecture des items en estonien.

Je remercie Ioana Chițoran qui a toujours été à l'écoute des doctorant.e.s, en particulier pendant les différents confinements.

Je remercie le Labex EFL de m'avoir permis de participer à l'école d'été du LSA en 2019, au cours de laquelle j'ai pu échanger avec Marianne Mithun, Bernard Comrie et Pam Munro. Merci également à Tarisi Vunidilo, notre informatrice de fidjien pendant les séances de terrain.

Je n'y couperai pas : je remercie ma mère qui a testé tous les pilotes des expériences sur le français.

Je remercie enfin celles qui ne me liront pas. Merci à Rita pour avoir partagé avec discrétion et chaleur mon open-space de confinement. Merci à Brigitte, Claudine, Georgette, Huguette, Lucette, Martine, Simone et Yvonne pour m'avoir obligée à me lever tôt tous les matins. Et merci à la météo exécrable de l'été 2021 qui m'a permis d'écrire.

Citation des exemples

Dans cette thèse, je m'appuie sur de nombreux exemples de différentes natures. Même si j'ai privilégié les exemples attestés, les exemples construits ont parfois été inévitables, notamment pour comparer les langues entre elles. Les exemples construits ne sont suivis d'aucune mention, comme l'exemple (1).

(1) *Marie s'approche de Pierre.*

Quand un exemple (construit ou attesté) est tiré de la littérature scientifique, il est suivi de la référence de la source, comme l'exemple (2).

(2) ジョン-は [誰も-が 自分-を 責め-た と] 思っ-た。
John-wa [daremo-ga zibun-o seme-ta to] omot-ta.
John-TOP tout.le.monde-NOM REFL-ACC accuser-PFV COMP penser-PFV
John pensait que tout le monde l'accusait.

(Sportiche, 1986 : 372)

Les exemples attestés provenant du web sont suivis de la mention (*web*). L'URL de la page concernée et la date à laquelle elle a été consultée apparaissent en note, comme dans l'exemple (3).

(3) *Sa saa-d aru, et sinu tavapärast eluviisi*
2SG.NOM pouvoir-2SG raison COMP 2SG.GEN ordinaire.PART mode.de.vie.PART
kutsu-takse karantiini-ks.
appeler-IMPERS quarantaine-TRS
Tu comprends que ton mode de vie est ce qu'on appelle une quarantaine.

(Web¹)

D'autres exemples proviennent de corpus. Il s'agit principalement de FrWac (Baroni & al., 2009) et du Corpus parallèle estonien-français (CoPEF)². Pour les exemples tirés de FrWac, qui est composé de pages web aspirées, j'indique l'URL du site d'où provient l'exemple, suivi de la mention *via FrWac*, comme dans l'exemple (4).

¹ <https://edasi.org/58015/jonas-kaarnamets-usalda-ennast-rohkem-kui-arvad-et-oleks-oige/> consulté le 8 septembre 2021

² Consultable à cette adresse : <https://corpus.estfra.ee>

- (4) *La pyramide de 147 mètres de haut brillait dans le désert avant que les habitants de la région n'utilisent les pierres du revêtement pour leurs propres constructions.*

(mythologica.fr via FrWac)

Quand il s'agit d'occurrences provenant du CoPEF, dans lequel je n'ai sélectionné que des textes publiés (littéraires et non littéraires) dont la langue d'origine est le français ou l'estonien, l'exemple est suivi du nom de l'auteur de l'occurrence en estonien (que cet auteur soit un traducteur ou l'auteur d'origine), suivi entre parenthèse du nom de l'auteur du texte d'origine s'il s'agit d'un texte traduit du français, et suivi de la mention *via CoPEF*.

Pour l'exemple (5), le texte d'origine est de l'auteur estonien Tammsaare et le nom du traducteur français n'apparaît pas. La langue d'origine de l'exemple (6) est le français, son auteur est Khadra et la traduction en estonien est de Vahtras.

- (5) *[...] sest emand Vaarmann-i sõna-d ärrita-s-id teda.*
car dame.NOM Vaarmann.GEN mot-PL.NOM irriter-PST-3PL 3SG.PART
[...] car les paroles de dame Vaarmann l'éneraient.

(Tammsaare via CoPEF)

- (6) *Ma pea-n [...] auto omaniku-le tagasta-ma.*
1SG.NOM devoir-1SG voiture.GEN propriétaire-ALL rendre-INF
Il faut que [...] je rende la voiture à son propriétaire.

(Vahtras traduisant Khadra via CoPEF)

Abréviations

1	1 ^{re} personne	INDEF	indéfini
2	2 ^e personne	INE	inessif
3	3 ^e personne	INF	infinitif
4	4 ^e personne	INF I	premier infinitif
ABL	ablatif	INF II	deuxième infinitif
ABS	absolutif	INT	intensifieur
ACC	accusatif	IPFV	imperfectif
ACC	accusatif	IRR	irréel
ADE	adessif	IZM	ezāfe masculin
ADE	adessif	MASC	masculin
ALL	allatif	NEG	négation
ART	article	NEU	neutre
AUX	auxiliaire	NMLZ	nominalisation
COM	comitatif	NOM	nominatif
COMP	complémenteur	OBJ	objet direct
COND	conditionnel	OBL	oblique
COP	copule	PART	partitif
DAT	datif	PFV	perfectif
DEF	défini	PL	pluriel
DEIC	déictique	PLUP	plus que parfait
DEM	démonstratif	POSS	possessif
DET	déterminant	PP	participe passé participe passé
ELA	élatif	PPP	passif
EMPH	emphatique	PRF	parfait
ERG	ergatif	PST	passé
FEM	féminin	REFL	réfléchi
FUT	futur	±SPE	spécifique
GEN	génitif	SG	singulier
I	inaliénable	SUBJ	sujet
ILL	illatif	TOP	topicalisé
IMP	impératif	TR	transitif
IMPERS	impersonnel	TRS	translatif
IMPF	imparfait		

Sommaire

Résumé.....	3
Abstract.....	4
Remerciements.....	5
Citation des exemples.....	7
Abréviations.....	9
Sommaire	11
1. INTRODUCTION.....	13
Motivations	16
Questions de recherche.....	17
Plan de la thèse.....	19
2. REFLEXIVITE ET LIAGE	23
2.1. Vocabulaire.....	26
2.2. Réflexivation et réfléchi.....	29
2.3. Théorie du liage et distribution des proformes	38
3. VERS UNE DEFINITION DES REFLECHIS	65
3.1. Les possessifs réfléchis à travers les langues : collecte des données.....	69
3.2. Les possessifs réfléchis à travers les langues : classification.....	79
3.3. Les possessifs emphatiques : contraintes sur l'antécédent	109
3.4. Redéfinir les proformes réfléchies.....	111
4. LE CARACTERE GRADUEL DES CONTRAINTES DE LIAGE.....	133
4.1. Le liage des possessifs réfléchis dans les constructions non canoniques de l'estonien.....	136
4.2. Rôle de l'animéité en estonien.....	182
4.3. Liage à longue distance des possessifs réfléchis en tchèque	201
5. REFLECHI ET EMPHATIQUE.....	211
5.1. Contraintes sur le possessif emphatique du français	215
5.2. Étude de corpus sur <i>son propre</i>	231
5.3. Liage des possessifs réfléchis et emphatiques : une étude translinguistique.....	251
6. LE ROLE DE L'EVITEMENT DE L'AMBIGUÏTE DANS L'EXPRESSION DU POSSESSEUR	271
6.1. Choix de l'expression du possesseur.....	273
6.2. Les Possessifs estoniens et l'évitement de l'ambiguïté	278
6.3. Comparaison français/estonien	290
7. REPENSER LA TYPOLOGIE DES CONTRAINTES DE LIAGE	327
7.1. Données	329
7.2. Description des données.....	331
7.3. Une approche gradiente reposant sur une opposition paradigmatique.....	332
7.4. Place de la théorie du liage traditionnelle.....	334
7.5. Principe symétrique de liage et théorie du liage traditionnelle.....	335
7.6. Quelle théorie pour quelles formes dans quel contexte ?.....	339
7.7. Une typologie des contraintes de liage appliquées aux couples de proformes.....	340
8. CONCLUSION	345
Bilan/apport de cette thèse	347
Perspectives.....	350
Bibliographie.....	353

1. Introduction

La grande majorité des langues présentent deux couples de proformes, dont l'une est compatible avec un antécédent sujet local et l'autre non. Comme on peut le voir dans l'exemple (1) de l'anglais, la proforme réfléchie *himself* ne peut renvoyer qu'au sujet, *John*, et *him* ne peut pas renvoyer à ce dernier.

(1) $John_i$ loves $him_{j/*i}/himself_{i/*j}$.

Depuis Chomsky (1981), ces faits sont décrits en termes de *liage* des expressions référentielles : le réfléchi *himself* demande à être lié localement alors que *him* demande à être localement libre. Dans bon nombre de langues, comme en anglais, cette distinction n'existe pas pour les possessifs. Ainsi en (2), le possessif *his* est ambigu, car il peut aussi bien désigner John qu'un autre référent qui n'est pas mentionné dans la phrase.

(2) $John_i$ loves $his_{i/j}$ daughter.

Cependant, certains systèmes présentent également deux couples de formes adnominales renvoyant à un possesseur exprimé par le sujet local ou non. Ainsi dans l'exemple estonien (3)a., l'emploi de *oma* force une interprétation dans laquelle la fille dont il est question est celle de Peeter, alors que (3)b. est incompatible avec cette interprétation.

(3) a. *Peeter armasta-b oma tütar-t.*
 Peeter.NOM aime-3SG REFL.POSS fille-PART
 Peeter aime sa_{i/*j} fille.

b. *Peeter armasta-b tema tütar-t.*
 Peeter.NOM aime-3SG 3SG.GEN fille-PART
 Peeter aime sa_{j/*i} fille.

Dans les langues sans possessif réfléchi, il existe toutefois des stratégies qui permettent d'explicitier que le possessif a pour antécédent le sujet. C'est ce que permet par exemple le possessif emphatique *his own* en anglais (ou de son équivalent en français *son propre*). Dans l'exemple (4), *his own daughter* ne peut référer qu'à la fille de *John*. Le fait de renvoyer au sujet n'est qu'une tendance, comme l'illustre l'exemple (5) dans lequel le possessif emphatique *my own* n'a pas d'antécédent.

(4) $John_i$ loves $his_{i/*j}$ own daughter.

(5) *He killed my own children*

(web¹)

Pour résumer, on a donc affaire à deux types de systèmes d'opposition :

¹ <https://www.tumgir.com/tag/jennergic03> consulté le 16 janvier 2022.

Le premier, qui correspond au couple de non-possessifs de l'anglais *himself/him* et au couple de possessifs de l'estonien *oma/tema*. Le premier membre du couple a une très forte tendance à avoir pour antécédent le sujet, le plus souvent local. Le second membre du couple a la tendance opposée. Ces deux formes tendent à être en distribution complémentaire.

Le second couple oppose une proforme non marquée (*his*) et une proforme emphatique (*his own*). Les deux formes de ce couple sont en variation libre. J'appellerai par la suite le premier membre du couple, compatible avec une large classe d'antécédent, une proforme *neutre*.

Motivations

L'un des objectifs de cette thèse est de comparer les deux formes au sein d'un même couple et les couples entre eux. Ma thèse se concentrera sur les formes possessives. J'ai choisi de traiter ce sujet pour deux raisons.

Tout d'abord, ce phénomène est relativement courant dans les langues, y compris dans des langues bien documentées (telles que le russe, le suédois, le latin, etc.) mais il n'est traité que de manière très anecdotique dans la littérature.

Une autre raison est que la littérature sur ces possessifs réfléchis manifeste deux tendances contradictoires. La première est de traiter les possessifs réfléchis comme des réfléchis *classiques*. Ainsi, Bickel (2004) avance que *les réfléchis* des langues de l'Himalaya ne sont pas exclusivement orientés sujet, mais tous les exemples qu'il donne comportent des possessifs réfléchis, si bien que, sans connaissance approfondie de ces langues, on peut se demander s'il s'agit d'une propriété des réfléchis ou simplement des possessifs réfléchis. Une exception notable à cette tendance est l'article de Kiparsky (2002) qui insiste sur les contraintes radicalement différentes qui pèsent les possessifs et les non-possessifs du suédois. On constate également une autre tendance qui consiste, à l'inverse, à appliquer aux possessifs des critères très différents de ceux appliqués aux non-possessifs. Reuland (2011) et Despić (2015) en sont une illustration. Ces deux auteurs établissent une liste des langues à possessif réfléchi, mais ne distinguent pas les langues dans lesquelles les deux séries de possessifs sont en distribution complémentaire (comme en estonien), des langues dans lesquelles l'autre possessif peut également avoir pour antécédent le sujet (comme en mandarin ou en japonais). En revanche, en dehors du domaine des possessifs, lorsqu'une proforme ne peut renvoyer qu'au sujet local mais n'est pas en distribution complémentaire avec une autre forme, beaucoup d'auteurs ne la nomme pas réfléchie. C'est par exemple la manière dont beaucoup d'auteurs traitent le pronom du fidjien (Schütz, 1985 ; Dixon, 1988; Büring, 2005).

Enfin, et c'est là le principal intérêt de cette étude, les possessifs réfléchis mettent en difficulté la théorie du liage traditionnelle de manière très nette, mais les incohérences mises en lumière par les possessifs réfléchis permettent également de mettre le doigt sur des faiblesses de cette théorie dans la description des formes non possessives.

Questions de recherche

Trois grandes questions traversent et structurent cette thèse.

Tout d'abord, je cherche à établir les différences entre les contraintes qui pèsent sur les formes possessives et sur les formes non possessives.

Comme je l'ai mentionné, les réfléchis possessifs et non possessifs ne sont le plus souvent pas distingués l'un de l'autre. Pourtant, il existe une différence fondamentale entre ces deux formes.

Le réfléchi non possessif peut avoir pour antécédent son coargument, comme l'illustre l'exemple (1), en revanche, le possessif réfléchi n'est jamais le coargument de son antécédent : le possessif est le dépendant d'un nom qui est lui-même le coargument de l'antécédent du possessif, comme en (2). Autrement dit, le possessif réfléchi entretient un lien moins direct avec son antécédent que le réfléchi non possessif. Or, comme nous le verrons par la suite, moins le lien entre l'antécédent et la proforme est étroit, plus les contraintes qui pèsent sur elle sont souples. On s'attend donc à des comportements différents des possessifs et des non-possessifs. Une deuxième question qui est centrale dans ma thèse est la question des contraintes qui pèsent non seulement sur le réfléchi (ou l'emphatique) mais également sur l'autre terme du couple. En cela, mon approche est paradigmatique et se distingue de la majorité des approches existantes. Je m'intéresserai au contraste entre les propriétés de liage des deux formes, et non aux propriétés d'une forme isolée. Ce parti pris est à l'origine une conséquence des méthodes empiriques que j'utilise pour mon étude (étude de corpus et expériences). En effet, dans ce type d'études quantitatives, il est absolument nécessaire de comparer la forme que l'on souhaite documenter à une autre forme. Les résultats émanant des différentes études m'ont fait prendre conscience qu'il était absolument nécessaire de traiter les deux formes en parallèle, y compris dans le cadre d'une élaboration théorique. C'est ainsi que cette approche paradigmatique a joué un rôle central dans mes recherches.

Enfin, un questionnement qui a traversé ma thèse est la comparaison entre les formes réfléchies et les formes emphatiques. Ces deux types de formes sont bien distincts, mais ils entretiennent un lien typologique (Moyne, 1971 ; König & al., 2000 ; Zribi, 2007 ; Spathas, 2013) et historique (Levinson, 1991 ; Visser, 1963) très étroit. Dans cette thèse, je proposerai une définition unifiée qui permet d'appréhender à la fois les similarités et les différences entre les

réfléchis et les emphatiques. Je rendrai également compte d'expériences parallèles qui permettent d'identifier avec précision des différences et des points communs entre les deux types de formes.

Je tenterai de répondre à ces questions par des données de diverses natures.

Pour documenter les réfléchis possessifs (et dans une moindre mesure les non-possessifs), j'utiliserai des données qualitatives collectées dans la littérature et auprès de locuteurs natifs à l'aide d'un questionnaire. Cette méthode me permet de décrire à gros traits les caractéristiques des possessifs dans une douzaine de langues.

Je mènerai également des études permettant de décrire avec beaucoup plus de précision des phénomènes plus restreints dans une seule langue ou dans un petit groupe de langues. Ces études quantitatives peuvent être des études de corpus et des expériences. Ce type d'étude est absolument nécessaire, car le caractère gradient des phénomènes que je traite ici est central, si bien que l'intuition d'une personne ou d'un petit nombre de personnes n'est pas suffisante pour le documenter.

Notons par ailleurs qu'une part non négligeable des données que je traite sont à la limite de l'acceptabilité et ne donnent pas lieu à des jugements de grammaticalité fermes et stables. Ainsi, les travaux rendant compte des contraintes de coréférence des pronoms emphatiques du français reposent en partie sur la grammaticalité supposée d'exemples construits. Toutefois, la grammaticalité de ces exemples est parfois très discutable. Il me semble donc primordial que les données discutées ici soient écologiques (données de corpus) ou que le jugement qui est porté sur elles ne soit pas que le mien (ou celui d'une petite poignée de collègues).

Dans un certain nombre d'études, je cherche à déterminer l'antécédent de possessifs dans des configurations où plusieurs antécédents sont possibles pour une même forme. Ce qui m'intéresse donc est la proportion de chacun des antécédents, et celle-ci ne peut être établie de manière fiable qu'avec une grande quantité de données. Par ailleurs, il était essentiel de combiner les expériences aux études de corpus. Il y a d'abord un aspect pratique général. Les données de corpus ont l'avantage d'être des données de première main et donc sont plus écologiques. Cependant, elles présentent l'inconvénient d'être extrêmement hétérogènes, ce qui complexifie souvent leur analyse. Les données de corpus présentent également un désavantage pour mes questions de recherche. Je travaille sur des formes relativement rares (comme *son propre*) et sur des contextes rares dans lesquels apparaît une forme plus fréquente (le réfléchi possessif de l'estonien). Les corpus, même très grands, contiennent donc peu d'occurrences pertinentes, ce qui rend une analyse statistique impossible. Les expériences présentent l'avantage de pouvoir créer des contextes spécifiques et d'avoir des résultats homogènes et

donc plus faciles à traiter. Elles ont cependant le défaut d'exposer de manière répétée les participants à des configurations syntaxiques ou des proformes relativement rares, ce qui peut influencer la manière dont ils répondent (Fernandes & al., 2018).

Un autre avantage pratique pour les questions de référence, c'est qu'il est possible d'explicitier l'antécédent d'une proforme, alors que l'identification de relation de coréférence en corpus est une tâche manuelle coûteuse et parfois indécidable¹. Les deux approches sont donc nécessaires et se complètent.

Plan de la thèse

Dans le chapitre 2 de cette thèse, j'exposerai les différents types de marqueurs de la réflexivation. Je ferai un très bref état de l'art sur les questions de liage et montrerai que les possessifs réfléchis mettent en lumière des carences de la théorie du liage traditionnelle.

Le chapitre 3 s'attèlera à redéfinir ce qu'est un réfléchi en s'appuyant sur les caractéristiques présentées par les possessifs réfléchis d'une douzaine de langues. La documentation de ces formes repose sur un questionnaire qui a guidé des entretiens avec des locuteurs natifs ou spécialistes de la langue en question. La multiplicité et la nature des contraintes qui pèsent sur ces formes, et sur d'autres formes discutées dans la littérature, et leurs similitudes avec les contraintes syntaxiques pesant sur les emphatiques, m'ont conduite à redéfinir les réfléchis en adoptant une perspective nouvelle. Je propose deux définitions qui ont la particularité d'être paradigmatiques (c'est-à-dire qu'elles sont fondées sur l'opposition entre la forme réfléchie et sa contrepartie). La seconde se distingue des définitions plus traditionnelles par son caractère gradient.

Les trois chapitres qui suivent sont consacrés à des études empiriques.

Le chapitre 4 documente le caractère gradient des contraintes de liage pesant sur les possessifs réfléchis. Des études quantitatives (cinq expériences et une étude de corpus) permettent de rendre compte, avec une méthodologie adaptée, de nuances fines relevées dans le chapitre 3. Je mets en avant le caractère multifactoriel de ces contraintes. Je m'intéresse en particulier au liage des possessifs dans des constructions avec une structure argumentale non canonique, ainsi qu'à l'influence sur le liage de l'ordre des mots, de l'animéité du possesseur et du possédé, et de l'enchâssement du possessif dans une subordonnée.

¹ Les corpus annotés en référence existent, mais ils sont peu nombreux, de taille réduite, et leur système d'annotation n'est pas toujours adapté (l'unité étant le tour de parole, et non la phrase).

Le chapitre 5 est consacré à la comparaison des réfléchis et des emphatiques. J'expose dans un premier temps les contraintes qui pèsent sur l'usage du possessif emphatique du français *son propre*. Ces contraintes sont très différentes de celles qui pèsent sur les possessifs réfléchis. Nous verrons qu'elles ne sont pas d'ordre syntaxique et que l'usage du possessif emphatique n'est possible que lorsqu'un contraste est établi, ce dernier pouvant être de différentes natures. Je présente ensuite une étude de corpus qui compare les possessifs emphatiques (*son propre*) et les possessifs neutres (*son*). Je mets ainsi en avant les différents facteurs qui favorisent les emphatiques. Ensuite, je compare à gros traits ces facteurs avec ceux qui ont un effet sur les possessifs réfléchis que j'ai pu documenter dans les chapitres 3 et 4. Dans la dernière section de ce chapitre, je compare le liage de l'emphatique et du réfléchi dans les indépendantes et dans les infinitives enchâssées au moyen d'une série d'expériences en français, en anglais et en estonien.

Le chapitre 6 se distingue des autres par sa dimension plus pragmatique. Je m'y intéresse au rôle que peut jouer l'évitement de l'ambiguïté dans l'usage des possessifs réfléchis et emphatiques. Je rends d'abord compte d'une expérience qui laisse penser que, dans une configuration où les formes ne sont pas en distribution complémentaire, les locuteurs tiennent compte de l'ambiguïté de chacun des possessifs et ont tendance à choisir la forme la moins ambiguë.

La deuxième section du chapitre est consacrée au rôle de l'ambiguïté dans l'expression du possesseur. Je présente deux expériences de production parallèles en français et en estonien, qui ne se focalisent pas uniquement sur les possessifs mais rendent compte de l'usage d'une plus grande diversité de formes. Nous verrons que les locuteurs favorisent les formes plus brèves dans les contextes non ambigus. Les deux langues présentent toutefois des différences. La principale d'entre elles est que l'estonien favorise moins la forme la plus ambiguë que ne le fait le français.

Avant de conclure cette thèse, je reviens dans le chapitre 7 sur la place des formes examinées dans cette thèse dans la réflexion théorique sur le liage. Je reprends les résultats de plusieurs expériences qui laissent penser que, même lorsque les possessifs réfléchis et leur contrepartie sont en variation libre, leur distribution n'est pas erratique. Dans le cas où le réfléchi a deux antécédents possibles, il semble que la propension du réfléchi à renvoyer à l'un de ces antécédents soit égale à la propension de sa contrepartie à référer à l'autre antécédent. La

distribution particulière de ces formes, qui échappe à la théorie du liage traditionnelle, me permettra de définir la notion de *liage symétrique* et d'élaborer une classification étendue des types de contrastes de liage rencontrés dans les langues du monde.

Pour diverses raisons, j'ai fait le choix de ne pas consacrer un volume aux annexes. Celles-ci sont disponibles en ligne à ce lien : <https://osf.io/qjavc/> .

2. Réflexivité et liage

Dans ce chapitre, je commencerai par un point terminologique sur les notions principales que j'utiliserai dans la thèse. Je poursuivrai par une section présentant les deux grands types de réflexivation. La première est une opération sur la valence et est marquée par un affixe verbal tandis que la seconde met en jeu des proformes exprimant la coréférence sans affecter la valence du verbe. Dans une dernière section, je présenterai dans les grandes lignes la théorie du liage traditionnelle qui décrit les contraintes syntaxiques pesant sur la coréférence des proformes et des expressions référentielles. Je montrerai que l'étude des possessifs laisse voir les faiblesses de cette théorie. Je finirai en décrivant les grands types de distribution que peuvent avoir les couples de proformes.

2.1. Vocabulaire

Je m'attacherai dans les prochains paragraphes à définir les termes que j'utiliserai dans la suite de cette thèse.

2.1.1. Non réfléchi, neutre, antiréfléchi

On distingue habituellement les formes réfléchies (français : *se*, anglais : *himself*) des formes non réfléchies (*le*, *him*)¹. Cette terminologie n'est pas du tout adaptée à la dimension typologique de cette thèse. Pour mieux comprendre, comparons le système possessif du français et de l'estonien. En français, il existe un unique possessif permettant d'exprimer à la fois la coréférence et la référence disjointe avec le sujet, comme l'illustre l'exemple (1).

(1) *Paul_i lit son_{i/j} livre.*

En estonien, le possessif utilisé varie selon que le possesseur est ou non coréférent au sujet, comme on peut le voir en (2) a. et (2) b.

- (2) a. *Paul_i loe-b oma_{i/*j} raamatu-t.*
Paul.NOM lire-3SG REFL.POSS livre-PART
Paul lit son_{i/*j} livre.
- b. *Paul_i loe-b tema_{j/*i} raamatu-t.*
Paul.NOM lire-3SG 3SG.GEN livre-PART
Paul lit son_{j/*i} livre.

Dans la littérature, le terme de possessif *non réfléchi* permet le plus souvent de désigner aussi bien le *son* du français que le *tema* de l'estonien. Cette désignation commune n'est pas adaptée à cette thèse. Je propose d'opposer les *formes réfléchies* d'une part aux *formes antiréfléchies*², qui tendent à être en distribution complémentaire³ avec les formes réfléchies, et d'autre part

¹ Notons par ailleurs que la théorie du liage oppose habituellement les *pronoms*, qui sont libres, aux *anaphores* qui sont liées. Les anaphores peuvent-être de deux types : réfléchies ou réciproques. Dans cette thèse, je me focaliserai sur les anaphores réfléchies que j'appellerai *réfléchi*. Je les opposerai au *antiréfléchi* qui correspondent à ce que la théorie du liage traditionnelle appelle *pronoms*.

² Ce que j'entends par *antiréfléchi* est assez proche de l'utilisation qu'en ont d'autres auteurs tels que Heine (2005) et González et al. (2020). Toutefois, pour Bergeton et Pancheva (2012), un prédicat sémantique est antiréfléchi s'il est incompatible ou simplement très défavorable à un scénario dans lequel les arguments sont coréférents, tels que *mentir*, *succéder*, *suspecter*, etc. Ce terme permet de décrire les prédicats et non les proformes, il n'y a donc pas de confusion possible entre ces deux notions.

³ Cette distribution complémentaire n'est pas absolue, elle dépend de nombreux facteurs qui feront l'objet d'une étude plus poussée présentée dans les chapitres 4 à 7.

aux formes *neutres*, qui n'ont pas de contrainte de liage particulière et qui ne sont pas en distribution complémentaire avec une autre forme. Ainsi le *se* du français et le *oma* de l'estonien sont des réfléchis, le *le du français* et le *tema* de l'estonien sont des antiréfléchis, tandis que le possessif du français *son* est une forme neutre.

Cependant il serait simpliste de réduire les proformes à ces trois catégories. Prenons l'exemple des pronoms emphatiques (*lui-même*) et des possessifs emphatiques (*son propre*). Ce type de formes est appelé UBE (pour *Unspecified Bind Expression*) par Zribi-Hertz (1995). Et en effet, des exemples tels que (3) et (4) illustrent le fait que ces proformes peuvent être libres.

(3) *Pierre_i est consterné : Marie aime tout le monde sauf lui-même_i.*

(Zribi Hertz, 1995)

(4) *Ce livre n'appartient pas à la bibliothèque. C'est ma propre copie.*

(adapté de Zribi Hertz, 1995)

Cependant, bien que ces expressions n'aient pas de contrainte grammaticale catégorique, elles sont le plus souvent liées, et ne peuvent être libres que dans des contextes très spécifiques. Notons d'ailleurs que l'acceptabilité des phrases données dans la littérature varie beaucoup d'un locuteur à un autre, à commencer par l'exemple (3) dont je doute moi-même de l'acceptabilité. De plus, dans un contexte où un antécédent local est compatible en termes d'accord avec le possessif, tout autre référent est exclu, comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

(5) *Paul_i est consterné : Julie_j a cassé sa_{j/*i} propre tondeuse.*

Dans cet exemple, il est difficile, sinon impossible, d'imaginer que le locuteur veut référer à la tondeuse de Paul.

Il semble donc nécessaire, à plus forte raison dans le cadre d'une recherche qui met l'accent sur le caractère graduel des contraintes grammaticales, de dissocier les formes neutres, qui n'ont pas de contrainte de liage, des formes emphatiques qui ont des préférences de liage claires mais non catégoriques.

Notons que le terme d'emphatique englobe deux dimensions dans la tradition grammaticale. Il est dérivé du mot *emphase* et implique donc que la forme est marquée et qu'elle s'oppose à une variante non marquée. Cependant le terme « forme emphatique » désigne ici un sous-ensemble de formes exprimant l'emphase qui ont, le plus souvent, des contraintes de localité pour leur antécédent.

Dans cette thèse, je considérerai que les proformes emphatiques ont un biais pour un antécédent local. Inversement, mon analyse (particulièrement dans le chapitre 6) prend en compte des formes (telles que *ce dernier* et *celui-ci*) dont les contraintes d'usage ne sont habituellement pas

considérées d'un point de vue du liage au sein de la phrase, mais qui ont des contraintes impliquant qu'elles ont tendance à ne pas prendre le sujet le plus proche comme antécédent. Pour résumer, dans la suite de cette thèse je distinguerai deux couples de formes : d'une part, les réfléchis et les antiréfléchis qui sont globalement en distribution complémentaire avec des fortes contraintes de liage et dont l'usage repose principalement sur des considérations grammaticales et, d'autre part, les formes neutres et biaisées qui ne sont jamais en distribution complémentaire et dont l'usage repose principalement sur critères non syntaxiques (emphase, désambiguïsation, etc.). La figure 2.1 représente cette distinction.

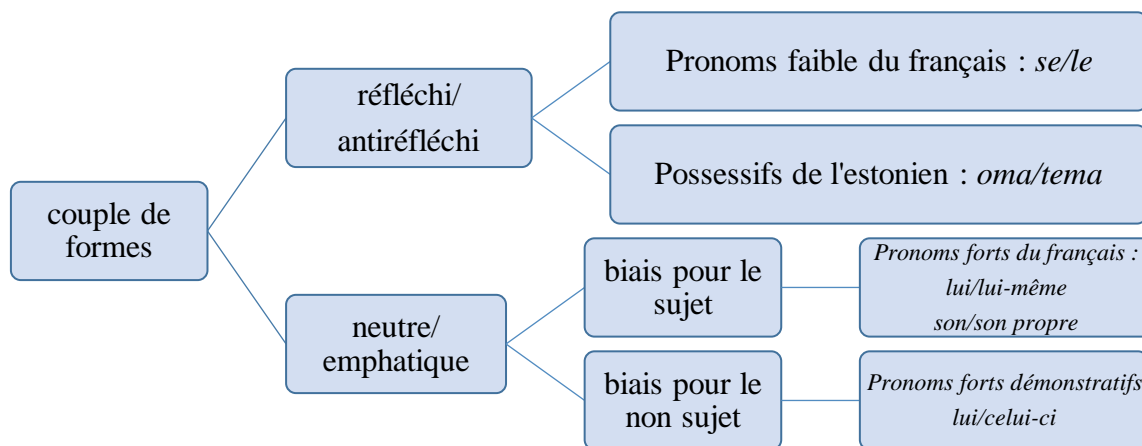


Figure 2.1 : Différents types de proformes étudiées dans cette thèse

2.1.2. Pronom vs. proforme

Par la suite, j'éviterai d'utiliser le terme de *pronom* qui est problématique à deux égards. D'une part, dans la théorie du liage traditionnelle, le terme de *pronoun* est très souvent associé aux proformes nécessairement libres, tandis que l'adjectif *pronominal* permet de décrire les anaphores et les proformes libres. D'autre part, il n'existe pas d'unité terminologique au sein de la communauté scientifique francophone (Zribi Hertz, 1996) utilise par exemple la terminologie chomskyenne). Par ailleurs, comme ma thèse porte principalement sur les possessifs, le terme de *pronom* est maladroit car polysémique. Dans certaines traditions grammaticales, comme la tradition slave, *pronom possessif* désigne un mot exprimant le possesseur (*její knihovny* « **son** livre »), tandis que dans d'autres traditions on désigne par ce terme une proforme exprimant le possesseur et le possédé (*le sien*).

Pour éviter ce type d'ambiguïtés, je préfère parler de *proforme*, de *proforme possessive*, de *proforme réfléchie*, ou simplement de *possessif* ou de *réfléchi*.

2.1.3. Possessif vs. non possessif

Dans ce travail, je me concentre sur les possessifs réfléchis. Afin de mener à bien cette étude, je suis souvent amenée à comparer les réfléchis possessifs aux réfléchis non possessifs. Dans la littérature, quand il est question de *réfléchi* ou de *pronom réfléchi*, il est généralement question de ce que j'appellerai par la suite *réfléchi non possessif*. Cette désignation peut surprendre, puisque nous ne concevons pas ces formes par opposition aux possessifs. Toutefois, aucune autre désignation ne m'a paru convenir¹. Le terme de *réfléchi en position argumentale* est inexact car il n'inclut pas les réfléchis en position d'ajout et qu'il exclut implicitement qu'un possessif puisse être un argument du nom. De même, le terme de *réfléchi dépendant d'un verbe* ne convient pas, car certains réfléchis non possessifs peuvent dépendre d'une adposition (*On a la vie devant soi, fier de soi*). Pour ces raisons, le terme de *réfléchi non possessif* semble plus pertinent.

Je prends une acception assez large du terme *possessif*, à plusieurs égards. Je considère comme possessif toute proforme qui se combine avec un nom et qui permet d'exprimer une relation de possession canonique², c'est-à-dire une relation qui unit un possesseur animé et un possédé inanimé concret. Cette définition inclut donc les proformes qui permettent d'exprimer autre chose qu'une relation de possession au sens strict, comme les termes de parenté, la relation partie-tout, agent-action, etc. et que l'on peut regrouper sous le terme vague de *possession au sens large*. Dans les langues étudiées dans cette thèse, le possessif ne permet pas de distinguer ces différents types de possession. Par ailleurs, cette définition regroupe des formes spécifiques à l'expression de la possession au sens large, comme les possessifs du français, mais également, dans les langues où il n'existe aucune stratégie spécifique à l'expression de la possession, des stratégies plus générales telles que les pronoms personnels au génitif, comme c'est le cas en estonien.

2.2. Réflexivation et réfléchi

Je vais exposer ici brièvement ce que l'on entend habituellement par *réflexivation* à savoir une opération sur la valence, qui se manifeste le plus souvent dans la morphologie du verbe, et

¹ Le terme de *non possessif* n'est en réalité pas si rare. Il est par exemple utilisé par Hellan (1988).

² J'exclus donc les sujets des verbes de possession, et les possesseurs externes qui dépendent du verbe tel que *lui* dans l'exemple (1).

(1) *Je lui ai tatoué le dos.*

l'usage de proformes impliquant la coréférence avec un participant de la phrase. Ces deux familles de procédés, bien qu'ayant la même fonction (l'expression de la coréférence), doivent être distinguées.

2.2.1. La réflexivation comme opération sur la valence

Une longue tradition linguistique (Faltz, 1977 ; Grimshaw, 1980 ; 1990 ; Wehrli, 1986 ; Chierchia, 2004 ; Reinhart & Siloni, 2004 ; Haspelmath & Müller-Bardey, 2008 ; Creissels, 2007) décrit la réflexivation comme une réduction de la valence du verbe, en raison de la coréférence de deux coarguments du verbe. Cette réduction peut être représentée comme en (6).

- (6) a. laver $\langle \theta_1, \theta_2 \rangle$
 b. Réduction : R(se laver) $\langle \theta_1 \rangle$
 c. R(se laver)(x) \leftrightarrow (x lave x)

Le verbe *laver* requiert deux arguments θ_1 et θ_2 . La réflexivation consiste à réduire la valence du verbe et à n'avoir plus qu'en seul argument θ_1 . Dans ce cas, le verbe obtenu a un sens réfléchi et correspond sémantiquement au verbe laver dont les deux arguments auraient le même référent.

Ce phénomène sémantico-syntaxique peut se manifester par l'usage de suffixes verbaux réfléchis comme en thulung dans l'exemple (7).

- (7) *Memma th Δ -si-m th Δ -si-m- η a sintha ko η η a je*
 ensuite cacher-REFL-NMLZ cacher-REFL-NMLZ-INT nuit seulement sortir
 Ensuite, il se cache et se cache seulement quand la nuit tombe.

(Lahaussais, 2016)

- (8) *Tshimori wo thak-a me-gonu- η a*
 balais aussi cacher-2SG.IMP DEIC-dedans-INT
 Cache le balai à l'intérieur.

(Lahaussais, 2016)

On peut voir en (7) que le marqueur de réflexivité *-si(t)*, fait partie de la morphologie du verbe et n'est pas une proforme équivalente à un pronom personnel. Il n'est par exemple pas possible d'insérer un élément entre la racine du verbe et le suffixe réfléchi.

En (7), la valence du verbe réfléchi est réduite par rapport à sa contrepartie non réfléchie en (8), comme l'illustrent les valences du verbe *th Δ mu* et *th Δ simu* en (9).

- (9) $th_{\Delta}mu$ | $th_{\Delta}k$ | $\langle \theta_1, \theta_2 \rangle$ *cacher*
 $th_{\Delta}simu$ | $th_{\Delta}k-sit$ | $\langle \theta_1 \rangle$: *se cacher*

Les marqueurs de voix réfléchie (*verbal reflexives* pour Faltz (1977), et *reflexive voice markers* pour Haspelmath (2019)) indiquent dans la morphologie du verbe une réduction de la valence qui s'explique par le fait que deux rôles sémantiques sont remplis par le même référent. Généralement, ce marqueur de voix réfléchie apparaît à l'intérieur de la flexion. Le plus souvent ce morphème ne s'accorde pas en personne ni en nombre. Pour ce type de marquage de réflexivité, la frontière entre morphologie flexionnelle et dérivationnelle n'est pas toujours nette.

2.2.2. Les proformes réfléchies

Faltz (1977) et Haspelmath (2019) distinguent les proformes réfléchies (*NP reflexives* pour Faltz et *Reflexive nominals (or pronouns)* pour Haspelmath) des marqueurs de voix réfléchie. Les proformes réfléchies, très répandues dans les langues du monde, se comportent comme des noms : elles peuvent par exemple porter une marque de définitude (c'est le cas en basque, comme l'atteste l'exemple (10)), porter une marque personnelle (comme on peut le voir dans l'exemple (11) qui est en finnois), et même les deux (en grec moderne, comme on peut le voir en (12)). Ce type de marquage est impossible pour les suffixes verbaux qui indiquent un changement de la valence du verbe.

- (10) *Geu-re* *buru-a* *engaina-tzen* *d-u-gu*.
 1PL-GEN REFL-DEF décevoir-IPFV 3SG.PRS.OBJ-AUX.TR-1PL.ERG
 Nous nous décevons.

(Evseeva & Salaberri, 2018: 400)

- (11) *Tyttö* *pes-i* *itse-nsä* *nopeasti*.
 fille.NOM laver-PST.3SG REFL-3 rapidement
 La fille se lave rapidement.

(Sakuma, 2013)

- (12) *O* *Πέτρος* *αγαπάει* *τον* *εαυτό* *του*.
O *Pétros* *aghapái* *ton* *eaftó* *tu*.
ART.DEF Petros aimer DEF REFL 3SG.POSS
Petros s'aime.

(Anagnostopoulou & Everaert, 1999 : 101)

Tout comme les noms, dans certaines langues, ces formes peuvent apparaître en isolation, ce qui n'est pas le cas des autres types de marqueur de réflexivation. Par exemple, comparons ce qu'il est possible de faire en anglais (13), mais pas en thulung (14).

- (13) - *Who did Paul burn?*
 - *Himself*.
(14) - **Si(t)¹*.

Dans ce cas, la proforme réfléchie n'implique aucun changement sur la valence et est simplement en opposition paradigmatique avec sa contrepartie antiréfléchie (*him*). Notons par ailleurs que dans les langues à proformes réfléchies, l'usage du réfléchi ne se limite pas aux arguments du verbe, comme l'atteste l'exemple (15) où le réfléchi *herself* apparaît en ajout. Haspelmath (2019) constate que les morphèmes indiquant la réduction de la valence codent uniquement la coréférence le sujet et l'objet (direct ou indirect).

- (15) *Jane wears that dress for herself.*

Par ailleurs, certaines proformes réfléchies ont un antécédent non local, c'est-à-dire que la proforme et l'antécédent ne dépendent pas du même verbe. Par définition, ces réfléchis à longue distance n'expriment pas une relation entre deux arguments d'un verbe, mais la relation de coréférence entre le dépendant d'un verbe enchâssé et le sujet du verbe enchâssant, comme on peut le voir dans l'exemple (16) du mandarin. Là encore, lorsque *ziji* a pour antécédent *Zhangsan* ; la valence de *jièshào* est la même que dans une construction non réfléchie.

- (16) *张三* *让* *李四* *介绍* *自己*。
Zhāngsān_i *ràng* *Lǐsì_j* *jièshào* *zìjǐ_{ij}*.
Zhangsan demander Lisi présenter REFL
Zhangsan demande à Lisi de se/le présenter.

Il faut noter que les deux stratégies que je viens de présenter ne sont pas mutuellement exclusives dans une langue. Prenons l'exemple de l'estonien qui a systématiquement la possibilité d'exprimer la réflexivité par une proforme réfléchie et une possibilité, moins

¹ Le seul moyen de répondre à la question sans répéter le verbe est d'utiliser la forme emphatique *utwapja*.

fréquente, d'exprimer la réflexivité au moyen d'un morphème de voix réfléchie *-u-* qui réduit la valence du verbe, comme dans les exemples (17) a.-c. .

(17) a. [...] *sest emand Vaarmann-i sõna-d ärrita-s-id*
 car dame.NOM Vaarmann.GEN mot-PL.NOM irriter-PST-3PL
 teda.

3SG.PART

[...] car les paroles de dame Vaarmann l'énervaient.

(Tammsaare via CoPEF)

b. *Ta [...] *ärritu-s kergesti.**
 3SG.NOM irriter-REFL-PST.3SG facilement

Elle s'énervait facilement.

(Hone traduisant Servan-Schreiber via CoPEF)

c. [...] *mistõttu ta ärrita-b ennast ja teis-i.*
 donc 3SG.NOM irriter-3SG REFL.PART et autre-PART.PL

[...] il énerve donc lui-même et les autres.

(web¹)

2.2.3. Marqueur d'argument réfléchi

Certaines formes ne se prêtent pas à la dichotomie qui oppose les proformes indiquant la coréférence et les morphèmes verbaux impliquant une réduction de la valence. L'une des langues les plus documentées qui illustre ce cas est le français. Je présenterai ici très brièvement quelques arguments en faveur du statut de *se* comme marqueur d'opération sur la valence et d'autres arguments en faveur de son statut de proforme. Enfin, je présenterai le point de vue défendu par Haspelmath (2019) pour qui aucune de ces analyses n'est satisfaisante. J'exposerai ensuite très succinctement les autres problèmes posés par l'analyse de *se* en français.

Reinhart et Siloni (2005), Creissels (2006 ; 2007) soutiennent que *se* est un marqueur de voix réfléchie. Ils avancent plusieurs arguments, notamment le fait que les verbes pronominaux ont des comportements très proches des verbes intransitifs. Certains verbes pronominaux sont par exemple compatibles avec la construction impersonnelle, alors que leur contrepartie pronominale non réfléchie (construite avec *le* au lieu de *se*) ne l'est pas, comme le montrent les exemples (18) et (19) :

¹ <https://bazovo.ru/et/infectious-diseases/pobedit-depressiyu-bez-lekarstv-kak-spravitsya-s-depressiei-bez/> consulté le 3 janvier 2021.

(18) *En deux heures, il s'est succédé une cinquantaine de patients pour la vaccination.*

(19) **En deux heures, il l'est succédé une cinquantaine de patients pour la vaccination*

Si *se* et *le* étaient des pronoms et que, par conséquent, les verbes en (18) et en (19) avaient la même valence, les exemples (18) et (19) devraient être également acceptables. Ce n'est pas le cas, seule la forme réfléchie est compatible avec la construction impersonnelle. Or, cette construction requiert un verbe intransitif, comme l'illustre l'exemple suivant :

- (20) a. *Des accidents arrivent souvent sur l'autoroute.*
b. *Il arrive souvent des accidents sur l'autoroute.*

Je ne consacrerai pas plus de temps à ce point de vue. Creissels (2007) présente d'autres arguments.

Les auteurs de la Grande Grammaire du Français (Abeillé & al., 2021), désormais GGF, quant à eux, considèrent que *se* est bel et bien une proforme qui a la particularité de pouvoir correspondre ou non à un complément. Ainsi, tout comme ses contreparties antiréfléchies *le* et *lui*, il peut correspondre à un complément, comme l'illustrent les exemples (21) et (22), tandis que dans les exemples (23) et (24), le *se* ne correspond pas à un complément et ne peut donc pas être remplacé par *le*.

(21) *Il se/le prépare.*

(22) *Il se/lui parle.*

(23) *Paul s'/*l'évanouit souvent.*

(24) *La laine se/*le lave à l'eau froide. (GGF)*

Haspelmath (2019) juge que la dichotomie qui oppose marqueurs de voix réfléchie et proformes réfléchies n'est pas suffisante pour rendre compte de la variété des phénomènes existants dans les langues naturelles. Il propose une troisième catégorie, les marqueurs réfléchis d'argument (*Reflexive argument markers*). Cette dernière catégorie permet de décrire des langues telles que le français, le swahili ou l'abkhaze. En français, le marqueur de réfléchi *se* est très proche d'un marquage de l'objet en ce qu'il occupe la même place dans le squelette du mot qu'un objet pronominal non réfléchi et ne peut apparaître en présence de ce dernier.

- (25) a. *Marie me regarde*
b. *Marie se regarde*
c. ** Marie se le regarde/* Marie le se regarde*

Le pronom faible *se* occupe la même position que *me*, *te*, *nous* et *vous* qui peuvent-être ou non des réfléchis. Notons également que *se* n'est pas à proprement parler en distribution complémentaire avec *le* puisqu'ils peuvent apparaître conjointement (comme dans la phrase *Il se le dit*) mais les deux pronoms faibles ne peuvent pas correspondre au même argument.

Le pronom faible antiréfléchi *le*, tout comme *se*, n'est donc pas un mot (mais un affixe) dans la mesure où son comportement n'est pas celui d'un SN. Il ne peut pas apparaître en isolation ou bien en complément de préposition, il est nécessairement adjacent au verbe.

- (26) a. - *Qui Marie regarde-t-elle ?*
 - **le/se.*
 b. **Marie parle de le/se.*

Par ailleurs, l'un des problèmes posés par le réfléchi *se* du français est qu'il permet l'expression de phénomènes qui ne relèvent pas de la réflexivité. On peut citer par exemple le cas de la construction médio-passive, illustrée par l'exemple (27)

- (27) *Pour une meilleure conservation, les œufs ne se lavent pas et se conservent à température ambiante.*

Les *se* de cette phrase n'expriment en rien la coréférence entre deux arguments mais sont équivalents à la voix moyenne. Le moyen repose sur un changement de la valence (promotion de l'objet à la fonction de sujet). Bien que la réflexivation et la voie moyenne soit deux phénomènes distincts, beaucoup de langues les expriment par le même procédé. Cela ne permet en rien d'établir avec certitude que le *se* réfléchi marque une opération sur la valence, mais cela est un argument de plus pour cette hypothèse.

Les verbes dit *intrinsèquement* ou *essentiellement pronominaux*, comme dans les exemples (28) et (29) constitue une troisième famille de cas où la forme *se* est utilisée. Cette utilisation de *se* ne manifeste ni la coréférence ni une opération sur la valence.

- (28) *Pierre s'évanouit à la vue du sang.*
 (29) *Je me suis abstenue de répondre.*
 (30) *Léa s'est autoévaluée.*
 (31) **Pierre a évanoui Jean.*
 (32) **J'ai abstenu Pierre de répondre.*
 (33) **Léa a autoévalué Pierre.*

Les *se* des verbes des exemples (28) à (30) ressemblent à un affixe dérivationnel qui se serait combiné avec d'autres avec une base qui n'existe pas (ou plus) seule, de la même manière que le nom *compétition* a l'apparence d'un dérivé verbal (de type *polluer* -> *pollution*), mais qu'il n'existe pas de verbe correspondant au point de départ de la suffixation.

Il existe d'autres verbes, tel que (*s'*)*approcher*, qui ont une version réfléchie et une version non réfléchie, pour lesquels cette dichotomie opposant la coréférence des arguments et la médiopassivité n'est pas pertinente. La structure argumentale des deux membres de cette paire diffère : le verbe non réfléchi *approcher* sous-catégorise un sujet et un objet, tandis que la version réfléchie *s'approcher* a pour argument un syntagme prépositionnel. Cependant l'argument sujet du verbe réfléchi ne correspond pas à un objet coréférent au sujet du verbe non

réfléchi. Les représentations de la structure argumentale des deux verbes en (36) sont en réalité équivalente.

- (34) *Marie approche Pierre/de Pierre*
 (35) *Marie s'approche de Pierre.*
 (36) *Approcher < θ_1, θ_2 >*
*S'approcher < θ_1, θ_2 >. *s'approcher < θ_1 >.*

Il existe aussi un autre type de verbes réfléchis qui soulèvent un certain nombre de questions, il s'agit des verbes dérivés en *auto-* que décrit Labelle (2008 ; 2020). Ces verbes ont la particularité d'être sémantiquement intransitifs : ils n'admettent qu'un seul argument. Comme on peut le voir en (37), ce type de verbe est incompatible avec un objet, tout comme les verbes essentiellement pronominaux des exemple (28) et (29), et contrairement au verbe réfléchi des exemples (21) et (22).

- (37) **Léa a autoévalué Pierre.*

Cependant les verbes préfixés en *auto-* ne sont pas tout à fait aussi sémantiquement intransitifs que les verbes intrinsèquement pronominaux. En effet, le dérivé n'a qu'un seul argument qui correspond aux deux arguments syntaxiques du verbe d'origine, et d'un point de vue sémantique, il existe bien deux rôles sémantiques distincts (pour le cas de *autoévaluer*, il y a un agent, qui évalue, et un thème, qui est évalué). Par ailleurs, la réduction de la valence est exprimée deux fois : une première fois par le réfléchi *se* et une seconde fois par le préfixe *auto-*.

- (38) a. *évaluer < θ_1, θ_2 >*
 b. *R(s'évaluer)(x) ↔ (x évalue x)*
 c. *R'(s'autoévaluer)(x) ↔ (x évalue x)*

Les verbes en *se* du français ont donc des propriétés très diverses. Parmi ces verbes, s'il est évident que certains sont réfléchis (tels que *s'aimer*) et que d'autres ne le sont pas (comme les constructions médio-passives), il existe également d'autres types de verbes qui partagent des caractéristiques avec les premiers et d'autres caractéristiques avec les seconds, ce qui rend leur analyse d'autant plus complexe. La dichotomie opposant les proformes exprimant la coréférence et la réduction de la valence du verbe est trop simpliste pour rendre compte de la complexité du phénomène.

Pour résumer, la réflexivité désigne le fait que deux participants de la phrase sont coréférents. Je qualifie provisoirement de *réfléchie* toute stratégie grammaticale qui utilise un marqueur explicite pour exprimer qu'une même entité remplit deux rôles sémantiques vis à vis du prédicat exprimé au sein d'une même phrase. Il peut s'agir d'une opération sur la valence (opération de

réflexivation) dans laquelle les deux rôles sémantiques endossés par le même référent correspondent aux dépendants d'un même prédicat. Dans ce cas, les deux rôles sémantiques ne sont exprimés que par une seule expression référentielle. Il peut également s'agir d'une proforme réfléchie, dans ce cas, les deux rôles endossés par le référent ne correspondent pas nécessairement aux dépendants d'un même prédicat (réfléchi à longue distance). Les deux arguments sont exprimés par deux expressions référentielles¹.

2.2.4. Les possessifs réfléchis

Dans cette thèse, je me concentre sur les possessifs réfléchis, du type de celui présent dans l'exemple (39) qui est en danois :

(39) *Faderen_i vaskede sin_i søn.*
 père.DEF laver.PST REFL.POSS fils
 Le père_i lave son_i fils.

(Lundquist, 2014 b)

Autrement dit, je m'intéresse à des formes qui ne sont jamais l'argument d'un verbe. La question de la réduction de la valence n'entre donc pas en jeu ici car en (39), le possessif réfléchi *sin* n'est pas un argument du verbe, mais un dépendant d'un argument du verbe (*søn*). La valence du verbe est la même que dans l'exemple (40)²:

(40) *Faderen_i vaskede hans_j søn.*
 père.DEF laver.PST POSS.3SG fils
 Le père_i lave son_j fils.

(adapté de Lundquist, 2014 b)

J'ai donc choisi d'ignorer la question de la réflexivité au sens large, qui contribue au domaine qui m'intéresse sans être une question centrale pour ma recherche. Par ailleurs, je ne m'avancerai pas à décrire la manière dont ces deux domaines s'articulent.

Toutefois, force est de constater que, parmi les langues présentant des possessifs réfléchis que j'ai pu documenter, toutes présentent des proformes objet réfléchies.

¹ Dans le cas des langues pro-drop, le sujet peut ne pas être réalisé, si c'est le cas, il n'y a donc qu'une seule expression référentielle (la proforme réfléchie).

² Je considère ici la variété la plus normée de danois, parlée au Sud-Est, dans laquelle les deux formes sont en distribution complémentaire dans les phrases simples. La situation au Nord-Ouest du pays est plus complexe (Lundquist, 2014 b).

2.3. Théorie du liage et distribution des proformes

Je vais maintenant définir rapidement ce que sont les contraintes de liage, sans pour autant faire un état de l'art exhaustif. Je montrerai que les définitions habituellement proposées font émerger un certain nombre de questions dès lors qu'on les applique aux possessifs. L'étude des possessifs réfléchis et antiréfléchis remet partiellement en question la pertinence même du concept de domaine de liage et souligne l'importance de prendre en considération l'existence de contraintes non catégoriques.

2.3.1. Définition des contraintes de liage

Chomsky (1980, 1981) est l'un des premiers à avoir étudié les contraintes syntaxiques sur la coréférence des proformes, dans sa théorie du liage. Cependant, je m'appuie ici, non pas directement sur les textes de Chomsky, mais sur la synthèse faite par Büring (2005), qui est plus récente et synthétise différentes approches au sein de la tradition générative. Je désignerai dorénavant ces idées *théorie du liage traditionnelle*.

On peut décrire les contraintes de liage de la façon suivante : toute proforme réfléchie ou antiréfléchie peut être assortie de contraintes de liage, qui peuvent être appliquées aux différentes configurations rencontrées dans les langues, et qui ont la forme générale suivante :

- (41) $X \{ \text{doit, ne doit pas} \}$ être lié dans le domaine D par une expression (qui a la propriété P)

D correspond au domaine de liage, il en existe plusieurs que j'exposerai en 2.3.2 ; P correspond au sujet et/ou au centre logophorique.

La formulation en (41) permet de formuler les principes (A, B et C) de la théorie du liage, que je redonne ici :

- (42) *Principe A : Tout réfléchi doit être lié dans son domaine de liage.*
Principe B : Tout antiréfléchi doit être libre (non- lié) dans son domaine de liage.
Principe C : Toute expression nominale doit être libre

À titre d'illustration, prenons en considération les réfléchis de trois langues qui ont des comportements très différents :

- (43) *Céline se lave.*
(44) *Jane_i talks to Mary_j about herself_{ij}.*

- (45) 张三 知道 李四 要 介绍 自己。
Zhāngsān_i zhīdào Lǐsì_j yào jièshào zìjǐ_{ij}.
Zhangsan savoir Lisi FUT présenter REFL
Zhangsan_i sait que Lisi_j va se_j/le_i présenter.

Ici, *D*, le domaine de liage, s’instancie de trois manières différentes : en français (exemple (43)), le domaine de liage pertinent est le domaine coargumental qui comprend les arguments du verbe dont dépend le réfléchi. En anglais (exemple (44)), le domaine de liage pertinent est le domaine du sujet, c’est-à-dire que l’antécédent du réfléchi est compris dans un domaine défini comme le plus petit syntagme contenant le réfléchi qui inclut un sujet (autrement-dit l’antécédent est dans la dépendance de la première tête dont dépend le réfléchi et qui a un sujet). Dans ce cas, le domaine sujet se trouve coïncider avec à la phrase à temps fini, mais dans d’autres configurations, que je détaille en 2.3.2.3, *D* est en réalité plus restreint que la phrase à temps fini. Dans le sens donné par Chomsky (1981 : 212), que reprend Büring, le terme *sujet* ne désigne pas seulement le sujet grammatical mais également le possessif au sein d’un syntagme nominal.

Enfin, en chinois mandarin, le domaine pertinent est la phrase racine. Autrement dit, le réfléchi *ziji* peut avoir deux antécédents : le sujet local (*Lisi*) ou le sujet non local (*Zhangsan*).

D’autre part, le réfléchi de l’anglais se distingue de celui du français et du mandarin, car il n’est pas exclusivement orienté vers les sujets. Dans l’exemple (44), l’antécédent du réfléchi peut être le sujet de la phrase, *Jane*, ou bien de l’objet, *Mary*, qui est moins oblique que le complément de la préposition *about*.

Le schéma en (41) permet ainsi de rendre compte à la fois des usages de *se*, *herself* et *ziji*, qui ont pourtant des contraintes très différentes.

La notion de *centre logophorique* (Hagège, 1974), qui désigne la source de la pensée ou de la parole, n’est pas directement pertinente ici, car aucune des langues que j’ai documentées ne présente de proforme indiscutablement logophorique. Pour autant la notion de logophoricité prise dans un sens plus large pourrait être pertinente dans l’étude de l’usage des emphatiques (Zribi, 1995).

Le schéma en (41) fait intervenir la notion de liage, qui implique elle-même la notion de commande. Je commencerai par définir cette dernière notion.

Différents cadres théoriques adoptent différentes définitions de la relation structurale qui intervient dans le liage syntaxique : dans la théorie du liage originale (Chomsky, 1980), la *c-commande* repose sur l’examen de la structure d’un arbre de constituance. En LFG, la *f-commande* repose quant à elle sur la hiérarchie fonctionnelle (Bresnan & al., 2015 : 229). Enfin, en HPSG, la *o-commande* est définie en fonction des listes de valence (Pollard & Sag, 1992).

Je reprends à Büring le terme générique de « commande »¹ et j'adopte une définition aussi consensuelle que possible qui vise à capter l'intuition fondamentale, les détails formels important peu pour mon propos.

La commande peut être définie ainsi :

- (46) *Le constituant X commande le constituant Y si :*
(i) *X et Y sont codépendants et X est moins oblique que Y*
(ii) *Il existe Z et T tels que*
- *X et T sont des dépendants de Z*
- *X est moins oblique que T*
- *Y est contenu dans T*

Les exemples (47) et (48) permettent d'illustrer ces différentes configurations.

- (47) *[Paul]_x regarde [Jean]_y.*

En (47), *Paul* et *Jean*, respectivement sujet et objet du verbe *regarder*, sont les coarguments de ce même verbe. Le sujet est moins oblique que l'objet. On peut donc dire que *Paul* commande *Jean*.

- (48) *[Paul]_x ne [supporte]_z pas [les critiques contre lui]_y_T.*

Dans l'exemple (48), la relation entre *Paul* et *lui* est plus complexe. *Paul* (*X*) et *les critiques contre lui* (*T*) sont coarguments du verbe *supporter* (*Z*) et la proforme *lui* (*Y*) est contenue dans *T*. On peut donc en conclure que *Paul* commande *lui*.

Le liage peut-être défini ainsi :

- (49) *X lie Y si X commande Y et :*
(i) *X est référentiel et X et Y ont le même référent,*
(ii) *X est quantificationnel et Y est interprété comme une variable sémantiquement liée par X,*
(iii) *X est interrogatif et Y est interprété comme une variable sémantiquement liée par X,*
(iv) *Y est un pronom de type E référentiellement dépendant de X.*

L'exemple (50) illustre le cas où la proforme a le même référent que son antécédent. Dans l'exemple (51), la proforme est interprétée comme une variable liée par un syntagme quantificationnel. En (52), la proforme est sémantiquement liée par l'interrogatif *quel étudiant*. Enfin, dans l'exemple (53), la proforme est un pronom de type E.

¹ Il faut noter que Langacker (1969) donne une définition légèrement différente de la commande quand il définit sa *precede-and-command*, mais l'enjeu de sa recherche n'est pas directement lié à la problématique qui est centrale ici : son objectif est de décrire l'usage des syntagmes nominaux et des pronoms, tandis qu'il est question ici de la distribution des formes réfléchies et antiréfléchies.

- (50) *Marie_i se_i regarde dans le miroir.*
 (51) *Personne_i ne se_i questionne suffisamment.*
 (52) *Quel étudiant_i s'est regardé dans le miroir ?*
 (53) *Quand le chat attrape une souris_i, il ne la_i mange jamais en entier.*

L'exemple (51) signifie qu'il existe aucune personne x telle que x questionne suffisamment x . La phrase en (52) demande quel étudiant x a regardé x dans le miroir. Enfin, la phrase en (53) pose que quand le chat attrape une souris, il ne mange jamais en entier la souris qu'il a attrapée (et qui n'est, a priori, pas la même d'une fois à l'autre).

La notion de liage recoupe partiellement celles de coréférence et d'antécédence mais présente un certain nombre de différences. La coréférence et le liage se distinguent par deux aspects : le liage implique une relation de commande asymétrique que n'implique pas la relation de coréférence. Par ailleurs, la notion de coréférence n'est pertinente que lorsqu'il est question d'expression référentielle (comme en (50)), mais pas lorsqu'il est question de variable liée comme dans les exemples (51) à (53)). Pour la différence entre la coréférence et l'antécédence, elle réside principalement ici encore dans le fait que cette dernière notion est applicable aux expressions référentielles et aux variables liées. Par ailleurs, la coréférence et l'antécédence sont des notions plus larges qui ne se limitent pas à la phrase, contrairement à la notion de liage.

2.3.2. Domaines de liage

Je décris brièvement dans cette partie les différents domaines de liage présentés par Büring (2005). Il ne prétend pas en faire un inventaire exhaustif, bien qu'il lui semble que ces domaines concernent un grand nombre de formes au sein des langues¹. Ces domaines de liage ont pour but de décrire l'usage d'une proforme dans tous les contextes syntaxiques possibles.

2.3.2.1. Domaine racine (root domain)

Ce domaine de liage est constitué de la phrase racine dans sa totalité.

La proforme peut par exemple se trouver dans une phrase complétive et son antécédent dans la matrice qui enchâsse la phrase comportant la proforme, comme l'illustre l'exemple (54).

- (54) *Paul s'étonne que Louise ne l'aime plus.*

Ce domaine de liage est celui des réfléchis que l'on appelle « à longue distance ». Il n'en existe ni en français ni en anglais. On peut toutefois mentionner les réfléchis à longue distance du japonais (*zibun* comme dans l'exemple (55)), du chinois mandarin (*ziji* dans l'exemple (45)),

¹ Ces domaines portent des noms différents selon les auteurs : *Root S*, *Minimal Finite Domain*, *Minimal Complete Nucleus*, et *Coargument Domain* dans Dalrymple (1993). Dans Koster et Reuland (1991), ces domaines sont appelés *Domain 3*, *Domain 2*, et *Domain 1*.

de l'islandais (*sig* dans l'exemple (56)) ou encore *aapan* en marathi comme dans l'exemple (57).

- (55) ジョン-は [誰も-が 自分-を 責め-た と] 思っ-た。
John-wa [daremo-ga zibun-o seme-ta to] omot-ta.
 John-TOP tout.le.monde-NOM REFL-ACC accuser-PFV COMP penser-PFV
 John pensait que tout le monde l'accusait.

(Sportiche, 1986 : 372)

- (56) *Jóni segir að Péturj raki sigij.*
 Jón dire COMP Pétur raser.SUBJ REFL
 Jón dit que Pétur se/le rase.

(Hyams & Sigurjónsdóttir, 1990 : 58)

- (57) *Tom_i mhanat hota ki Sue_j ni aaplyaalaa_i maarle.*
 Tom dire COMP Sue ERG REFL-ACC frapper
 Tom a dit que Sue l'a frappé.

(Dalrymple, 1993)

2.3.2.2. Domaine du verbe fini (tense domain)

Le *domaine du verbe fini* est constitué par la plus petite phrase à temps fini contenant la proforme.

- (58) *Paul s'aime.*

Ce domaine est notamment celui d'un certain nombre de possessifs réfléchis et de réfléchis non possessifs, comme l'illustre l'exemple suivant de l'estonien :

- (59) *Peeter palu-s Pauli-l enda-st rääki-da.*
 Peeter.NOM demander-PST Paul-ADE REFL-ELA parler-INFII
 Peeter a demandé à Paul de parler de lui_{i/j}.

2.3.2.3. Domaine du sujet (Subject domain)

Cette désignation, choisie par Büring, prête à confusion, mais afin de ne pas rajouter de la confusion à la confusion, et son travail faisant autorité, je garderai son terme que je traduis par *domaine du sujet*.

Le domaine du sujet est le plus petit constituant qui contient la proforme et un sujet. La notion de sujet englobe ici aussi bien le sujet grammatical que le possessif qui, selon Büring reprenant Pollard et Sag (1992) reprenant eux-mêmes Chomsky (1981), est l'argument le moins oblique d'un nom. Ainsi dans l'exemple (60), le coargument le moins oblique de la proforme est le

génitif *Mary's*, tandis qu'en (61), *herself* n'a pas de coargument dans le syntagme nominal (le déterminant *a* n'exprime pas un argument), le domaine de liage comprend donc le sujet au-dessus, *Mary*. Cette définition constitue une généralisation prédisant avec précision que l'antécédent du réfléchi de l'anglais peut être dans certain cas le sujet de la phrase à temps fini ou non fini, et dans d'autres le possessif.

Notons ici que le sujet implicite d'un verbe (infinitif, impératif, ou fini dans une langue prodrop) compte comme un coargument, alors qu'il n'y a pas de possessif implicite dans le syntagme nominal. Autrement dit, le premier argument d'un nom est son possessif (s'il y en a un). Dans un cas comme (61), où le nom *picture* n'a pas de possessif, le domaine du sujet est la phrase complète, ce qui autorise le sujet *Mary* à être l'antécédent du réfléchi.

(60) *Ann_i saw [Mary_j's picture of herself_{j/*i}].*

(61) *[Mary_i saw a picture of herself_i]*

2.3.2.4. **Domaine coargumental**

Le domaine coargumental comprend la proforme, la tête dont elle est un argument syntaxique, et les autres arguments de cette tête.

Cette notion de domaine coargumental prend en compte deux dimensions distinctes. La première est que la proforme et son antécédent doivent être des arguments et non des ajouts de la tête dont ils dépendent. Ainsi en (62), *Paul* et *se*, l'objet du verbe *sacrifier*, sont des coarguments du verbe tandis que *pour ses enfants* est un ajout. Dans ce cas, *pour ses enfants* ne fait pas partie du *domaine coargumental* de *se* mais du *domaine fini*.

(62) *[[Paul se sacrifie]_{CD} pour ses enfants]_{TD}.*

L'autre dimension prend en compte que la proforme doit être dans une relation syntaxique directe avec l'antécédent. Ainsi en (63), *Paul* commande *aux aventures de son père*, de *son père* et *son*. Pour autant, *son* n'est pas un argument dépendant directement de la même tête que *Paul* et ne fait donc pas partie de son domaine coargumental.

(63) *Paul repense aux aventures de son père.*

(64) *Paul put his bag in front of him.*

Selon Büring, ce domaine de liage n'est pertinent que pour les formes libres, tel que *him* dans l'exemple (64) et non pour les réfléchis qui nécessitent un sujet.

Le tableau 2.1 reprend les différents domaines de liage et les illustre.

		exemple
Le domaine ... de <i>x</i>	Comprend l'ensemble des expressions référentielles dans la	

	dépendance de la première tête dont dépend x ...	
coargumental		[<i>about Kim</i>]
du sujet	et qui a un sujet	[<i>Joe's telling jokes about Kim</i>]
du verbe fini	et qui est un verbe fini	[<i>that they left upon Joe's telling jokes about Kim</i>]
Racine	et qui est la tête de la phrase racine.	[<i>It was reported that they left upon Joe's telling jokes about Kim</i>]

Tableau 2.1 : Récapitulatif des différents domaines de liage (adapté de Büring 2005 : 66).

Comme le fait remarquer Büring, dans les phrases simples, le plus souvent, ces quatre domaines coïncident et correspondent à la phrase racine.

(65) *John loves himself.*

Ainsi en (65), le domaine racine de la proforme *himself* correspond à toute la phrase, comme il n'y a qu'un verbe à temps fini, cette phrase correspond également au domaine du verbe fini. La proforme n'ayant pas de possessif, le domaine du sujet correspond également aux deux autres domaines mentionnés. Enfin, dans cette phrase, *John* et *himself* sont coarguments, le domaine coargumental correspond donc également à la totalité de la phrase.

Cela met en lumière qu'un seul exemple n'est pas suffisant pour décrire le domaine de liage d'une proforme.

2.3.3. Les possessifs réfléchis et la théorie du liage traditionnelle

Nous allons voir maintenant que la théorie du liage traditionnelle ne parvient pas à décrire les contraintes qui pèsent sur les possessifs.

2.3.3.1. Domaine de liage introuvable

Le principe du domaine de liage est que chaque proforme n'en a qu'un seul, quel que soit le contexte syntaxique où elle apparaît. Comme nous l'avons vu, un même domaine de liage peut correspondre à des situations syntaxiques très diverses. Cela est particulièrement clair pour le domaine du sujet qui peut être un SN (*Mary's picture of herself*), une phrase à temps non fini (*John asked Mary to talk about herself*), ou une phrase à temps fini (*Mary saw a picture of herself*) qui dans le cas d'une phrase simple correspond également au domaine de la phrase racine.

Certaines données, laissées de côté le plus souvent par la théorie du liage, viennent pourtant remettre en cause la possibilité d'établir un domaine de liage unique pour chaque proforme.

Considérons les données suivantes de l'estonien qui a la particularité d'avoir deux séries de possessifs : les possessifs réfléchis, renvoyant au sujet le plus souvent, et les possessifs antiréfléchis¹ renvoyant à un autre argument que le sujet ou étant libres. Comme nous pouvons le voir dans les exemples (66) à (68), ces possessifs sont en distribution complémentaire dans les phrases simples.

(66) *Ma loe-n oma raamatu-t.*
 1SG.NOM lire-1SG REFL.POSS livre-PART
 Je lis mon livre.

(67) *Ma loe-n sinu raamatu-t.*
 1SG.NOM lire-1SG 2SG.GEN livre-PART
 Je lis ton livre.

(68) **Sa loe-d sinu raamatu-t.*
 2SG.NOM lire-2SG 2SG.GEN livre-PART
 Tu lis ton livre.

Les exemples (67) et (68) laissent penser que le domaine de liage pertinent pour le possessif antiréfléchi est le domaine du verbe fini : en (67) *sinu* est libre dans ce domaine, c'est-à-dire qu'il n'est pas coréférent à un élément qui le commande et la phrase est grammaticale. Toutefois, les exemples (67) et (68) ne sont pas suffisants pour définir le domaine de liage de l'antiréfléchi possessif. En effet, en se fondant uniquement sur ces deux exemples, on peut considérer que le domaine de liage de *sinu* est la phrase racine, mais ce n'est en réalité pas le cas, comme l'atteste l'exemple suivant :

(69) *Sa saa-d aru, et sinu tavapärast eluviisi*
 2SG.NOM pouvoir-2SG raison COMP 2SG.GEN ordinaire.PART mode.de.vie.PART
kutsu-takse karantiini-ks.
 appeler-IMPERS quarantaine-TRS
 Tu comprends que ton mode de vie est ce qu'on appelle une quarantaine.

(Web²)

En bref, ces données laissent penser que le possessif antiréfléchi de l'estonien ne peut avoir pour domaine de liage le domaine racine ni le domaine coargumental. Seul le domaine sujet ou fini est donc possible.

¹ Les possessifs antiréfléchis de l'estonien sont des pronoms personnels au génitif.

² <https://edasi.org/58015/jonas-kaarnamets-usalda-ennast-rohkem-kui-arvad-et-oleks-oige/> consulté le 8 septembre 2021

Par ailleurs, pour un possessif réfléchi, la question de s’avoir si son domaine de liage est le domaine du sujet ou le domaine fini est délicate : en effet, le possessif étant toujours l’élément le moins oblique d’un syntagme nominal, son domaine sujet coïncide avec le domaine fini dans la grande majorité des contextes syntaxiques. Toutefois, s’il l’on veut pouvoir déterminer le domaine du réfléchi possessif de l’estonien, il faut considérer un exemple dans lequel le possessif a un domaine sujet plus restreint que son domaine fini, tel que l’exemple (70) où le possessif réfléchi dépend d’un nom lui-même enchâssé dans un syntagme. En estonien, dans cette configuration, le domaine du réfléchi possessif enchâssé est en effet le domaine fini, puisque *Paul* et *Peeter* peuvent être l’antécédent de *oma*.

- (70) *[Paul_i näe-b [Peetri_j pilti oma_{ij} poja-st]_{D. sujet}]_{D. fini}*
 Paul.NOM voir-3SG Peeter.GEN image.PART REFL.POSS fils-ELA
 Paul voit la photo que Pierre a fait de son fils.

Dans des structures plus complexes, notamment dans les phrases infinitives, le possessif antiréfléchi peut être lié par le sujet non réalisé (noté ici *PRO*) qui a le même référent que le contrôleur, comme dans la phrase (71).

- (71) *Ma_i luba-n su-l_j PRO_j sinu_j krediitkaarti kasuta-da.*
 1SG.NOM autoriser-1SG 2SG-ADE 2SG.GEN carte.de.crédit.PART utiliser-INFII
 Je t’autorise à utiliser ta carte de crédit.
- (72) *Ma_i luba-n su-l_j PRO_j minu_i krediitkaarti kasuta-da.*
 1SG.NOM autoriser-1SG 2SG-ADE 1SG.GEN carte.de.crédit.PART utiliser-INFII
 Je t’autorise à utiliser ma carte de crédit.
- (73) *Ma_i luba-n su-l_j PRO_j oma_{ij} krediitkaarti kasuta-da.*
 1SG.NOM autoriser-1SG 2SG-ADE REFL.POSS carte.de.crédit.PART utiliser-INFII
 Je t’autorise à utiliser ma/ta carte de crédit.

L’exemple (71) est problématique, car l’antiréfléchi *sinu* y est lié dans le domaine du sujet (et dans le domaine fini, comme on le voit en (72)), et cela est en contradiction avec ce que l’on a observé ci-dessus. Plus généralement, on ne voit pas comment définir un même domaine de liage dont le sujet de *loed* en (68) ferait partie mais pas le sujet de *kasutada* en (71). Autrement dit, il n’existe pas de domaine de liage unique décrivant les contraintes sur le liage de *sinu* à la fois dans les phrases finies et dans les infinitives enchâssées. Ce phénomène de liage local des possessifs antiréfléchis n’est pas propre à l’estonien, il se rencontre notamment en tchèque, comme nous le verrons dans le chapitre 4, en danois (Lundquist, 2014 b) et en suédois (Tingsell, 2007 : 16). Pour le possessif réfléchi, la théorie du liage traditionnelle fait les bonnes prédictions en prédisant que le possessif réfléchi doit être lié dans le domaine fini.

Le problème soulevé par des données du type de l'exemple (71) ne relève pas de l'ajustement paramétrique (l'ajout d'un nouveau domaine de liage à la liste existante) mais constitue une remise en cause plus systémique : pour certaines formes, est-il possible de n'assigner qu'un seul domaine de liage valable dans n'importe quelle configuration syntaxique ?

Au vu des données évoquées précédemment, il semble donc nécessaire de ne plus définir les domaines de liage d'une forme dans l'absolu, mais d'établir les contraintes de liage pour une forme dans chaque construction. Il faut ainsi distinguer le liage d'une proforme dans une phrase infinitive introduite par un verbe à contrôle et le liage dans une phrase plus simple sans subordination.

2.3.3.2. L'orientation des réfléchis

Par ailleurs, le traitement construction par construction est aussi nécessaire pour la description de l'orientation de la forme réfléchie. Considérons la construction à expérience oblique de l'estonien dans laquelle l'argument le plus agentif n'est pas le sujet mais un argument à l'allatif. Les caractéristiques des sujets canoniques sont alors réparties entre les deux arguments : le sujet s'accorde avec le verbe, mais le plus souvent l'élément préverbal est l'allatif. Cette construction fera l'objet de plusieurs expériences et sera décrite plus en détail dans le chapitre 4. Crucialement pour mon propos, dans cette construction, aussi bien le sujet que l'allatif peuvent lier un possessif réfléchi comme le montre les exemples (74) et (75).

(74) *Mu-lle meeldi-b oma tuba.*
 1SG-ALL plaire-3SG REFL.POSS pièce.NOM
 J'aime ma chambre.

(web¹)

(75) *[...] see poiss ol-i mu-lle oma nutika*
 DEM garçon.NOM être-PST.3SG 1SG-ALL POSS.REFL intelligent.GEN
oleku-ga meeldi-nud
 façon.d'être-COM plaire-PART.PST
 [...]ce garçon m'avait plu par son esprit éveillé.

(Kross via CoPEF)

Cependant dans d'autres constructions, il est impossible d'utiliser un possessif réfléchi pour référer un argument à l'allatif, comme l'atteste l'exemple (76).

(76) *Ma_i and-s-in su-lle_j oma_{i/*j} parima-d tunni-d*
 1SG.NOM donner-PST-1SG 2SG-ALL REFL.POSS meilleur-PL.NOM heure-PL.NOM

¹ https://syg.edu.ee/uus/syg/index.php?option=com_content&view=article&id=2199:mulle-meeldib-oma-tuba&catid=207:2019-08-09-11-51-16 consulté le 9 août 2021.

Je t'ai offert mes/*tes meilleures heures.

(web¹)

Le réfléchi possessif *oma* est donc exclusivement orienté sujet dans les constructions canoniques, mais dans les constructions à expérience oblique, il peut avoir pour antécédent l'argument à l'allatif aussi bien que le sujet. C'est d'ailleurs comme cela que la littérature traite ce genre de formes : pour les langues concernées, il est indiqué que le réfléchi peut renvoyer à un *expérient oblique* ou à un *sujet non canonique*. S'il n'est pas explicitement fait mention de construction particulière, il n'en reste pas moins que ces *phrases à sujet non canonique* ou à *expérient oblique* constituent un groupe que l'on peut appeler *construction non canonique* puisqu'elles mettent un jeu un nombre limité de verbes qui ont une structure argumentale particulière.

2.3.3.3. Les réfléchis exempts

En anglais, comme dans un certain nombre d'autres langues, on trouve des réfléchis libres dans leur domaine de liage. Büring, reprenant Pollard et Sag (1992), les appelle *exempts*. Les phrases en (77) et (78) en sont des exemples.

(77) [That picture of himself] displeases **Marc**.

(78) **Marc** feels bad. [This picture of himself] is awkward.

Pour résumer et simplifier le propos de Büring (2005 : 223), un réfléchi qui n'a pas de coargument moins oblique ne demande pas à être lié. En revanche, il doit référer à un *participant désigné* (*designated participant*). La notion de participant désigné n'est pas extrêmement claire, mais la première et la deuxième personne sont des participants désignés (le locuteur et le destinataire étant des antécédents saillants dans le discours) et pour la troisième personne, il faut un antécédent saillant dans le contexte, qu'il soit phrastique (77) ou extraphrastique (78).

Si l'on prend au pied de la lettre la définition donnée pour l'exemption, à savoir être le moins oblique parmi ses coarguments, tous les possessifs réfléchis, étant des dépendants du nom et ayant donc comme co-dépendant les autres dépendants du nom qui sont plus obliques que le possessif, sont par définition des réfléchis exempts. Cependant, si cela était le cas, les possessifs réfléchis pourraient être liés par tout *participant désigné* (première et deuxième personne, troisième personne si antécédent dans le contexte linguistique), ce qui n'est pas le cas. Je propose donc de reformuler la définition proposée par Büring de la sorte :

¹ <https://mattiasnaan.podbean.com/e/pohmellipaev-2/>, consulté le 13 septembre 2021.

(79) *Un réfléchi est exempt s'il n'est pas commandé dans son domaine de liage.*

Ainsi, d'après la définition (79), les réfléchis possessifs de l'estonien, dont le domaine de liage est le domaine fini, ne sont pas des réfléchis exempts puisqu'ils sont coréférents au sujet de la phrase qui fait partie de leur domaine de liage. Cela explique pourquoi les possessifs réfléchis sont soumis à des contraintes plus strictes que les anaphores exemptes. La reformulation (79) n'entre pas en contradiction avec les données des exemples (77) et (78) : le domaine de liage de *himsel* étant le domaine du sujet, *himsel* est effectivement libre dans son domaine.

2.3.3.4. **Catégoricité des contraintes de liage**

La théorie du liage a pour but de définir les différents contextes d'usage possibles des proformes, mais elle ne s'intéresse pas directement à la préférence de ces proformes pour tel ou tel référent dans le cas où plusieurs référents sont possibles. Autrement dit, la théorie du liage décrit ce qui est licite et ce qui ne l'est pas, mais elle ne se prononce pas sur la probabilité qu'une proforme ait tel ou tel antécédent, ni sur la probabilité qu'un antécédent soit repris par telle ou telle proforme, sauf dans le cas où deux proformes sont en distribution complémentaire stricte et où trivialement cette probabilité est de 0 pour l'un de 1 pour l'autre. Dans l'approche quantitative que j'ai adoptée, quantifier la tendance à être repris par une proforme ou une autre et la préférence d'une proforme pour un référent sont des questions centrales.

Dans cette partie, je présenterai dans un premier temps la manière dont l'absence de complémentarité des proformes est traitée par la théorie du liage. Dans un second temps, je montrerai que la théorie du liage n'est pas opérante pour décrire l'usage des possessifs antiréfléchis. Enfin, j'exposerai le problème posé par les proformes qui ont pour antécédent préférentiellement le sujet sans pour autant être des réfléchis (comme les emphatiques).

Non-complémentarité des formes et théorie du liage

La non-complémentarité des proformes réfléchies et antiréfléchies a été prise en compte dès les premiers travaux sur le liage (Chomsky, 1981). Le plus souvent, elle est expliquée par une différence entre les domaines de liage des réfléchis et des antiréfléchis (Chomsky, 1981; Hestvik, 1991 ; Büring, 2005 ; Lederer, 2009) : le domaine de l'antiréfléchi *him* est le domaine coargumental et celui du réfléchi *himsel* est le domaine du sujet. Le fait que le domaine coargumental, soit dans certains contextes plus restreint que le domaine du sujet explique que les deux formes ne soient pas en distribution complémentaire. Ces explications sont tout à fait convaincantes pour les exemples suivants de l'anglais :

- (80) *He_i washes himself_i/*him_i.*
 (81) *He_i talks about himself_i/*him_i.*
 (82) *He_i puts his bag in front of himself_i/him_i.*

Dans les exemples (80) et (81), la distribution entre les deux formes est complémentaire car le domaine de liage de *him* et *himself* est le même : les proformes sont des coarguments du sujet. De ce fait, le domaine du sujet correspond au domaine coargumental. Une autre manière de le formuler consiste à dire que le rôle sémantique reçu par la proforme est assigné par le verbe et non par la préposition. Ce domaine de liage est matérialisé par les crochets, comme on peut le voir en (83) et (84).

- (83) [*He_i washes himself_i].*
 (84) [*He_i talks about himself_i].*

L'antiréfléchi *him*, ayant le même domaine de liage que le réfléchi et celui-ci devant être libre dans son domaine de liage, à savoir la phrase à temps fini, est impossible dans ces phrases, où il ne serait pas libre puisqu'il est coréférent au sujet.

En revanche, en (82), le rôle sémantique reçu par la proforme est assigné par la préposition *in front of* et il n'est pas un argument du verbe. Le domaine de liage de la proforme réfléchie en (82) est le domaine du sujet, comme en (80) et (81). Le domaine de liage de la proforme antiréfléchie est le syntagme prépositionnel représenté en (86).

- (85) [*He_i puts his bag in front of himself_i].*
 (86) *He_i puts his bag [in front of him_i].*

Ainsi la non-complémentarité des proformes s'explique par la différence entre les domaines de liage de la forme réfléchie et de la forme antiréfléchie. Cette explication est donc non paradigmatique en ce qu'elle traite de manière séparée les formes réfléchies et antiréfléchies. Autrement dit, cette description repose sur l'indépendance du principe A et du principe B. Pour ces données, la théorie du liage offre donc une explication tout à fait probante à cette absence de distribution complémentaire.

Toutefois, même si ces explications paraissent convaincantes pour cet exemple en anglais où la proforme est dans un ajout, elles ne sont guère éclairantes dans un certain nombre d'autres cas, notamment le cas des possessifs antiréfléchis enchâssés dans une infinitive (cf.2.3.3.1).

Des formes en distribution le plus souvent complémentaire

Dans un certain nombre de langues, à commencer par l'estonien, les possessifs réfléchis et antiréfléchis sont en distribution complémentaire dans beaucoup de contextes syntaxiques, comme l'illustre l'exemple (87).

- | | | | | |
|------|-----------|--------------|-------------------|------------------|
| (87) | <i>Ma</i> | <i>loe-n</i> | <i>oma/*minu</i> | <i>raamatut.</i> |
| | 1SG.NOM | lire-1SG | REFL.POSS/1SG.GEN | livre.PART |

Je lis mon livre.

Cependant la distribution de ces formes n'est pas toujours complémentaire comme je l'ai évoqué en 2.3.3.1. Toutefois, même dans les contextes où les formes ne sont pas en distribution complémentaire stricte, il existe de fortes préférences pour leur interprétation et leur production. Nous verrons également que ce phénomène est fréquent pour les possessifs, mais qu'il semblerait également que ce phénomène s'étende aux proformes non possessives dans certaines langues.

L'explication avancée pour l'anglais n'est pas applicable en estonien, car la situation est un peu différente, comme on peut le voir dans les exemples (71) et (73) repris en (88). En anglais, on a affaire à un unique référent auquel on peut renvoyer par le réfléchi et l'antiréfléchi. Pour l'estonien, on a deux référents (sujet de la matrice et sujet implicite de l'infinitif) auxquels on peut référer par les deux types de proformes.

(88) Ma_i $luba-n$ $sind_j$ PRO_j $oma/sinu_j$ $krediitkaarti$
 1SG.NOM autoriser-1SG 2SG.PART REFL.POSS/2SG.GEN carte.de.crédit.PART

 kasuta-da.

 utiliser-INFII
 Je t'autorise à utiliser ta carte de crédit.

Je propose ici une première hypothèse, qui sera raffinée par l'analyse de données empiriques apportées tout au long de cette thèse.

Comme je l'ai expliqué en 2.3.3.1, la théorie classique du liage décrit avec beaucoup de justesse le domaine des possessifs réfléchis. En effet, affirmer que leur domaine est le domaine de la phrase à temps fini permet de prédire que l'antécédent du possessif réfléchi enchâssé dans une infinitive peut être le sujet implicite de cette infinitive ou le sujet du verbe de la matrice. Autrement dit, à une même forme correspondent deux antécédents possibles, comme l'illustre la figure 2.2. Cette situation, très largement documentée, est appelée liage à longue distance (Hyams & Sigurjónsdóttir, 1990 ; Koster & Reuland, 1991 ; Reuland & Sigurjónsdóttir, 1997).

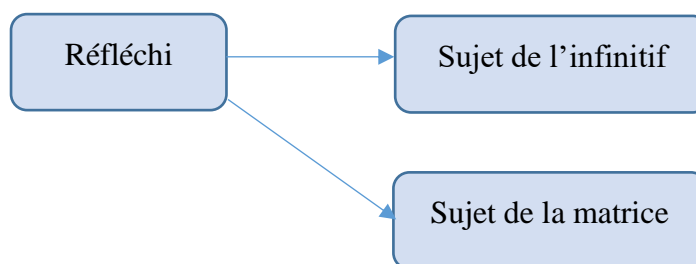


Figure 2.2 : Antécédents possibles pour le réfléchi prédits par la théorie du liage

Ce que prédit la théorie du liage traditionnelle, et qui est parfaitement en accord avec bon nombre de données, est représenté par la figure 2.3 : l'antiréfléchi ne peut référer qu'au sujet de la matrice, parce que son domaine de liage correspond à la phrase à temps non fini et qu'il doit être libre dans ce dernier.

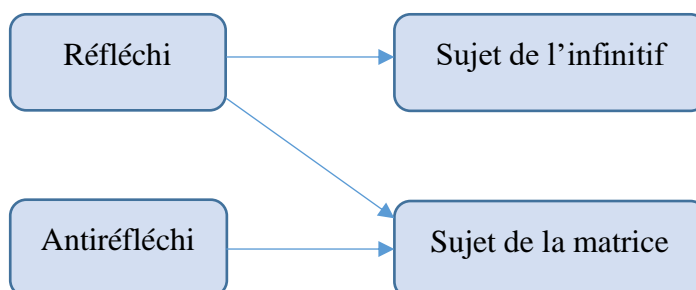


Figure 2.3 : Antécédents possibles pour le réfléchi et l'antiréfléchi prédits par la théorie du liage

Cependant, ce n'est pas ce que l'on observe pour les possessifs de l'estonien ou en tchèque¹. Il semblerait que la figure 2.4 soit plus fidèle aux données. Tout comme le réfléchi, l'antiréfléchi possessif de l'estonien peut avoir comme antécédent le contrôleur et le sujet de la matrice.

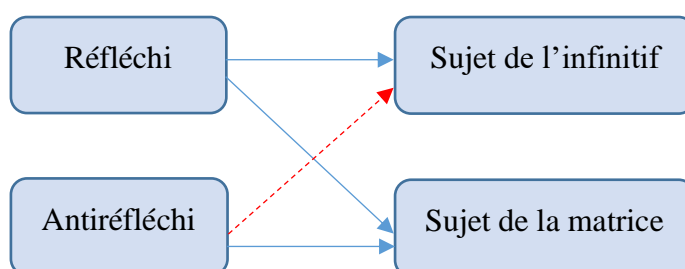


Figure 2.4 : Antécédents effectivement possibles

Une forte intuition, testée auprès d'une poignée de locuteurs natifs dans un premier temps et confirmée par une analyse post hoc de plusieurs expériences réalisées dans le cadre de cette thèse présentée aux chapitres 5 et 7, est que, bien que deux antécédents soient possibles pour les deux types de possessifs, des préférences émergent : les possessifs réfléchis prennent préférentiellement comme antécédent un sujet local (contrôleur de l'infinitif) et les antiréfléchis prennent préférentiellement un sujet non local (sujet de la matrice).

Cette intuition peut être représentée par la figure 2.5. Les flèches épaisses représentent les préférences des locuteurs et les flèches fines les relations possibles mais plus rares.

¹ Les résultats expérimentaux documentant la distribution des possessifs du tchèque et de l'estonien sont présentés en 4.3 et 5.3.3.6.

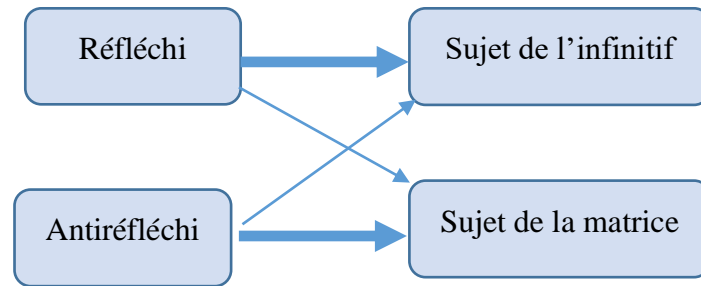


Figure 2.5 : Antécédents préférentiels pour le réfléchi et l'antiréfléchi

Ces préférences sont d'ailleurs reformulables en adaptant les principes A et B de la théorie du liage énoncés en (41) comme suit :

- (89) $X \{ a \text{ (une forte) tendance à / n'a pas tendance à } \}$ être lié dans le domaine D par une expression qui le commande (et qui a la propriété P)

Si on applique cette nouvelle définition aux possessifs de l'estonien, on obtient :

Le possessif réfléchi *oma* a tendance à être lié dans le domaine du verbe non fini et le possessif antiréfléchi a tendance à être libre dans le même domaine.

Mon hypothèse est que les locuteurs, ayant une approche paradigmatique de l'usage de ces deux proformes, utilisent les deux proformes de manière symétrique : si le réfléchi peut avoir pour antécédent le sujet de l'infinitif et le sujet de la matrice, il en va de même pour l'antiréfléchi.

Mon approche se distingue de la théorie du liage traditionnelle par deux aspects : Tout d'abord elle repose sur l'opposition paradigmatique d'un couple de formes en ce qu'elle ne cherche pas à déterminer le domaine de liage de chaque forme indépendamment l'une de l'autre ; d'autre part les domaines de liage que je présente ne sont pas valables dans toutes les constructions, contrairement à ce que propose Büring (2005). En effet, le comportement des possessifs dans les infinitives en estonien laisse penser, d'une part, qu'il n'est pas possible de décrire un domaine de liage valable dans toutes les constructions, et d'autre part que la description de la distribution d'une forme dans certains contextes ne peut se faire que par comparaison avec sa contrepartie.

Un couple de formes vraiment libres

L'objectif de la théorie du liage est de définir des domaines de liage qui expliquent et prédisent la grammaticalité ou l'agrammaticalité d'une proforme dans tel ou tel contexte. Cependant, dans les cas où les formes sont en variation libre, en général les auteurs ayant traité la question du liage n'expliquent pas quelles sont les tendances que l'on peut dégager concernant le choix de la forme en production et son antécédent en interprétation.

Prenons l'exemple du fidjien en (90), langue connue pour ne pas avoir de réfléchi (Dixon, 1988 ; Keenan, 1988)¹. En effet, le même pronom *koya* peut être libre ou lié. Il s'agit donc d'une forme qui n'est pas soumise aux contraintes de liage, ce que Zribi Hertz (1995) désigne par le nom UBE.

(90) *E savati koya_{i/j} o Pita_i.*
 3SG.SUJ laver 3SG DET Pita
 Pita se/le lave.

(Note de terrain²)

Il existe par ailleurs un intensifieur, qui aux côtés du pronom *koya* impliquera le plus souvent que sujet et objet sont coréférents, comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

(91) *O koya_i e savati koya_{i/%j} vakaataki koya_{i/%j}.*
 DET 3SG 3SG.SUJ laver 3SG INT 3SG
 Il se lave lui-même/Il le lave lui.

(Ibid)

Cet intensifieur favorise comme antécédent le sujet de la phrase, sans toutefois exclure un autre référent suffisamment saillant dans le contexte.

Une définition catégorique des domaines de liage des deux formes n'est donc en rien informative sur leurs contraintes d'usage : les deux peuvent être liées et les deux peuvent être libres. Pourtant l'intensifieur sera plus souvent associé à un sujet local que la forme neutre.

Dans cette perspective, les principes A et B (exposés en (41)) ne sont donc pas pertinents. La définition en (89) est plus appropriée mais peut être encore améliorée de la sorte :

(92) *X { a moins/plus tendance que Y à } être lié dans le domaine D par une expression qui le commande (et qui a la propriété P)*

La situation en fidjien est un cas très particulier puisqu'il n'existe pas de forme réfléchie à proprement parler, ce qui est typologiquement rare. Cependant, il est très facile d'établir un parallèle entre cette configuration rare et ce qui se passe dans de nombreuses langues avec les emphatiques. Prenons l'exemple de *lui* et *lui-même* en français. Les deux formes peuvent renvoyer au sujet, comme l'illustrent les deux exemples suivants :

¹ Notons toutefois que pour Haspelmath (2019) et Park (2012), il s'agit d'un réfléchi.

² Notes de terrain personnelles, juillet 2019, LSA summer school. Informatrice : Tarisi Vunidilo.

(93) *Anne_j est consternée : Julie_i ne parle que d'elle_{i/j}.*

(94) *Anne_j est consternée : Julie_i ne parle que d'elle-même_{i/j} ?_j.*

Toutefois, l'emphatique *elle-même* semble nettement préférer le sujet local (*Julie*) comme antécédent. Il n'est d'ailleurs pas certain que tous les locuteurs acceptent que l'emphatique puisse avoir pour antécédent le sujet de la phrase précédente.

Si ces formes ont les mêmes contraintes catégoriques de liage, il n'en reste pas moins que la préférence de *elle-même* pour avoir le sujet local comme antécédent est très nettement plus forte que pour *elle*.

2.3.3.5. Sept types de distribution

Je vais présenter différents types de distribution pour les couples de proformes. Je vais distinguer les cas où la distribution est complémentaire (les deux premiers) et ceux où elle ne l'est pas (les autres cas). Les cinq premiers types concernent des couples de proformes considérées comme réfléchie et antiréfléchie et le dernier type concerne les couples de formes considérées comme neutres et emphatiques. Je vais à présent décrire ces sept types de distribution et les mettre en regard. Avant de présenter les différents types de distribution, il est important de garder à l'esprit que chaque type ne correspond pas nécessairement à un couple de proformes dans l'ensemble des contextes syntaxiques possibles. Je pense qu'il est préférable de considérer ici aussi la distribution des deux proformes dans une construction en particulier. Pour les premiers types couples, il existe un ensemble d'éléments auquel on ne peut référer que par le réfléchi et un autre ensemble d'éléments auquel on ne peut référer que par l'antiréfléchi. Par définition, ce deuxième ensemble est composé de plusieurs éléments, et on pourrait même dire une infinité d'éléments. Les éléments composant le premier groupe sont moins nombreux, et il ne peut s'agir que d'un seul élément.

Le réfléchi n'a qu'un seul antécédent possible et est en distribution complémentaire avec l'antiréfléchi

Dans ce cas, la proforme réfléchie n'a qu'un antécédent possible (le plus souvent le sujet) la proforme antiréfléchie peut avoir comme antécédent tout antécédent compatible selon les traits pertinents excepté le référent du réfléchi. C'est par exemple le cas des proformes *se* et *le* du français mais également de *him* et *himself* quand ils apparaissent en position d'objet ou des possessifs de l'estonien dans les constructions canoniques.

Dans les figures 2.6 à 2.13, les données numériques sont purement hypothétiques. L'important est le schéma distributionnel et non la proportion indiquée par les barres.

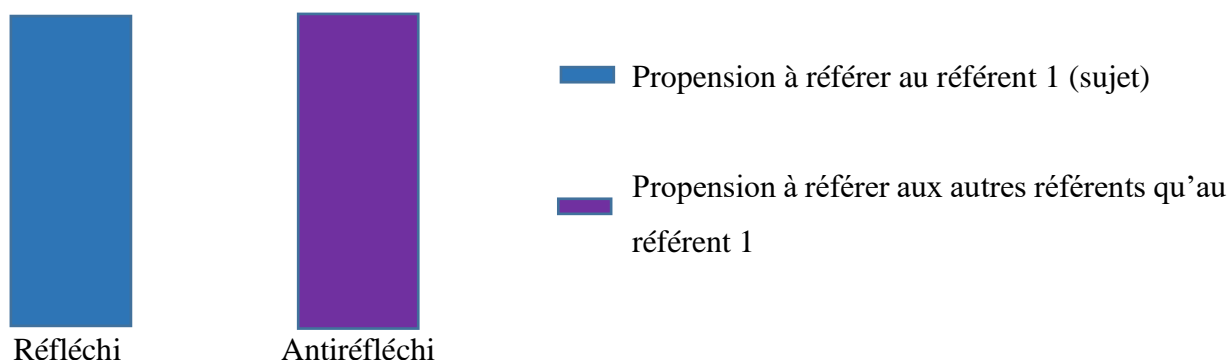


Figure 2.6 : Distribution schématique des proformes *se* et *le* du français en stricte distribution complémentaire

Pour le réfléchi, la relation antécédent-proforme est symétrique : le seul moyen de référer au référent 1 est d'utiliser un réfléchi et le réfléchi ne peut avoir qu'à un seul antécédent, le référent 1. De même, la proforme antiréfléchie B ne permet de référer qu'aux autres référents que le référent 1.

Le réfléchi a plus d'un antécédent possible et est en distribution complémentaire avec l'antiréfléchi

Dans un certain nombre de langues, le réfléchi a plus d'un antécédent possible, notamment lorsqu'un réfléchi n'est pas exclusivement orienté sujet, comme l'illustre l'exemple (95) de l'anglais.

(95) *Mary_i talks to Jane_j about herself_{ij}.*

La figure 2.7 permet de représenter le lien entre les différents antécédents possibles et les proformes.

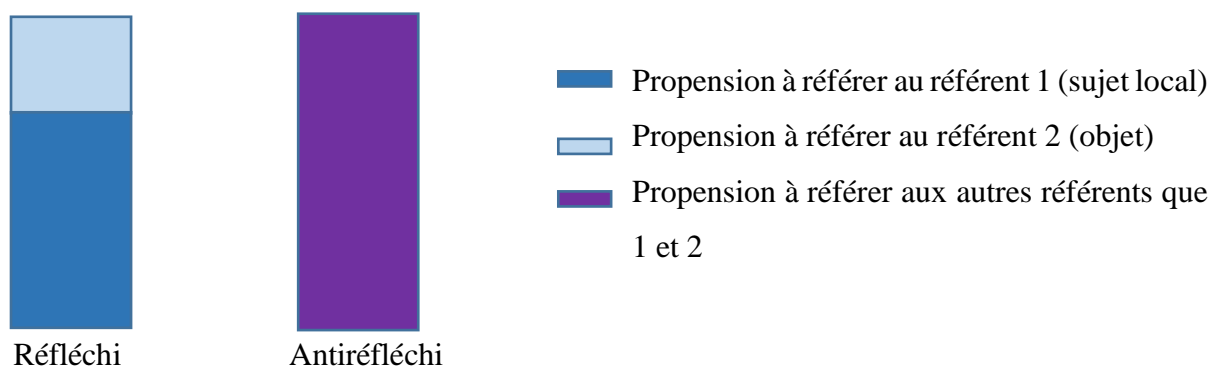


Figure 2.7 : Distribution schématique des proformes de l'anglais dans les constructions ditransitives

Dans ce cas, la distribution est complémentaire : pour renvoyer au sujet local ou à l'objet seul le réfléchi est possible, mais contrairement à ce que l'on a vu sur la figure 2.6, le réfléchi est ambigu puisqu'il a deux antécédents possibles.

Les couples de proformes ne sont pas en distribution complémentaire

Le couple réfléchi/antiréfléchi peut également avoir la distribution suivante : le réfléchi a deux antécédents possibles (comme dans l'exemple précédent) mais l'un d'entre eux peut être repris par l'antiréfléchi. C'est notamment la distribution des non-possessifs, du finnois, du tchèque et de l'estonien¹, comme l'atteste l'exemple estonien suivant :

- (96) Paul_i palu-s Jaanil_j tutvusta-da ennast_{i/j}/teda_{i/k}.
Paul.NOM demander-PST3SG Jaan.PART présenter-INFII REFL.PART/3SG.PART
Paul a demandé à Jaan de se/le présenter.

La figure 2.8 représente un telle distribution.

¹ C'est du moins comme cela qu'elle est documentée dans la littérature ou les impressions des locuteurs natifs que j'ai pu interroger. Je montrerai dans le chapitre 7 que la question est en réalité plus complexe.

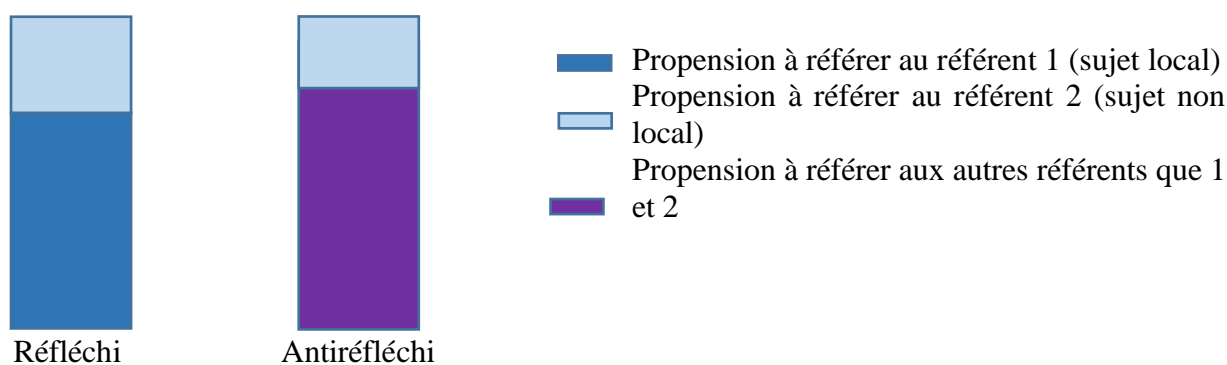


Figure 2.8 : Distribution schématique des proformes non possessive de l'estonien dans les infinitives

La forme reprise par le réfléchi peut être reprise par l'antiréfléchi

Il arrive également, comme nous l'avons vu en 2.3.3.4, qu'un référent puisse être repris par l'une ou l'autre des proformes, comme dans l'exemple (82) repris en (97):

(97) *He_i puts his bag in front of himself/him_i.*

Dans ce cas, le réfléchi ne permet de référer qu'au sujet, mais l'antiréfléchi permet de référer soit au sujet, soit à un autre référent qu'au sujet. La figure 2.9 représente la répartition des deux proformes et de leurs antécédents possibles.

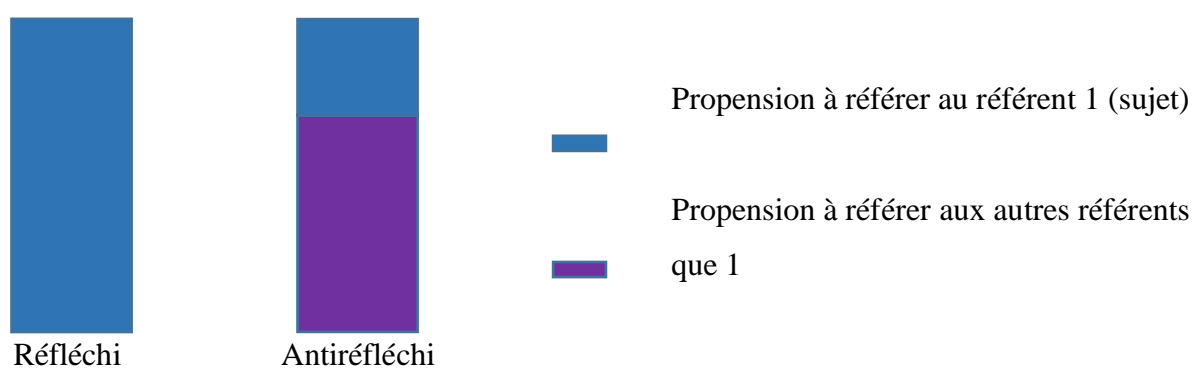


Figure 2.9 Distribution des proformes non possessives de l'anglais dans les ajouts

La principale différence entre les deux dernières configurations et celle représenté par la figure 2.7, est que dans le cas de la construction ditransitive la distribution est complémentaire, le réfléchi a simplement deux antécédents possibles, tandis que pour renvoyer au sujet de la matrice par une proforme enchâssée dans l'infinitive ou au sujet lorsque la proforme est dans un ajout, les deux proformes sont possibles.

Distribution symétrique

Comme je l'ai exposé en 2.3.3.1, dans certaines langues, les possessif réfléchis et antiréfléchis peuvent avoir en commun deux lieux potentiels, mais le biais pour chacune des formes est différent. Ce cas est illustré par la figure 2.10 et correspond à la configuration de l'exemple.

(98). Dans cette phrase, le réfléchi *oma* peut avoir pour antécédent le sujet local (*Jaan*) et le sujet non local (*Maarja*) et l'antiréfléchi *tema* peut avoir comme antécédent un antécédent extraphrastique en plus des sujets local et non local.

(98) *Maarja_i luba-b Jaani-l_j PRO_j tema_{ij/k}/ oma_{ij} krediitkaarti*
 Maarja.NOM autoriser-3SG Jaan-ADE 3SG.GEN REFL.POSS carte.de.crédit.PART
kasuta-da.
 utiliser-INFII
 Maarja autorise Jaan à utiliser sa carte de crédit.

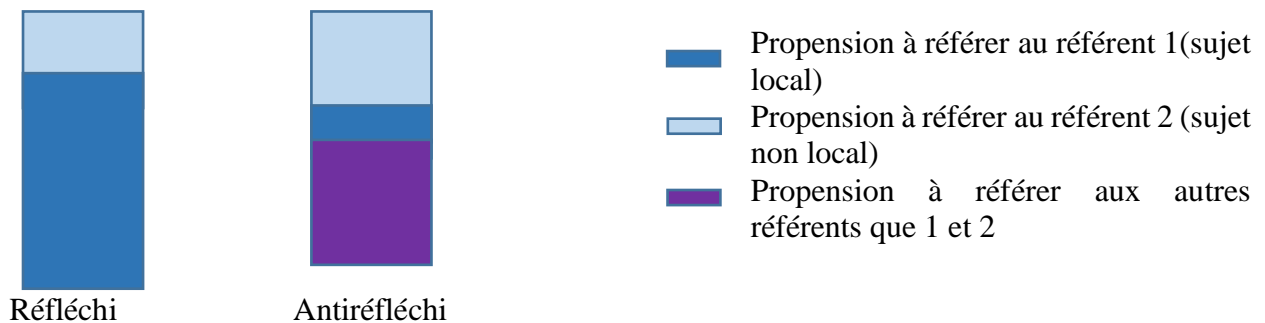


Figure 2.10 : Distribution symétrique des proformes possessive de l'estonien dans les infinitives

Le cas de figure exposé ici est différent de celui exposé dans la figure 2.8 car les deux antécédents possibles du réfléchi peuvent être repris par un antiréfléchi.

Si l'on ne considère que les deux lieux possibles¹ communs aux deux proformes, la distribution des formes réfléchies et antiréfléchies est symétrique² : comme le représente la figure 2.11 : la proportion de réfléchis ayant pour antécédent le sujet local (a) est égale à la proportion d'antiréfléchis ayant pour antécédent le sujet non local (d) de même que la proportion de réfléchis ayant pour antécédent le non sujet local (b) est égale à la proportion d'antiréfléchis ayant pour antécédent le sujet local (c).

¹ La figure 2.11 se distingue des autres en ce qu'elle ne s'intéresse qu'à deux référents.

² J'ai renoncé à nommer ce type de distribution *relativement complémentaire* en raison du caractère oxymorique qu'a cette expression pour les linguistes. En effet, dans notre discipline le terme de *complémentarité* implique un choix catégorique, bien que ce ne soit pas le cas dans la langue courante.

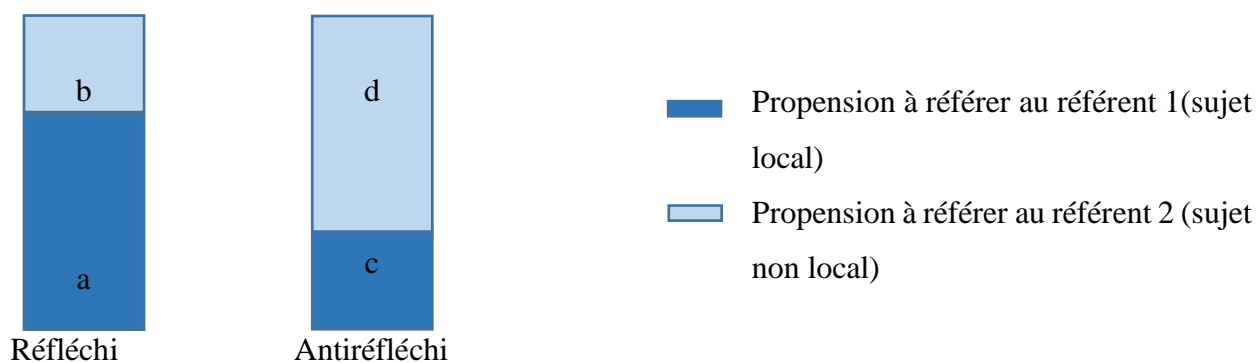


Figure 2.11 : Distribution symétrique des proformes possessive de l'estonien dans les infinitives

Notons que pour les couples de formes ayant une telle distribution, cette distribution n'est limitée qu'à certains contextes (propositions infinitives (en 4.3) et constructions non canoniques (en 4.1), mais que dans les conditions canoniques la distribution du même couple de formes est celle représentée par la figure 2.6., c'est-à-dire une distribution strictement complémentaire. Ce cas de distribution complémentaire stricte n'est d'ailleurs qu'un cas particulier du cas exposé ici dans lequel les valeurs de a, b, c et d sont extrêmes : a et d sont égaux à 1 et b et c sont égaux à 0.

Plusieurs expériences sur les possessifs de l'estonien (cf. 4.1.4 et 5.3.3.6) et du tchèque (cf. 4.3) permettent d'établir les différentes proportions de réfléchis et d'antiréfléchis ayant pour antécédent le sujet local d'une part et un autre antécédent d'autre part.

Distribution totalement libre

Dans cette thèse, je compare les formes réfléchies et emphatiques, il est donc naturel que je représente la manière dont les proformes et leurs référents potentiels s'organisent.

La figure 2.12 représente la propension de chaque forme à renvoyer à deux référents potentiels : en bleu la propension à être coréférent au sujet et en violet celle à avoir un autre antécédent. La proforme neutre correspond au pronom neutre (en fidjien *koya*, en français *lui* et *son*) et la proforme emphatique à une forme ayant une préférence plus forte pour être liée par le sujet (en fidjien *vakaataki koya*, en français *lui-même* et *son propre*).

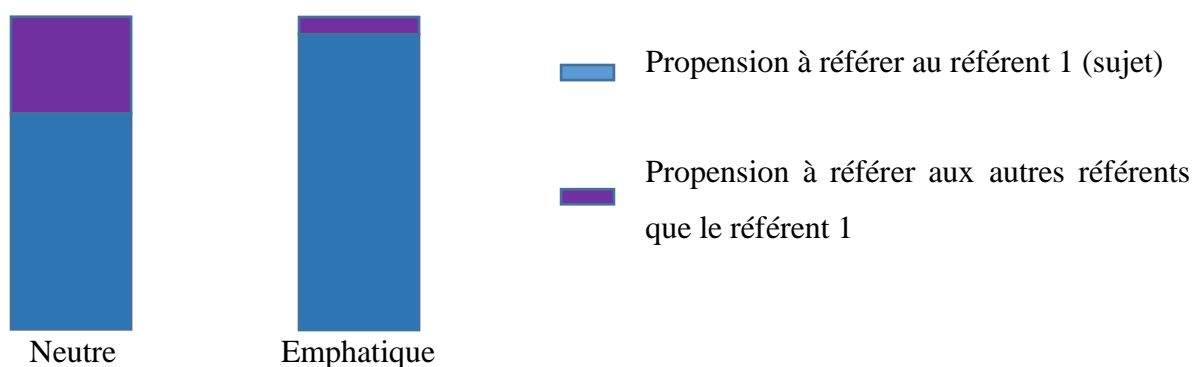


Figure 2.12 : distribution indépendante des proformes neutres et emphatique

Je présenterai en 5.3.3 une expérience sur le français et sur l'anglais qui permet d'établir la distribution des possessifs neutres et emphatiques dans les deux langues.

Pour ces formes, la distribution de la forme neutre est totalement indépendante de la forme emphatique. La notion de neutre ne doit pas être comprise comme n'ayant strictement aucun biais (c'est-à-dire une probabilité de 0,5 de référer au sujet et une probabilité de 0,5 d'avoir un autre antécédent), mais comme une forme dont le biais est moins fort que celui de la forme emphatique.

Pour résumer, j'ai présenté dans ce chapitre un très bref état de l'art de la théorie du liage et j'ai tenté de montrer que les principes de liage tels que conçus par la théorie du liage traditionnelle ne permettent pas de décrire l'usage des possessifs d'un certain nombre de langues, ou du moins que ces contraintes ne sont pas applicables dans tous les contextes syntaxiques. J'ai ensuite proposé une reformulation non catégorique des principes A et B qui permet de décrire la distribution des formes possessives y compris dans des contextes non canoniques. J'ai également modifié légèrement cette définition non catégorique des principes A et B de manière à pouvoir comparer les contraintes qui pèsent sur un couple de formes neutres et emphatiques. J'ai ensuite schématisé les différents types de distribution que les couples réfléchi/antiréfléchi et neutre/emphatique peuvent avoir. La figure 2.13. reprend et complète la figure page 28. Sur cette dernière, on peut distinguer :

- Les distributions de formes pour lesquelles la théorie du liage traditionnelle donne des prédictions justes. Celles-ci figurent en vert.
- Les formes que la théorie du liage traditionnelle ne parvient pas à décrire. Celles-ci apparaissent en jaune.

C'est ce dernier type de formes qui sera particulièrement étudié dans cette thèse.

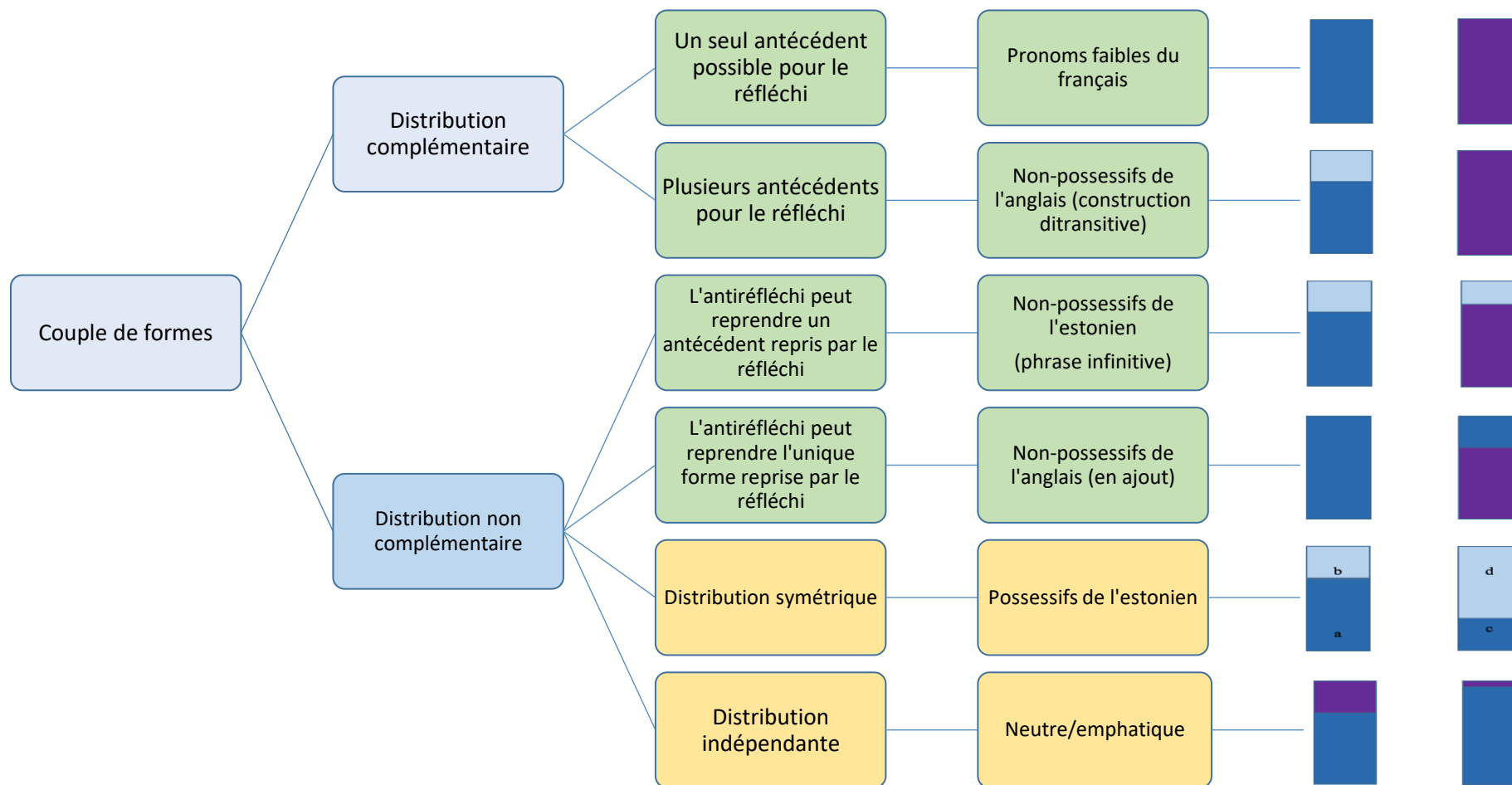


Figure 2.13 : Les différents types de distribution des couples de proformes

3. Vers une définition des réfléchis

Dans ce chapitre, j'exposerai la diversité des systèmes de marquage différencié du possesseur au sein d'une même langue, c'est-à-dire que je m'intéresse à des langues dans lesquelles le possessif n'est pas le même selon que son antécédent est le sujet (local) ou non. À travers un échantillon modeste de langues, j'ai documenté quelques caractéristiques en m'intéressant principalement aux contraintes qui pèsent sur les antécédents des différents types de possessif. Ma recherche est centrée sur les possessifs réfléchis (prototypiquement liés par le sujet) que je comparerai brièvement aux possessifs emphatiques, en particulier à *son propre* en français. Le but est de montrer que les contraintes qui pèsent sur les possessifs, réfléchis et emphatiques, sont souvent graduelles et que ces contraintes sont plus graduelles qu'elles ne le sont pour les proformes non possessives. Je montrerai également que ces contraintes sont multifactorielles. Dans un premier temps, je décrirai la manière dont j'ai procédé pour documenter les différentes langues de l'échantillon. Je présenterai brièvement le questionnaire qui a structuré les entretiens que j'ai menés avec mes différents informateurs et informatrices sur douze langues.

Par la suite, après avoir expliqué les raisons qui m'ont poussée à m'intéresser en particulier aux langues qui ont constitué l'échantillon, j'exposerai les grandes tendances observées et je comparerai notamment les formes possessives aux proformes non possessives. Dans cette partie, je m'intéresserai également aux différentes *stratégies d'expression du possesseur* : les possessifs réfléchis et antiréfléchis et également, plus marginalement, les possessifs emphatiques. Je présenterai très brièvement les contraintes qui pèsent sur le possessif emphatique *son propre*. Je montrerai notamment que, s'il est clair que cette forme n'est pas une forme réfléchie canonique, notamment parce qu'elle n'est pas en distribution complémentaire avec une autre forme de possessif, elle partage un certain nombre de contraintes avec les possessifs réfléchis des autres langues. Je n'ai pas pour ambition de donner une image exhaustive de la situation, mais simplement de mettre en avant les propriétés des possessifs réfléchis et emphatiques.

L'intérêt de ce travail préliminaire est de noter quelques caractéristiques manifestes communes aux réfléchis et aux emphatiques (même si leur degré varie) qui seront dans les chapitres 3 à 6 examinées par des études empiriques détaillées sur un petit nombre de langues.

Ce nouveau regard sur ces formes m'amènera à proposer deux nouvelles manières de définir les formes réfléchies et antiréfléchies en me fondant sur une base empirique. Cette nouvelle définition repose sur une méthode quantitative permettant de documenter le degré de réflexivité d'une forme par rapport à une autre et de comparer ce couple de formes à d'autres couples de la même langue ou aux couples d'autres langues. La seconde de ces définitions est largement inspirée de celle de Haspelmath (2019) mais propose une approche radicalement différente

puisque quantitative et paradigmatic. Le principal intérêt de cette méthode graduelle est de pouvoir comparer de manière semblable les réfléchis de différentes langues et les réfléchis avec les emphatiques.

3.1. Les possessifs réfléchis à travers les langues : collecte des données

Dans cette section, j'exposerai la manière dont j'ai collecté les données sur les possessifs réfléchis. Je commencerai par détailler comment j'ai procédé pour identifier et sélectionner les langues que j'ai documentées. Je présenterai ensuite le questionnaire qui m'a permis de documenter les différentes langues le plus parallèlement possible.

3.1.1. État de l'art

Pour documenter l'existence de stratégies permettant de distinguer un possessif ayant pour antécédent le sujet et un possessif ayant un autre antécédent, j'ai commencé par faire des recherches bibliographiques, aussi bien dans des monographies consacrées aux réfléchis et aux anaphores que dans des articles sur les possessifs réfléchis dans une langue en particulier. Ces recherches, relativement peu fructueuses, ont permis de prendre conscience que les possessifs réfléchis sont assez peu documentés et sont souvent présentés comme des pronoms réfléchis, sans prendre toujours en compte que le fait d'être un possessif puisse être un facteur important pour l'étude du comportement de la forme¹. Lorsqu'une différence est constatée, l'auteur, après l'avoir signalé, se focalise sur les réfléchis non possessifs (Büring, 2005).

Reuland (2011 : 167), repris et complété par Despić (2015), donne une liste de 35 langues présentant un réfléchi possessif². Le tableau 3.1 rend compte de ces deux listes.

¹ Kiparsky (2002) est une exception notable à cette tendance.

² Notons que les critères définitoires des possessifs réfléchis ne sont pas explicites. Pour certaines des langues citées, l'existence d'un réfléchi possessif n'est pas consensuelle. Oshima (2004) affirme par exemple que la forme *zibun-no* du japonais serait plus emphatique que réfléchie. Je me pencherai en 3.2.3.2 sur le statut des deux possessifs de troisième personne du roumain.

Langues citées par Reuland (2011 : 167)	islandais, norvégien, suédois, roumain, russe, polonais
Langues ajoutées par Despić (2015)	bulgare, danois, féroïen, koromfe, macédonien, biélorusse, chinois (mandarin), tchèque, dolakha newar, hindi, ourdou, japonais, kannada, cachemiri, coréen, latin, lezghien, malayalam, mosetén, slavon, perse, vieux slave, serbo-croate, slovaque, slovène, sorabe, tamoul, thaï, turque, ukrainien

Tableau 3.1 : Langues à possessifs réfléchis d'après Reuland (2011) et Despić (2015)

Il faut noter par ailleurs qu'aucune mention des possessifs réfléchis n'est faite dans WALSL¹ (Haspelmath & al., 2005), qui aurait pu être une source conséquente d'informations.

3.1.2. The Lingua Descriptive Studies Questionnaire

Un autre outil qui a permis d'identifier quelques langues dans lesquelles il existe des possessifs réfléchis est constitué par les grammaires rédigées à partir du *Lingua Descriptive Studies Questionnaire (LDSQ)* de Comrie et Smith (1977). Ce questionnaire a pour but de documenter les langues de manière parallèle possible au moyen de questions auxquelles les grammairiens doivent répondre pour la langue qu'ils documentent. Un certain nombre de grammaires fondées sur ce questionnaire ont donné lieu à une publication.

L'avantage de ces grammaires normalisées est que leurs structures sont strictement parallèles, la recherche est donc largement facilitée. Cependant, cette méthode de recherche a posé quelques problèmes. D'une part, certaines formes répertoriées comme possessif réfléchi se sont révélées être des emphatiques. Ainsi à la section *possessif réfléchis* de son ouvrage sur le rapanui, Du Feu (1995), donne l'exemple suivant :

(99) *He* *'ata* *'o'ou* *'a.*
 ±SPE ombre 2SG.POSS.I EMPH
 C'est ta propre ombre

(Du Feu, 1995 : 145)

Les rédacteurs souhaitant répondre à toutes les questions ont parfois tendance à se méprendre et à confondre la nature des phénomènes qu'ils documentent. Dans cet exemple, il est particulièrement frappant que le possessif réfléchi est libre. Il est bien entendu possible qu'une forme réfléchie soit libre dans certaines configurations, j'y reviendrai en 3.4, toutefois cela est rare et n'est pas représentatif de son usage. On peut donc aisément supposer qu'il s'agit d'une confusion de la part de l'auteur.

¹ The World Atlas of Language Structure, consultable sur ce lien : <https://wals.info>.

D'autre part, j'ai été confrontée à d'autres écueils semblables à ceux de la recherche de références sur les réfléchis possessifs, je les développerai dans les paragraphes suivants.

Le tableau 3.2 synthétise les grammaires des langues auxquelles j'ai eu accès.

Langue	Marquage différencié en fonction de l'antécédent du possessif	Remarques
Abkhaz	oui	
Amele	oui	
Basque	oui	
Evenk	oui	
Finnois	oui	Il n'existe pas de possessif réfléchi, il s'agit d'un autre type de stratégie
Kannada	oui	
Koromfe	oui	
Maltais	oui	
Perse	oui	
Pidgin nigérien	oui	mais rare dans la plupart des dialectes
Punjabi	oui	
Arabe du Golfe	non	
Cachemiri	non	Elle fait pourtant partie de langues décrites comme ayant un possessif réfléchi par Despic (2015)
Catalan	non	
Grec moderne	non	
Hongrois	non	
Imbabura quechua	non	
Japonais	non	
Maganrayi	non	
Nkore-Kiga	non	
Tamoul	non	Elle fait pourtant partie de langues décrites comme ayant un possessif réfléchi par Despic (2015)
Rapanui	non	

Tableau 3.2 : langue documentées par les grammaires fondées sur LDSQ

Sur les 22 grammaires que j'ai pu consulter, 11 semblaient présenter un système de possessifs présentant un possessif assimilable à un réfléchi.

Pour certaines langues, il n'est pas évident d'affirmer avec certitude qu'il existe bien un tel système. Les langues présentant un marquage différencié du possesseur représentent la moitié de l'échantillon, ce qui est loin d'être négligeable et paraît même considérable si on le met en regard avec le peu d'attention portée au phénomène dans la littérature.

3.1.3. Limites du dépouillement de grammaires

Tout d'abord, il faut bien garder à l'esprit que mon étude ne se limite pas aux formes possessives réfléchies, mais au marquage différencié du possesseur en fonction de son antécédent, dont les possessifs réfléchis ne sont qu'un cas particulier. Il y a de multiples cas où la langue présente effectivement un tel marquage différencié sans pour autant qu'il soit possible de parler de formes réfléchies. Je vais en présenter quelques-uns ici.

Tout d'abord, quand une langue n'a pas de forme spécifique à l'expression de la possession (pronom au génitif), les auteurs peuvent avoir fait le choix de laisser la section vide. Cela exclut donc des données qui sont pertinentes pour ma recherche.

Un autre obstacle à ma recherche a été les différences terminologiques liées à la tradition grammaticale à laquelle se rattache la langue. Prenons l'exemple de l'inuktitut. Dans cette langue, lorsque que deux coarguments de troisième personne sont coréférents, on utilise une forme différente de la troisième personne, traditionnellement appelée *quatrième personne*. L'expression du possesseur est possible à cette quatrième personne. On a donc bien affaire à un marquage différencié du possesseur selon la fonction de son antécédent. Cependant dans la grammaire de référence de l'inuktitut¹, la description de cette distinction apparaît sous le titre *His versus his own*, titre scientifiquement très discutable mais qui conforte l'idée que la distinction de l'emphatique et du réfléchi n'est pas claire².

Il faut également noter le cas de certaines langues, comme le finnois, où il n'est pas question à proprement parler de possessif réfléchi. En effet, à la première et à la deuxième personne, il existe deux stratégies d'expression du possesseur en variation libre. À la troisième personne, ces deux stratégies se sont spécialisées et sont en distribution complémentaire. Elles permettent

¹ Le collectif d'auteurs n'ayant pas souhaité être identifié, elle figure à anonyme dans la bibliographie. Pour la suite, je la cite de la manière suivante : Grammaire de référence de l'inuktitut (2018).

² Je pense d'ailleurs que cette approximation est due plus à une volonté de vulgariser la grammaire, qu'à une confusion de la part de l'auteur.

de distinguer si le possesseur et le sujet sont coréférents ou s'il ne le sont pas. Je détaillerai le fonctionnement de l'expression pronominale du possesseur en finnois en 3.2.3.1. Là encore, les grammaires descriptives du finnois ne parlent pas de possessif réfléchi, y compris dans la grammaire élaborée sur la base du *Lingua Descriptive Studies Questionnaire* (Sulkala & Karjalainen, 1992). Ce cas de figure relève néanmoins des recherches menées dans cette thèse et il est d'ailleurs pris en compte par les ouvrages de référence tels que Buring (2005 : 243).

Un autre cas particulièrement intéressant est celui du roumain. Il existe deux stratégies pronominales d'expression du possesseur à la troisième personne, qui sont décrites comme étant essentiellement en variation libre. Pour Dobrovie-Sorin et Giurgea (2013), la distribution de ces deux stratégies est expliquée par le registre de langue. Reuland (2011) et Despić (2015) considèrent qu'il existe bien un possessif réfléchi en roumain. Mes informatrices pour cette langue sont divisées : certaines semblent penser que les contraintes de liage conditionnent l'usage et l'interprétation des deux stratégies sans que ces contraintes ne soient catégoriques ; une autre informatrice pense au contraire que ces contraintes ne semblent pas s'appliquer. Des études empiriques détaillées seraient nécessaires pour déterminer si les deux formes de possessifs peuvent être assimilées à un couple de possessifs réfléchi/antiréfléchi.

En bref, l'identification des langues présentant un marquage différencié du possesseur pronominal en fonction de son antécédent a été une tâche plus fastidieuse que ce à quoi l'on pourrait s'attendre, du fait que ma recherche ne porte pas uniquement sur les possessifs réfléchis et qu'il n'existe aucun terme subsumant ces derniers et les stratégies d'expression du possesseur favorisant un antécédent sujet¹. Pour cette raison, dans la suite de mon analyse, je décrirai la diversité des phénomènes que j'ai observés dans les langues où j'ai eu la possibilité de les documenter. Je ne prétends nullement décrire la totalité des stratégies existantes et encore moins me prononcer sur la représentativité de ces stratégies.

3.1.4. La stratégie adoptée

Que ce soient les langues repérées grâce des recherches bibliographiques ou les langues documentées par une grammaire fondée sur le LDSQ, le système décrit l'est souvent trop minimalement et ne permet pas de comprendre réellement le fonctionnement du possessif dès lors qu'il est utilisé dans un contexte non canonique (enchâssement dans une proposition à

¹ Le terme de *possessif anaphorique* regroupe les possessifs réfléchis et les autres types de stratégies, cependant ce terme est relativement peu utilisé pour les réfléchis possessifs. Il est utilisé par exemple par Zuber (2009) et Zanon (2015).

temps non fini, avec un antécédent inanimé, etc.). Or, après quelques recherches que j'ai menées sur l'estonien, il m'est apparu que la forme de possessif réfléchi de cette langue avait un comportement relativement proche de celui du réfléchi non possessif (distribution complémentaire avec l'antiréfléchi) dans un contexte prototypique (phrase simple, ayant pour ordre *sujet-verbe-complément*, avec un verbe transitif, un sujet animé et un objet inanimé, etc.), mais que son comportement était justement intéressant, car différent de celui du réfléchi non possessif, dès que l'on s'écartait d'une configuration canonique. J'ai notamment remarqué une distribution non complémentaire avec les verbes à expérience oblique, avec un ordre des mots non canonique. Il m'a paru absolument nécessaire de ne pas me servir uniquement de données publiées, mais de documenter de manière aussi parallèle que possible les différentes langues. J'ai donc décidé de procéder au moyen d'un questionnaire.

3.1.4.1. Le choix des langues

Pour le choix des langues à documenter, j'ai été confrontée à deux difficultés qui sont liées. La première était d'avoir facilement accès à des informateurs ou informatrices de préférence natifs¹. La seconde était d'avoir un échantillon diversifié en termes génétique et géographique. Il m'est bien entendu plus facile de documenter les langues parlées en Europe (qu'elles soient indo-européennes ou non) de par leur proximité et la proximité d'informateurs potentiels. Comme je m'intéresse à la diversité et non à la représentation de ces stratégies à travers les langues, un fort biais génétique ou géographique n'est pas en soi gênant. J'ai tout de même privilégié la diversité génétique et géographique lorsque cela était possible. Cependant les langues parlées en Europe proposent une riche variété de stratégies qu'il aurait été dommage de ne pas décrire. J'ai donc fait le choix de ne pas documenter deux langues du même phylum si elles présentaient des caractéristiques trop semblables. Ainsi je n'ai documenté qu'une seule langue slave (le tchèque) et qu'une seule langue scandinave (le suédois). En revanche, lorsqu'un même phylum présente des langues avec des stratégies très différentes et qui ne sont pas représentées dans d'autres langues de mon échantillon, j'ai jugé pertinent de garder les différentes langues. Ce qui explique que le finnois et l'estonien soient présents, ainsi que le roumain et le latin.

¹ Toutefois, j'ai fait une entorse pour une langue, le nénéts de la toundra, langue pour laquelle il ne m'a pas été possible de trouver de locuteur natif ou de spécialiste.

3.1.4.2. **Élaboration du questionnaire**

Pour élaborer mon questionnaire, je me suis fondée sur des questionnaires existants sur les réfléchis comme ceux de Geniušienė (1987) et de Dimitriadis et Everaert (2002), ainsi que sur Haspelmath (2019).

Je ne détaillerai pas ici chaque question qui composait le questionnaire que l'on peut retrouver en annexe. Je me contente de présenter les aspects que j'ai souhaité documenter et d'expliquer les raisons qui m'ont poussée à m'intéresser à eux en particulier.

Parallèle entre les non-possessifs et les possessifs

L'aspect macroscopique qui structure ce questionnaire est la comparaison entre les couples de proformes possessives et non possessives. En effet, dans ma thèse, la notion de contrainte graduelle et non catégorique occupe une place de choix et il s'avère que des observations préliminaires laissent penser que des contraintes peuvent être catégoriques lorsqu'il est question de réfléchis non possessifs et graduels lorsqu'il s'agit de possessifs réfléchis.

Distance syntaxique entre l'antécédent et la proforme

Ce questionnaire documente les contraintes syntaxiques pesant sur les deux couples de formes réfléchies et antiréfléchies et en particulier la distance entre l'antécédent et la proforme. Dans la théorie du liage traditionnelle, répondre à cette question consiste à déterminer le domaine de liage de chacune des quatre formes. Cependant, comme je l'ai démontré en 2.3.3.1 pour certaines formes, l'établissement d'un domaine de liage est vain, c'est pourquoi il me paraît préférable de considérer les formes et leur antécédents possibles construction par construction.

Fonctions syntaxiques possibles pour l'antécédent

J'ai souhaité rendre compte des fonctions syntaxiques que peuvent prendre l'antécédent et la forme réfléchi. Dans de nombreuses langues, seul le sujet est un antécédent possible pour le réfléchi (comme c'est le cas en français). On parle alors de réfléchi orienté sujet. Cependant dans certaines langues le réfléchi peut être lié par un autre antécédent que le sujet, pourvu que l'antécédent soit moins oblique que la proforme (comme dans l'exemple de l'anglais (1) dans lequel le sujet, *Jane*, et l'objet, *John*, peuvent être l'antécédent du réfléchi).

- (1) *Jane_i talks to John_j about herself_i/himself_j.*

Fonction de la proforme

Je me suis aussi intéressée au rôle que jouait la fonction des non-possessifs et de la tête des possessifs. Cette question est étroitement liée à l'établissement du domaine de liage de chaque forme : un réfléchi en fonction non nucléaire en variation libre avec un antiréfléchi implique

que les domaines de liage des deux formes ne sont pas les mêmes, comme nous l'avons vu en 2.3.3.1.

Ordre des mots et structure de l'information

Bickel (2004) propose que dans les langues de l'Himalaya, le réfléchi ne cherche pas à prendre pour antécédent le sujet mais le thème de discours. J'ai donc pris en compte dans le questionnaire la structure de l'information. Le plus souvent, celle-ci est matérialisée par l'ordre des mots.

Sémantique lexicale

La littérature et mes recherches préliminaires laissent penser que les réfléchis possessifs (et plus rarement les réfléchis non possessifs) peuvent être liés par d'autres arguments que le sujet, uniquement dans des constructions spécifiques, dites *non canoniques*, où l'ordre des mots et/ou l'appariement fonctions syntaxiques/rôles sémantiques est atypique (Bickel, 2004). Ces constructions diffèrent donc des constructions canoniques par deux aspects évoqués plus haut. La question est de savoir si le comportement dans ces constructions est simplement le résultat de l'effet de propriétés générales (structure de l'information/ordre des mots, agentivité des participants), ou si ces constructions ont un statut particulier concernant le liage des réfléchis.

Complémentarité des formes, référence antécédent-proforme et proforme-antécédent

Nous avons vu que les formes réfléchies et antiréfléchies ne sont souvent pas en distribution complémentaire stricte. Dans la théorie du liage telle qu'elle est formulée, les préférences de liage d'une proforme par tel ou tel antécédent et celles de telle ou telle proforme pour un antécédent donné ne sont que très peu prises en compte.

Cette non-catégoricité peut être décomposée en trois questions :

- (1) Une proforme peut-elle être ambiguë, c'est-à-dire avoir plusieurs lieux possibles ?
- (2) Pour référer à un antécédent donné, plusieurs proformes sont-elles possibles ? Dans le cas où la proforme est obligatoire ou impossible, nous avons affaire à un cas canonique, dans le cas où la forme réfléchie est facultative, nous avons affaire à une situation plus atypique.
- (3) Dans le cas où la distribution n'est pas complémentaire, nos informateurs et informatrices ont-elles des préférences ?

S'il est aisé de répondre aux deux premières questions en demandant simplement à un locuteur natif, pour répondre à la dernière avec précision une étude empirique est nécessaire. Toutefois, il ne m'a pas été possible de mener des études empiriques pour chacune des langues, l'intuition

des informatrices et informateurs est donc la seule source sur laquelle je peux m'appuyer à ce stade.

3.1.4.3. **Méthode de collecte**

Après avoir identifié plusieurs langues pertinentes pour mes recherches, j'ai contacté des spécialistes de ces langues. La plupart de mes informatrices et informateurs étaient locuteurs natifs de la langue sur laquelle je les interrogeais. Aucun n'avait simplement le statut de locuteur « naïfs » ou locutrices « naïves ». Ils étaient tous linguistes et avaient de près ou de loin travaillé sur leur langue maternelle. Leur vision a donc pu biaiser les données qu'ils m'ont livrées. Même si cette méthode est imparfaite, elle semble être la plus adaptée à mon travail. Il me fallait en effet documenter un nombre conséquent de langues, une recherche de terrain plus classique avec des locuteurs naïfs aurait été beaucoup plus longue et impossible pour certaines langues. La méthode que j'ai adoptée est certainement la plus adaptée et la plus raisonnable compte tenu de l'importance de ce point dans ma thèse. Il faut noter que, pour le latin, l'inuktitut et le basque les personnes qui m'ont aidée étaient non natives¹. Je me suis également intéressée à la distribution des possessifs en nénéts de la Toundra. Les données que j'ai collectées proviennent de la grammaire de Nikolaeva (2014) et ne sont donc pas parfaitement parallèles à celles des autres langues.

¹ L'informateur pour le basque a appris la langue à l'école à l'âge de cinq ans. Pour l'inuktitut, mon informateur a appris la langue à l'âge adulte, mais je n'ai pu trouver aucun locuteur natif pouvant répondre à mes questions.

3.2. Les possessifs réfléchis à travers les langues : classification

Je vais présenter ici les langues que j'ai pu documenter. J'ai choisi de les présenter en fonction du type de système qui permet d'exprimer un possessif ayant pour antécédent le sujet (local) et un possessif ayant un autre antécédent. Je commencerai par les systèmes pour lesquels l'existence d'un possessif réfléchi est peu contestable, en distinguant les cas où ce possessif réfléchi existe pour toutes les personnes, et les cas où il n'existe qu'à la troisième personne. Dans un second temps, je parlerai des systèmes où il n'est pas question de possessif réfléchi à proprement parler mais où deux formes existent et impliquent un antécédent différent.

Je prends la définition en (2) comme critère pour sélectionner les langues de l'échantillon.

- (2) *Un possessif réfléchi est un possessif*
- (i) *qui est nécessairement coréférent à un autre élément de la phrase (le plus souvent le sujet, mais nous verrons que ce n'est pas toujours le cas)*
 - (ii) *qui est en distribution complémentaire avec une autre forme comparable, au moins dans certains contextes.*

J'ai toutefois intégré deux langues qui ne répondent pas à ce critère. Je documente le mandarin dans laquelle le possessif réfléchi *ziji-de* n'est jamais en distribution complémentaire avec *ta-de* mais renvoie toujours au sujet (local ou non local). Je m'intéresse également au cas du roumain où les deux stratégies ne sont jamais en distribution complémentaire mais qui est l'héritier du système latin dans lequel il existe des possessifs réfléchis.

Le tableau 3.3 résume les langues que j'ai étudiées ainsi que mes principales sources.

Langue	famille	branche	sources bibliographiques	informateur/informatrice
Estonien	finno-ougrienne	fennique	Erelt et al. (1993), Erelt et al. (2017)	mes propres connaissances + vérifications auprès de différentes locutrices natives
Tchèque	indo-européenne	slave	Nedoluzhko (2016)	locutrice native + linguiste
Kurmanji	indo-européenne	indo-iraniennes	Haig (2008)	locuteur natif + linguiste
Nénets	ouraliennes	langues samoyèdes	Nikolaeva (2014)	aucun
Basque	isolat		Rebuschi (1989, 1997)	locuteur non natif linguiste
Mandarin	sino-tibétaines	chinoises		locutrices et locuteurs natifs linguistes
Suédois	indo-européenne	scandinaves	Wellander (1959), Dahl (1980), Tingsell (2007).	locuteur natif linguiste
Latin	indo-européenne	italique	Ernout et Thomas (1951)	locutrice non native linguiste
Inuktitut	eskimo-aléoutes	inuites	Grammaire de référence de l'inuktitut (2018).	locuteur non natif linguiste
Espéranto	construites			locuteur non natif linguiste
Finnois	finno-ougrienne	fennique	Vilkuna (2004), Sulkala et Karjalainen (1992)	locutrice native linguiste
Roumain	indo-européenne	romanes	Dobrovie-Sorin et Giurgea (2013)	locutrices natives linguistes

Tableau 3.3 : Langues étudiées et les sources correspondantes

3.2.1. Réfléchis possessifs généralistes

Dans les langues que je décris ici, le possessif réfléchi existe à toutes les personnes. On distingue deux cas : le cas où le possessif réfléchi est le même pour toutes les personnes et le cas où il s'accorde avec le possesseur. Je commencerai par décrire les premières et je poursuivrai avec les secondes.

3.2.1.1. L'estonien

En estonien, pour exprimer le possesseur qui n'est pas coréférent au sujet (dans une phrase canonique), il n'existe pas de forme spécifiquement possessive. Comme dans de nombreuses langues, c'est le pronom personnel au génitif qui remplit ce rôle. Le moyen morphologique pour exprimer un possesseur pronominal ou un possesseur sous la forme d'un pronom ou d'un syntagme nominal complet est donc identique, comme l'illustrent les exemples (3) et (4).

(3) *Ma loe-n sinu raamatu-t.*
 1SG.NOM lire-1SG 2SG.GEN livre-PART
 Je lis ton livre.

(4) *Ma loe-n Peetri raamatu-t.*
 1SG.NOM lire-1SG Peeter.GEN livre-PART
 Je lis le livre de Peeter.

Pour exprimer la coréférence au sujet, il est possible d'utiliser l'un des deux pronoms réfléchis au génitif (*enda*). Cependant cet usage est plutôt idiolectal ou permet d'exprimer plus une relation agent-patient qu'une relation de possession. La manière la plus naturelle de référer à un possesseur coréférent au sujet est d'utiliser le réfléchi possessif *oma* qui n'est pas une forme génitive d'un pronom réfléchi. Par la suite, lorsque qu'il sera question du possessif réfléchi de l'estonien, c'est de cette forme que je parlerai. Tout comme les réfléchis non possessifs *enda* et *enese*, *oma* ne s'accorde avec son antécédent ni en nombre ni en personne¹, comme le montrent les exemples (5) et (6). Par ailleurs, peut-être par alignement sur l'expression de la possession « libre », *oma* le plus souvent ne s'accorde pas avec le possédé, cependant un accord en nombre et en cas est possible, bien que très rare, comme dans l'exemple (7), dans lequel la forme *oma* serait tout aussi acceptable.

(5) *Ma_i loe-n oma_i raamatu-t.*
 1SG.NOM lire-1SG REFL.POSS livre-PART
 Je lis mon livre.

(6) *Ta_i loe-b oma_{i/*j} raamatu-t.*
 3SG.NOM lire-3SG REFL.POSS livre-PART
 Il/elle_i lis son_{i/*j} livre.

(7) *Ava ainult natukehaaval omi kaarte.*
 découvrir.IMP seulement petit.à.petit REFL.POSS.PART.PLUR carte. PART.PLUR
 Ne découvre tes cartes que petit à petit.

(Tuglas () via CoPEF)

Le plus souvent, lorsque le possesseur est clair et/ou peu pertinent dans la situation, la relation de possession n'est simplement pas exprimée. Notons que le statut de cette non-expression du possesseur diffère de ce que l'on rencontre avec les sujets implicites : les possessifs ne réalisant généralement pas un argument du nom, on n'est pas fondé à postuler l'existence d'un *possessif*

¹ L'estonien n'ayant pas de genre, ce trait n'est pas pertinent pour le réfléchi.

implicite. Il n'en reste pas moins que la non-expression du possesseur est une option disponible pour les locuteurs de l'estonien là où elle ne l'est pas pour les locuteurs du français. Le locuteur a à sa disposition deux stratégies concernant le possesseur : l'usage d'une proforme (réfléchi ou non) et l'absence d'expression du possesseur. Ces deux stratégies sont en variation libre. La phrase du français en (9) suggère fortement qu'il ne s'agit pas de la mère de Marie contrairement à la phrase en (8).

- (8) *Maarja räägi-b ema-le*
 Maarja.NOM parler-3SG mère-ELA
 Elle parle à la/sa mère.

- (9) *Marie parle à la mère.*

3.2.1.2. Le tchèque

Le tchèque, comme la plupart des langues slaves¹, présente un réfléchi possessif, *svůj*, comme on peut le voir en (10).

- (10) *Paveli čte svoji/*j knihu.*
 Pavel.NOM lit REFL.POSS livre.ACC
 Paveli lit son_{i/*j} livre.

Ce réfléchi possessif ne s'accorde avec son antécédent ni en personne, ni en nombre ni en genre, tout comme en estonien. Contrairement au possessif antiréfléchi de l'estonien, le possessif antiréfléchi du tchèque n'est pas un pronom personnel au génitif². Il s'accorde donc avec le possédé.

- (11) *Paveli čte jehoj/*i knihu.*
 Pavel.NOM lit 3SG.POSS livre.ACC
 Paveli lit son_{j/*i} livre.

- (12) *Pavel čte moji knihu.*
 Pavel.NOM lit 1SG.POSS livre.ACC
 Pavel lit son livre.

Avec les noms de parenté, le plus souvent, le possessif n'est pas exprimé, et pour exprimer une relation de possession inaliénable, le possesseur est exprimé par un pronom au datif (possesseur externe).

¹ Selon Despić (2015) : le vieux-slave, le polonais, le proto-slave, le russe, le serbo-croate, le slovaque, le slovène, l'ukrainien et le sorabe ont un réfléchi possessif.

² Même si cela est discutable pour *jeho*.

Par ailleurs, le tchèque offre la possibilité de dériver des *adjectifs possessifs* à partir de noms propres ou de noms communs (qui réfèrent à des animés) qui permettent d’exprimer le possesseur, comme l’illustre l’exemple (13).

- (13) *Martin-ův / bratr-ův / krav-í dům*
 Martin-POSS frère-POSS vache-POSS maison
 La maison de Martin/ du frère /de la vache.

3.2.1.3. Le kurmanji

En kurmanji, il n’y a pas de forme spécifique pour exprimer la possession. Les pronoms personnels au cas oblique jouent ce rôle, que le possesseur coréfère au sujet ou non. Lorsque le possesseur est coréfèrent au sujet de la phrase, on utilise le réfléchi à la forme oblique. Cette forme ne s’accorde ni en genre, ni en nombre, ni en personne avec son antécédent, comme on peut le voir dans les exemples (14) et (15).

- (14) *Paul pirtuk-a xwe dixwîn-e.*
 Paul livre-OBJ REFL.OBL lire-3SG
 Paul_i lit son_i livre.

- (15) *Ez pirtuk-a xwe dixwîni-m.*
 1SG livre-OBJ REFL.OBL lire-1SG
 Je lis mon livre.

L’une des particularités du possessif réfléchi du kurmanji est qu’il semblerait également, que son liage soit possible entre deux phrases juxtaposées dans certaines variétés (Le Coq, 1903), comme l’illustre l’exemple (16). Toutefois cette usage semble relativement daté.

- (16) *Sêx_i Mus axa-yê e, sîret-ek-î bû, pismam-ê*
 Sheikh Mus Agha-IZM tribut-INDEF-OBL COP.PST.3SG neveu-IZM
xwe_i [...] baqil bû.
 REFL.OBL intelligent COP.PST.3SG
 Sheik Mus était l’Agah de la tribu, son neveu était intelligent.

(Le Coq, 1903 : 3 cité par Haig, 2008)

3.2.1.4. Le nénéts de la toundra

Le nénéts de la toundra est un cas particulièrement intéressant, car il montre les limites de la définition en (2). J’y reviendrai après avoir présenté le système.

Il existe plusieurs manières de réaliser le possesseur. La particularité du nénéts est d’avoir un usage très vaste des possessifs, bien plus vaste encore qu’en français ou en anglais (Nikolaeva, 2004 : 68), si bien que l’absence de toute marque de possessif est extrêmement rare.

Très souvent, le possessif est réalisé par une marque personnelle portée par le nom exprimant le possédé. Dans ce cas, le possesseur peut avoir le même référent que n'importe quel élément à l'intérieur ou à l'extérieur de la phrase, comme dans l'exemple suivant :

- (17) *Wera_i Maša-xəd^o_j xər^o-mta_{i/j/k} mərŋa.*
 Wera Masha-ABL couteau-ACC.3SG prendre
 Wera_i a pris à Masha_j son_{i/j/k} couteau.

(Nikolaeva, 2014 : 390)

À la troisième personne, cette stratégie s'apparente à celle de l'antiréfléchi de l'estonien en ce qu'elle repose sur l'utilisation d'un morphème qui n'est pas propre à l'expression de la possession. La principale différence est ici le matériel morphologique mis en œuvre (une marque personnelle sur le possédé et non une proforme comme en estonien)¹. Toutefois, cette stratégie se distingue de celle de l'estonien par les antécédents possibles pour le possessif : aucune contrainte syntaxique ne pèse sur lui.

Une seconde stratégie consiste à réaliser un possessif réfléchi portant une marque personnelle, comme dans l'exemple (18).

- (18) *xər^o-ta xal'a-mta_i Wera_iMaša-n^oh_j m'iqŋa*
 RELF-3SG poisson-ACC.3SG Wera Masha-DAT donne
 Wera_i donne son_{i/*j/*k} poisson à Masha_j.

(Nikolaeva, 2014 : 395)

Cette stratégie est similaire à celle de l'estonien en ce que la coréférence entre le possesseur et le sujet est exprimée par une forme réfléchie (*xər^o-ta* en nénéts, *oma* en estonien). On note toutefois plusieurs différences. Tout d'abord, en nénéts, de même que le réfléchi non possessif, le possessif réfléchi s'accorde en nombre et en personne, puisqu'il porte la même marque possessive que le possédé, alors qu'en estonien le réfléchi non possessif et le possessif réfléchi ne s'accordent ni en nombre ni en personne.

Par ailleurs, le possessif réfléchi de l'estonien n'a aucun lien avec les réfléchis non possessifs (*enda* et *ensese*), alors que le possessif réfléchi du nénéts appartient au paradigme du réfléchi.

La forme mise en œuvre dans cette deuxième stratégie (*xər^o*) est considérée par la grammaire (Nikolaeva 2004) comme un réfléchi possessif. Si un locuteur voulant référer au sujet par un possessif a le choix entre la marque personnelle sur le possédé et la marque personnelle sur le possédé précédé du pronom réfléchi, on devrait considérer que ces deux formes ne sont pas en distribution complémentaire. Cependant, on peut penser que le fait que l'une des stratégies

¹ On verra par la suite que le matériel morphologique est très proche de celui utilisé en finnois.

partage des traits de l'autre peut justifier que ces formes ne soient pas considérées comme comparables.

Enfin, il existe une troisième stratégie permettant de référer au possesseur lorsque celui-ci n'est pas coréférent au sujet, comme dans l'exemple suivant :

- (19) *Xasawa_i pida_j wen'ako-mta_j ladə^o*
 homme 3SG chien-ACC.3SG frappe
 L'homme_i frappe son_j/*_i chien.

(Nikolaeva, 2014 : 391)

Dans cette stratégie, le possédé portant la marque possessive est précédé du pronom de troisième personne *pida*. (Comme nous le verrons par la suite, cette stratégie est très similaire à la référence disjointe du possessif en finnois).

Dans ce système, la stratégie réfléchie (*xər^o-ta X-mta*) est possible là où la stratégie antiréfléchie (*pida X-mta*) ne l'est pas, et réciproquement. Il existe une troisième la stratégie reposant sur la marque personnelle portée par le possédé qui est possible dans les contextes où le réfléchi est possible et dans les contextes où l'antiréfléchi est possible.

3.2.1.5. Le basque

Le basque est une langue particulièrement intéressante pour ses contraintes de liage. Outre son possessif réfléchi, l'une de ses particularités concernant ses réfléchis et ses réciproques porte sur leur lieu potentiel. En effet, tout argument s'accordant avec l'auxiliaire peut lier un réfléchi ou un réfléchi possessif. Cet argument peut être à l'ergatif, à l'absolutif ou au datif. (Rebuschi, 1989). Ainsi, dans l'exemple (20), le réfléchi *bere buruari* est lié par l'argument à l'absolutif (*bekatorea*) tandis qu'en (21), le réfléchi est lié par l'argument au datif (*bekatoreari*).

- (20) *Bekatore-a bere buru-ari urrikaldu zaio.*
 pêcheur-ABS REFL-DAT apitoyer AUX
 Le pêcheur a eu pitié de lui-même.

- (21) *Bekatore-ari bere buru-a urrikaldu zaio.*
 pêcheur-DAT REFL-ABS apitoyer AUX
 Le pêcheur a eu pitié de lui-même.

(Rebuschi, 1997)

Il en va de même avec les possessifs comme l'illustrent les exemples suivants :

- (22) *Rone-k bere makil-a Magiko-a atera Zuen.*
 Ron-ERG REFL.POSS baguette-ABS magique-ABS sortir AUX
 Ses_i serviteurs dirent au maître_i.

- (23) *Erran zioten [bere_i muthile-k [nagusi-ari_i]*
 dire AUX REFL.POSS serviteurs-ERG maître-DAT

Ses_i serviteurs dirent au maître_i.

(Bottineau & Roulland, 2007)

Une autre question soulevée par l'étude du basque est la variation interdialectale. En effet, Rebuschi (1989) note un certain nombre de variations. Il indique par exemple que les locuteurs du bas-navarrais ont un usage beaucoup plus restreint du possessif réfléchi (*bere*) que les locuteurs du navarro-labourdin. Dans ce premier dialecte, l'opposition entre le possessif réfléchi et le possessif non réfléchi n'existe qu'à la troisième personne, alors que cette opposition existe aux trois personnes en navarro-labourdin classique. Cela est problématique pour le classement que j'ai adopté ici, puisque *le* basque n'est pas homogène pour la question traitée. Les disparités entre dialectes ne s'arrêtent pas là. L'exemple (24), où la coordination de l'antécédent et du possessif constitue un argument du verbe, est possible en navarro-labourdin mais impossible en bas-navarrais.

- (24) *Peio eta bere laguna etorri dira*
Peio et POSS.REFL ami venu AUX
Pierre et son ami sont venus.

(Rebuschi, 1989)

Ces variations rendent la description du phénomène particulièrement compliquée, d'autant plus quand on tente de résumer, puisque le basque n'est pas le cœur de mon travail de recherche et que je ne peux pas trop m'y attarder.

3.2.1.6. Le chinois mandarin

Le chinois mandarin présente un système particulièrement intéressant, se distinguant des autres langues présentées ici. Il ne fait nul doute que *ziji-de* en mandarin est une forme réfléchie composée du réfléchi *ziji* et de la particule possessive *de*¹. L'expression du possesseur, qu'elle soit nominale, pronominale non réfléchie ou pronominale réfléchie, suit le même schéma : *X-de Y* « le Y de X » comme l'illustrent les exemples (25) à (27).

¹ Notons que la particule *-de* a de nombreuses autres fonctions, mais que dans le cadre de cette étude, c'est cette fonction qui est pertinente.

- (25) 自己的 儿子
zìjǐ-de érzi
 REFL-POSS fils
 le fils <du sujet>
- (26) 他的 儿子
ta-de érzi
 3SG-POSS fils
 son fils
- (27) 芫野的 儿子
Pengye-de érzi
 Pengye-POSS fils
 le fils de Pengye

Là où le mandarin se distingue des autres langues, c'est que cette forme, indéniablement réfléchie, n'est en distribution complémentaire avec la forme non réfléchie¹ dans aucun contexte. Autrement dit, d'un point de vue distributionnel, elle s'apparente à un couple forme neutre/forme emphatique (du type de *son/son propre*), mais elle s'en distingue d'un point de vue morphologique (elle est dérivée du réfléchi *ziji*).

On pourrait en conclure que *ziji-de* a le comportement d'un emphatique mais qu'il se trouve avoir accidentellement une forme apparentée au réfléchi. Cependant la situation est plus complexe. En mandarin, les contraintes de liage de *ziji-de* sont bien plus strictes que celles d'un possessif emphatique du type de *son propre*. Comparons l'exemple (28) du français qui est parallèle à l'exemple (29) du mandarin.

- (28) *Son propre fils déteste Pierre*
- (29) 自己的 儿子 讨厌 张三。
**Zìjǐ-de érzi taoyàn Zhāngsān*
 REFL-POSS fils déteste Zhangsan
 Son_i fils déteste Zhangsan_i.

Tandis qu'il est parfaitement acceptable qu'un possessif emphatique ait pour antécédent un argument plus oblique que lui, *ziji* ne peut avoir un tel antécédent.

Par ailleurs, le chinois mandarin présente une autre caractéristique qu'aucune langue ne présente dans cet échantillon si ce n'est le latin : le réfléchi non possessif (*ziji*) peut être lié à

¹ Il s'agit bien d'une forme non réfléchie, et même *neutre*, et non pas d'une forme *antiréfléchie* puisque elle peut avoir pour antécédent le sujet

longue distance par un sujet extérieur à la phrase locale qui le contient, comme dans l'exemple (30).

- (30) 张三 知道 芫野 要 介绍 自己。
Zhāngsān_i zhīdào Pengye_j yao jièshào zìjǐ_{i/j}.
 Zhangsan savoir Pengye FUT présenter REFL
 Zhangsan_i sait que Pengye va le/se présenter.

Le liage à longue distance est une caractéristique plutôt répandue parmi les possessifs réfléchis (j'y reviendrai page 99), mais le domaine de liage est le plus souvent la phrase à temps fini.

3.2.2. Réfléchi possessif restreint à la troisième personne

Les langues que je vais présenter maintenant ont un possessif réfléchi mais qui n'existe qu'à la troisième personne.

De même que, dans de nombreuses langues, le réfléchi non possessif n'existe qu'à la troisième personne, dans les langues qui vont suivre, le marquage différencié du possesseur ne se fait qu'à la troisième personne¹. On peut aisément comprendre pourquoi : si on considère que l'usage du réfléchi (possessif ou non) permet d'être plus informatif que l'usage d'un pronom n'ayant aucune contrainte de liage, il a peu de raison d'être à la première et à la deuxième personne qui, dans une situation donnée, ne peuvent avoir respectivement qu'un référent.

3.2.2.1. Le suédois

Le suédois, comme les autres langues scandinaves, possède deux types de possessifs à la troisième personne : *hans*, *hennes*, *deras* (au singulier, respectivement au masculin, féminin et neutre), qui est utilisé si le possesseur n'est pas coréférent au sujet, et *sin* (commun au singulier et au pluriel) si le possesseur est coréférent au sujet.

Les exemples (31) et (32) illustrent la distribution complémentaire entre ces deux formes.

- (31) *Hon_i läser sin_{i/*j} Böcker.*
3SG.FEM.NOM lire POSS.REFL livre
 Elle_i lit son_{i/*j} livre.

¹ En revanche, il n'existe pas de langue ayant un réfléchi pour la première ou la deuxième personne mais pas pour la troisième personne (Faltz, 1977 : 43,120 ; Comrie, 1989 : 6-7, 28 ; 1999 : 337).

- (32) *Hon_i läser hennes_{j/*i} Böcker.*
 3SG.FEM.NOM lire POSS.REFL livre
 Elle_i lit son_{j/*i} livre.

(Iscrulescu, 1997)

La distribution des possessifs réfléchis et antiréfléchis du suédois est bien documentée, aussi bien dans les grammaires descriptives anciennes (Wellander, 1959), que dans des travaux de linguistiques (Dahl, 1980), y compris expérimentaux (Tingsell, 2007).

3.2.2.2. Le latin

En latin, il existe deux moyens morphologiques d'exprimer un possessif par une proforme :

- les adjectifs possessifs
- les pronoms au génitif.

À la première et à la deuxième personne, seule la première stratégie est possible (*meus liber* « mon livre » pour la première personne du singulier, *tuus liber* « ton livre » pour la deuxième personne du singulier).

À la troisième personne, les deux moyens existent mais ne sont pas en variation totalement libre. Le premier, *suus*, permet de référer au sujet, comme on peut le voir dans l'exemple (33), tandis que le second, *ejus*, permet de référer à un élément qui n'est pas le sujet (exemple (34)).

- (33) *modo sole-ba-t coll-o suo lign-a porta-re*
 naguère avoir.l'habitude-IMPF-3SG cou-ABL REFL.POSS bois-ACC.PL porter-INF
 Il portait naguère des pièces de bois autour de son cou.

(Pétrone, *Satyricon*)

- (34) *[...]soci-i eius deprehens-i*
 complice-NOM.PL 3SG.GEN saisir.PPP-MASC.PL.NOM
 ses complices sont arrêtés.

(Eutrope, Abrégé d'Histoire romaine)

Cette langue est intéressante à plusieurs égards. Tout d'abord, le latin est une langue connue pour ses réfléchis (non possessifs) à longue distance (appelés *réfléchis indirects* dans la tradition grammaticale), comme l'illustrent les exemple (35) et (36). Parmi les langues étudiées, peu permettent le liage à longue distance du réfléchi non possessif. Par ailleurs, les contraintes qui pèsent sur les possessifs ne sont pas catégoriques.

- (35) *Ariovistu-s respondi-t si quid ill-e se*
 Ariovistus-NOM répondre.PST-3SG si DEM-MASC.SG.NOM REFL.ACC
veli-t illu-m ad se veni-re oportere.
 vouloir.PST-3SG DEM-MASC.SG.ACC vers REFL.ACC venir-INF falloir-INF
 Arioviste_i répondit que si celui-ci (César) voulait quelque chose de lui_i, il
 devait venir à lui_i.

(César, *La Guerre des Gaules*)

- (36) *Paetu-s [...] omn-es libr-os, [qu-os frater suu-s*
 Paetus-NOM tout.ACC livre.ACC.PL REL-ACC.PL frère.NOM POSS.REFL-NOM
reliqu-isse-t], mihi dona-vi-t.
 laisser-PLUP-3SG 1SG.DAT donner-PRF-3SG
 Paetus_i m'a donné tous les livres que lui avait laissés son_i frère.

(Cicéron, *Lettres à Atticus*)

3.2.2.3. L'inuktitut

En inuktitut, le possesseur est exprimé par un suffixe possessif porté par le nom exprimant le possédé. Ce suffixe est le même, que le possesseur soit ou non coréférent au sujet local de la phrase à la première ou à la deuxième personne. À la troisième personne, la marque est différente selon que le possesseur est ou non coréférent au sujet du verbe conjugué. Lorsque le possesseur est coréférent au sujet de la phrase, le suffixe utilisé est appelé suffixe de *quatrième personne* dans la tradition grammaticale, cependant cette distinction répond à tous les critères de ma définition du réfléchi possessif : expression proformique ou morphémique de la possession au sens strict, qui réfère au sujet et qui est en distribution complémentaire, au moins dans certains contextes, avec une forme ne référant pas au sujet morphologiquement comparable.

- (37) *Piita angirra-mini sinilauqtuq.*
 Piita maison-4SG dormir.PST
 Piita_i dort dans sa_i/*_j maison.

- (38) *Piita angirra-ngani sinilauqtuq.*
 Piita maison-3SG dormir.PST

(Grammaire de référence de l'inuktitut, 2018 : 30)

3.2.2.4. L'espéranto

L'espéranto a un statut un peu particulier du fait d'être la seule langue construite de l'échantillon. C'est-à-dire que ses propriétés ne résultent pas (ou peu) d'une longue évolution de la langue mais sont le fruit de choix réfléchis, ce qui est rarement le cas dans les langues

naturelles¹. Il est donc intéressant de se demander s’il a été jugé nécessaire de différencier la référence liée de la référence disjointe du possesseur.

La grammaire de l’espéranto a effectivement jugé pertinent de différencier le possessif ayant pour antécédent le sujet local et le possessif ayant un autre antécédent, comme l’illustrent les exemples (39) et (40) .

(39) *Paul_i legas sian_{i/*j} libron.*
Paul lire POSS.REFL livre

Paul_i lit son_{i/*j} livre.

(40) *Paul_i legas lian_{j/*i} libron.*
Paul lire POSS.3SG livre

Paul_i lit son_{j/*i} livre.

En réalité, ce choix n’en est pas vraiment un et découle plutôt de la logique interne de la langue : les possessifs sont dérivés des pronoms de manière parfaitement régulière. Du réfléchi non possessif découle donc le possessif réfléchi.

Ainsi, le possessif réfléchi s’apparente morphologiquement à un adjectif (suffixe adjectival *-a*), tout comme les possessifs antiréfléchis. La forme de possessif réfléchi *sia* ne s’accorde ni en nombre ni en genre avec son antécédent, alors que les possessifs antiréfléchis de 3^e personne s’accordent en nombre, et en genre au singulier : *lia* au masculin singulier, *ŝia* au féminin singulier, *ilia* au pluriel.

Il est notable que l’espéranto présente à la fois un marquage prénominal de la définitude (l’article défini *la*) et un possessif réfléchi (*sia*). Despić (2015) note que les langues présentant un possessif réfléchi n’ont soit aucun marquage morphologique de la définitude² soit ont un marquage postnominal de la définitude³. L’espéranto est donc un cas isolé parmi les langues à possessif réfléchi. Toutefois le caractère artificiel de cette langue explique vraisemblablement cette configuration réputée impossible. Par ailleurs, en tchèque oral, le démonstratif *ten* tend à grammaticaliser et s’apparente à un déterminant (Dvorak, 2021).

¹ Il existe bien entendu des instances qui régulent la langue, mais celles-ci ne sont pas comparables avec le créateur d’une langue construite ex nihilo.

² Biélorusse, mandarin, tchèque, dolakhae, hindi-urdu, japonais, kannada, cachemiri, Coréen, Latin, lezgi, malayalam, chimane, vieux-slave, perse, polonais, russe, serbo-croate, slovaque, slovène, sorabe, tamoul, thaï, turque, ukrainien (Despić, 2015)

³ Bulgare, danois, féroïen, islandais, koromfe, macédonien, norvégien, roumain, suédois (Despić, 2015).

3.2.3. Autres stratégies

3.2.3.1. Le finnois

Le finnois n'a pas à proprement parler de possessif réfléchi. Toutefois, à la troisième personne, il existe deux stratégies le plus souvent en distribution complémentaire qui permettent de distinguer un possessif ayant pour référent le sujet de la phrase à temps fini et un autre référent de troisième personne.

À la première et à la deuxième personne, le possesseur est exprimé par une marque personnelle portée par le possédé (*-ni* à la première personne du singulier). Cette marque personnelle peut être accompagnée d'un pronom au génitif.

- (41) *Pekka näke-e (minun) ystävä-ni*
Pekka.NOM voir-3SG 1SG.GEN ami(e)-1SG.POSS
Pekka voit mon ami(e).

L'utilisation du pronom génitif est conditionnée par la volonté d'insister sur le possesseur, mais les stratégies « marque personnelle seule » et « marque personnelle + pronom génitif » sont globalement en variation libre. Par ailleurs, la relation syntaxique entre le possessif et son antécédent n'entre pas en ligne de compte pour choisir l'une ou l'autre des deux stratégies¹.

¹ Je documente ici le finnois écrit, et non le finnois oral qui diffère beaucoup de ce premier. Dans certaines variétés orales de finnois, la marque personnelle de première et deuxième personne n'est pas obligatoire, comme on peut le voir dans l'exemple (1).

- (1) *Pekka näke-e mun ystävä-n.*
Pekka.NOM voir-3SG 1SG.GEN ami(e)-GEN
Pekka voit mon ami(e).

Cet usage du pronom génitif précédant le possédé pour exprimer le possesseur est en tout point parallèle au système d'expression du possesseur de l'estonien.

À la troisième personne, la distinction entre possessif disjoint et possessif lié se fait de la manière suivante : pour la référence disjointe le pronom génitif *sen* précède le possédé qui ne porte pas de marque personnelle (2), tandis que la référence jointe se fait au moyen de la marque personnelle uniquement (3).

À la troisième personne, chacune de ces stratégies s'est spécialisée, de sorte qu'elles sont en distribution complémentaire stricte dans les phrases à temps fini : la marque personnelle seule est utilisée lorsque le sujet et le possesseur sont coréférents (42), tandis que la marque personnelle accompagnée du pronom génitif est réservée au cas où le sujet et le possesseur n'ont pas le même référent (43).

(42) *Pekka_i näke-e ystävä-nsä.*
 Pekka.NOM voir-3SG ami(e)-3POSS
 Pekka_i voit son_{i/*j} ami(e).

(43) *Pekka_i näke-e hänen_{j/*i} ystävä-nsä.*
 Pekka.NOM voir-3SG 3SG.GEN ami(e)-3POSS
 Pekka_i voit son_{j/*i} ami(e).

Au niveau constructionnel, on a donc bien affaire en finnois à une stratégie antiréfléchie qui s'oppose à une stratégie réfléchie bien que cette propriété ne soit pas attribuable à une forme. Haspelmath (2019) considère qu'il s'agit d'un *antireflexive marking*, c'est-à-dire à un cas où l'expression la plus longue (PRONOM + POSSEDE-SUFFIXE.PERSONNEL de l'exemple (43)) prend pour antécédent le non-sujet. Cette configuration est rare dans les langues, car elle suit une autre logique que celle des réfléchis. On renvoie à un élément qui est moins saillant (le non-sujet) par une expression plus longue. La corrélation entre la saillance du référent et la longueur de la forme pour référer à ce dernier a été largement documentée dans de nombreuses langues (Ariel, 1990 ; Givón, 1983 ; Gundel & al., 1993 ; Kaiser & Vihman, 2006). Il est remarquable que cette tendance à l'échelle typologique est ici une contrainte catégorique.

Par ailleurs, cette relation entre la fonction de l'antécédent et le type de forme utilisé détermine la distribution entre le pronom réalisé et le pronom nul dans les complétives. En effet, lorsque le sujet de troisième personne d'une complétive est omis, cela signifie que le sujet non réalisé est coréférent avec le sujet de la principale (Holmberg, 2005 : 339). Lorsqu'il est réalisé, il peut

-
- (2) *Pekka näke-e sen ystävä-n.*
 Pekka.NOM voir-3SG 3SG.GEN ami(e)-GEN
 Pekka_i voit son_{j/*i} ami(e).
- (3) *Pekka_i näke-e ystävä-nsä.*
 Pekka.NOM voir-3SG ami(e)-3POSS
 Pekka_i voit son_{i/*j} ami(e).

être libre ou lié au sujet de la principale. Dans ce cas, la distribution n'est pas strictement complémentaire, alors qu'elle l'est avec le possessif.

3.2.3.2. Le roumain

Le roumain a hérité d'un système très similaire à celui du latin. Il est morphologiquement parallèle, la principale différence est que la distribution entre la forme réfléchi d'origine (*său*) et la forme antiréfléchi (*lui*) n'est pas complémentaire, comme on peut le voir dans l'exemple

- (44) *Fabian_i vorb-est-e despre mama lui_{ij}/sa_{ij}.*
Fabian parler-PRS-3SG de mère.ACC 3SG.POSS
Fabian_i parle de sa_{ij} mère.

Les grammaires traditionnelles ne décrivent pas la distribution entre les deux réfléchis en termes de liage, mais en termes de registre de langue, *său* étant perçu comme plus soutenu que *lui*.

Du fait que ces deux possessifs ne sont pas en distribution complémentaire, autrement dit qu'ils ne constituent pas une paire réfléchi/antiréfléchi, ils ne doivent pas être considérés en tant que tels dans cette étude typologique.

Cependant, deux de mes informatrices avaient l'intuition qu'au-delà de la dimension diastratique, l'usage de l'un ou de l'autre des possessifs influençait l'interprétation de son référent. Il serait nécessaire de mener une étude empirique pour en être certain.

Par ailleurs, ce mode d'expression adnominal de la possession est en concurrence avec une construction à possesseur externe, largement préférée dans un certain nombre de contextes, ce qui complique son étude.

3.2.4. Présence d'un possessif réfléchi : généalogie et évolution

Certaines langues que j'ai décrites appartiennent à des sous-groupes de langues dans lesquels le réfléchi possessif est partagé par un nombre important de langues. C'est par exemple le cas du suédois, qui appartient au sous-groupe scandinave, ou du tchèque qui est une langue balto-slave, groupes dans lesquels la majorité des langues possèdent un réfléchi possessif.

Cependant, on constate que des langues génétiquement proches adoptent des stratégies très différentes. Prenons l'exemple de l'estonien et du finnois. Ce sont des langues morphologiquement très proches. Cependant la distinction entre référence liée et référence disjointe du possessif est extrêmement différente : elle ne concerne que la troisième personne en finnois, mais concerne toutes les personnes en estonien. Notons par ailleurs que même les systèmes d'expression adnominale du possesseur diffèrent grandement (marque personnelle portée par le possédé en finnois standard, pronom au génitif ou possessif réfléchi en estonien).

Ces différences laissent penser que les possessifs seraient, au moins dans ces langues, des éléments de la grammaire qui sont amenés à changer plus rapidement que d'autres¹. Par ailleurs, la forme de possessif réfléchi de l'estonien *oma* existe également en finnois, où elle n'est cependant pas un possessif réfléchi mais un possessif emphatique (du type de *son propre* en français). Le finnois est réputé être extrêmement conservateur, tandis que l'estonien est plus enclin au changement, on peut donc penser que ce possessif emphatique s'est grammaticalisé en possessif réfléchi par les mêmes mécanismes que le pronom emphatique *himself* de l'anglais moyen s'est grammaticalisé en réfléchi en anglais moderne (Levinson, 1991 ; Visser, 1963). Dans cette hypothèse, le possessif emphatique *oma* se serait grammaticalisé en possessif réfléchi en estonien.

A contrario, le latin et le roumain offrent un bel exemple de dégrammaticalisation des possessifs réfléchis. En effet, comme expliqué précédemment, en latin, à la troisième personne, le pronom génitif *ejus* exprime la possession disjointe tandis que l'adjectif possessif *suus* est utilisé pour les possesseurs liés. Le roumain a gardé les deux modes d'expression du possessif pour la troisième personne : *său* est la forme héritée du possessif réfléchi *suus* et *lui* l'équivalent de *ejus* (pronom génitif de troisième personne). Cependant, ces deux possessifs sont en distribution relativement libre.

Les deux exemples précédents indiquent que les deux évolutions (grammaticalisation et dégrammaticalisation) sont possibles. Cependant l'échantillon est malheureusement bien trop modeste pour en tirer des conclusions quant à la fréquence de chacun des deux phénomènes.

3.2.5. Discussion

Je vais présenter et commenter à présent les données collectées grâce au questionnaire.

3.2.5.1. Catégorie du possessif

Dans certains cas, le possessif est une forme spécialisée qui permet seulement de référer à un possesseur au sens large, comme les possessifs du français. Dans d'autres cas, il n'existe pas de forme spécialisée pour exprimer la possession, le plus souvent il s'agit d'un pronom au génitif ou d'une adposition complétée par une proforme qui ne présente donc pas de spécificité liée à son caractère de proforme (un syntagme nominal au génitif ou un syntagme adpositionnel

¹ On peut citer notamment l'absence de genre propre aux langues fenniques et plus largement aux langues finno-ougrienne ou l'absence de futur non périphrastique, caractéristiques qui sont extrêmement stables.

permet également d'exprimer le possesseur) ni à sa fonction d'expression du possesseur (ce pronom au génitif est utilisé pour exprimer un pronom partout où un SN au génitif est requis).

Catégorie du possessif antiréfléchi

Dans l'échantillon de langues étudiées, le possessif antiréfléchi peut être de différents types.

Il peut s'agir d'un pronom au génitif. C'est notamment le cas en estonien, en basque, en kurmanji. C'est également le cas en latin et en roumain mais uniquement à la troisième personne. Lorsque le possessif est exprimé par un pronom au génitif, il partage les mêmes traits morphologiques que les pronoms personnels, c'est-à-dire qu'il s'accorde avec son antécédent. Dans cet échantillon, l'accord en nombre et en personne est systématiquement visible. En revanche, l'accord en genre est moins visible, soit parce que ce trait n'est pas présent dans la langue (comme en estonien ou en basque), soit parce que cette distinction n'est visible qu'à un seul nombre : uniquement au singulier en roumain (la distinction de genre n'existant pas au pluriel) ou uniquement au pluriel en latin (les formes étant syncrétiques au singulier). Dans le cas où le possessif est un pronom au génitif, il ne s'accorde pas avec le possédé.

Il peut s'agir également d'une forme dédiée à l'expression de la possession, comme c'est le cas en suédois, en espéranto, en tchèque, en roumain et latin¹. Dans ce cas, en plus de s'accorder avec le possesseur, le possessif s'accorde également avec le possédé en genre, nombre et cas, en fonction des traits pertinents dans la langue².

Enfin, le possessif peut prendre la forme d'un affixe porté par le nom exprimant le possédé. C'est le cas en inuktitut, en finnois et en nénéts. Il s'accorde en personne et en nombre avec son antécédent. En finnois et en nénéts, il est clair qu'il ne s'accorde pas avec le possédé. En inuktitut, chaque suffixe porte plusieurs informations morphologiques sans qu'il soit possible de segmenter le suffixe afin d'isoler une seule information. Autrement dit, si le nombre du possédé change, le suffixe changera, mais on ne peut pas affirmer pour autant que le suffixe possessif s'accorde avec le possédé.

¹ Pour ces deux dernières langues, cela ne concerne que la première et la deuxième personne.

² Notons toutefois le cas du tchèque où les possessifs ayant pour antécédent une troisième personne du singulier masculin et ceux ayant pour antécédent une troisième personne du pluriel ne s'accordent pas avec leur possédé.

Catégorie du possessif réfléchi

En basque, le possessif réfléchi ne s'accorde pas avec le possédé et le précède, comme le ferait un SN ou un pronom au génitif. Il ne s'agit pas à proprement parler du génitif du réfléchi non possessif, puisque ce qui se rapproche le plus d'un pronom réfléchi en basque est un syntagme grammaticalisé. En estonien, la forme de réfléchi possessif qui prédomine très nettement est *oma*. Il ne s'agit pas d'une forme génitive de réfléchi et elle peut se comporter comme un adjectif (accord en cas et en nombre avec le possédé), cependant l'accord est extrêmement rare. Dans la grande majorité de ses usages, *oma* est invariable. Cela est peut-être dû à un alignement sur le mode de fonctionnement du possessif antiréfléchi de l'estonien (pronom au génitif).

Même si la catégorie des possessifs réfléchis du basque et de l'estonien semble difficile à définir, ces deux possessifs partagent un point commun : il n'y a pas d'accord entre le possessif et le possédé (ou alors l'accord est facultatif et très rare) sans pour autant qu'ils puissent être assimilés à des pronoms au génitif.

Dans d'autres langues, le possessif réfléchi est une forme dédiée à l'expression de la possession qui s'apparente à un adjectif ou un déterminant : il s'accorde avec le possédé en genre, nombre et cas lorsque cela est pertinent dans la langue. C'est le cas en suédois, en roumain, en espéranto, en tchèque et en latin.

Le suffixe possessif réfléchi de l'inuktitut est très semblable au possessif antiréfléchi en ce qui concerne l'accord avec le possédé.

Identité et différences des stratégies

Dans certaines langues de l'échantillon, le possessif réfléchi et le possessif antiréfléchi ont des formes du même type. C'est notamment le cas en kurmanji, en basque, en suédois, en inuktitut et en espéranto. Si l'on ne prend pas en compte l'accord facultatif du possessif réfléchi *oma* de l'estonien, le possessif réfléchi et le possessif antiréfléchi présentent les mêmes propriétés d'accord avec le possédé. Toutefois nous avons affaire à un pronom génitif dans un cas et pas dans l'autre.

En latin et en roumain, à la troisième personne (seule personne concernée par le possessif réfléchi), on constate que la catégorie des deux possessifs est assez différente : le réfléchi est un adjectif/déterminant, s'accordant avec le possédé, tandis que l'antiréfléchi est un pronom au génitif ne s'accordant pas avec le possédé. Il est également intéressant de noter qu'à la première et à la deuxième personne, dans ces deux langues, les possessifs fonctionnent comme le possessif réfléchi de troisième personne plus que comme le possessif non réfléchi de troisième personne. Cela laisse penser que le paradigme non spécifié pour le liage est celui qui comprend le réfléchi à la troisième personne et que la forme libre est quant à elle marquée.

3.2.5.2. Distribution des possessifs

Non-expression du possesseur

Comme je l'ai évoqué plusieurs fois, la question de l'absence d'expression du possesseur est épineuse. En effet, le possessif ne faisant habituellement pas partie de la structure argumentale du nom, il n'est pas possible de considérer qu'une absence de possessif corresponde à une « réalisation zéro du possessif » ou à un « possessif nul », comme l'on parle de *pronom nul* dans les langues prodrop.

Cependant, force est de constater que l'usage des possessifs varie considérablement d'une langue à l'autre. Une étude de corpus parallèle bilingue estonien-français, présentée en annexe, pointe les difficultés méthodologiques qui rendent cette entreprise compliquée et dont le résultat est imparfait.

Je ne prétends donc pas faire ici un travail d'une grande précision mais simplement donner une vue générale.

Il semblerait, d'après les langues documentées ici, que la présence d'un possessif réfléchi soit fortement corrélée à une tendance à exprimer moins fréquemment le possesseur que dans les langues à possessif neutre.

En effet, en suédois, en basque, estonien et dans une moindre mesure en tchèque, dès lors que le référent du possesseur est clair dans la situation discursive, il n'est pas nécessaire de l'exprimer. Si bien que, dans ces langues, nous n'avons pas affaire un système binaire simple (réfléchi ou antiréfléchi) mais à un système binaire à deux niveaux : exprimé (réfléchi ou antiréfléchi) ou non exprimé.

Il serait très intéressant d'avoir des données plus générales sur l'expression du possesseur, toutefois, cette mesure est difficile à obtenir, car elle met en jeu des questions théoriques complexes.

Par ailleurs, il faut noter que les langues étudiées présentent une autre caractéristique commune : l'absence d'article défini antéposé. En effet, si on met de côté l'espéranto, les langues de l'échantillon se divisent en deux classes : celles qui n'ont ni article défini ni article indéfini (latin, estonien, finnois, nénéts, tchèque, mandarin) et celles qui ont un article indéfini antéposé mais pas d'article défini antéposé (le marquage de la définitude se fait par un suffixe porté par le nom). Cette dernière classe comprend notamment le suédois et le roumain. Il est donc possible que cette tendance à ne pas exprimer le possesseur ne soit pas une particularité des langues à possessif réfléchi, mais celle des langues n'ayant pas d'article défini.

Distribution du réfléchi et de l'antiréfléchi

Les langues de l'échantillon, à l'exception du mandarin et du roumain, ont toutes été sélectionnées selon un critère simple : la distribution complémentaire dans au moins un contexte que j'appellerai par la suite *contexte prototypique* (qui correspond peu ou prou à ce que Faltz (1977 : 3) nomme *archetypical reflexive context*), c'est-à-dire une phrase à temps fini comportant un prédicat verbal et ses deux arguments nominaux¹ correspondant respectivement à un agent, qui a la fonction de sujet, et à un patient, qui a la fonction d'objet. En raison du critère de composition de l'échantillon, pour toutes les langues décrites, les deux types de possessif sont en distribution complémentaire au moins dans ce type de contexte². Cependant, s'il a été nécessaire de restreindre le contexte dans lequel la distribution entre les possessifs réfléchis et antiréfléchis est complémentaire, c'est qu'il est fréquent que les deux types de proformes soient en variation libre. Je exposerai par la suite dans quels types de contextes la distribution du réfléchi et de l'antiréfléchi n'est pas complémentaire. J'exclus le roumain et le mandarin de mon analyse, car la distribution de ces deux formes n'y est jamais complémentaire.

3.2.5.3. Le liage à longue distance

Dans certaines des langues étudiées ici, il peut arriver que le possessif réfléchi soit lié par un sujet non local. On peut donc parler de liage à longue distance du réfléchi possessif.

Examinons d'abord le cas où l'antécédent du possessif est le sujet de la matrice d'une phrase infinitive et le possédé est un élément de la phrase infinitive, c'est-à-dire que le possessif est enchâssé dans une phrase à temps non fini. Dans certaines langues (estonien (45), basque, espéranto, suédois, mandarin, finnois (46) et tchèque (47)), le possessif réfléchi est ambigu : il peut renvoyer au sujet implicite du verbe à l'infinitif, c'est-à-dire au contrôleur de l'infinitif ou au sujet de la matrice.

- (45) *Paul_i palu-s Jaani-l_j oma_{i/j}. isa tutvusta-da.*
Paul.NOM demander-PST.3SG Jaan-ADE REFL.POSS père.PART présenter-INFII
Paul a demandé à Jaan de présenter son_{i/j} père.

¹ Ou pronominaux s'il s'agit d'une première ou deuxième personne.

² Notons là encore que, dans certaines langues, y compris dans le *contexte prototypique*, la distribution n'est pas parfaitement complémentaire. En tchèque par exemple, un travail expérimental détaillé page 148 permet d'établir que certains antiréfléchis sont interprétés comme ayant pour antécédent le sujet local.

- (46) *Paul_i pyys-i Pekka-a_j esittele-mä-än isa-nsä_{i/j}.*
 Paul.NOM demander-PST.3SG Pekka-PART présenter-INF-ILL père-3SG
 Paul a demandé à Pekka de son_{i/j} père.

- (47) *Petr_i poručil Pavlovi_j mluvit o svém_{i/j} otci.*
 Petr demander Pavel parler de REFL.POSS père
 Petr a demandé à Pavel de parler son_{i/j} père.

Cela signifie que le domaine de liage de ces formes est la phrase à temps fini. Il semblerait que l'interprétation locale soit préférée (c'est du moins ce que laissent penser les expériences menées sur l'estonien (page 252) et sur le tchèque (page 201)). En finnois, Vilkuna et al. (2004) indique que l'interprétation d'un possesseur de troisième personne réalisé sous la forme de la marque personnelle porté par le possédé dans une infinitive est interprété de manière différente en fonction du type de prédicat enchâssant et du type de prédicat enchâssé. Par ailleurs, en tchèque, les grammaires normatives se prononcent sur cette question. Leur point de vue de à l'égard des possessifs réfléchis dans une infinitive est intéressant. Pour certains (notamment Trávníček, 1951), *svůj* doit avoir pour antécédent le sujet local, c'est-à-dire le sujet implicite de l'infinitif. Cependant, comme le rapporte Nedoluzhko (2016), les grammaires scolaires préconisent le contraire : *svůj* ne peut être lié que par le sujet non local. Notons que le fait même que les prescripteurs préconisent un usage plutôt qu'un autre témoigne bien d'une tendance naturelle du possessif réfléchi à avoir deux antécédents possibles.

Intéressons-nous maintenant aux contraintes de liage des proformes réfléchies non possessives dans le même contexte. Pour le mandarin, le basque, le kurmanji et le latin, le domaine de liage est le domaine de la phrase racine, le liage d'un réfléchi enchâssé dans une infinitive par le sujet de la matrice est attendu, je ne le commenterai donc pas davantage. En estonien (exemple (48)), en finnois (exemple (49)) et en tchèque (exemple(50)), le réfléchi non possessif, tout comme sa contrepartie possessive, peut avoir comme antécédent le sujet de la matrice, comme l'attestent les exemples suivants :

- (48) *Paul_i palu-s Jaani-l_j ennast_{i/j} tutvusta-da.*
 Paul.NOM demander-PST3SG Jaan-ADE REFL.PART présenter-INFII
 Paul a demandé à Jaan de se/le présenter.

- (49) *Paul_i pyys-i Pekka-a_j esittele-mä-än itse-nsä_{i/j}.*
 Paul.NOM demander-PST.3SG Pekka-PART présenter-INF-ILL REFL-3SG
 Paul a demandé à Pekka de se/le présenter.

- (50) *Petri poručil Pavlovi_j mluvit o sobě_{ij}.*
 Petr demander Pavel parler de REFL
 Petr_i a demandé à Pavel_j de parler de lui_{ij}.

Ce n'est pas tant la comparaison entre les formes réfléchies possessives et non possessives que la comparaison entre les antiréfléchis possessifs (51) à (53)) et les antiréfléchis non possessifs ((54) à (56)) qui est intéressante.

- (51) *Pauli palu-s Jaani-l_j tema_{ij}. isa tutvusta-da.*
 Paul.NOM demander-PST.3SG Jaan-ADE 3SG.POSS père.PART présenter-INFII
 Paul a demandé à Jaan de présenter son_{ij} père.

- (52) *Pauli pyys-i Pekka-a_j esittele-mä-än hänen isa-nsä_{ij}.*
 Paul.NOM demander-PST.3SG Pekka-PART présenter-INF-ILL 3SG.GEN père-3SG
 Paul a demandé à Pekka de présenter son_{ij} père.

- (53) *Petri poručil Pavlovi_j mluvit o jehoi_j otci.*
 Petr demander Pavel parler de REFL.POSS père
 Petr a demandé à Pavel de parler son_{ij} père.

- (54) *Pauli palu-s Jaani-l_j tutvusta-da teda_{i/*j}.*
 Paul.NOM demander-PST.3SG Jaan-ADE présenter-INFII 3SG.PART
 Paul a demandé à Pekka de le présenter.

- (55) *Pauli pyys-i Pekka-a_j esittele-mä-än hänet_{i/*j}.*
 Paul.NOM demander-PST.3SG Pekka-PART présenter-INF-ILL REFL-3SG
 Paul a demandé à Pekka de le présenter.

- (56) *Petri poručil Pavlovi_j mluvit o něm_{*ij}.*
 Petr demander Pavel parler de 3SG
 Petr a demandé à Pavel de parler de lui.

Les formes possessives ont une distribution symétrique : le sujet local et le sujet de la matrice peuvent être l'antécédent de la forme réfléchie et de la forme antiréfléchie. Tandis que pour les formes non possessives le réfléchi a deux antécédents possibles, mais l'antiréfléchi ne peut

référer qu’au sujet de la matrice¹ : la distribution n’est pas symétrique. Cette observation superficielle sera confirmée page 335.

Passons maintenant au cas où l’antécédent du possessif est le sujet de la matrice d’une phrase complétive ou relative, c’est-à-dire que le possessif est enchâssé dans une phrase à temps fini. Seules quatre langues étudiées ici sont compatibles avec ce type de liage : le basque, le kurmanji le latin et le mandarin. Pour le basque, il faut toutefois être prudent, car le « réfléchi possessif », *bere*, comme je l’ai mentionné, peut être libre. Il est donc peut-être un peu précipité de parler de liage à longue distance. Pour le mandarin, ce liage à longue distance du possessif réfléchi n’est guère étonnant puisqu’il est parallèle à ce que l’observe pour le réfléchi non possessif, *ziji*. Il est notable qu’en kurmanji, le liage du réfléchi possessif entre propositions coordonnées est attesté (du moins dans certaines variétés) comme l’illustre l’exemple (16). En revanche, en finnois, en estonien, en suédois, en tchèque et en espéranto, dans cette configuration, le liage à longue distance n’est possible ni pour les possessifs réfléchis ni pour les non-possessifs réfléchis.

Pour résumer, le liage à longue distance des possessifs réfléchis est possible quand celui-ci est contenu dans une infinitive dans la plupart des langues de l’échantillon, et dans les complétives dans trois langues qui autorisent par ailleurs le liage à longue distance des réfléchis non possessifs :

- Dans les langues où le domaine de liage des réfléchis non possessifs est la phrase à temps fini, le possessif antiréfléchi peut être lié localement.

¹ Notons cependant que le liage à courte distance d’un antiréfléchi n’est pas le fait exclusif des possessifs. Pour certains locuteurs du mandarin, l’antiréfléchi non possessif (*ta*) ne peut être lié localement, comme l’indique l’exemple (1).

(1)	张三	让	荒野	介绍	他/自己。
	<i>Zhāngsān_i</i>	<i>ràng</i>	<i>Pēngyē_j</i>	<i>jièshào</i>	<i>ta_i/j_k/ziji_i/j_j</i> .
	Zhangsan	demande	Pengye	présenter	3SG/REFL
	Zhangsan _i demande à Pengye de se/le présenter.				

Notons toutefois que le liage local du non-possessif antiréfléchi n’est possible que pour certains locuteurs. Pour tous, ou plus exactement tous ceux interrogés, le liage local du possessif antiréfléchi est possible.

Il semblerait d’ailleurs que l’antiréfléchi non possessif de l’estonien puisse être lié localement, j’y reviendrai dans le chapitre 7.

- Les langues qui permettent le liage à longue distance des réfléchis non possessifs le permettent également pour les possessifs.
- En revanche, il n'y a pas de langue dans mon échantillon qui permette le liage à longue distance des réfléchis possessifs mais qui ne le permette pas pour les non-possessifs.
- La principale différence à noter est le comportement des antiréfléchis : les possessifs peuvent être liés à courte distance, mais pas les non-possessifs (excepté pour certains locuteurs du mandarin et quelques-uns de l'estonien).

3.2.5.4. Les réfléchis possessifs dépendant d'un sujet

Les sujets enchâssés

Parmi les langues de l'échantillon, le mandarin et le kurmanji autorisent un réfléchi sujet, pourvu que ce sujet soit commandé par son antécédent, autrement dit que la phrase comportant le réfléchi soit enchâssée dans une phrase comportant l'antécédent.

- (57) 张三 知道 自己 很 聪明。
 Zhāngsān_i zhīdào zìjǐ_{i/j} hěn cōngmíng.
 Zhangsan savoir REFL très intelligent
 Paul_i sait qu'il_{i/*j} est très intelligent.

En mandarin, il est également possible d'avoir un possessif réfléchi (*ziji-de*) dépendant du sujet s'il est commandé par son antécédent, comme l'atteste l'exemple (58) :

- (58) 张三 知道 自己的 儿子 很 聪明。
 Zhāngsān_i zhīdào zìjǐ_i-de érzi hěn cōngmíng.
 Zhangsan savoir REFL-POSS fils très intelligent
 Zhangsan_i sait que son_{i/*j} fils est très intelligent.

La grammaticalité de (58) n'a rien de surprenant puisque (57) est également grammatical. Ce comportement est relativement attendu : *ziji* et *ziji-de* ont le même domaine de liage, le domaine de la phrase racine. Je ne commenterai pas davantage.

Bresnan et al. (2015 : 235) avance qu'en anglais, si les phrases en (59) et (60) sont agrammaticales, c'est que le paradigme du possessif est déficient et qu'il ne possède pas de forme de génitif ni de nominatif.

- (59) *Mary thinks herself is great.
 (60) *Mary admires herself's mother.

Notons que, si la seule raison pour laquelle on ne trouve pas de réfléchi sujet est un *trou* dans le paradigme, on s'attend à un contraste entre réfléchi non possessif et réfléchi possessif : un possessif réfléchi dépendant du sujet a la même forme morphologique qu'un possessif réfléchi dépendant d'un nom qui a une autre fonction. Pourtant, ce n'est pas ce que l'on observe. Ainsi

en estonien le réfléchi possessif du sujet est tout aussi inacceptable que le réfléchi non possessif correspondant:

- (61) **Pauli arva-b et, oma_i poeg on tubli.*
 Paul pense-3SG COMP REFL.POSS fils être.3SG intelligent
 Paul_i pense que son_i fils est intelligent.

Ainsi en (61), le réfléchi *oma* est impossible simplement parce que cette forme doit être liée dans son domaine de liage qui correspond à la phrase à temps fini, et que son antécédent est ici en dehors de son domaine. Ce qui m’amène à reconsidérer l’observation de Bresnan et al. : pour l’exemple (59), le réfléchi manque indéniablement d’une forme nominative, mais on peut se demander si ce *trou* est causé par le domaine de liage de la forme ou si ce domaine est restreint par l’absence de forme nominative. Il ne semble pas possible de répondre à cette question pour l’anglais. Pour l’estonien en revanche, il est clair qu’il ne s’agit pas d’un trou morphologique mais bien d’une contrainte syntaxique (à savoir le domaine de liage de la forme), car *oma* peut se trouver dans un syntagme sujet, comme nous le verrons dans l’exemple (62).

En bref, l’échantillon de langues considéré ici suggère que, pour les sujets enchâssés, les contraintes de liage des non-possessifs sont semblables à celles de possessifs.

Les sujets non enchâssés

En revanche, en estonien on constate un relâchement des contraintes concernant les possessifs réfléchis en fonction de sujet avec un antécédent présent dans la même phrase. Considérons les exemples (62) et (63) dans lesquels les réfléchis (possessif en (62) et non possessif en (63)) ont pour antécédent l’allatif *mulle* et ont la fonction de sujet (63) ou dépendent du sujet (62).

- (62) *Mu-lle meeldi-b oma tuba.*
 1SG-ALL plaie-3SG REFL.POSS pièce.NOM
 J’aime ma chambre.

- (63) **Mu-lle meeldi-n ise.*
 1SG-ALL plaie-1SG REFL.NOM
 Je me plais.

L’exemple (62) est acceptable et largement attesté en corpus. Le possessif réfléchi *oma* dépend du nom *maja* qui est la tête du SN sujet. En revanche, la phrase (63) est agrammaticale : le

réfléchi ne peut pas occuper la fonction de sujet¹. La phrase correcte correspondante serait celle où le réfléchi occupe la fonction d'oblique est la suivante :

- (64) *Enda-le meeldi-n mina.*
 REFL-ALL plaire-1SG 1SG.NOM
 Je me plais.

Ici, ce n'est pas le domaine de liage qui est problématique : les antécédents sont bien dans le domaine de liage du réfléchi, à savoir la proposition à temps fini. La raison pour laquelle (63) est agrammatical est que l'antécédent *mulle*, qui est à l'allatif, est plus oblique que la proforme, qui est au nominatif². Pour l'exemple (62), la situation est plus complexe : le SN sujet *oma tuba* est indéniablement moins oblique que *mulle*, qui est à l'allatif. Pour autant, ce qui semble compter ici, ce n'est pas l'obliquité du SN comportant *oma*, mais bien l'obliquité de *oma*.

On note donc une différence entre le comportement du possessif réfléchi et celui du réfléchi non possessif. Il est remarquable que cette configuration n'est possible que dans les constructions à expérience à l'allatif. De ce fait, *oma* semble ne pas se conformer à la théorie du liage dans cette construction en étant liée par moins oblique que lui, ce qui lui est impossible dans une construction canonique. J'analyserai plus en détail ce phénomène page 176.

3.2.5.5. Les réfléchis possessifs et la coordination

La structure des syntagmes coordonnés pose un certain nombre de problèmes aux théories syntaxiques. Je ne vais pas tenter d'y répondre ici, mais je souhaite exposer les problèmes que pose le réfléchi possessif au sein d'une coordination avec son antécédent dans les langues que j'ai documentées

Dans la plupart des langues de l'échantillon, la structure X_i et $REFL.POSS_i Y$ est agrammaticale, Comme l'atteste les exemples (65) de (66) du suédois et de l'estonien.

- (65) *Maria och *sin/hennes vän berättade om henne.*
 Maria et POSS.REFL/3SG.POSS amie parler.PST de 3SG
 Maria et son amie ont parlé d'elle.

(Kiparsky, 2002 : 16)

- (66) *Maria ja *oma/tema sõber rääki-s-id tema-st.*
 Maria et POSS.REFL/3SG.GEN ami parler-PST-3PL 3SG-ELA
 Maria et son amie ont parlé d'elle.

¹ La forme réfléchie n'existant pas au nominatif, j'ai mis la forme *ise* qui est la forme nominative de l'emphatique, car à tous les autres cas l'emphatique est morphologiquement identique au réfléchi. Ce choix est bien entendu contestable, mais ce qui importe est que cette phrase est agrammaticale.

² Dans ce cas, l'explication par le fait qu'il y ait un *trou dans le paradigme* est valide.

Toutefois, dans deux langues ayant des contraintes de liage plus flexibles, cette configuration est possible. C'est le cas en navarro-labourdin élargi, l'un des dialectes du basque, qu'illustre l'exemple (67). C'est également possible en kurmanji, comme on peut le voir dans l'exemple (68).

- (67) *Peio eta bere laguna etorri dira*
 Peio et POSS.REFL ami venir AUX
 Pierre et son ami sont venus.

(Rebuschi, 1989 : 171)

- (68) *Divê ez û bira-yê xwe bi-zewic-in*
 être.nécessaire 1SG et frère-IZM REFL IRR-marier-PRS-3SG
 Mon frère et moi devons nous marier.

(Haig, 2008 : 221 reprenant Zinar, 1988 : 102)

En mandarin, cette configuration pourrait sembler possible, comme l'exemple (69) le laisse penser. Cependant, cet exemple ne relève pas de la coordination, contrairement à ce que laisse entendre la glose. *He*, qui est l'équivalent de « et », est en réalité une préposition et non une conjonction (Lü, 1999 : 265-266 ; Zhu, 1982 : 176). L'agrammaticalité de l'exemple (70) indique en revanche que le possessif réfléchi *ziji-de* ne peut pas être coordonné avec son antécédent.

- (69) *张三 和 自己的 儿子*
Zhāngsān he ziji-de érzi
 Zhangsan et REFL.POSS fil
 Zhangsan et son père

- (70) **张三 或 自己的 儿子*
Zhāngsān huò ziji-de érzi
 Zhangsan ou REFL.POSS fil
 Zhangsan ou son fils

Rebuschi (1989) avance que la configuration en (67) est possible, car l'antécédent, *Peio*, commande *bere laguna*. Ce point de vue n'est tenable qu'en adoptant la structure de la coordination proposée par la théorie Principes et Paramètres notamment défendu par Kayne (1994), dans laquelle la tête est la conjonction et les deux coordonnés des co-dépendents, ce qui implique que le premier terme de la coordination est le spécifieur de la conjonction et que de ce fait il commande le second terme de la coordination. Cependant la compréhension de la

structure des coordinations a beaucoup évolué et il semble préférable de penser que les coordinations sont des syntagmes sans tête (Borsley, 2005).

Dans les langues où le possessif réfléchi peut se trouver dans une coordination avec son antécédent, le possessif antiréfléchi est également possible. De ce fait, on peut penser qu'il s'agit d'un usage plus libre, d'autant plus que ce type de configuration est assez rare et qu'il est maintenant admis, au moins pour certains chercheurs, que le premier terme ne commande pas le second. Par ailleurs, notons que les deux langues citées précédemment, le basque (67) et le kurmanji (58), se distinguent des autres langues du fait qu'elles présentent des possessifs réfléchis ayant des contraintes de liage particulièrement flexibles impliquant un usage bien plus large des réfléchis : en basque, le réfléchi est utilisé dès que la forme verbale porte une marque correspondant à un argument (ce qui correspond au sujet, mais aussi à l'objet et au datif) et parfois même quand l'antécédent est simplement saillant dans le contexte ; en kurmanji, le réfléchi peut être lié par un antécédent qui ne le commande pas, comme l'illustre l'exemple (16). Un autre point commun partagé par le basque et le kurmanji mais pas par le mandarin ni les autres langues de l'échantillon est que le réfléchi ne soit pas essentiellement orienté sujet. Ceci est également une explication possible.

L'usage du possessif réfléchi pour référer au coordonné du nom que complète le possessif est donc rare et n'est possible (mais toujours facultatif) que dans deux langues qui ont des contraintes de liage particulièrement souples.

3.2.6. Synthèse

En conclusion, les données collectées indiquent un certain nombre de différences entre les langues, à commencer par la nature même du réfléchi possessif. Cependant un certain nombre de propriétés, sans être identiques, semblent aller dans la même direction, à savoir un assouplissement des contraintes de liage par rapport aux contraintes qui pèsent sur les réfléchis non possessifs ce qui conduit à un plus grand nombre de contextes où réfléchis et antiréfléchis sont en variation libre.

Par ailleurs, les contraintes pesant sur les possessifs sont très variables d'une langue à l'autre et la variation dans l'usage des possessifs semble bien plus grande que pour leur contrepartie non possessive. Le mandarin présente un système qui se distingue de ceux des autres langues en ce que le possessif réfléchi (*ziji-de*) n'est jamais en distribution complémentaire avec sa contrepartie non réfléchie (*ta-de*), bien que cette première forme soit indéniablement dérivée d'une forme réfléchie (*ziji*). Le couple *ziji-de/ta-de* est donc morphologiquement réfléchi/antiréfléchi, mais les contraintes syntaxiques qui pèsent sur lui sont à mi-chemin entre

celles qui pèsent sur une forme réfléchie (*ziji-de* est nécessairement lié dans le domaine racine par un sujet) et celles qui s'exercent sur les formes emphatiques (*ziji-de* et *ta-de* ne sont jamais en distribution complémentaire).

3.3. Les possessifs emphatiques : contraintes sur l'antécédent

Intéressons-nous maintenant brièvement à l'usage des possessifs emphatiques. Ces possessifs ne sont pas des réfléchis, mais partagent un certain nombre de traits avec ses derniers. Ces possessifs ont une distribution nettement plus contrainte que les possessifs neutres et relativement différentes de celles des possessifs réfléchis. Les contraintes auxquelles ils sont soumis sont donc d'une nature assez différente de celles qui pèsent sur les réfléchis.

Pour ce type de proformes, je me suis principalement concentrée sur le possessif emphatique du français *son propre* et plus marginalement sur celui de l'anglais *his own*. Je ne prétends pas que l'usage des possessifs emphatiques des autres langues est parallèle à celui de *son propre*, mais compte tenu du temps limité dont je dispose et de la complexité des contraintes pesant sur les emphatiques, il ne m'a pas été possible de donner place à la diversité qu'offrent les langues.

L'étiquette d'« emphatique » est motivée par la concomitance entre le fait que *son propre* est une forme plus longue et plus complexe que *son*, et l'intuition selon laquelle l'emploi de cette forme plus longue est plus marqué que celui d'une autre proforme. Dans cette section, je commenterai rapidement quelques exemples illustrant les enjeux.

J'entrerai dans les détails au chapitre 5 où je tenterai d'expliquer les différentes raisons pour lesquelles *son propre* est utilisé et m'intéresserai aux usages de *son propre* dans deux études de corpus.

L'un des points communs aux possessifs emphatiques et réfléchis, et qui les distingue des formes neutres, est qu'il existe des contraintes pesant sur leur antécédent. Dans la section précédente, j'ai exposé les critères qui rendent nécessaire, autorisent ou facilitent l'usage d'un réfléchi. Pour résumer, ils sont principalement d'ordre syntaxique : fonction de l'antécédent, distance syntaxique, etc. Les facteurs sémantiques (animéité, structure de l'information) peuvent jouer un rôle, mais celui-ci est souvent secondaire. Pour les emphatiques, comme nous allons le voir, ce qui pourrait être perçu comme des contraintes syntaxiques n'est en réalité qu'un effet collatéral de contraintes sémantico-pragmatiques.

Comme le note Baker (1995), les emphatiques ont pour antécédent des éléments ayant une grande saillance discursive. En effet, il ne semble pas y avoir de contrainte particulière sur la fonction que doit avoir l'antécédent de *son propre*. Ainsi, outre un sujet local, l'antécédent peut également être un objet direct (71) ou indirect (72), ou un argument d'une phrase enchâssante (73) :

- (71) *Son_i propre père a dénoncé Jean_i à la police.*
 (72) *Son_i propre fils ne parle plus à Jean_i.*
 (73) *Jean_i pense que l'avis de sa_i propre fille ne doit pas infléchir sa décision.*

Il est même possible pour *son propre* de prendre son antécédent dans une phrase précédente, comme dans l'exemple (74), voire de trouver sa référence par deixis. C'est évidemment le cas à la première ou à la deuxième personne. À la troisième personne, une phrase comme (75) pourrait plausiblement être produite par un locuteur pointant vers l'image télévisée d'un ministre désavoué, sans que celui-ci ait été mentionné dans le dialogue :

- (74) *Personne n'a défendu Paul. Sa propre mère a gardé le silence.*
 (Charnavel, 2016 : 810)

- (75) *Son propre chef de cabinet a démissionné.*

Bien qu'une étude plus détaillée soit requise, les exemples discutés jusqu'ici semblent avoir en commun le fait que le référent de *son propre* est (ou peut facilement être) interprété comme un thème de discours. L'exemple (76) contraste ainsi avec l'exemple (74) ci-dessus par la non-félicité de l'emploi de *son propre*, plausiblement parce que *Marie* est clairement le thème :

- (76) *Marie a demandé de l'aide à Paul_i. Sa_i mère / ?Sa_i propre mère connaît quelqu'un à la préfecture.*

Même si cette analyse ne repose que sur une petite poignée d'exemples, il semble que les thèmes de discours prédominent très largement parmi les antécédents. On ne peut pas pour autant dire que l'antécédent est toujours le thème ; en particulier, dans un exemple comme (77), où le SN possédé est coordonné avec l'antécédent du possessif, on a facilement un antécédent non thématique : ici le thème est clairement *Schulze-Boysen* et l'antécédent, *Arvid Harnack*.

- (77) *En 1939, Schulze-Boysen_i prit contact avec Arvid Harnack_j et son_j propre groupe, ainsi qu'avec les communistes Hilde et Hans Coppi.*
 (Web¹).

Quelle que soit la caractérisation complète des conditions discursives sur l'antécédent de *son propre*, il semble donc que, lorsqu'un locuteur souhaite interpréter une phrase dans laquelle le référent de l'emphatique est ambigu, il a tendance à choisir parmi les antécédents possibles celui qu'il interprète comme le thème. Le thème ayant tendance à être réalisé comme le sujet (Lambrecht, 1994 : 131-137), en l'absence d'indices contextuels contradictoires, on s'attend à ce que *son propre* prenne le sujet comme antécédent.

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Harro_Schulze-Boysen consulté le 5 novembre 2020.

3.4. Redéfinir les proformes réfléchies

Les caractéristiques des possessifs réfléchis que je viens d'exposer remettent en question les définitions traditionnelles des proformes réfléchies en général. Il n'est pas ici question de dénier le statut de réfléchi possessif aux différentes formes présentées dans la section 3.2, mais plutôt de rendre compte des différences qui existent entre le réfléchi possessif de l'estonien, qui a des contraintes assez strictes, les réfléchis possessifs du suédois ou des langues slaves, qui présentent des contraintes plus lâches mais qui sont en distribution complémentaire avec leur contrepartie antiréfléchie dans certains contextes spécifiques, et le possessif réfléchi du mandarin ou le possessif emphatique du français, qui ne sont jamais en distribution complémentaire avec leur contrepartie qui peut être libre ou lié.

Dans cette partie, je vais tenter de situer les formes réfléchies, antiréfléchies, neutres et emphatiques les unes par rapport aux autres. Je vais présenter deux définitions. Les définitions que je vais donner ont la particularité d'être à la fois paradigmatiques non catégoriques. Au vu des données discutées dans les parties précédentes, il semble vain, pour ne pas dire impossible, de définir ce qu'est un réfléchi sans prendre en compte sa contrepartie antiréfléchie. Il paraît donc fondamental que cette opposition paradigmatique structure mon approche. Il semble également illusoire de se reposer sur des distributions complémentaires strictes, qui amènent à écarter de notre attention un grand nombre de cas intéressants. En conséquence, mes définitions seront intrinsèquement quantitatives, contrairement aux définitions traditionnelles, et il faudra recourir à des arguments empiriques basés sur l'observation quantitative telle que le permettent les expériences psycholinguistiques ou les études de corpus pour établir le statut de réfléchi d'une forme.

3.4.1. Haspelmath (2019)

Je prends pour point de départ la définition proposée par Haspelmath (2019) de la notion de *construction réfléchie* :

(1) une construction réfléchie est une construction grammaticale :

- (i) qui ne peut être utilisée que lorsque deux participants de la phrase sont coréférents
- (ii) et qui contient une forme particulière (*a reflexivizer*) qui signale cette coréférence.

Cette définition – l'une des plus récentes à la date de rédaction de cette thèse, et de ce fait l'une des plus à jour – présente un certain nombre de qualités. Elle est à la fois concise et particulièrement large, pour prendre en compte la diversité des caractéristiques de l'expression de la réflexivité dans les langues du monde.

Tout d'abord, elle s'attèle à décrire les constructions réfléchies, et non uniquement les proformes réfléchies. Elle capte donc le cas des affixes verbaux marquant la coréférence (cf. 2.2.1). Elle ne mentionne pas la fonction des participants qui doivent être coréférents et inclut ainsi des réfléchis en fonction d'ajout. Elle prend un domaine large pour la coréférence, la phrase racine, ce qui inclut les réfléchis à longue distance. Pour finir, cette définition ne spécifie pas la fonction que doit avoir l'antécédent et permet d'inclure des formes qui ont pour antécédent autre chose qu'un sujet, comme c'est le cas en basque, en anglais et dans une moindre mesure en estonien.

Toutefois, cette définition rencontre plusieurs difficultés. Le principal trait définitoire est que la forme réfléchie est nécessairement liée, ce qui devrait exclure les langues où les réfléchis peuvent avoir un usage libre s'ils sont logophoriques, comme en féroïen (Barnes, 1986 ; Lundquist, 2014 a) ou en islandais (Maling, 1984 ; Sigurðsson, 1990), comme l'illustre l'exemple (78) ; ou les cas d'exemption que j'ai évoqués page 48, illustrés par l'exemple (79). Si on prenait Haspelmath au pied de la lettre, ni l'islandais ni l'anglais n'aurait de construction réfléchie.

(78) *Formaðurinni_i varð óskaplega reiður. Tillagani væri svívirðileg og væri henni beint gegn sér_i persónulega. Sér_i væri sama ...*

Le président_i était terriblement en colère. La proposition était scandaleuse et était dirigée contre **lui_i**. **Il_i** était indifférent...

(Sigurðsson, 1990)

(79) *Marc_i feels bad. [This picture of himself_i] is awkward.*

Par ailleurs, cette définition n'est pas assez restrictive. Admettons qu'il existe une langue dans laquelle une forme qui s'apparente à un emphatique ne peut jamais être libre, mais est en variation libre avec une autre forme (c'est à peu de choses près le cas de *lui et lui-même* compléments de préposition pour le français, ou du possessif réfléchi *ziji-de* du mandarin). La définition d'Haspelmath englobe sans distinction ce type de formes et les formes plus canoniquement réfléchies. Il semble donc nécessaire de restreindre la définition pour distinguer les réfléchis des emphatiques.

3.4.2. Première passe: distribution complémentaire contextualisée

Compte tenu des limites présentées de la définition de Haspelmath, il m'a paru nécessaire de changer de perspective et de formuler une définition radicalement différente.

3.4.2.1. Contexte prototypique

Il ne semble pas souhaitable de décrire une forme sans prendre en compte la forme avec laquelle elle est en opposition paradigmatique. Prenons l'exemple de deux types de formes considérées

comme réfléchies selon la définition de Haspelmath : d’une part une forme réfléchie (80) en distribution complémentaire stricte avec une forme antiréfléchie (81), comme c’est le cas en estonien, et d’autre part un couple de formes tel que *elle/elle-même* dans lequel l’une des formes implique nécessairement la coréférence tandis que l’autre est compatible aussi bien avec une référence jointe qu’une référence disjointe¹.

(80) *Maarja_i räägi-b enda-st_{i/*j}.*
 Maarja parler-3SG REFL-ELA
 Maarja_i parle d’elle_{i/*j}.

(81) *Maarja_i räägi-b tema-st_{j/*i}.*
 Maarja parler-3SG 3SG-ELA
 Maarja_i parle d’elle/de lui_{j/*i}.

Cette proforme est intéressante car elle n’est pas en distribution complémentaire avec *lui*, comme l’illustrent les exemples (82) et (83).

(82) *Marie_i parle d’elle_{i/*j}-même.*

(83) *Marie_i parle d’elle_{i/j}.*

Si l’on suit la définition proposée par Haspelmath, *endast* et *elle-même* sont toutes deux des formes réfléchies. Pourtant, il est souhaitable de pouvoir distinguer ces deux types de formes. En effet, l’une est facultative (*elle-même*), tandis que l’autre est obligatoire (*endast*), et leur contrepartie respectivement permet (*elle*) et empêche (*temast*) la coréférence. Cette différence apparaît cruciale pour distinguer la forme *enda* de l’estonien de la forme *lui-même* du français : la première est le plus souvent en distribution complémentaire avec une autre forme, ce qui n’est pas le cas de la seconde forme. Une approche paradigmatique semble donc essentielle à la bonne description des formes.

Pour distinguer ces deux types de forme, je propose le critère suivant : une proforme est considérée comme réfléchie s’il existe un type de contexte syntaxique proéminent dans lequel elle est liée et en distribution complémentaire avec une autre proforme libre dans ce contexte. Par *proéminent*, j’entends le fait que ce type de contexte constitue une portion substantielle de l’usage de la proforme.

Ainsi, pour les non-possessifs de l’estonien ce contexte est assez large : il faut que la proforme dépende d’un verbe (qu’il s’agisse d’un argument ou d’un ajout) et que ce verbe soit à un temps

¹ Je ne parle pas ici de *elle* et *elle-même* dans la diversité de leur usage en français, mais simplement de ce type de contexte. La distribution dans ce contexte précis est pertinente ici. Je fais ici abstraction des usages supposément libre de *lui-même* discuté par Zribi-Hertz (1995), voir plus bas.

fini et qu'il ne fasse pas partie d'une construction non canonique du type de celle en (62). Bien que je n'ai pas réalisé de compte en corpus, cette configuration semble très largement majoritaire dans la langue. Dans ce contexte, les formes sont en stricte distribution complémentaire. On alors affaire à un couple réfléchi/antiréfléchi.

Inversement, il n'existe pas de contexte suffisamment proéminent¹ tel que *lui* et *lui-même* soient en distribution complémentaire. Il ne s'agit donc pas d'un couple réfléchi/antiréfléchi mais d'un couple emphatique/neutre.

Ce contexte s'approche de ce que Faltz (1977 : 3) nomme *archetypical reflexive context* et que j'ai appelé contexte prototypique. Il est propre à chaque langue, et même à chaque couple de proformes. Ainsi alors que les non possessifs de l'estonien sont en distribution complémentaire dès lors que la proforme dépend d'un verbe à temps fini, leurs contreparties possessives ne sont en distribution complémentaire que lorsque le verbe est un verbe transitif canonique (comme nous l'avons vu en (62)). Même si ce contexte est plus restreint que pour les formes non possessives, il n'en reste pas moins ultra majoritaire dans la langue dans lesquels ces formes peuvent être utilisées.

En français, pour les formes non possessives *se/le*, qui sont strictement en distribution complémentaire dans tous les contextes, ce contexte est maximal puisqu'il regroupe tous les contextes de la langue.

Pour les non possessifs de l'anglais *him/himself*, le contexte prototypique est restreint au cas où la proforme est un argument du verbe (et non un ajout) et dans lesquels l'exemption n'est pas possible. En revanche, le mode du verbe n'a pas d'importance, car *himself* dépendant d'un verbe à l'infinitif ne peut dépendre avoir pour antécédent le sujet du verbe enchâssant.

¹ On peut tout à fait trouver des contextes où *lui* et *lui-même* sont en distribution complémentaire, au moins pour une partie des locuteurs. Ainsi dans l'exemple (1), *elle* ne peut renvoyer à Marie et *elle-même* doit y renvoyer.

(1) *Marie_i se bat contre elle_{j/*i}/elle-même_{i/*j}.*

Toutefois, cette configuration est extrêmement spécifique, il s'agit d'un prédicat antiréfléchi et ce mécanisme ne concerne qu'une petite minorité des prédicats du français. Dès lors que le prédicat n'est pas antiréfléchi, il n'y a pas de distribution complémentaire, comme dans l'exemple (2).

(2) *Marie_i ne parle que d'elle_{j/i}/elle-même_{i/*j}.*

Enfin, dans un couple de proforme où le réfléchi peut être lié à longue distance (comme *ta/ziji* en mandarin), ce contexte est la phrase simple, car quand les deux proformes sont possibles lorsqu'elles dépendent d'un verbe enchâssé et qu'elles renvoient au sujet du verbe enchâssant.

3.4.2.2. **Apport et limite de cette définition**

Comparée à ce que propose Haspelmath (2019), outre de distinguer les couples de formes qui sont en distribution complémentaire de ceux qui ne le sont pas, cette définition permet d'intégrer des formes qui devraient être exclues par Haspelmath. Ainsi, le réfléchi exempt de l'anglais devrait conduire Haspelmath à ne pas la considérer comme une forme réfléchie. Avec la définition que je propose, cette forme est considérée comme une forme réfléchie.

En revanche, une des faiblesses de ma définition et de celle d'Haspelmath est d'exclure les réfléchis libres comme celui de l'exemple (78), qui n'est jamais en distribution complémentaire avec son pendant antiréfléchi. Cette impasse m'amène à considérer une définition gradiente.

3.4.3. **Deuxième passe: approche probabiliste**

Je propose maintenant une définition assez différente de celle proposée 3.4.2 puisqu'il s'agit d'une définition gradiente qui repose sur une approche probabiliste. Cette définition s'écarte également de ce que propose la littérature en ce qu'elle nécessite de s'appuyer sur des études empiriques quantitatives pour estimer la probabilité d'une forme à avoir pour antécédent répondant à certains critères.

3.4.3.1. **Approche paradigmatique**

Tout comme la définition en 3.4.2, cette définition repose sur l'opposition de deux formes, nous verrons en 3.4.3.5 et 3.4.3.6 à quels types de couples cette définition est applicable.

3.4.3.2. **Approche probabiliste**

Cette définition repose sur l'estimation de la proportion de chacune des formes du couple à avoir pour antécédent un antécédent intraphrastique et à avoir pour antécédent le sujet local. J'entends par intraphrastique un antécédent présent dans la phrase racine (et non dans la phrase à temps fini). Je justifierai en la pertinence de ces deux critères en 3.4.3.4.

3.4.3.3. **Données impressionnistes**

Dans le tableau 3.4, je donne des probabilités qui s'approchent de ce que l'on s'attend à trouver, bien que ces valeurs ne reposent sur aucune étude quantitative mais sur les jugements non quantifiés issus de la littérature. Ces données donnent à voir différents cas de figure et constitue une base illustrée pour la définition.

Langue	Type de couple	Proforme (x)	P(intraphrastique x)	P(sujet local x)
Français	Non possessive	<i>se</i>	1	1
		<i>le</i>	moyenne	0
Anglais	Non possessive	<i>himself</i>	proche de 1	proche de 1
		<i>him</i>	moyenne	proche de 0
Mandarin	Non possessive	<i>ziji</i>	1	proche de 1
		<i>ta</i>	moyenne	0
Islandais	Non possessive	<i>ser</i>	proche de 1	proche de 1
		<i>hann</i>	Moyenne	0
Français	Non possessive (forte)	<i>lui-même</i>	proche de 1 ¹	proche de 1
		<i>lui</i>	moyenne	moyenne
Français	Non possessive	<i>lui</i>	moyenne	moyenne
		<i>ce dernier</i>	moyenne	0
Mandarin	Possessive	<i>ziji-de</i>	1	proche de 1
		<i>ta-de</i>	moyenne	moyenne
Estonien	Non possessive	<i>enda/ennast</i>	1	proche de 1
		<i>tema/teda</i>	moyenne	proche de 0
Estonien	Possessive	<i>oma</i>	1	proche de 1
		<i>tema</i>	moyenne	proche de 0

Tableau 3.4 : Probabilité d'avoir un antécédent phrastique et d'avoir un antécédent sujet local (données impressionnistes)

Je justifie ci-dessous rapidement les valeurs indiquées dans le tableau.

Pour le français, la proforme *se* a nécessairement un antécédent sujet local et cet antécédent est donc intraphrastique. En revanche, la proforme *le* est totalement incompatible avec un antécédent sujet local, mais il peut avoir pour antécédent n'importe quel élément de la phrase autre que le sujet local, ce qui explique que la probabilité d'avoir un antécédent phrastique est moyenne.

En anglais, la plupart des occurrences des proformes *him* et *himself* se comportent comme *le* et *se*. Toutefois, *him* peut avoir un antécédent sujet local s'il est dans un ajout et *himself* peut avoir un antécédent extraphrastique dans les cas d'exemption. Ces cas sont ultra minoritaires ce qui explique la valeur « proche de 0 » et « proche de 1 ».

¹ Je prends ici en compte les cas de *lui-même* libre discutées par Zribi-Hertz (1995).

En mandarin, *ta* se comporte globalement comme le *le* du français. En revanche, *ziji* peut être lié à longue distance ce qui implique que son antécédent est toujours intraphrastique mais qu'il ne s'agit pas toujours du sujet local.

En islandais, *hann* ne peut avoir pour antécédent le sujet local. Dans la très grande majorité des cas, l'antécédent de *ser* est intraphrastique (qu'il s'agisse du sujet local ou non local), mais il arrive parfois que son antécédent soit extraphrastique.

En français, *lui* et *lui-même* sont compatibles avec un antécédent sujet local. La particularité de *lui-même* est qu'il est peu compatible avec un antécédent extraphrastique comme on peut le voir en (84).

(84) *Pierre_i est consterné : Marie aime tout le monde sauf lui_i-même.*

(Zribi Hertz, 1995)

La proforme *ce dernier* a des contraintes de liage intéressantes. Il est totalement incompatible avec un antécédent sujet (local (85)a ou non (85)b) mais est compatible avec un antécédent intraphrastique ((85)c).

- (85) a. *Jean_i a parlé de ce dernier_{j/*i} au dîner.*
 b. *Jean_i se demande si Paul_j parle de ce dernier_{k/*i/*j}.*
 c. *A l'anniversaire de Paul_i, Jean a fait l'éloge de ce dernier_i.*

Le caractère anaphorique de *ce dernier* n'a pas échappé à la description des grammairiens. Toutefois, cette proforme est exclusivement considérée d'un point de vue du discours et non du liage au sein de la phrase. Ainsi, Abeillé & Godard (2021 : 1097) affirment : « *Ce dernier*, utilisé comme pronom, est spécialisé et reprend le dernier participant mentionné. »

Au vu des exemples en (85), il semble nécessaire d'ajouter que *ce dernier* ne peut être commandé par son antécédent.

En mandarin, le possessif *ziji-de* est soumis aux mêmes contraintes que sa contrepartie non possessive (antécédent nécessairement intraphrastique), en revanche *ta-de* est souvent lié par le sujet local (contrairement à sa contrepartie non possessive).

3.4.3.4. Définition

Pour rendre compte des caractéristiques d'une forme, je prends en compte non seulement la proportion d'antécédents intraphrastiques de la forme qui a la plus forte probabilité d'antécédent intraphrastique, mais également le comportement de l'autre membre du couple, et en particulier sa proportion d'antécédents sujets locaux.

Je commence par définir la notion de *réflexoïde* :

- (86) Toute forme ayant une probabilité très élevée d’avoir un antécédent intraphrastique est un réflexoïde.

Ainsi, *se et lui-même* du français, *himself* de l’anglais, *ziji* et *ziji-de* du mandarin, et *ser* de l’islandais sont des réflexoïdes.

- (87) Tout réflexoïde étant en opposition paradigmatique avec une forme ayant une probabilité très faible d’avoir pour antécédent le sujet local est un réfléchi. L’autre membre du couple est alors un antiréfléchi.

Ainsi, les couples *le/se* du français, *him/himself* de l’anglais, *ta/ziji* du mandarin et *hann/ser* de l’islandais opposent un réfléchi (le deuxième membre du couple cité) à un antiréfléchi (le premier membre).

Notons que cette définition permet de caractériser la proforme *ser* de l’islandais qui peut être libre, comme un réfléchi, ce que ne permettait ni la définition d’Haspelmath, ni celle que j’ai proposée en 3.4.2.

- (88) Tout réflexoïde étant en opposition paradigmatique avec une forme ayant une probabilité moyenne d’avoir pour antécédent le sujet local est un emphatique. L’autre membre du couple est alors une forme neutre.

Ainsi, *ziji-de* est un emphatique. Ce qui est cohérent avec la définition proposée en 3.4.2. En revanche, cette définition diverge de celle proposée par Haspelmath (2019) qui prédit que *ziji-de* est un réfléchi. D’autres langues présentent un système de possessifs similaire à *ziji-de/ta-de*. C’est le cas du coréen, comme l’illustre l’exemple (89), du malayalam illustré par l’exemple (90), ou encore du tuki, comme on peut le voir dans l’exemple (91).

- (89) *John_i-un caki_i/ku_{ij}-uy emma-lui hyemohanta.*
 John-TOP REFL/3SG-GEN mère-ACC déteste
 John déteste sa mère.

(Kim, 1993)

- (90) *Moohan_i tante_i/awantel_{ij} bhaaryaye nulli.*
 Mohan REFL.POSS/3SG.POSS femme a.pincé
 Mohan a pincé sa femme.

(Mohan, 1981 : 9)

- (91) *Mbarali a mu kusa vakarate vaamate_{i/j}/vaal_i*_j.*
 Mbara SUBJ PL acheter livre 3SG/REFL.POSS
 Mbara a acheté son livre.

(Biloa, 1991 : 848)

Il est notable que dans certaines études, la différence entre ce que j'appelle *emphatique* et *réfléchi* n'est pas jugée pertinente. Ainsi, lorsque Despić (2015) donne une liste de langues à possessif réfléchi, il ne juge pas nécessaire de préciser quelles formes sont en distribution complémentaire (au moins dans certains contextes) avec une autre. La notion de *réflexoïde* permet de faire sens de cette situation et de ce qu'il y a de commun aux deux familles de proformes.

Il reste un cas qui n'a pas été pris en compte, il s'agit du couple *lui/ce dernier*. La particularité de ce couple est qu'aucun de ses membres n'est un réflexoïde : la proportion de *lui* ayant un antécédent sujet local est moyenne et celle de *ce dernier* ayant un antécédent sujet local est nulle. Nous avons ici affaire à un couple que je qualifie obviatif¹/neutre : l'une des formes a une proportion intraphrastique moyenne (*lui*), l'autre a une proportion a une proportion d'antécédent sujet local nulle (*ce dernier*). La forme obviative est l'image miroir de l'emphatique.

Il est notable que ma définition utilise des contextes syntaxiques distincts pour caractériser les réfléchis et les antiréfléchis : un réfléchi peut être lié dans un domaine de liage le plus large tel que la phrase matrice alors qu'un antiréfléchi tend à être libre le domaine le plus étroit, celui du sujet local. Ces choix facilitent la décision en rendant l'estimation des probabilité robuste et indépendante des particularités de chaque proforme. En outre, on peut noter que dans les contextes les plus fréquents d'emploi des proformes en question (objet direct d'un verbe transitif ou possessif enchâssé dans un objet direct), les deux domaines coïncident : le sujet local est le seul antécédent intraphrastique possible. Ceci explique que les probabilités conditionnelles sur lesquelles je m'appuie sont un bon substitut à l'idéalisation véhiculée par la théorie du liage traditionnelle : dans le cas le plus simple constitué par la paire *se/le* du français, mes définitions émulent les principes A et B appliqués à un même domaine de liage.

1 Mon utilisation du terme « obviatif » s'inspire assez librement des descriptions qui sont faites du système des langues algonquiennes. Dans cette famille de langues, et dans d'autres (Aissen, 1997), pour les troisièmes personnes animés, on oppose les proximants et les obviatifs. Les premiers sont les éléments les plus saillants (souvent les sujets) et les seconds des éléments sont un peu moins saillants (Cowan, 1984).

3.4.3.5. Choix des formes comparées

Intéressons-nous maintenant au couple composé d'une forme du type de *lui-même*, qui est, comme je l'ai établi plus haut, une forme emphatique, et d'une forme du type de *ce dernier/celui-ci*, qui est un obviatif.

Si on suit le raisonnement que j'ai proposé dans la définition préliminaire présentée en 3.4.2, *lui-même* et *ce dernier/celui-ci*, sont en distribution complémentaire : *lui-même* n'est compatible qu'avec un antécédent sujet local et *ce dernier/celui-ci* ne sont compatibles qu'avec les autres antécédents, comme on peut le voir dans l'exemple (85). On devrait donc conclure qu'il s'agit d'un couple réfléchi/antiréfléchi. Si on applique la deuxième définition, on constate que la probabilité d'antécédent intraphrastique pour *lui-même* est maximale et celle de sujet local pour *ce dernier/celui-ci* est nulle. Ce qui conduit à la même conclusion : *lui-même* et *ce dernier/celui-ci* sont respectivement un *réfléchi* et un *antiréfléchi*.

Le problème tient ici aux formes que l'on souhaite comparer. J'ai mentionné précédemment que les formes ne sont comparables que si elles entrent dans une opposition paradigmatique l'une avec l'autre. Je n'ai en revanche pas explicité ce qu'il fallait entendre par opposition paradigmatique.

Pour mieux comprendre cela, je m'appuie sur ce que Bonami (2014) donne comme clef pour définir quelles formes appartiennent à un même paradigme. Considérons les exemples suivants :

- (92) a. je vais
 b. nous allons
- (93) a. je fais
 b. nous fabriquons

Nous avons l'intuition très forte que les formes de l'exemple (92) appartiennent au même paradigme, tandis que les formes en (93) appartiennent à deux paradigmes distincts, sans qu'aucune différence intrinsèquement liée aux deux couples de formes ne soit facilement saisissable. Ce qui distingue ces deux couples de formes, c'est l'absence d'un meilleur candidat : en (92), il n'existe pas de meilleur candidat que « nous allons » pour exprimer le pluriel de « je vais ». En revanche, en (93), « je fais » partage plus de ressemblance avec « nous faisons » qu'avec « nous fabriquons », il existe donc un meilleur candidat que « nous fabriquons », ce qui justifie que l'on n'associe pas les deux formes.

Revenons maintenant à notre exemple avec *lui-même* et *ce dernier/celui-ci*. Dans ce cas, le candidat naturel pour *lui-même* est *lui* et non pas *ce dernier/celui-ci*, de même que le candidat naturel pour *ce dernier/celui-ci* n'est pas *lui-même* mais *lui*. Il n'est donc pas justifié de vouloir

comparer *ce dernier/celui-ci* et *lui-même*, et de ce fait, les conclusions résultant de cette comparaison (à savoir que *lui-même* est un réfléchi et *ce dernier/celui-ci* un antiréfléchi) ne sont pas recevables.

Pour conclure, s'ajoutent aux définitions (86), (87) et (88) la nécessité que les formes à comparer soit en opposition paradigmatique selon la définition suivante :

- (94) Les formes A et B sont en opposition paradigmatique si :
- elles s'opposent par une propriété : A a la propriété P, B a la propriété Q, et P et Q sont incompatibles.
 - Il n'existe pas de forme C qui a la propriété Q et qui est plus similaire à A que B.

3.4.3.6. **Prise en compte de toutes les proformes**

Les définitions en (86), (87) et (88) permettent de définir les contraintes qui pèsent sur tous les types de proformes sans préjuger a priori de leur statut (réfléchi, antiréfléchi, emphatique, obviatif, etc.).

L'intérêt d'une définition gradiente est qu'elle permet d'intégrer non seulement les formes traditionnellement considérées comme réfléchies (*se, himself*), des emphatiques (telles que *lui-même* en français, que l'on oppose à *lui*¹). On pourrait également envisager d'intégrer les démonstratif (*celui-ci*). Par ailleurs, cette définition permet un traitement unifié de ces différentes formes.

3.4.3.7. **Cas particuliers**

La non-réalisation de l'argument

Dans certaines langues, comme l'anglais pour une classe extrêmement limitée de verbes, l'absence de réalisation de l'argument non sujet peut avoir une interprétation réfléchie, comme l'illustre l'exemple suivant :

- (95) He shaves.

Je partage le point de vue adopté par Haspelmath (2019) qui considère qu'il ne s'agit pas d'une construction réfléchie car :

- il n'y a pas de forme spécifique à la réflexivation,

¹ Toutefois, il n'y a en réalité pas de consensus concernant le statut de *lui-même*. Pour Zribi-Hertz (1995), il s'agirait plutôt d'une forme emphatique, tandis que pour Haspelmath (2019), il s'agirait d'une forme réfléchie. Cette dernière position est assez contestable dans la mesure où il existe des usages libres de *lui-même*, comme dans l'exemple (84). Si tant est que cet exemple soit vraiment acceptable.

- cette forme peut être utilisée avec une interprétation non réfléchie.

Par ailleurs, dans le cadre du protocole que j'adopte, il n'est pas possible de traiter les absences de réalisation, puisque par définition je m'intéresse à des formes et plus particulièrement à un couple de formes.

Il n'y a donc pas lieu de considérer ce type de forme dans une telle typologie.

Langues où plus de deux pronoms entrent en considération

Dans certaines langues, le système de proformes est plus complexe et comporte plus de deux formes. Il faut distinguer plusieurs cas.

Un système à trois formes, avec deux formes équivalentes

Prenons l'exemple de l'estonien où il existe deux formes *enese* et *enda* décrites comme réfléchies non possessives dans les grammaires. Ces deux formes sont en variation libre. Dans une modélisation sur une base empirique, il faudrait comparer *enese* à la forme antiréfléchie, *enda* à la forme antiréfléchie et enfin les deux formes réfléchies entre elles.

Les formes *enese* et *enda* semblent avoir les mêmes propriétés de liage¹. Il serait alors préférable, pour plus de clarté, de considérer qu'il existe une forme abstraite, nommée *réfléchi*, qui subsume les formes *enda* et *enese*, étant donné que celles-ci sont le plus souvent interchangeables et que ce qui nous intéresse n'est pas la distribution entre ces deux formes mais celle de ces deux formes d'une part et de la forme non réfléchie d'autre part.

Système à trois formes ayant des comportements distincts

On peut aussi appliquer cette définition à des systèmes comprenant trois proformes mais dont on ne peut pas regrouper certaines. Considérons les données du turc telles que décrites par Haspelmath (2019) s'appuyant sur Kornfilt (2001). *On* est décrit comme *obviatif non réfléchi* car il ne peut avoir pour antécédent le sujet local), *kendi* (qui est un réfléchi dans la mesure où il prend pour antécédent le sujet local) et *kendisi* (correspondant à la forme *kendi* qui porte la marque de troisième personne), il est décrit comme *non obviatif non réfléchi* car il peut avoir comme antécédent aussi bien le sujet local qu'un autre élément. Le tableau 3.5 indique les

¹ Je n'entends pas par là que les formes sont absolument interchangeables et je n'exclus pas que l'une des deux formes soit favorisée par des critères tels que la classe sémantique du verbe, le cas du pronom, etc. En revanche, il serait très peu probable d'observer des différences de liage, puisque leur usage est très contraint (avoir pour antécédent le sujet de l'infinitif ou de la phrase à temps fini uniquement).

probabilités conditionnelles d’avoir pour antécédent un sujet local et un élément intraphrastique pour les trois formes.

Proforme (x)	P(intraphrastique x)	P(sujet local x)
<i>on</i>	moyenne	0
<i>kendi</i>	(proche de) 1	(proche de) 1
<i>kendisi</i>	moyenne	moyenne

Tableau 3.5 : Proportion des différents antécédents de trois forme (langue inventée)

Les formes *on*, *kendi* et *kendisi* sont trop différentes pour qu’il soit possible d’assimiler l’une à l’autre.

On a une forme réflexoïde, la forme *kendi*, car la probabilité que *kendi* ait un antécédent intraphrastique est très forte ($p(\text{intraphrastique} \mid \text{kendi}) = 1$). Cette forme semble être en distribution complémentaire avec la forme *on*, puisque la probabilité que *kendi* ait un antécédent sujet local est maximale ($p(\text{sujet local} \mid \text{kendi}) = 1$) et celle que *on* ait un antécédent sujet local est nulle ($p(\text{sujet local} \mid \text{on}) = 0$). On a donc envie de conclure que *on* et *kendi* sont un couple *antiréfléchi/réfléchi*. La forme *kendisi*, quant à elle, n’est jamais en distribution complémentaire, ni avec *on* ni avec *kendi*. On doit conclure que *kendisi* est la forme neutre correspondant à l’obviatif *on* et la forme neutre correspondant à l’emphatique *kendi*, comme l’illustre la figure 3.1.

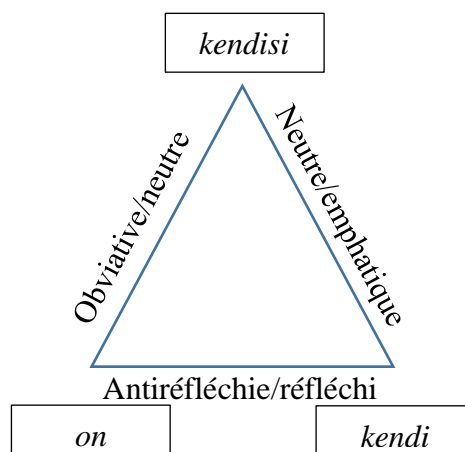


Figure 3.1 : Relations entretenues par les formes *on*, *kendi* et *kendisi*

3.4.3.8. Articulation des deux définitions

À ce point, il est important de revenir sur la définition préliminaire que j’ai donné 3.4.2 et de la mettre en regard de celle que j’ai exposée en 3.4.3. Les deux dimensions mises au jour par ces définitions, à savoir l’existence d’un contexte large dans lequel les formes sont en distribution

complémentaire et le fait que la forme ait nécessairement un antécédent intraphrastique sont a priori indépendantes, comme l'indique le tableau 3.6.

		(p(intraphrastique B))	
		=1	S'approche de 1
Existence d'un contexte prototypique	Oui	<i>le/se</i> du français	<i>Him/himself</i> de l'anglais
	Non	<i>Ta-de/ziji-de</i> du mandarin	<i>Hann/ser</i> de l'islandais

Tableau 3.6 : Relation entre existence)

Toutefois, on peut se demander si les formes qui ne sont pas en distribution complémentaire avec une autre forme (comme *elle-même*, *ziji-de*), ne sont pas plus enclines à avoir des usages disjoints minoritaires que les formes pour lesquels il existe un contexte prototypique (comme pour *se*). En effet, pour les formes que j'ai décrites comme emphatique et qui ont une probabilité d'avoir un antécédent intraphrastique égale à 1 (*lui-même*, *ziji-de*), j'ai systématiquement simplifié le système en écartant les usages où la forme est libre. En effet, j'ai mentionné l'exemple (84) pour les usages libres de *lui-même*. De même, la proforme réfléchie *ziji(-de)* peut être libre s'il a pour référent de première personne (Pan, 2013 ; Huang & Liu, 2001).

Seule une étude empirique à grande échelle, comprenant un grand nombre de langues, permettrait de répondre à cette question.

3.4.4. Comparaison à l'état de l'art

3.4.4.1. Haspelmath (2019)

La définition du réfléchi que je propose est donc en quelque sorte une extension quantitative de celle proposée par Haspelmath (2019). La forme ayant une probabilité d'avoir un antécédent intraphrastique proche de 1 tend à présenter les caractéristiques avancées par Haspelmath : la forme est fortement associée à la coréférence entre deux éléments de la phrase et cette forme est largement réservée à l'expression de la coréférence.

La principale différence est que la définition donnée par Haspelmath est catégorique : elle exclut toute forme de réfléchi qui peut être libre dans de rares cas (comme l'exemple (78), donné plus haut, de l'islandais), tandis que la définition proposée permet d'inclure ce type de forme.

Par ailleurs, Haspelmath décrit les formes réfléchies (ou plus exactement ce que j'appelle les réflexoïdes) sans prendre en compte leurs contreparties qui peuvent être *neutres* ou *antiréfléchies*.

Notons également que l'idée d'évaluer et de comparer la proportion de proformes ayant un antécédent, et en particulier le sujet local, n'est pas une démarche étrangère aux travaux

d'Haspelmath. En effet, Haspelmath (2008 : 53) compare la répartition des antécédents des possessifs de l'allemand et de l'anglais en corpus. La principale nouveauté que je propose est de comparer deux formes d'un même couple et que je fais reposer une définition sur ces proportions.

3.4.4.2. Zribi Hertz (1995)

Zribi-Hertz (1995) qualifie un certain nombre de formes de UBE (*Unspecified Bindable Expression*), c'est-à-dire des formes qui peuvent être libres ou liées. Cette appellation regroupe différents types de formes : des proformes que j'ai appelées *neutres* c'est-à-dire qu'elles peuvent être utilisées aussi bien libres que liées, comme la proforme de troisième personne du malgache que l'on peut voir dans l'exemple (96), aussi bien que des formes qui ont de fortes contraintes d'usage mais qui peuvent être libres dans certains contextes et doivent être liées dans d'autres contextes, comme *lui-même* dans les exemples en (97) :

- (96) *Mijery azy_{i/j} Rakoto_i.*
 voir.PST 3SG Ratoko
 Ratoko s'est vu/l'a vu.

(Zribi Hertz, 1995 : 356)

- (97) a. *Paul_i n'aime que lui-même_{i/*j}.*
 b. *Pierre_i est consterné : Marie aime tout le monde sauf lui-même.*

(Zribi Hertz, 1995)

Le problème posé par la réunion de ces deux types de formes est que ces formes ont des interprétations vraiment très différentes. Cette notion est de fait peu opérante tant elle englobe des formes au comportement hétéroclite.

L'avantage de la définition que je propose est de distinguer des formes pouvant être libres et n'ayant pas de biais particulier et les formes, comme dans l'exemple (96), et des formes qui n'ont pas de contrainte de liage catégorique mais ont tout de même un biais très fort comme en (97).

Autrement dit, les UBE ont pour point commun que les diverses probabilités données dans les tableau ne prennent jamais la valeur maximale (1) ou minimale (0), c'est-à-dire de ne pas être totalement incompatibles avec un antécédent ou au contraire d'impliquer nécessairement ce référent. En revanche, il est possible de quantifier les différents comportements de ces formes grâce aux valeurs prises par ces probabilités.

3.4.4.3. Kiparsky (2002)

Kiparsky (2002 : 25) propose également une typologie des domaines de liage des proformes qui est particulièrement intéressante en ce qu'elle permet de comparer différentes formes de différentes langues. Son angle d'attaque est donc un peu différent du mien, car d'une part il s'agit d'une typologie et non pas d'une définition, et d'autre part car son but est de décrire les domaines de liage et non pas les formes. Toutefois les résultats qu'il avance sont particulièrement intéressants à mettre en perspective avec ma proposition.

Kiparsky fonde sa typologie sur la définition des domaines dans lesquels les pronoms peuvent exiger que leur antécédent se trouve (ou ne se trouve pas, pour les antiréfléchis). Ces domaines sont définis par une hiérarchie de contraintes qui imposent successivement des conditions de plus en plus restrictives décrivant la relation de localité entre la proforme et son antécédent. Les domaines forment une hiérarchie d'inclusion stricte :

Lié localement \subset Lié dans une phrase à temps fini \subset Réfléchi \subset Dépendant référentiellement \subset Indépendant référentiellement

Kiparsky définit ensuite les quatre divisions binaires qui constituent cette hiérarchie :

- Une forme peut être référentiellement indépendante ou référentiellement dépendante. Les proformes référentiellement indépendantes peuvent introduire dans le discours quelque chose de nouveau ou reprendre un référent déjà mentionné. Elles peuvent par exemple, avoir des usages déictiques et démonstratifs, tandis que les proformes référentiellement dépendantes ne peuvent pas introduire de nouveaux référents.
- Les proformes référentiellement dépendantes peuvent être réfléchies ou non réfléchies. (Les proformes référentiellement indépendantes sont nécessairement non réfléchies.) Les proformes réfléchies ont besoin d'un antécédent syntaxique (c'est-à-dire présent dans la phrase racine). Les proformes non réfléchies peuvent (mais ne le font pas nécessairement) obtenir leur référence du discours ou du contexte.
- Les proformes réfléchies (donc référentiellement dépendantes) peuvent être liées dans une phrase à temps fini ou à temps non fini. (Les proformes non réfléchies sont nécessairement non liées.) Les proformes liées dans une phrase à temps fini nécessitent un antécédent dans la même proposition finie. Les formes non liées dans une phrase finie peuvent (mais ce n'est pas obligatoire) avoir un antécédent dans la même phrase finie.
- Les proformes liées dans une phrase finie (donc réfléchies et dépendantes référentiellement) peuvent être liées localement ou non. Les proformes liées localement

nécessitent un antécédent dans le premier domaine accessible. Les proformes non liées localement peuvent (mais ce n'est pas obligatoire) avoir un antécédent à « longue distance »¹.

Ces quatre distinctions permettent de distinguer cinq types de formes, comme l'illustre la figure 3.2.

Chacun de ces cinq types de proforme présente un trait d'obviation qui peut prendre la valeur [+Obviatif], [- Obviatif], ce qui donne théoriquement dix types de formes possibles.

Kiparsky (2002 : 10) décrit l'obviation de la manière qui suit : une proforme obvative et son coargument doivent avoir une référence disjointe.

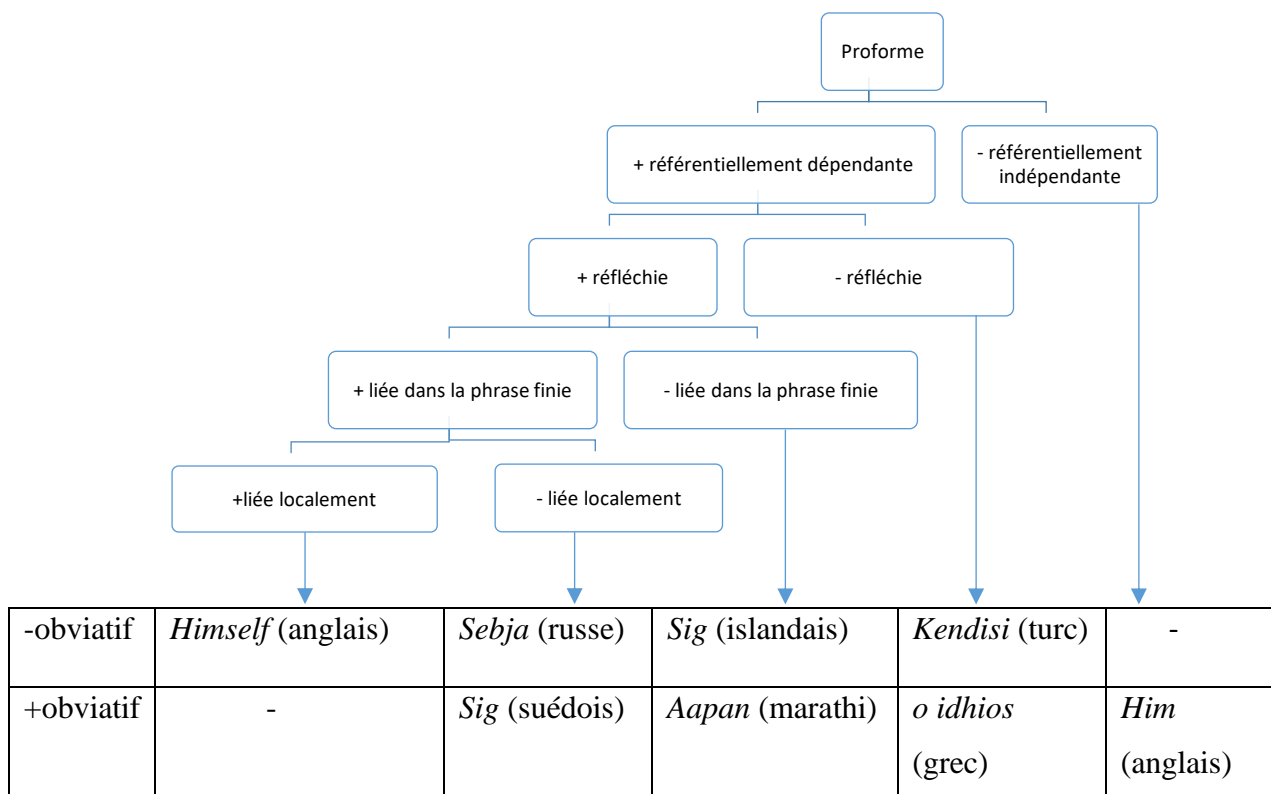


Figure 3.2 : Typologie des contraintes de liage (adapté de Kiparsky, 2002 : 27)

Cette typologie, très complète permet de bien documenter et de situer les différentes formes entre elles. Elle pose cependant quelques problèmes. Kiparsky décrit deux cases vides dans sa typologie. Il avance par exemple qu'il n'existe pas de forme référentiellement indépendante ayant le trait [- obviatif]. Il dit explicitement (p. 30) qu'en vieil anglais, les pronoms que je qualifie de neutres n'ont pas d'usage déictique et ne peuvent pas être la tête d'une relative restrictive. Je ne me prononcerai pas sur les données du vieil anglais, mais notons tout de même

¹ Je reprends le terme de *longue distance* de Kiparsky qui ne doit pas être compris comme un liage en dehors de la phrase à temps fini mais bien au sein de la phrase à temps fini.

que l'absence d'occurrence en corpus (d'autant plus lorsque qu'il s'agit de déictiques dans un corpus écrit) n'est pas une preuve d'agrammaticalité et qu'il n'est plus possible de vérifier auprès de locuteurs natifs, ce qui affaiblit un peu son argument. Il faudrait regarder le comportement des UBE dans les langues où il n'existe pas de proforme réfléchie mais uniquement des formes neutres et qui sont encore parlées, comme c'est le cas en fidjien (cf. page 60) ou en frison. En effet, par définition ces formes sont [– obviative] car elles peuvent être coréférentes à leur coargument. Il n'est pas exclu qu'elles puissent être référentiellement indépendantes. Ma consultante pour le fidjien trouve la phrase (98) parfaitement acceptable dans un contexte tel que deux personnes sont à une soirée et voient un groupe de personnes au loin, l'une prononce alors la phrase (98) en les pointant du doigt sans jamais n'avoir fait mention des personnes auparavant.

(98) *Au kilai koya, koya, koya, kei koya.*
 1SG connaître 3SG 3SG 3SG et 3SG
 Je connais lui, lui, lui et lui.

(notes de terrain)

Il s'agit bien entendu de l'avis d'une seule locutrice et ne constitue pas une preuve absolue. Cependant cela permet de douter de l'affirmation selon laquelle il n'existe pas de forme référentiellement indépendante qui ait le trait [– obviatif]. Cette question est relativement périphérique à ma recherche, c'est pourquoi, je n'y consacre pas plus de temps, mais il n'est pas improbable que ces pronoms puissent être utilisés de manière déictique comme *him*.¹

Un autre problème posé par cette typologie est qu'elle tente de répondre à la question de l'antécédent du réfléchi par l'obviativité. Autrement dit, Kiparsky semble vouloir expliquer la différence entre le réfléchi de l'anglais, qui peut avoir comme antécédent le sujet ou l'objet de la phrase, et le réfléchi de l'allemand, qui ne peut avoir pour antécédent que le sujet. Toutefois, l'analyse qu'il propose se heurte au fait que le réfléchi de l'allemand *sich* ne refuse pas comme antécédent le plus proche, comme on pourrait le croire dans l'exemple (99), mais n'accepte comme antécédent qu'un sujet, comme le confirme l'exemple (100).

¹ Il est impossible de placer les possessifs neutres du français (son) et de l'anglais (his/her) dans cette case. En effet, l'obviativité étant définie comme l'impossibilité d'être coréférent à son coargument et le possessif n'étant jamais le coargument de son antécédent, la notion même d'obviativité n'est pas pertinente pour les possessifs.

(99) *Maria_i sprich-t zu Paul_j von sich_{i/*j}.*
 Maria parler-3SG à Paul de REFL
 Maria parle à Paul d'elle(-même).

(100) *Maria_i sprich-t von sich_{i/*j}.*
 Maria parler-3SG de REFL
 Maria parle d'elle(-même).

Malgré ces quelques zones d'ombre, que Kiparsky lui-même reconnaît en partie, cette typologie est particulièrement éclairante et apporte un regard nouveau sur la question des domaines de liage en proposant un système qui permet une comparaison fine des formes au sein d'une langue et à travers les langues.

Le point commun entre la typologie proposée par Kiparsky et ma deuxième définition est de décrire les proformes en fonction de leurs contraintes de liage, tout en comparant et en situant les proformes d'une même langue ou de langues différentes les unes par rapport aux autres.

La principale différence entre la démarche de Kiparsky et la mienne est que ce dernier s'attache au contexte où il est licite que les formes apparaissent, tandis que pour ma part je m'intéresse aux usages effectifs de chaque forme. Prenons un exemple traité par Kiparsky, les contraintes qui pèsent sur les proformes *him* et *it* de l'anglais. Dans sa typologie, Kiparsky met un point d'honneur à montrer que *him* et *it* ne sont pas du même type, puisque *him* peut être référentiellement indépendant (101) tandis que *it* doit nécessairement prendre un antécédent dans le discours (102).

- (101) a. *It's him!*
 b. *We need to talk to him, him and him!*
 (102) a. **It's it!*
 b. **We need to talk about it, it and it!*

Si les exemples (101) a et b sont indéniablement grammaticaux et attestés, ils n'en restent pas moins extrêmement rares et constituent une proportion infime dans l'usage, ce qui n'est en rien visible dans la typologie donnée par Kiparsky. A contrario, ma définition ne s'intéresse qu'à l'usage réel qui est fait des formes et ne laisse pas apparaître les usages très minoritaires. Nos deux approches sont donc complémentaires.

3.4.4.4. Les approches paradigmatiques qui reposent sur le *elsewhere principle*

Contrairement aux différentes approches traditionnelles constituant la théorie du liage, qui reposent sur la définition d'un domaine de liage propre à une forme, mes définitions se fondent au contraire sur l'opposition paradigmatique d'un couple de formes.

Je suis loin d'être la première à m'intéresser à cette opposition paradigmatique. Certains auteurs tels que Bouchard (1983), Yadurajan (1987), Burzio (1996, 1998), et Rooryck et Vanden Wyngaerd (2011) ne décrivent pas la distribution des formes antiréfléchies par le principe B mais par une contrainte de *blocage* (Kiparsky, 2002) qui rend obligatoires les proformes antiréfléchies dans les contextes où les réfléchis sont interdits. Autrement dit, contrairement à la théorie du liage traditionnelle, ces auteurs proposent un seul mécanisme qui concerne directement les proformes réfléchies et qui permet de dériver grâce au *elsewhere principle* (Kiparsky, 1973 ; Anderson, 1992) l'usage des formes antiréfléchies.

Mon approche est assez différente de celle de ces auteurs. Bien que je traite la question du liage en prenant en compte la forme réfléchie et sa contrepartie antiréfléchie, je ne pense pas qu'il soit possible qu'un seul mécanisme explique la distribution des deux proformes, d'autant plus que comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, il est relativement fréquent que les réfléchis et les antiréfléchis, et à plus forte raison pour les formes possessives, ne soient pas en distribution complémentaire. Leur usage n'en est pas pour autant totalement aléatoire, mais est influencé par un certain nombre de caractéristiques sémantico-syntaxiques.

D'autre part, contrairement à ce que proposent les auteurs précédemment cités, mon approche est essentiellement non catégorique et empirique, puisque la définition émerge du traitement d'un grand nombre de données.

3.4.5. Vers une typologie probabiliste du liage

Mon approche gradiente se distingue également des définitions discutées précédemment en ce qu'elle permet de comparer les proformes de langues différentes et des formes d'une même langue. Plusieurs types de comparaison sont possibles.

La première est de comparer simplement la proportion d'antécédent intraphrastique. Ainsi, les formes pour laquelle elle a la valeur 1 sont plus *canoniquement réfléchie* que celle dont la valeur s'approche de 1. On peut ainsi déduire que le réfléchi *se* du français est *plus réfléchi* que *himself* en anglais.

On peut aussi multiplier les probabilités à prendre en compte pour affiner la comparaison de deux formes.

Par exemple, le réfléchi *ziji* du mandarin et le réfléchi *ser* de l'islandais ont la particularité de pouvoir être liés à long distance. En déterminant pour chaque forme la probabilité d'avoir un antécédent sujet local (ou un sujet non local), et comparant les valeurs obtenues, on affine la description de chacune des formes et leur comparaison.

On peut également s'intéresser à l'orientation des formes réfléchies. Pour ce faire, on établit la probabilité d'avoir un antécédent sujet. Cela permettrait de quantifier à quel point les réfléchis de l'anglais peuvent être orientés objet et les comparer à une autre langue qui a des réfléchis qui ne sont pas exclusivement orienté sujet.

Ce mode opératoire peut également être utilisé pour comparer deux proformes réfléchies au sein d'une même langue. Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, une des raisons pour laquelle j'ai choisi de traiter de ce sujet de thèse est que j'avais l'intuition que les contraintes de liage des possessifs étaient *plus souples* que celle des non possessifs. Il est alors possible de quantifier cette souplesse. Considérons les données fictives du tableau 3.7 qui donnent une approximation de la distribution attendue des couples réfléchi/antiréfléchi possessif et non possessif de l'estonien.

	Probabilités fictives
p(intraphrastique ANTIREFL NON POSS)	0,5
p(intraphrastique ANTIREFL POSS)	0,4
p(intraphrastique REFL NON POSS)	1
p(intraphrastique REFL POSS)	1
p(sujet ANTIREFL NON POSS)	0,1
p(sujet ANTIREFL POSS)	0,12
p(sujet REFL NON POSS)	1
p(sujet REFL POSS)	0,95
p(sujet local ANTIREFL NON POSS)	0,05
p(sujet local ANTIREFL POSS)	0,10
p(sujet local REFL NON POSS)	0,98
p(sujet local REFL POSS)	0,92

tableau 3.7 : données fictives pour l'estonien

Avec ces données, on peut comparer la propension de chacun des deux réfléchis à avoir un sujet local. On constate alors que le possessif réfléchi ($p(\text{sujet local} | \text{REFL POSS}) = 0,92$) est moins lié par le sujet local que sa contrepartie non possessive ($p(\text{sujet local} | \text{REFL NON POSS}) = 0,98$). On peut non seulement comparer les formes réfléchies, comme je viens de le faire, mais on peut également comparer pour les deux couples le caractère antagoniste de la forme réfléchie et de la forme antiréfléchi. Pour ce faire, on calcule la différence entre $p(\text{sujet local} | \text{ANTIREFL})$ et $p(\text{sujet local} | \text{REFL})$. Ici, on obtient 0,93 pour les non-possessifs et 0,82 pour les possessifs. On

peut donc en conclure que les non possessifs tendent plus à une distribution complémentaire que les possessifs.

Pour conclure, j'ai proposé dans cette section une définition des réfléchis en deux temps : j'ai d'abord identifié les réflexoïdes comme des formes ayant une préférence forte, mais pas nécessairement catégorique, pour un antécédent dans la même phrase, puis j'ai utilisé des comparaisons paradigmatiques pour classer les réflexoïdes comme des *réfléchis* s'ils s'opposent à une forme qui se refuse à être lié par un sujet local et comme des *emphatiques* dans le cas contraire. Plus généralement, j'ai montré que l'examen des probabilités conditionnelles d'avoir un antécédent d'un certain type permet d'affiner la typologie des contraintes de liage portant sur les proformes.

4. Le caractère graduel des contraintes de liage

Ce chapitre est dédié aux contraintes graduelles qui s'exercent sur les possessifs de l'estonien et du tchèque. Il est composé de trois grandes sections. La première est consacrée au liage des possessifs dans les constructions non canoniques de l'estonien. Je rapporterai les résultats de deux expériences réalisées au cours de mon master et une étude de corpus. Dans la deuxième section, je m'intéresserai au rôle que peuvent jouer l'animéité du possesseur et celle du possédé dans le liage des possessifs. Je rapporterai également les résultats de deux expériences sur l'estonien. Enfin, dans la dernière section, je m'intéresserai au liage à longue distance des possessifs du tchèque dans les infinitives en décrivant une expérience à ce sujet.¹

¹ J'ai reçu l'aide de Merit Kuldkepp et Pille-Riin Aja pour la relecture des items expérimentaux des expériences sur l'estonien. J'ai collaboré avec Olga Nádvorníková pour la conception de l'expérience sur le tchèque. J'ai également été aidée par Achille Falaise pour parser le corpus estonien et par Olivier Bonami pour la sélection des exemples. Les deux premières expériences ont fait l'objet d'un article qui a été accepté (Lesage, à paraître). Les résultats de l'étude de corpus de la section 4.1.6 ont été publiés dans Lesage & Bonami (2019).

4.1. Le liage des possessifs réfléchis dans les constructions non canoniques de l'estonien

Comme je l'ai déjà évoqué, les antécédents des réfléchis ne sont pas toujours des sujets. On trouve de nombreux contre-exemples qui relèvent de situations très différentes. Il peut s'agir d'une langue comme l'anglais, où l'antécédent doit simplement être moins oblique que la proforme mais n'est pas nécessairement un sujet, comme l'atteste l'exemple (1) ; ou dans une langue où la pertinence même de la notion d'obliquité est discutable, par exemple en basque, comme l'illustrent les exemples (2) et (3), où le datif comme l'absolutif sont acceptables comme antécédents d'un réfléchi.

(1) *Jane_i talks to Mary_j about herself_{ij}.*

(2) *Bekatore-a bere buru-ari urrikaldu zaio.*
pêcheur-ABS REFL-DAT apitoyer AUX
Le pêcheur a eu pitié de lui-même.

(3) *Bekatore-ari bere buru-a urrikaldu zaio*
pêcheur-DAT REFL-ABS apitoyer AUX
Le pêcheur a eu pitié de lui-même.

(Rebuschi, 1997)

Je vais m'intéresser ici à d'autres configurations où l'antécédent d'un réfléchi n'est pas un sujet. Il s'agit d'un certain nombre de constructions – que l'on trouve dans différentes langues et que j'appellerai *constructions non canoniques* – dans lesquelles l'argument le plus agentif du verbe n'a pas les propriétés habituelles des sujets grammaticaux. Cet argument est généralement exprimé à un cas oblique. Dans un certain nombre de langues, cet argument est au datif, comme on peut le voir dans l'exemple (4) en russe. Ces constructions s'opposent aux constructions dites *canoniques* dans lesquelles le sujet (qui s'accorde avec le verbe) est l'argument le plus agentif.

(4) *Борису было весело.*
Borisu bylo veselo.
Boris.DAT être.PST-NEU-SG joyeux.NEU.SG
Boris s'amusait.

(Moore & Permuter, 2000)

Les études se sont beaucoup attachées à déterminer si, dans ce type de construction, l'oblique est le sujet du verbe. Les principaux arguments contre étant qu'il n'y a ni accord entre l'oblique et le verbe, ni montée possible pour l'oblique. L'un des arguments favorables à l'hypothèse

selon laquelle l'oblique est le sujet est qu'il peut être l'antécédent d'un réfléchi (possessif ou non possessif), comme l'atteste l'exemple (5) :

- (5) *Борису жаль себя и свою семью.*
Borisu žal' sebja i svoju sem'ju.
Boris.DAT désolé REFL et REFL.POSS famille
Boris_i est désolé pour lui_i et sa_i famille.

Cette question est en réalité indécidable : partant de l'observation que les propriétés typiques des sujets sont distribuées entre les deux arguments de ces constructions, la question est simplement de décider à quelles propriétés on donne un caractère décisif pour identifier le sujet. Selon le point de vue que l'on adopte, on considère que seuls les sujets sont des antécédents possibles pour un réfléchi, et on en déduit alors que l'oblique est bien un sujet (Moore & Permuter, 2000) ; ou au contraire, on considère que cet oblique n'est pas le sujet et que la capacité d'être l'antécédent d'un réfléchi n'est pas propre aux sujets (Bickel 2004 ; 2011). Avec le parti pris dans cette thèse, j'adopte le second point de vue. Je montrerai par ailleurs qu'en estonien la question est d'autant plus complexe que certaines constructions présentent des caractéristiques de liage des constructions canoniques et des caractéristiques de liage des constructions non canoniques.

Dans cette section, je présenterai dans un premier temps des constructions de l'estonien dans lesquelles les contraintes de liage sont différentes de celles qui pèsent que les proformes dans les constructions canoniques. Je présenterai ensuite deux expériences qui permettent d'observer les préférences des locuteurs concernant les proformes possessives dans ces constructions. Je m'attacherai à comparer les constructions entre elles dans la première expérience, et je m'intéresserai à l'influence de l'ordre des mots dans l'une de ces constructions dans la deuxième expérience. Les résultats de cette deuxième expérience seront mis en regard de données de corpus.

4.1.1. Présentation des différents types de construction de l'estonien

Je présente ici ce que j'appellerai par la suite les *constructions (à structure argumentale) non canonique* ou toute simplement *constructions non canoniques*. Dans la tradition grammaticale estonienne, elles sont généralement appelées *constructions à expérient/possesseur (kogeja-omajalaused*, Erelt et al., 1993 :14).

La grande grammaire de l'estonien, Erelt et al., (1993 : 14, désormais EKG II), considère qu'il existe, au côté des phrases canoniques, deux types de phrases marquées : les phrases existentielles et les phrases à expérient/possesseur. Quelques exemples, assez divers (différents types de verbe : copule ou verbe lexicalement plein, obliques à différents cas, etc.) sont donnés,

mais ces constructions ne sont clairement définies ni en intension ni en extension. Par ailleurs, hormis quelques petites différences dans le codage et le comportement, ces constructions sont présentées comme un groupe homogène. Un volume plus récent rédigé en grande partie par les mêmes auteurs, *Eesti keele süntaks* (Erelt & al., 2017), reprend à peu de choses près cette même classification.

Deux études linguistiques traitent des différents types de constructions verbales de l'estonien et mentionnent les constructions à expérient/possesseur : Erelt et Metslang (2006)¹ et Metslang (2013). Cependant ces constructions ne font pas l'objet d'une typologie explicite et ne sont illustrées que par un ou deux sous-types.

Ces constructions sont toutes biargumentales avec un argument, qui a les propriétés morphosyntaxiques d'un sujet grammatical (accord, cas) et un argument oblique. Elles sont non canoniques en ce que le rôle sémantique assigné au sujet grammatical n'est pas agentif, ce qui a pour conséquence que l'oblique et l'argument au nominatif ont des caractéristiques sémantico-syntaxiques intéressantes.

Je vais présenter brièvement ces différentes constructions.

4.1.1.1. **La construction habitive possessive**

L'estonien ne connaît pas de verbe générique exprimant la possession au sens large². Cette notion est exprimée grâce à un *schéma locatif* (Heine, 1997 ; Lesage, 2017) composé du

¹ Dans l'article d'Erelt et Metslang (2006), le point de vue adopté est celui de la diachronie et du contact de langues : ils comparent, pour un type de prédicat donné (verbes de connaissance, de sentiment, de sensation), l'évolution diachronique de la proportion de constructions canoniques et de constructions non canoniques. Il semblerait que, sous l'influence des langues européennes standards (Standard Average European, Whorf, 1956), les deux derniers types de prédicats soient de plus en plus exprimés par une construction non marquée. Cependant Erelt et Metslang (2006) partent du sens des prédicats marqués et les comparent à leurs équivalents d'une construction non marquée. Chaque type de prédicat est composé de plusieurs constructions (différentes valences). Mon étude, en revanche, fait le chemin inverse en choisissant comme catégorie pertinente la valence des prédicats et non leur sens.

² La possession peut également être exprimée par le verbe *omama*, que l'on pourrait gloser par « posséder, être détenteur de », mais qui peut également être utilisé pour référer à une relation de possession au sens large (Erelt & Metslang, 2006 : 259-260). Cependant l'usage de ce verbe est relativement rare. Par ailleurs, Johannes Aavik (1924 : 167), grand réformateur de la langue estonienne, a proposé le verbe *evima*, mais celui-ci n'a jamais été réellement adopté par les locuteurs.

verbe *olema* « être » à la troisième personne (du singulier ou du pluriel) ayant pour arguments¹ :

- le possédé au nominatif (son sujet grammatical, avec lequel il s'accorde), le plus souvent en position postverbale,
- et le possesseur à l'adessif, en position préverbale, comme nous pouvons le voir dans l'exemple (6).

(6) *Mu-l on korter.*
1SG-ADE être.PRS.3SG appartement.NOM
J'ai un appartement.

J'appelle ce schéma *construction habitive possessive*.

4.1.1.2. La construction habitive non possessive

L'estonien connaît une autre construction, qui à première vue est identique à la construction habitive possessive, mais présente en réalité un certain nombre de différences syntaxiques et sémantiques. Il s'agit de la construction *hitive non possessive*. Celle-ci est composée de la copule *olema* « être » (ou d'un verbe comme *hakkama* « commencer » qui ajoute une nuance aspectuelle)² à la troisième personne du singulier, ayant pour argument :

- un adjectif, un substantif³ ou un adverbe ; lorsqu'il s'agit d'un substantif ou d'un adjectif, celui-ci est au nominatif ;

¹ J'adopte ici le point de vue selon lequel les obliques sont des arguments de ces constructions et non des ajouts, position soutenue dans Lindström et Vihman (2017). Cette question n'est pas triviale, car dans certaines constructions, il arrive que l'oblique ne soit pas exprimé. La frontière entre argument et ajout est parfois difficile à tracer (Creissels, 2014 ; Haspelmath, 2014).

² Ici, on ne peut pas considérer que la construction habitive non possessive est simplement enchâssée par un verbe à montée, car il n'y a pas de copule, alors que la réalisation de la copule est obligatoire en estonien.

³ L'estonien présente un petit nombre d'expressions de sens proche, qui relèvent des constructions habitives non possessives mais dont le sens n'est pas compositionnel. Ces expressions permettent d'exprimer l'agacement ou l'indifférence, comme nous pouvons le voir dans les exemples (1) et (2).

(1) *Mu-l on poogen.*
1SG-ADE être.PRS.3SG archet.NOM
J'en ai assez.

- un argument à l'adessif référant à l'expérient, le plus souvent en position préverbale, comme nous pouvons le voir dans l'exemple (7)

(7) *Mu-l on/hakka-s külm.*
 1SG-ADE être.PRS.3SG/commencer-PST.3SG froid
 J'ai froid/J'ai commencé à avoir froid.

L'argument au nominatif ou l'adverbe peut être instancié par des lexèmes très divers et il n'est pas possible de dresser une liste de ces éléments tant leur nombre est grand et tant la construction est productive.

La principale différence sémantique entre la construction habitive possessive et la construction habitive non possessive est que, dans cette dernière, quand l'argument non oblique est un substantif, il n'est pas référentiel. Par ailleurs, dans la construction habitive non possessive, l'argument non oblique peut être un adjectif ou un adverbe, ce qui n'est pas le cas dans les constructions habitives possessives.

Cela a pour conséquence que cet argument, nécessairement non référentiel, peut être précédé d'un adverbe intensifieur, ce qui n'est pas le cas de l'élément référentiel, comme nous pouvons le voir en (8).

(8) *Mu-l on väga külm/poogen/*raamat.*
 1SG-ADE être.3SG très froid/archet/livre.NOM
 J'ai très froid/ j'en ai vraiment assez/*j'ai très livre.

4.1.1.3. La construction à expérient à l'adessif

La construction à expérient à l'adessif est composée d'un verbe (comme *valutama* « faire mal »), d'un argument à l'adessif exprimant l'expérient et d'un argument au nominatif référant au thème, comme nous pouvons le voir en (9).

(9) *Mu-l valuta-vad jala-d.*
 1SG-ADE être.douloureux-PRS.3PL jambe-PL.NOM
 J'ai mal aux jambes.

Il n'est pas évident de savoir si la construction à expérient à l'adessif constitue réellement un type distinct. Elle n'est d'ailleurs pas identifiée en tant que telle dans la grammaire de référence, ni même dans les principaux articles scientifiques sur les constructions marquées de l'estonien

(2) *Mu-l on suva.*
 1SG-ADE être.PRS.3SG souhait.NOM
 Je m'en fiche.

(Erelt & Metslang, 2006 : 262, Metslang, 2013). L'analyse dominante consiste à penser que le verbe ne sous-catégorise qu'un argument au nominatif et que le constituant à l'adessif n'est qu'un « possesseur externe » de l'argument au nominatif. En effet, en estonien, l'adessif est utilisé aussi bien dans l'expression prédicative de la possession (comme dans l'exemple (6)) que pour référer au possesseur « externe », c'est-à-dire non intégré au SN (Payne & Barshi, 1999 ; Lesage, 2017), en concurrence avec le génitif, comme dans l'exemple (10):

- (10) *Mu-l* *ema* *tööta-b* *muuseumi-s.*
 1SG-ADE mère.NOM travailler-PRS.3SG musée-INE

Ma mère travaille dans un musée.

Cependant, contrairement à Erelt et Metslang (2006) et Metslang (2013), et en accord avec Seržant (2015), je soutiens que l'argument à l'adessif fait partie de la valence du verbe (même s'il peut ne pas être réalisé). Cette interprétation semble confirmée par l'existence de plusieurs différences entre les constructions à expérient à l'adessif proprement dites et les constructions à possesseur externe telles que celles de l'exemple (6). Tout d'abord, dans les phrases à possesseur externe, il n'est pas possible d'exprimer un second possesseur au génitif comme nous pouvons le voir en (11).

- (11) **Mu-l* *tööta-b* *sinu* *ema* *muuseumi-s.*
 1SG-ADE travailler-PRS.3SG 2SG.GEN mère.NOM musée-INE

Litt : J'ai ta mère qui travaille dans un musée.

Alors que, dans certains contextes, l'argument au nominatif des constructions à expérient à l'adessif peut être précédé d'un génitif ou d'un possessif exprimant le possesseur. L'exemple (12) est acceptable dans un contexte où quelqu'un a demandé à une autre personne de faire ses exercices :

- (12) *Mu-l* *õnnestu-s-id* *sinu* *harjutuse-d.*
 1SG-ADE réussir-PST-3PL 2SG.GEN exercice-NOM.PL

J'ai réussi (à faire) tes exercices.

Ces exemples sont rares, car le sens des verbes exclut le plus souvent cette possibilité : en général, dans ces constructions, l'argument exprimé par un argument à l'adessif et celui exprimé au nominatif entretiennent un lien étroit (possession, partie-tout, agent-action, etc.), ce qui explique la relative incompatibilité avec un autre possesseur. Cependant, là où les verbes le permettent, les jugements sont clairs.

Deuxièmement, les constructions à expérient à l'adessif imposent une restriction sur l'argument au nominatif, qui doit nécessairement être un inanimé, ce qui n'est pas le cas du « possédé » dans la construction à possesseur externe.

Troisièmement, avec certains verbes, comme *piisama* « suffire », *võtma* « prendre (tant de temps pour faire quelque chose) » et *sobima* « convenir », il n'est pas possible d'analyser l'argument exprimé par un argument à l'adessif comme un possesseur externe, parce que l'autre argument ne réfère pas à une entité¹. Notons toutefois que ces verbes n'ont pas d'argument au nominatif mais un infinitif ou un autre argument oblique.

Pour ces raisons, je soutiens que cette construction constitue un type distinct et ne doit pas être assimilée à la construction à possesseur externe, même si j'ai pleinement conscience que la frontière entre les deux constructions est parfois floue.

4.1.1.4. Les constructions à expérient à l'allatif

Les constructions à expérient à l'allatif² prennent deux arguments³ : elles sont composées d'un verbe, d'un argument à l'allatif référant à un expérient⁴ et d'un argument au nominatif référant au stimulus, comme l'illustre l'exemple (13).

¹ Dans ces constructions, lorsque l'argument est référentiel, l'expérient est plutôt à l'allatif, j'y reviendrai en 4.1.3.4.

² J'indique la valence des différentes constructions, comme si le marquage pour chaque construction était unique. Cependant je ne peux pas ignorer que certains arguments se prêtent à une variation casuelle. Il arrive que l'oblique puisse être exprimé soit à l'adessif soit à l'allatif avec certains verbes, comme nous pouvons le voir ici :

(3) *Mu-l/Mu-lle on vaja uu-t arvuti-t.*
 1SG-ADE/1SG-ALL être.3SG besoin nouveau-PART ordinateur-PART
 J'ai besoin d'un nouvel ordinateur.

(Lindström & Vihman 2017 : 2)

³ Notons toutefois que certaines sont triactanciennes, par exemple avec le verbe *meenutama* « rappeler quelque chose à quelqu'un », la personne/chose qui rappelle (stimulus) étant au nominatif, celle qui perçoit la ressemblance (expérient) à l'allatif et l'élément de comparaison au partitif.

⁴ L'allatif est également le cas utilisé pour référer au bénéficiaire avec les verbes de transfert. Cependant nous verrons par la suite que les bénéficiaires et les expérientes n'ont pas le même statut syntaxique et sémantique.

- (13) *Mu-lle meeldi-b see raamat.*
 1SG-ALL plaire-3SG DEM.SG.NOM livre.NOM
 Ce livre me plaît/j’aime ce livre.

Parmi les verbes possibles dans une construction à expérient à l’allatif, on peut citer : *kõlbama* et *sobima* « convenir »², *kuuluma*³ « appartenir », *maitsema* « plaire (pour qqch. qui se mange) », *meeldima* « plaire », *meenuma* « revenir à l’esprit », *meelde tulema* « revenir en mémoire », *piisama/jätkuma* « suffire », etc.

4.1.2. La réflexivation dans les constructions non canoniques

Comme nous l’avons vu dans le chapitre précédent, en estonien le réfléchi possessif est orienté vers les sujets exclusivement dans les constructions canoniques. Cependant, dans les constructions que je viens de présenter, le réfléchi peut ou doit être lié par un autre argument. Je rends compte dans cette section de jugements d’acceptabilité recueillis informellement auprès de locuteurs natifs et qui ont permis d’élaborer des hypothèses que je testerai expérimentalement dans les sections suivantes.

Dans les constructions habitives possessives et non possessive et dans les constructions à expérient à l’adessif⁴, lorsque le possessif a le même référent que l’argument à l’adessif, il peut être exprimé par un réfléchi, comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants :

¹ <http://www.slib.ee/et/uudised/lasteosakond/1159-mulle-meeldib-see-raamat> consulté le 1er décembre 2021

² Notons par ailleurs que l’appellation « construction à expérient /possesseur » est un peu trompeuse car certains de ces arguments ne sont pas à strictement parler des expérients, on peut citer par exemple le verbe *sobima* « convenir » dont l’argument oblique réfère à celui à qui convient, *kuluma* « coûter » dont l’argument oblique réfère à la personne à qui revient la dépense. J’appelle dans ici « expérient » tout argument qui est plus agentif que son coargument et qui n’est pas un agent.

³ Notons également que lorsque le complément de *kuuluma* est un inanimé, ce dernier n’est pas à l’allatif (mais à l’illatif).

⁴ Remarquons également que le réfléchi possessif ne fonctionne pas de la même manière dans les constructions à expérient à l’adessif et dans les constructions à possesseur externe. En effet, dans une phrase comportant la construction à possesseur externe, un réfléchi renvoie nécessairement à l’élément au nominatif, comme nous pouvons en (1).

- (1) *Mu-l_i tööta-b ema_i muuseumi-s oma_{*i/j} isa-ga.*
 1SG-ADE travailler-PRS.3SG mère.NOM musée-INE REFL.POSS père-COM
 Ma mère_i travaille dans un musée avec son_i père.

- (14) *Ta-l_i on suhe oma_i /tema*_{i/j} sekretäri-ga.*
 3SG-ADE être.3SG relation.NOM POSS.REFL 3SG.GEN secrétaire-COM
 Il a une relation avec sa secrétaire.

(Chalvin & al., 2011)

- (15) *Su-l on oma /*sinu kampsuni-ga külm.*
 2SG-ADE être.3SG POSS.REFL 2SG.GEN pull-COM froid
 Tu as froid avec ton pull.

- (16) *Mu-l valuta-s kõht oma/ *minu lapse*
 1SG-ADE faire.mal-PST.3SG ventre.NOM REFL.POSS/ 1SG.GEN enfant.GEN
 pärast.
 à.cause.de
 J'avais mal au ventre à cause de mon enfant.

Inversement, dans les constructions habitives possessives et à expérient à l'allatif, le réfléchi ne peut pas avoir pour antécédent le sujet grammatical, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (17) *Mu-l on abikaasa_i *oma_i /tema_i ema rõõmu-ks.*
 1SG-ADE être.3SG conjoint.NOM REFL.POSS 3SG.GEN mère.GEN joie-TRS
 J'ai un conjoint pour le plus grand bonheur de sa mère.

Il n'est d'ailleurs pas possible de référer à l'élément au nominatif avec un possessif antiréfléchi, comme l'illustre l'exemple (2).

- (2) *Mu-l tööta-b ema_i muuseumi-s tema*_{i/j} isa-ga.*
 1SG-ADE travailler-3SG mère.NOM musée-INE 3SG.GEN père-COM
 Ma mère_i travaille dans un musée avec son_j père.

Enfin, pour référer à l'argument à l'adessif, seul le possessif antiréfléchi est possible, comme le montre l'exemple (3).

- (3) *Mu-l tööta-b ema_i muuseumi-s minu isa-ga.*
 1SG-ADE travailler-3SG mère.NOM musée-INE 1SG.GEN père-COM
 Ma mère travaille dans un musée avec mon père.

Ce dernier argument renforce l'idée que les constructions à expérient à l'adessif ne sont pas des constructions à possesseur externe.

- (18) *Mei-l õnnestu-s kontsert_i ?*oma_i /selle suurepärase*
 1PL-ADE réussir-PST.3SG concert.NOM REFL. POSS DEM.SG.GEN formidable.GEN
kava-ga.
 programme-COM

Nous avons réussi ce concert grâce à son programme de qualité.

Dans les constructions à expérient à l'allatif, lorsque le possessif a le même référent que l'argument à l'allatif, il peut être exprimé par un réfléchi. Le comportement des constructions à expérient à l'allatif diffère cependant de celui des autres constructions présentées. Dans cette construction, le possessif au génitif est possible, et donc en concurrence avec *oma* :

- (19) *Mu-lle meeldi-b oma /minu õpetaja.*
 1SG-ALL plaire-3SG.PRS REFL.POSS 1SG.GEN professeur.NOM

J'aime bien mon professeur.

Par ailleurs, dans une phrase comportant une construction à expérient à l'allatif, *oma* peut également avoir pour antécédent l'argument au nominatif, comme l'illustre exemple suivant:

- (20) *...tema sõbra-d_i oma_i [...] majakese-s meeldi-s-id*
 3SG.GEN ami-PL.NOM REFL.POSS petite.maison-INE plaire-PST-3PL
mu-lle.
 1SG-ALL

...ses amis dans leur petite maison me plaisaient bien.¹

(Tamm traduisant Duteurtre via CoPEF)

Le tableau 4.1 reprend le liage des possessifs dans les différentes constructions non canoniques et dans les constructions canoniques.

¹ La phrase d'origine est : [...] *j'ai apprécié ses amis, dans leur pavillon de banlieue bohème.*

	Réfléchi	Antiréfléchi
Construction canonique		
Sujet	+	-
Objet	-	+
Construction habitive possessive		
Possesseur (oblique)	+	-
Possédé	-	+
Construction habitive non possessive		
Expérient (oblique)	+	-
Thème	non référentiel	non référentiel
Construction à expérient à l'adessif		
Expérient (oblique)	+	-
Thème	-	+
Construction à expérient à l'allatif		
Expérient (oblique)	+	+
Thème	+	+

Tableau 4.1 : antécédents possibles du possessif réfléchi et antiréfléchi dans les constructions non canoniques à oblique

La construction à expérient à l'allatif est particulièrement surprenante à l'égard des contraintes de liage qui pèsent sur les proformes qui dépendent d'elle : le réfléchi possessif peut renvoyer aussi bien à l'argument au nominatif qu'à l'argument oblique, et il est en concurrence dans les deux cas avec l'antiréfléchi. Cette absence d'asymétrie est très inattendue. Dans ce contexte, on peut penser que de simples jugements collectés informellement ne constituent pas une base empirique suffisante pour conclure.

Je vais maintenant rendre compte de deux expériences qui ont été réalisées au cours de ma deuxième année de master (Lesage, 2018) et ne font pas à proprement partie de ma thèse. Toutefois, il me paraît nécessaire de présenter ces constructions, car la plupart des autres expériences sur le possessif réfléchi de l'estonien reposent sur le fait que le comportement du réfléchi possessif dans ce type de construction est atypique. D'autant plus que la perspective de mon master est très différente de celle adoptée dans cette thèse. Par ailleurs, les résultats de l'étude de corpus réalisée dans le cadre de ma thèse, que je décris en 4.1.6, sont à comparer avec les résultats de la seconde expérience. Ces expériences ont pour objectif de déterminer dans quelle mesure le comportement du possessif réfléchi et du possessif antiréfléchi divergent dans les constructions non canoniques. Dans la première expérience, je m'intéresse au possessif réfléchi et antiréfléchi dans les quatre constructions précédemment décrites. Dans la seconde expérience, je me concentre sur la construction à expérient à l'allatif, pour déterminer quel argument est l'antécédent préféré d'un possessif réfléchi et d'un possessif antiréfléchi lorsque

les deux arguments de la construction peuvent en théorie l'être. J'observe notamment l'influence de l'ordre d'apparition des arguments sur le liage du réfléchi.

4.1.3. Expérience : Référence à l'oblique d'une construction non canonique

4.1.3.1. Question de recherche et hypothèses

J'ai mené cette expérience afin de déterminer si l'acceptabilité du possessif réfléchi *oma* et du possessif antiréfléchi *tema* diffère dans les constructions suivantes :

- les constructions habitives non possessives, lorsque le possessif renvoie à l'argument à l'adessif,
- les constructions habitives possessive, lorsque le possessif renvoie à l'argument à l'adessif,
- les constructions à expérient à l'adessif, lorsque le possessif renvoie à l'argument à l'adessif,
- les constructions à expérient à l'allatif, lorsque le possessif renvoie à l'argument à l'allatif,
- les constructions canoniques transitives (comme point de comparaison) lorsque le possessif renvoie au sujet (nominatif).

Mes hypothèses sont que :

- Les contraintes de liage sont plus fortes dans les constructions canoniques que dans les constructions non canoniques : autrement dit, le réfléchi est plus fortement accepté et l'antiréfléchi plus fortement rejeté dans les constructions canoniques que dans les constructions non canoniques.
- L'emploi du réfléchi est plus fortement préféré à la troisième personne qu'à la première personne.

Cette deuxième hypothèse est motivée par l'observation qu'à la première personne, le réfléchi est redondant avec l'information donnée par l'antécédent, dans le second cas, l'usage du réfléchi est informatif, puisqu'il permet dans certain cas de désambiguïser le référent, tout comme cela a été montré pour le réfléchi non possessif (Faltz, 1977: 43, 120; Comrie, 1989: 6-7, 28; 1999 : 337). Par ailleurs, dans de nombreuses langues telles que le latin, le basque, la plupart des langues scandinaves et des langues slaves, la distinction entre le possessif réfléchi et le possessif antiréfléchi n'existe pas aux premières et deuxièmes personnes (du moins en surface).

4.1.3.2. Méthode

161 locuteurs natifs de l'estonien ont répondu à un questionnaire de jugement d'acceptabilité. J'ai dû écarter deux locuteurs non natifs et deux locuteurs bilingues. Les participants ont répondu au questionnaire en ligne sur la plateforme *IbexFarm*. Il leur était demandé de juger, en notant de 1 à 10 (1 correspondant à un énoncé *totalelement inacceptable* et 10 *parfaitement acceptable*) des énoncés composés d'une phrase simple comportant le possessif antiréfléchi *minu* (pour les phrases à la première personne) ou le possessif réfléchi *oma* (pour les phrases à la première et à la troisième personne). La phrase était construite de sorte qu'un seul antécédent pour le possessif soit sémantiquement possible. Il s'agissait de l'argument oblique sauf pour les items illustrant la construction canonique où il s'agissait du sujet grammatical au nominatif. Les items apparaissaient un par un et il n'était pas possible de revenir aux items précédents. Par ailleurs, j'ai veillé, lors de la création des items, à ce que le possessif apparaisse après son antécédent, afin d'éviter les effets liés à l'ordre des mots¹. Cela explique que certaines phrases obtiennent des notes moyennes quel que soit le possessif. Les participants auraient préféré des phrases avec un ordre des mots différent, plus en adéquation avec l'usage de l'ordre des mots et de la structure de l'information en estonien. Par ailleurs, ces notes plutôt basses peuvent également s'expliquer par le fait que les locuteurs auraient préféré des phrases où le possesseur n'est pas explicite.

Pour cette expérience, j'ai créé 30 items expérimentaux. Ces items illustrent cinq CONSTRUCTIONS :

- la construction habitive non possessive,
- la construction habitive possessive,
- la construction à expérient à l'adessif,
- la construction à expérient à l'allatif,
- la base de comparaison (construction canonique transitive : sujet au nominatif, objet total ou partiel).

Il y avait également deux facteurs :

Le facteur PERSONNE présentait deux modalités :

- la première personne,
- la troisième personne.

¹ L'ordre des mots joue un rôle important dans les questions de liage (Langacker, 1969).

Pour les items présentant comme facteur PERSONNE la modalité « première personne », un deuxième facteur s'ajoutait, le facteur POSSESSIF, qui présentait deux modalités :

- le possessif réfléchi *oma*,
- le possessif personnel *minu*.

J'ai choisi de ne pas inclure de possessif antiréfléchi à la troisième personne, car le possessif peut toujours référer à un élément exophrastique, quoi que le sens des phrases s'y prête peu, et il n'est donc pas possible de déterminer si un participant jugeant une phrase comportant le possessif antiréfléchi *tema* aurait considéré le possessif comme coréférent avec l'oblique (ou avec le sujet pour les phrases canoniques) ou comme référant à un élément non exprimé dans la phrase.

Chaque item n'appartenait qu'à une seule construction (il y avait donc six items pour chacune des constructions), mais tous les items apparaissaient aux deux personnes, et, pour les items à la première personne, avec les deux possessifs exprimant le possesseur (réfléchi et antiréfléchi), il y avait donc trois versions de chaque item. Le tableau 4.2 donne un exemple de chaque construction sous ses trois versions.

antécédent	Réfléchi	Antiréfléchi
	Construction habitive non possessive	
P1	<i>Mul on <u>oma</u> abikaasast siiber</i>	<i>Mul on <u>minu</u> abikaasast siiber</i>
P3	<i>Tal on <u>oma</u> abikaasast siiber</i> Il/elle en a marre de son/sa conjoint(e).	
	Construction habitive possessive	
P1	<i>Mul on <u>oma</u> vanaisa pärandist palju raha alles</i>	<i>Mul on <u>minu</u> vanaisa pärandist palju raha alles</i>
P3	<i>Tal on <u>oma</u> vanaisa pärandist palju raha alles</i> Il lui reste beaucoup d'argent de l'héritage de son grand-père.	
	Construction à expérient à l'adessif	
P1	<i>Mul jalad valutavad <u>oma</u> uute kingade pärast</i>	<i>Mul jalad valutavad <u>minu</u> uute kingade pärast.</i>
P3	<i>Tal jalad valutavad <u>oma</u> uute kingade pärast</i> Il a mal aux pieds à cause de ses nouvelles chaussures.	
	Construction à expérient à l'allatif	
P1	<i>Mulle meeldis see lill ainult <u>oma</u> sünnipäeva õhtul, järgmisel päeval enam mitte.</i>	<i>Mulle meeldis see lill ainult <u>minu</u> sünnipäeva õhtul, järgmisel päeval enam mitte.</i>
P3	<i>Talle meeldis see lill ainult <u>oma</u> sünnipäeva õhtul, järgmisel päeval enam mitte.</i> Cette fleur lui plaisait le jour de son anniversaire mais plus le lendemain. Construction canonique	
P1	<i>Ma õpetan <u>oma</u> lastele prantsuse keelt.</i>	<i>Ma õpetan <u>minu</u> lastele prantsuse keelt</i>
P3	<i>Ta õpetab <u>oma</u> lastele prantsuse keelt</i> Il enseigne le français à ses enfants.	

Tableau 4.2 : Un exemple d'item dans ses trois conditions pour chacune des constructions

Un contrebalancement a été réalisé de sorte que chaque participant voie les 30 items ; pour chaque construction, un tiers des items étaient présentés avec le possessif *minu* et les deux autres tiers avec le possessif *oma*, et parmi les items comportant le possessif *oma*, la moitié était à la première personne et l'autre moitié à la troisième personne. Sur l'ensemble des participants, les items étaient présentés autant de fois dans chacune des trois versions.

Aux trente items expérimentaux s'ajoutaient trente-quatre distracteurs. Les distracteurs étaient des phrases simples ne comportant ni le possessif *minu* ni le possessif *oma*. Certaines de ces phrases étaient parfaitement acceptables, d'autres auraient été acceptables mais l'ordre des mots les rendait peu acceptables, d'autres étaient totalement inacceptables. Ces distracteurs permettent d'éviter que les participants ne comprennent le sujet de l'étude et n'adoptent une stratégie, consciente ou non, pour noter les items.

Par ailleurs, l'expérience commençait par trois items d'entraînement afin que les personnes interrogées se familiarisent avec le questionnaire et en particulier avec l'échelle de notation.

Pour contrôler que les participants étaient bien attentifs, six items et distracteurs étaient suivis d'une question de compréhension.

4.1.3.3. Résultats

Les résultats indiqués dans les deux premiers graphiques correspondent à la note moyenne obtenue par chaque CONSTRUCTION en fonction de la PERSONNE (figure 4.1) et du type de POSSESSIF (figure 4.2). Sur ces graphiques, chaque point correspond à la moyenne des items par participant. La ligne horizontale correspond à la moyenne et la boîte qui entoure cette ligne à un intervalle de confiance de 95%. Ce type de représentation permet de rendre compte de la variation entre les participants et c'est pourquoi je l'ai privilégié pour la représentation des résultats expérimentaux dans cette thèse. La figure 4.1 présente l'acceptabilité du possessif réfléchi ayant pour antécédent une première ou une troisième personne dans les cinq constructions. La figure 4.2 présente l'acceptabilité des deux possessifs ayant pour antécédent une première personne.

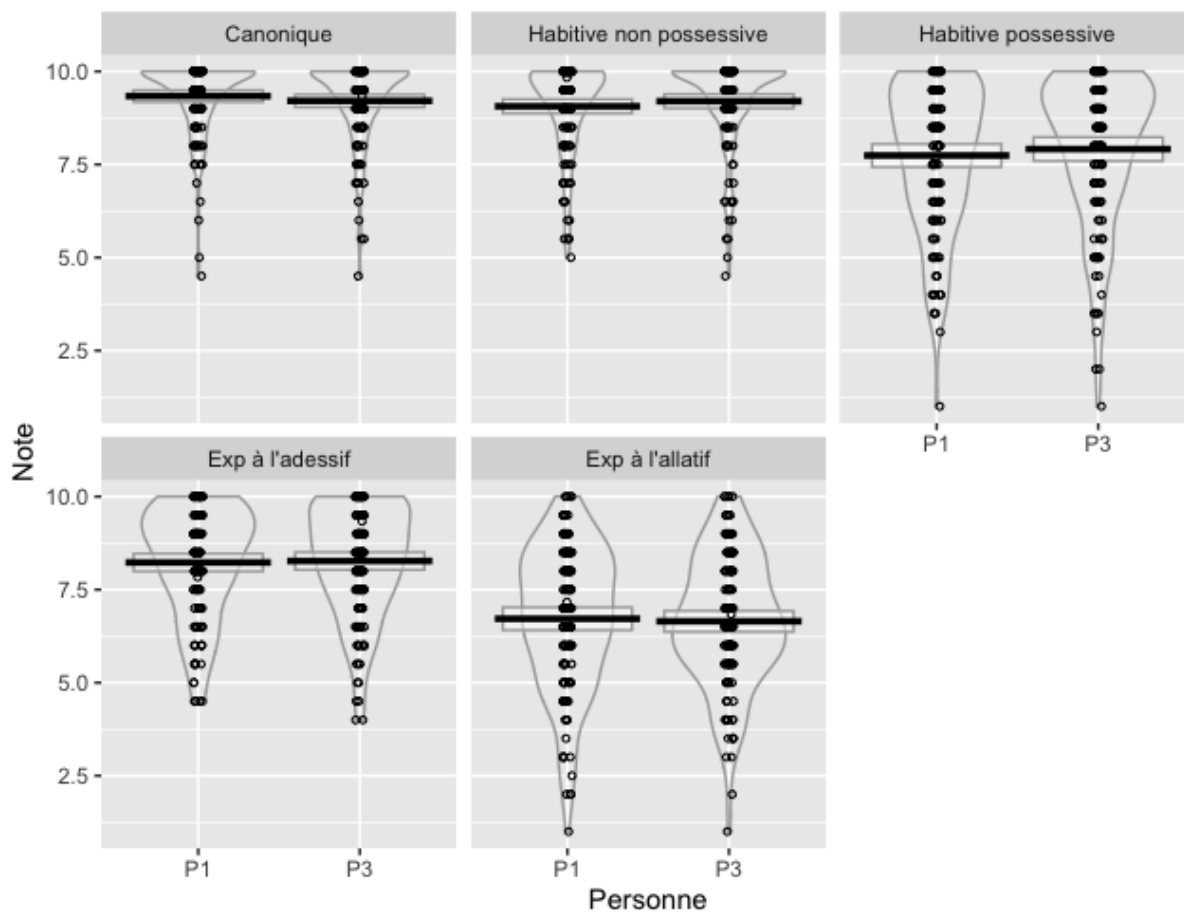


Figure 4.1 : Acceptabilité du possessif réfléchi en fonction de la personne

La figure 4.1 indique que les items ont reçu des notes différentes selon les constructions, cependant, elle semble indiquer qu'au sein d'une même construction, les notes obtenues par la version de la phrase comportant un réfléchi ayant pour antécédent une première personne et celle de la phrase comportant un réfléchi ayant pour antécédent une troisième personne sont très proches sinon identiques.

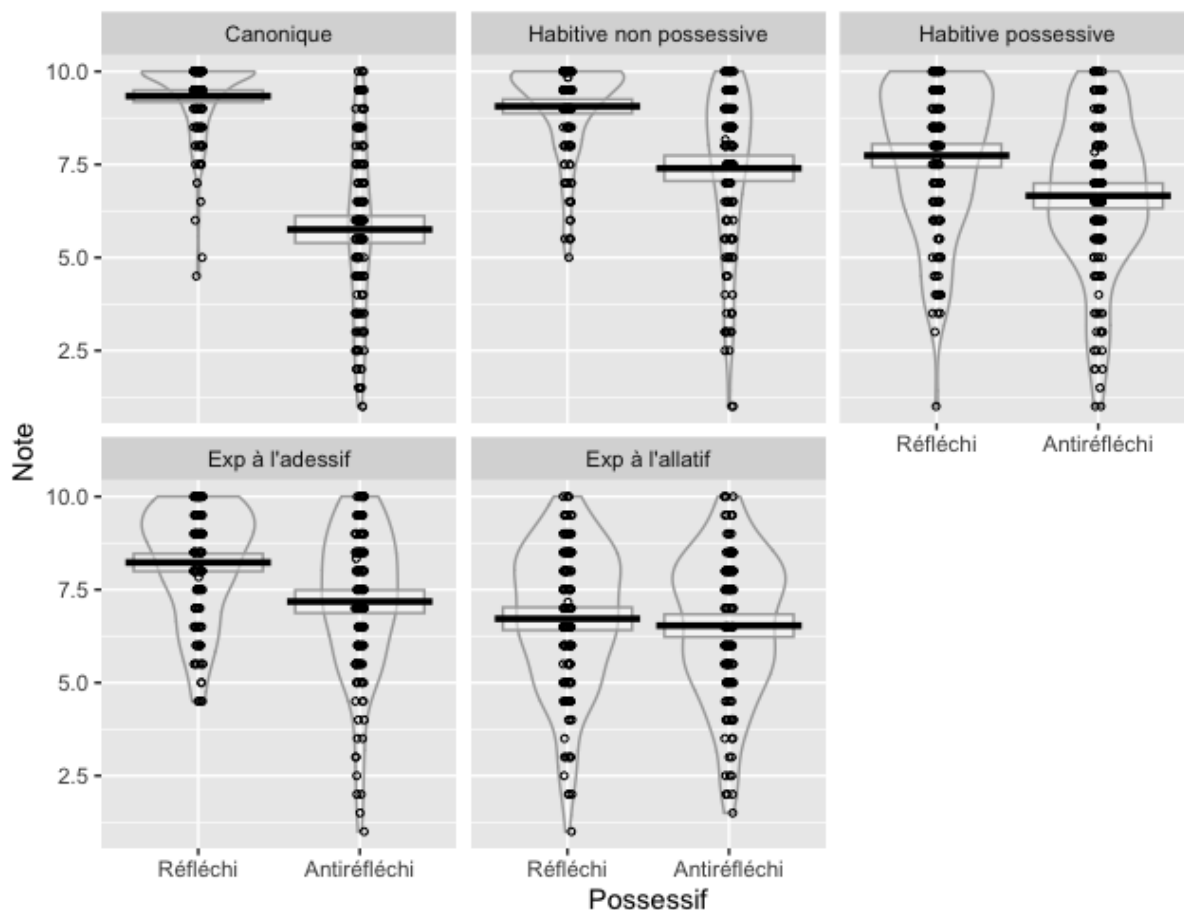


Figure 4.2 : Acceptabilité des phrases en fonction du possessif

En revanche, si l'on s'intéresse aux possessifs réfléchis et antiréfléchis ayant pour antécédent une première personne, on constate que dans toutes les constructions, le réfléchi est préféré. On remarque également que les phrases non canoniques comportant un réfléchi possessif sont moins acceptées que les phrases canoniques comportant le même possessif, et qu'inversement l'antiréfléchi est plus accepté dans les constructions non canoniques que dans les constructions canoniques. On note toutefois que dans les constructions à l'allatif, la différence d'acceptabilité moyenne entre les deux possessifs est minimale, pour ne pas dire inexistante.

Codage des données

La variable dépendante, la note attribuée par les participants, était traitée comme un facteur ordonné pouvant prendre pour valeur tous les nombres entiers de 1 à 10. La variable indépendante POSSESSIF prenait la valeur 0,5 lorsque le possessif était réfléchi et -0,5 lorsque le possessif était antiréfléchi. La variable PERSONNE prenait la valeur 0,5 lorsqu'il s'agissait d'un antécédent de première personne et -0,5 lorsque l'antécédent était une troisième personne. Enfin les CONSTRUCTIONS étaient codées par déviation avec comme niveau de référence la

construction canonique, ce qui signifie que c'est cette construction à laquelle est comparée toute les autres. Le tableau 4.3 reprend le codage des données.

Variable	valeur	codage
Variable dépendantes		
Note	note	1 à 10
Variable indépendantes		
POSSESSIF	Réfléchi	0,5
	Antiréfléchi	-0,5
PERSONNE DE L'ANTECEDENT	1	0,5
	3	-0,5
EXPERIENT A L'ADESSIF	Exp adessif	4/5
	Exp allatif	-1/5
	Habitive possessive	-1/5
	Habitive non possessive	-1/5
	Canonique	-1/5
EXPERIENT A L'ALLATIF	Exp adessif	-1/5
	Exp allatif	4/5
	Habitive possessive	-1/5
	Habitive non possessive	-1/5
	Canonique	-1/5
HABITIVE POSSESSIVE	Exp adessif	-1/5
	Exp allatif	-1/5
	Habitive possessive	4/5
	Habitive non possessive	-1/5
	Canonique	-1/5
HABITIVE NON POSSESSIVE	Exp adessif	-1/5
	Exp allatif	-1/5
	Habitive possessive	-1/5
	Habitive non possessive	4/5
	Canonique	-1/5

Tableau 4.3 : codage des variables (expérience 1)

Modèle

Pour cette expérience, comme pour toutes les autres expériences de jugement d'acceptabilité présentées dans cette thèse, j'ai appliqué un modèle cumulatif¹. J'ai pour cela utilisé le package « ordinal » de R et plus particulièrement la fonction *clmm* (Christensen, 2019). Ce modèle avait pour variable dépendante la note attribuée par les participants aux items et pour variables indépendantes le type de POSSESSIF, la PERSONNE de l'antécédent et enfin la CONSTRUCTION. Le modèle avait pour effets aléatoires les items et les participants. Le modèle maximal ne convergeant pas, j'ai dû utiliser un modèle plus simple. La formule utilisée est la suivante : `lmer (note~ Possessif*Personne*Construction + (1|participant)+(1|item), data=data)`

Le tableau 4.4 résume les effets principaux et les interactions des différentes variables.

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
Type de possessif	1,67928	0,07160	23,453	< 2e-16	***
Personne	-0,05579	0,07137	-0,782	0,43437	
Exp à l'adessif	0,04363	0,48230	0,090	0,92792	
Exp à l'allatif	-1,08949	0,48187	-2,261	0,02376	*
Habitive non Possessive	0,84708	0,48342	1,752	0,07973	.
Habitive possessive	-0,34344	0,48223	-0,712	0,47635	
Type de possessif * Exp à l'adessif	-2,98058	0,22638	-13,166	< 2e-16	***
Type de possessif * Exp à l'allatif	-3,94955	0,22439	-17,602	< 2e-16	***
Type de possessif * habitive non possessive	-2,11091	0,23181	-9,106	< 2e-16	***
Type de possessif *Habitive possessive	-3,19014	0,22624	-14,101	< 2e-16	***
Personne* Exp à l'adessif	-0,50929	0,23485	-2,169	0,03011	*
Personne * Exp à l'allatif	-0,27077	0,22831	-1,186	0,23564	
Personne* habitive non possessive	-0,64384	0,24812	-2,595	0,00946	**
Personne* Habitive possessive	-0,63737	0,23407	-2,723	0,00647	**

Tableau 4.4 : Effets principaux et interaction des variables indépendantes (expérience 1)

Description

On remarque tout d'abord que, toutes choses égales par ailleurs, les phrases illustrant la construction canonique, la construction à l'adessif et la construction possessive ont le même

¹ Les résultats présentés dans cette thèse correspondent aux facteurs qui ont un effet significatif ($p < 0,05$) à l'issue d'une modélisation statistique inférentielle fréquentiste. Seule l'analyse des deux dernières expériences présentées en 6.3.2 est bayésienne.

degré d'acceptabilité. En revanche, la construction à expérient à l'allatif est moins acceptée ($p < 0,05$) et on remarque un effet marginal de la construction habitive non possessive allant dans le sens opposé ($p < 0,10$).

Le modèle ne permet pas d'établir un effet significatif de la PERSONNE pour la construction canonique ce qui signifie que les possessifs réfléchis renvoyant à une première et à une troisième personne sont aussi acceptables dans la construction canonique. En revanche dans les constructions à expérient à l'adessif, dans la construction possessive et dans la construction non possessive, l'interaction est négative ($p < 0,05$ pour la première construction et $p < 0,01$ pour les deux dernières). Cela signifie que dans ces trois constructions, un réfléchi est plus acceptable pour référer à une troisième personne qu'à une première personne que le possessif. Ces différentes interactions sont représentées par la figure 4.3 réalisé à l'aide du package « interactions ».

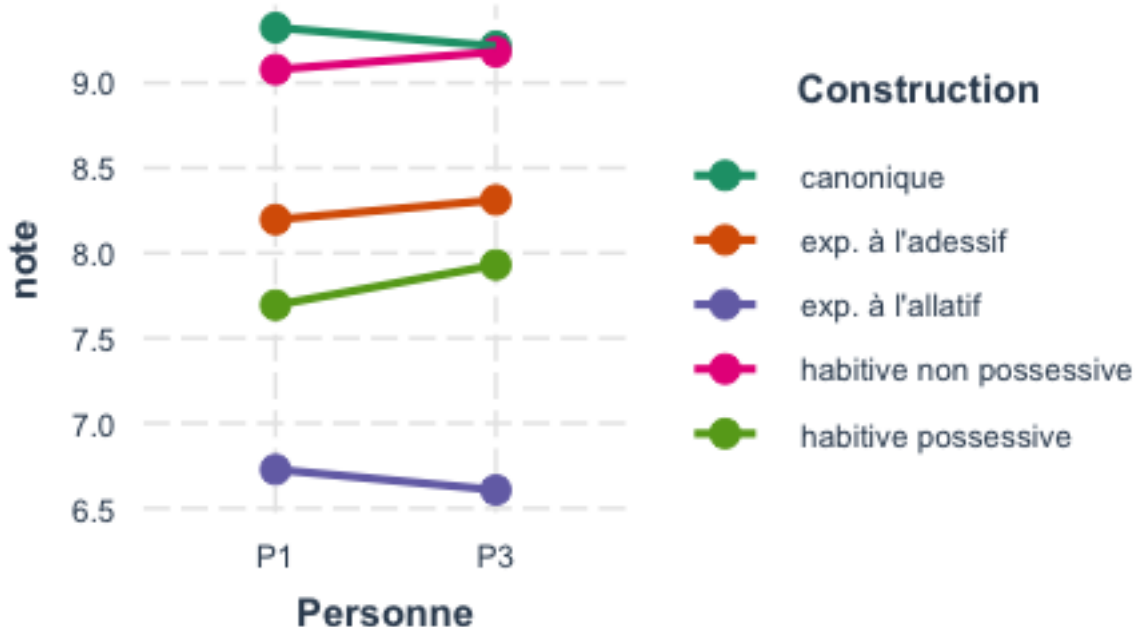


Figure 4.3 : Représentation de l'interaction entre le type de construction et la personne de l'antécédent

Mon hypothèse selon laquelle le réfléchi n'avait pas le même comportement à la première et à la troisième personne est donc confirmée pour trois des quatre construction non canoniques.

Concernant, l'effet de la PERSONNE dans la construction à expérient à l'allatif, je montrerai par la suite dans une étude de corpus (page 278) et dans une expérience (page 284) que la PERSONNE de l'antécédent peut avoir un effet dans certaines configurations.

Par ailleurs, dans la construction canonique, le réfléchi est très nettement préféré à l'antiréfléchi ($p < 2e-16$). En revanche, l'interaction entre le POSSESSIF et la CONSTRUCTION est significative,

quelle que soit la construction ($p < 2e-16$). Cela signifie que, dans toutes les constructions non canoniques, la différence d'acceptabilité entre le possessif réfléchi et le possessif antiréfléchi est moins forte. Ces interactions, sont très nettement visible sur la figure 4.4.

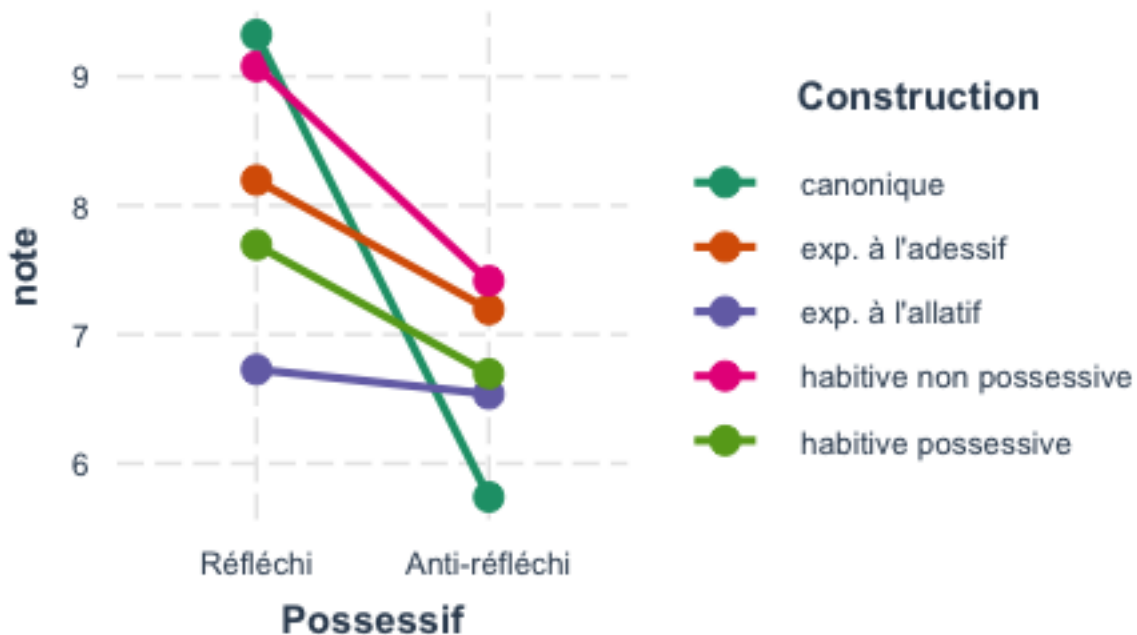


Figure 4.4 : Représentation de l'interaction entre le type de construction et le type de possessif

4.1.3.4. Interprétation

Dans les constructions à expérient à l'adessif et dans les deux types de constructions habitives (possessive et non possessive), les réfléchis référant à des troisièmes personnes sont plus acceptables. On peut donc penser que cette préférence s'explique par l'ambiguïté impliquée par les possessifs antiréfléchis. En effet, un possessif antiréfléchi de première personne ne peut renvoyer qu'à une première personne, tandis que le possessif antiréfléchi de troisième personne peut avoir pour antécédent l'oblique présent dans la phrase ou un autre antécédent. Les locuteurs acceptent donc plus les réfléchis à cette personne.

On constate également que les contraintes de liage du réfléchi possessif sont les mêmes dans les constructions non canoniques : le réfléchi est systématiquement moins accepté dans les phrases non canoniques et l'antiréfléchi y est systématiquement plus accepté. Toutefois, dans toutes les constructions, si ce n'est dans la construction à expérient à l'allatif, le réfléchi est toujours préféré à l'antiréfléchi.

La situation de la construction à expérient à l'allatif, pour laquelle la différence entre l'acceptabilité du réfléchi et de l'antiréfléchi est inexistante, est particulièrement frappante. Cela confirme en partie les intuitions rapportées dans la section 4.1.2, selon lesquelles la

construction à expérient à l'allatif serait la seule dans laquelle possessifs réfléchi et antiréfléchi peuvent être liés par l'argument oblique. Il faut noter une possible corrélation entre les contraintes de liage plus flexibles et le cas de l'oblique. En effet, le liage semble plus flexible avec l'allatif qu'avec l'adessif. Or, selon Lindström et Vihman (2017), l'adessif est plus fortement grammaticalisé que l'allatif. Leur principal argument s'appuie sur les constructions à expérient où l'adessif et l'allatif sont en concurrence. Dans ces constructions, soit l'adessif peut être coargument d'une proposition infinitive, ce qui n'est pas le cas de l'allatif (exemples (21) et (22)), soit l'allatif peut être coargument d'une proposition infinitive ; dans ce cas-là, l'adessif n'est possible que comme coargument d'un infinitif et est incompatible avec un argument nominal (exemples (23) et (24)).

(21) *Mu-l/Mu-lle* *on* *vaja* *uu-t* *arvuti-t.*
 1SG-ADE/1SG-ALL être.3SG besoin nouveau-PART ordinateur-PART
 J'ai besoin d'un nouvel ordinateur.

(Lindström & Vihman, 2017 ; 790)

(22) *Mu-l/*Mu-lle* *on* *vaja* *lahku-da*
 1SG-ADE/1SG-ALL être.3SG besoin partir-INFII
 J'ai besoin de partir.

(23) *Mu-lle/*Mu-l* *sobi-b* *see* *tuba.*
 1SG-ALL/1SG-ADE convenir-3SG DEM.SG.NOM pièce.NOM
 Cette chambre me convient.

(24) *Mu-lle/Mu-l* *sobi-b* *siia* *jää-da.*
 1SG-ALL/1SG-ADE convenir-3SG ici rester-INFII
 Cela me convient de rester ici.

Une autre manifestation de cette grammaticalisation plus forte de l'adessif serait le fait que le liage du réfléchi est plus contraint dans les constructions à l'adessif que dans les constructions à l'allatif. Cependant, pour valider cette hypothèse, il serait nécessaire de mener une nouvelle étude.

Dans la section suivante, j'étudie plus en détail le liage des possessifs réfléchi et antiréfléchi dans le cas particulier des constructions à expérient à l'allatif.

4.1.4. Expérience : Effet de l'ordre des mots sur le liage des réfléchis possessifs

4.1.4.1. Question de recherche et hypothèses

J'ai mené cette seconde expérience de compréhension afin de déterminer :

- la distribution du possessif réfléchi *oma* et du possessif de troisième personne *tema* dans les phrases à expérience à l'allatif et stimulus ayant deux arguments animés.
- l'impact de l'ordre des deux arguments sur l'interprétation des possessifs.

La question de recherche porte donc sur le liage dans les constructions à expérience oblique, plus spécifiquement à l'allatif. J'ai décidé de comparer le liage dans ces constructions au liage dans les constructions canoniques. J'ai choisi une double base de comparaison : des constructions à expérience sujet, pour m'assurer que le choix de l'antécédent du possessif n'est pas lié au rôle sémantique, et des constructions à bénéficiaires à l'allatif, pour contrôler qu'il n'est pas lié au cas.

Mes hypothèses sont que :

- le réfléchi *oma* renvoie très préférentiellement au sujet (et le possessif antiréfléchi *tema* à l'argument non sujet) dans les phrases à expérience-sujet et bénéficiaire à l'allatif, alors que la distribution est moins franche dans les phrases à expérience à l'allatif.
- Il n'y a d'effet de l'ordre des mots que dans les phrases à expérience à l'allatif, le réfléchi référant préférentiellement à l'argument apparaissant en premier (et le possessif antiréfléchi à l'argument apparaissant en deuxième).

Cette seconde hypothèse est motivée par le caractère très fort des préférences observées avec les constructions canoniques dans la première expérience.

4.1.4.2. Méthode

92 locuteurs de l'estonien résidant en Estonie ont répondu à un questionnaire de compréhension de proformes. 4 ont été mis de côté car ils étaient non natifs. Les participants ont répondu au questionnaire en ligne sur la plateforme *IbexFarm*. Il leur était demandé de lire attentivement des énoncés composés d'une phrase simple comportant un ajout qui lui-même contenait le possessif antiréfléchi *tema* ou réfléchi *oma*, suivi d'une question leur demandant quel était l'antécédent du possessif. Deux réponses leur étaient proposées : le référent correspondant à l'argument sujet et le référent correspondant à l'argument non sujet. Les items apparaissaient un par un et il n'était pas possible de revenir aux items précédents.

24 expérimentaux ont été conçus pour cette expérience. Chaque item consistait en une phrase simple comportant un seul verbe dont deux arguments référaient à des animés. Dans chaque

phrase se trouvait un ajout (syntagme nominal ou adpositionnel) comportant le possessif réfléchi ou antiréfléchi. J'ai pris soin de choisir des ajouts tels que, d'un point de vue strictement sémantique et extralinguistique, le possessif puisse référer aussi bien au sujet qu'à l'argument non sujet. Il était donc nécessaire que les deux arguments soient d'animéité comparable. Il est par ailleurs connu que les référents animés sont de meilleurs antécédents pour les réfléchis que les non animés (Bickel, 2010 : 27).

Le facteur CONSTRUCTION présentait trois modalités :

- les phrases à bénéficiaire à l'allatif (A)
- les phrases à expérient sujet (B)
- et les phrases à expérient à l'allatif (C).

Le facteur POSSESSIF présentait deux modalités :

- le possessif réfléchi *oma* (1)
- le possessif antiréfléchi *tema* (2).

Le facteur ORDRE présentait deux modalités :

- le sujet préverbal (a)
- le sujet postverbal (b)

Chaque item n'appartenait qu'à une seule construction, tout comme dans l'expérience précédente. Pour chaque condition, les participants voyaient deux items. Il y avait donc huit items pour chacune des constructions). Tous les items apparaissaient avec les deux possessifs et les deux ordres, il y avait donc quatre versions de chaque item.

Voici un exemple de chaque construction sous ses quatre versions.

Laur laenas Jaanile ülikonna oma õe pulmade jaoks (A1a). Kelle õe pulmadest on juttu?
Jaanile laenas Laur ülikonna oma õe pulmade jaoks (A1b). Kelle õe pulmadest on juttu?
Laur laenas Jaanile ülikonna tema õe pulmade jaoks (A2a). Kelle õe pulmadest on juttu?
Jaanile laenas Laur ülikonna tema õe pulmade jaoks (A2b). Kelle õe pulmadest on juttu?
Laur(NOM) a prêté un costume à Jaan(ALL) pour le mariage de sa sœur. De la sœur de qui s'agit-il ?

Karl põlgas Tiinat oma sotsiaalse päritolu tõttu (B1a). Kelle sotsiaalse päritolust on juttu?
Tiinat põlgas Karl oma sotsiaalse päritolu tõttu (B1b). Kelle sotsiaalse päritolust on juttu?
Karl põlgas Tiinat tema sotsiaalse päritolu tõttu (B2a). Kelle sotsiaalse päritolust on juttu?
Tiinat põlgas Karl tema sotsiaalse päritolu tõttu (B2b). Kelle sotsiaalse päritolust on juttu?
Karl(NOM) méprisait Tiina(PART) à cause de son origine sociale. De l'origine sociale de qui est-il question ?

Inga meeldis Egertile oma õnnetuseks (C1a). Kelle õnnetusest on juttu?
Egertile meeldis Inga oma õnnetuseks (C1b) Kelle õnnetusest on juttu?
Inga meeldis Egertile tema õnnetuseks (C2a). Kelle õnnetusest on juttu?
Egertile meeldis Inga tema õnnetuseks (C2b). Kelle õnnetusest on juttu?
Inga (NOM) plaisait à Egert (ALL) pour son plus grand malheur. Qui est malheureux ?

Un contrebalancement a été réalisé de sorte que chaque participant voie les 24 items ; pour chaque construction, la moitié des items étaient présentés avec le possessif *oma* et l'autre moitié avec le possessif *tema*, et dans chaque moitié, il y avait autant d'items avec l'ordre (a) que d'items avec l'ordre (b). Sur l'ensemble des participants, les items étaient présentés autant de fois dans chacune des quatre versions.

Aux 24 expérimentaux s'ajoutaient 25 distracteurs. Les distracteurs étaient composés d'une phrase simple avec un verbe ayant deux arguments animés et un ajout comportant soit le possessif *tema* soit le possessif *oma*. Cette phrase était suivie d'une question demandant à quel argument renvoyait le possessif. En voici un exemple :

Ott teabki Laurat oma lapsepõlvest peale. Kelle lapsepõlvest on juttu?

Ott connaît Laura depuis son enfance. De l'enfance de qui est-il question ?

Pour certains distracteurs, une seule réponse était possible (comme dans l'exemple présenté), pour d'autres, plusieurs réponses étaient possibles.

Par ailleurs, l'expérience commençait par deux items d'entraînement afin que les personnes interrogées se familiarisent avec le questionnaire.

4.1.4.3. Analyse statistique

Pour plus de clarté, sur les graphiques, les résultats sont exprimés en pourcentages de réponses désignant comme antécédent du possessif l'argument au nominatif (sujet grammatical). Là encore, la barre horizontale correspond à la moyenne, la boîte qui l'entoure à l'intervalle de confiance de 95% et chaque point à la moyenne par participant.

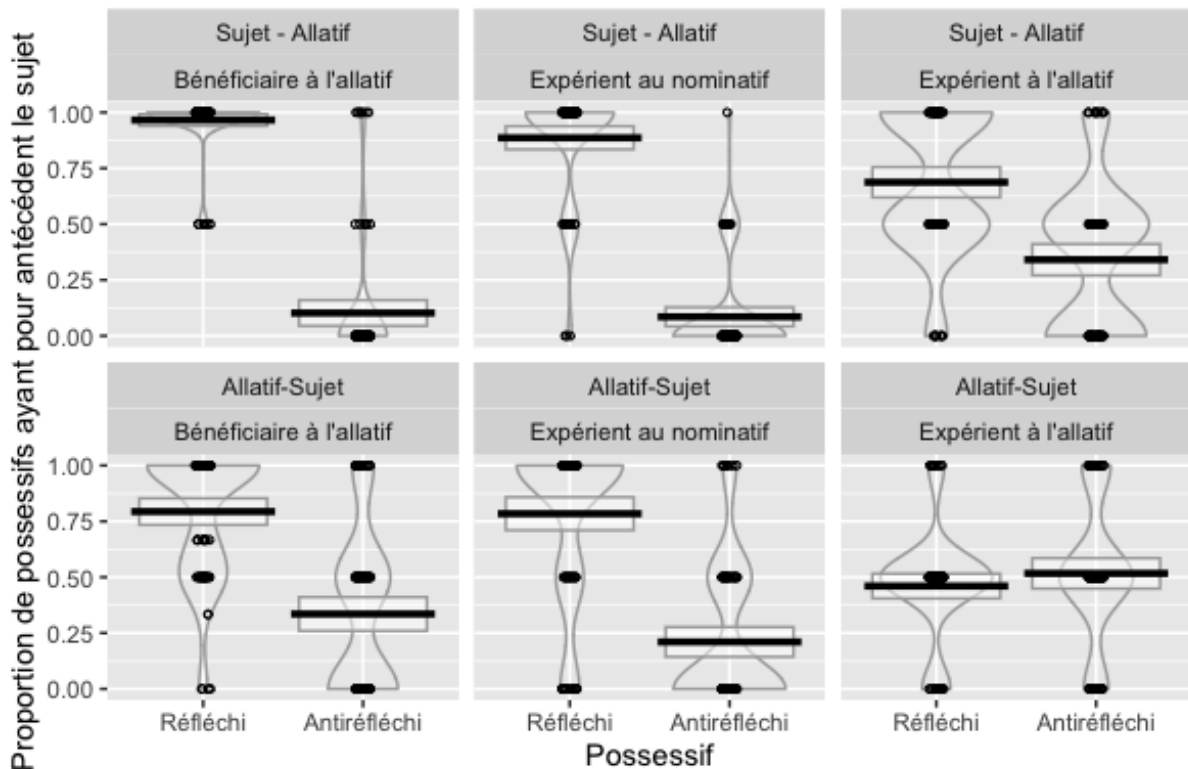


Figure 4.5 : Interprétation des possessifs réfléchi et antiréfléchi interprétés comme coréférents au sujet en fonction de la construction et de l'ordre d'apparition des arguments

Sur la figure 4.5, on remarque que, quelle que soit la construction, le réfléchi *oma* a préférentiellement comme antécédent l'argument au nominatif et l'antiréfléchi *tema* l'argument oblique. Il apparaît également que l'ordre des arguments a un impact sur l'interprétation des possessifs : *oma* est encore plus préféré pour renvoyer à l'argument au nominatif lorsqu'il est en position préverbale, et inversement pour l'antiréfléchi *tema*. On voit clairement que le liage du possessif est assez différent dans la construction à expérient à l'allatif et dans les constructions canoniques (construction à expérient au nominatif, construction à bénéficiaire à l'allatif). On remarque par ailleurs que, dans la construction à expérient à l'allatif, lorsque l'argument au nominatif est postverbal, les deux possessifs réfèrent en proportion presque égale à l'argument au nominatif et à l'argument à l'allatif.

Codage des données

J'ai codé la variable dépendante, à savoir le référent interprété par le participant de la manière suivante : sa valeur était 1 si le possessif était interprété comme ayant pour antécédent le sujet et 0 s'il avait l'autre argument comme antécédent. La variable CONSTRUCTION, ayant trois valeurs possibles, a été décomposée en deux : une variable opposant la construction à expérient à l'allatif à la construction à bénéficiaire à l'allatif et une autre opposant la construction à expérient à l'allatif à la construction à expérient nominatif. Lorsque le sujet était préverbal, la

valeur de la variable ORDRE était 1 et 0 lorsque le sujet était postverbal. Enfin, la variable POSSESSIF recevait la valeur 1 lorsque le possessif était réfléchi et 0 lorsqu'il était antiréfléchi. Les données ont été centrées autour de 0. Le tableau 4.5 reprend le codage des variables.

Variable	valeur	codage
Variable dépendantes		
ANTECEDENT	Sujet	1
	Non sujet	0
Variable indépendantes		
CONSTRUCTION		
EXPERIENT AU NOMINATIF	Exp All	0
	Ben All	0
	Exp Nom	1
BENEFICIAIRE A L'ALLATIF	Exp All	0
	Ben All	1
	Exp Nom	0
ORDRE	Sujet préverbal	1
	Sujet postverbal	0
POSSESSIF	Réfléchi	1
	Antiréfléchi	0

Tableau 4.5 : Codage des variables

Modèle

Pour l'analyse des résultats de cette expérience, j'ai utilisé un modèle linéaire mixte généralisé en appliquant la fonction *glmer* du package « lme4 » de R (Bates & al., 2014) et *lmerTest* (Kuznetsova & al., 2017). La variable dépendante était L'ANTECEDENT choisi pour le possessif et les variables indépendantes étaient le type de POSSESSIF, le type de CONSTRUCTION et l'ORDRE des mots. Ce modèle avait pour effet aléatoire les items et les participants. Ici encore le modèle maximal n'a pas convergé, j'ai donc choisi un modèle plus simple. La formule utilisée était la suivante : `glmer (antécédent~(BenAll+ExpNom)*ordre*possessif + (1|participant)+(1|item), data=data, family="binomial")`.

Les effets principaux et interactions sont résumés dans le tableau suivant :

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
(Intercept)	0,179913	0,187106	0,962	0,33627	
BenAll	0,176887	0,216739	0,816	0,41443	
ExpNom	0,003967	0,210185	0,019	0,98494	
ordre	-0,008622	0,069813	-0,123	0,90171	
possessif	1,440670	0,073294	19,656	< 2e-16	***
BenAll:ordre	-0,010249	0,080292	-0,128	0,89843	
ExpNom:ordre	-0,136410	0,070679	-1,930	0,05361	.
BenAll:possessif	0,820771	0,082164	9,989	< 2e-16	***
ExpNom:possessif	0,762397	0,073669	10,349	< 2e-16	***
ordre2:possessif	0,671839	0,069643	9,647	< 2e-16	***
BenAll:ordre:possesif	0,222247	0,080173	2,772	0,00557	**
ExpNom:ordre:possessif	-0,022706	0,069924	-0,325	0,74539	

Tableau 4.6 : Effets principaux et interaction des variables indépendantes (expérience 2)

Description

Le type de POSSESSIF a un effet significatif : le réfléchi est très clairement préféré pour référer au sujet ($p < 0,001$). Cela est conforme à ce que l'on attend d'un réfléchi.

Si l'on ne distingue pas les deux types de possessifs, l'ordre d'apparition des arguments n'a pas d'effet significatif sur l'interprétation du POSSESSIF. De même, en l'absence de distinction entre les possessifs, le choix de la CONSTRUCTION n'a pas d'effet significatif sur l'interprétation du possessif. Cela signifie que le possessif n'est globalement pas plus interprété comme référent à l'argument sujet ou à l'argument non sujet.

On constate également qu'indépendamment de la CONSTRUCTION, l'interaction entre L'ORDRE et le POSSESSIF est significative ($< 0,001$) : un sujet préverbal augmente le taux d'interprétation sujet du possessif réfléchi.

L'interaction entre le POSSESSIF et la CONSTRUCTION à bénéficiaire à l'allatif est significative ($p < 0,001$). Cela signifie que le possessif réfléchi est plus interprété comme un sujet dans la construction à bénéficiaire à allatif que dans la constructions à expérient à l'allatif. De même, l'interaction entre le POSSESSIF et la CONSTRUCTION à expérient au nominatif est significative ($p < 0,001$) : le possessif réfléchi est plus souvent interprété comme ayant pour antécédent le sujet dans cette construction que dans la construction à expérient à l'allatif.

Par ailleurs, l'interaction à trois niveau entre le type de POSSESSIF, l'ORDRE des mots et la CONSTRUCTION à bénéficiaire à l'allatif est également significative ($p < 0,001$) : les possessifs réfléchi ont plus tendance à avoir pour antécédent le sujet lorsque le sujet est préverbal dans les construction à bénéficiaire à l'allatif que dans la construction à expérient à l'allatif.

4.1.4.4. **Interprétation**

Les résultats de cette deuxième expérience confirment l'hypothèse selon laquelle le possessif réfléchi *oma* et le possessif antiréfléchi *tema* ont une répartition moins nette dans les constructions à expérience à l'allatif que dans les constructions canoniques, dans lesquelles, avec un sujet en position préverbale, le réfléchi réfère de manière quasi catégorique au sujet et l'antiréfléchi au non-sujet.

Cette expérience a également permis de montrer que, même dans les constructions canoniques, pour l'interprétation des possessifs, outre la fonction syntaxique (ici le sujet), les locuteurs étaient également sensibles à l'ordre des mots, favorisant plus le sujet préverbal que le sujet postverbal comme antécédent du réfléchi. L'ordre des mots flexible de l'estonien est connu pour refléter la structure de l'information (Lindström, 2006 ; Tael, 1988). Même si ce n'est pas directement ce qui est testé dans l'expérience, on peut supposer que la structure de l'information contraint en partie le liage du réfléchi possessif : le thème du discours est préféré comme antécédent. Cette intuition va dans le sens de ce qu'observe Bickel (2004 ; 2010 : 27), à savoir que la faculté d'être l'antécédent d'un réfléchi est plus une propriété du thème de discours qu'une propriété du sujet. Si cette influence de la structure informationnelle n'a rien de nouveau à l'échelle typologique, elle est plus surprenante en ce qui concerne les constructions canoniques de l'estonien, dans lesquelles on considère généralement que les réfléchis sont orientés vers le sujet et non vers le thème de discours.

La combinaison de ces deux phénomènes (ordre des mots et type de construction) aboutit à ce que dans les constructions à expérience à l'allatif, lorsque l'argument au nominatif est en position postverbale, les locuteurs n'ont pas de préférence pour l'interprétation des deux possessifs¹ : le réfléchi et l'antiréfléchi renvoient en proportions égales au sujet et à l'allatif. Il faut garder à l'esprit que, dans l'usage, pour des questions de structure de l'information, dans les constructions à expérience à l'allatif, l'oblique est le plus souvent en position préverbale (88 % selon Metslang, 2013 : 245). Cela signifie que, dans cette configuration, les locuteurs n'ont aucune préférence quant à l'interprétation des deux possessifs. On peut conclure que, dans la construction à expérience à l'allatif, l'asymétrie entre l'oblique et l'argument au nominatif, dans certaines conditions (oblique préverbal), s'efface totalement.

¹ Un test chi² permet d'établir que la différence entre le pourcentage de possessifs réfléchis référant à l'argument sujet et le pourcentage de possessifs antiréfléchis référant à l'argument sujet est non significative. Par ailleurs ces deux scores avoisinent les 50 %.

Cette expérience a mis en évidence le fait que le liage du réfléchi possessif dépend de l'ordre des mots et de la construction, et en particulier que les constructions à oblique n'ont pas les mêmes contraintes de liage que les constructions canoniques. Ces résultats ne sont pas particulièrement surprenants, car dans un certain nombre de langues n'ayant aucune parenté avec l'estonien, dans les constructions à expérience oblique, l'oblique est un antécédent possible, voire obligatoire, du réfléchi (Bickel, 2004 :3).

Par ailleurs, et même si cela n'est pas statistiquement démontrable à partir de cette expérience, on remarque une certaine symétrie dans la distribution des proformes réfléchies et antiréfléchies : la proportion de formes réfléchies ayant pour antécédent le sujet est du même ordre que la proportion de formes antiréfléchies ayant pour antécédent le non-sujet (et réciproquement la proportion de formes réfléchies ayant pour antécédent le non-sujet est similaire à la proportion de formes antiréfléchies ayant pour antécédent le non-sujet). Ce motif distributionnel est récurrent, si bien qu'il laisse penser que ce nous observons visuellement ici n'est pas fortuit. Je développerai ce raisonnement dans le chapitre 7.

Cette expérience présente certaines limites. En effet, pour les items illustrant les expériences à l'allatif, n'ont été choisies que des phrases dans lesquelles le verbe a deux arguments animés, de manière à ce que le possessif de l'ajout puisse référer aux deux arguments. Cependant, les phrases à expérience à l'allatif présentant deux arguments animés sont rares dans l'usage. Or l'animéité des arguments est un des facteurs qui influe sur le liage des réfléchis (Bickel, 2010 : 27), comme nous le verrons dans la section suivante. Par ailleurs, la proportion relativement importante de réfléchis ayant un antécédent non-sujet et d'antiréfléchis ayant un antécédent sujet dans les constructions canonique est peut-être due à un effet de tâche ; en corpus ils sont bien plus rares.

4.1.5. Bilan

Dans ces deux expériences, je me suis intéressée aux contraintes portant sur le liage du réfléchi possessif au sein de quatre constructions à expérience oblique de l'estonien.

Dans l'ensemble de ces constructions à oblique non canoniques, le réfléchi est plus acceptable que l'antiréfléchi quelle que soit la construction. C'est ce que la première expérience a permis de mettre en avant sur la base de jugements d'acceptabilité de phrases avec un seul antécédent possible pour le possessif. De plus, même si cela devrait être confirmé par une expérience dédiée, un gradient d'acceptabilité semble émerger. Cela laisse donc penser que le liage du réfléchi et de l'antiréfléchi est multifactoriel : il dépend non seulement de la fonction syntaxique de l'antécédent mais également de la construction. Il est par ailleurs non catégorique : la

distribution du réfléchi et de l'antiréfléchi n'est pas la même dans une construction canonique et dans une construction non canonique. Ces différences entre les constructions peuvent certainement être expliquées non seulement par le statut de l'oblique, comme dans certaines langues mentionnées par Bickel (2010), mais aussi par celui de l'argument au nominatif avec lequel l'oblique est en concurrence.

La seconde expérience, portant sur les constructions à expérient à l'allatif, a également permis d'établir que les contraintes de liage du réfléchi possessif sont multifactorielles. Outre le fait qu'elles sont sensibles à la construction dans laquelle le possessif est employé, l'ordre des mots joue un rôle important, et ce quelle que soit la nature de la construction. Dans les constructions à expérient à l'allatif cet effet est particulièrement fort si bien que, lorsqu'un argument sujet est en position préverbale, le possessif réfléchi *oma* réfère préférentiellement à ce dernier et l'antiréfléchi, *tema*, à l'oblique ; quand c'est l'oblique qui est en position préverbale, le réfléchi et l'antiréfléchi renvoient dans la même proportion aux deux arguments.

Ces deux expériences suggèrent donc que le liage des possessifs est soumis à un riche jeu de contraintes non catégoriques. Il repose notamment sur le type de construction et l'ordre des mots, comme le laissent entendre les deux expériences que j'ai présentées ici. Cependant ces données sont construites, il est donc important de chercher à documenter en corpus ces effets.

4.1.6. Étude de corpus

Je vais maintenant faire part d'une étude de corpus sur l'estonien qui vient confirmer et nuancer les résultats de la dernière expérience présentée. Cette étude a fait l'objet d'une publication (Lesage & Bonami, 2019) et répond à un certain nombre de questions auxquelles j'ai souhaité répondre par diverses expériences. Je vais donc présenter ici l'étude de manière approfondie. Ensuite, je présenterai la partie des résultats qui concerne l'ordre des mots dans les constructions non canoniques (partie qui correspond à l'expérience que je viens de présenter). Au chapitre 6, je mettrai en regard les résultats de cette étude de corpus avec les expériences qui y correspondent, en rappelant très rapidement le protocole.

4.1.6.1. Constitution du corpus

La question à laquelle répond cette étude de corpus est la suivante : à quels arguments les possessifs réfléchis et antiréfléchis de l'estonien renvoient-ils dans des écrits non contrôlés¹ ?

¹ J'entends par *non contrôlés* des écrits qui n'ont pas été produits dans des conditions expérimentales particulièrement contraintes, ce qui pourrait avoir des effets sur les résultats de la production. Comme

La manière la plus efficace et la plus rapide de répondre aurait été de travailler sur un corpus annoté en référence, comme le corpus français ANCOR (Muzerelle & al., 2011), afin d'automatiser au maximum le travail. Cependant un tel corpus n'existe pas à ma connaissance (ou du moins n'existait pas au moment où l'étude a été menée) pour l'estonien. J'ai donc décidé de procéder à cette annotation manuellement. Les exemples que je souhaitais sélectionner devaient comporter un certain nombre de caractéristiques : il fallait que la phrase contienne une construction non canonique à expérient à l'allatif et un possessif réfléchi ou antiréfléchi, mais il fallait en plus de cela que le possessif soit un dépendant du verbe entrant en jeu dans la construction non canonique. Un tri manuel aurait été extrêmement chronophage, c'est pourquoi il m'a paru nécessaire d'utiliser un corpus annoté en dépendance. L'estonien dispose certes d'un tel corpus – l'Estonian UD v2.4 (Muischnek et al., 2014) qui est d'une qualité remarquable, car annoté à la main –, mais celui-ci est trop succinct pour être pertinent pour ma question de recherche. En effet, seule une poignée de verbes m'intéresse, et il faut en plus qu'un possessif dépende d'un des arguments de l'un de ces verbes, sachant que, comme évoqué en 3.2.5.1, lorsque qu'il n'y a pas d'ambiguïté concernant le possesseur, le possessif est le plus souvent omis. Il a donc été nécessaire de constituer un corpus spécifique. Le parser UDPipe (Straka & Straková, 2017) a été entraîné sur le corpus UD puis appliqué au plus gros corpus estonien disponible à cette époque, le Corpus national estonien 2017, qui compte près d'1,1 milliard de mots (Kallas & Koppel, 2018).

4.1.6.2. Sélection des exemples

Ensuite, en me reposant sur l'annotation morphologique, l'annotation en parties du discours et les annotations des dépendances syntaxiques, j'ai sélectionné toutes les phrases répondant aux critères suivants :

- La phrase doit contenir un verbe *v* qui fait partie des verbes admettant un argument à l'allatif qui est un expérient¹, à savoir *meeldima* « plaire », *sobima* ou *kõlbama* « convenir », *meenuma* « rappeler », *võimaldama* « rendre possible », *kuuluma* « appartenir », *jätkuma* « suffire », *maitsma* « plaire par son goût ».
- La phrase doit contenir une occurrence *p* d'un possessif réfléchi ou antiréfléchi.

nous le verrons, certains textes du corpus sont issus de la presse ou d'œuvres littéraires. Ils ont donc été travaillés et ne sont pas à proprement parler *spontanés*.

¹ Il s'agit plus exactement d'un argument qui est plus agentif que son coargument et qui n'est pas un agent.

- Le possessif *p* doit dépendre d'un nom qui dépend directement ou indirectement du verbe *v*.
- Le verbe *v* doit avoir un dépendant à l'allatif.
- Les traits de personne et de nombre exprimés par *p* (s'il s'agit d'un antiréfléchi¹) doivent être compatibles avec les traits de personne et de nombre exprimés soit par le verbe (s'il est à la forme affirmative²), soit par le sujet (s'il est réalisé)³, soit par l'argument à l'allatif.

Cette recherche a conduit à la sélection de 5 593 phrases contiennent potentiellement un possessif dépendant d'un verbe et ayant pour antécédent l'un des deux arguments de ce verbe. J'ai dû ensuite trier les nombreux faux positifs à la main. Il s'agissait le plus souvent de phrases qui avaient été mal parsées (le possessif pouvait être le dépendant d'un dépendant d'un verbe infinitif complément du verbe *meeldima*) ou plus rarement le possessif était une troisième personne et partageait les traits de nombre et de personne avec l'un des arguments du verbe, mais avait pour antécédent un élément de la phrase qui précédait. L'ensemble des données que j'ai exploitées a ainsi été réduit à 1307 phrases. Celles-ci ont été classées selon la relation entre le nom dont dépendent le possessif et le verbe. La table 4.7 résume les résultats de cette classification.

Fonction du possédé	Nombre	Proportion
Sujet	415	32 %
Argument à l'allatif	285	22 %
Objet direct	86	7 %
Autre dépendant oblique	366	28 %
Enchâssé dans un dépendant du verbe	155	12 %

Tableau 4.7 : Relation syntaxique entre le possédé et le verbe

Il faut noter que le sujet est l'argument qui peut déclencher un accord avec le verbe. Le plus souvent ce sujet est exprimé au nominatif, cependant il arrive qu'il soit au partitif, pour des raisons sans lien avec ma question de recherche. Par ailleurs, les exemples ont permis de

¹ Le possessif réfléchi ne s'accordant ni en nombre ni en personne avec son antécédent.

² Le verbe à la forme négative est constitué de la particule négative, qui ne s'accorde pas avec le sujet, et d'une autre forme (base verbale au présent, participe passé au prétérit, etc.) qui ne s'accorde pas non plus avec le sujet.

³ L'estonien étant une langue partiellement prodrop, il est fréquent que les sujets de troisième personne ne soient pas réalisés, s'ils sont suffisamment saillants.

sélectionner des phrases dans lesquelles le sujet n'est pas réalisé. En revanche l'argument à l'allatif est systématiquement réalisé¹. Comme je l'ai mentionné en 4.1.1.4, ce type de construction sélectionne le plus souvent uniquement deux arguments : le sujet stimulus et l'allatif expérient. Cependant les verbes *meenutama* « rappeler » et *võimaldama* « rendre possible » peuvent admettre un objet. Cela explique la présence et le faible nombre de possédés objets (7 %). Un certain nombre d'exemples sélectionnés mettent en jeu un possédé qui n'est pas un dépendant direct du verbe mais qui est enchâssé dans un dépendant du verbe (12 %). Ces derniers exemples ne forment pas une classe homogène. Il m'a donc paru nécessaire de les écarter de l'analyse, car, bien que leur nombre ne soit pas négligeable, leur prise en compte aurait exigé de faire intervenir deux dimensions : la fonction du dépendant du verbe dans lequel est enchâssé le possessif et la nature de la relation entre le possédé et le dépendant direct du verbe. Les 155 exemples relèvent d'une grande diversité de cas, si bien qu'il y a trop peu de représentants pour qu'une analyse statistique fiable soit possible.

Je me suis donc focalisée sur les 1 152 phrases représentées dans les quatre premières lignes du tableau 4.7. Par ailleurs, dans la mesure où le nombre de possédés objets est faible (7 %) et où tous les cas où le possédé n'est ni le sujet ni l'expérient à l'allatif sont structurellement proches, j'ai décidé de rassembler sous le nom « autres fonctions » les possédés objets directs et les possédés obliques. Ce groupe est constitué par 452 point de données, soit 39 % des données, comme on peut le voir dans le tableau 4.8.

Type de relation	Nombre	Proportion
Sujet	415	36 %
Argument à l'allatif	285	25 %
Autres fonctions (ajout+objet)	452	39 %

Tableau 4.8 : Relation syntaxique entre le possédé et le verbe (données gardées pour l'analyse)

J'ai ensuite annoté automatiquement lorsque cela était possible, et manuellement le cas échéant :

- Le type de possessif (*réfléchi* vs. *antiréfléchi*)

¹ Notons qu'il est techniquement possible que l'argument à l'allatif ne soit pas un argument du verbe mais un ajout. Cependant aucune phrase comportant un ajout à l'allatif mais pas d'argument à l'allatif n'a été sélectionnée.

- La fonction grammaticale de l'antécédent (*sujet vs. argument à l'allatif*¹)
- La fonction grammaticale du possédé.
- La personne, le nombre et l'animéité (pour les troisièmes personnes) de chacun des deux arguments.
- La volition de l'argument réalisé en tant que sujet dans le processus décrit par *v*.
- L'ordre linéaire relatif des deux arguments et celui du possessif et de son antécédent.
- Le lemme du verbe

4.1.6.3. Analyse des résultats

Codage des variables

La variable dépendante du modèle est le type de POSSESSIF. Elle a pour valeur 1 lorsque le possessif est réfléchi et 0 lorsque le possessif est antiréfléchi. Les effets aléatoires sont les VERBES et sont codés comme des facteurs. Les principales variables indépendantes sont ici la fonction grammaticale du possédé et celle de l'antécédent. Il faut avoir à l'esprit que ces deux variables ne sont pas indépendantes. En effet, si le possédé est un allatif, l'antécédent ne peut pas être à l'allatif. De même, si le possédé est le sujet, l'antécédent ne peut pas être le sujet. J'ai donc créé une troisième variable à quatre valeurs synthétisant les deux informations. Les quatre valeurs possibles sont exprimées ainsi : $X \rightarrow Y$ ou X est la fonction du possédé et Y la fonction de l'antécédent. La table 4.9 résume les quatre niveaux de la variable ainsi que le nom qu'ils prennent.

		Antécédent	
		Sujet	Allatif
possédé	Sujet	***	Sbj \rightarrow All
	Allatif	All \rightarrow sbj	***
	Autre fonction	Autre \rightarrow sbj	Autre \rightarrow All

Tableau 4.9 : Codage de la relation syntaxique du possédé et de son antécédent

¹ La quasi-totalité des antécédents présents dans la phrase à temps fini étaient le sujet ou l'argument à l'allatif. Toutefois, une occurrence d'un possessif réfléchi lié par un génitif a été trouvée. Pour une question d'homogénéité des données, il a été écarté.

La différence entre la proportion de possessifs réfléchis sur la totalité des possessifs produits étant assez faible entre les différents niveaux, j'ai utilisé le *forward coding* pour rendre compte des différences entre les niveaux adjacents.

Les autres variables ont été codées de la manière indiquée dans le tableau 4.10 et ont été centrées autour de zéro.

Variable	valeur	codage
Variable dépendante		
POSSESSIF	réfléchi	1
	antiréfléchi	0
Variables indépendantes		
PERSONNE		
Deuxième personne	1	0
	2	1
	3	0
Troisième personne	1	0
	2	0
	3	1
ORDRE ANTECEDENT- COARGUMENT	Ant-Autre arg	1
	Autre arg-Ant	0
RELATION POSSEDE → ANTECEDENT		
Sbj → All vs. Autre → All	Sbj → All	3/4
	Autre → All	-1/4
	Autre → Sbj	-1/4
	All → Sbj	-1/4
Autre → All vs. Autre → Sbj	Sbj → All	1/2
	Autre → All	1/2
	Autre → Sbj	-1/2
	All → Sbj	-1/2
Autre → Sbj vs. All → Sbj	Sbj → All	1/4
	Autre → All	1/4
	Autre → Sbj	1/4
	All → Sbj	-3/4

Tableau 4.10 : Codage des variables (étude de corpus)

Modèle

Pour l'analyse des résultats, je suis ce que proposent Bresnan et al. (2015) et de nombreuses autres études de corpus ayant une variable dépendante binaire. J'applique un modèle linéaire mixte généralisé grâce aux packages *lme4* (Bates & al., 2014) et *lmerTest* (Kuznetsova & al., 2017). J'ai appliqué différents modèles qui ont pour variable aléatoire les lemmes verbaux et pour variables indépendantes les variables présentées dans le tableau 4.10, à savoir :

- deux variables documentant la PERSONNE du possesseur (P2 et P3) ;
- trois variables rendant compte de la RELATION SYNTAXIQUE ENTRE LE POSSEDE ET L'ANTECEDENT (Sbj → All vs. Autre → All, Autre → All vs. Autre → Sbj, Autre → Sbj vs. All → Sbj) ;
- une variable documentant l'ORDRE ANTECEDENT-POSSESSIF (antécédent_ poss) ;
- une variable documentant l'ORDRE ANTECEDENT-COARGUMENT (antécédent_coarg) .

J'ai appliqué trois modèles qui comportent tous les variables indépendantes PERSONNE et la RELATION SYNTAXIQUE ENTRE LE POSSEDE ET L'ANTECEDENT. Le premier comporte en plus la variable ORDRE ANTECEDENT-POSSESSIF, le second la variable ordre ANTECEDENT-COARGUMENT et le dernier ces deux variables. Une anova permet d'affirmer que le deuxième modèle est le plus approprié. C'est donc sur ce modèle que j'appuierai mon analyse. Le tableau 4.11 résume les effets principaux du modèle.

		erreur			
	coefficient	standard	valeur z	Pr(> z)	
(Intercept)	1,96557	0,36684	5,358	8,41e-08	***
Sbj → All vs. Obl → All	-1,06145	0,25804	-4.113	3,90e-05	***
Obl → All vs. Obl → Sbj	-4.20838	1,07624	-3,910	9,22e-05	***
Autre → Sbj vs. All → Sbj	-2,22449	1,10361	2,016	0,043836	*
P2	0,15429	0,08029	1,922	0,054638	.
P3	0,72453	0,09415	7,696	1,41e-14	***
antécédent_coarg	0,37049	0,10607	3,493	0,000478	***

Tableau 4.11 : Effets principaux (étude de corpus)

Résultats

Ordre des mots

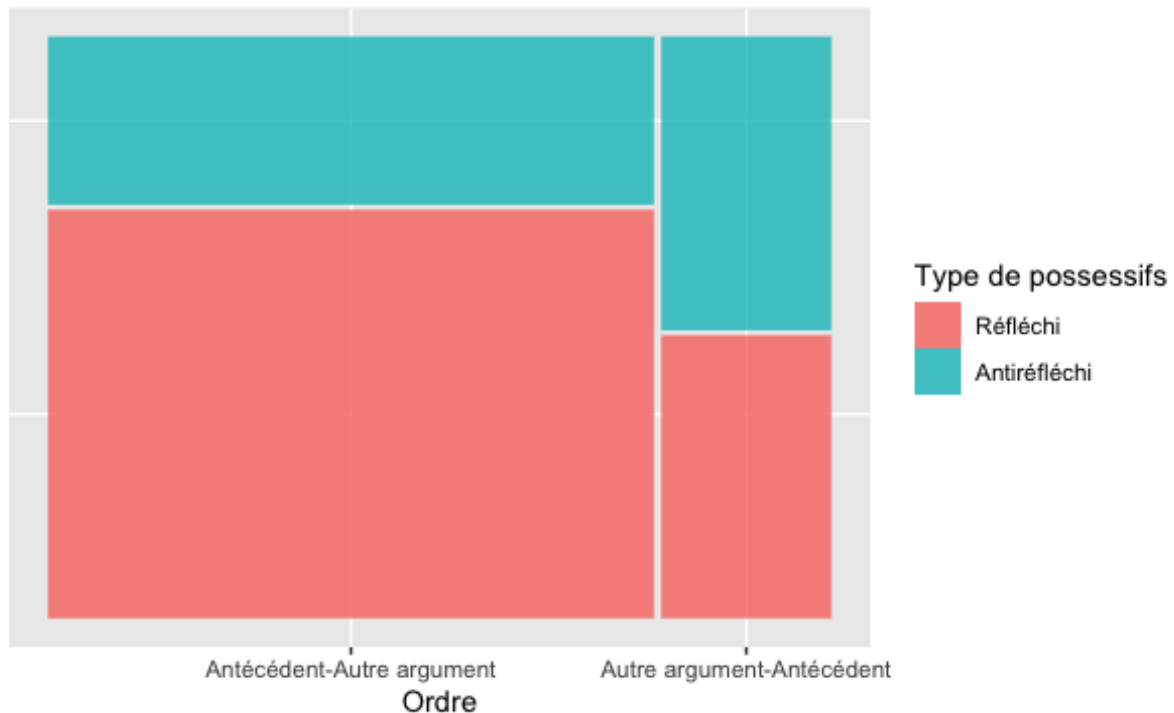


Figure 4.6 : Proportion de possessifs réfléchis utilisés en fonction de l'ordre d'apparition de l'antécédent et de son coargument (étude de corpus)

Le modèle que j'ai sélectionné indique que l'ORDRE entre L'ANTECEDENT ET LE COARGUMENT du verbe a un effet significatif ($p < 0,001$) : le possessif réfléchi est favorisé lorsque l'antécédent du possessif précède l'autre argument du verbe (à savoir le sujet si l'antécédent est l'expérient à l'allatif et l'argument à l'allatif si l'antécédent est le sujet). La figure 4.6 permet de visualiser cette préférence¹.

Ces résultats sont conformes à ce qui a pu être observé dans la deuxième expérience décrite en 4.1.4.

¹ Tous les graphiques de cette partie sont des *mosaic plots*, où la surface occupée par un rectangle est proportionnelle au nombre de points de données correspondant. Cela permet de rendre compte visuellement de la proportion des données pour chaque niveau d'une variable, ce qui est particulièrement utile pour les études de corpus où les différents niveaux ne sont pas représentés dans les mêmes proportions.

Personne

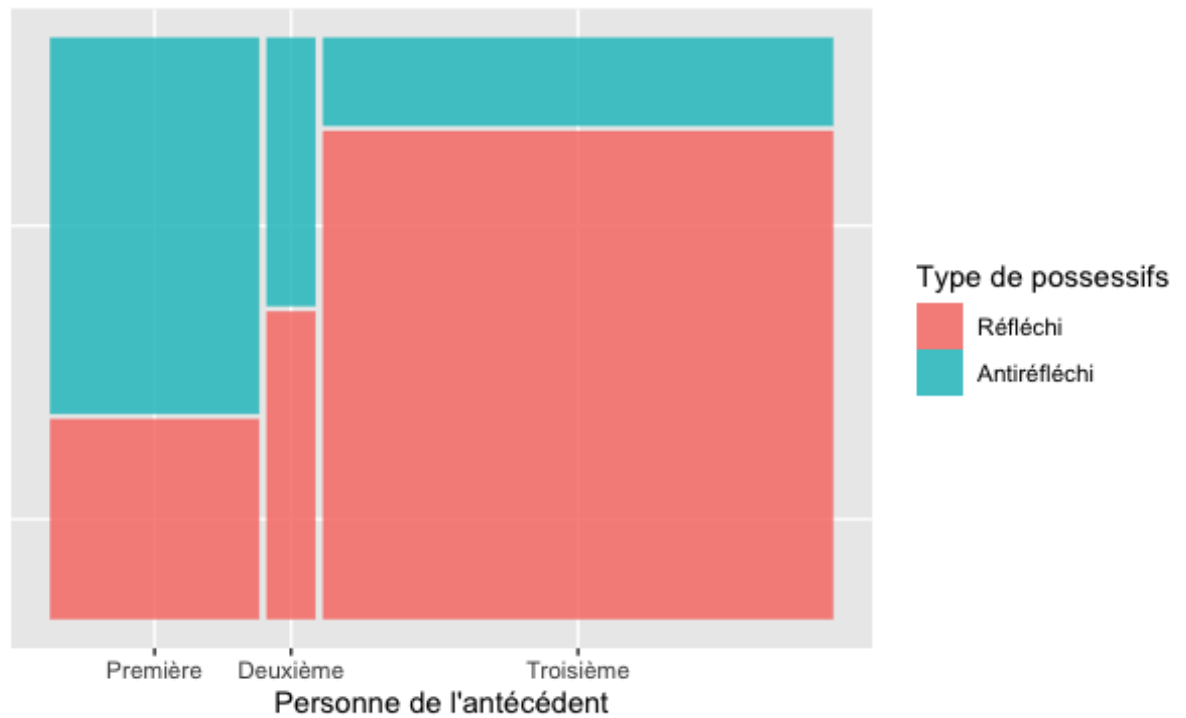


Figure 4.7 : Proportion de possessifs réfléchis utilisés en fonction de la personne de l'antécédent (étude de corpus)

L'effet de la PERSONNE de l'antécédent est également significatif : la deuxième personne favorise marginalement plus un possessif réfléchi que la première ($p < 0,1$) et la troisième personne favorise plus un possessif réfléchi que la première personne ($< 0,001$). Cet effet peut s'expliquer par le fait que pour référer à une troisième personne l'antiréfléchi est ambigu : il peut renvoyer à l'argument à l'allatif (et dans une moindre mesure au sujet) ou à tout autre antécédent partageant les traits de nombre et de personne, qu'il soit intraphrastique ou extraphrastique. L'usage du réfléchi pour la troisième personne est donc plus informatif que pour la première et la deuxième personne. Inversement, pour référer à une première ou deuxième personne, le réfléchi possessif est ambigu : il peut renvoyer à l'autre argument du verbe, tandis que l'antiréfléchi n'a qu'un seul référent possible (le locuteur pour la première personne, le(s) destinataire(s) pour la deuxième personne).

Il est notable que ces résultats sont légèrement différents de ce qui a été observé dans la première expérience (décrite en 4.1.3), où la personne de l'antécédent n'avait pas d'effet pour la construction expérimentale à l'allatif. Cette différence peut s'expliquer par le fait que dans l'expérience les phrases étaient isolées et que le possessif n'était jamais ambigu, tandis que dans le corpus les contextes étaient nettement plus hétérogènes et les possessifs étaient potentiellement plus ambigus. Je reviendrai en 6.2 sur le rôle que joue l'ambiguïté des proformes possessives. Par ailleurs, dans l'expérience, je m'intéressais à l'acceptabilité des

possessifs tandis que cette étude de corpus étudie la production des possessif, ce qui explique certainement les différences observées.

Relation Possédé-Antécédent

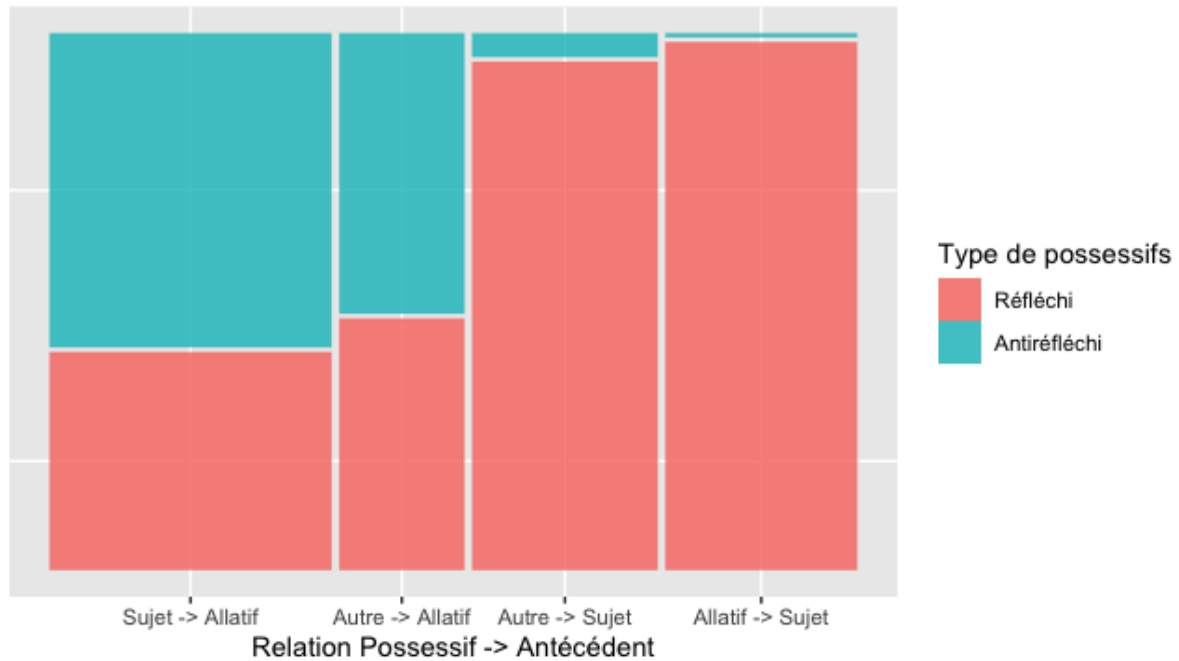


Figure 4.8 : Proportion de possessifs réfléchis utilisés selon la fonction du possédé et celle de l'antécédent du possessif (étude de corpus)

L'effet de la RELATION SYNTAXIQUE ENTRE LE POSSEDE ET L'ANTECEDENT est significatif pour chacune des paires de niveaux adjacents. Cela signifie que lorsque le possédé est le sujet et que l'antécédent est un expérient à l'allatif, le possessif réfléchi est moins utilisé que lorsque le possédé est un ajout et que le possessif a pour antécédent un allatif ($p < 0,001$). De même, quand le possessif dépend d'un ajout et que son antécédent est un expérient à l'allatif, le possessif réfléchi est moins utilisé que lorsque le possédé est un ajout et que l'antécédent du possessif est un sujet ($p < 0,001$). Enfin, lorsque l'antécédent est un sujet et que le possédé est un allatif, le possessif est significativement plus utilisé que lorsque que l'antécédent est un sujet et que le possessif dépend d'un ajout ($p < 0,05$).

L'interprétation de ces résultats peut être décomposée en deux observations. La première est que les sujets sont de meilleurs antécédents que les allatifs, ce qui est matérialisé par le fait que les deux rectangles rouges de gauche de la figure 4.8 sont moins hauts que les deux de droite. Cela n'est pas surprenant. En effet, en estonien, les antécédents non sujets des réfléchis sont rares, ne concernent que les possessifs et sont limités à certaines constructions. Le sujet étant

moins oblique que l'argument à l'allatif, il est attendu que le sujet favorise plus un réfléchi qu'un allatif.

La deuxième observation que l'on peut faire est que les locuteurs utilisant des possessifs sont non seulement sensibles à l'oblicité de l'antécédent mais également à l'oblicité relative du nom dont dépend le possessif et de l'antécédent de ce dernier, ce qui est représenté par le fait que la première colonne est plus basse que la seconde et que la troisième est plus basse que la quatrième. D'un point de vue typologique, cela est également attendu : Pollard et Sag (1992) mettent en évidence que la relative oblicité de l'antécédent et de la proforme contraint le choix de la proforme. Ainsi l'exemple (25) de l'anglais est agrammatical, car l'antécédent (John) est plus oblique que la proforme (*himself*). Il est remarquable que, pour les réfléchis non possessifs de l'anglais (25) et de l'estonien (26), cette contrainte est catégorique, alors que ce n'est qu'une tendance pour les possessifs réfléchis (27) de l'estonien.

(25) **Mary talks to himself_i about John_i.*

(26) **Mu-lle meeldi-b enda/ise.*
 1SG-ALL plaire-3SG REFL
 Je me plais.

(27) *Mu-lle meeldi-b oma tuba¹.*
 1SG-ALL plaire-3SG REFL.POSS pièce.NOM
 J'aime ma chambre.

Cette asymétrie entre forme réfléchie possessive et forme réfléchie non possessive s'explique certainement par la nature de la relation syntaxique entre l'antécédent et la proforme. En effet, dans le cas des proformes non possessives, la proforme et l'antécédent peuvent dépendre d'un même verbe (dans le cas où le réfléchi est un argument, il est donc le coargument de son antécédent), tandis que pour le possessif la relation est plus complexe : la proforme dépend d'un nom qui dépend lui-même d'un verbe dont dépend l'antécédent (dans le cas où le domaine est verbal, les situations sont en réalité bien plus diverses). Autrement dit, l'oblicité relative du possessif et de son antécédent n'est pas comparable à celle d'une proforme non possessive en raison de la plus grande distance syntaxique dans le premier couple. On pourrait donc penser que la force de cette contrainte concernant l'oblicité relative est catégorique, lorsque

¹ https://syg.edu.ee/uus/syg/index.php?option=com_content&view=article&id=2199:mulle-meeldib-oma-tuba&catid=207:2019-08-09-11-51-16 consulté le 9 août 2021.

l'antécédent et la proforme sont coarguments (comme en anglais)¹. En revanche, lorsque la distance est plus grande (autrement dit, lorsque l'antécédent et la proforme ne sont pas codépendants), la contrainte est moins forte.

Si l'on souhaite comparer les résultats de cette étude de corpus avec ceux de l'expérience d'interprétation présentée en 4.1.4, il ne faut prendre en compte que les deux colonnes centrales, car dans l'expérience, les possessifs figuraient systématiquement dans des ajouts. J'ai donc créé un sous-jeu de données ne comportant que les données des possessifs en ajout et ayant pour antécédent une troisième personne. Ce jeu de données est très modeste (356 points de données). J'ai appliqué un modèle linéaire généralisé qui a pour valeur dépendante la FONCTION DE L'ANTECEDENT et qui prend en compte le type de POSSESSIF et l'ORDRE SUJET-ALLATIF. Ce modèle vise à prédire l'antécédent des possessifs produits dans des contextes non contrôlés.

Notons que ce modèle prédisant le référent en fonction du type de possessif n'est pertinent que pour la comparaison avec les données expérimentales. La tableau 4.12 reprend les effets principaux et l'interaction du modèle.

	erreur				
	coefficient	standard	valeur z	Pr(> z)	
Intercept	1,0579	0,2791	3,790	0,000151	***
Possessif	1,0983	0,1688	6,507	7,67e-11	***
Ordre sujet-allatif	1,0797	0,3456	3,124	0,001785	**
Possessif: Ordre sujet-allatif	0,8989	0,2990	3,006	0,002647	**

Tableau 4.12 : Effets principaux et interaction du modèle du sous-jeu de données (corpus)

Les figures 4.9 et 4.10 permettent de comparer visuellement les résultats de l'étude de corpus et ceux de l'expérience d'interprétation.

¹ Contrairement à *himself*, le réfléchi non possessif *enda* de l'estonien est orienté sujet, ce qui la contrainte d'oblicité relative non pertinente dans une phrase telle que l'équivalent de l'exemple (25). En effet, une telle phrase n'est pas en opposition avec la contrainte d'oblicité, mais cette contrainte n'apporte rien de plus à la description lorsque la proforme est strictement orientée sujet.

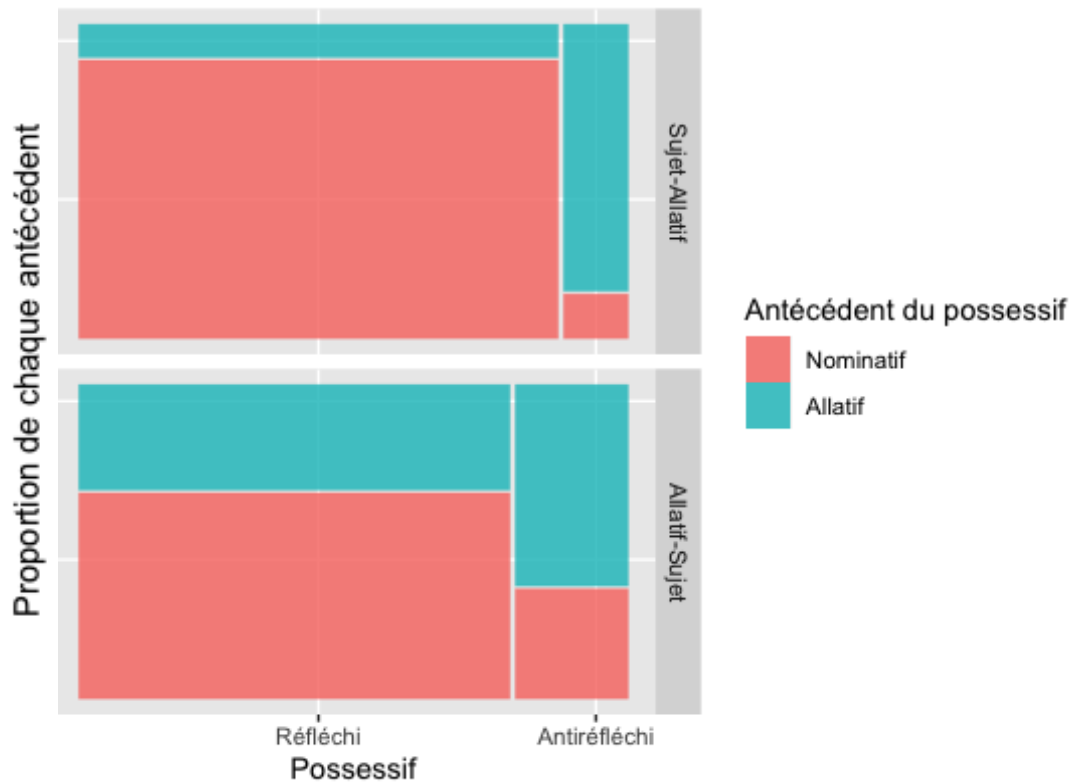


Figure 4.9 : Proportion d'antécédents sujets pour les deux possessifs en fonction de l'ordre sujet-allatif dans les constructions à expérient oblique (en corpus)

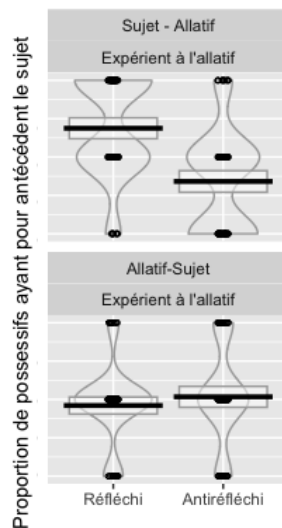


Figure 4.10 : Résultats expérimentaux correspondant aux résultats de la figure 4.9 (détail de la figure 4.)

On remarque que les effets du type de POSSESSIF sont similaires à ceux qui ont été documentés dans l'expérience de compréhension : le réfléchi favorise significativement un antécédent sujet, ce qui n'est pas le cas de l'antiréfléchi ($<0,001$). On remarque que cette préférence est assez forte quand le sujet est préverbal et nettement moins forte lorsque le sujet est postverbal ($<0,01$). On peut également remarquer que, tout comme les données expérimentales, les données de

corpus laissent penser que la distribution du réfléchi et de l'antiréfléchi sont symétriques : pour un ordre donné, la proportion de réfléchis ayant pour antécédent le sujet est sensiblement égale à la proportion d'antiréfléchis ayant pour antécédent l'argument à l'allatif, et vice versa.

Toutefois, on constate deux différences assez importantes. Tout d'abord, dans les données expérimentales, avec un sujet postverbal, le réfléchi et l'antiréfléchi renvoient aussi bien au sujet qu'à l'argument à l'allatif. Dans les données de corpus, le comportement des deux possessifs se distingue : le réfléchi *oma* favorise un antécédent sujet et l'antiréfléchi *tema* favorise un antécédent allatif. Par ailleurs, dans les phrases à sujet préverbal la préférence est plus forte en corpus que dans l'expérience.

Ces différences peuvent s'expliquer de deux manières. Il est possible que les locuteurs n'utilisent pas les réfléchis et les antiréfléchis exactement de la même manière qu'ils les interprètent. Il est également possible qu'il y ait un effet de tâche et que les participants, exposés à des constructions non canoniques de manière rapprochée, aient eu tendance à équilibrer leurs réponses.

La confrontation des résultats expérimentaux et des résultats de l'étude de corpus est particulièrement intéressante. Ils indiquent dans les grandes lignes les mêmes tendances, mais ils mettent en garde sur les précautions à prendre dans le maniement de données empiriques.

4.1.7. Conclusion

Les trois études présentées dans cette section mettent en avant que la réputée complémentarité de la distribution des proformes possessives de l'estonien est plus complexe qu'il n'y paraît. Tout d'abord, cette distribution complémentaire ne semble exister que dans les constructions canoniques (à temps fini comme nous le verrons en 5.3.3.6), c'est-à-dire des constructions où le sujet est l'argument le plus agentif¹.

Dans les constructions non canoniques, c'est-à-dire dans les constructions où l'argument le plus agentif n'est pas le sujet, les locuteurs semblent plus hésitants quant à l'acceptabilité des formes possessives. La différence d'acceptabilité entre les deux types de possessif est nettement moins forte que dans les constructions canoniques. Cette différence est même nulle dans une construction en particulier, la construction à expérience à l'allatif. Celle-ci présente un certain nombre de caractéristiques intéressantes. En effet, contrairement aux autres constructions non

¹ Dans les deux expériences, seules des constructions transitives (c'est-à-dire qui comportent des verbes ayant deux arguments, un sujet et un objet) ont fait l'objet d'expériences, mais rien ne laisse supposer que le fonctionnement diffère dans les constructions intransitives avec un sujet au nominatif.

canoniques, l'argument sujet (au nominatif) peut être un animé engageant sa volition dans le processus dénoté par le verbe. Bien que ce ne soit pas une nécessité (comme l'illustre notamment l'exemple (19)), il semble que cet argument présente également des propriétés propres aux sujets plus canoniques, à savoir la possibilité de lier un réfléchi. Concernant les contraintes de liage qui s'y appliquent, cette construction est à la croisée des constructions canoniques et des constructions non canoniques.

Une des particularités de cette construction est d'être plus sensible à l'ordre des mots que les constructions canoniques, un sujet préverbal favorisant l'interprétation du réfléchi comme renvoyant au sujet, comme on a pu l'observer dans la deuxième expérience. Toutefois l'étude de corpus, bien qu'elle indique les mêmes grandes tendances, donne des résultats plus nuancés que la deuxième expérience, qui reposait sur l'interprétation de possessif dans un cadre plus contrôlé.

4.2. Rôle de l'animéité en estonien

4.2.1. Animéité et réflexivité

4.2.1.1. Les réfléchis non possessifs

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, les proformes réfléchies sont une des expressions possibles de la coréférence. Il est extrêmement rare, pour ne pas dire impossible, que deux dépendants d'un verbe soient coréférents et qu'ils aient un référent inanimé. Reprenons l'exemple de la construction en *se* du français, qui permet l'expression de la réflexivité, mais également d'autres phénomènes. Quand le sujet de la phrase est un inanimé, la construction n'est pas l'expression de la réflexivité mais de la réciprocité, comme en (28), ou de la médio-passivité, comme en (29).

(28) *Si les murs se touchent, les bruits d'impact seront aisément transmis d'une maison à l'autre.*

(Web¹)

(29) *Les côtes de blettes, partie blanche des blettes, se cuisent facilement.*

(Web²)

En revanche, la coréférence entre un sujet inanimé et un possesseur n'est pas rare, comme l'atteste l'exemple (30) :

(30) *Le rapport_i reconnaît, dans son_i préambule, des problèmes importants tels que [...].*

(Web³)

Du fait de la rareté, pour ne pas dire de l'inexistence, de la coréférence entre deux arguments ayant un référent inanimé, il n'existe pas d'étude sur la distribution entre proformes non possessives réfléchies et antiréfléchies dans de tels contextes, comme il en existe pour l'usage des possessifs réfléchis et antiréfléchis, comme nous le verrons en 4.2.1.2.

Il existe un certain nombre d'études expérimentales, comme Sloggett et Dillon (2017) ou Jäger et Vasishth (2011), qui mettent en jeu l'animéité d'un élément et son influence sur l'interprétation d'une forme réfléchie. Dans ce type d'études, la variation de l'animéité d'un référent a pour but de mettre en avant l'interférence que peut avoir un élément sur le liage.

¹ Source : <http://www.ideesmaison.com/Construction/Petits-travaux-et-finitions/Isolation-acoustique-et-isolation-phonique/L-isolation-phonique.html> consulté le 15 juillet 2021

² Source : <https://www.tempsdecuisson.net/les-legumes-et-feculents> consulté le 15 juillet 2021

³ Source : *Débats du Parlement européen 1996-2011* (<http://www.statmt.org/europarl/>)

Ainsi, Sloggett et Dillon (2017) ont mené une expérience d'oculométrie en lecture afin de déterminer le traitement des phrases du type de celles présentées dans les exemples (31) et (32).

(31) *The actress said that Jill lied about herself.*

(32) *The actress said that it lied about herself.*

(Sloggett & Dillon, 2017)

Par ailleurs, Bickel (2010) avance que les réfléchis sont favorisés par les antécédents animés. On peut y voir une corrélation avec le rôle sémantique de l'antécédent qui est lui-même corrélié à la tendance des thèmes à être de meilleurs antécédents pour les réfléchis (Bickel, 2004¹). Dans la section 4.1.4, j'ai mis en avant l'influence de l'ordre des mots (qui est fortement liée à la structure informationnelle en estonien) et du type de construction. Je souhaite maintenant observer si les effets observés ne sont pas en réalité dus simplement à l'animéité des arguments.

4.2.1.2. Les réfléchis possessifs

L'animéité du possesseur

Comme nous venons de le voir, si la question de l'animéité de l'antécédent d'un réfléchi non possessif n'est pas pertinente, celle de l'animéité de l'antécédent d'un réfléchi possessif l'est beaucoup plus. En effet, la corréférence entre un élément de la phrase et le possesseur est possible et beaucoup plus fréquente.

Wellander (1959), Dahl (1980) et Tingsell (2007) soulignent qu'en suédois, un antécédent inanimé favorise l'usage du possessif antiréfléchi. Par ailleurs, des constructions spécifiques, telles que les phrases à la voix passive, augmentent l'acceptabilité de l'emploi de l'antiréfléchi pour référer au sujet comme l'illustre l'exemple suivant :

(33) *Halsduken_i skall hängas på dess_i krok.*

écharpe doit suspendre par 3SG.POSS crochet

L'écharpe doit être suspendue à son crochet.

En russe et en tchèque, l'animéité de l'antécédent joue également rôle sur l'usage des possessifs réfléchis et antiréfléchis (Nedoluzhko, 2016). Le rôle joué par l'animéité du possesseur est en

¹ Notons au passage que tous les exemples donnés par Bickel mettent en jeu des phrases où les réfléchis sont des possessifs, autrement dit, ils ne sont pas des dépendants du verbe ni des coarguments de leur antécédent. Dans le propos de l'article, cela n'a que très peu d'importance, mais il est légitime de se demander si les exemples seraient acceptables si le réfléchi était un dépendant du verbe. Par ailleurs, cela est assez symptomatique du fait que l'on prête au possessif réfléchi les mêmes caractéristiques que les réfléchis non possessifs.

réalité très complexe, car ses effets sont différents selon le rôle sémantique de l'antécédent de la proforme.

Il n'est pas question ici de comparer les systèmes de l'estonien et du suédois, leur systèmes sont très différents (il n'existe pas à proprement parler de passif en estonien, si bien que la phrase (33) n'a pas vraiment d'équivalent auquel on pourrait la comparer), mais il s'agit d'observer si des propriétés établies et saillantes du système du suédois existent, de manière plus discrète, également dans un système où les contraintes sont plus strictes comme en estonien. Autrement dit, il ne s'agit pas de trouver en corpus un plus grand nombre d'occurrence de possessifs antiréfléchis avec des antécédents inanimés, mais de déterminer si le possessif antiréfléchi est plus rejeté avec un antécédent animé qu'avec un antécédent inanimé.

L'animéité du possédé

Comme nous venons de le voir, il est aisément concevable qu'un antécédent animé soit plus saillant, et donc un meilleur antécédent pour un réfléchi (qu'il soit possessif ou non). Plus surprenant, Timberlake (1980) avance que l'animéité du possédé joue également un rôle dans la distribution des possessifs en russe : pour un possédé inanimé le possessif réfléchi est plus acceptable que le possessif antiréfléchi tandis que pour un possédé animé, les deux types de possessif sont également acceptables, comme l'atteste l'exemple (34) où l'antiréfléchi *vasemu* et le réfléchi *svoem* sont également acceptables lorsque leur tête est un animé (*predprinimatelû* « employeur»), tandis que l'antiréfléchi est moins acceptable lorsque sa tête est un inanimé (*nomer social'n-ogo* « numéro de sécurité sociale »).

(34)	<i>Сразу</i>	<i>после</i>	<i>поступления</i>	<i>на</i>	<i>нов-ую</i>	<i>работ-у</i>	<i>вы</i>
	<i>Srazu</i>	<i>posle</i>	<i>postupleniâ</i>	<i>na</i>	<i>nov-uû</i>	<i>rabot-u</i>	<i>vy</i>
	Tout.de.suite	après	acceptation.GEN	pour	nouveau-ACC	prise.de.poste-ACC	2PL.NOM
	<i>должны</i>	<i>сообщить</i>		<i>ВАШ-ЕМУ/СВО-ЕМУ</i>		<i>предпринимател-ю</i>	
	<i>dolžny</i>	<i>soobšit'</i>		<i>VÄŠ-EMU/SVO-EMU</i>		<i>predprinimatel-û</i>	
	obligé.NOM.PL	communiquer.INF		POSS.2PL-DAT/POSS.REFL-DAT		employeur-DAT	
	<i>?ВАС/СВОЙ</i>	<i>номер</i>	<i>социальн-ого</i>	<i>обеспечени-я.</i>			
	<i>?VAS/SVOJ</i>	<i>nomer</i>	<i>social'n-ogo</i>	<i>obespečeni-â.</i>			
	POSS.2PL.ACC/POSS.REFL.ACC	numéro.ACC	social-GEN	sécurité-GEN			
	Tout de suite après avoir été accepté pour un nouveau travail, vous devez communiquer à votre employeur votre numéro de sécurité sociale.						

Tout comme pour l'effet de l'animéité du possesseur précédemment mentionné, il n'est pas possible de l'observer en corpus pour l'estonien en raison de la quasi-complémentarité de la

distribution des deux possessifs. Là encore, une étude expérimentale sur des constructions spécifiques est nécessaire.

4.2.1.3. La distribution des possessifs en estonien

Le plus souvent, les possessifs réfléchis et antiréfléchis sont en distribution complémentaire. Autrement dit, le locuteur qui produit une phrase n'a pas le choix entre la forme réfléchie et la forme antiréfléchie, de même que lorsqu'il entend ou lit une phrase le possessif réfléchi ne peut avoir qu'un seul antécédent, le sujet local. On pourrait donc penser que les tendances observées en suédois et en russe ne sont pas observables en estonien. En réalité, si l'usage des possessifs réfléchis est plus strict en estonien que dans les deux langues mentionnées, il n'en reste pas moins que, dans certains contextes, les possessifs de l'estonien ne sont plus en distribution complémentaire. Ces deux principaux contextes sont les propositions infinitives enchâssées dans lesquelles les possessifs réfléchis et antiréfléchis peuvent avoir pour antécédent le sujet local (le sujet non réalisé de l'infinitif) et le sujet de la matrice et les constructions non canoniques de l'estonien que j'ai décrites en 4.1.1¹. C'est ce dernier type de construction qui va permettre de tester mes hypothèses sur le rôle de l'animéité dans les contraintes de liage des possessifs.

Parmi les constructions non canoniques présentées en 4.1.1, j'ai décidé de fonder mon étude sur la construction à expérient à l'allatif dans laquelle les possessifs réfléchis et antiréfléchis ont la variation la plus libre. Aucun des deux possessifs ne devrait être totalement rejeté dans une phrase telle que (35).

(35) *Maarja-le meeldi-b Tõnu oma/tema iseloomu pärast.*
Maarja-ALL plaire-3SG Tõnu.NOM POSS.REFL/3SG.GEN caractère.GEN à.cause.de
Maarja aime Tõnu à cause de son caractère.

4.2.2. Expériences : Le rôle de l'animéité du possesseur

4.2.2.1. Présentation de l'expérience

Dans une première expérience, j'ai tenté d'observer si, tout comme en suédois (Wellander, 1959), l'animéité du possesseur avait un impact sur le possessif employé.

¹ On peut également mentionner que la distribution des possessifs avec les déverbaux n'est pas catégorique non plus.

J'ai donc tenté de déterminer au moyen d'une expérience de jugement d'acceptabilité si les locuteurs de l'estonien préféraient les possessifs réfléchis ou antiréfléchis dans les phrases à expérient à l'allatif pour renvoyer au sujet.

Une tâche de production aurait été certainement plus fidèle à l'usage naturel des possessifs. Cependant, l'absence d'expression du possesseur par un possessif étant toujours possible en estonien, une telle tâche aurait certainement produit une petite quantité de données exploitables, si bien que la tâche de jugement d'acceptabilité m'a semblé préférable, bien que plus métalinguistique.

4.2.2.2. **Matériel**

Deux antécédents étaient possibles pour les possessifs : le sujet de la phrase qui peut être animé ou inanimé, et l'argument à l'allatif, qui est un expérient, et donc par définition animé. Comme l'étude de corpus présentée en 4.1.6 l'indique, l'antiréfléchi est extrêmement rare pour renvoyer au sujet, il est donc fort probable que l'antiréfléchi soit moins acceptable que le réfléchi globalement. J'ai préféré choisir un antécédent sujet, même si cela désavantage le possessif antiréfléchi, car ce n'est pas l'effet du possessif qui m'intéresse ici, mais l'interaction entre ce dernier et l'animéité du possesseur.

Par ailleurs, comme je manipule l'animéité du sujet de la phrase, je ne peux pas exclure que l'ordre des mots ait un impact sur l'acceptabilité de la phrase. En effet, les référents animés sont des thèmes plus naturels que les référents inanimés. La structure informationnelle corrélant fortement avec l'ordre des mots en estonien (Tael, 1988 ; Lindström, 2006 ; 2017 ; Kaiser & Vihman, 2006), il m'a paru nécessaire de faire varier l'ordre des mots pour voir si cela avait un impact sur l'acceptabilité des phrases.

Pour résumer, dans chaque item, le possessif coréférait au sujet (argument au nominatif) et dépendait d'un ajout. L'argument à l'allatif était une première ou deuxième personne pour éviter que le possessif antiréfléchi soit interprété comme y renvoyant. Quoi qu'il arrive, le sens de l'ajout n'était guère compatible avec une interprétation selon laquelle l'allatif était l'antécédent du possessif. Chaque item existait sous huit conditions. Les versions variaient en fonction de L'ANIMEITE DU POSSESSEUR (animé vs. inanimé), de l'ORDRE DES MOTS (suj-V-all vs. all-V-suj) et du type de POSSESSIF (réfléchi *oma* vs. antiréfléchi *tema* pour les animés, *selle* pour les inanimés). Ces conditions sont résumées dans le tableau 4.13.

ANIMÉITÉ DU POSSESSEUR	ORDRE DES MOTS	POSSESSIF	Item
Animé	Stim-V-Exp-Obl	Réfléchi	<i>Ott_i meeldib sulle oma_i lihtsuse pärast.</i>
		Antiréfléchi	<i>Ott_i meeldib sulle tema_i lihtsuse pärast.</i>
	Exp-V-Stim-Obl	Réfléchi	<i>Sulle meeldib Ott_i oma_i lihtsuse pärast.</i>
		Antiréfléchi	<i>Sulle meeldib Ott_i tema_i lihtsuse pärast.</i>
			Tu aimes Ott _i pour sa _i simplicité.
	Inanimé	Stim-V-Exp-Obl	Réfléchi
Antiréfléchi			<i>Mäng_i meeldib sulle selle_i lihtsuse pärast.</i>
Exp-V-Stim-Obl		Réfléchi	<i>Sulle meeldib mäng_i oma_i lihtsuse pärast.</i>
		Antiréfléchi	<i>Sulle meeldib mäng_i selle_i lihtsuse pärast.</i>
			Tu aimes ce jeu _i pour sa _i simplicité.

Tableau 4.13 : Exemple d'un item dans ses huit conditions

53 locuteurs natifs de l'estonien recrutés sur les réseaux sociaux ont participé à cette expérience. Les participants avaient entre 20 et 58 ans (moyenne : 31,5 ans, médiane : 28 ans). 44 de ces participants étaient des femmes et 8 des hommes. Ils ont été exposés à 32 items expérimentaux (du type de ceux exposés dans le tableau 4.13, auxquels s'ajoutaient 52 distracteurs.

42 phrases étaient suivies d'une question de compréhension pour s'assurer que les participants lisaient attentivement les phrases. Six participants ont dû être exclus de l'expérience en raison de leur bilinguisme natif ou parce que leur score aux questions de compréhension était inférieur à 75 %. Les résultats de 47 participants ont donc été pris en compte dans l'analyse. L'ordre d'apparition était aléatoire et les items étaient organisés sous forme de liste respectant le carré latin. Enfin, il n'était pas possible pour les participants de revenir aux phrases précédemment vues.

Les participants devaient lire des phrases et les noter en fonction de leur caractère naturel. L'échelle qu'ils avaient à leur disposition pour noter les phrases allait de 0 à 10. J'ai volontairement choisi une échelle différente de celle qui est utilisée par le système scolaire estonien (qui comprend cinq niveaux), afin d'éviter que les participants interprètent cette tâche comme un exercice scolaire. Cette échelle présente l'avantage d'avoir 11 niveaux, autrement dit, le sixième niveau est parfaitement au milieu de l'échelle. D'autre part, les participants ne voyaient pas les numéros associés à chaque niveau. Il était simplement écrit tout à gauche de l'échelle l'équivalent de « absolument pas naturel » et tout à droite de l'échelle « totalement naturel ».

4.2.2.3. Analyse statistique

Codage des données

J'ai utilisé un *contrast coding* pour coder mes variables indépendantes qui étaient toutes factorielles. Le premier de ces facteurs est le type de POSSESSIF contenu dans la phrase. Il peut être réfléchi ou antiréfléchi. Dans le premier cas, la variable reçoit la valeur 0,5, dans le second cas, elle reçoit la valeur -0,5. Le second facteur est l'ANIMEITE DU POSSESSEUR. Il peut s'agir d'un possesseur animé (et humain), auquel cas, la variable a pour valeur 0,5, ou un « possesseur inanimé », auquel cas la variable reçoit la valeur -0,5. Enfin, la variable ORDRE DES MOTS avait pour valeur 0,5 si le sujet était préverbal (et l'expérient à l'allatif était postverbal) et -0,5 si l'expérient à l'allatif était préverbal (et le sujet était postverbal).

La variable dépendante était la note attribuée par les participants. Elle était traitée comme un facteur ordonné.

Le tableau 4.14 récapitule le codage des variables pour le modèle choisi.

Variable	valeur	codage
Variable dépendante		
Note		0 à 10
Variables indépendantes		
POSSESSIF	Réfléchi	0,5
	Antiréfléchi	- 0,5
ANIMEITE DU POSSESSEUR	animé	0,5
	inanimé	- 0,5
ORDRE DES MOTS	Suj V All	0,5
	All V Suj	- 0,5

Tableau 4.14 : codage des variables

Modèle

Pour l'analyse des données collectées, j'ai utilisé un modèle cumulatif de régression pour données ordinales grâce à la fonction CLMM du package « ordinal » de R (Christensen, 2019). Ce modèle vise à prédire l'acceptabilité des phrases comportant un possessif référant au sujet en fonction de trois facteurs : le type de POSSESSIF, l'ORDRE DES MOTS et l'ANIMEITE DU POSSESSEUR.

Le modèle comportait des effets aléatoires pour les participants d'une part et les items d'autre part, de manière à prendre en compte les différences individuelles liées aux préférences des

participants et celles liés aux items. Pour ces données, le modèle maximal¹ ne converge pas. Je suis donc partie du modèle le plus simple avec uniquement les trois prédicteurs ANIMEITE DU POSSESSEUR, POSSESSIF et ORDRE (sans prendre en compte les interactions), auxquels j'ai ensuite ajouté des différentes interactions. J'ai fait les anova des modèles deux à deux afin de sélectionner le modèle le plus adapté aux données. La comparaison des différents modèles m'a conduite à choisir le modèle correspondant à la formule suivante :

note ~ possessif * animéité + ordre * possessif + animéité * ordre + (possessif * animéité + ordre * possessif | participant) + (possessif * animéité + ordre * possessif | item)

Les résultats de ce modèle sont résumés dans le tableau 4.15 .

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
Possessif	0,2154	0,3315	0,650	0,51594	
Animéité	0,1799	0,2059	0,874	0,38237	
Ordre	0,3319	0,1421	2,335	0,01953	*
possessif:animéité	0,9222	0,3080	2,995	0,00275	**
possessif:ordre	0,9480	0,2413	3,929	8,55e-05	***
animéité:ordre	-0,3773	0,1933	-1,953	0,05088	.

Tableau 4.15 : Effets principaux et interaction

Résultats

L'analyse statistique, dont les effets principaux et les interactions sont résumés dans le tableau 4.15 , révèle que l'effet principal du POSSESSIF et de l'ANIMEITE n'est pas significatif, ce qui est peu surprenant. En revanche, l'effet principal de l'ordre est significatif ($p < 0,05$) : le sujet préverbal est globalement jugé plus naturel que le sujet postverbal quels que soient l'animéité du sujet et le possessif utilisé. Ce résultat n'est pas directement pertinent pour ma question de recherche, mais de succinctes explications s'imposent. Dans ce type de construction, l'ordre des mots étant guidé par la structure informationnelle, le sujet (stimulus) et l'allatif (expérient) peuvent occuper la position préverbale. Dans les items expérimentaux, l'ajout se rapporte au sujet de la phrase, il est donc probable que l'ajout soit plus acceptable s'il est lié par le thème, autrement dit, par l'élément préverbal, ce qui explique que l'ordre sujet-allatif soit mieux noté que l'ordre allatif-sujet.

¹ note ~ possessif * animéité * ordre + (possessif * animéité * ordre | participant) + (possessif * animéité * ordre | item)

On remarque également que l'interaction entre le POSSESSIF et l'ORDRE est également significative ($p < 0,001$) : toutes choses égales par ailleurs, un antécédent préverbal (en l'occurrence le sujet) rend plus acceptable le possessif réfléchi. Cela confirme les résultats de l'expérience présentée en 4.1.4. On constate aussi, et ce sont là les résultats cruciaux de l'expérience, qu'un antécédent animé rend le possessif réfléchi significativement plus acceptable qu'un antécédent inanimé ($p < 0,01$).

Il faut également noter que l'interaction entre l'ANIMEITE et l'ORDRE a un effet marginal ($p < 0,1$) : un antécédent animé est moins acceptable par sa position préverbale qu'un antécédent inanimé, comme on peut le voir sur la figure 4.11. Cela peut certainement s'expliquer par le fait qu'il est plus licite de référer dans un ajout à un argument animé postverbal qu'à un argument inanimé, en raison de la saillance moins forte de ce dernier.

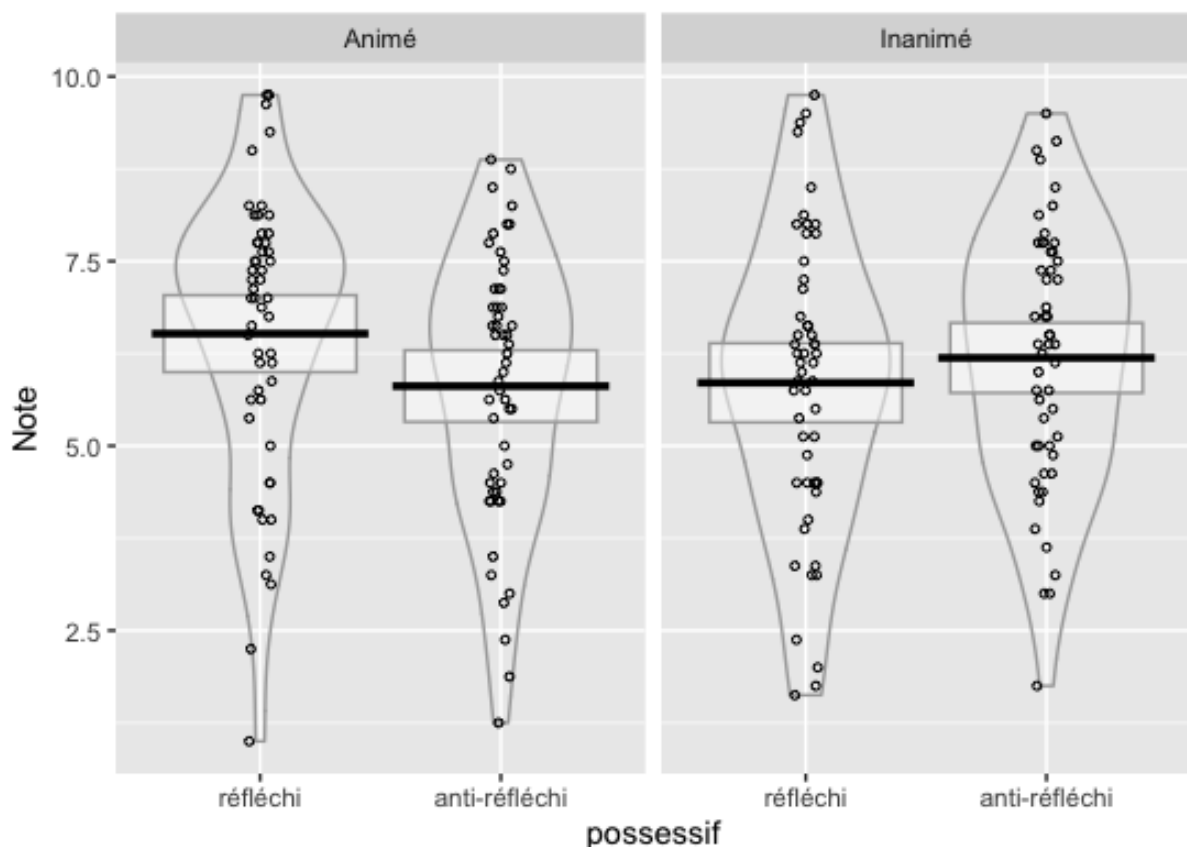


Figure 4.11 : Représentation graphique des résultats de l'expérience sur l'animéité du possesseur

Différents types d'interaction

Les modèles linéaires permettent d'établir si des interactions entre les variables indépendantes sont significatives. Tout comme les variables indépendantes, l'une des données cruciales pour l'interprétation est la pente estimée de cette interaction (*coefficient* dans les tableaux). Toutefois cette information n'est pas suffisante à elle seule. En effet, les modèles permettent d'établir,

pour chaque variable indépendante et chaque interaction, l'écart observé avec la moyenne générale. Cependant, à une même valeur pour la pente estimée peuvent correspondre des situations très différentes.

Je fais ici un bref excursus pour présenter les différents types d'interaction qui seront pertinents pour la suite de cette thèse.

Interaction « simple »

Une interaction « simple » implique que la différence entre la variable dépendante dans la condition *A* et dans la condition *B* soit plus forte pour l'un des deux niveaux (*X* ou *Y*) de l'autre variable indépendante.

Interaction conditionnelle

Une interaction conditionnelle (*spreading interaction*) correspond à une situation où l'un des niveaux de la variable 2 (ici le niveau *X*) n'est pas sensible à l'effet de la variable 1 tandis que l'autre niveau (ici le niveau *Y*) l'est.

Interaction croisée

Enfin, il arrive que la variable 2 ait un effet contraire sur chacun des niveaux de la variable ; on parle alors d'interaction croisée.

La figure 4.12 résume ces trois types d'interaction.

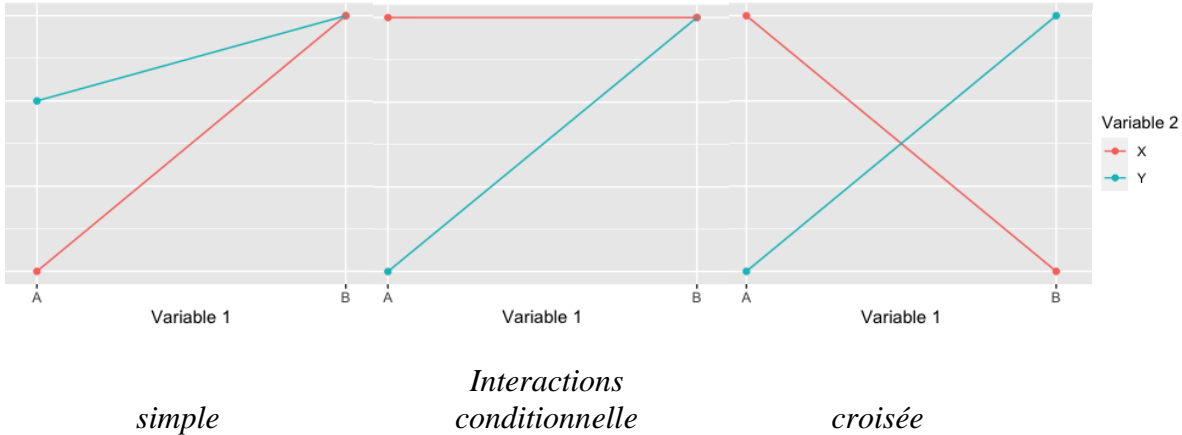


Figure 4.12 : Modélisation d'une interaction simple, conditionnelle et croisée (données hypothétiques)

Interprétation

La figure 4.13, réalisée grâce au package « sjPlot », permet de représenter l'interaction entre le type de POSSESSIF et l'ANIMEITE DE L'ANTECEDENT¹. On semble pouvoir observer une interaction croisée entre l'animéité du possesseur et le type de possessif : un possesseur animé étant plus acceptable avec un possessif réfléchi qu'un possessif antiréfléchi, et un possesseur inanimé étant plus acceptable avec un possessif antiréfléchi qu'avec un possessif réfléchi. Toutefois, les barres d'erreur se chevauchant assez largement, il est possible que la variable POSSESSIF n'ait en réalité pas d'impact sur les données concernant les possesseurs inanimés (cela serait beaucoup plus surprenant pour les animés). Un plus grand nombre de participants serait nécessaire pour savoir précisément si le possessif a véritablement un effet sur les inanimés. On aurait alors une interaction conditionnelle.

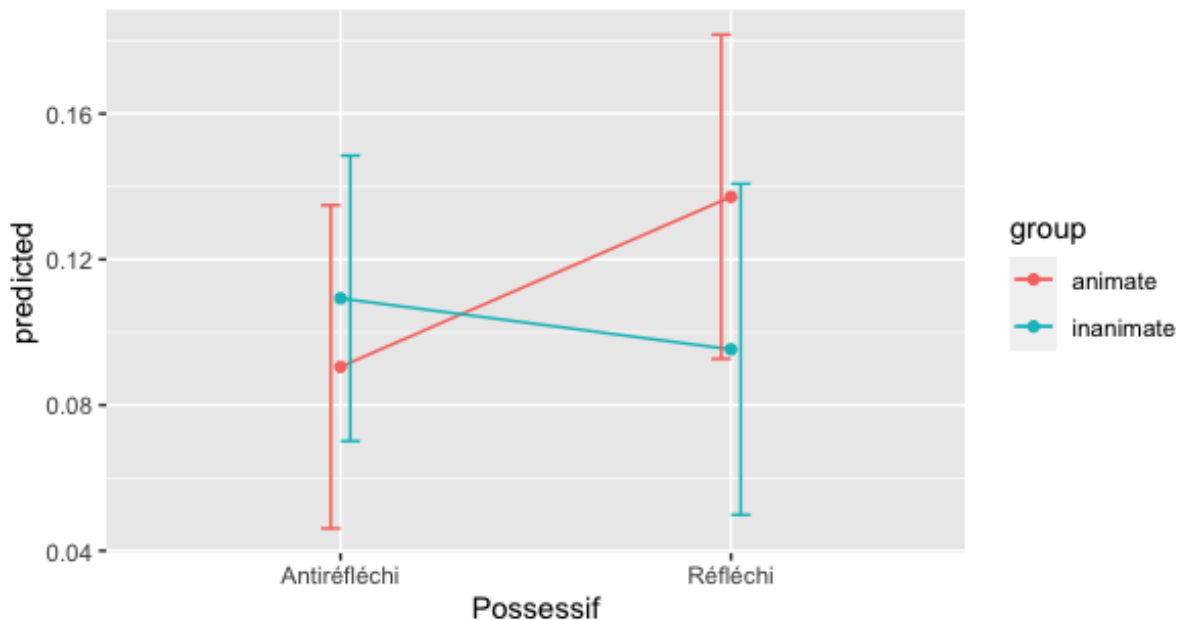


Figure 4.13 : Représentation de la modélisation de l'interaction entre l'animéité de l'antécédent et le type de possessif

Les données de l'estonien sont donc ambiguës et compatibles avec deux interprétations. Si l'interaction est en effet conditionnelle, cela suggère une asymétrie entre réfléchis et antiréfléchis. Seuls les réfléchis sont sensibles à l'animéité du possesseur. Cela correspond à la situation discutée par et Wellander (1959) pour le suédois et Nedoluzhko (2016) pour le russe.

¹ Ce package permet de représenter les effets marginaux du modèle, et non les données. Il tient ainsi compte des autres variables du modèle (en l'occurrence l'ordre des mots), mais aussi des effets aléatoires, ce que ne permet pas une représentation par la commande `interaction.plot`.

Il n'est cependant pas certain que ce soit ce que l'on observe en estonien et il est en réalité difficile de modéliser fidèlement ce que propose Wellander (1959).

Si on a effectivement affaire à une interaction croisée, pour expliquer celle-ci, il est tentant d'expliquer les deux phénomènes indépendamment et de considérer qu'ils sont distincts.

Considérons tout d'abord le fait qu'un antécédent animé est plus acceptable avec un possessif réfléchi qu'avec possessif antiréfléchi (ce qui est représenté par la ligne rouge). Le réfléchi prenant comme antécédent un sujet et l'antiréfléchi étant incompatible avec un sujet (principe B), la moindre acceptabilité du possessif antiréfléchi est parfaitement attendue puisqu'elle viole le principe B. Je ne la commenterai donc pas plus en détail.

Le fait qu'un antécédent inanimé est plus acceptable, avec un possessif antiréfléchi qu'avec possessif réfléchi (ce qui est représenté par la ligne verte) est plus surprenant. En effet, les possessifs réfléchis de l'estonien sont réputés être orientés sujet. Autrement dit, l'usage d'un possessif antiréfléchi pour référer à un sujet constitue une violation du principe B. La plus grande acceptabilité de l'antiréfléchi est donc particulièrement surprenante. Postuler que les antiréfléchis de l'estonien seraient soit libres, soit liés par des inanimés, serait totalement incompatible avec le reste du système de la langue. Il ne semble donc pas possible d'expliquer cette interaction croisée par deux phénomènes distincts.

Une manière d'expliquer pourquoi les antiréfléchis sont plus acceptables que les réfléchis pour référer à un inanimé consiste à penser que les facteurs qui pèsent sur les antiréfléchis sont l'inverse de ceux qui pèsent sur les réfléchis. Ainsi, de manière symétrique à ce qu'on observe pour le réfléchi, l'antiréfléchi est plus acceptable avec un antécédent inanimé. Ici encore, une approche paradigmatique est nécessaire à la compréhension de cette phénoménologie.

Une autre explication possible, qui n'est pas incompatible avec celle avancée jusqu'ici (que l'interaction soit croisée ou conditionnelle) est qu'au-delà des contraintes de liage liées à la localité et à la fonction syntaxique de l'antécédent partagées avec le réfléchi (*enda*) et l'antiréfléchi (pronoms personnels) non possessifs, il existe une autre différence entre les possessifs réfléchis (*oma*) et antiréfléchis (*tema/selle*). Le réfléchi possessif (*oma*) est étroitement lié à la notion de possession ; il est notamment à l'origine de nombreux mots dérivés liés à cette notion : *omand* « la propriété, le bien », *omandama* « acquérir », *omandus* « la propriété », *omanik* « le propriétaire », etc. Les locuteurs le comprennent peut-être inconsciemment comme exprimant une possession plus stricte que l'antiréfléchi. En effet, le possessif que j'appelle *antiréfléchi* n'est en réalité pas un possessif à proprement parler, mais un pronom au génitif. De ce fait, il a un usage bien plus général que le possessif réfléchi *oma*.

Il est par exemple le complément des adposition¹. L'antiréfléchi est donc moins exclusivement associé à la notion de possession par les locuteurs. Or une relation de possession prototypique associe un possesseur animé et un possédé inanimé. Si cette hypothèse est vraie, on devrait pouvoir observer que le réfléchi est plus acceptable lorsque le possédé est inanimé et l'antiréfléchi lorsque le possédé est animé (comme l'observe Timberlake (1980) en russe). Cette hypothèse est testée dans l'expérience que je vais maintenant décrire.

4.2.3. Le rôle de l'animéité du possédé

4.2.3.1. Présentation de l'expérience et matériel

Une seconde expérience a été mise en place pour déterminer si l'animéité du possédé influence également l'acceptabilité des possessifs réfléchis et antiréfléchi, comme c'est le cas en russe.

Ici encore, la seule étude empirique possible est expérimentale, car les exemples en corpus sont trop rares. Dans l'étude de corpus présentée en 4.1.6, l'animéité du possesseur et du possédé ont été annotées, mais en raison de l'hétérogénéité des données, aucun effet n'a pu être mis en avant.

Dans cette seconde expérience de jugement d'acceptabilité, il y avait deux variables : le POSSESSIF, qui pouvait prendre la valeur *réfléchi* ou *antiréfléchi* et l'ANIMEITE DU POSSEDE qui pouvait prendre la valeur *animé* ou *inanimé*. Pour chaque item, le possesseur était coréférent à l'expérient exprimé à l'allatif qui était en position préverbale. Ce possesseur était toujours une première ou une deuxième personne. Le possessif dépendait d'un nom et constituait avec ce

¹ Notons toutefois que le réfléchi dit possessif *oma* peut être employé en complément d'aposition comme dans l'exemple (1).

- (1) [...]ta kutsu-b nad oma juurde.
 3SG.NOM inviter-3SG 3PL.NOM REFL.POSS chez
 Il les invite auprès de lui.

(Tammsaare via CoPEF)

Cependant, cet emploi est relativement rare et n'est pas systématiquement possible, comme le montre la non-acceptabilité de l'exemple (2).

- (2) Ma sulge-s-in ukse enda/ ?oma taga.
 1SG.NOM fermer-PST-1SG porte.GEN REFL/POSS.REFL derrière
 J'ai refermé la porte derrière moi.

Les facteurs qui rendent *oma* acceptable en complément d'adposition sont assez complexes et je ne me risquerai pas à les exposer ici.

dernier le sujet de la phrase. J'ai fait le choix de ne pas mettre le possessif dans un ajout pour éviter de complexifier inutilement les items, mais cela peut certainement avoir eu pour effet de diminuer l'acceptabilité du possessif réfléchi, quelle que soit l'animéité du possédé (comme l'ont montré les résultats de l'étude de corpus rapportés en 4.1.6). Le tableau 4.16 donne un exemple d'item dans les quatre conditions.

ANIMÉITÉ DU POSSÉDÉ	POSSESSIF	Item
Animé	Réfléchi	<i>Mulle_i meeldib oma_i mees.</i>
	Antiréfléchi	<i>Mulle_i meeldib minu_i mees.</i>
		<i>Mon_i mari me_i plaît.</i>
Inanimé	Réfléchi	<i>Mulle_i meeldib oma_i kool.</i>
	Antiréfléchi	<i>Mulle_i meeldib minu_i kool.</i>
		<i>Mon_i école me_i plaît.</i>

Tableau 4.16 : Item dans ses quatre versions

À ces 20 items expérimentaux s'ajoutaient 53 distracteurs d'acceptabilité variable. Comme pour l'expérience précédente, les participants devaient juger du caractère naturel des phrases qui leur étaient présentées en attribuant une note à chacune. Cette note pouvait prendre 11 valeurs : tous les entiers allant de 0 à 10 inclus. Les items expérimentaux étaient regroupés sous quatre listes respectant le carré latin, de manière à ce que les participants voient autant d'occurrences de chaque condition. Les items apparaissaient dans un ordre aléatoire. Par ailleurs, il n'était pas possible de revenir en arrière. 26 des items et distracteurs étaient suivis d'une question de compréhension, afin de vérifier que les participants réalisaient la tâche avec sérieux.

52 participants, recrutés sur les réseaux sociaux, ont participé à cette expérience de manière bénévole et volontaire. Deux participants ont dû être écartés en raison de leur bilinguisme natif. D'autre part, les réponses de cinq autres participants ont dû être écartées en raison du faible score obtenu aux questions de compréhension (< 75 %). Parmi les 45 participants restants, 39 étaient des femmes et 5 des hommes. La moyenne d'âge des participants était de 41,7 ans (et la médiane de 41 ans).

4.2.3.2. Analyse statistique

Codage des variables

La variable dépendante du modèle était la note attribuée à l'item par les participants. Cette variable était traitée comme un facteur ordonné. Mes deux variables expérimentales, ainsi que

le GENRE DES PARTICIPANTS, étaient codées par contraste. Le codage des différentes variables est repris dans le tableau 4.17.

Variable	valeur	codage
Variable dépendante		
Note		0 à 10
Variables indépendantes		
POSSESSIF	Réfléchi	0,5
	Antiréfléchi	- 0,5
ANIMEITE DU POSSEDE	animé	0,5
	inanimé	- 0,5
GENRE DES PARTICIPANT.E.S	féminin	0,5
	masculin	- 0,5

Tableau 4.17 : Codage des variables

Je prends dans cette expérience le genre des participants. Je m'attends à ce que les femmes soient plus attentives à la norme que ne le sont les hommes. J'y reviendrai en dans les résultats¹.

Modèle

Tout comme pour l'expérience précédente, j'ai appliqué un modèle cumulatif grâce au package « ordinal » de R (Christensen, 2019). Ce modèle avait pour variables aléatoires les items et les participants et était maximal. En voici la formule : `clmm(note ~possessif* animéité * genre +(possessif* animéité|participant)+(possessif* animéité|item), data=data)`.

¹ Cette hypothèse sur le genre est valable pour toutes les expériences réalisées et elle a systématiquement été testées. Je ne la commente qu'ici car dans les autres expériences, elle n'avait pas d'effet.

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
Possessif	-1,9505	0,5131	-3,801	0,000144	***
Animéité	-0,1362	0,3036	-0,449	0,653606	
Genre	-1,8772	0,7987	-2,350	0,018764	*
Possessif:Animéité	-0,7682	0,5888	-1,305	0,192036	
Possessif:Genre	-1,5429	0,8885	-1,737	0,082460	.
Animéité:Genre	0,6563	0,4974	1,319	0,187054	
Possessif:Animéité:Genre	0,6186	0,9458	0,654	0,513079	

Tableau 4.18 : Résultats du modèle statistique

Résultats

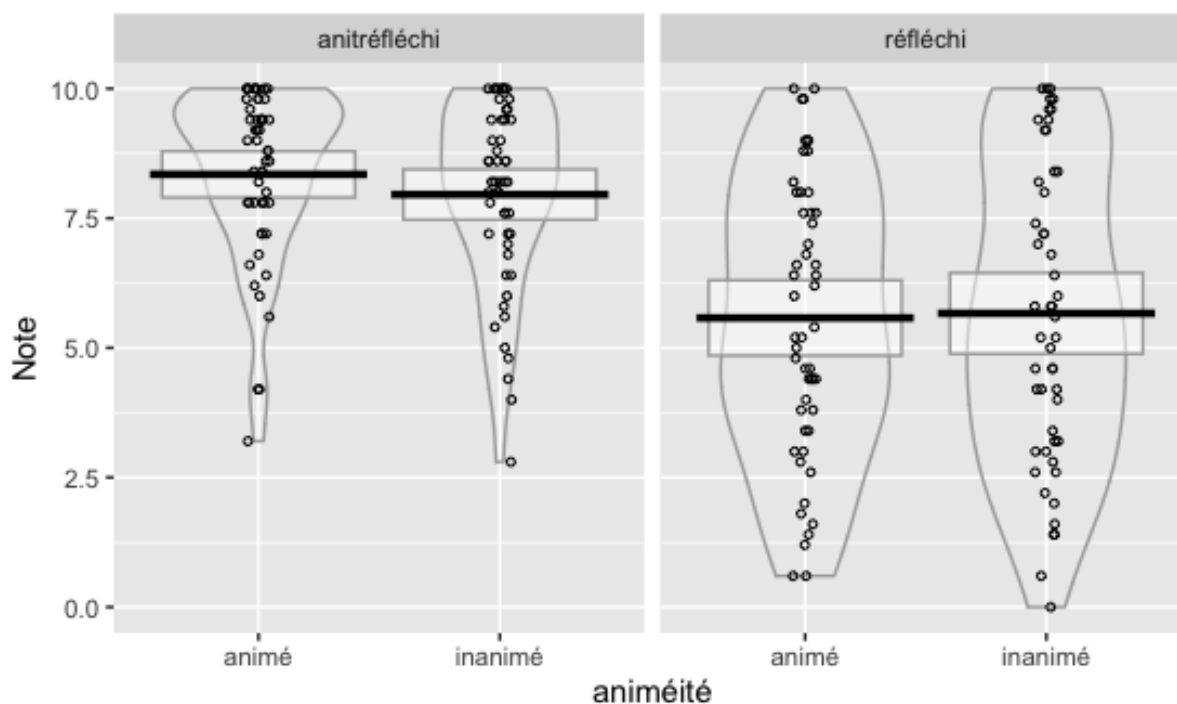


Figure 4.14 : Représentation graphique des résultats de l'expérience sur l'animéité du possédé en estonien

Le possessif réfléchi est significativement moins accepté que l'antiréfléchi ($p < 0,001$). Cela n'est guère étonnant, puisque le possessif fait partie du SN sujet et que, comme je l'ai montré en 4.1.6, le possessif réfléchi est défavorisé dans un SN sujet. L'effet de l'ANIMEITE DU POSSEDE n'est pas significatif. On constate également que l'interaction entre le type de POSSESSIF et l'ANIMEITE n'est pas significative. Autrement dit, l'hypothèse de recherche est infirmée : il n'est pas possible d'affirmer que l'animéité du possédé a un effet sur l'acceptabilité de chacun des deux types de possessifs.

La représentation graphique de la figure 4.14 est trompeuse. Elle pourrait donner l'impression que le réfléchi est insensible à l'ANIMEITE DU POSSEDE, mais que l'antiréfléchi serait plus

acceptable avec un possédé animé. Il n'en est rien, comme l'indiquent les résultats du modèle. Cette différence entre les deux conditions ne s'explique pas par l'animéité du possédé mais résulte de variations entre les participants. Ce type de représentation des données brutes est très largement répandu, mais est à utiliser avec précaution. Ici, une représentation des interactions du modèle est plus informative, et surtout plus fidèle à la réalité. Sur la figure 4.15, qui représente l'interaction entre l'animéité de l'antécédent et le type de possessif, on voit clairement que la pente de la droite rouge, représentant l'acceptabilité des phrases comportant un possédé animé, et celle de la droite verte, représentant l'acceptabilité des phrases comportant un possédé inanimé, sont très similaires. Il n'y a donc pas d'interaction entre le type de POSSESSIF et l'ANIMEITE DU POSSEDE.

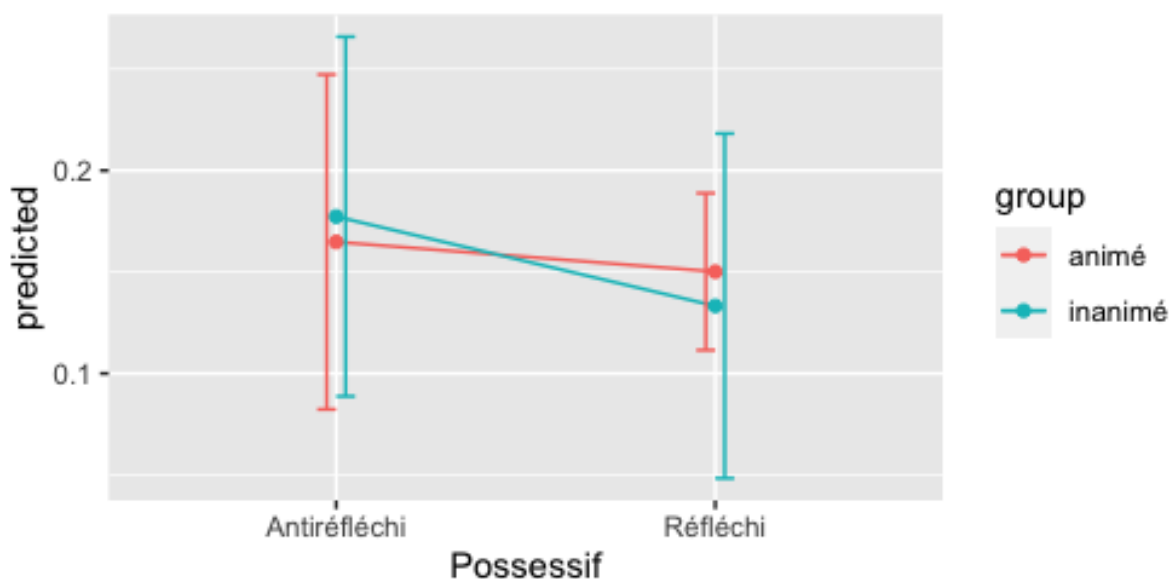


Figure 4.15 : Représentation de la modélisation de l'interaction entre l'animéité de l'antécédent et le type de possessif

Par ailleurs, on constate que le genre des participants a un effet principal et des interactions significatives : globalement, les femmes jugent les phrases de manière plus sévère que les hommes ($p < 0,05$), et elles jugent d'autant plus sévèrement les phrases comportant un possessif réfléchi que les hommes ($p < 0,1$). Ce rejet plus fort du possessif réfléchi peut s'expliquer par le fait que, comme le remarque Labov (1990 : 210), les femmes ont plus tendance à respecter la norme que les hommes. En effet, dans ce type de construction, le possessif antiréfléchi est, aux yeux de la norme, plus acceptable que le réfléchi. Toutefois, ces résultats sont à interpréter avec précaution, car le nombre d'hommes et de femmes participant à l'étude n'a pas été contrôlé, de même qu'il est fort probable que ces données de genre corréleraient également avec d'autres facteurs (niveau d'étude, statut social, etc.). Je n'explique en revanche pas pourquoi le GENRE

DES PARTICIPANT.E.S a un effet dans cette expérience mais pas dans d'autres expériences de jugement d'acceptabilité.

4.2.3.3. **Interprétation**

L'absence de significativité de l'interaction entre l'animéité du possédé et du possessif ne permet pas de conclure. Deux hypothèses sont alors possibles :

- (i) Soit l'interaction entre l'animéité du possédé et le type de possessif est en réalité significative, mais la taille de l'effet étant faible et/ou la variance dans les données étant très forte, elle n'est pas visible et un plus grand nombre de participants seraient nécessaire pour que cette interaction devienne significative.
- (ii) Soit il n'existe pas d'interaction entre l'animéité du possédé et le type de possessif.

Sans plus de participants, il est impossible de savoir. Toutefois, force est de constater que le nombre de participants et la nature de la tâche des expériences présentées en 4.2.2 et 4.2.3 étant relativement similaires, on peut supposer que, s'il y a effectivement un effet de l'animéité du possédé, celui-ci doit être plus faible que celui de l'animéité du possesseur.

Contrairement à ce que Timberlake (1980) a mis en avant pour le russe, il n'est pas possible d'affirmer que l'animéité du possédé joue un rôle en estonien.

4.2.4. **Conclusion**

J'ai mené ici deux expériences portant sur l'estonien afin de déterminer l'incidence de l'animéité du possédé et du possesseur sur l'acceptabilité des deux types de possessif. Si l'influence du possédé et du possesseur sont documentées en russe et en suédois, dans une langue comme l'estonien, où la distribution entre réfléchi et antiréfléchi est supposée complémentaire, ces effets n'étaient pas documentés. Une première expérience a permis d'affirmer que l'animéité du possesseur influence l'acceptabilité de chacun des possessifs. Une quantité trop faible de données ne permet toutefois pas d'établir avec certitude si chacun des possessifs a des effets contraires sur un possesseur animé et sur un possesseur inanimé (interaction croisée), le possesseur animé favorisant le réfléchi et le possesseur inanimé favorisant l'antiréfléchi, ou si pour référer à un animé l'acceptabilité d'un possessif antiréfléchi est nettement dégradé par rapport à un possessif réfléchi tandis que les phrases comportant des antécédents inanimés ne sont pas affectés par ce type d'effet (interaction conditionnelle). Les résultats semblent indiquer que le premier scénario est plus probable, sans toutefois écarter la deuxième hypothèse.

Une seconde expérience cherchait à documenter le rôle de l'animéité du possédé dans l'acceptabilité des deux possessifs. Toutefois, cette expérience n'a pas permis d'établir d'interaction significative entre le possessif et l'animéité du possédé.

La question du rôle de l'animéité dans le liage des possessifs réfléchis et antiréfléchis est assez représentative de l'apport de l'étude des possessifs. En effet, si on ne se limite pas à l'estonien, mais que l'on adopte un point de vue plus typologique, on constate un dédoublement des contraintes qui pèsent sur le liage des possessifs : non seulement l'usage de l'un et/ou de l'autre des possessifs peut dépendre de l'animéité de son antécédent (le possesseur), mais il est également influencé par l'animéité du possédé. Ces données viennent complexifier la description des proformes réfléchies et antiréfléchies. Par ailleurs, la diversité des situations semble indiquer que, y compris pour les possessifs, ni l'indépendance des principes régissant l'utilisation de chacune des proformes ni la symétrie des contraintes ne sont systématiques.

4.3. Liage à longue distance des possessifs réfléchis en tchèque

Jusqu'ici, j'ai présenté des études expérimentales et une étude de corpus qui documentaient le rôle de facteurs sémantiques (animéité du possesseur et du possédé), des facteurs constructionnels qui relèvent de la sémantique lexicale (des contraintes spécifiques à certaines constructions), ou encore de facteurs sémantico-pragmatiques tels que la structure informationnelle telle qu'elle est reflétée par l'ordre des mots.

Je vais maintenant m'intéresser à une question d'ordre plus strictement syntaxique. En effet, comme je l'ai signalé en 3.2.5.3, dans de nombreuses langues, comme le tchèque (Nedoluzhko, 2016 : 113), les possessifs réfléchis peuvent être liés à longue distance dès lors qu'ils se trouvent dans une phrase infinitive enchâssée.

Ainsi, la phrase en tchèque de l'exemple (36) est ambiguë¹ : elle peut signifier que Pavel doit quitter le bureau qui lui appartient ou qu'il doit quitter le bureau de Petr. Cela implique que le possessif réfléchi *své* peut être lié à courte distance, c'est-à-dire par le sujet implicite du verbe infinitif qui est coréférent au contrôleur du verbe de la matrice – *Pavel* –, ou lié à longue distance, c'est-à-dire par le sujet du verbe à temps fini (le verbe de la matrice) – *Petr*.

- (36) *Petr_i poručil Pavlovi_j odejít ze své_{i/j} kanceláře.*
Petr demander Pavel quitter REFL.POSS bureau
Petr_i a demandé à Pavel_j de quitter son_{i/j} bureau.

Le fait que le réfléchi puisse avoir deux antécédents équivaut à dire que le domaine de liage du possessif réfléchi du tchèque est la phrase à temps fini et que ce dernier peut donc prendre comme antécédent le sujet de l'infinitif ou le sujet de la matrice. S'il n'avait comme antécédent possible que le sujet local, son domaine de liage serait le domaine du sujet (ou éventuellement le domaine coargumental, cf. 2.3.2). Ce phénomène est relativement bien documenté dans les langues à possessifs réfléchis. Buring (2005 : 67) mentionne parmi les proformes ayant comme

¹ J'ai plusieurs fois mentionné que le fait que les grammaires normatives ne se prononcent pas sur les contraintes d'usage des proformes réfléchies et antiréfléchies constitue un avantage pour les études expérimentales, car cela oblige les participants à se fonder sur leur intuition linguistique sans avoir la possibilité de se fonder sur des prescriptions. Ici, la situation est plus complexe : la norme ne tolère pas cette ambiguïté, mais les prescripteurs ne s'accordent pas sur les contraintes de liage qui pèsent sur *svůj*. Pour (Trávníček, 1951) *svůj* doit avoir pour antécédent le sujet local, c'est-à-dire le sujet implicite de l'infinitif. Cependant, les grammaires scolaires préconisent le contraire : *svůj* ne peut être lié que par le sujet non local.

domaine la phrase à temps fini un certain nombre de possessifs réfléchis, tels que le possessif du tchèque *svůj*¹.

Par ailleurs, comme je l'ai mentionné en 2.3.3.1, le liage dans ce type de construction est un véritable défi pour la théorie du liage traditionnelle qui postule qu'un (possessif) antiréfléchi doit être libre dans son domaine de liage alors que des jugements informels de locuteurs natifs de diverses langues laissent entendre que le possessif antiréfléchi peut être lié par le sujet local dans les phrases infinitives équivalentes à celle de l'exemple en (36).

Dès lors que l'on sait que le possessif réfléchi et le possessif antiréfléchi peuvent potentiellement être liés par les deux mêmes arguments, il est naturel de se demander quelles sont les préférences concernant l'antécédent des possessifs réfléchis et antiréfléchis.

4.3.1. Expérience

Pour ce type de question, qui implique d'interpréter des proformes, les études de corpus posent un certain nombre de problèmes, à commencer par le fait que l'annotation en référence doit se faire manuellement et que cela est long et fastidieux. Par ailleurs, les données de corpus sont souvent très hétérogènes, si bien que, dès lors que des facteurs sont corrélés, il est difficile de déterminer lequel d'entre eux a véritablement un effet.

Pour toutes ces raisons, j'ai privilégié la voie expérimentale dans un premier temps. N'étant pas moi-même locutrice du tchèque, j'ai réalisé l'expérience que je vais présenter en étroite collaboration avec Olga Nádvorníková.

4.3.1.1. Participants

158² locuteurs natifs du tchèque recrutés principalement par les réseaux sociaux ont participé à cette expérience de manière bénévole et volontaire. Parmi eux, 136 étaient des femmes, 21 des hommes et une personne avait un autre genre. Ils avaient entre 18 et 74 ans (moyenne = 40,6 ans et médiane = 39). Les participants devaient lire une phrase comportant un possessif réfléchi, un possessif antiréfléchi ou ne comportant pas du tout de possessif, puis ils devaient répondre

¹ Je ne partage pas le point de vue de Toman (1992 : 156), repris par Büring (2005 : 67) qui affirme que le domaine des réfléchis du tchèque n'est pas la phrase à temps fini mais la phrase à temps fléchi, car les réfléchis enchâssés dans une phrase infinitive ne peuvent avoir un antécédent en dehors de cette même phrase. Autrement dit, le liage à longue distance des réfléchis ne serait possible que dans les petites propositions. L'expérience que je vais présenter permet d'affirmer que la plupart des locuteurs autorise le liage à longue distance avec un réfléchi possessif enchâssé dans une infinitive.

² J'ai dû écarter deux participants dont le tchèque n'était pas la langue maternelle.

à une question explicitant qui est le possesseur de l'objet mentionné dans la phrase. L'expérience était hébergée sur la plateforme Ibex LLF¹.

4.3.1.2. Conditions

Dans cette expérience, j'ai manipulé deux variables à respectivement deux et trois niveaux :

- le type d'ENCHASSEMENT : complétive vs. infinitive
- le type de POSSESSIF : réfléchi, antiréfléchi et absence d'expression du possesseur

J'avais donc six conditions qui sont résumées dans le tableau 4.19.

POSSESSIF	ENCHASSEMENT	
	complétive	infinitive
Absence de possessif	<i>Petr poručil Pavlovi, aby odešel z kanceláře.</i>	<i>Petr poručil Pavlovi odejít z kanceláře.</i>
Possessif réfléchi	<i>Petr poručil Pavlovi, aby odešel ze své kanceláře.</i>	<i>Petr poručil Pavlovi odejít ze své kanceláře</i>
Possessif antiréfléchi	<i>Petr poručil Pavlovi, aby odešel z jeho kanceláře.</i>	<i>Petr poručil Pavlovi odejít z jeho kanceláře.</i>
	Petr a demandé à Pavel qu'il quitte son bureau.	Petr a demandé à Pavel de quitter son bureau.

Tableau 4.19 : Exemple d'un item dans ses six conditions

Pour cet item, la question à laquelle devait répondre le participant était *Čí je kancelář?* « Du bureau de qui s'agit-il ? ».

Les participants devaient répondre en tapant eux-mêmes la réponse. J'ai préféré ce type de réponse qui permet de s'assurer que les participants ont bien lu la phrase et les engage plus que la sélection d'une réponse dans une liste déroulante. Par ailleurs, le fait que la réponse soit libre permet au participant d'indiquer un autre référent que le sujet de la matrice et le contrôleur. Pour pouvoir laisser la possibilité aux participants d'exprimer la confiance qu'ils avaient dans leur réponse, après chaque réponse donnée, il leur était demandé d'indiquer sur une échelle de 0 à 4 (il s'agissait d'un curseur et les participants ne voyaient pas la valeur numérique associée à leur réponse) à quel point ils étaient sûrs de leur réponse. Cette seconde question est autant pour moi une manière d'évaluer la confiance des participants dans leur réponse qu'un moyen

¹ Il s'agit d'une installation locale de la plateforme Ibexfarm sur les serveurs du Laboratoire de Linguistique Formelle, accessible à cette adresse : <https://ibex.llf-paris.fr>.

d'éviter que les participants se focalisent sur le fait qu'ils ne sont pas absolument certains de la réponse qu'ils ont donnée.

Pour cette expérience, 24 items expérimentaux ont été créés. Chaque participant voyait chaque item une seule fois et voyait quatre items dans chacune des six conditions. À ces items expérimentaux s'ajoutaient 45 distracteurs.

4.3.1.3. Hypothèse

Mes principales hypothèses étaient que :

Dans les complétives, on s'attend à ce que le réfléchi et l'antiréfléchi soient en distribution complémentaire (comme ils le sont dans les indépendantes), car le domaine de liage de *svižj* est réputé être la phrase à temps fini. On ne s'attend donc pas à ce qu'il puisse être lié à longue distance. Toutefois, compte tenu des contraintes relativement souples, on s'attend à ce que l'antiréfléchi puisse marginalement être lié localement (Dočekal, 2000 : 52 ; Čmejrková, 2011 : 660 ; Mertins, 2021 : 117).

- (i) Dans les infinitives, on s'attend à ce que les contraintes de liage deviennent plus souples, autorisant les possessifs réfléchis à avoir un antécédent non local et le possessif antiréfléchi à avoir un antécédent local. Plus précisément, on s'attend à ce que le réfléchi prenne malgré tout plus souvent un antécédent local que non local (Panevová, 1986). On s'attend également à ce que la distribution des deux formes soit symétrique.
- (ii) Pour l'absence de possessif, il est difficile d'émettre une hypothèse concernant la préférence des participants. En revanche, on s'attend à ce que cette préférence ne soit pas, ou peu, affectée par le type d'enchâssement.

4.3.1.4. Traitement des réponses

Comme les participants devaient écrire eux-mêmes leur réponse, certaines réponses (du type « je ne sais pas » ou « les deux sont possibles ») n'étaient pas traitables. J'ai donc dû les écarter. Le tableau 4.20 résume le nombre d'items par condition que nous avons dû mettre de côté pour l'analyse.

	antiréfléchi	réfléchi	absence
complétive	12	7	185
infinitive	17	13	183

Tableau 4.20 : Données écartées de l'analyse

Sans surprise, c'est en l'absence de possessif que les participants ont des difficultés à répondre.

J'ai dû retirer au total 417 réponses sur 3336 soit 11% des réponses totales.

4.3.1.5. Résultats

Une observation visuelle rapide de la figure 4.16 laisse penser que :

- L'absence d'expression du possesseur n'est pas sensible au type d'enchâssement, contrairement aux possessifs.
- Pour les possessifs, la distribution n'est catégorique que dans les phrases indépendantes.

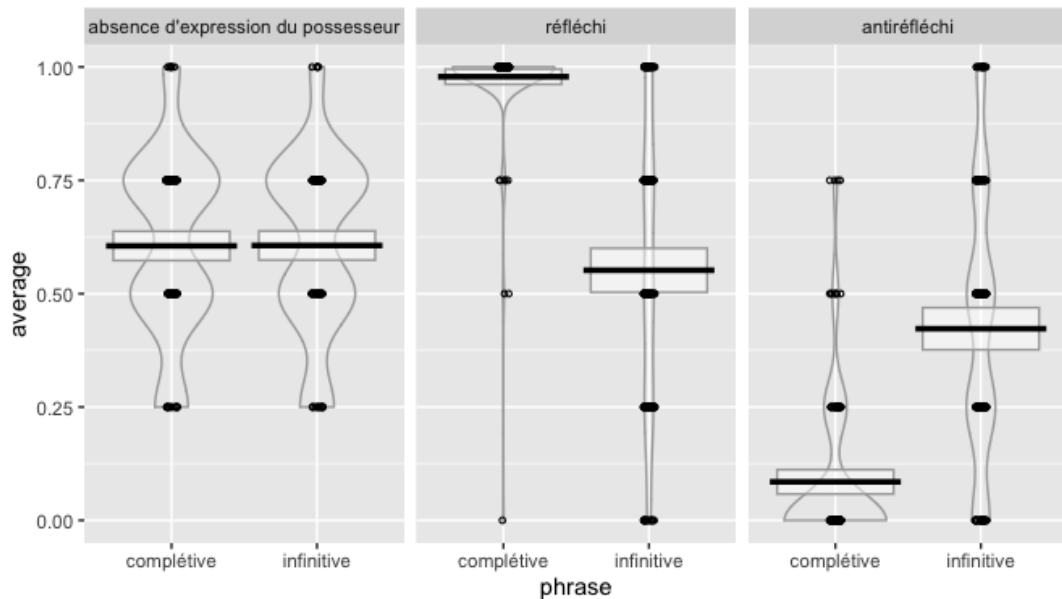


Figure 4.16 : Représentation graphique des résultats de l'expérience

4.3.2. Codage des données

La variable dépendante, c'est-à-dire le possesseur choisi par les participants pouvait prendre deux valeurs : 1 s'il s'agissait du sujet local (le contrôleur de l'infinitif ou le sujet de la complétive), 0 s'il s'agissait de l'autre participant (sujet de la proposition principale). J'ai choisi d'utiliser un codage par contraste pour les variables indépendantes *enchâssement* et *expression du possesseur*. La variable documentant l'ENCHASSEMENT pouvait prendre deux valeurs : 0,5 si le possessif était dans une phrase infinitive, -0,5 s'il était dans une phrase complétive. La variable POSSESSIF, qui a trois niveaux, se décompose en deux variables : une première variable *réfléchi*, qui prend la valeur 0,5 quand le possessif est réfléchi et -0,5 dans les autres cas, et la variable *antiréfléchi*, qui a pour valeur 0,5 quand le possessif est antiréfléchi et -0,5 dans les autres cas. Le tableau 4.21 résume le codage des données.

Variable	valeur	codage
Variable dépendante		
ANTECEDENT	Sujet local	1
	Autre référent	0
Variables indépendantes		
ENCHASSEMENT	infinitif	0,5
	complétif	-0,5
EXPRESSION DU POSSESSEUR		
Réfléchi	Réfléchi	2/3
	Antiréfléchi	-1/3
	Absence d'expression	-1/3
Antiréfléchi	Réfléchi	-1/3
	Antiréfléchi	2/3
	Absence d'expression	-1/3

Tableau 4.21 : Codage des variables

Modèle

Pour cette expérience, j'ai utilisé un modèle linéaire mixte généralisé et le package *lme4* de R et plus particulièrement sa fonction « glmer » (Bates & al, 2007). Ce modèle avait pour variable dépendante le POSSESSEUR, et pour variables indépendantes le type d'EXPRESSION DU POSSESSEUR et le type de phrase dans laquelle se trouvait l'objet dont il fallait que les participants déterminent le possesseur¹. Le tableau 4.22 expose les résultats de ce modèle.

Résultats

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
(Intercept)	1,3600	0,3165	4,297	1,73e-05	***
Réfléchi	1,9000	0,4055	4,685	2,80e-06	***
Antiréfléchi	-1,5453	0,2039	-7,579	3,48e-14	***
Enchâssement	-1,0604	0,2115	-5,014	5,33e-07	***
Réfléchi * Enchâssement	-2,2625	0,3099	-7,300	2,89e-13	***
Antiréfléchi * Enchâssement	0,8086	0,1116	7,246	4.30e-13	***

Tableau 4.22 : Effets principaux et interaction

Le réfléchi favorise significativement plus un antécédent local que l'absence de possessif ($p < 0,001$), et l'antiréfléchi favorise plus un antécédent non local que l'absence de possessif ($p < 0,001$). Cela est conforme à l'hypothèse sur laquelle repose cette expérience.

¹ J'ai également intégré des données biographiques sur les participants, telles que l'âge, le genre, le niveau d'étude et le domaine d'étude, mais aucune de ces variables n'avait d'effet significatif, que ce soit sous forme d'effet principal ou sous forme d'interaction. J'ai donc choisi de commenter les résultats d'un modèle qui ne comporte pas de telles variables.

L'infinitive défavorise globalement l'antécédent local ($p < 0,001$). Ce résultat n'est pas à prendre en compte, car ce n'est pas tant l'effet du type de phrase qui est pertinent que son interaction avec les différents types de possessif.

Les interactions entre le type d'ENCHASSEMENT et les deux variables codant les TYPES DE POSSESSIF sont significatives : indépendamment des effets documentés précédemment, dans une infinitive le réfléchi favorise moins l'antécédent local qu'avec l'absence de possessif ($p < 0,001$) et inversement, pour l'antiréfléchi, l'infinitive favorise plus l'antécédent local que pour l'absence de possessif ($p < 0,001$).

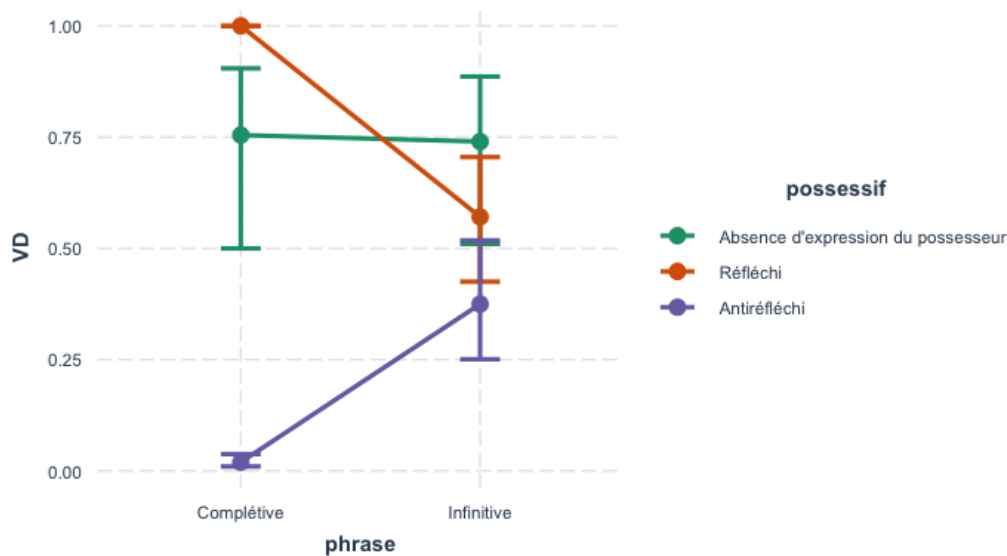


Figure 4.17 : Représentation de l'interaction entre les trois types de possessif et le type de phrase

Par ailleurs, l'observation de la figure 4.17, représentant l'interaction entre le TYPE DE POSSESSIF (*réfléchi* vs. *antiréfléchi* vs. *absence d'expression du possesseur*) et le TYPE D'ENCHASSEMENT (*complétive* vs. *infinitive*), indique que l'interaction entre les possessifs réfléchi et antiréfléchi et le type d'enchâssement est croisée : l'enchâssement a sur le réfléchi l'effet inverse de celui qu'il a sur l'antiréfléchi. La figure montre que non seulement l'effet de l'enchâssement est contraire pour les deux possessifs (pente ascendante pour l'antiréfléchi en vert et pente descendante pour l'antiréfléchi en rouge), mais la taille de ces effets est d'ordre comparable.

Si on s'intéresse maintenant à l'absence d'expression du possessif, on constate que le type d'enchâssement n'a aucun effet. Pour reprendre la typologie des interactions décrite dans la section précédente, si on considère les deux expressions explicites du possesseur, on observe une interaction croisée, et si l'on considère l'absence d'expression du possesseur et chacun des deux possessifs, on observe une interaction conditionnelle.

Confiance des participants dans leurs réponses

J'ai également analysé la confiance que les participants donnaient à la réponse qu'ils avaient faite. Cette confiance correspondait à une note comprise entre 0 et 4. Ce degré de confiance accordé à la réponse donnée est représenté par la figure 4.18.



Figure 4.18 : Confiance des participants dans leurs réponses

Les informations données par cette figure sont confirmées par un modèle cumulatif ayant pour variable dépendante le score de confiance. Les tableaux 4.23 et 4.24 reprennent le codage des données. Les valeurs des variables indépendantes ont été centrées autour de 0.

Variable	valeur	codage
Variable dépendante		
SCORE DE CONFIANCE	Sujet local	0 à 4
Variables indépendantes		
ENCHASSEMENT	infinitif	1
	complétif	0
EXPRESSION DU POSSESSEUR		
Réfléchi	Réfléchi	1
	Antiréfléchi	0
	Absence d'expression	0
Antiréfléchi	Réfléchi	0
	Antiréfléchi	1
	Absence d'expression	0

Tableau 4.23 : Codage des données pour la confiance en leurs réponses

Les résultats de ce modèle figurent dans le tableau 4.24.

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
Antiréfléchi	0,61984	0,10873	5,701	1,19e-08	***
Réfléchi	0,91232	0,10819	8,432	< 2e-16	***
Enchâssement	-0,42417	0,04984	-8,511	< 2e-16	***
Antiréfléchi * Enchâssement	-0,16841	0,03897	-4,321	1,55e-05	***
Réfléchi * Enchâssement	-0,28180	0,04092	-6,886	5,74e-12	***

Tableau 4.24 : Effets principaux et interaction (confiance)

Les participants ont significativement plus confiance dans leur réponse quand le possessif est un antiréfléchi ($p < 0,001$) ou un réfléchi ($p < 0,001$). Les participants ont plus confiance dans leurs réponses dans la condition *indépendante* ($p < 0,001$). L'interaction entre le TYPE DE PHRASE et l'antiréfléchi ($p < 0,01$) et le réfléchi ($p < 0,001$) est significative : les participants ont moins

confiance dans leur réponse pour les possessifs dès lors qu'ils sont enchâssés dans une infinitive.

4.3.2.1. **Interprétation**

Les résultats de cette expérience confirment mes hypothèses :

- (i) La distribution des possessifs tend à être complémentaire dans les phrases complétives, même s'il est clair que le principe B (interdisant à l'antiréfléchi d'être lié localement) est moins fort que le principe A (obligeant le réfléchi à être lié localement). Toutefois, il est notable que le liage local de l'antiréfléchi est nettement moins fréquent dans notre expérience qu'il ne l'est dans l'expérience menée par Mertins (2021) dans laquelle près de 30% des possessifs antiréfléchis violent le principe B¹.
- (ii) Les contraintes qui pèsent sur les possessifs du tchèque sont affaiblies dès lors que le possédé est enchâssé dans une infinitive.
- (iii) L'enchâssement ne joue aucun rôle dans l'interprétation de l'absence d'expression du possesseur.

Par ailleurs, cela conforte dans l'idée que, contrairement à ce qu'affirme Toman (1992), la distribution complémentaire entre réfléchi et antiréfléchi n'est absolument pas majoritaire parmi les locuteurs. Pour une grande majorité d'entre eux, lorsque le possessif est enchâssé dans une infinitive, les deux antécédents sont possibles. Cette absence de complémentarité de la distribution n'est pas erratique et est largement influencée par le type de possessif ainsi que par le type de phrase dans laquelle se trouve le possessif : l'enchâssement dans une phrase infinitive facilite le liage local du possessif antiréfléchi et le liage non local du possessif réfléchi, mais le liage local du réfléchi et le liage non local de l'antiréfléchi restent préférés.

Cette influence contraire qui s'exerce sur les deux formes vient confirmer mon intuition selon laquelle, dans certains cas, seule une approche paradigmatique permet d'appréhender les contraintes de liage qui pèsent sur l'antiréfléchi. Tout d'abord, car le principe de symétrie permet d'expliquer comment une forme antiréfléchie peut être liée localement. Ensuite, ces

¹ Cette différence s'explique probablement par le fait que dans les phrases de l'expérience de Mertins (2021), contrairement à dans la nôtre, le possessif (réfléchi ou non réfléchi) succède l'antécédent local et précède l'antécédent non local. La comparaison des résultats des deux expériences laisse penser que l'antiréfléchi est d'autant plus localement lié s'il entretient une relation cataphorique avec l'antécédent non local.

résultats semblent également impliquer que la symétrie ne se limite pas à déterminer les antécédents licites pour chaque forme, mais qu'elle permette aussi de décrire le lien entre les conditions d'interprétation des réfléchis et des antiréfléchis. La proportion de possessifs antiréfléchis référant au sujet local correspond peu ou prou à la proportion de réfléchis renvoyant au sujet non local qui est, dans cette expérience, égale à 1 moins la proportion de réfléchis renvoyant au sujet local. Je reviendrai plus en détail en 7.3 sur la notion de distribution symétrique, en montrant comment elle permet de décrire les données d'une manière nouvelle.

5. Réfléchi et emphatique

Jusqu'à présent, j'ai fait une description superficielle des contraintes qui pèsent sur les réfléchis et les emphatiques (chapitre 3) et ai exposé des résultats qui documentent quantitativement les contraintes pesant sur les possessifs réfléchis en estonien et en tchèque (chapitre 4). Je vais désormais comparer les emphatiques et les réfléchis. Avant de comparer ces formes, je vais revenir sur les contraintes qui pèsent sur les possessifs emphatiques. En 3.3, j'ai avancé que les antécédents devaient être des thèmes de discours pour que les possessifs emphatiques soient licites. Toutefois, ce n'est pas la seule contrainte qui pèse sur ces formes. Ainsi, bien que le thème de discours soit la première personne dans l'exemple (1), la forme emphatique est inappropriée dans la plupart des contextes.

(1) ?*J'ai oublié mes propres clefs à la maison.*

Dans la première section, j'exposerai les différents cas de figure qui permettent l'usage d'un emphatique possessif.

Dans la suite du chapitre, je tenterai de répondre à plusieurs questions et confirmer plusieurs hypothèses posées dans le chapitre 3. Nous avons vu notamment que les contraintes de localité pesant sur les réfléchis étaient d'ordre syntaxique tandis que celles pesant sur les emphatiques reposaient essentiellement sur la saillance de l'antécédent. Je m'attends donc à des contraintes similaires, mais qui sont plus fortes pour les réfléchis que pour les emphatiques. J'émetts l'hypothèse notamment que ces contraintes sont catégoriques pour les réfléchis dans certains contextes alors qu'elles sont systématiquement non catégoriques pour les emphatiques. Je m'attends également à ce que les emphatiques favorisent les possédés inanimés et les possesseurs animés, comme les réfléchis (chapitre 4, section 2). Je m'attends aussi à ce que les emphatiques n'aient pas le même comportement selon les personnes, de même que nous avons vu que les possessifs réfléchis de l'estonien étaient sensibles à la personne de l'antécédent dans certaines constructions non canoniques (chapitre 4, section 1). Pour répondre à ces différentes questions, je présenterai une étude de corpus comparant l'usage du possessif emphatique du français *son propre* et de sa contrepartie neutre *son*. Cette étude permettra également de comparer à gros traits le comportement de l'emphatique avec celui des réfléchis que j'ai documentés dans le chapitre précédent. Dans une deuxième section, je présenterai une expérience multilingue qui permet de comparer de manière fine le comportement des possessifs réfléchis de l'estonien et

celui des possessifs emphatiques du français et de l'anglais dans une infinitive et dans une indépendante.¹

¹ Pour l'étude de corpus présentée dans la deuxième section, j'ai reçu l'aide de Yanis Da Cunha pour l'annotation dans le cadre d'un stage de M1 qu'il réalisait sous ma direction. L'étude présentée dans la section 5.3 a fait l'objet d'une publication (Lesage et Bonami, 2021)

5.1. Contraintes sur le possessif emphatique du français

Les contraintes relevant de la structure de l'information ne permettent pas à elles seules de déterminer les contextes d'emploi du possessif emphatique. Autrement dit, il ne suffit pas que l'antécédent soit thème de discours pour que l'usage de l'emphatique soit licite, comme l'indique l'exemple (1) qui en dehors de tout contexte ne paraît pas très naturel. Il est également notable que le renvoi au thème de discours n'est pas obligatoire, même s'il est très fréquent.

Je vais tenter d'explicitier ici quels sont les contextes discursifs où les emphatiques sont licites. Cette classification s'inspire de ce que propose Charnavel (2012) tout en étant assez différente. La section 5.1.2 sera consacrée à la comparaison entre ma classification et celle de Charnavel (2012).

5.1.1. Nature du contraste

Comme nous allons le voir, les différents sens de *son propre* ne constituent pas une classe homogène et les mécanismes mis en œuvre pour une interprétation peuvent être très différents de ceux mis en œuvre pour d'autres interprétations. Toutefois, une constante parmi tous les usages est de créer un contraste avec un autre élément. La nature de l'élément qui entre en contraste est ce qui structure les différences entre les usages.

Considérons par exemple les exemples suivants qui illustrent deux types de contraste possibles :

(2) *J'ai repeint ma propre chambre (mais pas celle de Pierre).*

(3) *Médée a tué ses propres enfants.*

Dans l'exemple (2), le contraste est établi entre le possesseur exprimé par le possessif emphatique (*mon propre*) et un autre possesseur qui peut ou non être exprimé (ici, *Pierre*). En (3), il ne s'agit pas de dire comme en (2) que Médée a tué ses enfants à elle, et pas ceux de Pierre ; le contraste est établi en réalité entre les personnes que Médée aurait été susceptible de tuer (son ennemi, un inconnu, etc.) et celles que Médée n'aurait pas du tout été susceptible de tuer (ses enfants, ses parents, ses amis proches, etc.).

Pour affiner la description des usages de *son propre*, je m'appuierai sur les outils mis en œuvre par Roussarie dans la GGF (Abeillé & Godard, 2021 : 957), reprenant Rooth (1992) et Krifka (2011), sur les adverbes associatifs (tels que *seulement*, *même*, *aussi* etc.).

Roussarie distingue la *portée de l'adverbe*, c'est-à-dire la proposition assertée, et l'*associé* de l'adverbe, un constituant syntaxique dont le contenu participe de la proposition assertée, et qui sert de base pour contraster cette proposition avec des alternatives. Par exemple en (4), l'associé de *seulement* est *Claude*, et *seulement* permet d'établir un contraste entre *Eva a prévenu Claude*, et des alternatives possibles où Eva prévient quelqu'un d'autre que Claude.

(4) *Fred a prévenu tous ses collègues, mais Eva a seulement prévenu Claude.*

(GGF)

Dans la classification que je propose, c'est l'associé mis en jeu qui permet de distinguer les différents usages de *son propre* et qui donne leur nom aux différents emplois.

Avant de décrire ces emplois, il me faut définir quelques termes qui seront nécessaires à l'analyse. La principale fonction de *son propre* est de permettre au locuteur d'explicitier le contraste entre la proposition P qu'il affirme (*portée* chez Roussarie) et une proposition alternative ou *alternative rejetée* P', qui est telle que :

(i) Les participants au dialogue sont fondés, dans le contexte, à considérer la possibilité que P' est vraie ;

(ii) P' est contradictoire avec P.

De manière cruciale, l'alternative rejetée P' correspond à la proposition qui serait exprimée par une phrase alternative, dans laquelle

(i) *son propre* n'apparaît pas

(ii) une sous-expression de la phrase d'origine est remplacée par un syntagme de la forme « *quelqu'un/quelque chose d'autre que X* ». Cette forme remplacée, autrement dit, l'élément qui distingue P de P', est l'associé de la forme emphatique.

J'appelle *justification* (J), l'ensemble d'éléments linguistiques et extralinguistiques qui expliquent que P' soit considérée comme envisageable par l'interlocuteur.

Ma classification distingue trois grands types d'usage de *son propre* que je vais présenter très succinctement avant d'approfondir les spécificités de chacun.

Le *son propre* possessif établit un contraste entre plusieurs possesseurs. Dans l'exemple (5) a, il s'agit de Marie et de son voisin. L'associé est le possessif *sa* et l'alternative rejetée figure en (5) b.

- (5) a. *Marie a tondu la pelouse avec sa propre tondeuse, et pas celle du voisin.*
b. *Marie a tondu la pelouse avec la tondeuse de quelqu'un d'autre que Marie.*

Le *son propre* possédé établit un contraste entre le référent exprimé par le possédé et d'autres référents qui seraient plus attendu avec le prédicat de la proposition. Ainsi en (6) a, l'associé est *sa propre mère* et l'alternative (6) b est rejetée.

- (6) a. *Marie déteste sa propre mère.*
b. *Marie déteste quelqu'un d'autre que sa propre mère.*

Enfin, *son propre* antécédent permet d'établir un contraste entre l'antécédent du possessif et un autre référent. Ainsi dans l'exemple (7) a, l'associé est Juliette et l'alternative rejetée peut être exprimée comme en (7) b. Autrement dit, on contraste la situation décrite avec une situation plus prototypique où un agriculteur fait pousser les légumes que Juliette consomme.

- (7) a. *Juliette fait pousser ses propres légumes.*
 b. *Quelqu'un d'autre que Juliette fait pousser les légumes de Juliette.*

5.1.1.1. ***Son propre possessif***

Les exemples suivants relèvent tous de *son propre possessif*.

- (8) *Marie a tondu la pelouse avec sa propre tondeuse, et pas celle du voisin.*
 (9) *Jules ne cite que ses propres travaux dans ses articles (et ceux de personne d'autre) ...*
 (10) *Sophie veut réaliser ses propres rêves (et ceux de personne d'autre).*
 (11) *Pendant de l'atelier, chaque enfant a fait un dessin de son propre instituteur.*
 (12) *Pendant de l'atelier, tous les enfants ont fait un dessin de leur propre instituteur.*

Dans toutes ces phrases, l'associé correspond au possessif (qui est en gras). Autrement dit, la proposition alternative P' avec laquelle contraste la phrase (8) est *Marie a utilisé la tondeuse de quelqu'un d'autre* (en l'occurrence, le voisin) qui contraste avec la proposition assertée P *Marie a utilisé une tondeuse qui est la sienne*.

On distingue trois situations concernant la justification de l'alternative rejetée :

- Il y a un possesseur alternatif unique, explicité (comme dans l'exemple (8)) ou non, mais clair dans la situation discursive.
- Il y a un possesseur alternatif générique, autrement dit, le possesseur entre en contraste avec tous les autres possesseurs envisageables, comme dans les exemples (9) et (10).
- L'antécédent du possessif est un quantificateur ou un SN pluriel. Dans ce cas, le possessif a une interprétation de variable liée, et ce qui est rejeté, c'est précisément l'absence de ce liage. Ainsi dans l'exemple (11), l'alternative rejetée est *au moins un enfant a dessiné un instituteur qui n'est pas le sien*.

Il faut noter les perturbations liées à la négation restrictive *ne ... que*, comme en (9). Reprenons ici l'analyse : la proposition assertée est *Jules cite les travaux de Jules et uniquement les travaux de Jules*. La proposition rejetée est *Jules cite (entre autres) les travaux de quelqu'un d'autre que lui*, et non pas : *Jules ne cite que les travaux de quelqu'un d'autre que lui* comme on pourrait s'y attendre. Mais, cela n'est pas directement lié à l'usage de l'emphatique mais à la négation restrictive.

Comme je l'ai expliqué plus haut, la base de comparaison est l'ensemble des éléments linguistiques ou extralinguistiques qui justifient que P' soit envisagée par l'interlocuteur et que le locuteur souhaite la rejeter. Les raisons pour lesquelles un locuteur utilise un *son propre possessif* sont multiples et complexes. Je ne prétends pas ici exposer toutes les dimensions qui expliquent ce choix, j'attire l'attention sur quelques phénomènes.

Tout d'abord, ce mécanisme de rejet peut être motivé par deux raisons principales : le désir de désambiguïsation ou de créer un contraste sans désambiguïsation. Considérons les exemples (13) et (14).

(13) [*Contexte : Paul a plusieurs enfants. On a fait mention de Jean qui aussi des enfants*]

Paul est embêté : ses propres enfants ont attrapé le covid.

(14) *J'ai rangé ma propre chambre (et pas celle de Marie).*

Dans l'exemple (13), le locuteur utilise l'emphatique, car il est question de différentes personnes qui ont des enfants dans le contexte et l'objectif est que le référent d'*enfants* soit le moins ambigu possible. En (14), il ne serait pas très heureux de dire que l'emphatique permet de désambiguïser : à la première et à la deuxième personne le référent du possessif est unique. L'usage de l'emphatique établit donc ici simplement un contraste et ne cherche pas à désambiguïser le référent du possessif.

Une autre donnée est l'expression plus ou moins explicite de l'alternative rejetée. Dans la majorité des exemples donnés jusqu'ici, pour des raisons didactiques, P' était plus ou moins explicite dans la phrase d'exemple (entre parenthèses ou non). Dans les exemples attestés, P' est le plus souvent implicite, qu'il s'agisse d'une connaissance partagée par le locuteur et son destinataire (le contexte non linguistique) ou que le comparant apparaisse de manière plus ou moins claire dans les phrases qui précèdent (le contexte linguistique large).

5.1.1.2. *Son propre SN possédé*

L'exemple (15) illustre une autre utilisation du possessif emphatique que j'appelle *son propre SN possédé*.

(15) *Marie déteste sa propre mère.*

Dans cet usage de *son propre*, l'associé correspond au SN possédé (*sa mère* dans la phrase ci-dessus). L'alternative rejetée P' est *Marie déteste quelqu'un d'autre que la mère de Marie*, qui contraste avec la proposition assertée P *Marie déteste la mère de Marie*.

La particularité ici est que l'ensemble des alternatives est constitué d'éléments auxquels on ne peut pas référer par N : le référent alternatif n'est pas constitué uniquement de mères, mais d'humains dans l'exemple (15), ou de n'importe quelle entité pertinente dans le contexte plus généralement.

Une autre particularité est que le contraste créé par l'usage de *son propre* n'est pas lié à la situation discursive comme dans les exemples (8) à (12). En (15), *sa propre* est licite car il est admis que l'on ne doit pas, ou qu'il est rare de détester ses parents. Ceci constitue la justification. Il n'est a priori pas approprié d'utiliser *son propre* pour décrire une situation typique comme dans les exemples suivants :

(16) ?*Marie aime sa propre mère.*

(17) ?*Marie vit chez ses propres parents.*

Ce type d'usage de l'emphatique est donc possible lorsque le possédé est inattendu parce que la situation décrite n'est pas une situation prototypique.

5.1.1.3. *Son propre antécédent*

Pour cet usage de *son propre*, il est notable que le contraste établi entre P et P' ne repose pas uniquement sur le possessif (comme dans les exemples (8) à (10)) ni sur le possédé (comme dans l'exemple (15)). Le point d'articulation du contraste est l'antécédent du possessif.

(18) *Juliette fait pousser ses propres légumes.*

(19) *Marie est sa propre patronne.*

(20) *Marie est sa propre ennemie.*

(21) *Marie a créé sa propre entreprise.*

Dans ce type d'exemple, l'associé correspond à l'antécédent du possessif (qui s'avère être le sujet dans les exemples (18) à (21)). L'alternative rejetée P' impliquée par l'usage de *son propre* est la suivante : *quelqu'un d'autre que Juliette fait pousser les légumes que Juliette consomme*, et la proposition assertée est *Juliette fait pousser les légumes que Juliette consomme*. La différence entre les deux propositions est le sujet de la phrase, autrement dit l'antécédent du possessif. Si cette analyse permettant d'établir quelle est la proposition assertée et quelle est la proposition rejetée, elle n'est pas suffisante pour expliquer pourquoi il est pertinent d'envisager cette deuxième proposition et pourquoi l'emphatique est utilisée. En effet, dans les contextes où est employée la phrase (18), il n'y a pas d'ambiguïté possible sur le sujet de la proposition assertée, il n'y a personne qui pourrait faire pousser les légumes de Juliette dans la situation énonciative. La raison qui pousse le locuteur à utiliser le possessif emphatique est que, dans la situation prototypique, la coréférence entre le possessif et l'antécédent sont atypiques. Ici, la justification est que le plus souvent, *la plupart des gens consomment des légumes que quelqu'un d'autre a fait pousser* ou plus simplement, *il est rare que l'on fasse pousser des légumes*.

Il faut noter que la justification n'est pas nécessairement une situation prototypique. Imaginons la situation suivante : en temps normal, chaque enseignant corrige les copies de ses étudiants, même si une épreuve est commune. Lors d'une épreuve organisée par trois enseignants, deux se sont trompés et ont inversé leur paquet de copies. Ainsi l'enseignant A a corrigé les copies des étudiants de l'enseignant B et l'enseignant B celles des étudiants de A. L'enseignant C peut alors dire :

(22) *J'ai corrigé les copies de mes propres étudiants.*

Ici, on établit un contraste entre la coréférence du possessif et du sujet pour l'enseignant C et l'absence de coréférence dans la situation concernant les enseignants A et B. La situation des

enseignants A et B constitue la justification pour laquelle *son propre* est utilisé. Pour autant la phrase en (22) n'est pas contraire à la situation prototypique.

5.1.1.4. Résumé

Le tableau 5.1 expose de manière synthétique les alternatives pour les trois grands usages du possessif emphatique.

Type de <i>son propre</i>	P (proposition assertée)	P' (proposition rejetée)	Justification (comparaison justifiant l'emploi de l'emphatique)
Possessif	$X_i V \text{ son}_i N$	$X_i V \text{ le } N \text{ de}$ quelqu'un d'autre	$X V \text{ le } N \text{ de } Y$
SN possédé	$X_i V \text{ son}_i N$	$X_i V$ quelque chose d'autre que $\text{son}_i N$	$Z_j \text{ ne } V \text{ pas } \text{son}_j N$
Antécédent	$X_i V \text{ son}_i N$	quelqu'un d'autre que $X_i V \text{ son}_i N$	$Z_j \text{ ne } V \text{ pas } \text{son}_j N$ ($Y_j \text{ ne } V \text{ pas } \text{son}_j N$)

Tableau 5.1 : les alternatives correspondant aux différents usages du possessif emphatique

Dans le tableau 5.1, X représente l'antécédent du possessif dans la proposition assertée. Y représente un référent potentiel présent dans la situation énonciative avec lequel le contraste est établi. Z représente quant à lui un référent générique (absent de la situation énonciative) avec lequel s'établit le contraste. Dans la dernière colonne, l'énoncé entre parenthèses me paraît possible, mais rare. Cette évaluation de la fréquence ne repose que sur mon intuition. Je vais détailler dans la section 5.1.1.5 une étude qui donne une idée de la représentation de ces configurations en corpus. La classification que j'ai présentée ici est opérationnalisable pour une annotation d'exemples de corpus, bien que, comme nous le verrons, certains exemples résistent à cette grille d'analyse.

5.1.1.5. Proportion des usages de *son propre*

J'ai tenté de quantifier la proportion de *son propre possessif*, *son propre possédé* et *son propre antécédent* dans des productions de corpus. Pour ce faire, j'ai annoté quatre cents occurrences de possessifs emphatiques obtenues via le corpus French WaCky Web Corpus 2010, désormais

FrWac (Baroni & al., 2009)¹. Un quart était des possessifs de première personne, un quart des possessifs de deuxième personne et la moitié des possessifs de troisième personne. La moitié des possesseurs était des personnes du singulier et l'autre moitié était des personnes du pluriel. Dans la plus grande partie des exemples (62%), l'usage de l'emphatique repose sur le contraste avec un autre possesseur (*son propre possessif*). Un peu plus d'un quart des exemples (26%) est justifié par un contraste avec l'antécédent du possessif (*son propre antécédent*). Enfin pour 11% des exemples, l'usage de l'emphatique permet d'établir un contraste entre le possédé et d'autres référents (*son propre possédé*).

Le tableau 5.2 reprend les proportions des différents types de *son propre*.

Type de son propre	Proportion
Possessif	62 %
SN possédé	26 %
Antécédent	11 %
Autre	1%

Tableau 5.2 : Proportions des différents types de son propre

Cette prédominance du *son propre possessif* est relativement attendue. En effet, ce contraste semble être le plus simple à traiter. La nature du possédé dans P est la même que celle de P' tandis que dans les deux autres cas, la comparaison mise en jeu est plus complexe : pour *son propre possédé*, le nom en P' correspondant au possédé en P est le plus souvent extrêmement vague et/ou vaste et assez peu saillant dans le contexte tandis que pour *son propre antécédent*, le contraste est plus complexe car il concerne l'antécédent du possessif qui est donc extérieur au syntagme comportant le possessif emphatique.

Il est légitime de se demander si le fait de travailler sur un corpus écrit n'implique pas un certain nombre de biais. En effet, la relation entre le locuteur et son destinataire varie beaucoup entre l'écrit et l'oral. Dans le premier cas de figure, il est plus fréquent que le locuteur ne connaisse pas son destinataire ce qui est beaucoup plus rare à l'oral. La nature de la relation a une influence sur les connaissances communes du locuteur et du destinataire. On peut donc imaginer que les usages de *son propre possessif* dans un corpus écrit reposent plus sur des contrastes avec des éléments présents dans le discours qu'à l'oral. Toutefois une étude sur un corpus oral aurait posé d'autres problèmes, à commencer par le fait que *son propre* semble plus fréquent à l'écrit

¹ Ces exemples constituent la moitié des données d'un corpus comportant des possessifs emphatiques et des possessifs neutres et qui fera l'objet d'une étude en 5.2.

qu'à l'oral (où pour insister sur le possesseur on a tendance à utiliser la construction suivante : possessif + possédé + à +pro(nom), comme dans le syntagme *son pull à lui/Paul*).

Par ailleurs, ce travail d'annotation a permis de mettre en évidence plusieurs phénomènes. Tout d'abord l'interprétation est très largement dépendante du contexte d'énonciation et il arrive parfois qu'un exemple présentant un contexte trop restreint puisse être interprété de différentes manières. Il s'avère également que ces trois catégories sont en réalité poreuses. Dans certains cas, même dans un contexte extrêmement clair, il est possible d'interpréter l'emphatique comme un *son propre possessif* ou un *son propre possédé* sans que le sens de cette phrase soit changé. Considérons l'exemple (23):

(23) *Cette présence de l'autre, créée à partir de ma propre substance [...]*
(legaut.chez-alice.fr via FrWac)

Dans cet exemple, il est difficile de décider si le locuteur souhaite créer un contraste entre sa substance à lui et la substance de l'autre (*son propre possessif*) ou s'il tient pour très inattendu le fait que la présence d'un autre puisse être créée par sa substance personnelle (*son propre SN possédé*).

A priori, on peut penser que la substance du locuteur est inattendue ici, car toute substance différente de la substance de l'autre est peu probable. Autrement dit, les deux raisonnements sont différents mais motivés par les mêmes données extralinguistiques.

Dans l'exemple (24), ce sont le *son propre possédé* et le *son propre antécédent* qui ne sont pas distinguables.

(24) *J'étais le seul à être parvenu par mes propres moyens dans le royaume divin.*
(grasseagauche.free.fr via FrWac)

L'usage de l'emphatique peut s'expliquer par un contraste avec le possédé : il est inattendu que l'accès au monde divin se fasse par les moyens et les efforts de la personne qui y accède (on s'attend à ce que seule la volonté divine le permette) ; ou avec l'antécédent : normalement, c'est par des moyens divins que l'on accède au monde divin (autrement dit, le bénéficiaire et celui qui œuvre sont deux personnes distinctes).

Là encore, les deux interprétations sont en réalité équivalentes et pour de tels exemples, il a fallu que je choisisse l'une des deux interprétations.

Il arrive parfois que l'usage de *son propre possessif* et de *son propre antécédent* soient confondus, comme l'illustre l'exemple suivant :

(25) *neuf en cours + trois sur leurs propres chevaux = douze cavalières !*

(adapté de cheval-par-max.cowblog.fr via FrWac)

Il n'est pas vraiment possible de déterminer si le locuteur établit un contraste entre les chevaux du centre équestre et les chevaux personnels des cavaliers (*son propre possessif*) ou s'il établit un contraste entre les cavaliers sur des chevaux qui leur appartiennent et de cavaliers sur des chevaux ne leur appartenant pas (*son propre antécédent*).

Il n'est pas vraiment possible de choisir une interprétation plutôt qu'une autre puisque les deux sont équivalentes.

Les chiffres annoncés dans le tableau 5.2 sont donc à manipuler avec précaution. Ils résultent en partie de choix que j'ai dû faire au moment de l'annotation. L'annotation par une autre personne aurait été légèrement différente. Toutefois les écarts sont vraiment importants entre les trois types de *son propre* et les exemples ambigus sont rares (une dizaine sur 400 exemples annotés), si bien que l'on peut conclure que le *son propre* est effectivement le plus souvent utilisé pour établir un contraste avec le possesseur.

Par ailleurs, certains exemples ne relèvent d'aucune des trois catégories.

Considérons l'exemple (26) :

(26) *Cette liste n'étant pas exhaustive, nous vous invitons à nous consulter et à nous interroger sur votre propre projet social dans [l]'entreprise.*

(e-guichet.fr via FrWac)

Dans cet exemple, contrairement à ceux cités pour le *son propre possessif*, il n'est pas clair que l'alternative soit un autre possesseur. L'alternative rejetée n'est pas *interroger sur les projets de quelqu'un d'autre en particulier*. Il est préférable de penser que l'alternative rejetée est plutôt *interroger sur les autres projets que votre projet social*, qui ont été mentionnés ou désignés non verbalement dans le contexte. L'associé n'est donc pas le possessif.

L'exemple (27) est encore plus probant.

(27) *Ensuite des cours pour étrangers « nouveaux arrivants en Finlande », leur permettant d'apprendre le finnois ou le suédois en deuxième langue, en supplément de leur propre langue maternelle, option intelligente permettant d'apprendre en douceur deux langues à la fois sans brusquer le jeune étudiant.*

(info-finlande.fr via FrWac)

Cet exemple se distingue clairement des exemples de *son propre possessif* par le fait que le possédé ayant pour déterminant le possessif emphatique (langue maternelle) et l'alternative rejetée (le finnois ou le suédois en deuxième langue) ne sont pas du même ordre. Dans l'exemple (8), la tondeuse de Marie contraste avec la tondeuse de son voisin, autrement dit, on oppose deux tondeuses. Ici, on oppose la langue maternelle de l'arrivant au finnois ou au

suédois qui constitue une langue seconde. Ces deux noms sont des hyponymes du nom *langue*. On pourrait penser que ce qui motive ce glissement est le fait que les hyponymes (*langue maternelle*, *deuxième langue*) sont des expressions composées à partir du nom de l'hyperonyme (*langue*), mais je ne pense pas que ce soit une explication pertinente car l'exemple (28), semble acceptable.

- (28) [Contexte : Léo est toiletteur pour chiens]
Ce matin, Léo a toiletté un teckel et son propre caniche.

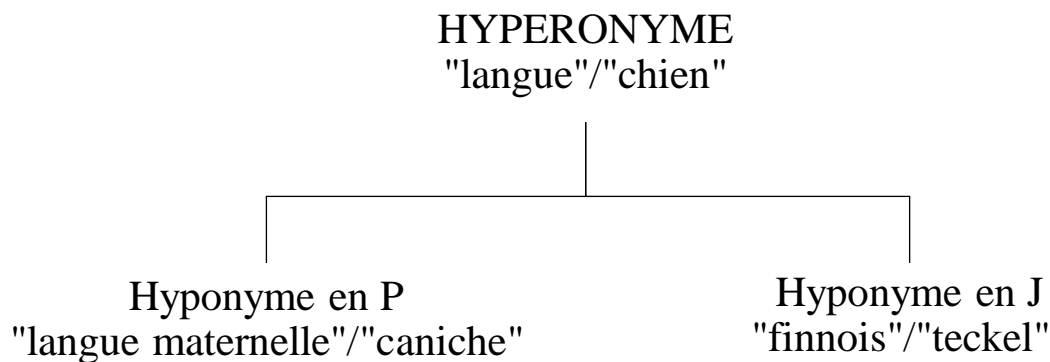


Figure 5.1 : Relation hyperonymique du possédé de P et du possédé de P'

La figure 5.1 représente la relation hyperonymique entre le possédé de P et le possédé de P' des exemples (27) et (28). Ces exemples constituent donc un quatrième type de *son propre* distinct de *son propre possessif*¹ que je nomme *son propre hyperonyme* car les éléments qui différencient P et P' partagent un hyperonyme. Dans l'exemple (27), il s'agit de *langue maternelle* et de *langue seconde* qui sont toutes deux des langues et en (28), il s'agit de *teckel* et *caniche*, qui ont pour hyperonyme *chien*. Ce type est de très loin le plus rare en corpus, si bien que je n'ai pas jugé de l'intégrer aux autres catégories pour l'étude.

5.1.2. Comparaison avec Charnavel (2012)

Charnavel (2012) propose une classification avec trois grands type de *propre* :

- *Son propre vériconditionnelle*
- *Son propre possesseur*

¹ Si les exemples (27) et (28) relevaient du cas *son propre possessif*, les alternatives rejetées seraient [...] *en supplément de la langue maternelle de quelqu'un d'autre* et *Léo a toiletté le caniche de quelqu'un d'autre*.

- *Son propre possédé*

Auxquels s'ajoutent d'autres usages tels que : *son propre réfléchi*, *son propre agentif* et *son propre de possession*.

5.1.2.1. Aspects communs

Ma classification partage principalement avec celle proposée par Charnavel (2012) deux types : *son propre possessif* et *son propre SN possédé* qui correspondent respectivement à *son propre possesseur* et *son propre possédé*.

Je ne m'attarderai pas sur *son propre possessif*, car nos catégories se recouvrent quasiment totalement, mais il est sûrement utile de faire un rapide point terminologique. Charnavel nomme ce type d'usage *son propre possesseur*. Pour cette étiquette, Charnavel se fonde sur un aspect purement sémantique, le type de relation entre le possédé et le référent du possessif. Pour ma part, la désignation de ce type repose sur le statut syntaxique de l'associé, et j'accorde donc plus d'importance aux critères syntaxiques. Une autre raison pour laquelle cette terminologie n'est pas souhaitable dans la classification que je propose est que l'antécédent et le possessif renvoient tous les deux au possesseur.

De la même manière, pour *son propre SN possédé*, j'ai décidé de m'appuyer sur la nature de l'associé, tandis que Charnavel a choisi de s'attacher au rôle sémantique dans la relation de possession. Dans sa classification, elle parle donc de *son propre possédé*. Comme pour *son propre possessif*, la principale différence est l'étiquette donnée, mais en extension, ces deux catégories sont équivalentes.

5.1.2.2. Divergences

L'une des principales différences entre ma classification et celle de Charnavel est l'émergence de la classe *son propre antécédent* qui subsume différents usages que Charnavel (2012 : 46) classe de la manière suivante :

- *son propre agentif* (illustré par l'exemple (29)),
- *son propre réfléchi* (illustré par l'exemple (30)),
- *son propre de propriété* (illustré par l'exemple (31)).

- (29) a. *Jérôme a créé son propre site internet*
 a. *Quelqu'un d'autre que Jérôme a créé le site internet de Jérôme.*
- (30) a. *Julien est son propre ennemi.*
 b. *Quelqu'un d'autre que Julien est l'ennemi de Julien.*
- (31) a. *Lucie a son propre appartement.*
 b. *Quelqu'un d'autre que Lucie possède l'appartement de Julie.*

Je soutiens que la division entre ces différents types n'est pas nécessaire, puisqu'ils constituent en réalité un ensemble relativement homogène si on adopte la grille de lecture proposée ici. Par ailleurs, les distinctions entre les trois types relevés par Charnavel sont d'une tout autre nature que celle qui permet de constituer la classe *son propre possesseur* et *son propre possédé*.

Il est toutefois nécessaire de se poser la question de la pertinence de la catégorie *son propre réfléchi*. Pour cela, reprenons la définition que Charnavel propose :

I call reflexive propre the use of propre in DPs where the possessum and the possessor corefer.

- (32) *Julien_i est son_i propre ennemi.*

Dans cette phrase, le possédé *son propre ennemi* et *son* réfèrent au même individu, Julien. Cela peut être paraphrasé par :

- (33) *Julien_i est l'ennemi de lui_i-même.*

La question est de savoir s'il existe des cas où cette configuration exprime la coréférence du possédé et du possesseur sans pour autant impliquer un contraste avec un autre possesseur (*son propre possessif*), un contraste avec un autre possédé (*son propre SN possédé*) ou un contraste où la coréférence n'est pas vraie (*son propre antécédent*).

Considérons l'exemple suivant :

- (34) *Marie est son propre chauffeur.*

Admettons que, dans le contexte, il n'y a pas d'alternative concernant le possesseur (du type *en plus d'être le chauffeur de Marc, Marie est son propre chauffeur*). Ce qui est exprimé par cet exemple ne semble pas établir de contraste avec une situation prototypique, contrairement à ce qui se passe dans l'exemple (33). Autrement dit, cette phrase semble répondre à ce que Charnavel décrit dans sa définition de *son propre réfléchi*. Toutefois, la spécificité de la phrase en (34) est qu'elle repose sur l'ironie. L'emploi de *son propre* est justifié dans un contexte où l'on considère (ou plus exactement où l'on fait semblant de considérer) que tout le monde a un chauffeur et qu'il est remarquable que Marie soit son chauffeur.

Il semblerait donc qu'il n'existe pas de *son propre réfléchi* qui ne soit un *son propre antécédent*.

Il n'est donc pas nécessaire de conserver cette catégorie.

Dans sa thèse, Charnavel distingue également le *son propre possessif* d'un autre cas qu'elle appelle *son propre vériconditionnel*. Je vais brièvement décrire les caractéristiques qu'elle prête

à cet usage de *son propre* et exposerai en quoi cette catégorie me semble en vérité un sous-ensemble de *son propre possessif*.

(35) *Marie a pris sa propre voiture, et pas sa voiture de fonction.*

Dans l'exemple (35), les alternatives possibles sont toutes les voitures que Marie possède au sens large, autrement dit toutes *ses voitures*. Le référent cible est la voiture qui lui appartient au sens le plus strict, c'est-à-dire sa voiture personnelle.

La principale caractéristique de cet usage, selon Charnavel (2012), est que l'emploi de *sa propre* plutôt que *sa* a un effet vériconditionnel : le référent de *son propre N* et de *son N* sont différents. Ici *sa propre voiture* désigne la voiture personnelle de Marie, tandis que *sa voiture* désigne indifféremment sa voiture de fonction ou sa voiture personnelle. Notons que si cette analyse est correcte, la notion d'associé n'est pas pertinente puisque cette notion permet de comparer deux énoncés ne variant que par l'absence d'un mot associatif, mais qui ont la même valeur vériconditionnelle. Or, ici selon Charnavel, *sa voiture* et *sa propre voiture* n'ont pas les mêmes référents : la première désigne la voiture de fonction et la seconde la voiture personnelle.

Notons que ce type d'emploi de *son propre* est très rare et requiert des conditions très spécifiques : il faut que le possesseur possède deux objets pouvant être désignés par le même nom, et il faut qu'il ne soit pas pleinement propriétaire de l'un des deux objets. On peut penser, comme dans l'exemple précédent, à la possession privée qui s'oppose à l'usage d'un outil mis à disposition pour un usage professionnel, on peut éventuellement imaginer la possession d'un objet dont le possesseur est le seul propriétaire, que l'on oppose à un autre type de possession où la propriété est partagée, avec un ou une partenaire par exemple, comme dans l'exemple (36).

(36) *J'ai remboursé Marie sur son propre compte, pas sur son compte joint.*

Je vais maintenant montrer que l'analyse de Charnavel est erronée, parce qu'elle repose sur une ambiguïté de ce qui est signifié par l'usage du possessif. On sait que le possessif exprime parfois une relation de possession au sens stricte paraphrasable par les verbes *posséder* ou *avoir* ; et parfois d'autres types de relation (Barker, 1991). Dans le syntagme *sa voiture de fonction*, le possessif n'exprime pas une relation de possession au sens strict, puisqu'on ne peut pas paraphraser *sa voiture de fonction* par *la voiture de fonction qu'elle possède*. Si on se place dans une situation dans laquelle Marie possède une voiture et jouit d'une voiture de fonction, il est possible de référer à l'un comme à l'autre par *sa voiture* aussi bien que par *sa propre voiture* dans un contexte approprié.

Imaginons la situation suivante : Marie a pris sa voiture de fonction pour aller au travail, puis elle doit se rendre chez un client et un collègue lui propose alors de faire du covoiturage en

utilisant la voiture de ce collègue, dans ce cas, aussi bien la phrase en (37) a que celle en (37) b est appropriée pour référer à la voiture de fonction de Marie.

- (37) a. *Marie préfère y aller avec sa propre voiture.*
b. *Marie préfère y aller avec sa voiture.*

Il n'y a donc pas de contraste vériconditionnel. Dans mon analyse, l'exemple (35) relève de *son propre possessif* : *sa propre voiture* signifie la voiture qu'elle possède et l'alternative rejetée est formulable ainsi *Marie a pris une voiture que quelqu'un d'autre possède*.

Le conjoint elliptique fournit la justification de la pertinence de l'alternative rejetée : Marie dispose d'une voiture de fonction, il y a donc une autre voiture qu'elle aurait pu prendre.

Pour conclure, le prétendu effet vericonditionnel discuté par Charnavel semble illusoire, l'exemple (35) relève du type *son propre possessif*.

5.1.3. Autres dimensions

5.1.3.1. Imprédictibilité

Zribi-Hertz (1995) considère que certains emplois des emphatiques sont motivés par l'imprédictibilité du référent (*unexpectedness*). Cette imprédictibilité n'est pas un autre cas d'usage de *son propre* mais bien une dimension orthogonale. Comme je l'ai évoqué plus haut, l'usage de *son propre* véhicule le fait que la proposition assertée P contraste avec une proposition rejetée P' que les interlocuteurs seraient fondés à considérer comme vraie. Ce qui amène à envisager que P' est rejetée (et P acceptée) peut être d'ordres divers. Parfois, une alternative concrète à P est mentionnée dans le contexte comme en (8) ou en (35). Souvent une connaissance générale du monde conduit à s'attendre à ce que P' soit vraie. Considérons l'exemple (38). Ce qui justifie l'emploi de *son propre* ici, c'est le fait que la plupart des gens habitent dans une maison construite par d'autres. La violation de cette tendance générale fonde le contraste entre un P' attendu et un P inattendu. Le même raisonnement explique la faible acceptabilité de l'exemple (39) : la plupart des gens lacent leurs chaussures seuls, et P ne contraste donc pas avec un P' attendu.

- (38) *Marie a construit sa propre maison.*
(39) *#Marie a lacé ses propres chaussures.*

Il est remarquable que la notion d'imprédictibilité semble ne jamais jouer de rôle pour *son propre possessif*. Le contraste entre les exemples (22) et (38) montre qu'elle est impliquée dans certains cas de *son propre antécédent*, mais pas dans tous. La très grande majorité des exemples de *son propre possédé* mettent en jeu l'imprédictibilité, mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi en (40), le locuteur ne véhicule pas de surprise quant au fait de pouvoir être responsable de la situation, mais contraste sa responsabilité possible avec une autre cause tout aussi envisageable.

- (40) *Aujourd'hui, sous l'impression des blessures que mon corps a reçues dans diverses circonstances, soit par la fatalité de ma naissance, soit par le fait de ma propre faute...*

(cavi.univ-paris3.fr via FrWac)

5.1.3.2. **Scalarité**

Scalarité et imprédictibilité

Une autre propriété de certains usages de *son propre* est la scalarité. Charnavel (2012) s'intéresse à l'usage de *son propre SN possédé* et à la lecture scalaire qu'il implique. L'utilisation de *son propre SN possédé* déclenche une échelle d'imprédictibilité dont le SN possédé est un degré élevé. Ainsi en (15), parmi les personnes que Marie est censée détester, *sa mère* est très improbable. L'échelle de plausibilité correspond exactement à l'associé, à savoir le SN possédé.

Remarquons d'ailleurs que dans la classification que je présente ici, pour le *son propre antécédent imprédictible*, on retrouve également cette échelle d'imprédictibilité, mais celle-ci ne concerne pas uniquement l'associé (l'antécédent), mais l'ensemble constitué par le verbe dont dépend le SN possédé et ses dépendants. Autrement dit, en (18), faire pousser ses légumes représente un haut degré sur l'échelle des choses qu'il est peu probable que quelqu'un fasse.

En bref, dans les cas où l'alternative est claire et liée à la situation d'énonciation, le contraste n'implique pas d'échelle le plus souvent, puisque l'élément de la comparaison est clair. Cette échelle correspond à l'associé pour les *son propre SN possédé*, mais pas pour les *son propre antécédent*.

Scalarité et degré de possession

Dans les cas où l'alternative est un référent plus ou moins explicite dans le contexte et propre à la situation d'énonciation (*son propre possessif* ou *son propre antécédent*), il n'est pas possible d'établir une échelle d'imprédictibilité, car, par définition, l'alternative est possiblement envisagée par le destinataire et le locuteur fait usage de *son propre* pour attirer l'attention sur le fait que le référent n'est pas l'alternative. Cependant, dans certains usages de *son propre* n'impliquant pas d'imprédictibilité, un autre type d'échelle est déclenché. Cette échelle concerne les rapports de possession et *son propre* permet toujours d'en désigner son plus haut degré, autrement dit, *son propre* réfère toujours au référent qui entretient le rapport de possession le plus strict avec le possesseur. Les exemples (41) et (42) illustrent ce cas de figure :

- (41) *La pyramide de 147 mètres de haut brillait dans le désert avant que les habitants de la région n'utilisent les pierres du revêtement pour leurs propres constructions.*

(mythologica.fr via FrWac)

- (42) *Nous étions douze en tout : neuf <étaient> sur les chevaux du centre équestre et trois <étaient> sur leurs propres chevaux.*

(cheval-par-max.cowblog.fr via FrWac)

Dans l'exemple (41), le locuteur oppose deux types de constructions, les constructions privées (maison d'habitation) et les constructions publiques (édifices religieux), et c'est à ces premières (qui leur appartiennent plus que les secondes) qu'il réfère par *leurs propres constructions*, tandis que le possessif ordinaire, *leur*, aurait pu référer aux deux types de constructions.

Dans l'exemple (42), le locuteur établit un contraste entre les cavalières sur leur chevaux personnels et les cavalières en cours sur les chevaux du centre équestre. Les chevaux personnels entretiennent un lien de possession plus étroit avec leurs cavaliers que les chevaux du centre, et *son propre* permet d'exprimer la première relation de possession mais pas la seconde.

C'est également ce mécanisme qui est à l'œuvre dans l'exemple (35) où *son propre* permet de référer à la voiture personnelle Marie et non à sa voiture de fonction quand seules celles-ci sont en compétition.

Ainsi, en plus de marquer un contraste avec une alternative, un certain nombre d'usages de *son propre* se justifient par l'imprédictibilité de la proposition assertée ou permet de distinguer des relations de possession plus strictes.

5.1.4. Bilan

Pour résumer, l'usage du possessif emphatique n'est possible que si le locuteur souhaite rendre compte d'un contraste, celui-ci pouvant être de diverses natures. Au-delà de ce contraste, l'usage de l'emphatique n'est possible que si l'antécédent est suffisamment saillant. Le plus souvent la saillance corrèle avec la structure de l'information et dans une moindre mesure avec la fonction syntaxique. Bien que l'effet soit indirect pour les emphatiques, on s'attend donc à ce que les relations entre la proforme emphatique et son antécédent, d'une part, et entre la proforme réfléchie et son antécédent, d'autre part, soient relativement parallèles, mais que les contraintes soient moins catégoriques pour les emphatiques.

5.2. Étude de corpus sur *son propre*

Je présenterai dans cette section une étude de corpus qui compare l'usage du possessif neutre et du possessif emphatique.

5.2.1. Nécessité d'une étude empirique

Le possessif emphatique de l'anglais (*his own*) est plus documenté (Zribi-Hertz, 1995 ; Baker 1995) que celui du français. Il est d'ailleurs frappant que certaines grammaires générales discutent des contraintes d'usage de cette forme (Quirk & al., 1985) alors que, à ma connaissance, aucune grammaire générale du français¹ n'aborde les contraintes qui pèsent sur le possessif emphatique. Quoiqu'il en soit, même en anglais les contraintes d'usage du possessif emphatique n'ont pas fait l'objet d'étude empirique quantitative.

Sur le possessif emphatique du français, il existe une étude expérimentale de Charnavel (2012). Cette étude est une expérience de jugement d'acceptabilité documentant l'interaction entre l'animéité de l'antécédent et la localité. Cette expérience présente quelques problèmes méthodologiques tels que le très grand nombre de conditions (36), le faible nombre d'items par condition (2) ou l'absence de distracteurs. Les résultats sont prometteurs mais nécessiteraient d'être confirmés par d'autres expériences pour contrôler qu'il ne s'agit pas d'un effet de tâche. Compte tenu de l'état de l'art sur la question, il m'a paru nécessaire de documenter les similarités et les différences que présentent les réfléchis et les emphatiques. Une étude expérimentale aurait permis de contrôler tous les facteurs qui ne sont pas pertinents pour mon étude, ce qui n'est pas possible avec une étude de corpus. Cependant une expérience n'aurait permis de documenter qu'une seule question à la fois et il aurait donc fallu multiplier les expériences pour aboutir à une image globale des contraintes qui pèsent sur l'usage du possessif emphatique, tandis qu'une étude de corpus permet de rendre compte de nombreux aspects. Par ailleurs, l'usage du possessif emphatique étant particulièrement rare (j'y reviendrai page 233), on ne peut pas exclure un phénomène d'habituation de la part des participantes et participants. Pour toutes ces raisons, l'étude de corpus m'a paru prioritaire.

5.2.2. Hypothèses sur la personne

Les première et deuxième personnes se distinguent de la troisième par le fait que l'antécédent d'une première ou d'une deuxième personne n'est jamais ambigu (il s'agit nécessairement du

¹ Du moins, ni la Grande Grammaire du Français (Abeillé & al., 2021) ni la Grammaire Méthodique du Français (Riegel & al., 1994).

locuteur pour la première personne et de l’allocutaire pour la deuxième personne). De ce fait, les possessifs emphatiques de troisième personne permettent de désambiguïser le référent du possessif, tandis que les possessifs de première et de deuxième personne ne sont jamais ambigus, comme l’illustrent les exemples suivants :

- (43) *Paul_i a proposé à Marie_j de lui prêter son vélo pour faire les courses. Elle a choisi d’y aller avec son_{j/*i} propre/son_{i/j} vélo.*
 (44) *Paul_i m_j’a proposé de me prêter son vélo pour faire les courses. J’ai choisi d’y aller avec mon_{j/*i} propre/ mon_{j/*i} vélo.*

Comme l’illustre l’exemple (43), le possessif neutre de troisième personne peut être ambigu, tandis que son pendant emphatique ne l’est pas. A contrario, le possessif emphatique de première personne de l’exemple (44) n’est pas moins ambigu que le neutre. On s’attend donc à des usages des emphatiques un peu différents pour la troisième personne, puisqu’à cette personne, l’emphatique a notamment pour fonction de désambiguïser le référent, ce qui n’est pas le cas aux deux premières personnes.

Intéressons-nous tout d’abord à la proportion d’emphatiques utilisés en fonction de la personne. Afin de déterminer cette proportion, j’ai procédé à un compte des possessifs emphatiques et neutres sur FrWac (Baroni & al., 2009). Le tableau 5.2 résume les résultats de ces comptes.

	Possessif ordinaire	Possessif emphatique	proportion d'emphatique
P1/P2	6 001 580	37 615	0,62%
P3	9 014 939	132 242	1,45%

Tableau 5.2 : Compte des possessifs emphatiques et neutres en corpus

J’ai regroupé les données de manière à regrouper les deux premières personnes et d’opposer ces dernières à la troisième personne. La proportion de possessifs emphatiques parmi les possessifs est de 0,62 % pour les premières et deuxièmes personnes contre 1,45 % pour les troisièmes personnes. Cette différence est très nette : les emphatiques sont plus de deux fois plus utilisés à la troisième personne qu’aux première et deuxième personnes.

La fonction désambiguïsatrice de l’emphatique de troisième personne qui n’existe pas aux autres personnes explique certainement en partie le plus grand usage des possessifs emphatiques à cette personne.

Pour ces raisons, dans l’analyse qui va suivre je commenterai séparément le comportement de l’emphatique de première et deuxième personne et celui de troisième personne.

5.2.3. Collecte des données

Afin d’étudier les possessifs emphatiques, qui sont des items plutôt rares, j’ai choisi d’utiliser un corpus de français écrit quantitativement conséquent : FrWac (Baroni & al., 2009). Ce

corpus comporte 1,6 milliard d’occurrences pour environ 55 millions de phrases. Il s’agit d’un corpus extrait du web, qui contient donc des écrits numériques variés : blogs, forums, sites institutionnels, etc... Le corpus est lemmatisé et annoté en parties du discours (annotation automatique), ce qui permet une recherche aisée des possessifs emphatiques. Le corpus est accessible en ligne¹ et est associé à un outil de requête en langage CQL (Jakubíček & al. 2010). J’ai constitué un échantillon de 800 exemples équilibré pour l’opposition neutre/emphatique, la personne et le nombre de l’antécédent du possessif comme indiqué dans le tableau 5.3. Les exemples illustrant chacune des 12 catégories choisies ont été tirés au hasard dans le corpus.

Nombre	Antécédent		Possessif	
	Personne	Neutre	Emphatique	
Singulier	1	50	50	
	2	50	50	
	3	100	100	
Pluriel	1	50	50	
	2	50	50	
	3	100	100	

Tableau 5.3 : Répartition des exemples sélectionnés

5.2.4. Annotation

L’annotation a été réalisée en partie manuellement, dans la mesure où des informations liées à la référence étaient à prendre en compte (principalement concernant l’antécédent du possessif : fonction, lemme, animéité, etc.)².

Quatorze facteurs ont été annotés. Je les mentionnerai tous, mais ne commenterai que ceux qui se sont avérés avoir un effet.

Pour le possesseur, j’ai annoté le lemme (pour la troisième personne uniquement), l’animéité (*idem*), ainsi que la fonction syntaxique. J’ai également pris en compte le domaine dans lequel apparaissent le possessif et son antécédent, que j’ai appelé la *localité*. Ce facteur documente le

¹ https://www.clarin.si/noske/run.cgi/first_form?corpname=frwac;align=

² Il aurait été plus rapide de passer par un corpus annoté en référence tel que le corpus Ancor séquencé en tours de parole (Muzerelle & al., 2011). Cependant ce corpus n’est pas assez grand pour permettre une étude sur les possessifs emphatiques (il ne contient que 488 000 mots environ et six occurrences de possessifs emphatiques).

domaine de coréférence entre le possessif et son antécédent. Ce facteur prend la valeur *local* lorsque l'antécédent du possessif se trouve dans la même phrase locale que le possédé mais qu'ils appartiennent à des syntagmes nominaux différents (45) et *racine* dans les cas où l'antécédent apparaît dans la phrase racine (sans être dans la phrase locale dans laquelle apparaît le possessif) (46). Je distingue également les configurations syntaxiques où le possesseur et le possédé sont dans le même syntagme, comme les coordinations subphrastiques (47), ou les compléments de l'adjectif ou du nom (48). Dans ce cas, il a pour valeur *SN*. Enfin, il a pour valeur *libre* lorsque qu'il n'est coréférent à aucun élément de la phrase racine (49).

- (45) *Cet informaticien est d'autant plus concerné qu'[il_i a créé sa_i propre entreprise en 1991].*

(FrWac, de esj-lille.fr)

- (46) *Tous les membres de l'Otan sont sur la même ligne, même si [certains pays_i, comme l'Espagne ou la Hongrie, craignent que [leurs_i propres minorités y voient un précédent pour revendiquer elles aussi leur indépendance par rapport à l'Etat central]].*

(FrWac, de kosovo.site.voila.fr)

- (47) *Notre domaine d'expertise est essentiellement centré autour [des réseaux_i & de leur_i sécurité.]*

(FrWac, de ceimedia.fr)

- (48) *(x4) D'AG en cortèges, nous avons rencontré des dizaines [d'étudiants_i inquiets pour leur_i avenir.]*

(Frwac)

- (49) *Le carnaval de la ville se déroulera le samedi après-midi 22 février : [hors temps scolaire sous votre propre responsabilité].*

Pour le possédé, j'ai annoté le nombre, le lemme, l'animéité et la fonction syntaxique.

L'animéité du possesseur et du possédé a été annotée en suivant les catégories de Zaenen et al. (2004). On distingue ainsi les référents humains, les institutions, les lieux, les inanimés concrets, les inanimés abstraits et les animés non humains (animaux, machines).

J'ai également annoté la classe sémantique du verbe dans la dépendance immédiate duquel se trouve le SN possédé. J'ai distingué uniquement les verbes de création et de possession des autres types de verbes. Cette annotation est motivée par le sentiment que les emphatiques se trouvent plus souvent avec les verbes de création et de possession, car il semble que ces verbes induisent une redondance quand leur objet a pour référent un objet possédé par le sujet (*j'ai ma maison, je crée mon entreprise*) ; l'emphatique permettrait donc de renforcer le caractère personnel de la propriété pour les verbes de possession, et d'indiquer le caractère exceptionnel de la relation de possession pour les verbes de création et certains verbes de possession. Ainsi,

sans que (51) et (53) soient inacceptables, le type de verbe dans ces phrases pourrait favoriser l'usage de l'emphatique comme en (50) et (52).

(50) *Tu a[s] ton propre style ce qui te ren[d] unique des autre[s]...*
(beauxandbellesgoss.myblog.fr via FrWac)

(51) *Tu as ton style ce qui te rend unique des autres.*

(52) *Au début du siècle, la ville de Talant produisait encore son propre vin.*
(ville-talant.fr via FrWac)

(53) *Au début du siècle, la ville de Talant produisait encore son vin.*

Quand le possessif est de troisième personne, j'ai indiqué si le possessif était une variable sémantiquement liée par un quantifieur universel, comme l'illustre l'exemple (54), qui dénote une situation dans laquelle changer de table implique de changer de style de jeu.

(54) *Chaque table_i possède son_i propre style de jeu*
(daegann.free.fr via FrWac)

J'ai également annoté l'ordre linéaire entre le SN possédé et l'antécédent du possessif (l'ordre est soit antécédent-possédé, soit possédé-antécédent). Je fais l'hypothèse que puisque l'emphatique requiert un antécédent plus saillant que le possessif neutre, on s'attend à ce que l'emphatique soit moins enclin à la cataphore que le neutre.

5.2.5. Résultats

Les résultats présentés reposent sur une modélisation statistique des données par régression logistique (Baayen & al., 2008, Bates & al., 2014). Les modèles ont été réalisés sur R à l'aide de la fonction *glm* binomiale du package « lme4 » (Bates & al., 2007). Ce modèle ne comporte pas d'effet aléatoire. Le codage des variables est repris dans le tableau 5.4. Toutes les valeurs des variables indépendantes ont été centrée autour de 0.

Variable	Valeur	Codage
VARIABLE DEPENDANTE		
POSSESSIF	Emphatique	1
	Neutre	0
VARIABLES INDEPENDANTES		
ANIMEITE DU POSSESSEUR	Animé (humain)	1
	Inanimé (non humain)	0
LOCALITE ANTECEDENT- POSSESSIF : LOCAL (MEME PHRASE A TEMPS FINI)	local	0
	Racine	1
	SN	0
	libre	0
LOCALITE ANTECEDENT- POSSESSIF : SN (ANTECEDENT ET POSSESSIF DANS LE MEME SN)	local	0
	Racine	0
	SN	1
	libre	0
LOCALITE ANTECEDENT- POSSESSIF : POSSESSIF LIBRE	local	0
	Racine	0
	SN	0
	libre	1
FONCTION DE L'ANTECEDENT	Sujet	1
	Autre	0
ANIMEITE DU POSSEDE	Animé (humain)	1
	Inanimé (non humain)	0
CLASSE SEMANTIQUE DU VERBE	Verbe de création ou de possession	1
	Autre verbe	0

Tableau 5.4. : Codage des variables

Pour les raisons mentionnées en 5.2.2, je rapporterai les résultats d'un modèle ne concernant que les données pour les deux premières personnes et d'un autre modèle qui concerne les données de troisième personne. Les tableaux 5.5 et 5.6 exposent les résultats de ces deux modèles. Pour le premier modèle, je n'ai intégré que les variable indépendantes pertinentes (je n'ai par exemple pas conservé l'animéité du possesseur et le fait que le possessif soit une variable liée pour la première et la deuxième personne). Pour la troisième personne j'ai réalisé un modèle rendant compte de l'interaction entre le domaine de localité de l'antécédent et l'animéité du possédé. Cette interaction n'étant pas significative, je l'ai retirée du modèle.

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
(Intercept)	-0,10303	6,28956	-0,016	0,98693	
Antécédent = sujet	0,05979	0,33585	0,178	0,85870	
Animéité du possédé	-0,48051	0,15108	-3,181	0,00147	**
Possessif libre	-0,39559	0,16508	-2,396	0,01656	*
SN	-1,34955	72,48847	-0,019	0,98515	
Phrase racine	-0,38518	0,12828	-3,003	0,00268	**
Classe du verbe	0,69011	0,14509	4,756	1,97e-06	***
Possédé = objet	0,26903	0,12579	2,139	0,03245	*
Classe du verbe *					
Possédé = objet	0,21704	0,14934	1,453	0,14614	

Tableau 5.5 : Effets principaux et interactions significatives (première et deuxième personne)

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
(Intercept)	-1,06151	45,20507	-0,023	0,981266	
Antécédent = sujet	0,58705	0,14954	3,926	8,65e-05	***
Animéité du possesseur	0,16877	0,12453	1,355	0,017534	*
Animéité du possédé	-0,52131	0,15863	-3,286	0,001015	**
Possessif libre	-3,91082	183,48884	-0,021	0,982995	
SN	-0,44875	0,17775	-2,525	0,011583	*
Phrase racine	-0,20559	0,12593	-1,633	0,102560	
Classe du verbe	0,02521	0,15500	0,163	0,870799	
pe_objet2	0,10096	0,12819	0,788	0,430973	
Variable liée	0,39113	0,17200	2,274	0,022961	*
Classe du verbe * Possédé = objet	0,53871	0,14893	3,617	0,000298	***

Tableau 5.6 : Effets principaux et interactions significatives (troisième personne)

Je commenterai d'abord les facteurs qui ont un effet sur les trois personnes puis ceux qui ne concernent qu'un des deux sous-ensembles de données.

5.2.5.1. Localité de l'antécédent

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, la saillance de l'antécédent joue un rôle important dans l'usage de l'emphatique. On s'attend donc à ce que la localité ait un effet sur l'usage de l'emphatique ; en effet, toutes choses égales par ailleurs, un antécédent local est plus saillant qu'un antécédent non local, et à plus forte raison qu'une absence d'antécédent.

Pour rappel, j'ai annoté quatre niveaux de localité :

- le possessif et l'antécédent sont dans la même phrase à temps fini,
- le possessif est dans une phrase enchâssée et l'antécédent est dans la phrase racine,
- le possessif et l'antécédent sont dans le même syntagme nominal
- le possessif est libre (il n'a pas d'antécédent dans la phrase racine).

Le premier niveau cité est le niveau de référence auquel seront comparés les trois autres dans l'analyse statistique.

La figures 5.2 et 5.3 représentent la proportion de possessifs emphatiques en fonction de chacune des quatre configurations syntaxiques mentionnées. Ces figures semblent clairement indiquer que lorsque le possessif et son antécédent sont dans la même phrase à temps fini, l'emphatique est favorisé.

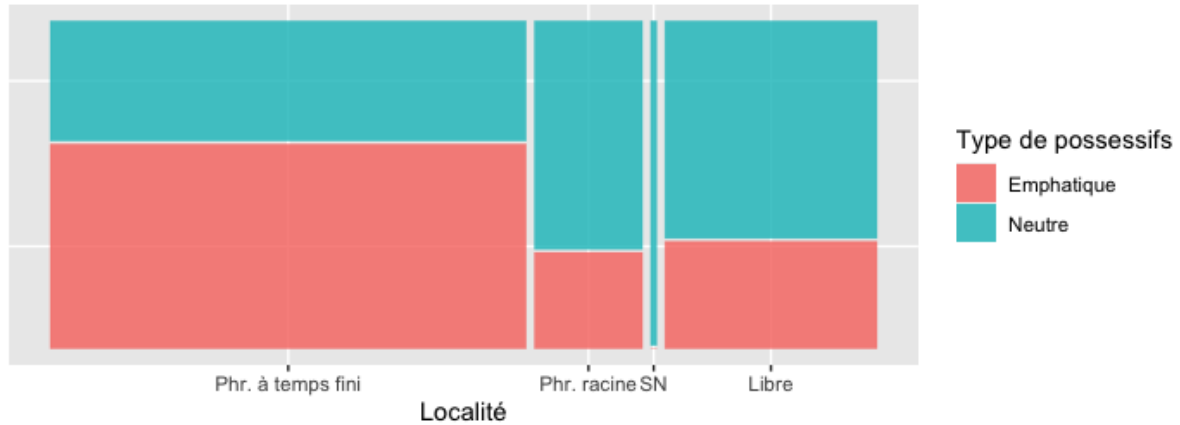


Figure 5.2 : Proportions de possessifs emphatiques en fonction du domaine de coréférence possesseur-possessif (première et deuxième personne)

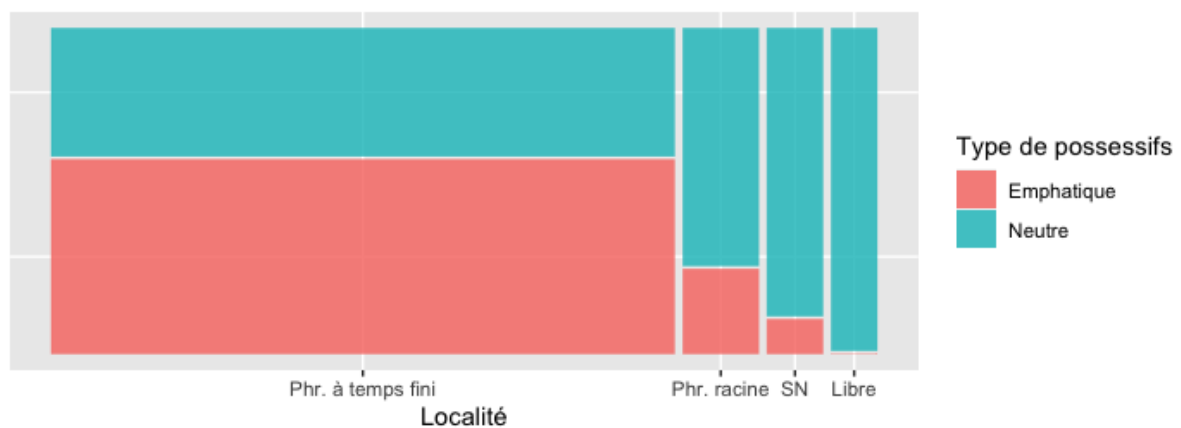


Figure 5.3 : Proportions de possessifs emphatiques en fonction du domaine de coréférence possesseur-possessif (troisième personne)

À la première et à la deuxième personne, on observe un effet de la localité : le possessifs ayant un antécédent dans la phrase racine ($p < 0,01$) ou étant libre ($p < 0,05$) ont moins tendance à être emphatique que le possessif qui a un pour antécédent un élément de la phrase locale qui le contient.

À la troisième personne, on n'observe pas de différence significative entre un antécédent dans la phrase locale et un antécédent présent dans la phrase racine ni entre un antécédent dans la phrase locale et l'absence d'antécédent phrastique. L'absence de significativité de ce dernier niveau est probablement due à l'absence totale de possessif emphatique libre à la troisième personne qui empêche le modèle de faire une prédiction. En revanche, le possessif emphatique

est significativement moins utilisé lorsque son antécédent apparaît dans le même SN ($p < 0,05$) que lorsque son antécédent est dans la même phrase locale que le possessif.

Cependant, ces données sont problématiques, car pour certains niveaux de la variable *localité* les points de données sont peu nombreux. Comme le laissent clairement apparaître les figures 5.2 et 5.3, dans plus des deux tiers des exemples, le possessif et son antécédent sont dans la même phrase à temps fini. Il serait nécessaire de mener une étude plus ciblée dans laquelle les données correspondant à chacune des configurations soient suffisamment nombreuses pour pouvoir être analysées. En effet, l'examen des figures 5.2 et 5.3 laisse penser qu'il existe une différence entre la condition *phrase à temps fini* et les trois autres configurations pour les trois personnes. Les trois domaines de coréférence non *locaux* sont d'ailleurs trop différentes pour être traitées comme une seule configuration.

Par ailleurs, il est frappant qu'il existe des occurrences du possessif emphatique libre de première et deuxième personne mais aucune de troisième personne, comme le représente la figure 5.4. Il est notable que des exemples qui paraissent parfaitement acceptables, tels que l'exemple (55), sont en réalité absents de cet échantillon, ce qui suggère qu'ils sont rares.

(55) *Personne n'a défendu Paul. Sa propre mère a gardé le silence.*

(Charnavel, 2016 : 810)

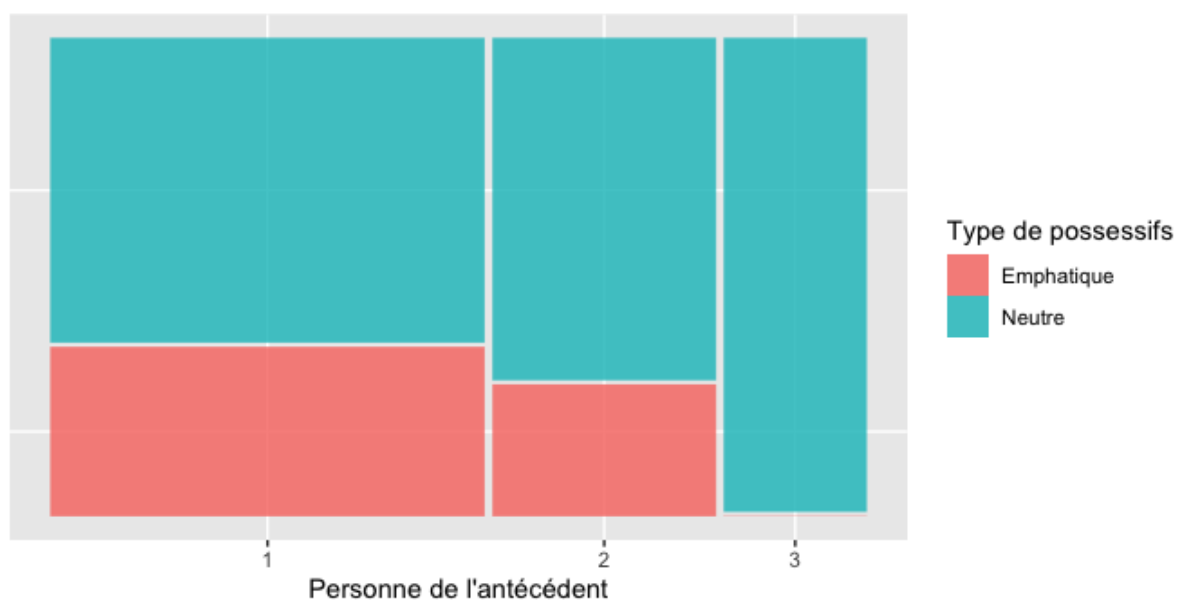


Figure 5.4 : Proportions de possessifs emphatiques libres en fonction de la personne du possesseur (129 points de données)

5.2.5.2. Fonction de l'antécédent

J'ai testé différentes manières de grouper les fonctions syntaxiques possibles de l'antécédent du possessif. L'opposition entre le sujet et les autres fonctions syntaxiques s'avère la plus pertinente. La figure 5.5 représente la proportion d'emphatiques selon ce critère.

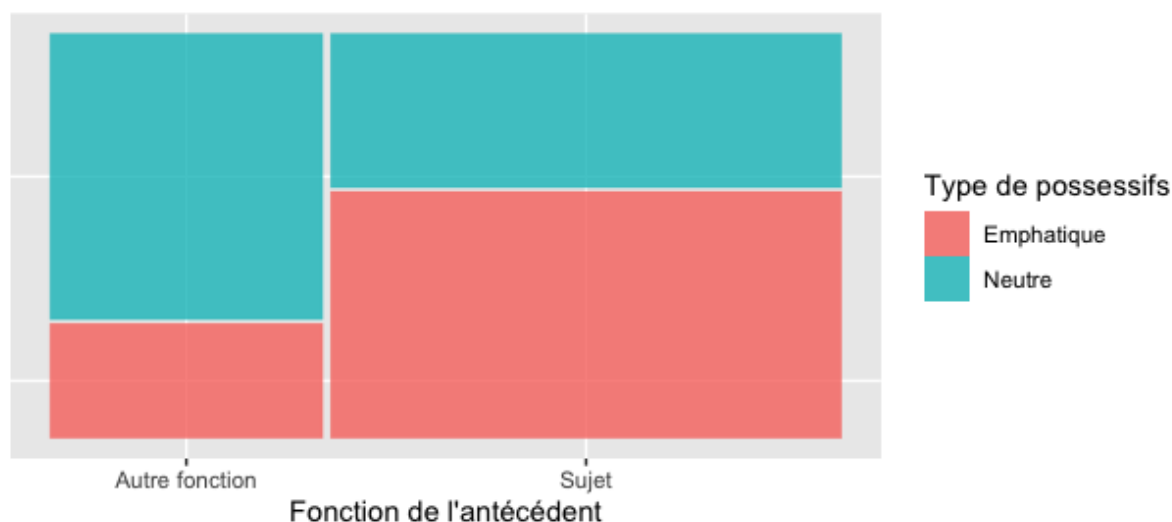


Figure 5.5 : Proportions de possessifs emphatiques selon la fonction syntaxique de l'antécédent

On peut observer que, pour les possessifs, lorsque l'antécédent est un sujet local, les emphatiques sont significativement préférés dans le modèle pour la troisième personne ($p < 0,001$) et plus marginalement dans le modèle pour la première et deuxième personne ($p < 0,1$). Outre la préférence probable de l'emphatique pour le domaine local de coréférence, les possessifs emphatiques ont majoritairement un sujet pour antécédent. On peut aisément imaginer que ce sont des mécanismes similaires qui expliquent ces deux effets, à savoir que ces variables (localité et fonction) sont corrélées avec la saillance de l'antécédent.

5.2.5.3. Animéité du possédé

L'animéité du possédé¹ a un effet significatif dans les deux modèles ($p < 0,01$ pour les deux premières personnes et pour la troisième personne) : les emphatiques se combinent plus fréquemment avec des possédés non humains que les neutres.

¹ Là encore, les différents types d'animéité ont été testés et j'ai choisi de distinguer les humains des non-humains, car c'est ce critère qui avait l'effet le plus important.

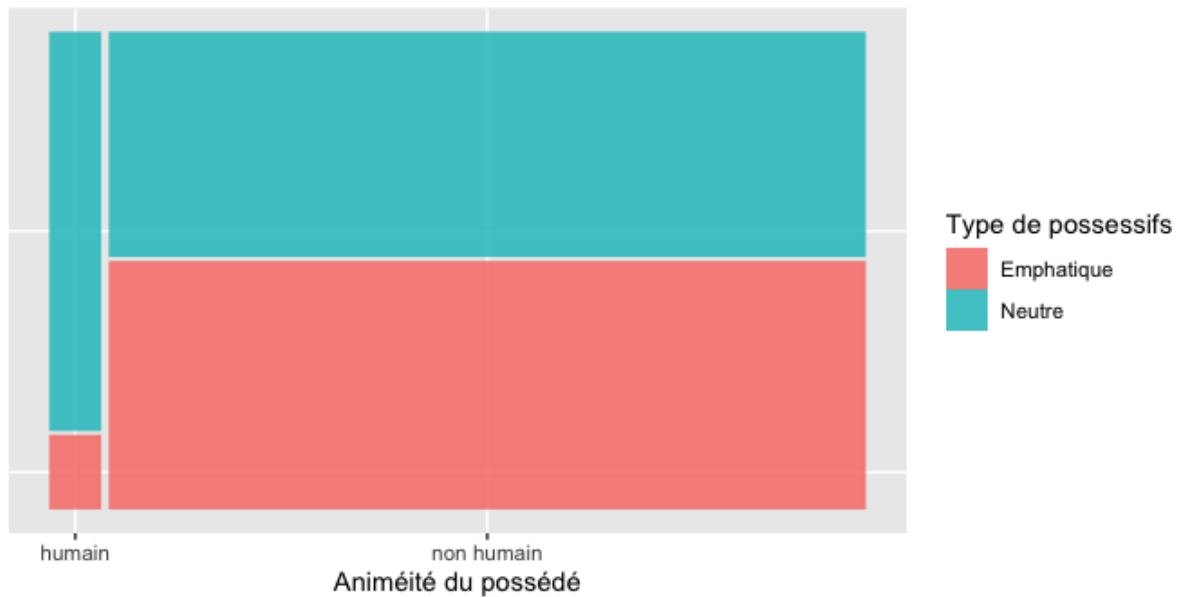


Figure 5.6 : Proportions de possessifs emphatiques selon la fonction syntaxique et l'animéité du possédé

Tout comme pour l'animéité du possesseur, on peut imaginer que cette tendance est imputable au rapport de possession lui-même : une relation de possession canonique met en jeu un possédé inanimé et favorise ainsi l'usage de l'emphatique qui a tendance à impliquer une relation de possession plus stricte que le possessif neutre.

5.2.5.4. Classe sémantique du verbe

La figure 5.7 confirme l'hypothèse selon laquelle les verbes de création et de possession favorisent les emphatiques.

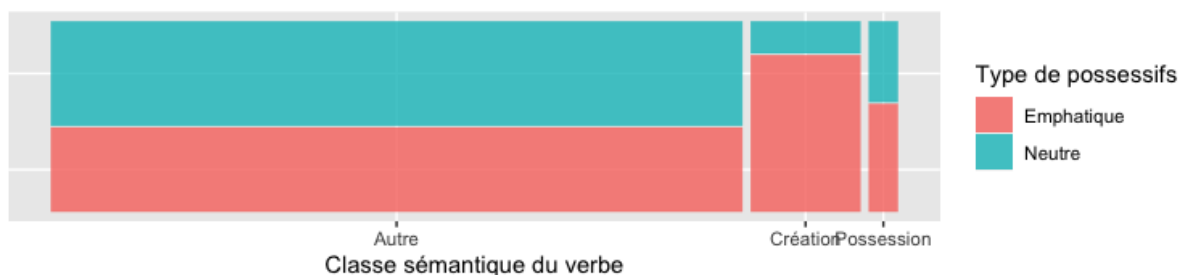


Figure 5.7 : Proportions de possessifs emphatiques en fonction de la classe sémantique du verbe (première et deuxième personne)

La classe sémantique du verbe (verbe de possession ou de création vs. les autres types de verbe) dont dépend le possédé permet également d'observer des différences significatives entre les possessifs ordinaires et emphatiques ($p < 0,001$ dans le modèle regroupant la première et la deuxième personne, aucun effet pour le modèle de troisième personne) : les verbes de

possession et de création sont plus fréquents avec les possessifs emphatiques à la première et deuxième personne.

Toutefois, ces résultats ne permettent pas réellement de confirmer ou d'infirmier notre hypothèse selon laquelle les constructions redondantes favoriseraient l'emphatique. En effet, il ne suffit pas que le verbe dont dépend le possédé soit un verbe de possession ou de création pour que le possessif soit redondant, il faut également que le possédé soit l'objet de ce verbe. En effet, lorsque le possédé n'est pas objet, le taux de possessifs emphatiques est similaire pour les trois classes de verbe (environ 35 %), mais lorsque le possessif est un objet les verbes de création et de possession se démarquent très clairement des autres verbes : un peu moins de 90 % des possessifs sont des emphatiques pour les verbes de création et de possession contre 50 % pour les autres verbes.

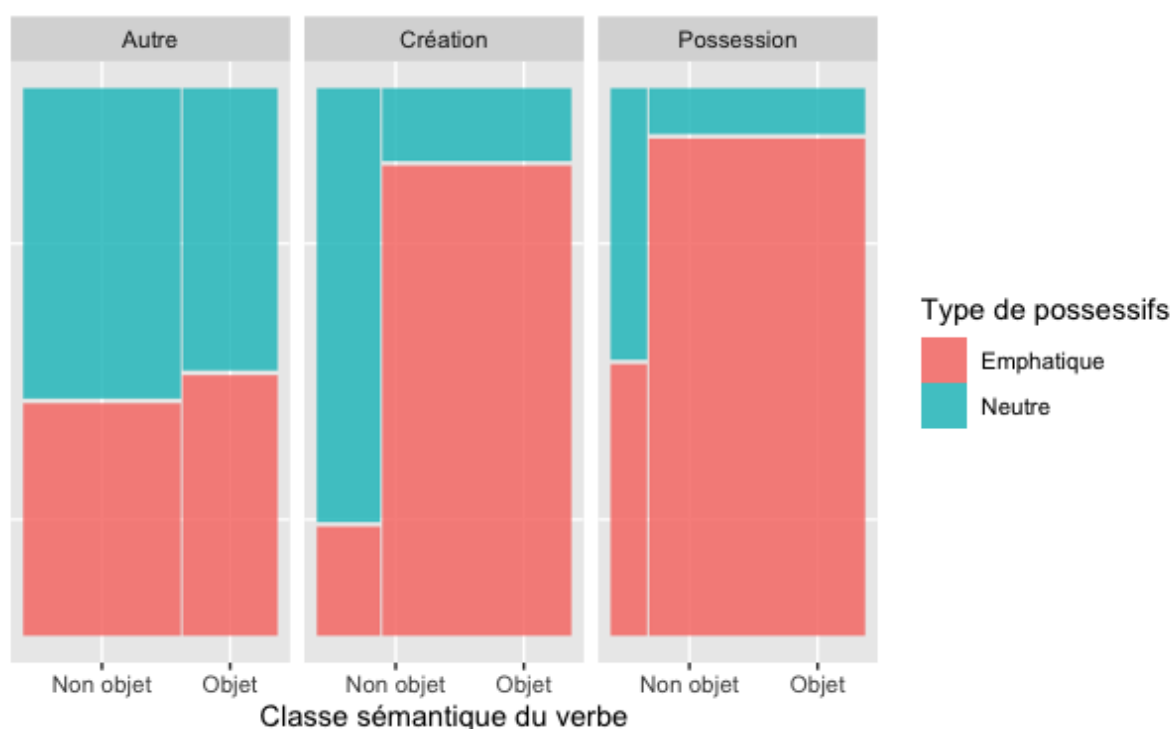


Figure 5.8 : Proportions de possessifs emphatiques en fonction de la classe sémantique du verbe (troisième personne)

J'ai donc également pris en compte l'interaction entre la fonction du possédé et la classe sémantique du verbe qui est significative ($p < 0,001$ dans le modèle pour la troisième personne, mais n'a pas d'effet dans le modèle regroupant la première et la deuxième personne)¹.

Ces données confirment donc l'hypothèse selon laquelle l'emphatique est également favorisé lorsque le possessif neutre est redondant. On peut penser que l'usage de l'emphatique permet

¹ Cette différence entre les deux modèles est certainement due aux effets des autres facteurs.

de signaler que la relation dénotée n'est pas une simple relation de possession ou que la phrase ne sert pas à dénoter cette relation de possession mais son caractère exceptionnel.

5.2.5.5. Animéité du possesseur

Pour cette variable, pour laquelle seules les données de troisième personne sont concernées, j'ai groupé de différentes manière les animéités possibles pour l'antécédent et j'ai gardé celle qui avait l'effet le plus grand. Il s'agit de l'humanité du possesseur. Par ailleurs, d'un point de vue plus théorique cela fait sens : le possesseur le plus prototypique est un humain et non un simple animé. Sur la figure 5.9, on voit qu'un possesseur humain favorise l'emphatique.

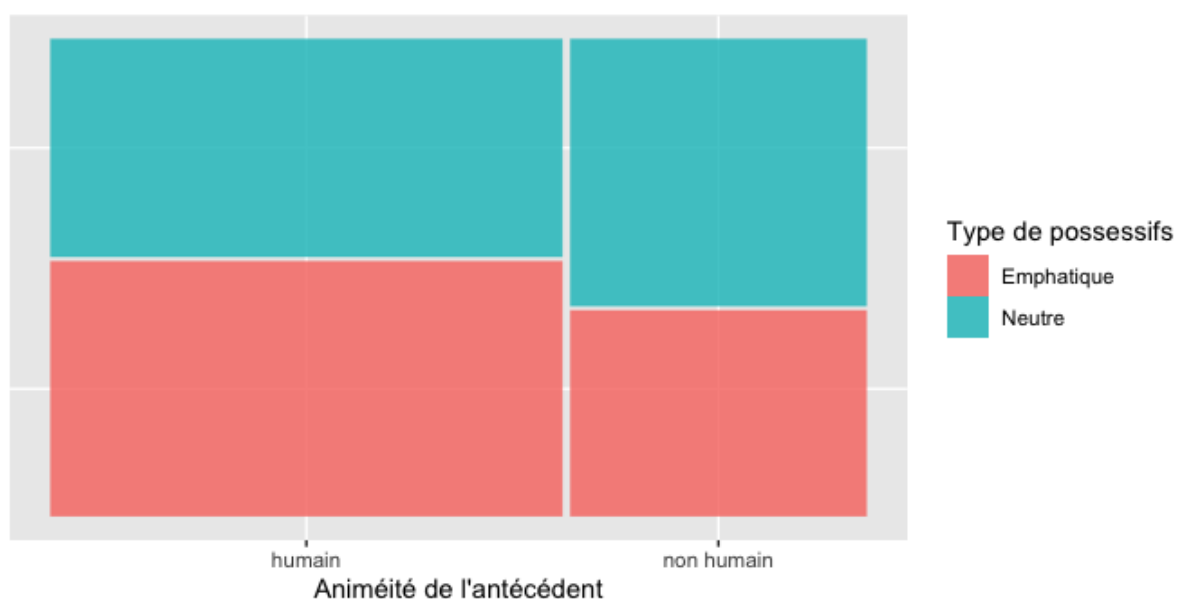


Figure 5.9 : Proportions de possessifs emphatiques en fonction de l'animéité du possesseur (uniquement pour les troisièmes personnes)

Ce modèle pour la troisième personne permet d'affirmer que l'animéité du possesseur a un effet sur le type de possessif ($p < 0,05$).

Plusieurs explications sont possibles. Tout d'abord, nous avons vu que le possessif emphatique était incompatible avec une relation de possession trop lâche. On s'attend donc à ce que le possessif emphatique soit plus souvent utilisé pour exprimer une relation de possession canonique. Or, un possesseur animé, et à plus forte raison humain, est plus canonique qu'un possesseur inanimé. Cela explique probablement en partie la propension des antécédents animés, et en particulier des humains, à être repris par un emphatique. D'autre part, comme nous l'avons en 3.3, les emphatiques exigent des antécédents plus saillants que ne l'exigent les possessifs neutres. Or, toutes choses égales par ailleurs, les référents humains sont plus saillants que les inanimés, ce qui peut également expliquer cette propension des antécédents humains à être repris par des emphatiques.

Par ailleurs, le modèle pour la troisième personne ne permet pas de mettre en évidence d'interaction entre la localité et l'animéité du possesseur¹. D'ailleurs, la figure 5.10 laisse entendre qu'il n'y a pas d'effet superadditif de ces deux facteurs : l'effet de la fonction syntaxique est sensiblement le même sur les humains que sur les non-humains. Cependant, comme les emphatiques sont assez rares avec des possesseurs non humains en général et qu'ils le sont tout autant avec les antécédents non locaux, cela conduit à ce que les antécédents inanimés non locaux lient très rarement des possessifs emphatiques (ce qui est représenté par la colonne la plus à droite de la figure 5.10). Ces résultats sont globalement conformes à ce que Charnavel (2012) avait mis en évidence dans son expérience.

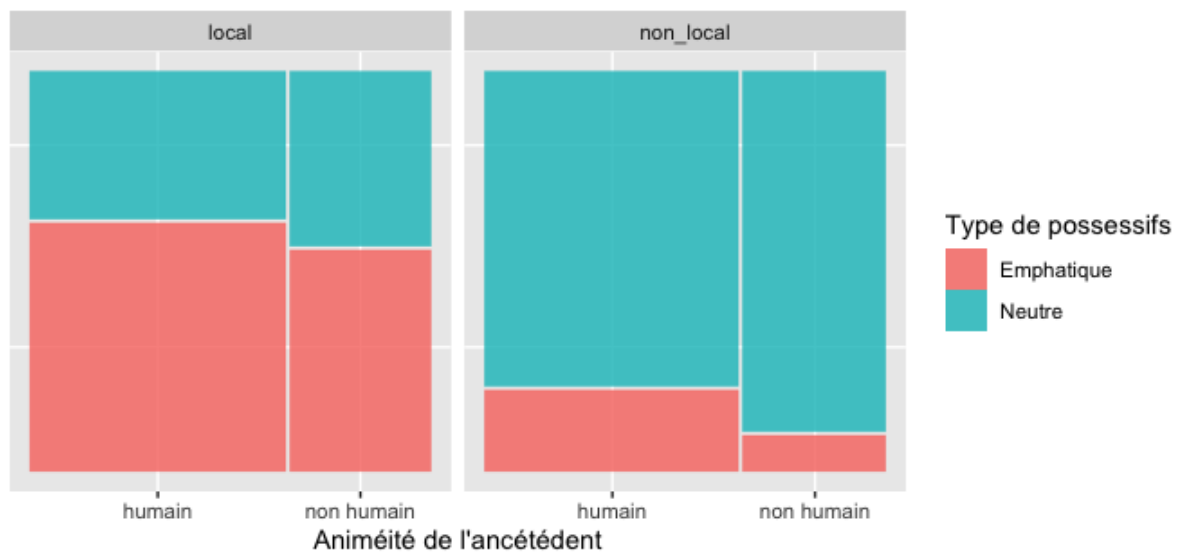


Figure 5.10 : Proportions de possessifs emphatiques selon la fonction syntaxique et l'animéité de l'antécédent (pour la troisième personne)

5.2.5.6. Variables sémantiquement liées et lecture distributive

La possession distributive résulte de ce qu'un possessif se trouve sous la portée d'une quantification universelle du possesseur, occasionnant un effet de covariation entre possesseur et possédé : faire varier le possesseur revient à faire varier le possédé (Roussarie, 2017).

Cette variable est par définition pertinente uniquement pour les troisièmes personnes puisqu'un tel opérateur ne peut pas être coréférent à un possessif de première ou de deuxième personne, comme l'atteste l'exemple suivant :

¹ Le modèle comportant cette interaction comportait trop de facteurs, si bien que presque aucun facteur n'avait d'effet significatif, ce n'est donc pas les résultats du modèle prenant en compte l'interaction dont je rends compte, mais celui sans l'interaction entre l'animéité du possesseur et la localité.

(56) *Chacun de nous est reparti avec son/#notre (propre) gâteau.*

La figure 5.11 représente la préférence des variables liées à être exprimées par un emphatique.

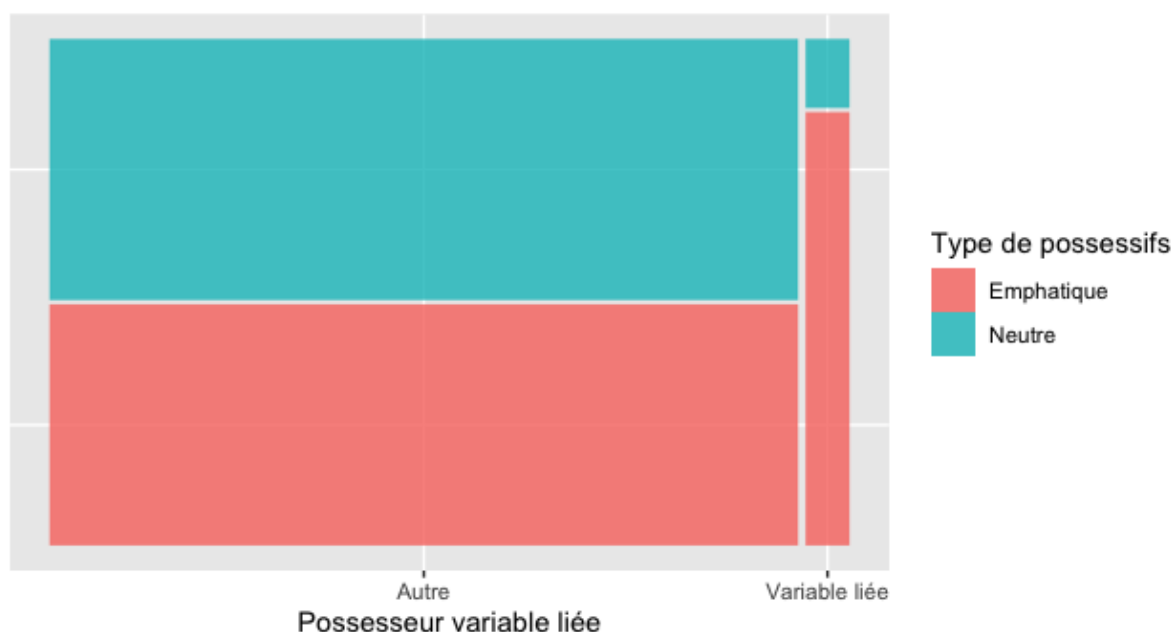


Figure 5.11 : Proportions de possessifs emphatiques en fonction du liage sémantique du possessif (troisième personne)

Ce facteur a également un effet significatif ($p < 0,05$) : les variables sémantiquement liées favorisent les possessifs emphatiques. Il est notable que dans la grande majorité des cas, le lieu du possessif est distributif (sur 22 exemples, 19 ont pour antécédent *chaque X* ou *chacun(e)*, 3 ont pour antécédent *tous les*). Or, comme je l'ai expliqué en 5.1.1.1, l'un des usages de *son propre* est justifié par un contraste entre le référent du possessif et un autre possesseur. Il arrive que la référence de cet autre possesseur soit instanciée par un SN pluriel ou un syntagme de quantification de type *Chaque X*, *chacun*, etc. C'est certainement la raison pour laquelle le possessif emphatique est favorisé dans un tel contexte.

5.2.6. Discussion

Je commenterai ici les points communs et les différences que j'ai pu observer entre les possessifs réfléchis de l'estonien et du tchèque, langues pour lesquelles j'ai réalisé des expériences, et dans une moindre mesure ceux du russe et du suédois, en m'appuyant sur la littérature. Si les résultats présentés dans la partie 5.2.5 permettent d'établir une comparaison fine et fiable entre le possessif emphatique et le possessif neutre, dans cette partie la comparaison entre les emphatiques et les réfléchis sera plus grossière. En effet, je me contenterai ici de comparer les tendances observées pour les deux types de formes. Toutefois, il n'est pas possible de m'avancer davantage sans procéder à des expériences translinguistiques.

5.2.6.1. Des points communs

Parmi les grandes tendances observées, plusieurs sont communes aux emphatiques et aux réfléchis. Certaines sont d'ordre sémantique (animéité du possesseur et du possédé) et d'autres d'apparence syntaxique.

Animéité du possesseur et du possédé

On observe que les deux types de formes sont favorisés par une relation canonique de possession, c'est-à-dire dans laquelle le possesseur est animé (en estonien, en suédois et en français) ou le possédé inanimé (en russe et en français). Notons que la principale différence est que, pour les réfléchis, ces tendances ne sont observables que dans certains contextes, tandis que cette tendance est générale pour l'emphatique du français. Ces deux tendances peuvent être expliquées en partie par les mêmes mécanismes : concernant l'animéité du possesseur, on peut avancer que les emphatiques et les réfléchis ont tendance à avoir pour antécédent des référents saillants dans le contexte. Or les référents animés sont plus saillants que les référents inanimés (Fukumura & Van Gompel, 2011). Les antécédents animés favorisent donc les réfléchis et les emphatiques. En ce qui concerne l'animéité des possédés, les emphatiques expriment des relations de possession plus canoniques que les neutres¹, ce qui explique qu'ils soient favorisés par les possédés inanimés. Pour les réfléchis, l'analyse est plus délicate. Dans le cas de l'estonien, il est possible de soutenir que le possessif réfléchi est un *vrai possessif*, puisqu'il ne permet d'exprimer qu'une relation de possession (au sens large), tandis que le *possessif antiréfléchi* est simplement un pronom au génitif ayant les mêmes usages que n'importe quel syntagme au génitif, utilisé dans l'expression de la possession mais également comme complément de postposition, comme complément d'agent, etc. Pour cette langue, il est possible d'avancer que le possessif réfléchi exprime donc une relation de possession plus canonique et est donc favorisé par un possédé inanimé. Cependant, ce raisonnement ne s'applique pas à la situation du russe où réfléchis et antiréfléchis sont de *vrais possessifs*, et pour lesquels Timberlake (1980) dit observer un effet de l'animéité du possédé. Ceci suggère qu'une étude plus détaillée des faits du russe s'impose.

¹ Notons d'ailleurs que les possessifs emphatiques du français favorisent les possesseurs animés également pour cette raison. Et comme avancé en 4.2.2 d'autres raisons d'ordre plus lexical expliquent que le possessif réfléchi de l'estonien soit favorisé par des possesseurs animés.

Fonction de l'antécédent

Comme on l'a vu pour le tchèque, et comme on le verra pour l'estonien, le réfléchi a une préférence pour les antécédents locaux. C'est également ce que l'on observe pour le possessif emphatique du français. Par ailleurs, l'emphatique du français et le réfléchi sont favorisés par les sujets. Pour ces observations, on serait tenté de déduire un même mécanisme syntaxique expliquant ces tendances parallèles. Toutefois, au vu de la grande acceptabilité des exemples dans lesquels l'antécédent de l'emphatique n'est pas un sujet (tels que l'exemple (55)), il convient de penser qu'on a affaire à une contrainte syntaxique pour les réfléchis (favorisant les antécédents sujet et les antécédents locaux, contrainte qui par ailleurs est catégorique dans la plupart des contextes) et à une contrainte discursive pour l'emphatique (favorisant un antécédent saillant discursivement). Cette contrainte discursive corrèle partiellement avec la localité et la fonction de l'antécédent. Dans bon nombre de cas, la saillance et la fonction grammaticale sont corrélées, ce qui explique cette tendance commune aux réfléchis et aux emphatiques.

Distributivité/variable liée

L'étude de corpus a permis de mettre en évidence que les emphatiques étaient favorisés lorsque le possessif était une variable liée. Comme je l'ai expliqué plus haut, il est probable que l'usage du possessif emphatique, reposant en partie sur un contraste entre différents possesseurs, soit favorisé dans ces conditions.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que Nedoluzhko (2016) indique que le possessif réfléchi du tchèque est plus acceptable¹ quand l'interprétation est distributive, comme l'illustrent les exemples (57) et (58), dans lesquels le réfléchi possessif *svého* est agrammatical pour un usage référentiel (57) et relativement plus grammatical lorsqu'il s'agit d'une variable liée (58).

- (57) **Petrovi je líto svého mládí.*
Petr être désolé REFL.POSS jeunesse
Petr est désolé pour sa jeunesse.

¹ L'agrammaticalité de la phrase en (57) et la grammaticalité relative de la phrase en (58) s'expliquent par le fait que l'antécédent n'est pas le sujet de la phrase mais un oblique et que contrairement à ce qui se passe en russe et en estonien, le possessif réfléchi est strictement orienté vers les sujets.

- (58) ?*Každému je líto svého mládí.*
 chacun être désolé REFL.POSS jeunesse
 Chacun est désolé pour sa jeunesse.

(Nedoluzhko, 2016 : 113)

Notons que ces données vont à l'encontre de la littérature sur le liage sémantique de variable. En effet, Buring (2005), dans son chapitre 4, avance que le liage sémantique n'est possible que lorsque le liage syntaxique est possible. Autrement dit, la co-indexation entre un syntagme quantifié et sa variable liée n'est possible que lorsque le premier commande cette dernière, tandis qu'une expression référentielle peut être coréférente à un pronom même si elle ne le commande pas ((60)).

(59) **La poule qu'il_i possède pense que chaque éleveur_i est un dieu nourricier.*

(60) *La poule qu'il_i possède pense que Paul_i est un dieu nourricier.*

En (60), l'expression référentielle *Paul* ne commande pas le pronom *il* (celui-ci est commandé par *la poule*) et la phrase est acceptable. En revanche en (59), le syntagme quantifié *chaque propriétaire de poule* ne commande pas le pronom *il*, ce dernier n'est donc pas dans sa portée et ne peut être co-indiqué au SN quantifié. En tchèque, il est donc frappant que la phrase comportant le syntagme quantifié est plus grammaticale que celle comportant un syntagme référentiel.

Les quantifieurs ont tendance à avoir une proforme dans leur portée et cette proforme est très majoritairement réfléchie, puisque le SN quantifié doit commander la proforme. Ainsi, les locuteurs associent fortement les syntagmes quantifiés aux réfléchis (possessifs ou non). Les expériences de production sur le roumain menées par Ivan & Dillon (2021) indiquent par exemple que plus de réfléchis sont produits lorsque l'antécédent est un sujet comportant un quantifieur universel que lorsque l'antécédent est un sujet nominal.

Toutefois, pour expliquer la différence entre les exemples (57) et (58), une étude de corpus plus poussée serait nécessaire pour établir que la proportion de syntagmes quantifiés liant sémantiquement une proforme réfléchie est plus importante que la proportion de syntagmes non quantifiés liant syntaxiquement une proforme réfléchie (dans toutes les constructions du tchèque et pas uniquement dans celle du type des exemples (57) et (58)).

5.2.6.2. Des différences

On note toutefois des différences entre les réfléchis et les emphatiques. Je choisirai ici de ne décrire que deux d'entre elles.

Catégoricité des contraintes

La principale différence entre les emphatiques et les réfléchis est que les premiers ne sont jamais en distribution complémentaire avec les formes neutres. Cela a affecté la constitution même des données pour les deux types de formes. Pour les emphatiques, je n'ai posé aucune autre contrainte que la présence d'un possessif (emphatique ou neutre) dans la phrase. Pour les réfléchis, qu'il s'agisse d'expériences ou d'études de corpus, j'ai dû me focaliser sur des constructions particulières (constructions à expérience oblique, infinitive) pour pouvoir observer l'effet des différents facteurs. Il n'existe donc pas de contexte large où l'emphatique soit soumise à des contraintes catégoriques.

Ordre linéaire antécédent - possessif

Une autre différence importante concerne l'ordre linéaire entre le possessif et son antécédent. L'étude de corpus menée en estonien a permis d'affirmer que dans les constructions à expérience à l'allatif, le réfléchi possessif est favorisé quand son antécédent le précède¹, tandis que dans l'étude de corpus sur le possessif emphatique du français, l'effet de l'ordre du possessif et de son antécédent n'est pas significatif. L'explication qui me semble la plus pertinente est la prise en compte de la base de comparaison pour les réfléchis et pour les emphatiques. Dans l'étude de corpus sur le français, les emphatiques sont comparées aux possessifs neutres, c'est-à-dire à des formes qui n'ont pas de biais particulier concernant la fonction de leur antécédent. A contrario, pour l'estonien, les réfléchis étaient comparés aux antiréfléchis, c'est-à-dire à des formes prototypiquement libres. On peut aisément concevoir que les antiréfléchis sont défavorisés quand ils précèdent leur antécédent, puisque le comportement est opposé à celui des réfléchis qui, pour leur part, sont le plus souvent précédés par leur lieu. En revanche, pour les formes neutres, on ne s'attend pas à un tel effet, car il s'agit de proformes qui ont plus tendance à être anaphoriques que cataphoriques.

5.2.7. Bilan

Cette étude de corpus a permis de mettre en évidence un certain nombre de facteurs favorisant le possessif emphatique, tels que l'animéité du possesseur et du possédé, la fonction du possesseur, et la classe sémantique du verbe dont dépend le possessif. Un certain nombre de ces facteurs ont un effet semblable sur les emphatiques et les réfléchis. Cependant la principale

¹ Dans le modèle statistique que j'ai présenté page 171, je n'ai indiqué que l'effet significatif de l'ordre antécédent-concurrent, car cette variable est fortement corrélée avec l'ordre antécédent-possessif en corpus.

différence entre les deux formes est que les réfléchis semblent être sensibles à des facteurs syntaxiques (fonction syntaxique de l'antécédent, localité) et des facteurs d'ordre sémantique (animéité, structure de l'information), tandis que pour les emphatiques, les critères d'apparence syntaxique (fonction de l'antécédent, localité) sont en réalité fortement corrélés avec des facteurs sémantiques et discursifs tels que la saillance, la structure de l'information, etc. Pour preuve, dès lors que l'on crée des contextes où ces facteurs sont décorrélés, les facteurs syntaxiques n'entrent plus en jeu.

5.3. Liage des possessifs réfléchis et emphatiques : une étude translinguistique

Je présenterai ici une étude translinguistique reposant sur un ensemble de quatre expériences qui permet de comparer de la manière la plus précise possible le comportement du réfléchi possessif de l'estonien et des possessifs emphatiques du français et de l'anglais.

5.3.1. Contraintes pesant sur les possessifs réfléchis, antiréfléchis et emphatiques

Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, dans les phrases à temps fini, les possessifs réfléchis et antiréfléchis de l'estonien sont en distribution complémentaire : le premier a pour antécédent le sujet et le second tout autre élément que le sujet. Quand il est dans une infinitive, le réfléchi peut être lié par le sujet (le contrôleur de l'infinitif) ou par le sujet non local, c'est-à-dire le sujet de la matrice. De plus, le possessif antiréfléchi peut être lié par le sujet non local, comme le prédit la théorie du liage traditionnelle, mais également par le contrôleur de la matrice, ce qui est bien plus remarquable. L'estonien présente donc un système très similaire à celui du tchèque que j'ai exposé dans la section 4.3.

Comme je l'ai discuté dans les chapitres 2 et 3, et comme nous l'avons vu dans la section 5.2, les distributions du possessif emphatique et du possessif neutre ne sont jamais complémentaires, et les contraintes qui pèsent sur l'usage de l'emphatique sont difficiles à mettre au jour, d'autant plus qu'elles ne sont jamais catégoriques. Toutefois, il semblerait que les expressions les plus saillantes, et donc le plus souvent en position thématique, devraient être de meilleurs antécédents que les expressions en position rhématique.

Une différence majeure entre les deux types de proformes est que les emphatiques autorisent la coréférence avec un élément qui ne se trouve pas dans la phrase racine, tandis que les réfléchis l'interdisent, comme on peut le voir dans les exemples (61) et (62).

(61) *Jean_i est heureux. Marie_j va publier son_{ij} propre roman !*

(62) *Jaan_i on rõõmus. Maarja_j avaldab viimaks oma_{j/*i} romaani!*

Inversement, le possessif neutre du français peut-être lié tandis que l'antiréfléchi de l'estonien doit être libre, comme l'illustrent les exemples (63) et (64).

(63) *Jean_i est heureux. Marie_j va publier son_{ij} roman !*

(64) *Jaan_i on rõõmus. Maarja_j avaldab viimaks tema_{i/*j} romaani!*

La seule stratégie en estonien qui permette les deux interprétations est l'absence de possessif. L'exemple (65) peut être employé que le roman appartienne à Maarja, à Jaan, à un tiers ou à personne.

5.3.2. Questions de recherche et hypothèses

Les observations qui précèdent conduisent donc à penser que les possessifs réfléchis (*oma* en estonien) et emphatiques (*son propre* en français, *his own* en anglais) devraient manifester des préférences comparables en termes de liage, bien que celles-ci aient des causes différentes. D'un côté, le réfléchi est soumis à des contraintes syntaxiques sur le liage ; de ce fait, il signale directement l'existence d'une réalisation du possesseur dans la phrase racine. D'un autre côté, comme nous l'avons vu dans le début de ce chapitre, l'emphatique assigne un rôle contrastif à un possesseur qui a le statut de thème du discours, ce qui favorise un possesseur réalisé comme le sujet. La première question de recherche est donc la suivante : les possessifs réfléchis et emphatiques manifestent-ils une préférence comparable pour un antécédent ayant la fonction grammaticale de sujet ?

Mon hypothèse est qu'une préférence devrait être manifeste dans les deux cas mais qu'elle devrait être plus prononcée dans le cas des réfléchis, où elle procède d'une contrainte grammaticale, que dans celui des emphatiques, où elle est un effet secondaire de la préférence des thèmes de discours pour la fonction de sujet.

La formulation ci-dessus se concentre sur la préférence des possessifs pour un antécédent sujet mais ne dit rien des situations où, du fait d'une position enchâssée du possessif, plus d'un sujet grammatical est susceptible d'en être l'antécédent. Ma seconde question de recherche est donc la suivante : dans la situation où plusieurs sujets grammaticaux dans la même phrase sont susceptibles de jouer le rôle d'antécédent pour un possessif réfléchi ou emphatique, y a-t-il une préférence pour l'un ou l'autre de ces sujets ? Pour les réfléchis, je fais l'hypothèse que le sujet local (le sujet de l'enchâssée) est préféré au sujet global (le sujet de la principale), les réfléchis localement liés étant typologiquement moins marqués que les réfléchis à longue distance. Pour les emphatiques, les observations ci-dessus ne font pas la prédiction d'une préférence particulière.

5.3.3. Expériences

5.3.3.1. Présentation des expériences

Pour tester mes hypothèses, j'ai monté trois expériences parallèles en français, anglais et estonien. Ces expériences se concentrent sur la situation où un syntagme nominal, que je nommerai *SN possédé*, évoque l'existence d'un possesseur, que celui-ci soit ou non réalisé sous

la forme d'un possessif, et examinent les préférences des locuteurs quant à une expression du contexte linguistique qui réfère à ce possesseur. Là où le SN possédé comporte un possessif, cette expression est l'antécédent du possessif.

Les participants sont invités à lire des phrases et à remplir une phrase à trou qui permet de rendre explicite l'antécédent du possessif.

Les trois expériences ont une structure strictement parallèle¹, avec quatre conditions implémentant deux variables binaires à deux modalités. La première de ces variables est la STRATEGIE d'expression du possesseur qui peut être la stratégie par défaut, que j'appellerai *neutre* (*son* en français, *his* en anglais, absence d'expression en estonien) ou la stratégie *biaisée* en faveur d'un antécédent local (les emphatiques *son propre* et *his own* en français et en anglais, le réfléchi *oma* en estonien). Par ailleurs, tous les items mettent en jeu deux phrases, qui peuvent entrer dans deux types de RELATIONS syntaxiques : dans la condition *juxtaposition*, illustrée en (66) pour laquelle on a deux phrases indépendantes, le SN possédé apparaît dans la seconde phrase, et les phrases ont été choisies de telle manière qu'aussi bien le sujet local (ici *Marie*) que le sujet de la phrase précédente (ici *Jean*) puissent correspondre au possesseur :

(66) **Jean** est heureux. **Marie** va publier *son (propre)* roman.

Dans la condition *subordination* illustrée en (67), le SN possédé apparaît dans une subordonnée infinitive, et le possesseur peut correspondre au sujet local *Marie* ou au sujet de la principale *Jean* :

(67) **Jean** a convaincu **Marie** de publier *son (propre)* roman.

20 items expérimentaux ont été créés pour cette série d'expériences. J'ai choisi de ne pas restreindre la classe sémantique des possédés : dans certains items, il s'agissait de noms désignant des objets matériels, des termes de parenté, des noms d'événement, etc. Du fait que deux possesseurs sont possibles dans chaque item, on s'attend à ce que les participants interprètent l'emphatique comme permettant d'établir un contraste entre les deux possesseurs (*son propre possessif* cf. page 216) ; cependant on ne peut exclure la possibilité d'autres lectures, en particulier quand le possédé est un nom relationnel (*mère, mari, anniversaire*, etc.).

¹ Il est notable que l'expérience en tchèque présentée pages 201 sqq. n'est pas absolument parallèle à ces expériences, puisqu'elle ne présente pas de condition *indépendante* mais une condition *complétive*. Par ailleurs, les items utilisés ici ne sont pas équivalents en termes de sens aux items expérimentaux de l'expérience sur le tchèque. Une comparaison à gros traits est possible entre l'expérience du tchèque et celle de l'estonien, mais il n'est pas possible de les comparer au moyen d'un modèle statistique, les items et les conditions n'étant pas comparables.

Les items anglais et estoniens étaient des traductions les plus équivalentes possibles des items français¹. De ce fait, les différentes classes sémantiques et les possibles biais extralinguistiques induits par certains items étaient représentés en même proportion dans les trois langues et pris en compte dans l'analyse statistique dans les effets aléatoires des modèles. Le tableau 5.7 résume et exemplifie les items expérimentaux employés dans les trois langues.

RELATION entre les phrases	STRATEGIE d'expression du possesseur	Type de possessif	différentes version de l'item	
1. juxtaposition	a. neutre	ordinaire	<i>Jean s'est arrangé. Claire laissera ses documents à l'accueil.</i> <i>John made arrangements. Donald will leave his documents at the reception.</i>	
		absent	<i>Peeter on kõik läbi mõelnud. Triinu jätab õ dokumendid registratuuri.</i>	
		emphatique	<i>Jean s'est arrangé. Claire laissera ses propres documents à l'accueil.</i> <i>John made arrangements. Donald will leave his own documents at the reception.</i>	
	b. biaisé localement	réfléchi	<i>Peeter on kõik läbi mõelnud. Triinu jätab oma dokumendid registratuuri.</i>	
		a. neutre	ordinaire	<i>Jean a autorisé Claire à laisser ses papiers à l'accueil.</i> <i>John allowed Donald to leave his documents at the reception.</i>
			absent	<i>Peeter laseb Trinul õ dokumendid registratuuri jätta.</i>

¹ Notons toutefois qu'en estonien et en français le genre du possesseur n'est pas exprimé par le possessif. J'ai choisi de maximiser la saillance des deux antécédents possibles en contrastant la référence à un homme et à une femme. En anglais, les items étaient strictement analogues, mais les deux antécédents potentiels avaient le même genre.

	b. biaisé localement	emphatique	<i>Jean a autorisé Claire à laisser ses propres papiers à l'accueil.</i>
			<i>John allowed Donald to leave his own documents at the reception.</i>
		réfléchi	<i>Peeter laseb Trinul oma dokumendid registratuuri jätta.</i>
Phrase à compléter	<i>Les documents de _____ seront déposés à l'accueil.</i> <i>_____ 's documents will be at the reception.</i> <i>_____ dokumendid jäetakse registratuuri.</i>		

Tableau 5.7 : Exemples d'items expérimentaux

À ces items expérimentaux s'ajoutaient des distracteurs qui étaient également suivis d'une phrase à trou permettant d'explicitier l'antécédent d'une proforme. Le choix de l'antécédent pouvait être multiple, comme en (68), ou unique, comme en (69) :

(68) *Le boucher a parlé au facteur avant qu'il n'arrive à la gare.*

(69) *Jeanne a donné à ses étudiants un examen bien trop difficile pour leur niveau.*

Ces distracteurs étaient également équivalents dans les différentes langues. En effet, le type de distracteur peut avoir un impact sur les résultats obtenus pour les items expérimentaux ; si on ne peut éviter un tel impact, il est important qu'ils soient autant que possible les mêmes d'une expérience à l'autre.

5.3.3.2. Passation de l'expérience

Participants

En tout, 231 participants, recrutés sur les réseaux sociaux, ont pris part à cet ensemble d'expériences (104 pour le français, 83 pour l'anglais et 44 pour l'estonien). Les participants pour l'expérience en estonien avaient entre 18 et 59 ans (moyenne : 39,8 ans, médiane : 41 ans). Parmi les participants, neuf étaient des hommes. Pour l'expérience en français, les participants avaient entre 18 et 79 ans (moyenne : 37 ans, médiane : 31 ans). 36 participants étaient des hommes et 72 des femmes.

Enfin, pour l'anglais, les participants avaient entre 20 et 72 ans (moyenne 32,8 ans, médiane : 28 ans). Parmi les participants, 38 étaient des femmes, 42 des hommes et 3 avaient un autre genre. L'expérience s'est déroulée en ligne sur la plateforme *Ibex Farm*. Les participants étaient volontaires et ne percevaient pas d'indemnisation.

Tâche

Des phrases, sur le modèle de ce qu'on peut voir dans le tableau 5.7, étaient présentées à des locuteurs natifs de chaque langue. Ceux-ci devaient ensuite remplir une phrase à trou, comme celle figurant en bas du tableau, ce qui permettait de déterminer quel référent ils avaient interprété comme étant le possesseur.

Les items expérimentaux et les distracteurs étaient présentés dans un ordre aléatoire selon quatre listes avec une distribution des items par liste suivant le carré latin, de sorte que chaque personne voie chaque item une seule fois et qu'elle soit exposée autant de fois à chaque condition au cours de l'expérience.

Les participants étaient amenés à choisir un seul référent, alors que dans tous les items expérimentaux deux possesseurs étaient possibles¹. Étant invitées à écrire elles-mêmes leur réponse dans un champ de texte libre, certaines personnes ont pris la liberté de dire que la phrase était ambiguë (en indiquant par exemple « on ne peut pas savoir »). Toutefois, ces réponses étaient très minoritaires et ont été écartées de l'analyse statistique². J'ai dû retirer 18 réponses

¹ On pourrait objecter que ce choix forcé risque de biaiser les résultats en imposant au participant de choisir un référent alors qu'il considère peut-être la phrase comme ambiguë. Mais laisser explicitement le choix de répondre que la phrase est ambiguë poserait un autre problème : la personne testée serait en effet tentée de se demander pour chaque phrase si un seul sens est possible. La tâche deviendrait alors trop métalinguistique et on ne pourrait pas exclure la réponse prudente que les deux référents sont possibles même en présence d'une préférence forte pour l'un des deux. Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que ces items expérimentaux étaient mêlés à des distracteurs dont le sens était univoque et que les participants devaient donner la réponse la plus spontanée.

² Par ailleurs, en estonien où le complément du nom n'est pas introduit par une préposition comme en français ou en anglais mais est exprimé par un syntagme au génitif, certains participants, pour de rares items, ont rempli le trou avec un contenu ne référant pas au possesseur, mais par un autre dépendant adnominal ou bien avec un dépendant du verbe. Par exemple, des participants qui ont lu la phrase (i) ont répondu (ii) et (iii) :

(i) *Mari soovitas Mehisel [oma] autoga kinno sõita. (Mari a conseillé à Mehis de venir au cinéma avec sa voiture.)*

(ii) *Sõidetakse ILUSA autoga (on roule avec une JOLIE voiture).*

(iii) *Sõidetakse KINNO autoga (on va AU CINEMA en voiture).*

Dans ce cas, les réponses pour ces items ont également été écartées. Cela explique que le taux d'items sans réponse pour l'expérience en estonien est plus élevé que pour les deux autres langues.

sur 2080 (soit 0,9 %) pour l'expérience en français, 22 sur 1660 (soit 1,3 %) pour l'expérience en anglais et 64 sur 880 (soit 7,3 %) pour l'estonien.

5.3.3.3. Statistiques descriptives

Avant d'entrer dans le détail de l'analyse statistique inférentielle, examinons visuellement les tendances principales.

La figure 5.11 documente la situation de l'estonien. On observe que, sans possesseur exprimé, les participants ont interprété le sujet local comme étant le possesseur dans la même proportion (60 %), que l'autre candidat soit dans une indépendante (condition *juxtaposition*) ou qu'il soit le sujet du verbe subordonnant (condition *subordination*). En revanche, le possessif réfléchi donne lieu à un contraste clair : dans la condition *juxtaposition*, le possessif réfléchi mène à un choix catégorique : le possesseur est toujours le sujet local, jamais le sujet de la phrase indépendante qui précède. Dans la condition *subordination*, au contraire, on n'observe pas de contrainte catégorique : le possesseur est tout juste un peu plus souvent le sujet de l'infinitive que celui de la principale (51 %).

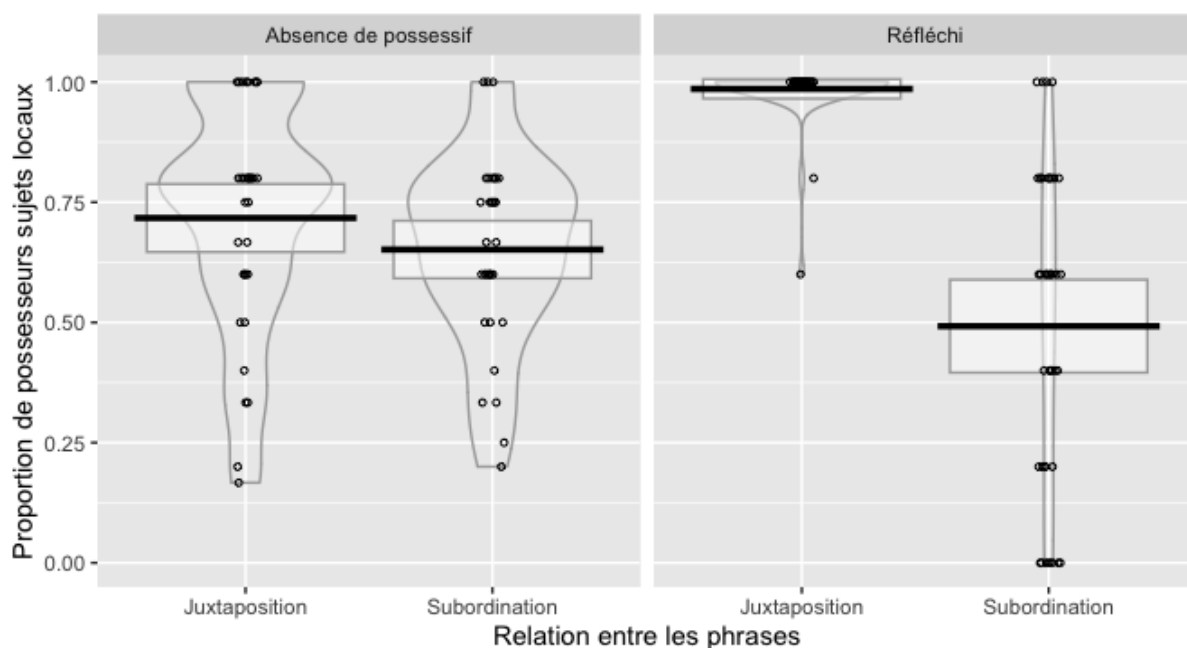


Figure 5.11 : Possesseur correspondant au sujet local (estonien)

Les résultats des expériences sur le français et sur l'anglais sont présentés par les figures 5.12 et 5.13. Dans les deux langues, on constate que le possessif emphatique est plus souvent interprété comme renvoyant au sujet local que le possessif ordinaire, et ce aussi bien dans la condition *juxtaposition* que dans la condition *subordination*. En outre, alors que le possessif ordinaire renvoie au sujet local dans les mêmes proportions dans la condition *juxtaposition* que

dans la condition *subordination*, l'emphatique est plus souvent interprétée comme renvoyant au sujet local dans la condition *juxtaposition*, sans pour autant que l'effet soit catégorique.

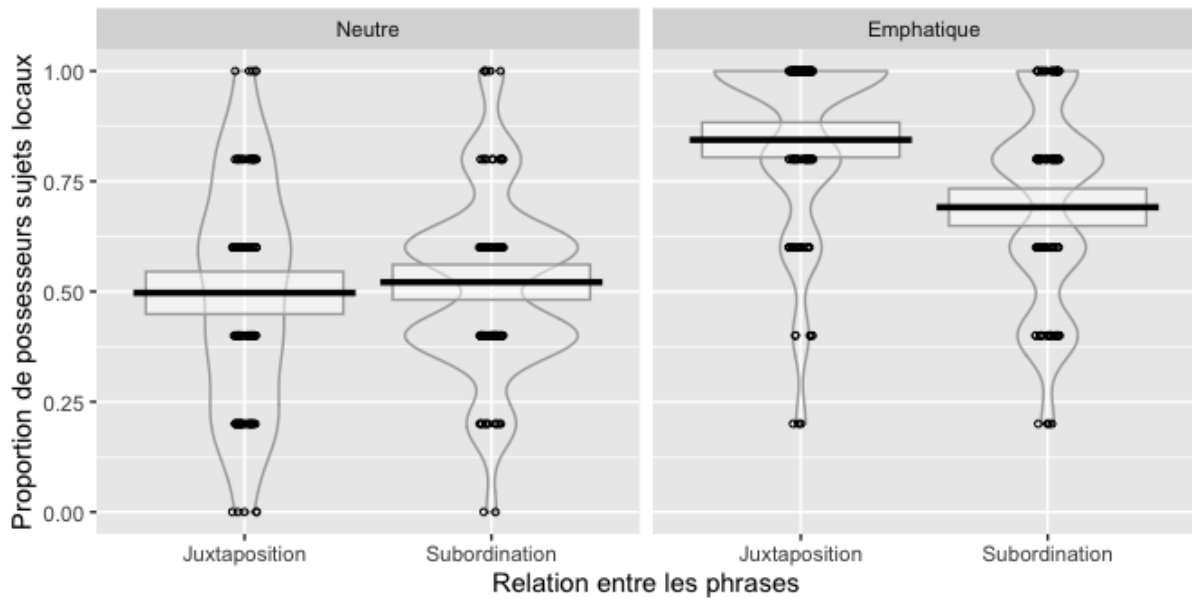


Figure 5.12. Possesseur correspondant au sujet local (français)

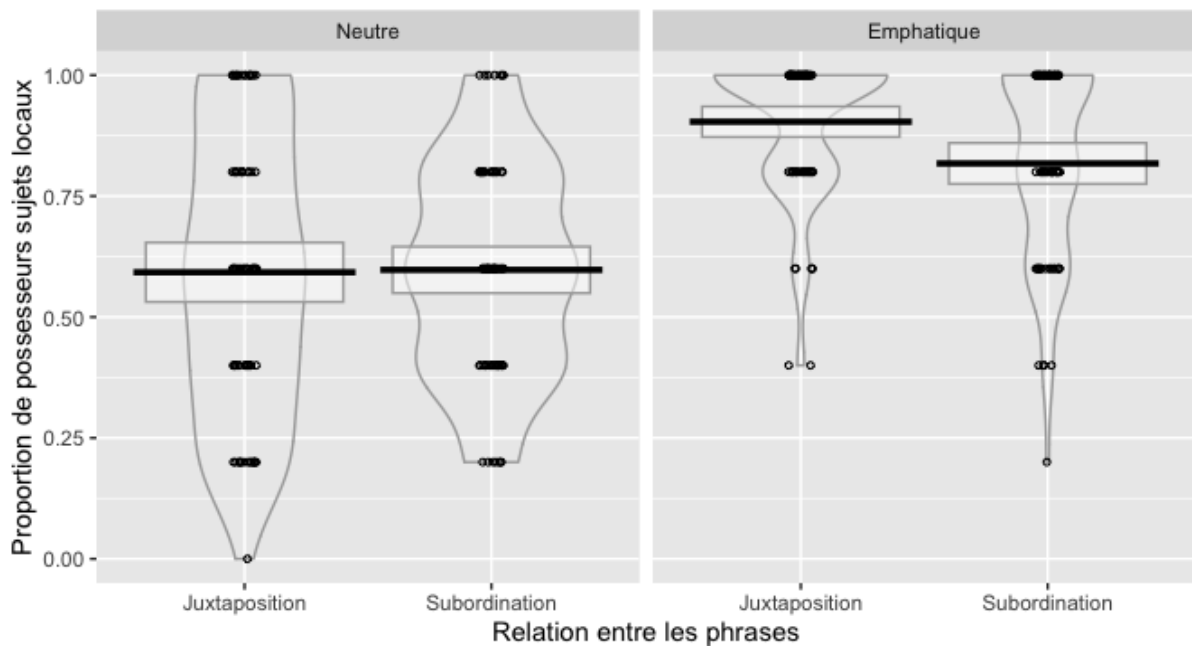


Figure 5.13. Possesseur correspondant au sujet local (anglais)

En résumé, les statistiques descriptives confirment les effets parallèles dans les trois langues : la stratégie neutre ne donne pas lieu à des différences de préférence selon que le candidat non local se trouve dans une phrase indépendante qui précède ou dans une phrase enchâssante ; la stratégie biaisée donne lieu à une préférence plus forte pour le sujet local quand l'autre candidat se trouve dans une indépendante. Les langues se différencient notamment en ce que cette

dernière préférence atteint le statut de contrainte catégorique en estonien, mais pas en français ni en anglais.

5.3.3.4. **Choix de modélisation**

Pour analyser plus finement les données collectées, j'ai utilisé des modèles de régression logistique à effets mixtes visant à prédire la probabilité de choisir le sujet local comme expression référant au possesseur en fonction de différents facteurs. J'ai élaboré plusieurs modèles, notamment un modèle pour chaque langue et un modèle général comparant les données des trois langues. Les modèles par langue pourraient potentiellement mettre en valeur des effets particuliers à un système qui ne seraient pas visibles dans le modèle général. Comme il se trouve que cela n'a guère été le cas, je rapporte dans le corps du texte les résultats du modèle général et rends compte dans des notes de bas de page des quelques observations pertinentes résultant des autres modèles.

La variable dépendante que le modèle vise à prédire est le choix du possesseur : soit le sujet local, soit l'autre antécédent, c'est-à-dire le sujet d'une phrase indépendante qui précède (condition *juxtaposition*) ou le sujet d'une phrase qui enchâsse la phrase comportant le possédé (condition *subordination*).

Les deux principales variables indépendantes sont la STRATEGIE d'expression du possessif, *biaisée* (réfléchi ou emphatique) ou *neutre*, et la RELATION entre les deux phrases impliquées (*juxtaposition* ou *subordination*). Deux autres variables permettent les comparaisons interlinguistiques : l'une code la différence entre l'estonien (où la stratégie biaisée implique un réfléchi) et les deux autres langues (où elle implique un emphatique), l'autre code la différence entre le français et l'anglais. En outre, j'ai codé un certain nombre de variables de contrôle d'ordre sociolinguistique (genre, niveau d'études, domaine d'études des participants) ainsi que le rang de l'item dans l'expérience, pour pouvoir contrôler un éventuel effet de l'ordre de présentation. Le tableau 5.8 explicite la manière dont ont été codées les données. La formule utilisée était la suivante :

```
glmer(refloc~biais_du_poss*enchassement+emphatique+angfra+((biais_du_poss*enchassement)//item)+((biais_du_poss*enchassement)//participant)
```

Variabes	Valeur	Codage
<i>Variable dépendante</i>		
POSSESSEUR	sujet local	1
	autre	0
<i>Variabes indépendantes</i>		
STRATEGIE	biaisée (réfléchi ou	0,5
	emphatique)	-0,5
	neutre (autre)	
RELATION	juxtaposition	0,5
	subordination	-0,5
TYPE D'OPPOSITION	anglais-français	0,5
	estonien	-0,5
ANGLAIS-FRANÇAIS	anglais	1
	estonien	0
	français	-1

Tableau 5.8 : Codage des données

Le modèle comportait enfin des effets aléatoires pour les participants d'une part et les items d'autre part, de manière à prendre en compte les différences individuelles liées aux préférences des participants ou à la plausibilité des choix d'antécédents. Le modèle que j'ai utilisé était maximal : l'influence des effets aléatoires sur chaque variable dépendante et sur toutes leurs interactions a été prise en compte. J'ai imposé l'absence de corrélation entre les effets aléatoires afin d'éviter une surparamétrisation ou une convergence trompeuse des modèles (Bates & al. 2014).

Dans ce qui suit, je commente ce qui peut être conclu du modèle sélectionné dont les résultats sont donnés dans le tableau 5.9.

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
(INTERCEPT)	1,54150	0,15883	9,706	< 2e-16	***
STRATEGIE	1,62961	0,25905	6,291	3,16e-10	***
RELATION	1,61700	0,26678	6,061	1,35e-09	***
TYPE D'OPPOSITION	-0,80772	0,14310	-5,645	1,66e-08	***
ANGLAIS-FRANÇAIS	0,30383	0,06041	5,029	4.93e-07	***
STRATEGIE: RELATION	2,86639	0,33301	8,608	< 2e-16	***
STRATEGIE: TYPE D'OPPOSITION	0,18770	0,28100	0,668	0,504	
RELATION: TYPE D'OPPOSITION	-2,15226	0,26720	-8,055	7,96e-16	***
STRATEGIE: ANGLAIS-FRANÇAIS	0,13485	0,11610	1,161	0,245	
RELATION: ANGLAIS-FRANÇAIS	-0,07733	0,10235	-0,756	0,450	
STRATEGIE: RELATION: TYPE D'OPPOSITION	-3,29384	0,51496	-6,396	1,59e-10	***
STRATEGIE: RELATION: ANGLAIS-FRANÇAIS	-0,13699	0,18472	-0,742	0,458	

Tableau 5.9 : Effets principaux et interactions du modèle statistique

5.3.3.5. 3.4. Résultats

Le rôle de l'enchâssement et du biais local

Dans les trois langues, les formes que j'avais considérées comme ayant une préférence pour le sujet local (réfléchi en estonien, emphatique en anglais et en français) se sont effectivement avérées avoir une telle préférence. En estonien, le possessif réfléchi renvoie dans 76,6 % des cas au sujet local (contre 70,9 % pour l'absence de possessif), en français le possessif emphatique renvoie dans 76,6 % des cas au sujet local (contre 51 % pour le possessif ordinaire), et enfin en anglais le possessif emphatique renvoie au sujet local dans 86 % des cas (contre 59 % pour le possessif ordinaire). L'effet principal de la STRATEGIE est significatif ($p < 0,001$). On constate que la RELATION entre les phrases joue aussi un rôle ($p < 0,001$) : il y a plus de chance que le possesseur corresponde au sujet le plus proche quand l'alternative est le sujet d'une phrase indépendante que quand il s'agit du sujet d'une phrase enchâssante

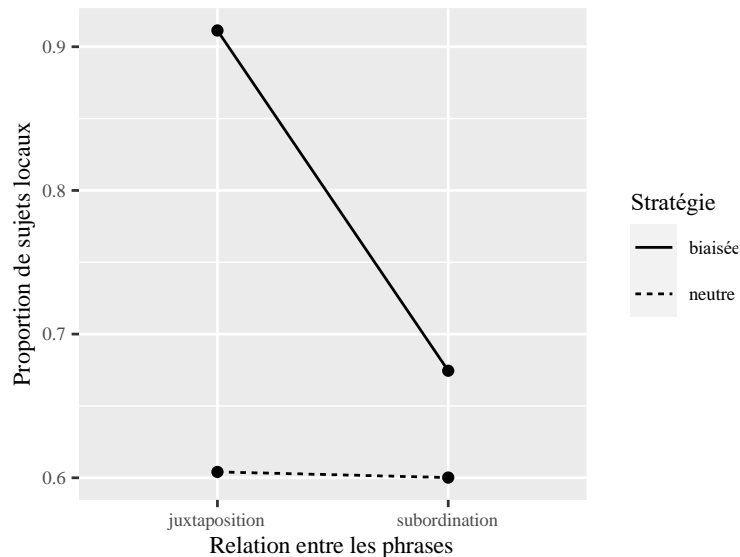


Figure 5.14 : Interaction entre stratégie d’expression du possesseur et relation entre les phrases

On observe en outre une interaction entre la STRATEGIE d’expression du possesseur (biaisée ou non) et le type de RELATION entre phrases ($p < 0,001$). Comme le montre la figure 5.14, cette interaction résulte du fait que l’influence de l’enchâssement sur la préférence pour un possesseur exprimé localement est entièrement due aux exemples relevant d’une stratégie biaisée (réfléchis et emphatiques ; ligne pleine) : dans le cas des stratégies neutres (ligne pointillée), on n’observe pas de différence entre les conditions *juxtaposition* et *subordination*. On a donc affaire à une interaction conditionnelle.

Différences entre réfléchi et emphatique

Le modèle révèle que le français et l’anglais ont une préférence significativement moins forte que l’estonien pour un possesseur correspondant au sujet local ($p < 0,01$). En outre, on observe une interaction entre le type d’opposition (système ordinaire/emphatique ou absence de possessif/réfléchi) et le type de relation entre phrases : dans la condition *juxtaposition*, la préférence pour le sujet local est encore plus forte en estonien qu’en français et en anglais ($p < 0,001$).

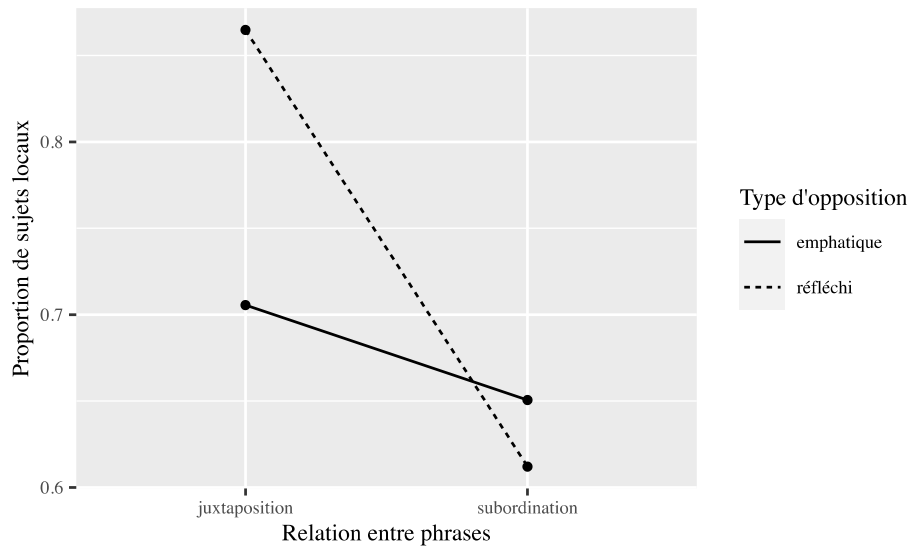


Figure 5.15 : Interaction entre le type d'opposition et la relation entre les phrases

La figure 5.15 représente cette interaction et montre clairement que, quel que soit le type d'opposition, dans les items illustrant la condition *juxtaposition*, le possessif correspond plus au sujet local que dans ceux illustrant la condition *subordination*. Il faut surtout noter que la différence entre juxtaposition et subordination est nettement plus forte pour les possessifs réfléchis et l'absence de possessif (ligne pointillée) que pour les possessifs emphatiques et ordinaires (ligne pleine).

Par ailleurs, on observe une interaction entre la stratégie, la relation entre phrases et l'opposition réfléchi/emphatique ($p < 0,001$). Dans la condition *juxtaposition*, la stratégie biaisée conduit plus souvent au choix d'un possesseur correspondant au sujet local en estonien (où la stratégie biaisée utilise un possessif réfléchi) qu'en français ou en anglais (où elle utilise un emphatique). Cela correspond à l'observation du contraste entre une préférence catégorique de *oma* pour un antécédent local quand l'alternative est le sujet d'une indépendante, par opposition à la préférence seulement tendancielle pour *son propre* et *his own*. La figure 5.16 illustre cette interaction.

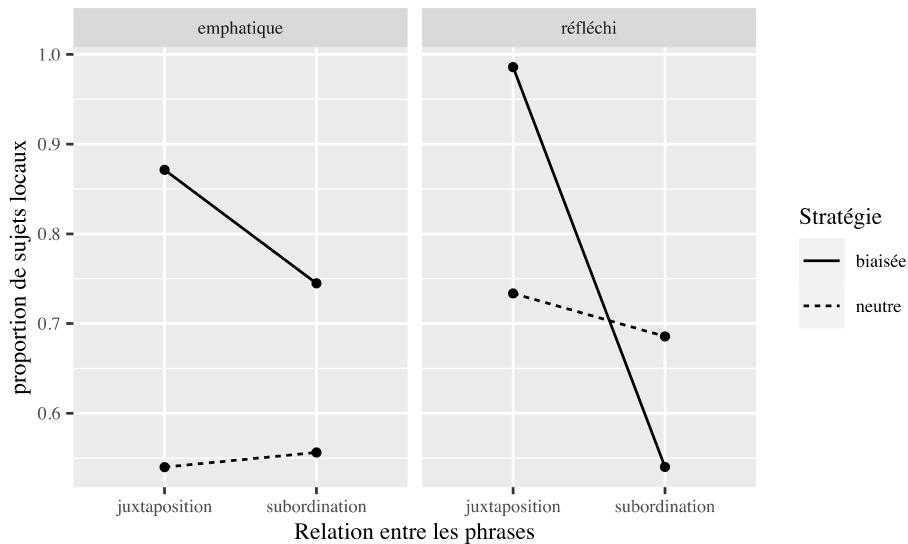


Figure 5.16 : Interaction entre la stratégie d'expression du possesseur, la relation entre les phrases et le type d'opposition

Différence entre l'anglais et le français

Bien que les possessifs du français et de l'anglais soient très similaires, on observe que la préférence pour le sujet local est plus forte en anglais qu'en français, et ce quelle que soit la stratégie employée ou le type d'enchâssement ($p < 0,001$). Je n'ai pas d'hypothèse satisfaisante expliquant cette tendance. On ne trouve aucune interaction de cette variable avec d'autres variables.

Autres variables

D'autres variables, telles que l'ordre de présentation des items ou bien celles documentant le profil sociolinguistique des participants, ne permettent pas d'établir d'effet systématique de nature à influencer les résultats commentés précédemment¹.

Bilan/discussion

Pour résumer, l'analyse des résultats de l'expérience a permis de documenter en détail l'effet de la stratégie d'expression du possesseur sur sa propension à correspondre au sujet local. Dans

¹ Le profil sociolinguistique n'a globalement pas influencé les résultats. Le seul effet significatif documenté est un effet du genre en français : les femmes choisissent plus souvent le sujet local que les hommes. En ce qui concerne l'habitué à la tâche, on n'observe aucun effet global à travers les trois langues. Le modèle ne traitant que des données du français et celui ne traitant que de celles de l'estonien documentent des effets faibles mais inverses : plus les participants français étaient exposés aux items, plus ils donnaient comme réponses le référent non local ; inversement, les participants estoniens donnaient plus souvent comme réponse le référent local au cours de l'avancement de l'expérience.

les trois langues, la stratégie biaisée favorise le sujet local. Cette préférence est d'autant plus forte si l'alternative est que le possesseur correspond au sujet d'une indépendante (et non le sujet d'une principale enchâssante). On observe donc bien un effet parallèle qui affecte aussi bien le possessif réfléchi de l'estonien que les possessifs emphatiques du français et de l'anglais. En revanche, réfléchis et emphatiques contrastent en ce qui concerne l'ampleur de l'effet dans le contexte d'une indépendante : l'effet est catégorique pour le réfléchi estonien, alors qu'il est graduel et de moindre ampleur pour les emphatiques du français et de l'anglais.

5.3.3.6. **Influence d'une troisième stratégie**

Pour comparer les stratégies d'expression du possesseur du français et de l'anglais avec celles de l'estonien, je me suis focalisée sur deux des trois stratégies de l'estonien. Si un tel choix est indispensable pour obtenir des expériences parallèles, il est concevable qu'il ait eu l'effet indésirable de biaiser les résultats concernant l'estonien en exposant les participants à une partie du système seulement. Afin d'établir si un tel effet est rencontré, j'ai mené sur l'estonien une expérience supplémentaire, qui compare non seulement la non-expression du possesseur (stratégie neutre) et l'emploi du possessif réfléchi (stratégie biaisée), mais aussi la stratégie qui emploie le possessif antiréfléchi *tema*¹. Cette expérience comportait trois niveaux pour la variable STRATEGIE, soit six conditions en tout, ce qui m'a amenée à créer quatre items expérimentaux supplémentaires qui sont venus s'ajouter aux items de l'expérience à quatre conditions. Le tableau 5.10 présente les deux versions supplémentaires qui s'ajoutent aux versions présentées dans le tableau 5.7. 76 locuteurs natifs de l'estonien ont participé à cette expérience. Les participants avaient entre 18 et 62 ans (moyenne : 28,7 ans, médiane : 38 ans). Parmi les participants, 64 étaient des femmes.

¹ Ce possessif, tout comme le possessif réfléchi *oma*, n'a pas d'équivalent en français. Il est dans la très grande majorité des cas traduit en français par le possessif ordinaire *son*.

STRATEGIE d'expression du possesseur	RELATION entre les phrases	différentes version de l'item
<i>antiréfléchi</i>	<i>juxtaposition</i>	<i>Peeter on kõik läbi mõelnud. Triinu jätab tema dokumendid registratuuri.</i> <i>Peeter a pensé à tout. Triinu laissera ses papiers à l'accueil.</i>
	<i>subordination</i>	<i>Peeter laseb Triinul tema dokumendid registratuuri jätta.</i> <i>Peeter permet à Triinu de laisser ses papiers à l'accueil.</i>

Tableau 5.10. Exemples d'items pour la deuxième expérience sur l'estonien

La figure 5.17 donne une vision générale des résultats. À un niveau macroscopique, on observe une réplication des résultats obtenus dans la première expérience sur l'estonien (pas d'effet de la relation dans la stratégie neutre, un effet catégorique dans la stratégie biaisée en cas de juxtaposition). De plus, on observe, pour la nouvelle stratégie qui emploie l'antiréfléchi *tema*, un effet miroir de celui qu'on a observé avec *oma* : l'association du possesseur à un sujet local est légèrement défavorisée en cas de subordination infinitive, mais catégoriquement interdite en cas de juxtaposition. Je reviendrai dans le chapitre 7 sur cet effet miroir que j'ai appelé distribution symétrique des proformes.

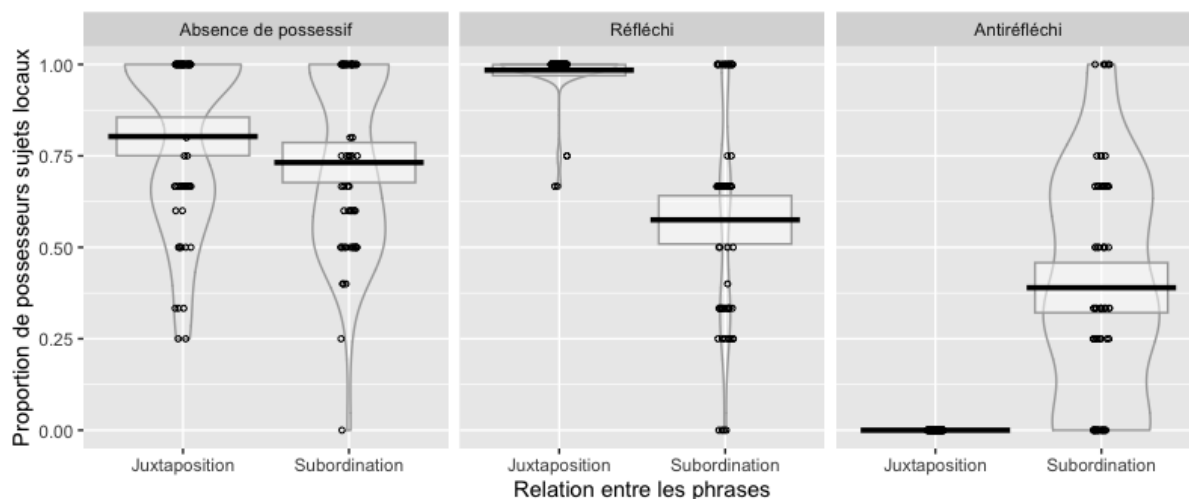


Figure 5.17. Possesseurs correspondant au sujet local (estonien)

Pour mes besoins présents, ce qui importe est de comparer les résultats des deux expériences sur l'estonien pour les stratégies qu'elles ont en commun, à savoir la stratégie neutre et la stratégie biaisée. Je ne m'intéresse pas en tant que tels aux résultats obtenus pour la troisième stratégie pour l'instant, mais seulement à l'influence que pourrait avoir la présence de tels exemples dans l'expérience sur les réponses des participants dans les deux premières stratégies.

En effet, Fernandes et al. (2018) ont montré que les réponses produites pour un stimulus peuvent être influencées par la présence d'autres stimuli dans la même expérience avec lesquels il contraste. Ainsi, dans le présent contexte, on peut s'attendre à ce que les participants de la première expérience, du fait d'une non-exposition au possessif antiréfléchi (*tema*), soient plus tentés d'envisager un possesseur correspondant à un sujet non local. En revanche, la seconde expérience exposant les participants aussi bien au possessif réfléchi qu'au possessif antiréfléchi, on peut s'attendre à ce que le taux de réponse correspondant au sujet local pour le possessif réfléchi et l'absence de possessif soit légèrement plus haut, le non-réfléchi se spécialisant pour les sujets non locaux.

J'ai donc construit un nouveau modèle de régression logistique mixte qui compare les résultats des deux expériences pour les deux premières stratégies uniquement¹. J'ai ajouté une variable indépendante qui permet de rendre compte de l'expérience dont proviennent les données (-0,5 pour la première expérience qui comportait deux types de possessifs et 0,5 pour la seconde expérience qui comportait trois types de possessif). Les autres variables indépendantes étaient les mêmes que pour le premier modèle. Les résultats de ce modèle sont présentés dans le tableau 5.11. On constate une préférence pour le sujet local légèrement plus forte dans la seconde expérience que dans la première, et ce aussi bien dans la stratégie neutre que dans la stratégie biaisée ($p < 0,015$). En revanche, il n'y a aucune interaction entre les variables dépendantes et le nombre de condition à l'expérience (EXPERIENCE). On peut donc conclure que, si l'absence de *tema* dans la première expérience conduit à des valeurs globales légèrement plus basses pour la variable dépendante, celles-ci ne peuvent avoir conduit à des réponses fallacieuses aux questions de recherche, qui portaient sur ces interactions et non sur la comparaison des niveaux absolus de préférence entre les langues.

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
(Intercept)	2,2766	0,3987	5,711	1,12e-08	***
STRATEGIE	0,6887	0,2146	3,209	0,00133	**
RELATION	1,4871	0,2521	5,899	3,67e-09	***
EXPERIENCE	0,2437	0,0999	2,439	0,01471	*
STRATEGIE:RELATION	1,3464	0,1663	8,094	5,76e-16	***

Tableau 5.11 : Résultats du modèle comparant les deux expériences de l'estonien (uniquement les conditions « absence de possessif » et « réfléchi »)

¹ Toutes les données concernant l'antiréfléchi ont donc été écartées.

5.3.4. Conclusion

Cette série d'expériences a permis une comparaison quantitative fine du fonctionnement des possessifs réfléchis et emphatiques ayant tous deux une préférence pour la coréférence avec le sujet local. Elle a également permis d'observer le comportement de ces possessifs dans deux types de phrase : les phrases infinitives enchâssées et les phrases indépendantes.

Des similitudes entre les trois langues ont été mises en lumière. Tout d'abord, mon hypothèse de travail a été confirmée: le possesseur est plus souvent associé au sujet local dans la stratégie biaisée (possessif réfléchi ou emphatique) que dans la stratégie neutre. Par ailleurs, dans les trois langues, cette préférence pour une interprétation locale du possessif biaisé est accrue dans une indépendante, qu'il s'agisse d'un réfléchi ou d'un emphatique. Autrement dit, le liage de ces deux types de possessifs est impacté par le type de phrase dans lequel ils se trouvent.

Des différences entre possessif réfléchi et emphatique sont toutefois notables. La préférence du possessif réfléchi pour le sujet local est globalement plus forte que celle de l'emphatique. En outre, le possessif réfléchi de l'estonien, tout comme celui du tchèque, est soumis à la fois à une contrainte catégorique (un antécédent dans une autre phrase indépendante est exclu) et à une contrainte graduelle (un antécédent structurellement plus proche est préféré). Grâce aux expériences sur l'anglais et le français, nous avons pu confirmer que les possessifs emphatiques avaient effectivement une préférence pour un antécédent local, que l'on peut lier à la préférence pour un antécédent discursivement saillant discutée dans la littérature. Ce résultat est en accord avec ce que j'ai mis en avant dans le chapitre 3 et dans l'analyse de corpus rapportée dans la section précédente : la plupart des réfléchis, et à plus forte raison des réfléchis possessifs, sont soumis à des contraintes graduelles ou catégoriques, tandis que les emphatiques ne sont soumis qu'à des contraintes graduelles.

Ces résultats confortent également la légitimité des parallèles typologiques entre forme emphatique et forme réfléchie (Moynes, 1971 ; Spathas, 2013) et contribuent à expliquer la fluidité diachronique entre les deux catégories : il est fréquent qu'une unité passe du statut d'emphatique à celui de réfléchi (cela est bien documenté pour l'anglais *himself*, voir Levinson, (1991), Visser (1963)). De même, il est frappant que la forme *oma* soit un réfléchi en estonien¹ alors qu'elle est emphatique en finnois.

¹ Il existe en réalité deux types de *oma* en estonien : le premier dont j'ai abondamment discuté les caractéristiques dans cette thèse et le second qui est un emphatique. Toutefois, l'emphatique a une

Cette série d'expériences fait également progresser notre compréhension du fonctionnement du possessif emphatique en lui-même. Elle met notamment en évidence une discordance entre la manière dont est produit l'emphatique et la manière dont il est interprété. Des données exposées en 5.2.5.1, on peut déduire que l'emphatique trouve un antécédent dans la même phrase racine dans 91 % des cas, contre 76 % pour le possessif ordinaire. Si on ne considère que les possessifs de troisième personne (comme dans les expériences), cette proportion monte à 100 % pour l'emphatique, contre 89 % pour le possessif ordinaire. L'expérience sur le français montre que l'emphatique peut être libre, contrairement à ce que suggérait l'étude de corpus. Cette différence peut être imputable au fait que les données de corpus étaient bien plus modestes : 400 points de données (pour les troisièmes personnes uniquement) contre 2160 pour l'expérience présentée ici. Toutefois, cet écart de près de 15 % est peut-être dû à d'autres facteurs que les tailles d'échantillon. On peut se demander si l'utilisation et l'interprétation de l'emphatique sont soumises aux mêmes règles et si une exposition forte aux emphatiques dans le contexte expérimental peut être à l'origine de cette discordance entre les données. Là encore, il apparaît nécessaire de conjuguer les différents types d'études empiriques.

Par ailleurs, bien que la seconde expérience portant sur l'estonien ne soit pas parallèle à celle réalisée sur le tchèque (en 4.3.1), ces deux expériences présentent suffisamment de similarité pour pouvoir être comparées à gros traits. En effet, ces expériences étudient la manière dont sont interprétés les possessifs réfléchis, antiréfléchis et l'absence de possessif, dans des phrases à temps non fini (les infinitives dans les deux langues) et dans des phrases à temps fini (les complétives en tchèque et indépendantes en estonien). Dans les deux langues, on ne s'attend pas à ce que le domaine du liage du réfléchi puisse excéder la phrase à temps fini. Autrement dit, le possessif réfléchi ne peut avoir qu'un antécédent local dans la condition juxtaposition (pour l'estonien) et dans la condition complétive (pour le tchèque). Les résultats observés pour les deux expériences sont très similaires : l'absence de possessif n'est pas impactée par le type de construction et ne donne pas lieu à un choix catégorique de la part des participants. Les possessifs réfléchis et antiréfléchis donnent lieu à des contraintes catégoriques dans les phrases à temps fini et à des choix non catégoriques dans les phrases infinitives.

syntaxe assez différente du réfléchi que je discuterai en 6.3.1.1, si bien que dans les expériences présentées jusqu'ici les participants n'ont pas pu interpréter les réfléchis comme des emphatiques.

6. Le rôle de l'évitement de l'ambiguïté dans l'expression du possesseur

6.1. Choix de l'expression du possesseur

La communication humaine et son bon fonctionnement reposent en grande partie sur le respect de quatre grands principes théorisés par Grice (1979) : la quantité, la qualité, la relation et la manière. Dans ce chapitre, je m'intéresserai à ce dernier principe, qui comporte notamment les deux maximes suivantes « Évitez l'ambiguïté » et « Soyez bref ». Ces maximes se mettent en application de manières assez différentes dans les deux grands types de systèmes de proformes que j'ai présentés (réfléchi vs. antiréfléchi et neutre vs. emphatique), du moins si on compare le système de l'estonien et celui du français.

6.1.1. Implicature conversationnelle néo-gricéenne

Si on considère le système réfléchi/antiréfléchi et en particulier le système du possessif de l'estonien, seule la première maxime (« Évitez l'ambiguïté ») est pertinente. La maxime « Soyez bref » n'est pas pertinente car les réfléchis et les antiréfléchis sont de même longueur. Comme nous l'avons vu les deux formes sont en distribution complémentaire stricte la plupart du temps. Pour voir si l'évitement de l'ambiguïté a effectivement un effet, il est nécessaire de prendre en considération uniquement des cas où les formes sont en variation libre comme cela est le cas dans les infinitives enchâssées et dans les constructions non canonique. Ainsi dans une phrase où les deux proformes sont possibles telle que dans l'exemple (1) et (2), on s'attend à ce que le réfléchi soit plus accepté et/ou plus fréquent à la troisième personne, car l'antiréfléchi peut renvoyer à un autre référent que celui ciblé, ce qui n'est pas le cas à la première.

- (1) *Mu-lle_i meeldi-b oma_i/minu_i tuba.*
1SG-ALL plaire-3SG REFL.POSS/1SG.GEN pièce.NOM
J'aime ma chambre.

(web¹)

- (2) *Maarja-le_i meeldi-b oma_i/tema_i/_j tuba.*
Maarja-ALL plaire-3SG REFL.POSS/3SG.GEN pièce.NOM
Maarja aime sa chambre.

¹ https://syg.edu.ee/uus/syg/index.php?option=com_content&view=article&id=2199:mulle-meeldib-oma-tuba&catid=207:2019-08-09-11-51-16 consulté le 9 août 2021 (variante avec *oma*).

Les locuteurs, désireux de se faire comprendre, tentent le plus souvent de s'exprimer de la façon la moins ambiguë possible. Ainsi, Dowty (1980 : 32) affirme que, dans les langues naturelles, dès lors qu'il existe deux structures A et B, de complexité comparable, telles que A permette d'exprimer X et Y et B ne permette d'exprimer que X, les locuteurs réservent, ou du moins privilégient, la structure A pour le sens Y et la structure B pour le sens X, comme l'illustre la figure 6.1.



Figure 6.1 : Spécialisation de structures permettant l'expression de X et de Y (Dowty, 1980)

Le mécanisme décrit ici par Dowty est une manière de se conformer à la maxime « évitez l'ambiguïté » : en se spécialisant dans l'expression de Y, A tend à perdre son caractère ambigu. Les possessifs réfléchis et antiréfléchis de l'estonien sont, dans une très grande majorité de contextes syntaxiques, en distribution complémentaire. La propension à favoriser un possessif sur à l'autre n'est donc observable que dans les constructions où l'usage des deux formes est possible. J'examinerai en 6.2 deux types de contexte dans lesquels les locuteurs doivent choisir entre deux formes de même longueur et de même complexité et qui permettent d'observer ce qu'énonce Dowty (1980).

6.1.2. Compétition entre différentes formes référentielles

Si on considère maintenant les systèmes dans lesquels les formes neutres s'opposent aux formes emphatiques (et ceux qui opposent l'expression et l'absence d'expression du possesseur), les deux maximes s'appliquent : on s'attend à ce que les formes emphatiques (ou la simple expression du possesseur), qui sont plus longues soient favorisées par les contextes où l'usage de la forme neutre (ou l'absence de forme) est ambigu. Ainsi, la phrase en (3) est naturelle dans un contexte il y a deux vélos tandis qu'elle paraît peu naturelle lorsque seul le vélo de Julie est mentionné dans le contexte.

- (3) Julie a pris son propre vélo pour rentrer après la fête.

Dans la littérature sur la compétition entre les différentes expressions référentielles (pronom vs. syntagme nominal), on distingue trois grands types d'explications motivant le choix d'une forme plutôt qu'une autre : l'évitement de l'ambiguïté, l'interférence due à la similarité (*similarity based interference*) et l'accessibilité.

6.1.2.1. Évitement de l'ambiguïté

Des auteurs tels que Dale et Reiter (1995), Grice (1975), Marslen-Wilson et al. (1982) affirment que les locuteurs prennent en compte la potentielle ambiguïté de la forme dans le choix de l'expression référentielle qu'ils utilisent. Ainsi dans un contexte où il existe deux référents masculins, illustré par l'exemple (4), l'usage ambigu du pronom *il* sera moins fréquent que dans un contexte où les deux référents sont de genres différents, comme dans l'exemple (5). Pour résumer, les locuteurs tentent de minimiser l'ambiguïté afin que leurs destinataires les comprennent.

(4) Le roi_i aperçoit le chevalier_j. Il_{i/j} fait mine de ne pas le_{i/j} voir.

(5) Le roi_i aperçoit la reine_j. Il_i fait mine de ne pas la voir.

6.1.2.2. Interférence due à la similarité

Pour Arnold et Griffin (2007), ce qui est interprété par les auteurs précédents comme de l'évitement de l'ambiguïté relève en réalité d'une interférence due à la similarité. Autrement dit, si les locuteurs préfèrent le pronom dans la phrase (5), ce n'est pas seulement pour favoriser la bonne compréhension du destinataire, mais c'est également parce que le locuteur, percevant une différence entre les deux référents plus forte en (5) qu'en (4), juge moins nécessaire d'utiliser un syntagme nominal complet en (5) qu'en (4). Dans ce couple d'exemples, il n'est pas possible de déterminer lequel de ces deux mécanismes est à l'œuvre. En revanche, dans les langues sans genre, telles que l'estonien, les phrases équivalentes à (4) et (5), illustrées en (6) et (7), sont éclairantes.

(6) *Kuningas_i näe-b rüütlit_j. Ta_{i/j} tee-b näo, et*
roi.NOM voir-3SG chevalier.PART 3SG.NOM faire-3SG visage.GEN COMP
ei näe teda_{i/j}.
NEG voir 3SG.PART

Le roi_i aperçoit le chevalier_j. Il_{i/j} fait mine de ne pas le_{i/j} voir.

(7) *Kuningas_i näe-b kuningannat_j Ta_{i/j} tee-b näo, et*
roi.NOM voir-3SG reine.PART 3SG.NOM faire-3SG visage.GEN COMP
ei näe teda_{i/j}.
NEG voir 3SG.PART

Le roi_i aperçoit la reine_j. Il_{i/j} fait mine de ne pas le_{i/j} voir.

En effet, en (6) et (7), les pronoms *ta* et *teda* sont compatibles avec les trois référents : le roi, le chevalier et la reine. Si le choix des locuteurs repose en partie sur de l'interférence due à la similarité, les pronoms *ta* et *teda* devraient être plus fréquents en (7) qu'en (6), car en (7) les

deux référents sont suffisamment différents pour que l'usage du pronom soit envisagé bien que celui-ci soit ambigu, tandis qu'en (6) du fait que les deux référents soient très proches, le locuteur favorise l'usage du syntagme nominal au détriment du pronom en raison de la proximité des deux référents présents dans le contexte. Pour résumer, ici, il s'agit d'un processus mental qui n'est pas tourné vers le destinataire.

À ma connaissance, cette hypothèse n'a jamais été testée avec ce genre de données en estonien. En revanche, une expérience sur le finnois, langue proche de l'estonien et ne présentant pas de genre, menée par Fukumura et Hyönä (2013), indique que, dans certaines conditions, les pronoms sont significativement plus fréquents lorsque les deux référents sont de genres différents.

Dans les deux expériences que je présenterai, il n'est pas possible de faire la part entre l'interférence due à la similarité et l'évitement de l'ambiguïté. Il est toutefois nécessaire de garder à l'esprit que l'évitement de l'ambiguïté n'est pas la seule explication possible à l'usage d'une stratégie plutôt qu'une autre.

6.1.2.3. **Accessibilité du référent**

Une troisième théorie qui tente d'expliquer la préférence pour un pronom au détriment d'un syntagme nominal (ou le contraire) est l'accessibilité de l'antécédent qui repose sur la hiérarchie de la saillance. Ariel (1990), Chafe (1976), Givón (1983), Grosz et al. (1995) et Gundel et al. (1993) avancent que les formes longues (c'est-à-dire les syntagmes nominaux) sont privilégiées pour renvoyer aux référents les moins saillants, tandis que les formes les plus brèves (c'est-à-dire les proformes, voire dans les langues qui le permettent l'absence de proforme) sont favorisées par des antécédents saillants. Souvent, cette saillance est corrélée avec la fonction syntaxique de l'antécédent et la structure de l'information, les sujets et les thèmes favorisant les expressions les plus réduites.

Les paragraphes 6.1.2.1 à 6.1.2.3 laissent penser que les locuteurs sont sensibles à différents facteurs dans leur choix d'expression référentielle. Ces facteurs peuvent se recouper, si bien que l'établissement de la causalité avec l'un d'entre eux doit se faire avec beaucoup de prudence.

Dans une première section, je me focaliserai sur des contextes qui ne mettent en jeu que la maxime « évitez l'ambiguïté ». Je présenterai principalement une expérience de choix forcé de possessif qui porte sur l'estonien et qui documente l'usage des possessifs réfléchis et

antiréfléchis dans des contextes où chacune des deux formes peut avoir un ou plusieurs antécédents.

Dans une seconde partie, je relaterai les résultats d'une expérience de production parallèle en estonien et en français dans laquelle on peut observer comment les locuteurs de langues présentant des systèmes assez différents se comportent dans des contextes où la première et la deuxième maxime leur donnent des injonctions contraires.¹

¹ Je tiens à remercier Pille-Riin Aja pour la relecture des items de la première expérience. Pour la deuxième expérience, j'ai beaucoup échangé avec Rodica Ivan qui m'a aidée à adapter la tâche à ma question de recherche. Maria Copoț a également été d'une grande aide pour la partie technique : en effet, en raison de la pandémie de Covid 19, l'expérience a dû être réalisée en ligne, ce qui a posé un certain nombre de problèmes techniques que je n'aurais pas réussi à résoudre seule. Je tiens à remercier Elisa Aru, qui, dans le cadre d'un stage de Master, a non seulement traduit les consignes et items de l'expérience et transcrit les réponses, mais qui a surtout fait preuve de beaucoup de finesse et de créativité lorsqu'il était nécessaire d'adapter les items en estonien. Enfin, j'ai reçu l'aide précieuse de Gabriel Thiberge pour l'analyse statistique.

6.2. Les Possessifs estoniens et l'évitement de l'ambiguïté

Je vais présenter dans cette première section le rôle que joue l'ambiguïté sur les choix effectués par les locuteurs entre le possessif réfléchi et antiréfléchi de l'estonien. Dans un premier temps, je présenterai les résultats d'une étude de corpus qui rend compte d'une stratégie d'évitement de l'ambiguïté en estonien. Ensuite, je présenterai une expérience sur les possessifs de l'estonien et je mettrai en évidence que les mécanismes d'évitement de l'ambiguïté peuvent être assez complexes.

6.2.1. Un cas simple : possédé et possesseur sont coarguments

Intéressons-nous au cas où la tête du SN possédé est le coargument de son antécédent, comme dans les exemples suivants :

- (8) a. *Mu-lle_i meeldi-b oma_i tuba.*
1SG-ALL plaire-3SG REFL.POSS pièce.NOM
- b. *Mu-lle_i meeldi-b minu_i tuba.*
1SG-ALL plaire-3SG 1SG.GEN pièce.NOM
J'aime ma chambre.

(web¹)

- (9) a. *Maarja-le_i meeldi-b oma_i tuba.*
Maarja-ALL plaire-3SG REFL.POSS pièce.NOM
- b. *Maarja-le_i meeldi-b tema_{i/j} tuba.*
Maarja-ALL plaire-3SG 3SG.GEN pièce.NOM
Maarja aime sa chambre.

Ces deux exemples sont grammaticaux avec l'un et l'autre des possessifs. Toutefois dans l'exemple (9), le possessif antiréfléchi *tema* est ambigu : il peut avoir pour antécédent l'argument à l'allatif (*Maarja*) ou n'importe qu'autre antécédent de troisième personne du singulier. En revanche, en (8), le possessif réfléchi et l'antiréfléchi ne peuvent avoir qu'un seul référent et sont donc équivalents. Autrement dit, dans ce type de configuration, le réfléchi n'est jamais ambigu (il a toujours pour antécédent le SN à l'allatif), tandis qu'à la troisième personne l'antiréfléchi est ambigu. On s'attend donc à ce que, toutes choses égales par ailleurs, à la

¹ https://syg.edu.ee/uus/syg/index.php?option=com_content&view=article&id=2199:mulle-meeldib-oma-tuba&catid=207:2019-08-09-11-51-16 consulté le 9 août 2021 et https://www.hoolekandeteenused.ee/kodu/sillamae_kodu/ consulté le 13 janvier 2022.

troisième personne, l'antiréfléchi soit moins utilisé afin d'éviter toute ambiguïté concernant le possesseur.

Dans le chapitre 4 (pages 167 et sqq.), j'ai présenté un étude de corpus sur un corpus de l'estonien annoté en dépendance. Cette étude se focalisait sur l'usage des possessifs dans les constructions à expérience oblique. Elle a permis de mettre en avant le rôle joué par la fonction syntaxique de l'antécédent et du possédé, de l'ordre d'apparition de l'antécédent et de son coargument et la personne du possessif.

À partir de ce corpus, j'ai constitué un sous-corpus ne comportant que les exemples dans lesquels l'antécédent et le possédé sont coarguments, autrement dit, les cas où le réfléchi n'est pas ambigu et ne peut référer qu'au possesseur (l'autre argument que celui exprimant le possesseur exprime le possédé). Ce sous-jeu de données comporte 697 observations. J'ai appliqué à ces données un modèle linéaire généralisé¹ parallèle à celui décrit page 173 qui prend en compte de l'ordre de l'antécédent et du coargument de la fonction de l'antécédent et de la personne du possessif. Les valeurs de trois variables indépendantes ont été centrées sur zéro. Le tableau 6.1 explicite le codage des données et le tableau 6.2 résume les effets principaux du modèle.

Variable	valeur	codage
Variable dépendante		
POSSESSIF	réfléchi	1
	antiréfléchi	0
Variables indépendantes		
PERSONNE	1 et 2	0
	3	1
ORDRE ANTECEDENT_COARGUMENT	Ant-Coarg	1
	Coarg-Ant	0
FONCTION DE L'ANTÉCÉDENT	Sujet	1
	Allatif	0

Tableau 6.1 : Codage des données (sous corpus)

¹ En voici la formule : $\text{possessif} \sim \text{fonction} + \text{ant_pers} + \text{antécédent_conc} + (1 \mid \text{verb_lemma})$

	coefficient	erreur standard	valeur z	Pr(> z)	
(Intercept)	1,9129	0,4141	4.619	3,86e-06	***
Fonction de l'antécédent	5,0063	1,0155	4.930	8,22e-07	***
Personne de l'antécédent	1,7637	0,2211	7,976	1,52e-15	***
Ordre					
antécédent_coargument	1,1367	0,3585	3,171	0,00152	**

Tableau 6.2 : Effets principaux de l'étude de corpus

Je ne commenterai pas plus en détail l'effet de la fonction et celui de l'ordre des coarguments puisque cela a déjà été fait pour le modèle traitant de toutes les données et que les effets sont du même ordre pour ce sous-jeu de données¹. Ce modèle confirme mon hypothèse selon laquelle les locuteurs préfèrent utiliser une forme antiréfléchie pour référer à une première ou deuxième personne ($p < 0,001$). On peut en conclure que dans cette configuration syntaxique, les locuteurs ont tendance à éviter l'ambiguïté en utilisant davantage le possessif réfléchi à la troisième personne qu'à la première et à la deuxième personne.

La même tendance avait été observée dans l'expérience de jugement d'acceptabilité présentée pages 147 et suivantes, dans laquelle je m'intéressais à l'usage du possessif antiréfléchi à la première et à la troisième personne dans les constructions non canoniques. Cette expérience avait permis de mettre en avant que le possessif antiréfléchi était moins acceptable pour un référent de troisième personne que pour un référent de première personne dans trois des quatre constructions non canoniques.

On observe qu'à la première et la deuxième personne la distinction entre le réfléchi et l'antiréfléchi n'a pas d'intérêt en termes de désambiguïssation de l'antécédent. Dans un certain nombre de langues (les langues scandinaves, le latin, le finnois, l'espéranto, l'inuktitut, etc., cf. 3.2.2), cela se manifeste par une spécialisation des formes réfléchies et antiréfléchies (possessives ou non) à la troisième personne. En estonien, cela se traduit par une préférence dans les contextes où la variation des deux formes est libre.

¹ Il était toutefois absolument nécessaire que ces variables figurent dans le modèle, car on ne peut pas exclure que ces variables soient corrélées avec la personne de l'antécédent.

6.2.2. Un cas plus complexe où plusieurs types d’ambiguïté existent

6.2.2.1. Configuration syntaxique concernée

Intéressons-nous maintenant au cas plus complexe où le possédé est un ajout et où deux antécédents sont possibles pour le réfléchi, comme c’est le cas dans les phrases suivantes :

(10) *Mu-lle_i meeldi-d sina_j oma_{i/j} Prantsusmaa-lt tagasituleku-st saadik.*
1SG-ALL plaire-2SG 2SG.NOM REFL.POSS France-ABL retour-ELA depuis
Toi, je t’apprécie depuis mon/ton retour de France.

(11) *Mu-lle_i meeldi-d sina minu_i Prantsusmaa-lt tagasituleku-st saadik.*
1SG-ALL plaire-2SG 2SG.NOM 1SG.GEN France-ABL retour-ELA depuis
Toi, je t’apprécie depuis mon retour de France.

Dans la phrase en (10), l’antécédent du possessif réfléchi est ambigu : il peut s’agir de l’expérient à l’allatif (la première personne) ou du sujet (la deuxième personne), tandis que la phrase en (11) est univoque, l’antiréfléchi ne peut avoir pour antécédent que la première personne. Par la suite, j’appellerai *concurrent* le coargument de l’antécédent du possessif. Si l’on considère un exemple où les deux antécédents possibles sont à la troisième personne du singulier, le réfléchi présente la même ambiguïté que dans l’exemple (12) que dans l’exemple (10), en revanche, l’antiréfléchi est maintenant lui aussi ambigu de manière parallèle à ce que l’on a vu en (9)b: il peut avoir pour antécédent l’expérient *Maarja*, un antécédent extérieur à la phrase, et dans une moindre mesure le sujet *Peeter*.

(12) *Maarja-le_i meeldi-b Peeter_j oma_{i/j} Prantsusmaa-lt tagasituleku-st saadik.*
Maarja-ALL plaire-3SG Peeter.NOM REFL.POSS France-ABL retour-ELA depuis
Maarja apprécie Peeter depuis son_{i/j} retour de France.

(13) *Maarja-le_i meeldi-b Peeter_j tema_{i/j/k} Prantsusmaa-lt tagasituleku-st saadik.*
Maarja-ALL plaire-3SG Peeter.NOM 3SG.GEN France-ABL retour-ELA depuis
Maarja apprécie Peeter depuis son_{i/k(j)} retour de France.

On s’attend donc à ce que, lorsque l’antécédent est l’argument à l’allatif dans des phrases comme (10) et (11), l’antiréfléchi soit favorisé. En revanche, pour les phrases du type de (12) et (13), les deux proformes sont ambiguës : le réfléchi pourrait aussi renvoyer au sujet et l’antiréfléchi pourrait aussi renvoyer à un élément extraphrastique.

Le tableau 6.3 synthétise les différents antécédents possibles dans les quatre configurations. Pour résumer, il est attendu que, lorsque l’antécédent n’est pas à la troisième personne, l’antiréfléchi soit favorisé quelle que soit la personne du concurrent. Pour les antécédents de troisième personne, les prédictions reposent sur le poids accordé à chaque type d’ambiguïté :

- (i) Si seule l'ambiguïté locale joue un rôle, on s'attend à ce que l'antiréfléchi soit défavorisé lorsque le concurrent local est également une troisième personne.
- (ii) Si seule l'ambiguïté non locale joue un rôle, on s'attend à ce que le réfléchi soit favorisé quand l'antécédent est une troisième personne, en revanche on n'attend pas de différence en fonction du concurrent.
- (iii) Enfin, si les deux types d'ambiguïté jouent un rôle, différents scénarios sont possibles en fonction de leurs poids relatifs.

Antécédent à l'allatif	Concurrent local au nominatif	Type de possessif	Renvoi possible à l'argument au nominatif	Renvoi possible à un élément extraphrastique	Possessif le moins ambigu
Autre que P3	Autre que P3	Réfléchi	oui	non	Antiréfléchi
		Antiréfléchi	non	non	
Autre que P3	P3	Réfléchi	oui	non	Antiréfléchi
		Antiréfléchi	non	non	
P3	Autre que P3	Réfléchi	oui	non	Antiréfléchi si amb. locale > amb. globale Réfléchi si amb. globale > amb. locale
		Antiréfléchi	non	oui	
P3	P3	Réfléchi	oui	non	Pas de préférence si amb. locale > amb. globale Réfléchi si amb. globale > amb. locale
		Antiréfléchi	oui	oui	

Tableau 6.3 : Ambiguïtés engendrées par chacun des possessifs

6.2.2.2. Expérience

Afin d'observer l'effet de l'ambiguïté des possessifs de l'estonien en fonction de la personne de l'antécédent et de ses concurrents, j'ai réalisé une expérience. En effet, la configuration syntaxique est rare (faible nombre de verbes concernés, présence d'un ajout) et la taille de l'effet attendu relativement petit, si bien que l'étude de corpus présentée dans le chapitre 3 ne comporte pas assez de données pour détecter le moindre effet (282 occurrences de cette configuration syntaxique avec une distribution déséquilibrée des personnes de l'antécédent).

Protocole

Le choix de la tâche à réaliser a été difficile pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en estonien, l'absence de possessif est toujours une possibilité, or je souhaitais que les participants produisent des proformes, il fallait donc un type de tâche qui maximise le nombre de possessifs produits : une tâche de production trop libre a donc été écartée. Par ailleurs, il était primordial que les participants identifient clairement le référent sans que la tâche ne soit trop métalinguistique. Pour ces raisons, le design expérimental choisi a été un peu complexe. Les participants étaient invités à lire un petit texte qui comportait deux ou trois phrases au discours direct tel que celui illustré par l'exemple suivant :

- (14) *Liisa ütle-b tei-le: „Ma ole-n Pariis-is ela-nud. Selle-st*
Liisa.NOM dire-3SG 2PL-ALL 1SG.NOM être-1SG Paris-INE vivre-PP DEM-ELA
aja-st saadik, kui ma tagasi tul-i-n, meeldi-te mu-lle
temps-ELA depuis COMP 1SG.NOM retour venir-PST-1SG plaire-2PL 1SG-ALL
teie. See kurvasta-b Tõnu’.
2PL.NOM DEM.NOM attrister-3SG tõnu.NOM
Liisa vous dit : « J’ai vécu à Paris. Depuis l’époque où je suis revenue, **vous me**
plaisez. Cela attriste **Tõnu**. »

Dans la partie au discours direct, il y a trois expressions référentielles :

- L'expérient du verbe *meeldite* « plaisez » (qui dans cette condition est à la première personne du singulier et réfère donc à *Liisa*),
- Le stimulus du verbe *meeldite* « plaisez » (qui dans cette condition est à la deuxième personne du singulier et réfère donc au participant à l'expérience qui lit la phrase),
- Un SN qui n'est pas un dépendant du verbe *meeldite* « plaisez » (ici, et dans les trois autres conditions, *Tõnu*).

Après avoir lu cette phrase, les participants devaient, à l'aide de phrases préconstruites et de deux listes déroulantes, comme l'illustre la figure 6.2 reformuler la phrase de leur point de vue. L'exemple que (15) permettait ainsi de reformuler la phrase en (14).

- (15) *Te räägite Liisaga. Te ütlete: „Tõnu on kurb,*
 2PL.NOM parle-2PL Liisa-COM 2PL.NOM dire-2PL tõnu.NOM être.3SG triste.NOM
sest teile [meeldi-n mina] /[meeldi-b Katrin]
 parce.que 2PL-ALL plaire-1SG 1SG.NOM plaire-2PL Katrin.NOM
[oma] [teie] Prantsusmaa-lt tagasituleku-st saadik.”
 REFL.POSS 2PL.GEN France-ABL retour-ELA depuis
 Vous parlez à Liisa. Vous dites : **Tõnu est triste car je vous plais/Katrin vous plaît depuis votre retour de France.**

Te räägite Liisaga. Te ütlete:

„Tõnu on kurb, sest teile

Prantsusmaalt tagasitulekust saadik.”

Figure 6.2 : Phrase à compléter que voyaient les participants

Dans chaque item, la première liste déroulante a une double fonction, celle de distraire le participant et celle de contrôler que le participant fasse sérieusement la tâche. Les participants ayant participé au pilote ont indiqué qu'ils pensaient que l'expérience portait principalement sur leur faculté à comprendre les phrases et donc ils jugeaient que cette partie était la plus importante de l'expérience. La réponse sélectionnée dans la deuxième liste déroulante, qui est l'information cruciale pour moi, était d'autant plus spontanée.

Items et conditions

Chaque item existe sous quatre conditions (correspondant aux quatre ligne du tableau 6.3.) :

- (i) L'antécédent est à la première ou deuxième personne et le concurrent est à la première ou deuxième personne, comme l'illustre l'exemple (15),
- (ii) L'antécédent est à la première ou deuxième personne et le concurrent est à la troisième personne,
- (iii) L'antécédent est à la troisième personne et le concurrent est à la première ou deuxième personne,
- (iv) L'antécédent est à la troisième personne et le concurrent est à la troisième personne¹.

¹ Ici aussi, les deux arguments avaient deux référents différents.

L'antécédent du possessif est systématiquement l'argument à l'allatif et le concurrent qui varie en personne selon les conditions est systématiquement le sujet.

La troisième expression référentielle non locale (*Tõnu* dans l'exemple cité précédemment) était toujours à la troisième personne quelle que soit la condition. Par ailleurs les trois expressions étaient toujours au singulier.

20 items expérimentaux ont été créés pour cette expérience. Ces items étaient mélangés à 20 distracteurs et l'expérience s'ouvrait sur trois items d'entraînement.

Participants

Cette expérience était hébergée sur le LLF-ibex. 40 participants de langue maternelle estonienne ont participé à cette expérience. Ils ont été recrutés sur la plateforme Prolific¹ et ont reçu une indemnisation de 2,50 € pour une expérience qui durait une vingtaine de minutes. Les participants étaient âgés de 18 à 59 ans (moyenne : 27,75 ans ; médiane 27 ans). 21 participants étaient des hommes et 19 des femmes.

Analyse statistique

Les données ont été codées par déviation. Le tableau 6.4 reprend leur codage.

Variables	Valeur	Codage
<i>Variable dépendante</i>		
POSSESSIF UTILISE	ANTIREFLECHI	1
	REFLECHI	0
<i>Variables indépendantes</i>		
ANTECEDENT	PREMIERE/DEUXIEME PERSONNE	-0,5
	TROISIEME PERSONNE	0,5
RELATION	PREMIERE/DEUXIEME PERSONNE	-0,5
	TROISIEME PERSONNE	0,5

Tableau 6.4 : Codage des données

Pour l'analyse de ces données, j'ai eu recours à un modèle linéaire généralisé. La variable dépendante était le possessif choisi par les participants. Les variables indépendantes étaient la personne de l'antécédent et celle du concurrent. Le modèle était maximal, c'est-à-dire que pour chacune des variables aléatoires (les items et les participants), l'interaction entre la personne de l'antécédent et celle du concurrent était prise en compte. Les variables *genre du participant* et *niveau d'étude du participant* ne donnent pas lieu à un effet significatif, elles ont donc été retirées du modèle. La formule utilisée est celle-ci :

¹ <https://www.prolific.co>

glmer(possessif ~ant*conc +(ant*conc|item)+(ant*conc|participant)

La figure 6.3 représente la proportion de possessifs antiréfléchis choisis par les participants et le tableau 6.5 résume les effets principaux du modèle.

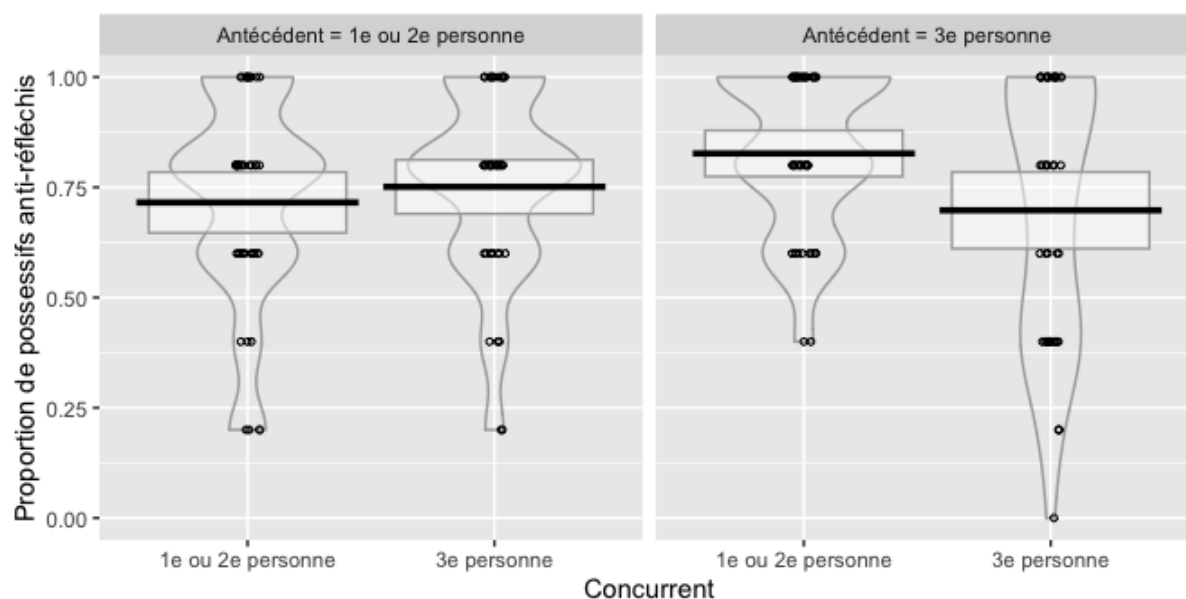


Figure 6.3 : Proportion de possessifs antiréfléchis choisis par les participants en fonction de la personne de l'antécédent et de celle du concurrent

	coefficient	standard erreur	valeur z	Pr(> z)	
(Intercept)	1,44952	0,22485	6,447	1,14e-10	***
Antécédent	0,01257	0,42558	0,030	0,9764	
Concurrent	-0,16318	0,25383	-0,643	0,5203	
Antécédent * concurrent	-1,15423	0,45151	-2,556	0,0106	*

Tableau 6.5 : Effets principaux et interaction du modèle

Le modèle indique que les effets principaux de la personne du concurrent et de celle de l'antécédent ne sont pas significatifs. En revanche, l'intercept indique que le possessif antiréfléchi est préféré très probablement en raison de la fonction syntaxique de l'antécédent. Surtout, l'interaction entre les deux variables est significative. Cela implique que, dans cette configuration syntaxique, un antécédent de troisième personne ne défavorise pas l'usage de l'antiréfléchi de même qu'un concurrent de troisième personne ne favorise pas un réfléchi. En revanche, lorsque l'antécédent et le concurrent sont tous deux des troisièmes personnes l'antiréfléchi est défavorisé. La figure 6.4 réalisée à l'aide la fonction *interaction.plot* illustre représente cette interaction.

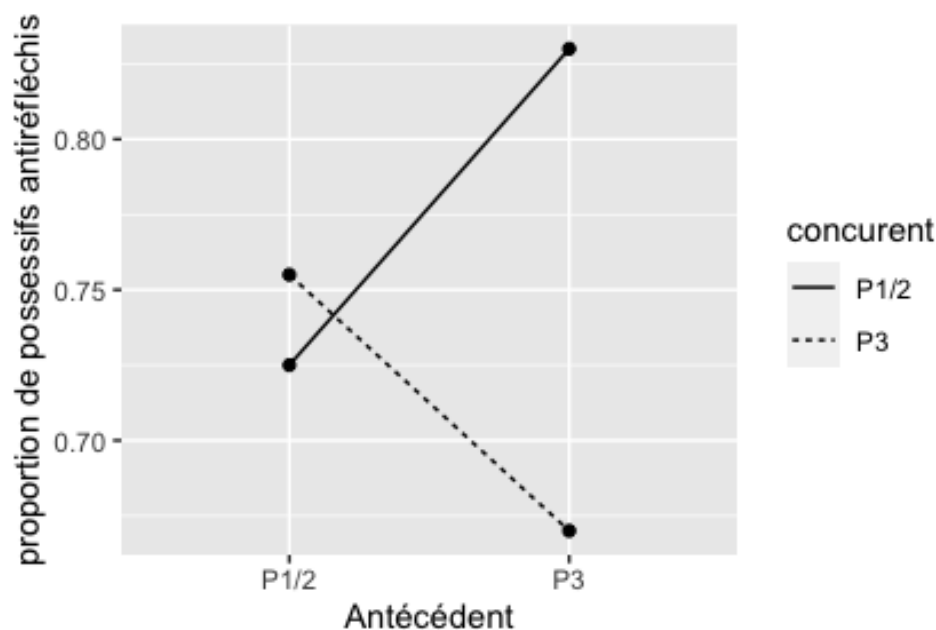


Figure 6.4 : Interaction des variables antécédent et concurrent

La figure 6.4 illustre le fait que, lorsque l'antécédent est à la première ou une deuxième personne, la personne du concurrent n'a pas d'importance tandis que lorsque l'antécédent est à la troisième personne, la personne du concurrent joue un rôle : un concurrent à la troisième personne défavorise l'antiréfléchi.

Si l'on reprend les trois scénarios exposés page 282, il semble donc que les locuteurs soient principalement sensibles à l'ambiguïté locale. On peut aisément comprendre pourquoi c'est ce type d'ambiguïté en particulier qui est évité. En effet, on peut concevoir que les codépendants du possédé (le référent exprimé au nominatif et celui à l'allatif) sont de saillance relativement comparable et que la confusion entre eux est donc plus probable qu'entre un codépendant du possédé et un antécédent extraphrastique.

Par ailleurs, il est notable que dans cette configuration syntaxique, contrairement à celle exposée en 6.2.1, la personne n'a pas d'effet significatif. Il est possible que dans une phrase avec un seul participant (en plus du possédé), le locuteur anticipe qu'un antiréfléchi puisse être interprété comme ayant un antécédent extraphrastique tandis que dans une phrase avec trois antécédents possibles ce type de calcul soient brouillés par la complexité de la situation.

6.2.2.3. Bilan

Pour conclure, les locuteurs de l'estonien sont sensibles à l'ambiguïté engendrée par les possessifs dans les contextes où ils les emploient. Ainsi, dans le cas où un seul antécédent est possible (que le possédé soit un coargument de son antécédent comme dans l'étude de corpus ou que le possédé soit un ajout mais que seul un référent puisse être exprimé par le réfléchi),

les premières et deuxièmes personnes sont plus fréquemment reprises par un antiréfléchi que les troisièmes personnes, de même que les possessifs antiréfléchis des premières et deuxième personnes sont plus acceptables que les antiréfléchis de troisième personne. Dans les configurations où l'ambiguïté est plus complexe et met en jeu non seulement l'antécédent mais également un coargument de l'antécédent, les locuteurs choisissent la forme la moins ambiguë en priorisant l'évitement de l'ambiguïté locale. Il est particulièrement remarquable que les locuteurs s'adaptent à la configuration syntaxique spécifique à la phrase à laquelle ils ont affaire et ne généralisent pas les mécanismes les plus simples. Cela aurait pu conduire à ce que les locuteurs favorisent systématiquement l'antiréfléchi pour référer à une première ou à une deuxième personne quel que soit le contexte, ce n'est toutefois pas ce que l'on observe.

6.3. Comparaison français/estonien

Comme nous l'avons vu jusqu'à présent, il existe deux grands types d'oppositions entre proformes. Un premier système oppose deux proformes ayant des contraintes référentielles contraires (réfléchis et antiréfléchis). Un second système oppose une forme ayant des contraintes référentielles (l'emphatique) et une forme n'en ayant pas (le neutre). Dans cette section, je vais rendre compte de deux expériences de production parallèles menées en estonien et en français. Ces expériences ont pour objectif de mettre au jour l'usage des différents types d'expressions référentielles dans une langue présentant un système réfléchi/antiréfléchi (l'estonien) et dans un système emphatique/neutre (le français). Dans un premier temps, je présenterai plus en détail les deux systèmes et insisterai sur les autres types d'expressions référentielles disponibles en dehors des couples de possessifs. En effet, je me suis jusqu'à présent focalisée sur quelques expressions référentielles par système en écartant les autres (il s'agit des formes neutres et emphatiques pour le français et des formes réfléchis, antiréfléchis et l'absence d'expression du possesseur pour l'estonien). Je tenterai ici de donner une image plus complète de chacun des systèmes. Je présenterai ensuite les expériences menées en français et en estonien. Enfin, je mettrai en perspective les résultats des deux expériences.

6.3.1. Contraintes sur les expressions exprimant le possesseur en estonien et en français

Je présente ici les différentes familles d'expressions adnominales de la possession en fonction de leurs contraintes de liage.

6.3.1.1. Contraintes de liage pesant sur les différentes stratégies

Des stratégies sans contrainte de liage

Les stratégies sans contrainte peuvent être utilisées quelle que soit la fonction syntaxique de l'antécédent.

En français, cette stratégie est le possessif neutre, qui permet de renvoyer aussi bien au sujet qu'à un autre élément de la phrase ou à un élément extérieur à la phrase, comme l'illustre l'exemple (16).

(16) Léa_i a montré à Julien_j son_{i/j/k} livre.

En estonien, il n'existe pas de proforme possessive qui soit compatible à la fois avec un antécédent sujet, un antécédent non sujet et un antécédent extérieur à la phrase, comme c'est le cas en français. La stratégie qui s'y apparente le plus consiste à ne pas exprimer du tout le

possesseur. Cette absence d'expression est compatible avec l'interprétation du possesseur comme étant le sujet local ou non local, comme nous l'avons vu dans l'expérience présentée en 5.3.3.1, mais aussi avec un possesseur exprimé par un autre élément de la phrase, comme on peut le voir dans l'exemple (17). Dans cette phrase, le *possesseur* est l'objet *auto* « voiture » et le *possédé* est *omanik* « propriétaire » qui est un bénéficiaire exprimé à l'allatif. La relation de possession n'est pas exprimée par un possessif.

- (17) *Ma pea-n [...] auto omaniku-le tagasta-ma.*
 1SG.NOM devoir-1SG voiture.GEN propriétaire-ALL rendre-INFI
 Il faut que [...] je rende la voiture à son propriétaire.

(Vahtras traduisant Khadra via CoPEF)

Il est notable que la non-expression du possesseur n'est pas à proprement parler une stratégie possessive puisqu'elle ne met en jeu aucun matériel linguistique permettant d'établir que la phrase dénote un possesseur. Toutefois l'expérience présentée en 5.3.3.1 a permis de mettre en avant que les locuteurs de l'estonien interprétaient un possesseur même en l'absence de forme possessive. Cette stratégie est disponible pour décrire une situation dans laquelle il y a une relation de possession. Il est donc nécessaire qu'elle figure dans la liste des stratégies possibles.

Les formes orientées vers le sujet

Une seconde famille est composée d'expression ayant un biais plus ou moins important pour le liage par le sujet. Selon la définition donnée au chapitre 3, ces formes sont des réflexoïdes. En estonien, c'est le réfléchi qui occupe ce rôle. Comme nous l'avons vu, le réfléchi a un très fort biais pour prendre un antécédent sujet local. Le sujet local est même le seul antécédent possible dès lors que la phrase est à temps fini et qu'il s'agit d'une construction canonique, comme l'illustre l'exemple (18).

- (18) *Pauli loe-b oma_{i/*j} raamatu-t.*
 Paul.NOM lire-3SG REFL.POSS livre-PART
 Pauli lit son_{i/*j} livre.

En français, c'est le possessif emphatique qui a un biais pour le sujet local. Bien que le sujet ne soit pas le seul antécédent possible, l'emphatique a très majoritairement un antécédent sujet (cf. 5.2.5.2).

Il existe également en estonien un possessif emphatique réfléchi. Il s'agit de la forme *omaenda* qui, comme le réfléchi non emphatique, ne s'accorde pas avec la tête du SN possédé, comme l'illustre l'exemple (19). Lui aussi a principalement des antécédents sujets.

- (19) *Katoliiklane ole-ks-in omaenda otsuse-l.*
 catholique.NOM être-COND-1SG POSS.EMPH décision-ALL

Je serais catholique par ma propre décision.

(Kross via CoPEF)

Les formes incompatibles avec un antécédent sujet

Les stratégies obvatives ont la particularité d'être incompatibles avec un antécédent sujet local. En estonien, la proforme antiréfléchie possessive est totalement incompatible avec la référence à un sujet local (sauf dans le cas des infinitives ou des constructions à expérience oblique). Il existe également un possessif antiréfléchi emphatique, il s'agit du possessif antiréfléchi (la proforme personnelle au génitif) suivi de *oma*. L'exemple (20) illustre cette stratégie.

- (20) *onu Frans tõi meid meie oma paadi-ga koju*
tonton Frans.NOM amener-PST.3SG 1PL.PART 1PL.GEN EMPH bateau-COM maison.ILL
Oncle Frans nous a raccompagnés à la maison avec notre (propre) bateau.

(Kross via CoPEF)

Il existe une autre stratégie qui permet de renvoyer à un autre élément que le sujet, il s'agit du SN au génitif de l'estonien et du syntagme prépositionnel en *de* du français (exemples (21) à (24)). Ces formes se démarquent des autres formes discutées ici, car il s'agit de syntagmes et non de proformes. Elles ne sont donc pas soumises aux principes A et B de la théorie du liage traditionnelle, mais leur usage est régi par le principe C : elles ne peuvent être liées par une expression qui a la même référence qu'elles dans leur domaine de liage, comme l'illustre les exemples (21) et (23). La particularité de ces formes est qu'elles peuvent être la première mention du référent, comme dans les exemples (22) et (24).

- (21) **Léa_i a retrouvé le livre de Léa_i.*
(22) *J'ai retrouvé l'écharpe de Léa.*
- (23) **Jane leid-is Jane raamatu üles.*
Jane.NOM trouver-3PST Jane.GEN livre.GEN PFV
Jane a trouvé le livre de Jane.
- (24) *Ma leid-s-in Jane salli üles.*
1SG.NOM trouver-PST-1SG Jane.GEN écharpe.GEN PFV
J'ai trouvé l'écharpe de Jane.

En plus de ces formes, le français a d'autres proformes qui permettent de renvoyer au non sujet. Il s'agit des syntagmes prépositionnels du type « de celui-ci/de celle-ci » ou « de ce dernier/de cette dernière »¹, comme l'illustrent les exemples .

¹ Il en existe peut-être d'autres, mais celles-ci semblent les plus grammaticalisées.

(25) *Suite au décès de la propriétaire d'une des maisons de cette rue, les proches de la défunte_i auraient laissé sur place le chat de cette dernière_i.*
(Web¹)

(26) *[...]une femme va chercher son pain. Alors qu'elle passe devant chez son voisin_i, le chien de celui-ci_i saute par-dessus le muret de la propriété et se jette sur elle.*
(Web²)

Tout comme les proformes que j'ai mentionnées, elles ne peuvent pas être la première mention du référent, comme l'atteste l'exemple (27) et en cela elles se distinguent des expressions nominales du possesseur.

(27) ?J'ai retrouvé l'écharpe de cette dernière.

L'estonien ne semble pas présenter de telles expressions.

Les formes compatible avec un antécédent sujet et un autre antécédent

Pour être tout à fait exhaustive dans la description des expressions du possesseur en français, il existe, principalement à l'oral, une autre stratégie de désambiguïsation du possesseur qui ne repose pas sur la fonction de l'antécédent mais sur son genre. La construction *son POSSEDE à lui/elle*, illustrée dans les exemples (28) a. et (28)b. , est un autre moyen d'éviter l'ambiguïté quand les deux possesseurs dans le contexte sont de genres différents. Notons d'ailleurs que dans la phrase (28) c. , bien que *son propre* soit acceptable, il est ambigu

- (28) Lucie et Pierre ont tous les deux perdu leurs clefs.
- Pierre_i demande à Lucie_j si elle a retrouvé ses_j clefs à elle.
 - Pierre_i demande à Lucie_j si elle a retrouvé ses_i clefs à lui.
 - Pierre_i demande à Lucie_j si elle a retrouvé ses_{i/j} propres clefs.

Je n'ai aucune intuition quant au fait que cette construction soit plus courante lorsque l'antécédent est un sujet ou lorsque l'antécédent a une autre fonction.

¹ <https://lesechosdutouquet.nordlittoral.fr/42490/article/2020-05-13/pres-d-arras-les-chats-qui-ont-envahi-cette-rue-sont-pieges-par-la-communaute> consulté le 13 janvier 2022

² <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/sion-les-mines-44590/sion-les-mines-le-chien-mord-la-voisine-il-sera-euthanasie-5852422> consulté le 13 janvier 2022

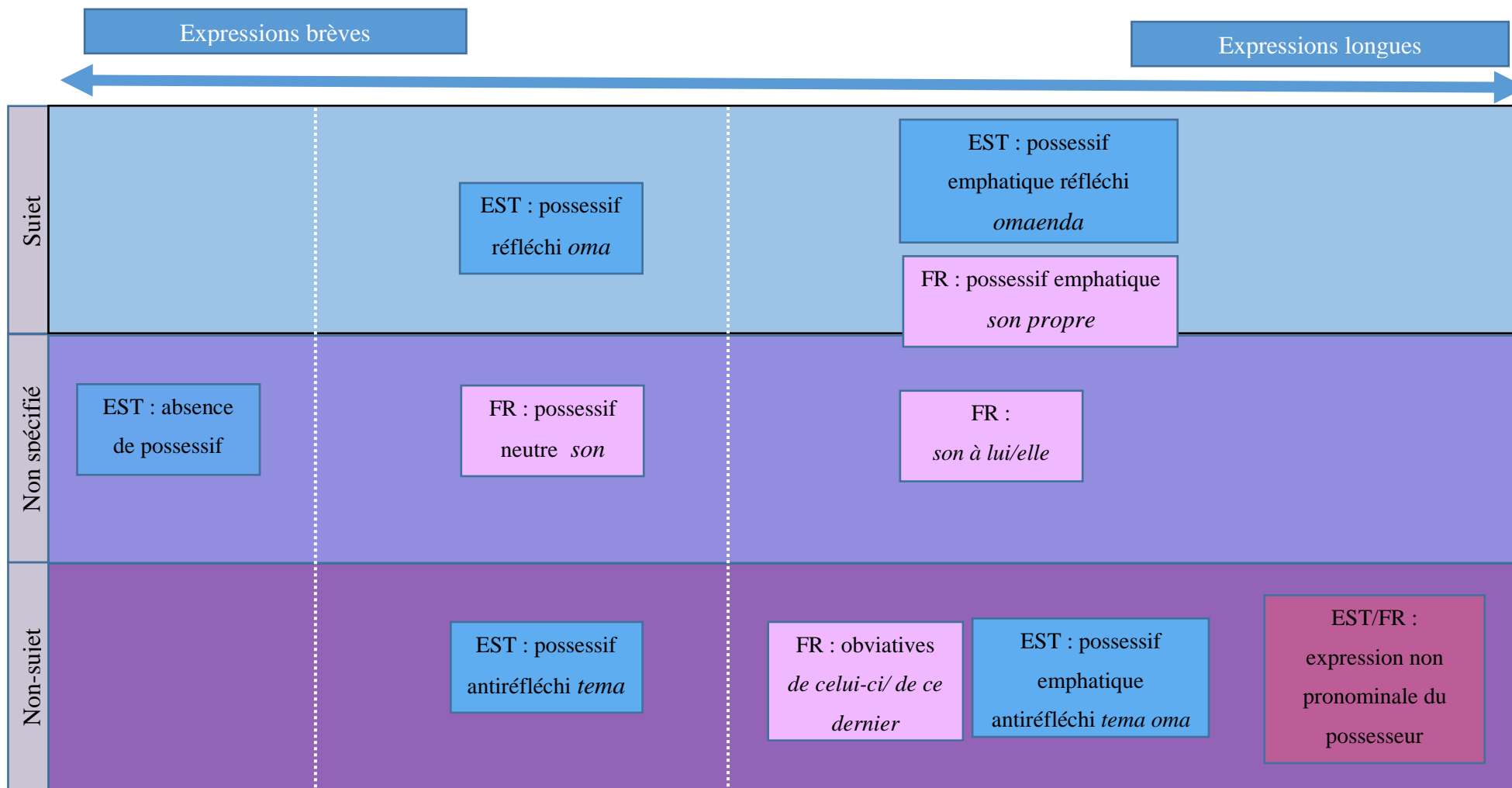


Figure 6.5 : Stratégies d'expression du possesseur en fonction de l'ambiguïté de l'antécédent en estonien et en français

6.3.1.2. Longueur des expressions

Ces différentes stratégies n'ont pas le même coût communicatif. Certaines sont plus longues et plus complexes que les autres. Je distingue ici les stratégies brèves, qui reposent sur des formes phonologiquement brèves, des stratégies longues, dont la réalisation exige a priori plus d'efforts. Là encore, une simple dichotomie opposant les formes longues aux formes brèves ne rend pas compte de la complexité du phénomène. On observe en réalité trois cas que je propose de classer ainsi :

- 1) La stratégie la plus brève : l'absence de possessif (en estonien)
- 2) Les stratégies modérément longue : le possessif neutre (*son* français), réfléchi et antiréfléchi (*oma* et *tema* estonien)
- 3) Les stratégies plus longues : l'emphatique orienté sujet (*son propre*) du français et les emphatiques de l'estonien (*omaenda* et *tema oma*), les obviatives du français (*de ce dernier/celui-ci*) et les expressions nominales du possesseur en français et en estonien.

6.3.1.3. Brièveté ou clarté ?

Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, les locuteurs se conforment aux différentes maximes de Grice lorsqu'ils s'expriment. Les deux maximes qui sont cruciales ici sont « Évitez l'ambiguïté » et « Soyez bref » (paraphrasées par *Be Clear!* et *Be Small!* dans Ivan, 2020). Autrement dit, les locuteurs tentent de favoriser les expressions qui sont à la fois les plus univoques et qui sont moins coûteuses. Toutefois, il est fréquent que l'expression la plus univoque soit la plus coûteuse et que la moins coûteuse soit la plus ambiguë. La figure 6.5 résume les données exposées en 6.3.1.1 et les croise avec les données présentées en 6.3.1.2. Les formes à gauche de l'axe sont les plus brèves et les moins coûteuses et celles à droite sont les plus longues et les plus coûteuses. Sur l'axe vertical est représenté l'antécédent possible de la proforme : les formes figurant sur la ligne bleue préfèrent fortement ou exclusivement un antécédent sujet, celles sur la ligne violette préfèrent fortement ou exclusivement un antécédent non-sujet, et les formes figurant sur la ligne centrale n'ont pas de préférence marquée. Autrement dit, un locuteur qui se soumettrait aux deux maximes de Grice que j'ai évoquées plus haut devrait tenter d'utiliser les formes les plus à gauche de l'axe, pour la brièveté, et celle ne figurant pas sur la bande du milieu, pour éviter l'ambiguïté.

Il faut ajouter à ce système que l’informativité de chaque proforme doit être évaluée en fonction de la situation d’énonciation. Ainsi, dans une situation où seul un possesseur est probable, il n’est nul besoin d’utiliser une expression coûteuse qui serait moins ambiguë que la forme brève, car cette dernière a peu de chance d’être mal interprétée. Comme on peut le voir dans l’exemple (29), bien que le possessif puisse techniquement avoir un autre antécédent que Léa, dans ce contexte, il est inutile d’utiliser une forme plus longue.

(29) J’ai appelé Léa_i pour parler de l’organisation de son_{i/j} anniversaire.

6.3.2. Expérience

Pour établir sur une base empirique robuste comment les locuteurs de l’estonien et du français font usage des différents types de stratégies, j’ai réalisé une étude translinguistique reposant sur deux expériences de production parallèles dans les deux langues. Pour la conception de cette expérience, je me suis inspirée du design proposé par Ivan et Dillon (2021). Dans cette étude, les auteurs cherchent à établir la manière dont les locuteurs du roumain utilisent les réfléchis et les pronoms neutre¹ en fonction de l’ambiguïté.

6.3.2.1. Hypothèses

Mes hypothèses sont les suivantes :

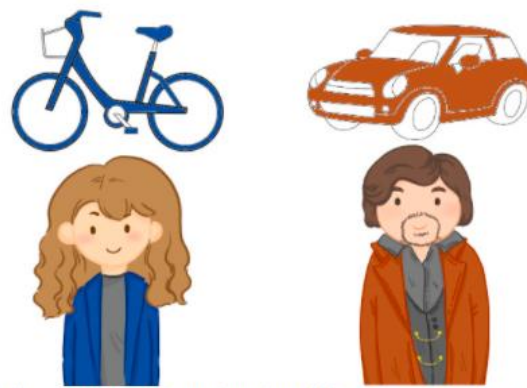
- Les formes compatibles avec les deux antécédents (*son* en français, l’absence de possessif en estonien) sont favorisées par les contextes non ambigus (lorsque le nom exprimant le possédé ne permet de référer qu’à un seul objet présent dans le contexte).
- Les formes complexes (obviative, *son propre*, *son à lui*, expression nominale) sont favorisées par les contextes ambigus (lorsque le nom exprimant le possédé permet de référer à plusieurs objets présents dans le contexte)
- L’expression du possesseur la plus réduite (*son* en français, l’absence de possessif en estonien) devrait être favorisée par l’antécédent le plus saillant, à savoir le sujet.

6.3.2.2. Protocole expérimental

Les participants sont invités à produire des possessifs dans des contextes ambigus et non ambigus. Chaque essai se déroule de la manière suivante.

¹ Il est question des pronoms réfléchis et des pronoms neutres. En roumain, comme je l’ai évoqué au chapitre 3, en position d’ajout la proforme réfléchie a pour antécédent le sujet tandis que le pronom *neutre* peut-être libre ou lié (toute choses égales par ailleurs, le fonctionnement des formes s’apparente à celui de *lui-même* et *lui* en français dans des contextes analogues).

1. Les participants voient l'*image contexte* qui représente deux personnages avec deux objets qui appartiennent à chacun d'entre eux. Cette image est accompagnée de quelques phrases de description : une phrase de présentation des personnages, une phrase qui introduit le sujet dont vont parler les personnages et une phrase qui explicite la relation de possession entre les objets et les personnages. Les objets possédés sont systématiquement de la même couleur que le vêtement de leur propriétaire. Cela est explicité dans les consignes données aux participants avant le début de l'expérience. Après avoir lu ces phrases, les participants doivent cliquer sur *Continuer*.



Voici Julie et Antoine. Ils parlent des différents moyens de transport.
Julie a un vélo et Antoine a une voiture.

Continuer

2. Une deuxième image apparaît alors (la première ainsi que la phrase qui l'accompagne restent présents au-dessus de la seconde image). Cette image est accompagnée d'une amorce de phrase. Les participants doivent décrire cette seconde image en reprenant fidèlement l'amorce. Dans les consignes préalables, il leur est demandé de lire une première fois la phrase dans leur tête ou à haute voix. Lorsqu'ils sont prêts, ils cliquent sur *Enregistrer*.



Voici Julie et Antoine. Ils parlent des différents moyens de transport.
Julie a un vélo et Antoine a une voiture.

Continuer



Au dîner organisé par Antoine, Julie fait une plaisanterie au sujet de ...

▶ 0:00 / 0:00 ———▶ 🔊 ⋮

Enregistrer

3. Une fois l'enregistrement fini, les participants cliquent sur *Arrêter l'enregistrement*.



Au dîner organisé par Antoine, Julie fait une plaisanterie au sujet de ...

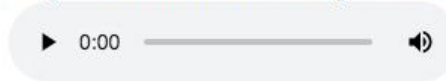
▶ 0:00 / 0:00 ———▶ 🔊 ⋮

Arrêter l'enregistrement

4. En cas de problème technique, les participants peuvent s'enregistrer à nouveau. Sinon, ils passent à l'essai suivant.



Au dîner organisé par Antoine, Julie fait une plaisanterie au sujet de ...



Enregistrer

Passer à l'essai suivant.

Ces consignes étaient présentées sous forme de vidéo aux participants. Il leur était demandé d'être le plus clair possible (comme s'ils décrivaient l'image à quelqu'un qui ne la voit pas), et de s'exprimer de manière naturelle.

6.3.2.1. Conditions et items

Les items se présentaient sous quatre conditions qui correspondent à deux variables à deux niveaux chacune. La première de ces variables, ANTECEDENT, est la fonction syntaxique de l'antécédent. Il peut s'agir du sujet (*sujet*) ou d'un élément présent dans un ajout (*non-sujet*). La seconde variable, OBJET POSSEDE, concerne les objets possédés par les personnages, il peut s'agir de deux objets différents (*différent*) ou de deux objets semblables (*semblable*¹). Le tableau 6.6 et 6.7 présentent un item dans ses quatre conditions dans chacune des langues.

Dans chaque item, les deux personnages sont de genres différents. Pour la moitié des items, l'homme se trouve à gauche et dans l'autre moitié, c'est la femme qui se trouve à gauche.²

¹ J'entends par *semblable* la condition dans laquelle les objets sont désignés par le même substantif dans la phrase de présentation. Dans l'item présenté dans le tableau 6.6, dans la condition *différent* les objets possédés sont un vélo et une voiture, dans la condition *semblable*, il s'agit de deux vélos.

² Je n'ai pas de prédiction particulière concernant ces deux points, toutefois je préfère me prémunir de biais éventuels.

Dans la moitié des items c'est la femme qui prend la parole et dans l'autre moitié c'est l'homme. Enfin la personne qui prend la parole est à gauche dans la moitié des items. J'ai constitué quatre listes qui respectent le carré latin. Ainsi les participants voient une seule fois chaque item et ils sont exposés à un nombre d'item égal dans chaque condition.

16 items et 23 distracteurs ont été créés. Les distracteurs présentaient un, deux ou trois personnages qui possédaient des objets semblables ou différents. Dans les distracteurs, les personnages pouvaient être de même genre ou de genres différents.







	Image-contexte	ANTECEDENT = sujet	ANTECEDENT = non-sujet
OBJET POSSEDE = semblable	 <p>Voici Julie et Antoine. Ils parlent des différents moyens de transport. Julie a un vélo et Antoine a un vélo.</p>	 <p>Au dîner organisé par Antoine, Julie fait une plaisanterie au sujet de ...</p>	 <p>Au dîner organisé par Antoine, Julie fait une plaisanterie au sujet de ...</p>
OBJET POSSEDE = différent	 <p>Voici Julie et Antoine. Ils parlent des différents moyens de transport. Julie a un vélo et Antoine a une voiture.</p>	 <p>Au dîner organisé par Antoine, Julie fait une plaisanterie au sujet de ...</p>	 <p>Au dîner organisé par Antoine, Julie fait une plaisanterie au sujet de ...</p>

Tableau 6.6 : Un item dans ses quatre conditions







	Image-contexte	ANTECEDENT = sujet	ANTECEDENT = non-sujet
OBJET POSSEDE = semblable	 <p>Pildil on Laura ja Tõnu. Nad räägivad erinevatest sõiduvahenditest. Laural on ratas ja Tõnul on ratas.</p>	 <p>Tõnu juures õhtusöögil viskab Laura nalja ...</p>	 <p>Tõnu juures õhtusöögil viskab Laura nalja ...</p>
OBJET POSSEDE = différent	 <p>Pildil on Laura ja Tõnu. Nad räägivad erinevatest sõiduvahenditest. Laural on ratas ja Tõnul on auto.</p>	 <p>Tõnu juures õhtusöögil viskab Laura nalja ...</p>	 <p>Tõnu juures õhtusöögil viskab Laura nalja ...</p>

Tableau 6.7 : Un item dans ses quatre conditions

Les items expérimentaux et les distracteurs étaient les plus similaires possibles dans les deux langues. Après l'analyse des résultats de la version pilote de l'estonien, il a été toutefois nécessaire de modifier quelques items. En effet, l'estonien présente certaines particularités qui le distinguent du français. Tout d'abord les prépositions sont très rares, l'équivalent sémantique des prépositions utilisées en français sont des postpositions. Il aurait été possible de faire un texte à trou pour l'estonien, comme l'illustre l'exemple (30). Toutefois la tâche aurait été un peu différente de celle proposée pour le français, à savoir une continuation de phrase comme l'illustre l'exemple (31). Par ailleurs, cela aurait privé les participants estoniens de la possibilité d'utiliser un syntagme nominal à l'élatif (comme dans l'exemple (32)), sémantiquement équivalent à un syntagme postpositionnel. L'option du texte à trou a donc été écartée.

(30) [...] *Peeter räägi-b _____ kohta.*
 Peter.NOM parle-3SG au.sujet.de
 Peeter parle de ...

(31) [...] *Pierre parle de _____ .*

(32) [...] *Peeter räägi-b oma raamatu-st*
 Peter.NOM parle-3SG POSS.REFL livre-ELA
 Peeter parle de son livre.

Par ailleurs, contrairement au français, les verbes de parole ayant pour complément un syntagme nominal ou un syntagme postpositionnel sont tous compatibles avec une phrase complétive, type de réponse que je cherche à éviter car elle ne permet pas d'explorer ma question de recherche. Ainsi, dans l'exemple (33), alors que le type de phrases attendu est représenté en *a*, un nombre non négligeable de participants produisaient des phrases de type *b* ou *c*.

(33) [...] *Peeter räägib _____ .*
 a. *oma raamatust/oma raamatu kohta.*
Peeter parle de son livre.
 b. *, et ta ostis väga laheda raamatu.*
Peeter dit qu'il a acheté un super livre.
 c. *, kuidas ta leidis oma raamatu.*
Peeter dit/raconte comment il a trouvé son livre.

Il a donc fallu changer les verbes de sept items de manière à choisir des verbes qui défavorisent les compléments phrastiques. C'est uniquement en cela que certains items de l'estonien s'écartent de ceux du français, les images et les textes de présentation étant strictement parallèles aux items du français.

6.3.2.2. Participants

Pour les deux langues, les participants ont été recrutés sur la plateforme Prolific. Les personnes participant à l'expérience sur l'estonien ont reçu 3,1 € et celles participant à l'expérience en français ont reçu 4,40 €. Cette différence s'explique en partie par le fait que l'expérience en français durait en peu plus longtemps (20 à 25 minutes pour l'estonien contre 25 à 30 minutes pour le français)¹. En outre, j'ai jugé préférable de m'aligner sur les tarifs pratiqués par mes collègues dans chacune des deux langues.

121 personnes ont pris part à l'expérience en français et 122 à l'expérience en estonien. Les participants de l'expérience en français avaient entre 18 et 76 ans (moyenne : 30,9, médiane : 27) et ceux de l'expérience en estonien avaient entre 18 et 56 ans (moyenne : 36,2, médiane : 24). Parmi les participants de l'expérience en français 72 étaient des femmes, 45 des hommes et 4 n'ont pas souhaité communiquer leur genre. Pour l'expérience en estonien 94 femmes et 28 hommes ont participé.

6.3.2.3. Réponses écartées

Avant de décrire l'analyse statistique que j'ai faite des données des deux expériences, je dois revenir sur les données que j'ai décidé d'écarter et expliquer mes choix.

Tout d'abord, certaines données n'ont pas pu être prises en compte en raison de problème techniques (enregistrement tronqué ou inaudible). Cela représente 4 points de données pour l'estonien et 24 pour le français. Ces données ont donc bien entendu été retirées.

Les tableaux 6.7 et 6.8 synthétisent les types de continuation produites par les participants.

Antécédent		Réfléchi	Antiréfléchi	Absence de possessif	Nom	Autre	total
Non-sujet	Semblable	21	84	21	298	65	489
	Différent	4	99	30	288	69	490
Sujet	Semblable	383	13	22	11	58	487
	Différent	389	1	33	4	60	487
Total							1953
général		797	197	106	591	252	

Tableau 6.7 : Types de continuation par catégorie pour l'étude en estonien (résultats bruts)

¹ La vidéo présentant les consignes en français était plus courte que celle en estonien et les participants estoniens produisaient globalement des enregistrements moins longs.

Antécédent		Neutre	Emphatique	Son à lui	Obviatif	Nom	Autre	Total
Non-sujet	Semblable	118	5	55	57	178	46	459
	Différent	157	0	33	58	155	60	463
Sujet	Semblable	211	138	54	1	8	52	464
	Différent	301	78	25	0	2	62	468
Total général		787	221	167	116	343	220	

Tableau 6.8 : Types de continuation par catégorie pour l'étude en français (résultats bruts)

Tout d'abord, un nombre important de réponses, notamment illustrés en (33) b. et (33) c. , ne correspondent à aucune catégorie pertinente pour l'analyse. Ces réponses, regroupées dans la catégorie *autre* des tableaux 6.7 et 6.8, sont extrêmement hétérogènes et ne forment pas une classe naturelle. Ces réponses, 219 points de données pour l'estonien et 217 pour le français, ont également été écartées de l'analyse.

Les données figurant dans les cases bleues ou vertes doivent attirer notre attention. En effet, ces productions ne devraient pas être possibles : en français et en estonien l'expression nominale du possesseur est agrammaticale si le possesseur est coréférent au sujet (exemples (21) et (23)). Et en français les stratégies obviatives sont incompatibles avec la coréférence avec le sujet. Par ailleurs, en estonien le réfléchi ne devrait être possible qu'en cas de coréférence avec le sujet et l'antiréfléchi qu'en cas de coréférence avec le non-sujet. Dans une moindre mesure, il est surprenant que le possessif emphatique du français ait pour antécédent le non sujet. En effet, lorsque le sujet est un antécédent possible pour l'emphatique, une interprétation selon laquelle l'antécédent est un autre élément (comme l'illustre l'exemple (32)) que le sujet est impossible pour la poignée de locuteurs natifs que j'ai interrogés informellement.

(34) *À l'anniversaire de Jean_i Léa parle de son_{j/*i} propre chapeau.*

Les données les plus faciles à traiter sont celles qui figurent dans les cases en bleu. Pour toutes les phrases correspondant aux données des cases bleues, aussi bien pour l'expérience en estonien que pour l'expérience en français, les participants se sont simplement trompés concernant le possesseur de l'objet. Il est d'ailleurs notable que dans 14 cas sur 19, les objets étaient semblables, ce qui est certainement à l'origine de cette erreur.

Il est donc nécessaire d'écartier ces données qui ne peuvent pas être prises en compte puisqu'elles sont fautives au regard des images à décrire.

Les données dans les cases vertes sont plus problématiques pour deux raisons. La première est que les contraintes sémantico-syntaxiques qui pèsent sur les trois formes concernées (le réfléchi *oma* et l'antiréfléchi *tema* de l'estonien et l'emphatique *son propre* du français) ne sont pas

catégoriques comme je l’ai montré en 4.1.4 et en 5.2.5.2. D’autre part, ces trois formes ne permettent pas de savoir avec certitude si les participants ont mal identifié le possesseur. Comparons les exemples (35) et (36).

- (35) *Cible : la maison de Pierre.*
 #Chez Julie, Pierre parle de la maison de Julie.
 #Chez Julie, Pierre parle de sa maison à elle.
Cible : la maison de Julie.
 #Chez Julie, Pierre parle de la maison de ce dernier/celui-ci.
- (36) *Cible : la maison de Julie.*
 Chez Julie, Pierre parle de sa propre maison.

En (35), la forme de la phrase ne laisse aucun doute sur le possesseur choisi par le participant, qui se trouve être erroné. En (36), on ne peut savoir avec certitude si le participant se trompe sur le possesseur ou s’il s’agit d’un usage inattendu de la proforme.

Pour déterminer si ces résultats inattendus sont simplement le fruit d’une mauvaise identification du possesseur ou s’ils relèvent d’un usage atypique d’une stratégie, j’ai comparé par un test exact de Fisher la proportion de formes dans un usage inattendu (cases vertes) avec la proportion d’erreurs caractérisées (cases bleues).

En effet, on peut supposer que les participants se sont trompés en proportions égales quelle que soit l’expression du possesseur utilisée. Les tableaux 6.9 et 6.10 résument les proportions pour chaque cas.

		Total	Proportion	Valeur P du test de Fisher
Mauvaise identification du possesseur (expression nominale + son à lui + obviatives)	20	626	3,1 %	
son propre inattendu	5	221	2,2 %	0,6449

Tableau 6.9 : : Test de Fisher pour la proforme emphatique du français

Le test de Fisher réalisé ne permet pas d’affirmer l’indépendance statistique du facteur *type de stratégies* pour la proportion de formes inattendues sur l’ensemble des formes produites pour *son propre* comparée aux formes de l’expression nominale, à *son à lui* et aux stratégies obviatives (qui témoignent d’une mauvaise identification du possesseur). Pour cette stratégie la valeur P est supérieure à 0,05. On peut en déduire que ces *son propre* inattendus résultent probablement d’une mauvaise identification du possesseur, comme cela est le cas pour les autres expressions.

	Total	Proportion	Valeur P du test de Fisher
Expression erronée du possesseur (expression nominale)	15	591	1,5 %
Réfléchi inattendu ou erronée	25	797	2,9 %
Antiréfléchi inattendu ou erronée	14	197	6,6 %

Tableau 6.10 : Test de Fisher pour les proformes réfléchie et antiréfléchie de l'estonien

Le test de Fisher ne permet pas non plus d'établir l'indépendance statistique pour le réfléchi (comparée à l'expression nominale, seule stratégie témoignant d'une mauvaise identification du possesseur en estonien). La valeur P est ici aussi supérieure à 0,05. On suppose donc également que les usages inattendus du réfléchi sont dus à une mauvaise identification du possesseur. En revanche, le test de Fisher réalisé sur la proportion de possessifs antiréfléchis (*tema*) inattendus indique que le facteur type de stratégie est indépendant de la proportion de possesseurs mal identifiés ($p < 0,05$). Ceci semble indiquer que ces emplois inattendus de l'antiréfléchi ne sont pas tous dus à une mauvaise identification du possesseur.

On peut conclure de ces tests que les usages inattendus *emphatiques* et les réfléchis sont probablement dus une mauvaise identification du possesseur. En revanche les usages inattendus de l'antiréfléchi relèvent pour leur part d'un usage atypique. J'ai décidé d'écarter les deux premières formes et de garder les dernières pour mon analyse.

Pour résumer, dans la suite de l'analyse, j'écarterai :

- les expressions qui ne renvoyaient pas au possesseur de l'objet dans la bulle (15 points de données en estonien et 20 en français)
- les possessifs emphatiques du français ayant pour antécédent le non-sujet (5 points de données),
- les possessifs réfléchis de l'estonien ayant pour antécédent le non-sujet (25 points de données),
- et les réponses qui impliquent un objet possédé qui n'est pas l'objet présent dans la bulle (13 points de données pour le français et 2 pour l'estonien).

En revanche, j'ai conservé les antiréfléchis de l'estonien qui ont pour antécédent le sujet, bien que cet emploi soit inattendu.

La constitution des jeux de données utilisés est résumée dans le tableau 6.11.

	<i>Objet possédé</i>	<i>Français</i>	<i>Estonien</i>
<i>Antécédent= non sujet</i>	<i>Semblable</i>	403	401
	<i>Différent</i>	394	412
<i>Antécédent= sujet</i>	<i>Semblable</i>	399	419
	<i>Différent</i>	400	422
	<i>Total</i>	1596	1654

Tableau 6.11 : Données utilisées pour l'analyse statistique

6.3.2.4. Statistiques descriptives

La figure 6.6 représente la proportion des différentes stratégies utilisées par les participants dans l'expérience sur le français. Seuls le possessif neutre (*son*) et la construction *son à lui* sont présents dans les quatre conditions. La première de ces stratégies représente près de la moitié des réponses données par les participants. Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle *son* est favorisé lorsque l'antécédent est sujet et que les objets possédés sont différents semble être confirmée¹. La construction *son à lui*, *son propre* et l'expression nominale semblent également favorisés lorsque les objets sont semblables. En revanche, les constructions obviatives ne semblent pas être affectées par la variable OBJET POSSEDE.

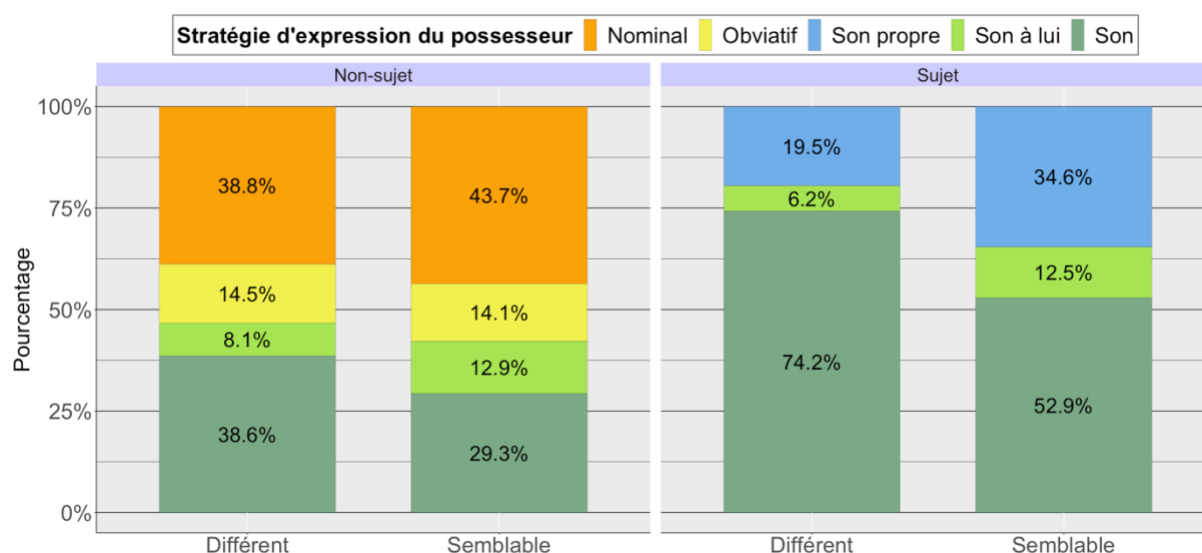


Figure 6.6: Proportions des différentes stratégies utilisées par les participants (français)

La figure 6.7 représente les proportions des différentes stratégies utilisées par les participants de l'expérience en estonien. Les possessifs réfléchis et antiréfléchis paraissent légèrement

¹ Même si le modèle ne permet pas de l'établir directement.

favorisés par la condition *semblable*. Inversement, l'expression nominale est favorisée par la condition *semblable*, ce qui confirme mon hypothèse.

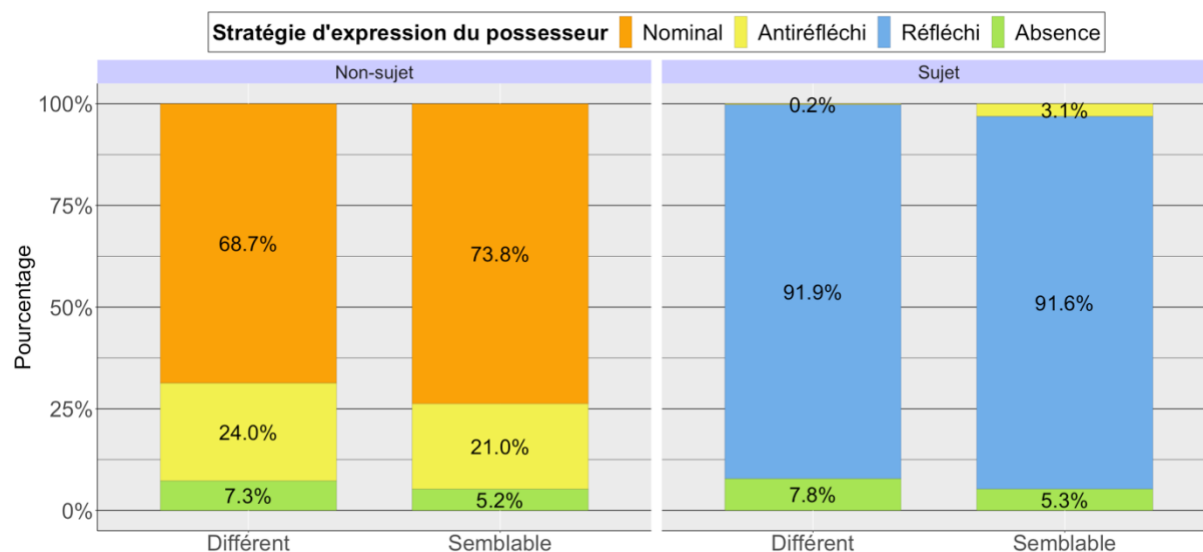


Figure 6.7 : Proportions des différentes stratégies utilisées par les participants (estonien)

6.3.2.5. Analyse statistique

L'analyse statistique que je propose ici est assez différente de celles que j'ai faites jusqu'à présent. En effet, jusqu'ici tous les modèles que j'ai utilisés sont des modèles fréquentistes, c'est-à-dire qu'ils reposent sur le rejet d'une hypothèse nulle. Autrement dit, dans les modèles précédents, lorsque j'indique qu'un facteur a un effet significatif, cela signifie que l'hypothèse nulle est rejetée (c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'effet de ce facteur) dans plus de 95 % des cas, ce qui correspond à une valeur p inférieure à 0,05.

Dans la présente étude, la variable dépendante est la stratégie d'expression du possesseur utilisée par le participant. Il s'agit d'une variable factorielle à plus de deux valeurs (cinq pour le français et quatre pour l'estonien, comme nous le verrons). À ma connaissance, il n'existe pas d'outils informatiques permettant de construire et d'explorer facilement des modèles multinomiaux qui intègrent des effets aléatoires fins dans une structure dite maximale (Barr & al., 2013). Pour cette expérience, j'ai donc eu recours à des modèles bayésiens qui reposent sur des calculs élaborés directement sur l'hypothèse que l'on souhaite tester et non sur le rejet d'une hypothèse nulle (Sörensen & Vasishth, 2016). La conséquence est que les résultats sont présentés de façon assez différente de ceux des modèles fréquentistes : la notion de significativité (reliée à la probabilité que l'hypothèse nulle soit rejetée alors qu'elle est vraie) n'est pas pertinente puisqu'on ne travaille pas, par définition, sur une hypothèse nulle. Ce qui importe, c'est le coefficient estimé par le modèle ($\hat{\beta}$), l'erreur estimée, un intervalle de crédibilité de 95 % (c'est-à-dire l'intervalle dans lequel il y a 95 % de chance que la véritable

valeur du coefficient se trouve). Ces trois informations se trouvent dans le premier tableau que je présente en annexe pour chaque modèle. Dans un second tableau sont présentées les distributions postérieures du modèle avec le coefficient estimé ($\hat{\beta}$), la probabilité P que ce paramètre (β) soit supérieur ou inférieur à 0 pour l'ensemble des valeurs calculées par le modèle, et une série d'intervalles de crédibilité centrés autour du coefficient estimé ($\hat{\beta}$).

Ce second tableau figure en annexe également, mais une partie de son contenu est représentée par un graphique dans le corps du texte. Ce graphique représente les distributions postérieures autour de 0 : la surface en bleu représente les valeurs comprises dans l'intervalle de crédibilité de 95 % et en rose les *traînes (tails)*, les valeurs en dehors de cet intervalle.

Une autre différence entre les modèles bayésiens et les modèles fréquentistes est la notion de seuil de significativité¹. Pour ces derniers modèles, en sciences humaines, la valeur p de 0,05 fait autorité. Pour les modèles bayésiens, il n'existe pas de consensus comparable (Engelmann & al. , 2019).

Pour ma part, m'inspirant de Thiberge (2020 : 47-49), je ne commenterai les résultats que lorsque $P(\beta)$ est supérieure ou égale à 0,9, que j'interpréterai comme indiquant que les données observées supportent fortement l'existence d'un effet, et je signalerai lorsque $P(\beta)$ est supérieure à 0,8, que j'interpréterai comme indiquant que les données observées supportent modérément l'existence d'un effet. En dessous de ce seuil, je considérerai qu'il n'y a pas d'effet.

Français

Les données pour l'expérience sur le français, comme celle de l'expérience sur l'estonien, posent un certain nombre de difficultés, car certains niveaux de la variable dépendante (type de réponse donné par les participants) ne sont représentés que dans la moitié des conditions. J'ai donc réalisé un premier modèle global qui prend en compte les données correspondant aux cinq types de réponse, puis des modèles ne traitant que les antécédents sujets et un autre modèle ne traitant que les antécédents non sujets.

Le codage des variables indépendantes est le même dans tous les modèles. Ce codage est résumé dans le tableau 6.12.

¹ Cette notion de seuil unique dans les modèles fréquentistes est d'ailleurs remise en cause, car elle présente cet inconvénient majeur de la binarité des résultats (Goodman, 2008).

Variabes	Valeur	Codage
<i>Variabes indépendantes</i>		
ANTECEDENT	sujet	0,5
	non sujet	-0,5
OBJET POSSEDE	semblable	0,5
	différent	-0,5

Tableau 6.12 : Codage des données valables pour les tous les modèles en 6.3.2.5

J'ai réalisé un modèle multinomial à l'aide du package R « brms » (Bürkner, 2017) qui prend en compte toutes les données retenues (soit 1596 points de données) et qui a pour variable dépendante le type de réponse formulée par le participant. Cette variable a trois valeurs possibles : le possessif neutre (*son*), la construction *son à lui/elle* et *autre*. Ce dernier niveau correspond aux réponses de type *son propre*, aux stratégies obviatives et à l'expression nominale du possesseur. J'ai choisi de grouper ces différentes réponses, car un modèle multinomial ne parvient pas traiter les données lorsque que chaque niveau de la variable dépendante n'est pas représenté dans chacune des conditions. Ici, *son propre* n'est représenté que dans la condition *sujet* et les stratégies obviatives et l'expression nominale du possesseur ne sont possibles que lorsque l'antécédent n'est pas le sujet. Le niveau auquel on compare les différents niveaux de la variable dépendante est le possessif neutre (*son*). Ce choix résulte du fait qu'il s'agit du niveau de variable qui est l'une des deux stratégies produites dans les quatre conditions (au même titre que *son à lui*). Par ailleurs, la stratégie *son* est plus fréquente et longue que *son à lui*. Le fait que le niveau *autre* corresponde à la fois à des constructions incompatibles avec des antécédents sujets et des constructions incompatibles avec les antécédents non sujets rend l'effet de l'antécédent rapporté par le modèle ininterprétable.

Pour coller au plus près aux données et intégrer au mieux la variabilité interpersonnelle, j'ai intégré les participants et les items comme effets aléatoires. Pour chacun d'entre eux l'interaction entre l'antécédent et la variable **OBJET POSSEDE** est prise en compte. Ce modèle est donc maximal.

La formule de ce modèle est la suivante :

```
brm(type de réponse ~ objet possédé*antécédent+(objet possédé*antécédent|participant)+(objet possédé*antécédent|item) ,data=data, family=categorical(), chains=4, iter=9000)
```

Je me suis assurée de la bonne convergence du modèle en vérifiant que tous les Rhats étaient égaux à 1. J'ai procédé de la même manière pour les autres modèles. La figure 6.8 représente les distributions postérieures des variables indépendantes de ce modèle.

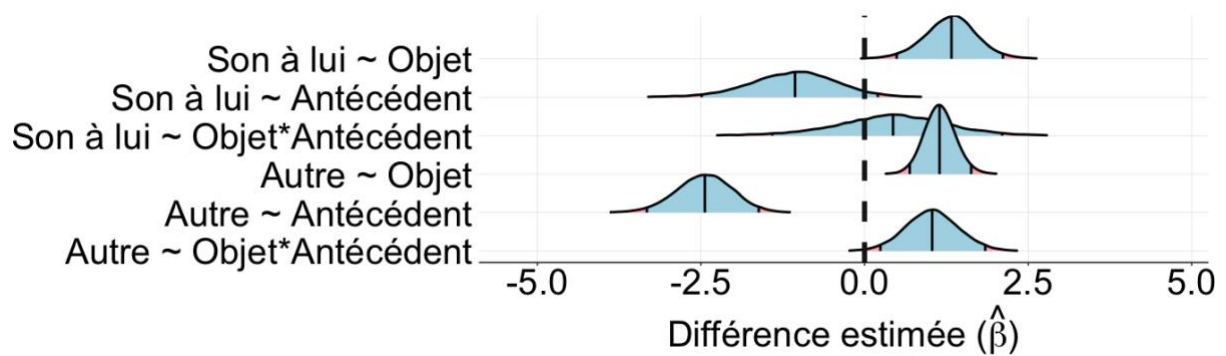


Figure 6.8 : Distributions postérieures pour le modèle global sur le français

La stratégie *son à lui/elle* est compatible avec les quatre conditions, tout comme l'est le possessif neutre. Elle représente près de 10 % des données collectées. Comparée au possessif neutre, cette stratégie est plus utilisée quand les deux objets possédés sont les mêmes ($\hat{\beta} = 1,32$, 95%CrI=[0,491-2,09], $P(\beta)>0=0,99$). Elle est également sensible à la fonction de l'antécédent, ($\hat{\beta} = -1,09$, 95%CrI=[-2,46-0,192], $P(\beta)<0=0,95$) : un antécédent non sujet favorise cette stratégie. En revanche, il n'y a pas d'interaction entre l'OBJET POSSEDE et l'ANTECEDENT. La stratégie *son à lui* est longue, ce qui explique qu'elle soit favorisée par les contextes ambigus. En revanche, la fonction de l'antécédent n'a pas d'effet. Dans le contexte expérimental, cette stratégie n'est jamais ambiguë, car les deux personnages sont de genres différents. Il est probable qu'avec deux possesseurs de genre identique, cette expression aurait été moins, voire pas du tout, utilisée. On peut également imaginer que si cette stratégie est utilisée alors que les deux possesseurs sont de même genre, la fonction de l'antécédent pourrait jouer un rôle. Une nouvelle expérience serait nécessaire pour tester cette hypothèse.

En comparaison de la stratégie *son*, les autres stratégies (*son propre*, *son à lui*, le possesseur nominal et les stratégies obviatives) sont favorisées lorsque les objets sont semblables ($\hat{\beta} = 1,15$, 95%CrI=[-0,70-1,64], $P(\beta)>0=1$). On peut penser que du fait que ces stratégies sont plus longues et donc plus coûteuses, elles sont favorisées par un contexte ambigu. Pour une étude plus approfondie de ces stratégies, il est nécessaire que les modèles ne prennent en compte qu'une partie des données.

Dans un second modèle, seules les données où l'antécédent est le sujet ont été prises en compte. Cela représente 799 points de données.

La variable dépendante est également le type de stratégie utilisé et elle comprend trois niveaux : *son*, *son à lui* et *son propre* qui sont les trois seuls types de constructions qu'ont produits les participants dans cette condition une fois les données nettoyées.

Ce modèle multinomial intègre également les participants et les items comme effets aléatoires. Pour chacun d'entre eux la variable OBJET POSSEDE est prise en compte. Il s'agit donc également d'un modèle maximal.

La formule utilisée est la suivante :

```
brm(type de réponse ~ objet possédé +(objet possédé|participant)+(objet possédé|item)
,data=data_suj, family=categorical(), chains=4, iter=6000)
```

La figure 6.9 représente les distributions postérieures de ce modèle.

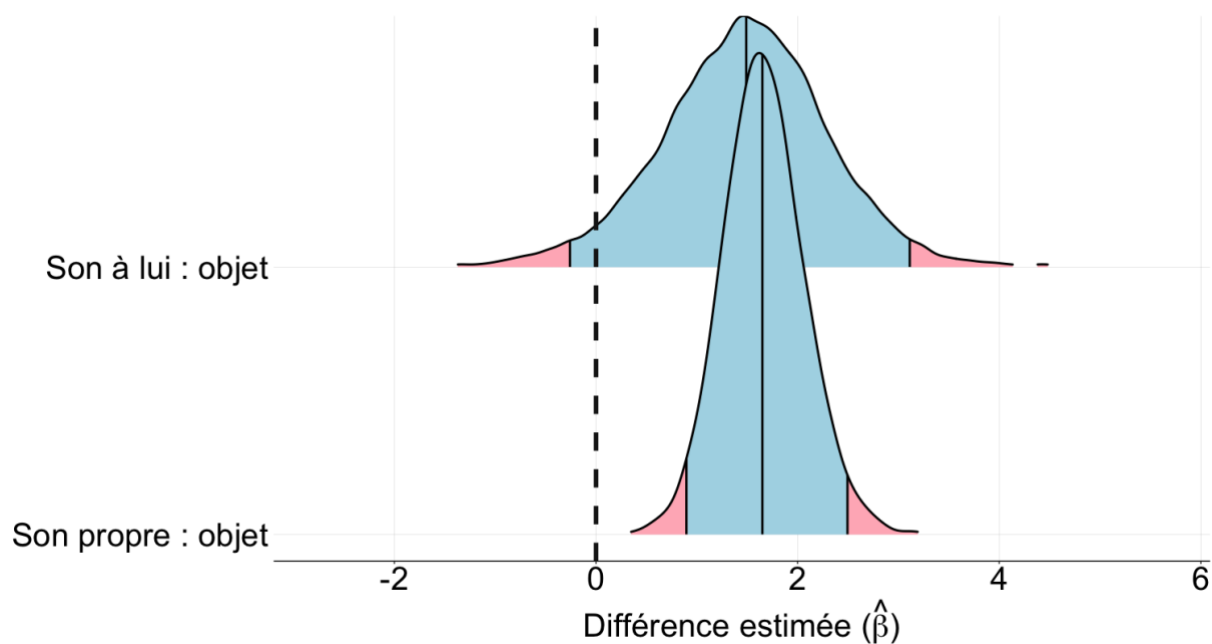


Figure 6.9 : Distributions postérieures pour le modèle les antécédents sujets du français

Le modèle confirme que, en comparaison avec ce qui est observé pour *son*, les stratégies *son à lui* et *son propre* sont toutes les deux favorisées par le fait que les objets possédés sont similaires (respectivement, $\hat{\beta} = 1,48$, 95%CrI=[-0,26-3,11], $P(\beta)>0=0,96$ et $\hat{\beta} = 1,66$, 95%CrI=[0,90-2,49], $P(\beta)>0=1$).

Dans un troisième modèle, seules les données où l'antécédent n'est pas le sujet ont été prises en compte. Ce sous-jeu de données représente 797 points de données.

La variable dépendante est encore le type de stratégie utilisé mais elle comprend quatre niveaux : *son*, *son à lui*, stratégies obviatives et expression nominale du possesseur qui sont les quatre stratégies produites par les participants lorsque l'antécédent du possessif n'est pas le sujet.

Le modèle intègre les participants et les items comme effets aléatoires. Pour chacun d'entre eux la variable OBJET POSSEDE est prise en compte. Ce modèle est donc maximal.

Voici la formule qui a été utilisée :

```
brm(type de réponse ~ objet possédé +(objet possédé|participant)+(objet possédé|item)  
,data=data_nonsuj, family=categorical(), chains=4, iter=3000)
```

La figure 6.10 représente les distributions postérieures des variables de ce modèle.

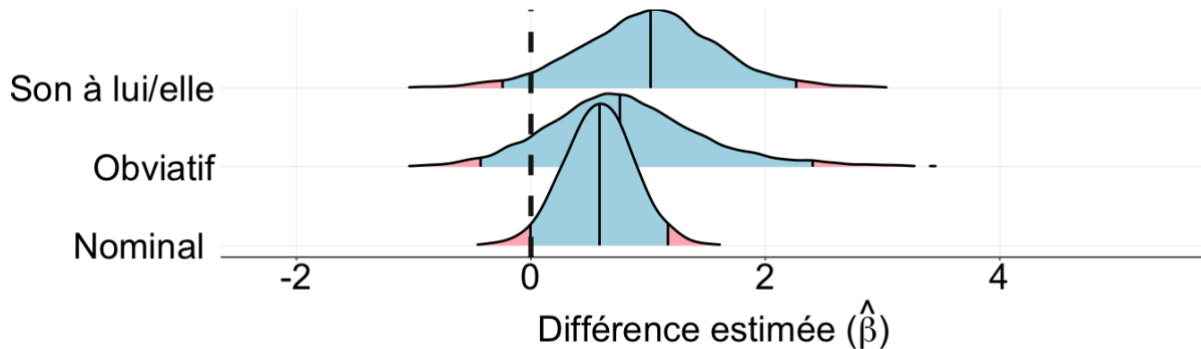


Figure 6.10 : Distributions postérieures pour le modèle traitant les antécédents non sujets du français

Comparées à *son*, les stratégies *son à lui* et l'expression nominale du possesseur sont favorisées dans la condition où les objets sont semblables. (respectivement, $\hat{\beta} = 1,02$, 95%CrI=[-0,256-2,25], $P(\beta) > 0 = 0,95$ et $\hat{\beta} = 0,587$, 95%CrI=[-0,0217-1,21], $P(\beta) > 0 = 0,97$).

Le modèle calculé supporte de façon plus modérée un effet de la variable OBJET POSSEDE sur les stratégies obviatives ($\hat{\beta} = 0,808$, 95%CrI=[-0,454-2,31], $P(\beta) > 0 = 0,89$) : cette stratégie est plus utilisée lorsque les objets possédés sont semblables.

Ces deux derniers modèles confirment donc les résultats du premier modèle : les formes plus longues sont utilisées dans des contextes ambigus.

Estonien

Je m'intéresse ici aux données de l'expérience en estonien, ce qui représente 1654 points de données. En estonien, seule l'absence de possessif est possible dans les quatre conditions. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de réaliser un modèle binomial ayant pour variable dépendante l'absence de possessif. Sa valeur est 1 si le participant a choisi de ne pas exprimer le possesseur et 0 dans les autres cas. Les variables indépendantes sont l'ANTECEDENT et l'OBJET POSSEDE. Leur interaction ne donnant lieu à aucun effet, elle a été retirée du modèle. Les effets aléatoires comprennent les items et les participants et pour chacun est prise en compte l'interaction entre l'ANTECEDENT et l'OBJET POSSEDE. La formule utilisée pour le modèle est la suivante :

```
brm(abs_poss ~ objet possédé +antécédent +(objet possédé +antécédent|participant)+(objet  
possédé +antécédent|item) ,data=data, family=bernoulli(), chains=4, iter=3000)
```

La figure 6.11 représente les distributions postérieures des variables indépendantes de ce modèle.

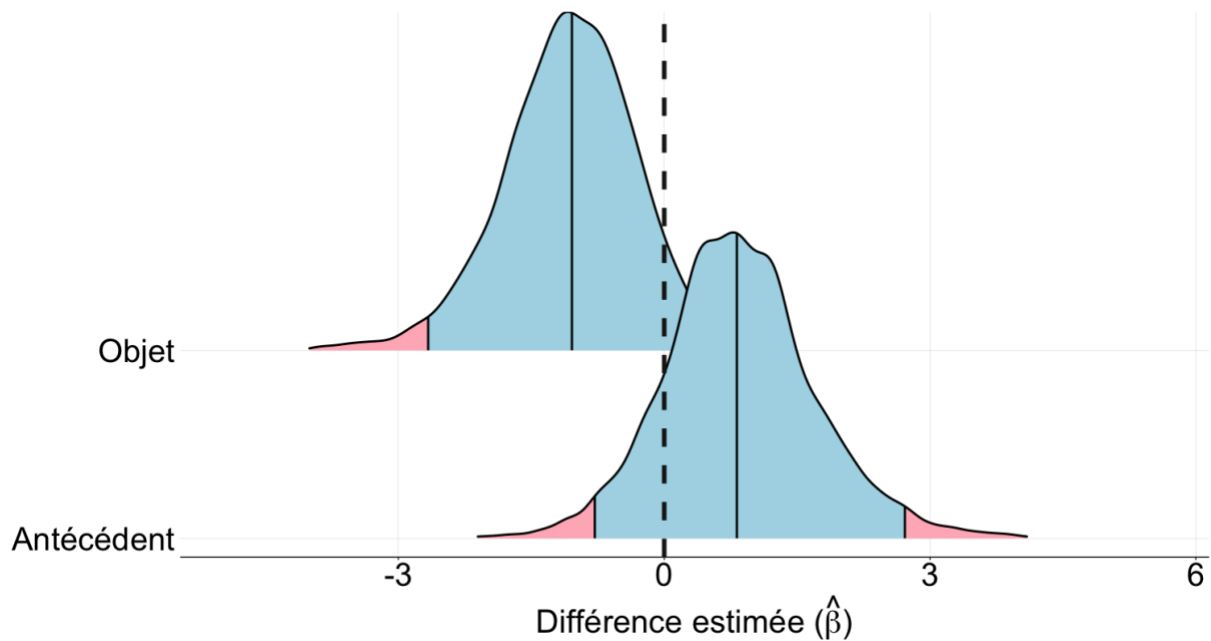


Figure 6.11 : Distributions postérieures pour le modèle général de l'estonien

L'absence de possessif est favorisée par des objets différents ($\hat{\beta} = -1,06$, 95%CrI=[-2,66-3,42], $P(\beta)<0=0,93$). Un antécédent sujet semble favoriser l'usage de cette stratégie, toutefois les données supportent modérément cet effet ($\hat{\beta} = 0,856$, 95%CrI=[-0,784,2,72], $P(\beta)>0=0,856$). L'absence d'expression du possesseur est donc favorisée par des situation non ambiguë (une situation dans laquelle les deux objets présents sont différents) et elle est sensible, dans une moindre mesure, à la fonction syntaxique du syntagme coréférent au possesseur et/ou à la structure de l'information.

Un second modèle qui traite le sous-jeu de données composé par les deux conditions où l'antécédent est le sujet, soit 831 points de données, a pour variable dépendante, le type de stratégie utilisé et comprend trois niveaux : l'absence de possessif, le possessif réfléchi et le possessif antiréfléchi. C'est l'absence de possessif qui constitue le niveau de référence du modèle. Le modèle intègre toujours les participants et les items comme effets aléatoires. Pour chacun d'entre eux la variable OBJET POSSEDE est prise en compte. Ce modèle est donc maximal, en voici la formule :

```
brm(type de réponse ~ objet possédé +(objet possédé |participant)+(objet possédé |item)
,data=data_suj, family=categorical(), chains=4, iter=3000)
```

La figure 6.12 représente les distributions postérieures des variables indépendantes de ce modèle.

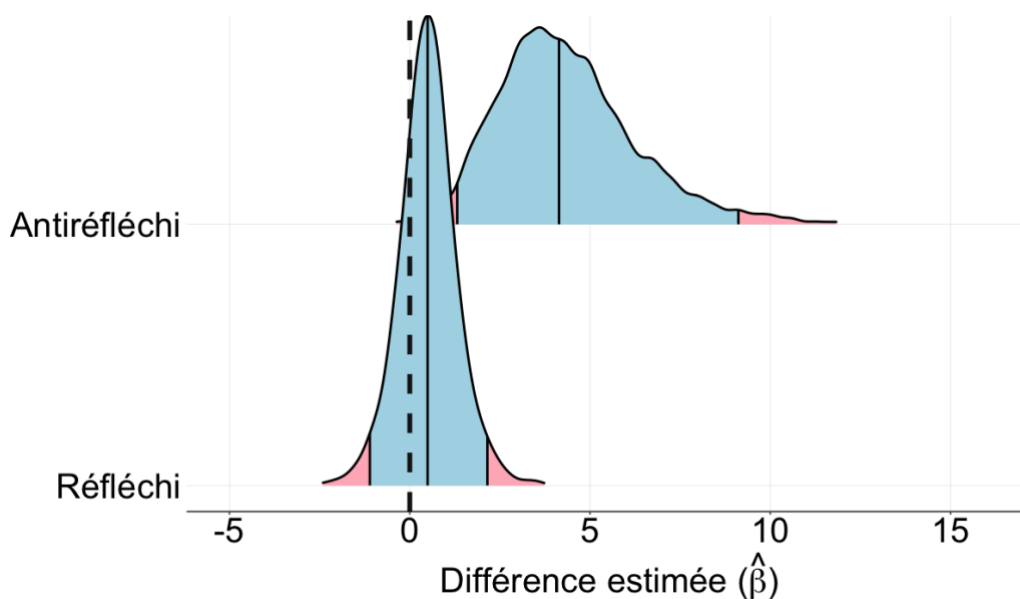


Figure 6.12 : Distributions postérieures du modèle pour les antécédents sujets de l'estonien

Le modèle calculé ne supporte pas d'effet de la variable OBJET POSSEDE pour le réfléchi. En revanche, l'antiréfléchi est favorisé par la condition *semblable*, ($\hat{\beta} = 4.38$, 95%CrI=[1,31-9,11], $P(\beta) > 0 = 0,99$). Cependant, cet effet doit être décrit avec précaution : D'une part parce qu'une partie des données est très probablement due à une mauvaise identification du possesseur, d'autre part parce que le nombre de données étant très faible, il n'est pas possible d'établir si la différence entre le seul antiréfléchi produit dans la condition *différent* et les 13 produits dans la condition *semblable* est fortuite ou si les mécanismes dans les deux conditions divergent réellement. Ce qu'il faut retenir de ce modèle, c'est que l'utilisation du possessif réfléchi n'est pas sensible à la variable OBJET POSSEDE. On peut penser que cette expression est suffisamment univoque pour pouvoir être utilisé dans un contexte ambigu et suffisamment brève et donc peu coûteuse pour être utilisée dans un contexte qui ne nécessite pas de désambiguïsation du possesseur.

J'ai créé un troisième sous-jeu de données qui correspond aux conditions où L'ANTECEDENT n'est pas le sujet. Pour ce sous-jeu de données, composé de 813 points de données, les participants ont produit trois types de stratégies : l'absence de possessif, l'antiréfléchi et l'expression nominale du possesseur. J'ai appliqué un modèle multinomial qui intégrait les items et les participants comme effets aléatoires. Chacun de ces effets prend en compte la variable OBJET POSSEDE. Voici la formule qui a été utilisée pour le modèle :

```
brm(type de réponse ~ objet possédé +(objet possédé|participant)+(objet possédé possédé|item)
,data=data_nonsuj, family=categorical(), chains=4, iter=3000)
```

La figure 6.13 représente les distributions postérieures des variables indépendantes de ce modèle.

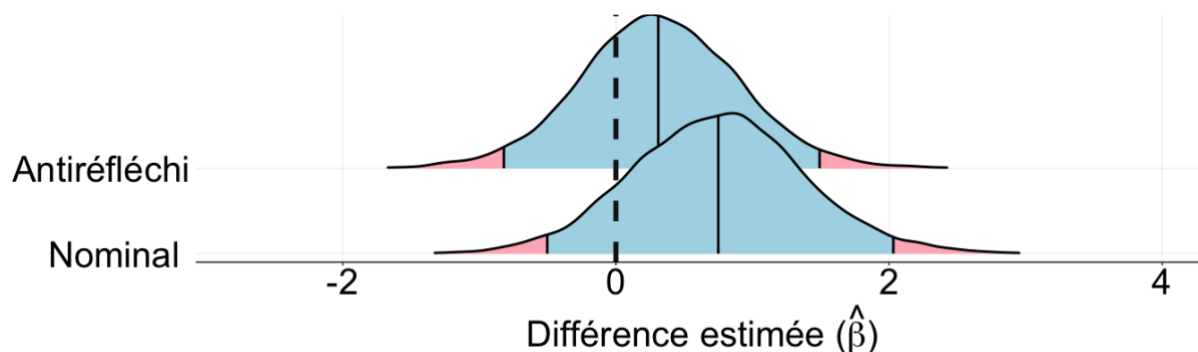


Figure 6.13 : Distributions postérieures du modèle pour les antécédents non sujets de l'estonien

Le modèle calculé ne supporte pas d'effet de la variable OBJET POSSEDE pour l'antiréfléchi. En revanche, les objets possédés semblables ont tendance à favoriser la stratégie d'expression nominale du possesseur, bien que les données supportent modérément l'existence de l'effet ($\hat{\beta} = 0,732$, 95%CrI=[-0,503-1,97], $P(\beta) > 0 = 0,88$). Il semble donc que, comme sa contrepartie réfléchi, l'antiréfléchi ne soit pas sensible au caractère ambigu du possesseur. Ce sont probablement les mêmes mécanismes qui sont à l'œuvre. En revanche, l'expression nominale du possesseur est quant à elle sensible au fait que la situation soient ambiguë ou non, on peut penser que cette expression plus coûteuse que le possessif antiréfléchi est donc principalement envisagée dans les contextes ambigus.

6.3.2.6. Comparaison des systèmes de l'estonien et du français

Le tableau 6.13 récapitule les tendances observées pour chacune des formes. Dans la colonne *coût absolu* figure la complexité intrinsèque de la forme, autrement dit sa place sur l'axe horizontal dans la figure 6.5 (page 285). Dans la colonne *coût relatif*, je prends en considération la complexité de la forme en fonction de la place qu'elle occupe dans le système : autrement dit, je m'intéresse à la place de la forme sur l'axe horizontal en comparaison des autres formes de la même langue. La figure 6.14 reprend la figure 6.5 en réorganisant les formes les une entre les autres.

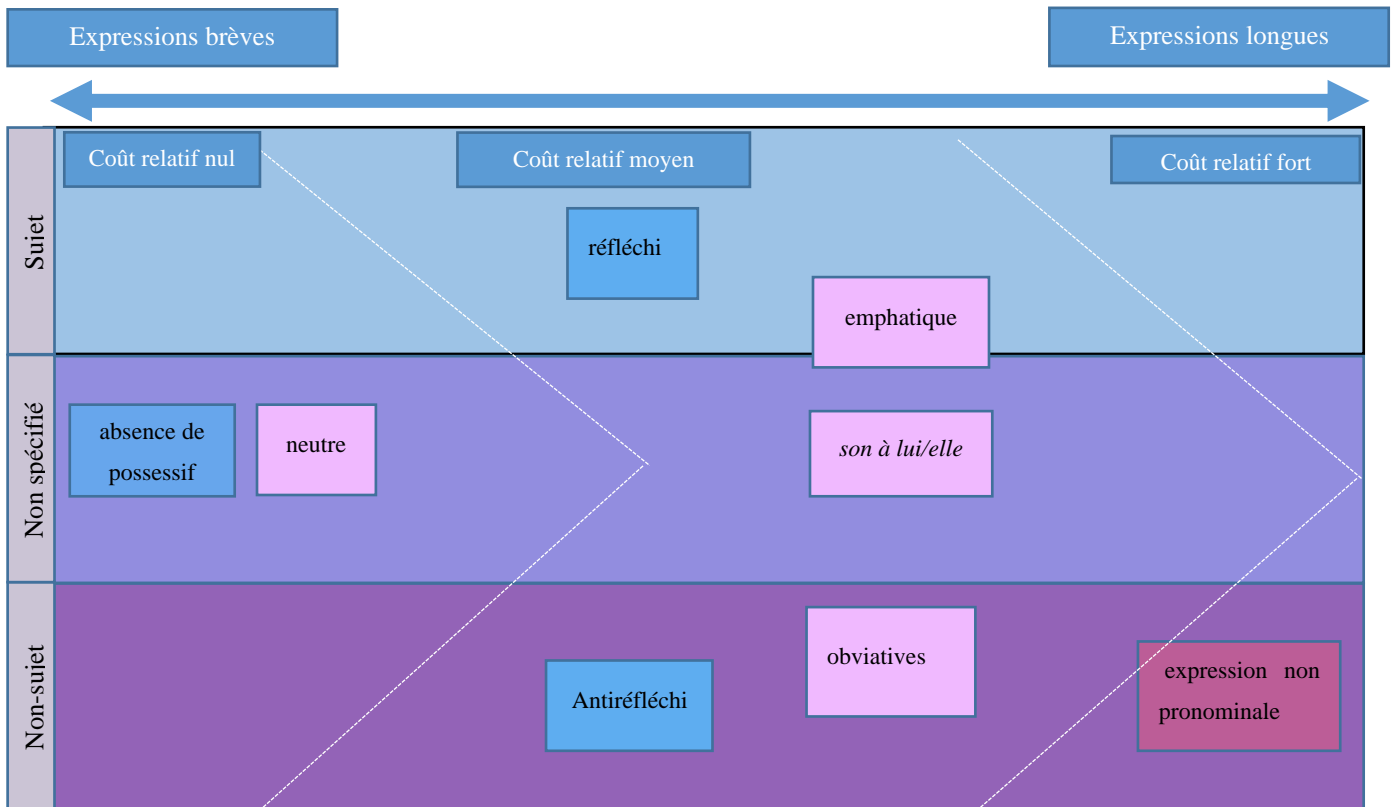


Figure 6.14: Stratégies d'expression du possesseur en fonction de l'ambiguïté de l'antécédent en estonien et en français (coût relatif)

Langue	Forme	Préférence pour un antécédent	Coût absolu	Coût relatif	Effet de l'antécédent	Effet de la similarité des objets possédés
Estonien	Absence	Aucune	Nul	Nul	Aucun	Différent
Français	neutre (<i>son</i>)	Aucune	Faible	Nul	Sujet	Différent
Estonien	Réfléchi (<i>oma</i>)	Sujet	Faible	Faible	NA	Aucun
Estonien	Antiréfléchi (<i>tema</i>)	Non sujet	Faible	Faible	NA	Aucun
Français	<i>Son à lui</i>	Aucune	Moyen	Moyen	Non sujet	Semblable
Français	<i>Son propre</i>	Sujet	Moyen	Moyen	NA	Semblable
Français	Obviatif	Non sujet	Moyen	Moyen	NA	Aucun
Estonien	Nom	Non sujet	Fort	Fort	NA	Semblable
Français	Nom	Non sujet	Fort	Fort	NA	Semblable

Tableau 6.13 : Résumé du comportement des différentes formes du français et de l'estonien

Un équilibre ambiguïté/longueur

Les participants appliquent globalement la maxime de manière de Grice : les formes les plus longues sont privilégiées par les contextes ambigus et les formes ambiguës sont favorisées dans les contextes où un seul antécédent est possible pour un objet possédé donné. La seule stratégie qui résiste à ces tendances est la stratégie obviative du français (*le X de ce dernier/le X de celui-ci*), qui, bien que coûteuse, est autant utilisée dans un contexte avec ambiguïté que sans ambiguïté.

Par ailleurs, pour les formes réfléchi et antiréfléchi de l'estonien qui sont relativement brèves sans être la forme la plus brève du système, l'ambiguïté ne semble pas avoir d'effet.

Disparité entre les langues et entre les formes équivalentes

Il est notable que les stratégies a priori comparables en français et en estonien sont utilisées dans des proportions très différentes.

Comparons pour commencer la stratégie la plus ambiguë dans chacune des langues : l'absence de possessif en estonien et le possessif neutre du français. On constate que le possessif neutre du français est nettement plus utilisé (49 % des données) que l'absence d'expression du possesseur en estonien (6 % des données). Inversement les stratégies pronominales non ambiguës de l'estonien représentent 58 % des données dans cette langue contre 31 % en français.

Une première piste d'explication est que les consignes exigeaient d'être le plus clair possible. Ainsi, il est possible que les participants aient délaissé l'absence d'expression du possesseur en estonien plus qu'ils ne l'auraient fait dans un contexte moins artificiel. Une étude de corpus menée sur le corpus bilingue français estonien (CoPEF) présentée en annexe (cf. annexe chapitre 3), permet d'établir que l'absence d'expression du possesseur représente près de 25 % sur l'ensemble du corpus et 30 % si on exclut le sous-corpus correspondant aux textes bibliques dans lesquels les possessifs sont surreprésentés. Ce taux correspond à l'absence d'expression du possesseur en estonien, là où en français le possesseur est exprimé par un possessif neutre. Ce taux d'absence d'expression du possesseur est donc cinq fois plus élevé en corpus que dans l'expérience. Malgré tout, ce n'est la seule explication possible, j'y reviendrai sur ce phénomène en 6.3.3.

Par ailleurs, l'expression nominale du possesseur est beaucoup plus courante en estonien qu'en français. Si on ne considère que les données pour les conditions où l'antécédent est le sujet, elle représente 75 % des données en estonien contre 30 % en français. Cette différence pourrait être

due au fait qu'en estonien, les répétitions de syntagmes nominaux sont plus courantes et moins réprimées par le bon usage qu'en français¹. Cet usage, bien que plus coûteux pour le locuteur, présente l'avantage d'être plus facile à traiter par le destinataire.

D'autre part, on remarque qu'en estonien le réfléchi (47 %) est bien plus fréquent que l'antiréfléchi (12 %). Il est possible que cette relative rareté s'explique par le fait que, pour référer au non-sujet, deux stratégies (stratégie nominale et stratégie antiréfléchie) sont possibles, tandis que pour référer au sujet, seule la stratégie réfléchie est possible (si on exclut les possessifs emphatiques mentionnés en 6.3.1.1, qui n'ont pas du tout été utilisés par les participants). C'est également ce que l'on remarque en français. Là encore, pour référer au non-sujet, les stratégies obviatives sont en concurrence avec la stratégie nominale. La reprise pronominale est donc favorisée par le sujet dans les deux langues.

On note également qu'aucun emphatique de l'estonien n'a été produit, malgré la grande quantité de données (1943 phrases produites). Cela laisse entendre que, dans les langues avec un système présentant un réfléchi et antiréfléchi et où l'expression nominale des troisièmes personnes est fréquente, les emphatiques ne jouent pas ou peu de rôle dans la désambiguïsation.

6.3.3. Bilan

L'étude translinguistique présentée dans cette section permet d'observer la répartition des différentes stratégies du français et de l'estonien dans un contexte parallèle. Globalement, les

¹ Cette différence est due au fait qu'en estonien, le pronom de troisième personne n'étant pas spécifié pour le genre, il est courant d'exprimer par un SN ce qu'un locuteur du français exprimerait par un pronom. Pour observer cette tendance, le corpus bilingue parallèle (CoPEF) est d'une grande aide. Ainsi, la traductrice, Margot Endjärv, qui a traduit la phrase en (3) en estonien a jugé nécessaire de traduire le pronom *il* par le SN *mees* « l'homme ». Elle a également souhaité éviter toute ambiguïté concernant le sujet pronominal de la principale et a donc choisi d'utiliser le prénom du personnage.

(3) *Elle ne prit pas d'alcool, et eut le bon goût de ne pas lui faire remarquer qu'il avait déjà trop bu.*

(Gallerne via CoPEF)

(4) *Muriel ei võtnud alkoholi ja tal oli piisavalt taktitunnet mitte öelda, et mees on juba liiga palju joonud.*

(Endjärv traduisant Gallerne via CoPEF)

locuteurs se conforment aux deux maximes de Grice en favorisant la forme ambiguë uniquement dans les contextes qui ne le sont pas et en utilisant une forme plus longue dans les contextes où la forme la plus brève est ambiguë. Cependant, il semblerait que ni la figure 6.5 indiquant la *longueur absolu* de la forme ni la figure 6.14 indiquant le longueur relative aux autres formes ne soit éclairante pour expliquer les choix auxquels les locuteurs procèdent. Les données collectées au cours de ces deux expériences laissent penser que la distance entre chacune des stratégies varie selon la langue. Ainsi, comme on peut le voir sur la figure 6.15, la différence de coût entre l'absence de possessif et chacune des trois autres stratégies, symbolisée par la distance entre la case *absence de possessif* et les trois autres, est plus faible que la différence entre le possessif neutre (*son*) et les autres stratégies du français représentée par la figure 6.16.



Figure 6.15 : Comparaison du coût des différentes stratégies de l'estonien à l'absence d'expression du possesseur

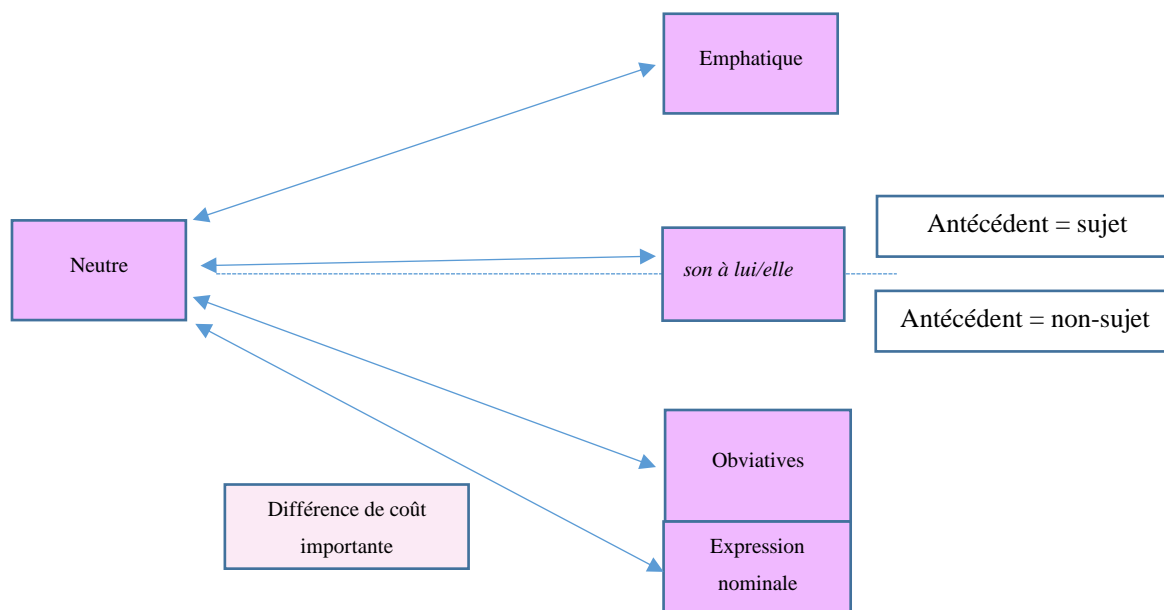


Figure 6.16 : Comparaison du coût des différentes stratégies du français au possessif neutre

Cette différence n'est a priori pas imputable à la longueur phonologique des formes possessives, puisque une syllabe sépare *son* de *son propre* tandis que les deux possessifs de l'estonien comportent deux syllabes ce qui implique que deux syllabes les séparent de l'absence d'expression du possesseur.

J'émet l'hypothèse que ce n'est pas la distance phonologique qui permet de déterminer si une forme est coûteuse ou non mais sa rareté. Une étude sur corpus parallèle présentée en annexe permet d'affirmer que 70 % des possesseurs sont exprimés par des possessifs (réfléchis ou antiréfléchis) en estonien tandis que les possessifs emphatiques du français représentent environ 1% des possessifs, comme je l'ai indiqué en 5.2.2¹. Autrement dit, la raison pour laquelle le réfléchi (en comparaison avec l'absence d'expression du possesseur) de l'estonien semble moins coûteux que l'emphatique du français (en comparaison avec la forme neutre) pourrait être qu'il est plus fréquent. Cette dimension fait intervenir une troisième maxime de Grice : « Évitez de vous exprimer de manière obscure ». Ici, est considéré comme obscure une forme peu fréquente. Notons qu'en générale la fréquence et la longueur des mots sont liées

¹ Ces données ont été collectées de manière assez différente, toutefois l'écart est tel qu'il est possible de conclure qu'il y a bien une différence de fréquence entre possessif de l'estonien et emphatique du français.

(Zipf, 1936 ; 1949). Autrement dit, utiliser des expressions courantes revient souvent à utiliser des expressions brèves. Nous sommes ici dans une situation où longueur et fréquence sont décolérées et il semblerait que la fréquence prédomine sur la longueur.

6.3.4. Conclusion

Dans la deuxième section de ce chapitre, il a été établi que les locuteurs de l'estonien sont sensibles à l'ambiguïté potentielle des proformes possessives qu'ils utilisent et qu'ils ont tendance à choisir la forme la moins ambiguë parmi des formes de complexité équivalente. Ce choix dépend de la situation d'énonciation précise dans laquelle est produite l'énoncé (présence d'un concurrent potentiel pour le possessif, réfléchi ou antiréfléchi, personne de ce concurrent), et ne repose pas sur un mécanisme plus général favorisant par exemple systématiquement le possessif réfléchi à la troisième personne.

La troisième section a permis d'établir de manière empirique que les locuteurs du français et de l'estonien tendent à utiliser les stratégies qui concilient la brièveté et la clarté. Si ces deux mécanismes s'appliquent aux deux langues, on note un certain nombre de différences entre les langues. Il semblerait notamment que la différence de coût entre les stratégies soient assez différentes dans ces langues. Dans cette étude composée de deux expériences, j'ai comparé une *langue à réfléchi possessif* (l'estonien) et une *langue sans possessif réfléchi* (le français). Toutefois, les différences observées entre ces langues ne sont probablement pas toutes imputables à ce trait. On peut notamment penser que l'absence d'accord en genre avec le possesseur pour le français et l'absence de genre en estonien est également un facteur de variation. Il serait intéressant de prendre en compte d'autres langues comme par exemple l'anglais, qui n'a pas de possessif réfléchi mais dont le possessif exprime le genre du possesseur, et le tchèque, qui a un possessif réfléchi et dont le possessif antiréfléchi s'accorde en genre avec son antécédent. De même, des investigations concernant la similarité du genre du possesseur (possesseur et concurrent de même genre vs. possesseur et concurrent de genre différent) seraient cruciales pour déterminer avec plus de précisions le fonctionnement de chacun des systèmes. Une telle expérience sur le français apporterait notamment des éléments au débat sur le choix de la stratégie qui repose plus sur l'évitement de l'ambiguïté ou sur l'interférence due à la similarité.

7. Repenser la typologie des contraintes de liage

Dans ce chapitre, je vais m'intéresser à des cas où les réfléchis et les antiréfléchis ne sont pas en distribution complémentaire, c'est-à-dire lorsque pour un antécédent donné les deux formes sont possibles. Plus exactement, je concentrerai ma réflexion sur les cas où, pour référer à un antécédent A, le réfléchi et l'antiréfléchi sont possibles, et où ces deux formes sont également possibles pour renvoyer à un antécédent B. L'exemple (1) de l'estonien est l'un de ces contextes : le réfléchi *oma* et l'antiréfléchi *tema* peuvent chacun avoir pour antécédent le sujet local (*Jaani*) et le sujet de la matrice (*Maarja*).

- (1) *Maarja_i luba-b Jaani-l_j PRO_j tema_{ij}/ oma_{ij} krediitkaarti*
 Maarja.NOM autoriser-3SG Jaan-ADE 3SG.GEN REFL.POSS carte.de.crédit.PART
kasuta-da.
 utiliser-INFII
 Maarja autorise Jaan à utiliser sa carte de crédit.

7.1. Données

Pour ce chapitre, je m'appuierai sur les données collectées dans trois expériences que j'ai présentées précédemment. Il s'agit de trois expériences dont la tâche est relativement similaire : les participants doivent lire des phrases comportant un possessif et indiquer quel est le référent de celui-ci. Il s'agit de l'expérience sur les constructions non canoniques de l'estonien, présentée en 4.1.4 (page 159), de l'expérience sur les possessifs du tchèque dans les infinitives et les complétive, présentée en 4.3.1 (page 202) et de l'expérience sur les possessifs de l'estonien dans les infinitives et les indépendantes (qui fait partie d'une étude translinguistique plus large) présentée en 5.3.3.6 (page 265). Les figures 7.1 , 7.2 et 7.3 représentent graphiquement les résultats de ces expériences. Pour les deux dernières expériences, je n'ai gardé que les conditions pertinentes ici, à savoir celles dans lesquelles le possessif est réfléchi ou antiréfléchi (j'ai écarté les données concernant l'absence de possessif).

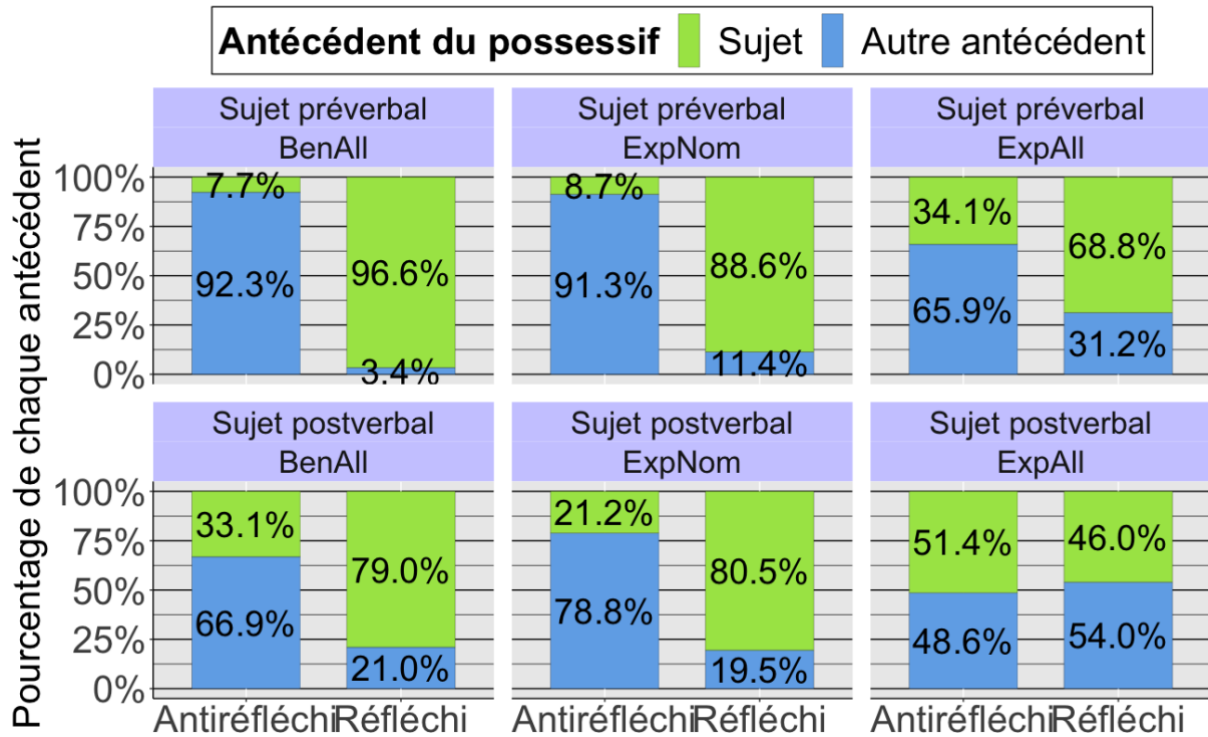


Figure 7.1 : Interprétation des possessifs de l'estonien dans trois types de constructions en fonction de l'ordre des mots

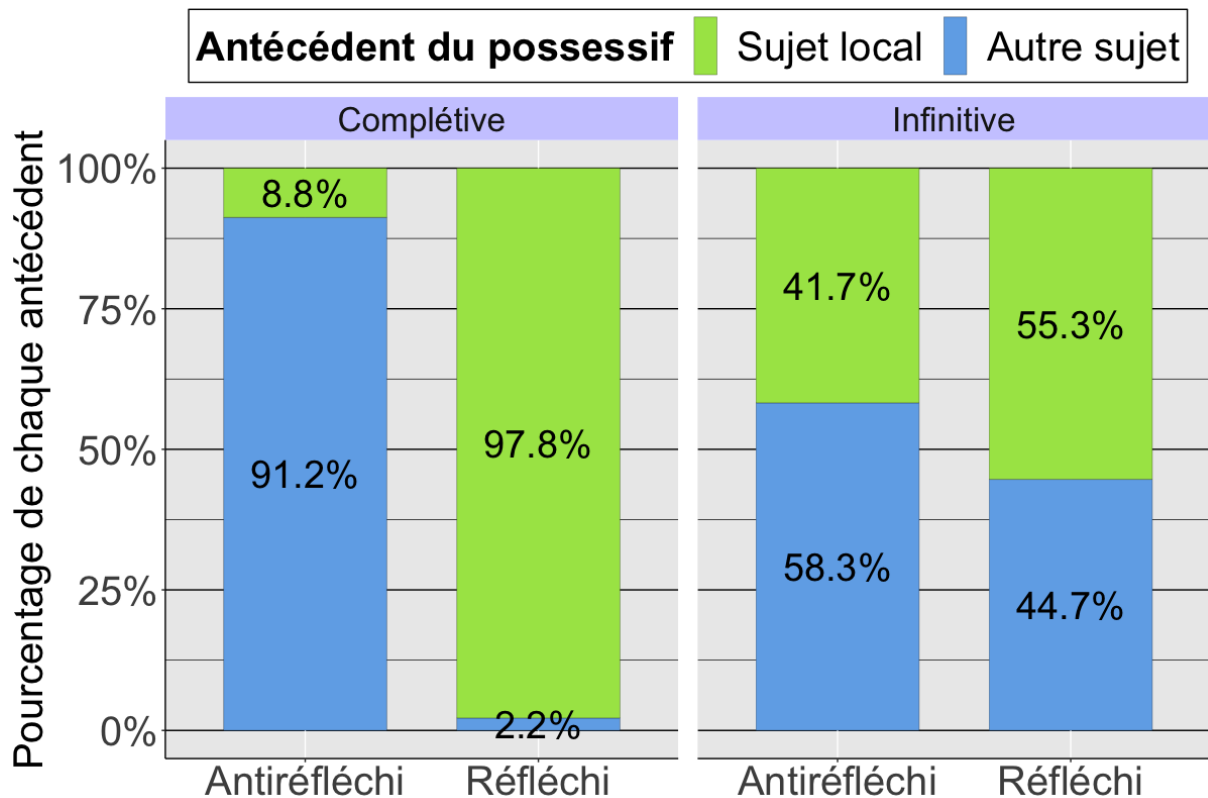


Figure 7.2 : Interprétation des possessifs du tchèque dans les infinitives et les complétives

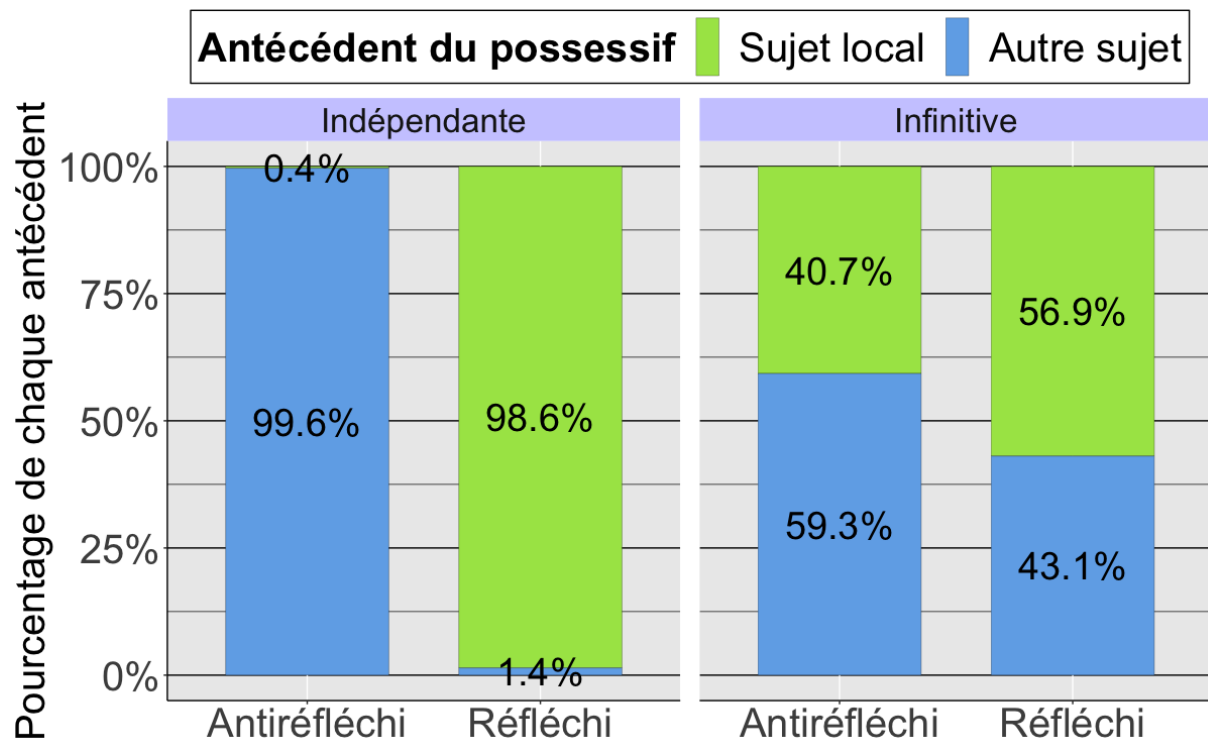


Figure 7.3 : Interprétation des possessifs de l'estonien dans les infinitives et les indépendantes

7.2. Description des données

Dans les chapitres précédents, j'ai établi grâce au moyen de ces trois expériences que les possessifs sont en distribution complémentaire dans les configurations canoniques (construction canonique, sujet préverbal, phrase à temps fini) et que cette contrainte catégorique devient une simple tendance dans les constructions non canoniques. Je vais maintenant me pencher sur une autre propriété des distributions observées. L'examen des figures 7.1, 7.2 et 7.3 révèle que la proportion de réfléchis ayant pour antécédent le sujet local correspond à la proportion d'antiréfléchis ayant pour antécédent l'autre référent. Des tests de Fisher exacts ont été réalisés pour chacune des paires. Ils confirment que la proportion de réfléchi ayant pour antécédent le sujet local n'est pas significativement différente de la proportion d'antiréfléchi ayant pour antécédent l'autre antécédent possible. Graphiquement, cela se traduit par le fait que si on considère les couples de colonnes adjacentes des figures 7.1 à 7.3, qui correspondent au réfléchi et à l'antiréfléchi dans le même contexte syntaxique, la colonne représentant les réfléchis ayant un antécédent sujet local a la même hauteur que la colonne représentant la proportion d'antiréfléchis ayant pour antécédent l'autre référent possible. Il est remarquable

que ces deux proportions sont en théorie parfaitement indépendantes et que rien n'impose qu'elles aient la même valeur.

7.3. Une approche gradiente reposant sur une opposition paradigmaticque

Pour rendre compte de ce type de distribution, je m'appuie sur l'opposition paradigmaticque entre les deux proformes. Je me situe dans la même veine que de nombreuses études (Bouchard, 1983 ; Yadurajan, 1987 ; Burzio, 1996 ; 1998 ; Kiparsky, 2002 ; Rooryck & Vanden Wyngaerd, 2011) affirmant que le comportement symétrique des proformes réfléchies et antiréfléchies peut et doit être décrit par un unique mécanisme plutôt que par deux principes indépendants comme le propose la théorie du liage traditionnelle. À cette fin, ces auteurs avancent que la distribution des réfléchis est due à un blocage (*blocking effect*) attribuable au *principe du partout ailleurs* (*Elsewhere Principle*) bien connu en phonologie et en morphologie (Kiparsky, 1973 ; Anderson, 1992). Autrement dit, les antiréfléchis sont possibles et obligatoires là où le réfléchi est impossible. Cette théorie a le mérite de reposer sur la définition des contraintes pesant sur le réfléchi, qui sont globalement plus faciles à saisir. En effet, comme je l'ai indiqué en 2.3.3.1 page 44, pour les formes antiréfléchies, il est parfois impossible d'établir un domaine de liage valide dans toutes les constructions dans lesquelles peuvent être enchâssées de telles formes. Cependant, aussi élégante soit-elle, la proposition des auteurs mentionnés précédemment ne peut pas convenir pour décrire les données des trois expériences, puisqu'il est crucial que les réfléchis et les antiréfléchis soient en distribution complémentaire, ce qui n'est pas le cas dès que le contexte n'est pas canonique.

À la place, je propose de rendre compte de la distribution des proformes possessives de l'estonien et du tchèque en remplaçant les principes A et B de la théorie du liage traditionnelle pour les quatre éléments suivants :

- a. L'identification du domaine de liage de la forme réfléchie. Dans chaque phrase, je nomme *cible du réfléchi* toutes les expressions référentielles présentes dans le domaine de liage du réfléchi, qui le commandent et qui peuvent en être l'antécédent.
- b. Une évaluation de la préférence du réfléchi à être interprété comme ayant pour antécédent chacune de ses cibles. Cette préférence correspond à la probabilité pour la forme réfléchie d'avoir pour antécédent la cible i : $p(\text{cible } i | \text{réfléchi})$.
- c. L'identification de la forme antiréfléchie avec laquelle la forme réfléchie est en opposition paradigmaticque.

- d. Le *principe de liage symétrique* pose que dans chaque configuration syntaxique, les réfléchis et les antiréfléchis ont des préférences de liage symétriques.

Dans les phrases de l'expérience sur les constructions non canoniques de l'estonien (figure 7.1), les deux cibles du réfléchi sont le sujet (exprimé au nominatif) et l'autre argument du verbe (complément oblique à l'allatif exprimant l'expérient, bénéficiaire à l'allatif ou le stimulus objet). Dans les deux expériences sur les phrases infinitives du tchèque et de l'estonien (figure 7.2 et 7.3), les cibles du réfléchi sont le sujet local (c'est-à-dire le sujet contrôleur de l'infinitif) et le sujet non local (c'est-à-dire le sujet du verbe enchâssant l'infinitive).

Ce principe de liage symétrique est directement interprétable en termes probabilistes.

Lorsque le réfléchi a deux cibles, comme c'est le cas dans les trois contextes non canoniques des expériences mentionnées dans cette partie, on constate que la probabilité que le réfléchi ait pour antécédent le sujet local correspond au complément de la probabilité que l'antiréfléchi ait pour antécédent le sujet local. Ce qui peut être formalisé par l'expression suivante :

$$p(\text{sujet local} \mid \text{réfléchi}) = 1 - p(\text{sujet local} \mid \text{antiréfléchi})$$

Comme par ailleurs, dans le contexte expérimental, seuls deux antécédents sont possibles : le sujet local et l'autre antécédent (le sujet non local, pour l'expérience sur les infinitives en tchèque et en estonien, et le deuxième argument du verbe, pour l'expérience sur les constructions non canoniques de l'estonien), la probabilité que le réfléchi ait pour antécédent la cible 1 est égale à la probabilité que la forme antiréfléchie ait pour antécédent la cible 2 :

$$p(\text{sujet local} \mid \text{réfléchi}) = p(\text{autre antécédent} \mid \text{antiréfléchi})$$

Dans une situation dans laquelle il y a une unique cible du réfléchi, comme c'est le cas pour *oma* et *sviij* dans les indépendantes avec un verbe à structure argumentale canonique (figures 7.2 et 7.3), la probabilité que le réfléchi renvoie au sujet est maximale ($p(\text{sujet} \mid \text{réfléchi}) = 1$) et celle que l'antiréfléchi ait pour antécédent le sujet local est nulle ($p(\text{sujet} \mid \text{antiréfléchi}) = 0$). Dans une situation où un seul autre référent est saillant, la probabilité que le réfléchi renvoie à cet autre antécédent est nulle ($p(\text{autre antécédent} \mid \text{réfléchi}) = 0$) et celle que l'antiréfléchi ait pour antécédent cet autre antécédent est maximale ($p(\text{autre antécédent} \mid \text{antiréfléchi}) = 1$).

On a donc bien ce que l'on observe dans le cas précédent :

$$p(\text{sujet local} \mid \text{réfléchi}) = p(\text{autre antécédent} \mid \text{antiréfléchi}) = 1$$

$$\text{et } p(\text{autre antécédent} \mid \text{réfléchi}) = p(\text{sujet local} \mid \text{antiréfléchi}) = 0$$

Pour ce deuxième contexte syntaxique, le principe de liage symétrique est équivalent à ce que proposent Rooryck et Vanden Wyngaerd (2011). La distribution des possessifs dans les

indépendantes est donc décrite par le même mécanisme que celui qui permet d'expliquer les distributions des possessifs dans les infinitives.

Cette description des contraintes de liage des proformes est paradigmatique puisque la description des contraintes pesant sur l'antiréfléchi repose sur les contraintes pesant sur le réfléchi. En cela, elle s'oppose à la théorie du liage traditionnelle. Cette description est également gradiente puisqu'elle tient compte des cas où les contraintes ne sont pas catégoriques et c'est en cela qu'elle se distingue de ce que proposent Rooryck et Vanden Wyngaerd (2011).

7.4. Place de la théorie du liage traditionnelle

Comme je viens de l'évoquer, la proposition faite dans le paragraphe précédent permet de rendre compte de la distribution complémentaire de formes telles que le réfléchi et l'antiréfléchi de l'anglais, comme l'illustre l'exemple (2) :

(2) *John_i loves him_j/himself_i.*

Ici la probabilité que la proforme réfléchi *himself* ait pour antécédent *John* est égale à 1 ($p(\text{John} \mid \text{himself}) = 1$), ce qui implique que $p(\text{John} \mid \text{him}) = 1 - 1 = 0$. C'est bien ce que l'on constate : *him* ne peut pas avoir pour antécédent *John*.

Il ne faut toutefois pas conclure que la théorie du liage traditionnelle est obsolète. En effet, ma proposition de description des proformes par le principe de liage symétrique échoue là où la théorie du liage traditionnelle permet de rendre compte avec exactitude de l'usage d'un couple de formes qui n'est pas en distribution complémentaire. Considérons l'exemple (3) de l'anglais

(3) *Jane_i puts her bag in front of her_j/herself_i.*

Comme expliqué en 2.3.3.4 (page 49), la théorie du liage traditionnelle décrit la distribution par le fait que les *him* et *himself* ont des domaines de liage différents. Si l'on tente d'appliquer ma proposition, on échoue : le réfléchi n'a qu'une seule cible, il s'agit du sujet *Jane*. On a donc $p(\text{Jane} \mid \text{herself}) = 1$, ce qui devrait mener à la conclusion que $p(\text{Jane} \mid \text{her}) = 0$, ce qui est incompatible avec les présentes données. Cette configuration n'est pas propre à l'anglais, comme l'illustre l'exemple (4) du roumain où le réfléchi *sine* et l'antiréfléchi *el* sont en distribution en libre en complément de préposition.

(4) *Lockhart_i a vorbit despre sine_j/el_i.*

Lockhart AUX parler de REFL/3SG

Lockhart a parlé de lui(-même).

(Ivan & Dillon, 2021)

Un autre contexte dans lequel la distribution des proformes de l'anglais s'avère incompatible avec ma proposition est illustré par l'exemple (5).

(5) *Jane_i talks to Mary_j about herself_{i/j}/her^{*i*/j/k}.*

Si on applique le principe de liage symétrique, on identifie les cibles du réfléchi qui sont *Jane* et *Mary*. $p(\text{Jane} \mid \text{herself})$ est nécessairement différent de 1 puisque *Mary* est un antécédent possible pour le réfléchi. On a donc $p(\text{Jane} \mid \text{herself}) + p(\text{Mary} \mid \text{herself}) = 1$, avec $0 < p(\text{Jane} \mid \text{herself}) < 1$ et $0 < p(\text{Mary} \mid \text{herself}) < 1$. Si ma proposition était applicable à tous les contextes, on aurait :

$$p(\text{Jane} \mid \text{her}) = 1 - p(\text{Jane} \mid \text{herself}) \Rightarrow p(\text{Jane} \mid \text{her}) \neq 0$$

$$\text{Et } p(\text{Mary} \mid \text{her}) = 1 - p(\text{Mary} \mid \text{herself}) \Rightarrow p(\text{Mary} \mid \text{her}) \neq 0$$

Or ces prédictions sont totalement incompatibles avec les données en (5), puisque l'antiréfléchi *her* ne peut avoir pour antécédent ni le sujet ni l'objet du verbe dont il dépend.

Cependant, contrairement aux données concernant les proformes de l'anglais dans les ajouts, pour les cas où les proformes sont en distribution complémentaire, le principe de liage symétrique peut être appliqué si on considère non pas la probabilité de chaque forme à avoir pour antécédent l'un des référents, mais la probabilité d'avoir pour antécédent l'une ou l'autre des cibles ($p(\text{sujet} \cup \text{objet} \mid \text{réfléchi})$). En effet, on a bien :

$$p(\text{sujet} \cup \text{objet} \mid \text{réfléchi}) = 1 - p(\text{sujet} \cup \text{objet} \mid \text{antiréfléchi}) = 1$$

$$p(\text{autre référent} \mid \text{réfléchi}) = 1 - p(\text{autre référent} \mid \text{antiréfléchi}) = 0$$

En bref, le principe de liage symétrique ne permet pas de rendre compte de la distribution des proformes en ajout en anglais et des proformes qui ne sont pas des objets en roumain et permet difficilement de décrire les données des constructions ditransitives de l'anglais. Ce principe ne vient donc pas remplacer et annuler la théorie du liage traditionnelle, mais la complète en permettant prédire la distribution de formes qu'elle ne parvient pas à décrire.

7.5. Principe symétrique de liage et théorie du liage traditionnelle

Nous avons vu jusqu'ici que ni la théorie du liage traditionnelle ni le principe de liage symétrique ne permettent de décrire avec précision la distribution de toutes les formes : seule le principe de liage symétrique rend compte du liage des possessifs de l'estonien et du tchèque et seule la théorie du liage traditionnelle permet de décrire la distribution des non-possessifs de l'anglais dans les constructions ditransitives ou en ajout.

Il est donc légitime de se demander maintenant s'il existe des couples de formes dont aucune des deux théories ne permet de décrire l'usage.

Dans l'état actuel de mes recherches, il n'est pas possible de répondre avec certitude à cette question. En effet, seule une étude empirique permet de déterminer si la distribution des

réfléchis et des antiréfléchis est symétrique. Cependant, on peut aisément imaginer une langue dans laquelle, dans un contexte donné :

- le réfléchi a deux cibles : A et B
- l'antiréfléchi peut avoir pour antécédent A et B
- la proportion de réfléchis ayant pour antécédent A est différente de 1 moins la proportion d'antiréfléchis ayant pour antécédent A.

Bien qu'il ne s'agisse que d'une intuition qui demande à être validée par une étude détaillée, il semblerait qu'il s'agisse de ce que l'on peut observer pour les non-possessifs de l'estonien dans les infinitives. L'antiréfléchi semble moins enclin à avoir pour antécédent le sujet local que le réfléchi à avoir pour antécédent le sujet non local dans la configuration de la phrase (6).

(6) *Peeter_i palu-s Pauli-l_j PRO_j tema-st_{i%/j}/ enda-st_{i/j} rääki-da.*
 Peeter.NOM demander-PST Paul-ADE 3SG-ELA REFL-ELA parler-INFII
 Peeter a demandé à Paul de parler de lui_{i/j}.

Cette intuition repose sur le fait que la poignée de locuteurs et locutrices que j'ai interrogées indique que le non-possessif réfléchi a pour domaine de liage la phrase à temps fini. Ainsi, comme l'illustre l'exemple (6), le réfléchi *enda* peut avoir comme antécédent le sujet local ou le sujet de la matrice. En revanche, il leur semble impossible que l'antiréfléchi *tema* puisse référer au sujet local (*Paul*). Pourtant, les résultats d'une expérience de choix forcé en production¹ indiquent que, dans une telle configuration, lorsque l'antécédent est le sujet local, les participants utilisent l'antiréfléchi dans 15 % des cas. Ces données ne sont pas directement comparables avec les résultats de l'expérience décrite en 5.3.3.6 (repris par la figure 7.3), car il s'agit de données de production et non de données d'interprétation. Bien qu'on ne puisse pas évaluer la proportion de non-possessifs réfléchis et d'antiréfléchis ayant pour antécédent le sujet local ou le sujet de la matrice, on peut en déduire qu'il est probable que l'antiréfléchi puisse avoir pour antécédent le sujet local. On peut imaginer qu'en réalité les réfléchis sont plus largement liés non localement que les antiréfléchis ne le sont localement. Il est également possible que seule une partie des locuteurs autorise le liage par le sujet local de l'antiréfléchi. Autrement dit, dans cette configuration, les contraintes pesant sur les proformes sont gradientes (et non catégoriques) comme c'est le cas pour les réfléchis possessifs, mais les contraintes qui pèsent sur le réfléchi sont indépendantes de celles qui pèsent sur l'antiréfléchi, comme dans l'exemple (3).

¹ Il s'agit de distracteurs pour l'expérience présentée dans la section 1 du chapitre 6.

Un autre cas de figure intéressant est celui des non-possessifs du mandarin. Le réfléchi *ziji* a la particularité de pouvoir être lié par un sujet qui ne se trouve pas dans la même phrase (Xu, 1993). J’ai interrogé une demi-douzaine de locuteurs et locutrices du mandarin sur la possibilité que le non-possessif antiréfléchi soit lié localement, comme dans l’exemple (7). Pour une partie des locuteurs, ce type de liage était tout à fait possible, pour l’autre, il ne l’était pas.

- (7) 张三 让 荒野 介绍 他/自己。
Zhāngsān_i *ràng* *Pēngyē_j* *jièshào* *ta_i%_j/k/ziji_i/_j*.
 Zhangsan demande Pengye présenter 3SG/REFL
 Zhangsan_i demande à Pengye de se/le présenter.

Il est donc tout à fait possible d’expliquer les contraintes de liage qui pèsent sur l’antiréfléchi *ta* par la théorie du liage traditionnelle dans le système des locuteurs qui rejettent l’antiréfléchi lié localement. En revanche, pour le système des locuteurs qui acceptent l’antiréfléchi lié localement, la théorie du liage traditionnelle échoue. Pour déterminer si le principe de liage symétrique est opérant ou non, il faudrait mener une étude empirique. Si la distribution n’est pas symétrique, il faudrait avoir recours à une description qui permet de décrire des contraintes de liage asymétriques et gradientes.

La figure 7.4 représente la manière dont les trois types couples de proformes discutés s’organisent.

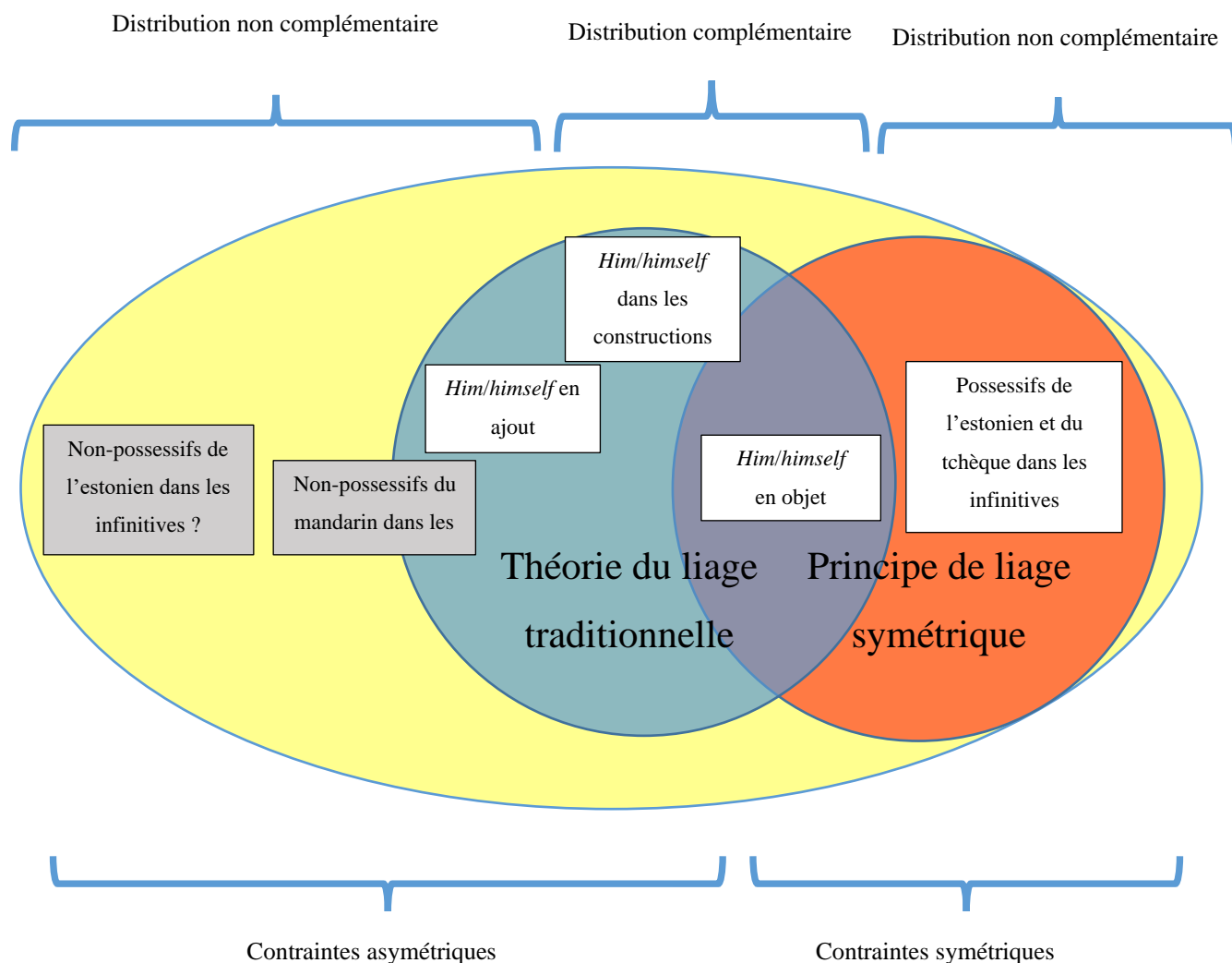


Figure 7.4 : Typologie des contraintes de liage par couple de proformes

La théorie du liage traditionnelle et le principe de liage symétrique sont des cas particuliers de d'une approche plus large, comme l'illustre la figure 7.4. Dans cette approche deux dimensions sont à prendre en compte :

- la catégoricité des contraintes (lorsque les probabilités sont égales à 0 ou 1, ces contraintes sont catégoriques, lorsque les probabilités sont différentes de 0 et de 1, les contraintes sont gradientes) ;
- La symétrie des contraintes (lorsque la probabilité de l'antiréfléchi à renvoyer à un antécédent est égale au complément de la probabilité du réfléchi à renvoyer au même antécédent, les contraintes sont symétriques).

Ces deux facteurs à prendre en compte donnent lieu à quatre combinaisons possibles :

- Contraintes catégoriques et symétriques (les non-possessifs de l'anglais en fonction d'objet)

- Contraintes non catégoriques et symétriques (les non-possessifs de l'anglais en fonction d'ajout)
- Contraintes catégoriques et asymétriques (les possessifs de l'estonien)
- Contraintes non catégoriques et asymétriques (les non-possessifs de l'estonien ?)

Ces quatre combinaisons permettent d'établir une typologie des contraintes de liaisons qui pèsent sur un couple de proforme.

7.6. Quelle théorie pour quelles formes dans quel contexte ?

Je vais tenter ici de décrire les contextes syntaxiques et les types de couple de formes qui sont concernés par le principe de liaison symétrique.

Il est remarquable que, dans les trois expériences, la force des contraintes est liée à la prototypicité du contexte. Les contraintes sont catégoriques dans les constructions prototypiques, c'est-à-dire dans les phrases simples dont la structure argumentale est canonique lorsque le sujet est préverbal. Dès lors que l'on s'éloigne de ce canon, ces contraintes ne sont plus que des tendances. Ces contraintes sont mêmes totalement imperceptibles lorsque la construction est atypique dans plus d'une dimension (construction à expérience oblique avec un sujet postverbal dans la première expérience). Il est probable que, de même que les constructions fréquentes conduisent à des jugements plus marqués de la part des locuteurs (Divjak, 2017), les constructions canoniques, qui sont généralement plus fréquentes, conduisent à des contraintes de liaison catégoriques, tandis que les constructions plus atypiques et plus rares conduisent à des contraintes de liaison moins fortes.

Sans étude empirique, il est difficile de statuer avec certitude sur le fait qu'on a affaire à une distribution symétrique ou asymétrique lorsque les contraintes ne sont pas catégoriques. Pour l'instant, il n'a été possible de mettre en évidence des contraintes symétriques et non catégoriques pour les formes possessives uniquement. Il serait intéressant de poursuivre les investigations dans ce sens afin de déterminer si les non-possessifs peuvent avoir des contraintes symétriques ou s'il s'agit d'une caractéristique des possessifs.

Même si cela reste à quantifier avec précision, il semble qu'il puisse exister des couples de formes réfléchi/antiréfléchi pour lesquelles les contraintes ne sont pas symétriques dans certains contextes (comme les formes mentionnées en 7.5), c'est-à-dire que la proportion du réfléchi à avoir un antécédent n'est aucunement liée à celle de l'antiréfléchi à avoir le même

antécédent. Ces formes s'apparentent donc aux formes emphatique décrites en 2.3.3.5 dont la distribution est schématisée par la figure 2.11 reprise ci-dessous par la figure 7.5 :

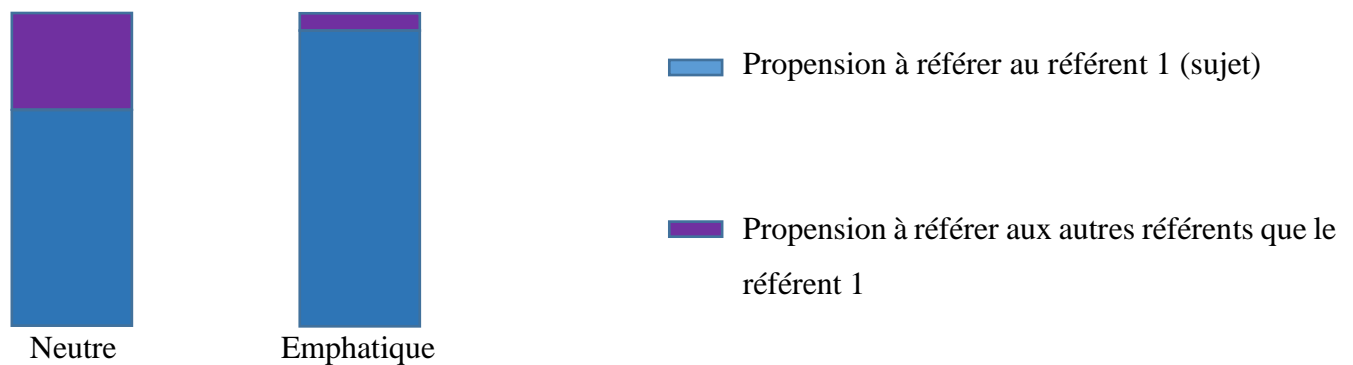


Figure 7.5 : distribution indépendante des proformes neutres et emphatique

La principale différence est que les contraintes qui pèsent sur les formes neutres et emphatiques sont asymétriques et non catégoriques dans tous les contextes, tandis que pour les proformes réfléchies/antiréfléchies l'asymétrie et la non catégoricité ne concernent que les contextes non canoniques mentionnés en 7.5.

7.7. Une typologie des contraintes de liage appliquées aux couples de proformes

Les différentes études présentées dans cette thèse ont établi que la théorie du liage traditionnelle ne permettait pas de décrire la distribution d'un certain nombre de couples de proformes. La typologie des contraintes de liage par couple de proformes que j'ai proposée dans ce chapitre permet donc de décrire la distribution d'un plus grand nombre de couples de proformes, en m'appuyant sur la probabilité de chacune d'avoir un antécédent en particulier. Le tableau 7.1 résume les différents cas possibles et formalisent le type de contraintes auxquelles sont soumises les deux formes du couple.

Contraintes	Caractéristiques	Exemples	Domaine de liage
Symétriques et catégoriques	$p(A \text{réfléchi}) = 1$ et $p(A \text{antiréfléchi}) = 0$	Non-possessif objet en anglais Non-possessif du français dans tous les contextes	Même domaine de liage pour le réfléchi et l'antiréfléchi \Rightarrow distribution complémentaire
Asymétriques et catégoriques	$p(A \text{réfléchi}) = 1$ et $p(A \text{antiréfléchi}) \neq 0$	Non-possessif en ajout en anglais Non-possessif dans les syntagmes prépositionnels en roumain	Domaine de liage du réfléchi \neq domaine de liage de l'antiréfléchi
	$p(A \text{réfléchi}) \neq 1$ et $p(A \text{antiréfléchi}) = 0$	Non possessifs dans les constructions ditransitives de l'anglais	Même domaine de liage pour le réfléchi et l'antiréfléchi \Rightarrow distribution complémentaire
Symétriques et non catégoriques	$p(A \text{réfléchi}) = 1$ – $p(A \text{antiréfléchi})$ où $p(A \text{réfléchi}) \neq 1$	Possessifs de l'estonien et du tchèque dans les infinitives Possessifs de l'estonien dans les constructions à structure argumentale non canonique	Domaine de liage possible à établir pour le réfléchi, mais pas pour l'antiréfléchi
Asymétriques et non catégoriques	$p(A \text{réfléchi}) \neq 1$ – $p(A \text{antiréfléchi})$? Non possessifs de l'estonien dans les infinitives ?	Domaine de liage possible à établir pour le réfléchi, mais pas pour l'antiréfléchi

Tableau 7.1 : Typologie des contraintes de liage par couple de formes

Dans le cas où l'une des probabilités est égale à 0 ou à 1, la théorie du liage traditionnelle permet de décrire la distribution des formes. Le domaine de liage des deux formes du couple peut être le même, la distribution des formes est alors complémentaire, ou différent, les formes sont alors en variation libre. Lorsque les contraintes sont gradientes, elles peuvent être symétriques, elles sont soumises alors au principe symétrique de liage. J'émetts l'hypothèse que ces contraintes peuvent être ni catégoriques ni symétriques. Si ces contraintes sont gradientes, il n'est pas toujours possible de déterminer le domaine de liage de la forme antiréfléchie.

La typologie des contraintes de liage par couple de proformes repose donc sur la prédiction de la probabilité de chacune des formes réfléchies et antiréfléchies à avoir certains antécédents. Cette approche se distingue de la théorie du liage traditionnelle par son aspect gradient et par le fait que les prédictions doivent se faire construction par construction.

Par ailleurs, bien que la typologie des contraintes de liage par couple de proformes et la définition du type de formes que j'ai proposée en 3.4 se distinguent des approches traditionnelles par le caractère gradient et leur approche probabiliste, elles ne sont pour autant pas redondantes. La définition des types de formes permet de déterminer les grands types de contraintes qui pèsent sur un couple de formes dans la diversité de leur usage et de comparer des formes entre elles. A contrario, la typologie des contraintes de liage par couple de proformes permet de décrire l'usage des proformes dans des contextes spécifiques.

L'élaboration de la théorie du liage générale met en évidence que les études empiriques n'ont pas simplement pour objectif d'infirmer ou de confirmer une théorie linguistique, mais qu'elles peuvent faire émerger de nouvelles théories. Par ailleurs, des formes peu considérées par les recherches sur le liage telles que les possessifs réfléchis permettent de prendre compte des faiblesses des théories traditionnelles et de reformuler ces théories pour qu'elles soient plus conformes à la diversité des formes existantes.

8. Conclusion

Bilan/apport de cette thèse

Dans cette thèse, j'ai décrit les contraintes qui pèsent sur les réfléchis et antiréfléchis possessifs d'une douzaine de langues. Le premier apport de ce travail est le questionnaire que j'ai élaboré et utilisé pour décrire ces langues. Il constitue une grille de lecture adaptée à l'étude des possessifs, qui pourrait être utilisée pour documenter les possessifs d'autres langues. À cette fin, j'ai déposé ce questionnaire sur la banque de donnée *TulQuest*¹. Sur cette base, j'ai pu mettre en avant dans le chapitre 3 la diversité des caractéristiques morphologiques des couples réfléchis/antiréfléchis et des contraintes syntaxiques et sémantiques qui pèsent sur elles. Une constante parmi les possessifs réfléchis de ces langues est que les contraintes qui régissent leur usage sont plus souples que celles qui régissent l'usage des réfléchis non possessifs.

Outre la documentation à gros traits sur cette douzaine de langues, j'ai pu mettre en avant, dans les chapitres 4 et 5, grâce à des expériences et une étude de corpus que les possessifs de l'estonien sont sensibles à la structure argumentale du verbe dont ils dépendent, à l'ordre des mots et à l'animéité du possesseur. Deux autres expériences ont permis de mettre en avant que les possessifs réfléchis et antiréfléchis du tchèque et de l'estonien sont sensibles à l'enchâssement du verbe dont ils dépendent.

Un autre aspect que cette thèse a mis en avant est que certaines de ces caractéristiques sont également partagées par les emphatiques (chapitre 5). Une expérience multilingue a permis de montrer que, toutes choses égales par ailleurs, les possessifs emphatiques du français et de l'anglais sont également sensibles à l'enchâssement et favorisent des antécédents locaux, à plus forte raison dans les phrases non enchâssées. Une étude de corpus monolingue sur les possessifs emphatiques et neutres du français a permis d'établir que les emphatiques sont également sensibles à l'animéité du possesseur et du possédé et à la fonction de l'antécédent, comme le sont les réfléchis possessifs.

Ces tendances communes aux emphatiques et aux réfléchis se manifestent toutefois de façon légèrement différente : elles sont en effet observables dans tous les contextes pour les emphatiques (les possessifs emphatiques et neutres ne sont jamais en distribution complémentaire), tandis que pour les couples réfléchis/antiréfléchis ces contraintes non

¹ <http://tulquest.huma-num.fr/en/node/168>

catégoriques ne sont observables que dans certains contextes (autrement dit, les réfléchis et les antiréfléchis sont en distribution complémentaire dans les constructions canoniques, et leur variation est libre dans les contextes non canoniques).

L'absence de distribution complémentaire entre les deux membres d'un couple de proformes est d'ailleurs le critère que j'ai tenté d'opérationnaliser pour distinguer les emphatiques des réfléchis. J'ai ainsi proposé dans le chapitre 3 deux définitions paradigmatiques reposant sur les contraintes qui pèsent sur chaque membre du couple. La première est catégorique et suppose l'existence d'un contexte suffisamment proéminent dans lequel les deux membres sont en distribution complémentaire stricte. Si un tel contexte existe, on a affaire à un couple réfléchi/antiréfléchi, la première forme étant celle qui permet de renvoyer au sujet local. La seconde définition se distingue par son caractère gradient. Elle pose que le trait définitoire commun aux réfléchis et aux emphatiques est une probabilité maximale ou très forte d'avoir un antécédent intraphrastique. Ce qui les distingue, c'est la probabilité pour leur contrepartie (l'autre membre du couple) d'avoir un antécédent sujet local : si elle est nulle ou très faible, cette forme est un antiréfléchi et la première forme est un réfléchi, si cette probabilité est moyenne, il s'agit d'une forme neutre et la première forme est un emphatique.

Outre le caractère paradigmatique et gradient de cette définition, qui la distingue des définitions traditionnelles, elle présente la particularité de pouvoir être utilisée comme un outil de comparaison entre les proformes et entre les couples de proformes.

J'ai également mis en avant une dimension qui échappe à la définition que je viens de mentionner. Cet aspect est plus pragmatique et met en jeu le rôle de l'évitement de l'ambiguïté dans le choix de l'expression du possesseur. Une expérience de production parallèle en français et en estonien (présentée dans le chapitre 6) a permis de mettre en avant que, globalement, les locuteurs de ces deux langues tendent à utiliser des formes brèves mais peu informatives dans les contextes non ambigus et des formes plus longues mais plus informatives dans les contextes ambigus. Toutefois, une différence frappante entre les deux systèmes est la tendance de l'estonien à favoriser les possessifs (non ambigus) au détriment de l'absence de possessif (ambigu), tendance bien plus forte que la celle des locuteurs du français à favoriser l'emphatique (non ambigu) à la forme neutre (ambiguë). Cette différence ne peut être imputée à la différence de longueur entre les deux stratégies, mais trouve probablement sa cause dans la fréquence des différentes stratégies.

Cette thèse a également permis de rendre compte des limites de la théorie du liage traditionnelle, pour les possessifs, mais aussi pour les non-possessifs. Plusieurs expériences ont montré que les possessifs réfléchis et antiréfléchis du tchèque et de l'estonien présentent une distribution symétrique : dans une configuration donnée, la probabilité pour le réfléchi d'avoir un antécédent est égale à la probabilité pour l'antiréfléchi d'avoir l'autre antécédent. Ces données m'ont amenée à proposer une typologie des contraintes de liage dans le chapitre 7. J'ai élaboré une approche paradigmatique et gradiente qui permet de décrire les contraintes qui pèsent sur les réfléchis et les antiréfléchis. Une différence majeure entre la théorie du liage traditionnelle et ma proposition est que cette première a pour but de décrire l'usage d'une proforme dans n'importe quel contexte et que je propose une description construction par construction. Dans ma proposition, deux critères sont à prendre en compte : le type de valeur de la probabilité (extrême (0 ou 1) ou intermédiaire) et la symétrie du comportement des deux formes (symétrique ou asymétrique). La combinaison de ces deux facteurs aboutit à quatre cas de figure :

- **Distribution symétrique + probabilité extrême**

La probabilité que le réfléchi ait l'antécédent x est égale à un et celle que l'antiréfléchi ait pour antécédent x est égale à 0 (la distribution est donc symétrique et complémentaire). C'est le cas du couple *se/le* du français.

- **Distribution asymétrique + probabilité extrême pour l'une des formes**

La probabilité que le réfléchi ait l'antécédent x n'est pas égale à un (le réfléchi a donc plusieurs antécédents possible) et celle que l'antiréfléchi ait pour antécédent x est égale à 0. C'est le cas du couple *him/himself* dans les constructions ditransitives.

Ou :

La probabilité que le réfléchi ait l'antécédent x est égale à un (le réfléchi a donc un seul antécédent possible) et celle que l'antiréfléchi ait pour antécédent x n'est pas égale à 0 (le réfléchi et l'antiréfléchi peuvent avoir le même antécédent). C'est le cas du couple *him/himself* dans les ajouts.

- **Distribution symétrique + probabilités intermédiaires**

La probabilité que le réfléchi ait l'antécédent x est égale à P et celle qu'il ait pour antécédent y est égal à $1 - P$. La probabilité que l'antiréfléchi ait pour antécédent x est égale à $1 - P$ et celle qu'il ait pour antécédent y est égal à P . C'est le cas des possessifs réfléchis du tchèque et de l'estonien dans les constructions non canoniques.

- **Distribution asymétrique + probabilités intermédiaires**

La probabilité que le réfléchi ait l'antécédent x est égale à P et celle qu'il ait pour antécédent y est égale à $1 - P$. La probabilité que l'antiréfléchi ait pour antécédent x est différente de $1 - P$ et celle qu'il ait pour antécédent y est différente de P . J'émet l'hypothèse que les non-possessifs de l'estonien ont ce type de distribution.

Perspectives

Les expériences exposées ici ont permis de documenter le comportement des possessifs réfléchis et emphatiques. Toutefois ces expériences sont peu nombreuses et ont été réalisées dans un petit nombre de langues en comparaison du nombre de langues présentant des possessifs réfléchis. Il serait nécessaire de poursuivre ce type d'expériences pour savoir si les effets observés sont propres à une langue donnée ou s'il s'agit d'une propriété du type de proforme étudiée. Si cela peut être dit pour toutes les expériences qui ont été discutées dans cette thèse, c'est d'autant plus crucial pour l'expérience de production présentée dans la section 6.3.2 dans laquelle chaque paramètre de la langue (expression du genre du possesseur, tendance à exprimer le possesseur, etc.) a des conséquences sur la stratégie privilégiée selon le contexte.

Dans le troisième chapitre, j'ai comparé les contraintes qui pesaient sur les réfléchis possessifs et non possessifs. Dans la suite de la thèse, quand je décrivais les expériences sur les possessifs réfléchis, je mentionnais souvent le comportement supposé de la proforme réfléchie non possessive dans des conditions similaires, en me reposant sur mon intuition et sur celle de locuteurs natifs que je sollicitais. Par manque de temps, j'ai délaissé la comparaison fine entre le possessif et le non-possessif au profit de celle entre les possessifs réfléchis et antiréfléchis. Il serait nécessaire de quantifier l'effet des facteurs que j'ai documentés pour les non-possessifs de manière parallèle à ce qui a été fait pour les possessifs. Ce type d'expérience permettrait également d'établir s'il existe des couples de formes dont la distribution est non symétrique et pour lesquelles les contraintes sont non catégoriques.

Une autre comparaison que j'ai délaissée aussi bien sur le plan théorique que dans les analyses quantitatives est celle entre les emphatiques non possessifs et les emphatiques possessifs. Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, la littérature théorique sur les emphatiques du français est assez riche, mais repose en partie sur des exemples dont l'acceptabilité même est très discutable. Il serait nécessaire de mener des études quantitatives sur les emphatiques non

possessifs et des études comparatives avec les possessifs emphatiques. J'ai l'intuition que la probabilité de renvoyer à un sujet non local est nettement plus faible pour l'emphatique non possessif que pour sa contrepartie possessive, comme l'illustrent les exemples (1) et (2).

(1) Paul_i reproche à Jean_j de ne parler que de lui-même_{j/ ?i}.

(2) Paul_i reproche à Jean_j de ne parler que de ses_{j/i} propres projets.

Toutefois, pour ce genre de questions, l'intuition n'est pas suffisante et des investigations plus fines sont nécessaires.

Un dernier aspect que je n'ai pas pu traiter est la place des emphatiques dans les langues à réfléchi possessif. Dans le chapitre 6, j'ai mentionné, que dans l'expérience de production en estonien, les emphatiques n'étaient jamais utilisés pour désambiguïser. À l'avenir, je souhaiterais mener des investigations qui permettraient de comparer les (anti)réfléchis et les emphatiques. Je m'attends à ce que, contrairement à ce qui se passe dans une langue sans réfléchi possessif, l'emphatique n'a pas d'effet sur la localité ou le cas de l'antécédent, puisque la fonction de désambiguïstation est assumée par le réfléchi.

Bibliographie

- Aavik, J. (1924). *Õigekeelsuse ja keeleuuenduse põhimõtted (Principles of Language Normalization and Reform)*. Tartu.
- Abeillé, A., & Godard, D. (2021). *La grande grammaire du français*. Éditions Actes Sud.
- Aissen, J. (1997). On the syntax of obviation. *Language*, 705-750.
- Anagnostopoulou, E., & Everaert, M. (1999). Toward a more complete typology of anaphoric expressions. *Linguistic Inquiry*, 30(1), 97-119.
- Anderson, S. R. (1992). *A-Morphous Morphology*. Cambridge University Press.
- Anonyme. (2018). *Inuktitut uqausiup aaqkiqsuutingit, Grammaire de référence de l'inuktitut*. <https://www.scribd.com/document/415662088/Inuktitut-grammar-pdf>
- Ariel, M. (1990). *Accessing NP antecedents (Croom Helm Linguistics Series)*. London: Routledge.
- Arnold, J. E., & Griffin, Z. M. (2007). The effect of additional characters on choice of referring expression: Everyone counts. *Journal of Memory and Language*, 56(4), 521-536. <https://doi.org/10.1016/j.jml.2006.09.007>
- Baayen, H., Davidson, D., & Bates, D. (2008). *Mixed-effects modeling with crossed random effects for subjects and items—ScienceDirect*. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0749596X07001398>
- Baker, C. L. (1995). Contrast, discourse prominence, and intensification, with special reference to locally free reflexives in British English. *Language*, 63-101.
- Barker, C. (1991). *Possessive descriptions*. University of California, Santa Cruz.
- Barnes, M. P. (1986). Reflexivisation in Faroese: A preliminary survey. *Arkiv för nordisk filologi*, 101, 95-126.
- Baroni, M., Bernardini, S., Ferraresi, A., & Zanchetta, E. (2009). *The WaCky wide web: A collection of very large linguistically processed web-crawled corpora* | SpringerLink. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10579-009-9081-4>
- Barr, D. J., Levy, R., Scheepers, C., & Tily, H. J. (2013). Random effects structure for confirmatory hypothesis testing: Keep it maximal. *Journal of Memory and Language*, 68(3), 255-278. <https://doi.org/10.1016/j.jml.2012.11.001>
- Bates, D., Mächler, M., Bolker, B., & Walker, S. (2014). Fitting Linear Mixed-Effects Models using lme4. *arXiv:1406.5823 [stat]*. <http://arxiv.org/abs/1406.5823>
- Bates, D., Sarkar, D., Bates, M. D., & Matrix, L. (2007). The lme4 package. *R package version*, 2(1), 74.
- Bergeton, U., & Pancheva, R. (2012). A new perspective on the historical development of English intensifiers and reflexives. *Grammatical change: Origins, nature, outcomes*, 123-138.
- Bickel, B. (2004). The syntax of experiencers in the Himalayas. *Typological Studies in Language*, 60, 77-112.
- Bickel, B. (2010). *Grammatical Relations Typology*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199281251.013.0020>
- Bilou, E. (1991). *Anaphora and binding*. 29(5), 845-860. <https://doi.org/10.1515/ling.1991.29.5.845>
- Bonami, O. (2014). *La structure fine des paradigmes de flexion* [PhD Thesis]. Université Paris 7-Denis Diderot.
- Borsley, R. D. (2005). Against conjp. *Lingua*, 115(4), 461-482.

- Bottineau, D., & Roulland, D. (2007). *Le problème de la réflexivité en basque*. Presses Universitaires de Rennes.
- Bouchard, D. (1983). The avoid pronoun principle and the elsewhere principle. *North East Linguistics Society*, 13(1), 4.
- Bresnan, J., Asudeh, A., Toivonen, I., & Wechsler, S. (2015). *Lexical-functional syntax*. John Wiley & Sons.
- Büring, D. (2005). *Binding theory*. Cambridge University Press.
- Bürkner, P.-C. (2017). Advanced Bayesian Multilevel Modeling with the R Package brms. *arXiv:1705.11123 [stat]*. <http://arxiv.org/abs/1705.11123>
- Burzio, L. (1996). The role of the antecedent in anaphoric relations. In *Current issues in comparative grammar* (p. 1-45). Springer.
- Burzio, L. (1998). Anaphora and soft constraints. *Is the best good enough*, 93-113.
- Chafe, W. (1976). Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view. *Subject and topic*.
- Chalvin, A., Rüütli, M., & Talviste, K. (2011). *Manuel d'estonien*. L'Asiathèque-Maison des langues du monde.
- Charnavel, I. (2012). *Parsimonious Compositionality : Probing Syntax and Semantics with French propre*. ProQuest. <https://www.proquest.com/openview/85066da357fc7d05a9abc5eb9a82d831/1?pq-origsite=gscholar&cbl=18750>
- Charnavel, I. (2016). On scalar readings of French propre 'own'. *Natural Language & Linguistic Theory*, 34(3), 807-863.
- Chierchia, G. (2004). A semantics for unaccusatives and its syntactic consequences. *The unaccusativity puzzle*, 22-59.
- Chomsky, N. (1980). On binding. *Linguistic inquiry*, 11(1), 1-46.
- Chomsky, N. (1981). *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht etc. Foris Publications.(Studies in Generative Grammar 9).
- Christensen, R. (2019). CRAN - Package ordinal. <http://www2.uaem.mx/r-mirror/web/packages/ordinal/>
- Čmejrková, S. (2011). Possessive reflexivization : Pronoun “sv\uj”, its use and meaning.[Posesivní reflexivizace. Zájmeno sv\uj. Jeho užití a významy.]. *Chapters from the Czech Grammar*, 655-686.
- Comrie, B. (1989). *Language universals and linguistic typology: Syntax and morphology*. University of Chicago press.
- Comrie, B. (1999). Reference-tracking : Description and explanation. *STUF-Language Typology and Universals*, 52(3-4), 335-346.
- Comrie, B., & Smith, N. (1977). Lingua descriptive studies : Questionnaire. *Lingua*, 42(1), 1.
- Cowan, W. (1984). Vers L'histoire De L'obviation En Montagnais. *Diachronica*, 1(2), 193-202. <https://doi.org/10.1075/dia.1.2.03cow>
- Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale : Une introduction typologique*. Hermes Science.
- Creissels, D. (2007). Réflexivisation, transitivité et agent affecté. A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland (éds), *L'énoncé réfléchi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 83-106.

- Creissels, D. (2014). Cross-Linguistic Variation in the Treatment of Beneficiaries and the Argument vs. Adjunct Distinction. *Linguistic discovery*, 12(2).
- Dahl, Ö. (1980). Über sin und hans. *ALVAR: A linguistically varied assortment of reading. Studies presented to Alvar Ellegård on the occasion of his 60th birthday*, 21-33.
- Dale, R., & Reiter, E. (1995). Computational interpretations of the Gricean maxims in the generation of referring expressions. *Cognitive science*, 19(2), 233-263.
- Dalrymple, M. (1993). *The syntax of anaphoric binding*. Center for the Study of Language (CSLI).
- Despić, M. (2015). Phases, reflexives, and definiteness. *Syntax*, 18(3), 201-234.
- Divjak, D. (2017). The Role of Lexical Frequency in the Acceptability of Syntactic Variants : Evidence From that-Clauses in Polish. *Cognitive Science*, 41(2), 354-382. <https://doi.org/10.1111/cogs.12335>
- Dixon, R. M. W. (1988). *A grammar of Boumaa Fijian*. University of Chicago Press.
- Dobrovie-Sorin, C., & Giurgea, I. (2013). *A reference grammar of Romanian : Volume 1: The noun phrase* (Vol. 207). John Benjamins Publishing.
- Dočekal, M. (2000). *Posesivní reflexivum v bohemistice*.
- Dowty, D. (1980). Comments on the paper by Bach and Partee. *Papers from the Parasession on Pronouns and Anaphora*, 29, 40.
- Du Feu, V. (1995). *Rapanui : A descriptive grammar*. Routledge.
- Dvorak, J. (2021). Les emplois adnominaux des démonstratifs tchèque et français dans la langue orale informelle: étude de sémantique référentielle contrastive (Doctoral dissertation, Université de Lyon).
- Engelmann, F., Granlund, S., Kolak, J., Szreder, M., Ambridge, B., Pine, J., Theakston, A., & Lieven, E. (2019). How the input shapes the acquisition of verb morphology : Elicited production and computational modelling in two highly inflected languages. *Cognitive Psychology*, 110, 30-69. <https://doi.org/10.1016/j.cogpsych.2019.02.001>
- Erelt, M., Kasik, R., Metslang, H., Rajandi, H., Ross, K., Saari, H., Tael, K., & Vare, S. (1993). Eesti keele grammatika II. *Süntaks. Lisa: kiri, Tallinn*.
- Erelt, M., & Metslang, H. (2006). Estonian Clause Patterns—From Finno-Ugric to Standard Average European. *Linguistica Uralica*, XLII(4), 254-266.
- Erelt, M., & Metslang, H. (Éds.). (2017). *Eesti keele süntaks*. Tartu Ülikool kirjastus.
- Ernout, A., & Thomas, F. (1951). *Syntaxe latine*. Klincksieck.
- Everaert, M. (2002). *Anaphora Typology Questionnaire*. ms Utrecht University. <http://tulquest.huma-num.fr/sites/default/files/questionnaires/50/Questions.pdf>
- Everaert, M. (2013). The criteria for reflexivization. *Canonical morphology and syntax*, 190-206.
- Evseeva, N., & Salaberri, I. (2018). Grammaticalization of nouns meaning “head” into reflexive markers : A cross-linguistic study. *Linguistic Typology*, 22(3), 385-435.
- Faltz, L. M. (1977). *Reflexivization : A study in universal syntax*. Routledge.
- Fernandes, E. G., Luegi, P., Correa Soares, E., de la Fuente, I., & Hemforth, B. (2018). Adaptation in pronoun resolution : Evidence from Brazilian and European Portuguese. *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, 44(12), 1986-2008. <https://doi.org/10.1037/xlm0000569>

- Fukumura, K., Hyönä, J., & Scholfield, M. (2013). Gender affects semantic competition : The effect of gender in a non-gender-marking language. *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, 39(4), 1012-1021. <https://doi.org/10.1037/a0031215>
- Fukumura, K., & van Gompel, R. P. G. (2011). The effect of animacy on the choice of referring expression. *Language and Cognitive Processes*, 26(10), 1472-1504. <https://doi.org/10.1080/01690965.2010.506444>
- Geniušienė, E. (1987). *The typology of reflexives : Empirical Approaches to Language typology (Vol. 2)*. Berlin.
- Givón, T. (1983). *Topic continuity in discourse*. Amsterdam: John Benjamins.
- González, A. V., Barrett, M., Hvingelby, R., Webster, K., & Sjøgaard, A. (2020). Type B reflexivization as an unambiguous testbed for multilingual multi-task gender bias. *arXiv preprint arXiv:2009.11982*.
- Goodman, S. (2008). A Dirty Dozen : Twelve P-Value Misconceptions. *Seminars in Hematology*, 45(3), 135-140. <https://doi.org/10.1053/j.seminhematol.2008.04.003>
- Grice, H. P. (1975). Logic and conversation. In *Speech acts* (p. 41-58). Brill.
- Grimshaw, J. (1990). *Argument structure*. the MIT Press.
- Grimshaw, J. B. (1980). *On the lexical representation of Romance reflexive clitics*. [Massachusetts Institute of Technology], Center for Cognitive Science.
- Grosz, B. J., Joshi, A. K., & Weinstein, S. (1995). *Centering : A framework for modelling the local coherence of discourse*.
- Gundel, J. K., Hedberg, N., & Zacharski, R. (1993). Cognitive status and the form of referring expressions in discourse. *Language*, 274-307.
- Hagège, C. (1974). Les pronoms logophoriques. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 69(1), 287-310.
- Haig, G. L. (2008). *Alignment change in Iranian languages*. De Gruyter Mouton.
- Haspelmath, M. (2008). A frequentist explanation of some universals of reflexive marking. *Linguistic Discovery*, 6(1), 40-63.
- Haspelmath, M. (2014). Arguments and Adjuncts as Language-Particular Syntactic Categories and as Comparative Concepts. *Linguistic Discovery*, 12(2). <https://doi.org/10.1349/PS1.1537-0852.A.442>
- Haspelmath, M. (2019). Comparing reflexive constructions in the worlds languages. Ms. MPI-SHH Jena & Leipzig University, Germany.
- Haspelmath, M., Dryer, M. S., Gil, D., & Comrie, B. (2005). *The world atlas of language structures*. OUP Oxford.
- Haspelmath, M., & Müller-Bardey, T. (2008). Valency change. In 2. *Halbband* (p. 1130-1145). De Gruyter Mouton.
- Heine, B. (1997). Possession : Cognitive sources, forces, and grammaticalization. *Cambridge studies in linguistics*, 83.
- Heine, B. (2005). On reflexive forms in creoles. *Lingua*, 115(3), 201-257.
- Hestvik, A. (1991). Subjectless binding domains. *Natural Language & Linguistic Theory*, 9(3), 455-496.
- Holmberg, A. (2005). Is there a little pro? Evidence from Finnish. *Linguistic inquiry*, 36(4), 533-564.

- Huang, C.-T. J., & Liu, C.-S. L. (2001). Logophoricity, attitudes, and ziji at the interface. *Long-distance reflexives*, 33, 141-195.
- Hyams, N., & Sigurjonsdottir, S. (1990). The Development of " Long-Distance Anaphora" : A Cross-Linguistic Comparison With Special References to Icelandic. *Language Acquisition*, 1(1), 57-93.
- Iscrulescu, C. (1997). *Functional aspects of possession : Remarks of Swedish possessives*.
- Ivan, R., & Dillon, B. (2021). *Ambiguity avoidance in reflexive dependencies : Evidence from Romanian*.
- Ivan, R.-R. (2020). *TALKING ABOUT HER(SELF) : AMBIGUITY AVOIDANCE AND PRINCIPLE B. A Theoretical and Psycholinguistic Investigation of Romanian Pronouns*. https://scholarworks.umass.edu/dissertations_2/2031
- Jäger, L., & Vasishth, S. (2011). *Interference Effects in Anaphor Resolution Eyetracking Evidence from Mandarin*. Citeseer.
- Kaiser, E., & Vihman, V. (2006). On the referential properties of Estonian pronouns and demonstratives. *Proceedings of the 22nd Scandinavian Conference of Linguistics*.
- Kallas, J., & Koppel, K. (2018). *Eesti keele ühendkorpus 2017 [‘Estonian National Corpus 2017’]*. Center of Estonian Language Resources.
- Kayne, R. S. (1994). *The antisymmetry of syntax* (Vol. 25). MIT press.
- Keenan, E. L. (1988). On semantics and the binding theory. *Explaining language universals*, 105-144.
- Kim, S.-H. (1993). *Division of labor between grammar and pragmatics : The distribution and interpretation of anaphora* [PhD Thesis]. Yale University.
- Kiparsky, P. (1973). « Elsewhere » in phonology. In *A Festschrift for Morris Halle* (Anderson, Stephen R. and Kiparsky, Paul}, p. 93-106). Indiana University Linguistics Club.
- Kiparsky, P. (2002). Disjoint reference and the typology of pronouns. In *More than Words : A Festschrift for Dieter Wunderlich* (Ingrid Kaufmann and Barbara Stiebels, p. 179-226). Akademie Verlag. <https://doi.org/10.1515/9783050081274-008>
- König, E., Siemund, P., Dryer, M., Haspelmath, M., Gil, D., & Comrie, B. (2000). Intensifiers and reflexives. *Reflexives: Forms and Functions*, 40, 41.
- Kornfilt, J. (2001). Local and long-distance reflexives in Turkish. *Long-distance reflexives*, 33, 197-226.
- Koster, J., & Reuland, E. (1991). *Long Distance Anaphora*. Cambridge University Press.
- Krifka, M. (2011). Association with focus phrases. In *The architecture of focus* (p. 105-136). De Gruyter Mouton.
- Kuznetsova, A., Brockhoff, P. B., & Christensen, R. H. (2017). lmerTest package : Tests in linear mixed effects models. *Journal of statistical software*, 82(1), 1-26.
- Labelle, M. (2008). The French reflexive and reciprocal se. *Natural Language & Linguistic Theory*, 26(4), 833.
- Labelle, M. (2020). *The French intensifier auto*. <https://www.semanticscholar.org/paper/The-French-intensifier-auto-Labelle/833bcf8e676cc8dca2885426a3f305d2b18f8b76>
- Labov, W. (1990). The intersection of sex and social class in the course of linguistic change. *Language Variation and Change*, 2(2), 205-254. <https://doi.org/10.1017/S0954394500000338>

- Lahaussais, A. (2016). Reflexive derivations in Thulung. *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, 39(1), 49-66.
- Lambrecht, K. (1994). *Information structure and sentence form : Topic, focus, and the mental representations of discourse referents* (Vol. 71). Cambridge university press.
- Langacker, R. W. (1969). *On pronominalization and the chain of command. Modern studies in English*, ed. By DA Reibel and SA Schane, 160-86. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Lederer, J. (2009). *Understanding the Self: The Distribution of Anaphora within Prepositional Phrases*.
- Lesage, S. (2017). L'adessif dans l'expression de la possession en estonien. *Études finno-ougriennes*, 48.
- Lesage, S., & Bonami, O. (2021). Forces et faiblesses des contraintes de liage : Une comparaison expérimentale multilingue des possessifs réfléchis et des possessifs emphatiques. *Langages*, 223(3), 103-123.
- Lesage, S., & Bonami, O. (2019). Gradient constraints on the use of Estonian possessive reflexives. *Proceedings of the First Workshop on Quantitative Syntax (Quasy, SyntaxFest 2019)*, 118-124.
- Lesage, Suzanne. (accepté). *Liage du réfléchi possessif en estonien : Une approche expérimentale*. 51.
- Lesage, Suzanne, S. (2018). *Les caractéristiques subjectales des obliques des constructions non canoniques de l'estonien : Une approche expérimentale*. Paris Diderot.
- Levinson, S. C. (1991). Pragmatic reduction of the binding conditions revisited. *Journal of linguistics*, 27(1), 107-161.
- Lindström, L. (2006). Infostruktuuri osast eesti keele sõnajärje muutumisest. *Keel ja Kirjandus*, XLIX(11), 875-888.
- Lindström, L. (2017). Lause infostruktuur ja sõnajärg. *Eesti keele süntaks. Tartu: Tartu Ülikooli Kirjastus*, 537-564.
- Lindström, L., & Vihman, V.-A. (2017). Who needs it? Variation in experiencer marking in Estonian 'need'-constructions. *Journal of Linguistics*, 53(04), 789-822. <https://doi.org/10.1017/S0022226716000402>
- Lü, S. (1999). *Eight hundred words of modern Chinese*. Beijing: The Commercial Press.
- Lundquist, B. (2014a). Free reflexives : Reflexives without a sentence-internal antecedent. *Nordic Atlas of Language Structures Journal*, 1(1).
- Lundquist, B. (2014b). Number sensitive anaphors and short distance pronouns. *Nordic Atlas of Language Structures Journal*, 1(1).
- Maling, J. (1984). Non-clause-bounded reflexives in Modern Icelandic. *Linguistics and philosophy*, 211-241.
- Marslen-Wilson, W., Levy, E., & Tyler, L. K. (1982). Producing interpretable discourse : The establishment and maintenance of reference. *Speech, place, and action*, 339-378.
- Mertins, B. (2021). On the interpretation of possessives in Czech : An experimental approach. *Oslo Studies in Language*, 12(2), 97-126. <https://doi.org/10.5617/osla.8957>
- Metslang, H. (2013). Coding and behaviour of Estonian subjects. *Eesti ja soome-ugri keeleteaduse ajakiri. Journal of Estonian and Finno-Ugric Linguistics*, 4(2), 217-293.
- Mohanan, K. P. (1981). *Grammatical relations and anaphora in Malayalam* [PhD Thesis]. Massachusetts Institute of Technology.

- Moore, J., & Perlmutter, D. M. (2000). What does it take to be a dative subject. *Natural Language & Linguistic Theory*, 18(2), 373-416.
- Moyne, J. A. (1971). Reflexive and Emphatic. *Language*, 47(1), 141-163. <https://doi.org/10.2307/412192>
- Muischnek, K., Müürisepp, K., Puolakainen, T., Aedmaa, E., Kirt, R., & Särg, D. (2014). Estonian Dependency Treebank and its annotation scheme. *Proceedings of 13th workshop on treebanks and linguistic theories (tlt13)*, 285-291.
- Muzerelle, J., Lefevre, A., Antoine, J.-Y., Schang, E., Maurel, D., Villaneau, J., & Eshkol, I. (2011). *ANCOR, premier corpus de français parlé d'envergure annoté en coréférence et distribué librement*. 10.
- Nedoluzhko, A. (2016). A new look at possessive reflexivization : A comparative study between Czech and Russian. *Proceedings of the Workshop on Grammar and Lexicon: interactions and interfaces (GramLex)*, 110-119.
- Nikolaeva, I. (2014). *A grammar of Tundra Nenets*. De Gruyter Mouton.
- Oshima, D. Y. (2004). *Zibun revisited : Empathy, logophoricity, and binding*. 175-190.
- Pan, H. (2013). *Constraints on reflexivization in Mandarin Chinese*. Routledge.
- Panevová, J. (1986). K voprosu o reflexivnoj pronominalizacii v ceskom jazyke Le problème de la pronominalisation réfléchie en tchèque. *Linguistische Arbeitsberichte*, 54-55, 44-56.
- Park, K. (2012). *The selective properties of verbs in reflexive constructions*.
- Payne, D. L., & Barshi, I. (1999). *External possession* (Vol. 39). John Benjamins Publishing.
- Pollard, C., & Sag, I. A. (1992). Anaphors in English and the scope of binding theory. *Linguistic inquiry*, 23(2), 261-303.
- Pollard, C., & Xue, P. (1998). Chinese reflexive ziji : Syntactic reflexives vs. nonsyntactic reflexives. *Journal of East Asian Linguistics*, 7(4), 287-318.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G., & Svartvik, J. (1985). *A Comprehensive Grammar of the English Language, 1985*. Harlow, Essex: LONGMAN. Print.
- Rebuschi, G. (1989). L'opposition entre les génitifs réfléchis et non-réfléchis du basque et la variation dialectale. *Fontes linguae vasconum: Studia et documenta*, 21(54), 161-182.
- Rebuschi, G. (1997). Théorie du liage et langues non-configurationnelles : Quelques données du basque navarro-labourdin. *Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo"*, 175-218.
- Reinhart, T., & Siloni. (2004). Against an unaccusative analysis of reflexives. In *The unaccusativity puzzle : Studies on the syntax lexicon interface*, (p. 59-180). Oxford: Oxford University Press.
- Reinhart, T., & Siloni, T. (2005). The lexicon-syntax parameter : Reflexivization and other arity operations. *Linguistic inquiry*, 36(3), 389-436.
- Reuland, E. (2011). *Anaphora and language design*. MIT press.
- Reuland, E., & Sigurjónsdóttir, S. (1997). Long distance 'binding' in Icelandic : Syntax or discourse. *Atomism and binding*, 323-340.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. *Linguistique nouvelle*.
- Rooryck, J., & Wyngaerd, G. J. vanden. (2011). *Dissolving binding theory*. Oxford University Press.
- Rooth, M. (1992). A theory of focus interpretation. *Natural language semantics*, 1(1), 75-116.

- Roussarie, L. (2017). *Sémantique formelle : Volume 1: Introduction à la grammaire de Montague*. Language Science Press. <https://doi.org/10.5281/zenodo.1000504>
- Sakuma, J. (2013). Reflexive verbs and anti-causativity in the Finnish language. *JSL*, 9, 21-32.
- Schütz, A. J. (1985). *The Fijian language*. University of Hawaii Press.
- Seržant, I. A. (2015). 8. Dative experiencer constructions as a Circum-Baltic isogloss. In *Contemporary approaches to Baltic linguistics* (p. 325-348). De Gruyter Mouton.
- Sigurðsson, H. Á. (1990). Long-distance reflexives and moods in Icelandic. In *Modern Icelandic Syntax* (p. 309-346). Brill.
- Sigurðsson, H. Á. H. Á. (1986). *Moods and (long distance) reflexives in Icelandic*. Linguistics Department, University of Trondheim.
- Sloggett, S., & Dillon, B. (2017). Animacy in reflexive processing. *the 30th Annual CUNY Conference on Human Sentence Processing, MIT, Cambridge, MA*.
- Sorensen, T., & Vasishth, S. (2016). Bayesian linear mixed models using Stan: A tutorial for psychologists, linguists, and cognitive scientists. *The Quantitative Methods for Psychology*, 12(3), 175-200. <https://doi.org/10.20982/tqmp.12.3.p175>
- Spathas, G. (2013). Reflexivizers and intensifiers : Consequences for a theory of focus. *Proceedings of Sinn Und Bedeutung*, 17, 581-598.
- Sportiche, D. (1986). Zibun. *Linguistic Inquiry*, 369-374.
- Straka, M., & Straková, J. (2017). Tokenizing, pos tagging, lemmatizing and parsing ud 2.0 with udpipes. *Proceedings of the CoNLL 2017 Shared Task: Multilingual Parsing from Raw Text to Universal Dependencies*, 88-99.
- Sulkala, H., & Karjalainen, M. (1992). *Finnish*. Psychology Press.
- Tael, K. (1988). Sõnajärjemallid eesti keeles (võrrelduna soome keelega)[Word order patterns in Estonian (in comparison with Finnish)]. *Tallinn, Estonia: Eesti NSV Teaduste Akadeemia Keele ja Kirjanduse Instituut*.
- Thiberge, G. (2020). *Structure syntaxique des interrogatives entre optionnalité linguistique et contraintes cognitives* [These en préparation, Université de Paris (2019-....)]. <https://www.theses.fr/s185386>
- Timberlake, A. (1980). Reference conditions on Russian reflexivization. *Language*, 777-796.
- Tingsell, S. (2007). *Reflexivt och personligt pronomen. Anaforisk syftning hos ungdomar i flerspråkiga storstadsmiljöer*. Department of Swedish Institutionen för svenska språket.
- Toman, J. (1992). Anaphors in binary trees : A description of Czech reflexives. *Long distance anaphora*.
- Trávníček, F. (1951). *Mluvnice spisovné češtiny* (Vol. 2). Slovanske nakladat.
- Vilkuna, M., Korhonen, R., Kovisto, V., Heinonen, T. R., & Alho, I. (2004). Iso suomen kielioppi. In *SKS: n toimituksia 950*. Suomalaisen Kirjallisuuden Seura.
- Visser, F. T. (1963). *An historical syntax of the English language : Part one, syntactical units with one verb*. EJ Brill.
- von Le Coq, A. (1903). *Kurdische texte* (Vol. 1). Reichsdruckerei.
- Wehrli, E. (1986). On some properties of French clitic se. In *The syntax of pronominal clitics* (p. 263-283). Brill.
- Wellander, E. (1959). *Riktig svenska : En handledning i svenska språkets vård*. Svenska bokförlaget.

- Whorf, B. L. (1956). *Language, thought, and reality: Selected writings of...* (Edited by John B. Carroll).
- Xu, L. (1993). The Long-Distance Binding of " ZIJI.". *Journal of Chinese Linguistics*, 21(1), 123-142.
- Yadurajan, K. (1987). The Reflexive Construction in Dravidian. *Studies in Dravidian and General Linguistics*, 233-244.
- Zaenen, A., Carletta, J., Garretson, G., Bresnan, J., Koontz-Garboden, A., Nikitina, T., O'Connor, M. C., & Wasow, T. (2004). Animacy encoding in English: Why and how. *Proceedings of the 2004 ACL Workshop on Discourse Annotation - DiscAnnotation '04*, 118-125. <https://doi.org/10.3115/1608938.1608954>
- Zanon, K. (2015). Russian anaphoric possessive in context. *Proceedings of Formal Approaches to Slavic Linguistics*, 23, 362-381.
- Zhu, D. (1982). *Yǔfǎ jiǎngyì [Lecture notes on grammar]*. Beijing: Commercial Press.
- Zribi-Hertz, A. (1995). Emphatic or reflexive? On the endophoric character of French lui-même and similar complex pronouns. *Journal of linguistics*, 333-374.
- Zribi-Hertz, A. (1996). *L'anaphore et les pronoms: Une introduction à la syntaxe générative*. Presses Univ. Septentrion.
- Zuber, R. (2009). Semantics of Slavic anaphoric possessive determiners. *Semantics and Linguistic Theory*, 19, 464-477.

Table de matière

Résumé	3
Abstract	4
Remerciements	5
Citation des exemples	7
Abréviations	9
Sommaire	11
1. INTRODUCTION	13
Motivations	16
Questions de recherche	17
Plan de la thèse	19
2. REFLEXIVITE ET LIAGE	23
2.1. Vocabulaire	26
2.1.1. Non réfléchi, neutre, antiréfléchi	26
2.1.2. Pronom vs. proforme	28
2.1.3. Possessif vs. non possessif	29
2.2. Réflexivation et réfléchi	29
2.2.1. La réflexivation comme opération sur la valence	30
2.2.2. Les proformes réfléchies	31
2.2.3. Marqueur d'argument réfléchi	33
2.2.4. Les possessifs réfléchis	37
2.3. Théorie du liage et distribution des proformes	38
2.3.1. Définition des contraintes de liage	38
2.3.2. Domaines de liage	41
2.3.2.1. Domaine racine (root domain)	41
2.3.2.2. Domaine du verbe fini (tense domain)	42
2.3.2.3. Domaine du sujet (Subject domain)	42
2.3.2.4. Domaine coargumental	43
2.3.3. Les possessifs réfléchis et la théorie du liage traditionnelle	44
2.3.3.1. Domaine de liage introuvable	44
2.3.3.2. L'orientation des réfléchis	47
2.3.3.3. Les réfléchis exempts	48
2.3.3.4. Catégoricité des contraintes de liage	49
Non-complémentarité des formes et théorie du liage	49
Des formes en distribution le plus souvent complémentaire	50

Un couple de formes vraiment libres-----	53
2.3.3.5. Sept types de distribution -----	55
Le réfléchi n'a qu'un seul antécédent possible et est en distribution complémentaire avec l'antiréfléchi -----	55
Le réfléchi a plus d'un antécédent possible et est en distribution complémentaire avec l'antiréfléchi -----	56
Les couples de proformes ne sont pas en distribution complémentaire -----	57
La forme reprise par le réfléchi peut être reprise par l'antiréfléchi-----	58
Distribution symétrique-----	58
Distribution totalement libre -----	60
3. VERS UNE DEFINITION DES REFLECHIS -----	65
3.1. Les possessifs réfléchis à travers les langues : collecte des données -----	69
3.1.1. État de l'art -----	69
3.1.2. The Lingua Descriptive Studies Questionnaire-----	70
3.1.3. Limites du dépouillement de grammaires -----	73
3.1.4. La stratégie adoptée -----	74
3.1.4.1. Le choix des langues -----	75
3.1.4.2. Élaboration du questionnaire -----	76
Parallèle entre les non-possessifs et les possessifs-----	76
Distance syntaxique entre l'antécédent et la proforme-----	76
Fonctions syntaxiques possibles pour l'antécédent-----	76
Fonction de la proforme -----	76
Ordre des mots et structure de l'information-----	77
Sémantique lexicale-----	77
Complémentarité des formes, référence antécédent-proforme et proforme-antécédent-----	77
3.1.4.3. Méthode de collecte -----	78
3.2. Les possessifs réfléchis à travers les langues : classification -----	79
3.2.1. Réfléchis possessifs généralistes -----	80
3.2.1.1. L'estonien-----	80
3.2.1.2. Le tchèque-----	82
3.2.1.3. Le kurmanji-----	83
3.2.1.4. Le nénets de la toundra-----	83
3.2.1.5. Le basque -----	85
3.2.1.6. Le chinois mandarin-----	86
3.2.2. Réfléchi possessif restreint à la troisième personne -----	88
3.2.2.1. Le suédois-----	88
3.2.2.2. Le latin -----	89
3.2.2.3. L'inuktitut-----	90
3.2.2.4. L'espéranto-----	90
3.2.3. Autres stratégies -----	92
3.2.3.1. Le finnois -----	92
3.2.3.2. Le roumain-----	94
3.2.4. Présence d'un possessif réfléchi : généalogie et évolution-----	94
3.2.5. Discussion-----	95
3.2.5.1. Catégorie du possessif-----	95
Catégorie du possessif antiréfléchi -----	96
Catégorie du possessif réfléchi-----	97

Identité et différences des stratégies -----	97
3.2.5.2. Distribution des possessifs -----	98
Non-expression du possesseur -----	98
Distribution du réfléchi et de l'antiréfléchi -----	99
3.2.5.3. Le liage à longue distance -----	99
3.2.5.4. Les réfléchis possessifs dépendant d'un sujet -----	103
Les sujets enchâssés -----	103
Les sujets non enchâssés -----	104
3.2.5.5. Les réfléchis possessifs et la coordination -----	105
3.2.6. Synthèse -----	107
3.3. Les possessifs emphatiques : contraintes sur l'antécédent -----	109
3.4. Redéfinir les proformes réfléchies -----	111
3.4.1. Haspelmath (2019) -----	111
3.4.2. Première passe: distribution complémentaire contextualisée -----	112
3.4.2.1. Contexte prototypique -----	112
3.4.2.2. Apport et limite de cette définition -----	115
3.4.3. Deuxième passe: approche probabiliste -----	115
3.4.3.1. Approche paradigmatique -----	115
3.4.3.2. Approche probabiliste -----	115
3.4.3.3. Données impressionnistes -----	115
3.4.3.4. Définition -----	117
3.4.3.5. Choix des formes comparées -----	120
3.4.3.6. Prise en compte de toutes les proformes -----	121
3.4.3.7. Cas particuliers -----	121
La non-réalisation de l'argument -----	121
Langues où plus de deux pronoms entrent en considération -----	122
Un système à trois formes, avec deux formes équivalentes -----	122
Système à trois formes ayant des comportements distincts -----	122
3.4.3.8. Articulation des deux définitions -----	123
3.4.4. Comparaison à l'état de l'art -----	124
3.4.4.1. Haspelmath (2019) -----	124
3.4.4.2. Zribi Hertz (1995) -----	125
3.4.4.3. Kiparsky (2002) -----	126
3.4.4.4. Les approches paradigmatiques qui reposent sur le <i>elsewhere principle</i> -----	129
3.4.5. Vers une typologie probabiliste du liage -----	130
4. LE CARACTERE GRADUEL DES CONTRAINTES DE LIAGE -----	133
4.1. Le liage des possessifs réfléchis dans les constructions non canoniques de l'estonien -----	136
4.1.1. Présentation des différents types de construction de l'estonien -----	137
4.1.1.1. La construction habitive possessive -----	138
4.1.1.2. La construction habitive non possessive -----	139
4.1.1.3. La construction à expérient à l'adessif -----	140
4.1.1.4. Les constructions à expérient à l'allatif -----	142
4.1.2. La réflexivation dans les constructions non canoniques -----	143
4.1.3. Expérience : Référence à l'oblique d'une construction non canonique -----	147
4.1.3.1. Question de recherche et hypothèses -----	147

4.1.3.2.	Méthode	148
4.1.3.3.	Résultats	151
	Codage des données	153
	Modèle	155
	Description	155
4.1.3.4.	Interprétation	157
4.1.4.	Expérience : Effet de l'ordre des mots sur le liage des réfléchis possessifs	159
4.1.4.1.	Question de recherche et hypothèses	159
4.1.4.2.	Méthode	159
4.1.4.3.	Analyse statistique	161
	Codage des données	162
	Modèle	163
	Description	164
4.1.4.4.	Interprétation	165
4.1.5.	Bilan	166
4.1.6.	Étude de corpus	167
4.1.6.1.	Constitution du corpus	167
4.1.6.2.	Sélection des exemples	168
4.1.6.3.	Analyse des résultats	171
	Codage des variables	171
	Modèle	173
	Résultats	174
	Ordre des mots	174
	Personne	175
	Relation Possédé-Antécédent	176
4.1.7.	Conclusion	180
4.2.	Rôle de l'animéité en estonien	182
4.2.1.	Animéité et réflexivité	182
4.2.1.1.	Les réfléchis non possessifs	182
4.2.1.2.	Les réfléchis possessifs	183
	L'animéité du possesseur	183
	L'animéité du possédé	184
4.2.1.3.	La distribution des possessifs en estonien	185
4.2.2.	Expériences : Le rôle de l'animéité du possesseur	185
4.2.2.1.	Présentation de l'expérience	185
4.2.2.2.	Matériel	186
4.2.2.3.	Analyse statistique	188
	Codage des données	188
	Modèle	188
	Résultats	189
	Différents types d'interaction	190
	Interaction « simple »	191
	Interaction conditionnelle	191
	Interaction croisée	191
	Interprétation	192
4.2.3.	Le rôle de l'animéité du possédé	194
4.2.3.1.	Présentation de l'expérience et matériel	194
4.2.3.2.	Analyse statistique	195

Codage des variables -----	195
Modèle -----	196
Résultats -----	197
4.2.3.3. Interprétation -----	199
4.2.4. Conclusion -----	199
4.3. Liage à longue distance des possessifs réfléchis en tchèque -----	201
4.3.1. Expérience -----	202
4.3.1.1. Participants -----	202
4.3.1.2. Conditions -----	203
4.3.1.3. Hypothèse -----	204
4.3.1.4. Traitement des réponses -----	204
4.3.1.5. Résultats -----	205
4.3.2. Codage des données -----	205
Modèle -----	206
Résultats -----	206
Confiance des participants dans leurs réponses -----	208
4.3.2.1. Interprétation -----	209
5. REFLECHI ET EMPHATIQUE -----	211
5.1. Contraintes sur le possessif emphatique du français -----	215
5.1.1. Nature du contraste -----	215
5.1.1.1. <i>Son propre possessif</i> -----	217
5.1.1.2. <i>Son propre SN possédé</i> -----	218
5.1.1.3. <i>Son propre antécédent</i> -----	219
5.1.1.4. Résumé -----	220
5.1.1.5. Proportion des usages de <i>son propre</i> -----	220
5.1.2. Comparaison avec Charnavel (2012) -----	224
5.1.2.1. Aspects communs -----	225
5.1.2.2. Divergences -----	225
5.1.3. Autres dimensions -----	228
5.1.3.1. Imprédictibilité -----	228
5.1.3.2. Scalarité -----	229
Scalarité et imprédictibilité -----	229
Scalarité et degré de possession -----	229
5.1.4. Bilan -----	230
5.2. Étude de corpus sur <i>son propre</i> -----	231
5.2.1. Nécessité d'une étude empirique -----	231
5.2.2. Hypothèses sur la personne -----	231
5.2.3. Collecte des données -----	232
5.2.4. Annotation -----	233
5.2.5. Résultats -----	235
5.2.5.1. Localité de l'antécédent -----	237
5.2.5.2. Fonction de l'antécédent -----	240
5.2.5.3. Animéité du possédé -----	240
5.2.5.4. Classe sémantique du verbe -----	241
5.2.5.5. Animéité du possesseur -----	243

5.2.5.6.	Variables sémantiquement liées et lecture distributive	244
5.2.6.	Discussion	245
5.2.6.1.	Des points communs	246
	Animéité du possesseur et du possédé	246
	Fonction de l'antécédent	247
	Distributivité/variable liée	247
5.2.6.2.	Des différences	248
	Catégoricité des contraintes	249
	Ordre linéaire antécédent - possessif	249
5.2.7.	Bilan	249
5.3.	Liage des possessifs réfléchis et emphatiques : une étude translinguistique	251
5.3.1.	Contraintes pesant sur les possessifs réfléchis, antiréfléchis et emphatiques	251
5.3.2.	Questions de recherche et hypothèses	252
5.3.3.	Expériences	252
5.3.3.1.	Présentation des expériences	252
5.3.3.2.	Passation de l'expérience	255
	Participants	255
	Tâche	256
5.3.3.3.	Statistiques descriptives	257
5.3.3.4.	Choix de modélisation	259
5.3.3.5.	3.4. Résultats	261
	Le rôle de l'enchâssement et du biais local	261
	Différences entre réfléchi et emphatique	262
	Différence entre l'anglais et le français	264
	Autres variables	264
	Bilan/discussion	264
5.3.3.6.	Influence d'une troisième stratégie	265
5.3.4.	Conclusion	268
6.	LE ROLE DE L'EVITEMENT DE L'AMBIGUÏTE DANS L'EXPRESSION DU POSSESSEUR	271
6.1.	Choix de l'expression du possesseur	273
6.1.1.	Implicature conversationnelle néo-gricéenne	273
6.1.2.	Compétition entre différentes formes référentielles	274
6.1.2.1.	Évitement de l'ambiguïté	275
6.1.2.2.	Interférence due à la similarité	275
6.1.2.3.	Accessibilité du référent	276
6.2.	Les Possessifs estoniens et l'évitement de l'ambiguïté	278
6.2.1.	Un cas simple : possédé et possesseur sont coarguments	278
6.2.2.	Un cas plus complexe où plusieurs types d'ambiguïté existent	281
6.2.2.1.	Configuration syntaxique concernée	281
6.2.2.2.	Expérience	284
	Protocole	284
	Items et conditions	285
	Participants	286
	Analyse statistique	286
6.2.2.3.	Bilan	288

6.3. Comparaison français/estonien	290
6.3.1. Contraintes sur les expressions exprimant le possesseur en estonien et en français	290
6.3.1.1. Contraintes de liage pesant sur les différentes stratégies	290
Des stratégies sans contrainte de liage	290
Les formes orientées vers le sujet	291
Les formes incompatibles avec un antécédent sujet	292
Les formes compatible avec un antécédent sujet et un autre antécédent	293
6.3.1.2. Longueur des expressions	295
6.3.1.3. Brièveté ou clarté ?	295
6.3.2. Expérience	297
6.3.2.1. Hypothèses	297
6.3.2.2. Protocole expérimental	297
6.3.2.1. Conditions et items	300
6.3.2.2. Participants	305
6.3.2.3. Réponses écartées	305
6.3.2.4. Statistiques descriptives	309
6.3.2.5. Analyse statistique	310
Français	311
Estonien	315
6.3.2.6. Comparaison des systèmes de l'estonien et du français	318
Un équilibre ambiguïté/longueur	322
Disparité entre les langues et entre les formes équivalentes	322
6.3.3. Bilan	323
6.3.4. Conclusion	326
7. REPENSER LA TYPOLOGIE DES CONTRAINTES DE LIAGE	327
7.1. Données	329
7.2. Description des données	331
7.3. Une approche gradiente reposant sur une opposition paradigmatique	332
7.4. Place de la théorie du liage traditionnelle	334
7.5. Principe symétrique de liage et théorie du liage traditionnelle	335
7.6. Quelle théorie pour quelles formes dans quel contexte ?	339
7.7. Une typologie des contraintes de liage appliquées aux couples de proformes	340
8. CONCLUSION	345
Bilan/apport de cette thèse	347
Perspectives	350
Bibliographie	353